FF. PRÆDICATORUM,
BENITIÆ.
No.
2/8

LA THÉOLOGIE

DU

SAINT ROSAIRE

TOME I

PROPRIÉTÉ DE

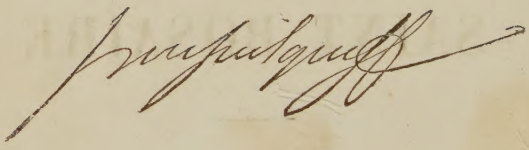

LA THÉOLOGIE

DU

SAINT ROSAIRE

PAR

LE R. P. M. CHÉRY

DES FRÈRES PRÊCHEURS, LECTEUR EN THÉOLOGIE

TOME I

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

PARIS

LIBRAIRIE POUSSIELGUE FRÈRES

RUE CASSETTE, 27

1869

A SON ÉMINENCE

MONSEIGNEUR LE CARDINAL PRINCE

LUCIEN BONAPARTE

ÉMINENCE,

La dévotion du saint Rosaire a toujours rencontré le plus consolant appui dans les princes de l'Église, et la protection affectueuse que saint Dominique avait trouvée dans les cardinaux de son temps n'a jamais fait défaut à son œuvre.

Parmi les membres du sacré Collége dont les *Annales* du saint Rosaire gardent un souvenir reconnaissant, nous pouvons citer le bienheureux

A. 1452

Jean-Dominique, qui, malgré ses travaux immenses et les négociations dont il fut chargé, resta toujours fidèle à la pratique quotidienne de la Couronne de Marie; Pierre, cardinal de Saint-Nicolas, qui multipliait partout les images de la Madone du Rosaire; Thomas Cajétan et Garzias de Loaysa, deux gloires de la famille dominicaine, qui sollicitèrent de Léon X de précieuses indulgences en faveur de la Confrérie; saint Charles Borromée, qui établit cette pieuse association dans toutes les paroisses de son diocèse de Milan; Baronius, qui, dans ses *Annales*, a consacré une place glorieuse à cette belle et admirable dévotion; François Buoncompagni, archevêque de Naples, dont le meilleur moyen de gagner les bonnes grâces était de propager la pratique du Rosaire; le cardinal Fesch, dont j'ai été heureux de retrouver le nom, avec celui de Napoléon I^er^ et d'autres membres de la famille impériale, sur les registres de la Confrérie.

Vous avez voulu à votre tour, Éminence, prendre rang parmi les protecteurs de cette œuvre

si catholique. Le Rosaire a été la joie de votre enfance, le charme de votre jeunesse et la force de votre âge mûr. Plus d'une fois nous avons visité ensemble ses sanctuaires, et vous vous êtes fait un devoir de venir, aux jours de ses fêtes et de ses processions, vous agenouiller devant la Madone de nos couvents de la Minerve, de Sainte-Sabine, de Saint-Clément et de Monte-Mario. Vous avez encore daigné encourager à son début la *Revue du Rosaire,* publiée par nos Pères de la Province de France. Souvent aussi, dans nos promenades à travers la campagne romaine, vous avez bien voulu vous intéresser à cet ouvrage, commencé sous votre toit, et destiné à faire connaître et aimer de plus en plus la belle et sainte dévotion du Rosaire.

Il est donc naturel, Éminence, que je place ce livre sous vos auspices, que je vous l'offre comme un hommage de ma gratitude et de mon pieux attachement, et que je vous demande pour lui une de ces bénédictions du cœur qui portent toujours bonheur.

Daignez agréer, Monseigneur, l'expression des sentiments de profond respect et de religieuse vénération avec lesquels

J'ai l'honneur de me dire

De Votre Éminence

Le très-humble, très-obéissant et très-dévoué serviteur,

F. M. Chéry,

Des Frères Prêcheurs.

Rome, en la Fête du saint Rosaire, 4 octobre 1868.

APPROBATION

DU MAÎTRE GÉNÉRAL DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS

NOS,

Fr. Alexander Vincentius JANDEL, *sacræ Theol. Professor ac totius Ordinis FF. Præd. Magister generalis et servus.*

Operis R^di P. Fr. Josephi Vincentii Morassi, Provinciæ nostræ sancti Petri Martyris, quod inscribitur : *Il Rosario della Beatissima Vergine Maria,* translationem ex idiomate Italico in Gallicum, a R^mo P. Fr. Marcolino Chery, provinciæ nostræ Franciæ, factam, ac Bullario hujus devotionis auctam, sub titulo : *Théologie du Rosaire,* tenore præsentium, Nostrique auctoritate Officii, typis mandari permittimus, dummodo prædictum opus a Reverendis Patribus Fr. Joanne Thoma Tosa et Fr. Vicentio Ligiez fuerit censorio examine comprobatum, servatis servandis.

Datum Romæ in conventu sanctæ Mariæ supra Minervam, die XXX mensis decembris, anno Domini MDCCCLXVIII.

Fr. A. V. JANDEL,
Mag. Ord. Præd.

Reg., pag. 109.

Fr. Vincentius Ligiez,
Provincialis Terræ Sanctæ et socius.

APPROBATION

DES THÉOLOGIENS DE L'ORDRE

Par ordre du Révérendissime P. Alexandre-Vincent Jandel, maître général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, nous avons lu l'ouvrage du R. P. Chéry, religieux du même Ordre, lecteur en sacrée théologie, ayant pour titre : *la Théologie du saint Rosaire*. Nous n'y avons rien trouvé qui en puisse empêcher l'impression ; mais au contraire, nous l'avons reconnu très-propre à faire bien connaître et à propager cette dévotion admirable par son excellence intrinsèque et par les faveurs signalées dont elle a été enrichie par la sainte Église.

Fait à Rome, au couvent de Sainte-Marie-sur-Minerve, le 17 février 1869.

Fr. Jean-Thomas Tosa,

Des Fr. Prêch., maître en S. Théologie, recteur du séminaire Pontifical Pie.

Fr. Vincent Ligiez,

Provincial de Terre-Sainte et socius du R^me^ Maître général.

INTRODUCTION

En publiant en France ces deux volumes, sous le nom de *Théologie du saint Rosaire*, nous acquittons une dette sacrée envers notre pays, qui a été le berceau glorieux de cette dévotion, et nous voulons lui donner le moyen de la raviver et de la faire fleurir sur notre sol comme aux meilleurs jours de notre histoire.

Le Rosaire, en effet, n'est pas seulement une dévotion catholique, c'est une dévotion particulièrement française ; c'est pour nous une dévotion éminemment nationale.

Il a pris naissance en France au XIII^e^ siècle.

Une hérésie formidable, qui attaquait le christianisme dans ses fondements, niait la divinité du Christ et la maternité divine de Marie, rejetait toute croyance au surnaturel et proclamait comme dogme la doctrine absurde et désolante de la fatalité, le manichéisme, régnait dans tout le midi de la Gaule. Dieu aurait pu nous abandonner à nous-mêmes, nous laisser courir les chances de notre impiété, et nous laisser descendre aux abîmes où conduit infailliblement la perte de la foi ; mais il se laissa toucher par les prières de la très-sainte Vierge, et permit à sa Mère de nous sauver. Marie, pour accomplir cette œuvre de salut, suscita saint Dominique. Elle le tira providentiellement de son pays, l'amena à Toulouse, boulevard et capitale du manichéisme, afin de le rendre témoin des désastres causés par l'hérésie ; et quand l'apôtre, touché du malheur de tant d'hommes qui vivaient sans Christ et

sans Dieu en ce monde, cherchait le moyen de rendre Dieu à ces âmes, la Vierge lui dit : « Va, et prêche mon Rosaire » Prêche mon Rosaire : mets sur les lèvres de ce peuple les trois grandes prières de l'Église, celles qui possèdent la plus grande puissance et arrivent le plus directement au cœur de Dieu : le *Pater*, que mon divin Fils a enseigné aux hommes; l'*Ave Maria*, que l'Ange a apporté à la terre; le *Gloria Patri*, que les élus font entendre éternellement dans la gloire; et mon Fils, et les anges, et les bienheureux du ciel reconnaîtront ces prières; ils les rediront avec vous et feront violence au cœur du Dieu riche en miséricorde. Prêche mon Rosaire : apprends au peuple à unir la contemplation à la prière vocale, à arrêter sa pensée sur les grands mystères de l'Évangile, sur mes joies, mes douleurs et mes gloires, afin qu'il sache trouver en Dieu les véritables joies, qu'il regarde désormais le péché comme la cause de toute douleur, et qu'il comprenne qu'on n'arrive à la gloire qu'après les travaux, les combats et les épreuves de la vie. Prêche mon Rosaire : recommande aux chrétiens de ne point se lasser de répéter la même prière, dis-leur que l'amour n'a qu'un mot : en le redisant toujours, il ne le répète jamais. Étends le nombre des *Ave Maria* au nombre des psaumes de David; fractionne ces cent cinquante *Ave* de mon Psautier en quinze dizaines, et que mes serviteurs récitent ces dix *Ave Maria* en s'unissant aux dix chœurs d'esprits bienheureux, aux neuf chœurs des anges, et au dixième chœur formé par ceux d'entre les humains qui sont arrivés à la béatitude. Prêche mon Rosaire, et la foi renaîtra dans l'Église, et le monde sera sauvé.

Tel est, suivant la tradition, le résumé des instructions données à saint Dominique par la Mère de Dieu. Le saint prêcha donc le Rosaire. Il l'établit d'abord dans la petite église de Muret, puis à Toulouse, et

dans la plupart des villes du Languedoc. De là cette dévotion rayonna dans toute la France, et en quelques années elle se répandit, portée sur les lèvres de saint Dominique et de ses intrépides Prêcheurs, sur tous les points de notre pays, et conquit partout droit de cité.

Voilà l'origine toute française du Rosaire.

C'est au Rosaire que nous devons le réveil de la foi en France, l'élan imprimé tout à coup au XIIIe siècle à la piété de nos pères, les œuvres merveilleuses qui s'accomplirent en ce temps-là sous l'inspiration de la religion, ces institutions, ces monuments, peut-être même ces cathédrales gothiques, la gloire du moyen âge et l'orgueil de notre pays.

Le Rosaire avait donc germé et pris naissance sur notre sol, c'était une œuvre incontestablement française; mais comme saint Dominique, qui en était l'auteur, était Espagnol, il plut à Marie de donner à cette glorieuse dévotion comme un second baptême, et de la marquer au front une fois de plus du sceau de notre nationalité.

Pendant près de deux cents ans, le Rosaire fut en honneur dans l'Église; il avait été accueilli partout comme l'hôte béni des foyers, et on le regardait comme le palladium des familles. Mais au XIVe et au XVe siècle parurent le grand schisme d'Occident et la peste noire, qui divisèrent l'Église, décimèrent l'Europe, dépeuplèrent les cloîtres, et furent sur le point de tarir la race de ces infatigables Prêcheurs, qui avaient porté le Rosaire de Marie jusqu'au bout du monde. Par suite du relâchement universel et du silence de ses apôtres, le Psautier de la Vierge, comme on l'appelait alors, cessa d'être le Bréviaire du peuple, et disparut peu à peu de ses mains, de son chevet, de sa mémoire et de son cœur.

La Vierge Marie permettait cette lamentable décadence et cet oubli de sa dévotion préférée, pour bien

prouver au monde que ce n'était point une institution humaine. Quand elle voulut rendre au Rosaire tout son lustre, tout son éclat et tout son prestige, elle tourna encore ses regards vers la France, chercha parmi les fils de saint Dominique, et suscita du sang et de la race de ce vieux prêcheur un homme qui devait mettre son ardeur de Français et son cœur de Breton à faire revivre la prière aimée de Marie : il avait nom Alain de la Roche. Alain de la Roche ne se contenta pas de répandre par la parole la dévotion du Rosaire, il a composé encore sur ce sujet un ouvrage plein de doctrine, de piété et d'une sainte et tout aimable originalité, qui a été bien des fois réimprimé, sous ce titre : *Opus vere aureum B. Alani Rupensis, de ortu et progressu Psalterii Christi et Mariæ*. Grâce aux prédications du bienheureux Alain et des Dominicains français, la dévotion du Rosaire s'enracina si profondément dans notre pays, pénétra si bien au cœur de nos pères et devint si populaire, qu'après trois siècles elle est encore debout et a résisté à une longue époque d'incrédulité et de haine, et aux désastres d'une révolution qui a changé la face de la terre. Elle est toujours française, plus française que jamais ; les confréries érigées en son honneur sont de beaucoup les plus nombreuses, et les membres qui en font partie ne se peuvent plus compter. Aujourd'hui, en France, on ne peut plus être chrétien sans être attiré à la Confrérie du Rosaire.

Ce qui a préparé ce mouvement et jeté le germe de cette piété dont nous recueillons les fruits, c'est la Sorbonne. La Sorbonne a eu ses heures de surprise et ses jours d'illusion ; mais elle n'en a pas moins mérité d'être l'oracle de la science théologique en notre pays. Or la Sorbonne a fait pour le Rosaire ce qu'elle n'a fait pour aucune autre confrérie ; elle lui a délivré des lettres patentes, l'a pris sous sa protection, et en a recommandé la pratique à tous les fidèles de France.

Nous avons même eu en France, dans les murs de Paris, un spectacle qui ne s'est pas rencontré ailleurs; c'est un ordre religieux se vouant exclusivement à la dévotion du Rosaire, et consacrant le jour et la nuit à sa récitation. Cet ordre, fondé en 1645 par Anne d'Autriche, portait le nom d'*Ordre du collier céleste du Rosaire.*

Ce qui explique mieux que tout le reste comment l'œuvre de saint Dominique est devenue une œuvre toute française et comment elle a jeté de si profondes racines au cœur de notre pays, c'est qu'elle y a toujours trouvé d'augustes patronages, et qu'elle a été accueillie avec honneur par nos princes et nos évêques.

Blanche de Castille fut initiée à la dévotion du Rosaire par saint Dominique lui-même. Elle était stérile, et après douze ans de mariage elle n'avait pas encore de fils. Le saint lui conseilla de recourir à Notre-Dame du Rosaire, et la Vierge Marie, touchée par les prières de la pieuse reine, lui accorda dans saint Louis un fils qui fut l'honneur de la France, le modèle des rois, le type le plus admirable de la chevalerie, le plus grand politique et un des plus grands capitaines du moyen âge. Ce prince eut toute sa vie une tendre dévotion pour le Rosaire, et il y resta fidèle jusqu'au milieu des soucis du gouvernement et des fatigues de la guerre.

Charles VII marcha sur ses traces; il avait continuellement l'*Ave Maria* sur les lèvres. Louis XI est resté célèbre par sa grande dévotion à Marie; il portait ostensiblement le chapelet à son cou ou à son chapeau, et, en signe de son amour pour la Reine du très-saint Rosaire, il lui légua son cœur et ses biens. Louis XIV fut, comme Louis IX, l'enfant du miracle; il vint au monde au jour et à l'heure où l'on faisait la procession du Rosaire, pour obtenir l'heureuse naissance d'un prince. Il garda de la protection de la Vierge une profonde reconnaissance, et il ne passait pas un seul jour

sans égrener le chapelet qu'il tenait de sa mère. En ce temps-là, il y avait au palais de nos rois une bien touchante coutume : lorsqu'un enfant de France venait au monde, on mandait au Louvre le Père directeur de la Confrérie du Rosaire pour inscrire sur les registres le nom du jeune prince, et un religieux dominicain était chargé de réciter tous les jours le chapelet, jusqu'à ce que l'enfant fût en âge de le réciter lui-même.

Les évêques français n'étaient point restés en arrière, et, plus que les rois, ils avaient à cœur le succès de cette admirable dévotion. Ils comprenaient trop bien l'efficacité de la prière et de la prédication du Rosaire, pour ne pas chercher à les faire fleurir au milieu de leur troupeau. Ils donnaient eux-mêmes l'exemple, et se montraient les fidèles serviteurs de l'auguste Reine des cieux. Le cardinal François de la Rochefoucauld récitait deux fois par jour son Rosaire. Belzunce, évêque de Marseille, Languet, évêque de Soissons, Jean-Louis de Fromentières, évêque d'Aire, nous ont laissé d'éloquents discours sur le Rosaire. Le cardinal de Bérulle puisait dans cette dévotion la connaissance et l'amour de Jésus-Christ, qui font le charme et la beauté de ses écrits.

Derrière ces grandes lumières de l'épiscopat viennent se ranger les noms plus humbles des prêtres et des religieux qui ont aimé et pratiqué la dévotion du Rosaire. C'est Humbert de Romans, qui céda le Dauphiné à la France pour entrer dans l'Ordre de Saint-Dominique, et qui écrivit le plus ancien traité que nous ayons sur le Psautier de la Vierge ; c'est le bienheureux Réginald, à qui la Mère de Dieu donna elle-même le scapulaire blanc des Frères Prêcheurs ; c'est ensuite saint Vincent de Paul, qui, dans ses affreuses tentations contre la foi, cherchait la force dans son chapelet ; M. Olier, le fondateur de Saint-Sulpice, qui demanda à la dévotion à la sainte Vierge la rénovation

de sa paroisse ; le vénérable Grignon de Montfort, qui, dans ses missions, faisait porter en procession quinze bannières représentant les quinze mystères ; le père Dassier, à qui nous devons le plus beau panégyrique du Rosaire, et une foule d'autres saints prêtres appartenant aux Ordres de Cluny, des Oratoriens, des Franciscains, des Capucins et des Jésuites.

Le Rosaire n'était pas seulement la dévotion des hommes d'église et des enfants du cloître ; des monastères il était passé dans les camps, et nos vieux capitaines maniaient aussi bien le chapelet que l'épée. C'est par lui que Simon de Monfort put, avec une poignée de braves, tailler en pièces une armée de cent mille hommes. C'est avec lui que Philippe-Auguste remporta ses victoires sur les Anglais. C'est lui qui ouvrit à Louis XIII les portes de la Rochelle. C'est près de lui que le vieux connétable de Montmorency venait chercher cette intrépidité et ce mépris de la mort qui ont fait sa gloire ; la veille des batailles il récitait son chapelet devant sa tente, et quand les soldats le voyaient ainsi égrener son rosaire, ils sentaient que la journée du lendemain serait chaude, et les ennemis eux-mêmes avaient pris l'habitude de dire : « Dieu nous garde des patenôtres du connétable de Montmorency ! » Les temps modernes, aussi bien que les temps anciens, ont été témoins de la dévotion de nos guerriers à Notre-Dame du Rosaire, et les champs de bataille de la Crimée et de l'Italie ont révélé au monde une fois de plus que le soldat français est religieux autant que brave.

Les arts et les artistes n'ont pas manqué de rendre hommage à leur tour au Rosaire. Que faut-il à l'artiste ? un idéal et l'inspiration. Or quel type plus touchant et plus sublime que celui de la Vierge dans ses joies, ses douleurs et ses gloires ? quel sujet plus propre à faire vibrer la lyre et inspirer le pinceau ? Aussi, bien qu'en France nous n'ayons pas eu beaucoup d'artistes reli-

gieux, les meilleures compositions en musique et en peinture ont été inspirées par le Rosaire. Il y a encore dans le peuple de ces cantiques simples, doux et majestueux qui se chantent au milieu de la récitation du chapelet, et qui remuent et attendrissent profondément les âmes; il y a dans nos musées et dans nos églises de ces tableaux signés de le Sueur, le Poussin, Flandrin, qui retracent les plus admirables scènes du Rosaire, et qui lui doivent ainsi la cause principale de leur inspiration.

Ainsi, rien n'a échappé en France à l'influence merveilleuse du Rosaire : la royauté, l'épiscopat, le sacerdoce, l'état religieux, l'état militaire, le noble métier des arts, tout s'est inspiré de lui et lui a demandé d'éclairer, de réjouir et de gouverner sa vie. Le peuple surtout y a gagné; il y a gagné des mœurs pures, le secret du détachement, et le sentiment si difficile de la résignation; il y a gagné de rester catholique, et de ne se laisser entamer ni par l'hérésie, ni par l'indifférence. Si la foi est encore debout dans certaines paroisses, c'est grâce à la pratique fidèle du chapelet; si, après tout, la France n'est ni protestante ni schismatique, c'est grâce à la dévotion du Rosaire.

La raison de cette attraction mystérieuse du Rosaire est bien simple. Le Rosaire est une dévotion essentiellement logique; ce n'est ni une théorie abstraite, ni une formule irréfléchie, ni une pratique dénuée de principes; c'est une dévotion admirable, qui s'adresse à l'esprit et au cœur, et saisit l'homme tout entier. Elle parle à notre intelligence, qu'elle ravit dans la contemplation des plus grands et des plus doux mystères; elle éveille au fond de l'âme les sentiments les plus tendres, en y évoquant les plus chers souvenirs de la charité de Dieu et de la maternelle bonté de la sainte Vierge; elle demande enfin au chrétien, témoin de ces grandes scènes de la rédemption, d'y conformer sa vie. C'est

donc une dévotion essentiellement logique, et comme l'esprit français est logique avant tout, il s'est porté d'instinct à une dévotion qui répond si bien à son caractère et à son tempérament. Aussi quand, après une absence d'un demi-siècle, l'Ordre de Saint-Dominique a reparu sur notre sol, il n'a eu qu'à élever la voix, et les multitudes sont accourues s'enrôler avec un incroyable enthousiasme dans la confrérie du Rosaire. On est allé au plus pressé. Les Frères Prêcheurs ont commencé à parler, et, dans l'intervalle d'une prédication à une autre, ils ont écrit sur le Rosaire. Plusieurs *Manuels* ont vu le jour. Ces ouvrages sont excellents, mais ils sont trop succincts, trop incomplets; ce sont des abrégés plutôt que des traités *ex professo* sur la dévotion du Rosaire. On sentait depuis longtemps le besoin d'un travail plus sérieux, plus détaillé, plus précis, plus complet, exposant les richesses et les beautés du Rosaire avec tout le soin que réclame ce noble sujet. Nous songions à nous mettre à l'œuvre et à entreprendre ce travail, lorsque nous est tombé entre les mains un volume in-8° ayant pour titre : *Il Rosario della beatissima Vergine Maria.* Ce livre, publié en Italie par le P. Morassi, des Frères Prêcheurs, répondait à tous nos désirs. N'espérant pas faire mieux, nous avons, de concert avec une plume amie, à qui nous exprimons ici toute notre gratitude, traduit cet ouvrage, qui l'emporte de beaucoup sur tout ce qui a été publié en France jusqu'à ce jour.

Nous avons mis un soin jaloux à conserver la pensée et le style de l'auteur, et nous n'y avons apporté que de légères modifications, exigées surtout par le génie de la langue française.

Nous avions ajouté à l'œuvre du P. Morassi la nomenclature des principaux ouvrages publiés sur le Rosaire par les religieux de l'ordre des Frères Prêcheurs, et nous avions tracé à grands traits l'histoire générale

du Rosaire depuis son origine jusqu'à nos jours, nous inspirant pour cela d'un travail du P. André Rovetta de Brescia, maître en sacrée théologie; mais *la Théologie du Rosaire* nous ayant donné deux volumes, déjà très-considérables, nous avons dû faire de l'*Histoire du Rosaire* un opuscule à part.

Le premier volume de notre publication se compose donc de la traduction de l'ouvrage du P. Morassi, dans les conditions que nous venons d'indiquer.

Mais pour bien connaître une dévotion et en saisir parfaitement l'esprit, il ne faut pas l'étudier seulement en elle-même, il faut savoir avant tout la pensée de l'Église. Or nous connaîtrons pleinement la pensée de l'Église au sujet du Rosaire par les Bulles que les souverains Pontifes ont données en sa faveur. Voilà pourquoi nous avons pensé qu'un bon Traité sur le Rosaire devait être suivi du Bullaire du Rosaire, et nous n'avons pas hésité à nous mettre à la recherche de toutes les Bulles, Décrets, Diplômes émanés du Siége Apostolique et se rapportant au sujet qui nous occupe. Tous ces documents forment la matière du second volume.

Nous espérons que ce livre sera utile à tous les fidèles, et particulièrement aux directeurs des confréries. Ce sera comme une mine où ils pourront recourir dans tous leurs doutes, et où ils trouveront tous les renseignements désirables. Ils acquerront ainsi *la Théologie du Rosaire*, et cette dévotion sera désormais pour eux la lumière et comme le phare de leur vie.

Fr. M. C.

Rome, le 1er septembre 1868.

AU TRÈS-GLORIEUX PATRIARCHE

SAINT JOSEPH

ÉPOUX DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE
MÈRE DE DIEU

La profonde vénération, la filiale confiance et le tendre amour que m'inspirent vos admirables dons et vos aimables prérogatives m'encouragent, ô grand saint, à déposer à vos pieds ce travail sur le saint Rosaire de Marie, votre douce Épouse, et, si ce n'est pas trop de témérité, je vous le présente, vous l'offre, vous le dédie et vous le consacre, dans la ferme confiance que je dois, au moins en ceci, ainsi que je le désire ardemment, être très-agréable à la Vierge Marie.

Je vous présente ce travail comme étant votre propriété : il a été heureusement terminé sous votre spéciale protection, et il vous concerne en grande partie ainsi que Jésus et Marie. Je vous l'offre comme un gage de gratitude et d'amour parce que portant, bien qu'indignement, votre beau nom, et ayant reçu de vous les faveurs les plus signalées, je vous dois la plus tendre affection et la plus vive reconnaissance; je vous le dédie comme un témoignage de mon très-profond respect pour votre éminente sainteté; et puisque un nouvel élan de dévotion pour vous se réveille aujourd'hui dans l'Église, il est juste qu'un fils de saint Dominique vous apporte son

tribut comme membre d'un ordre qui, a raison même des fonctions dont il tire son nom, a l'honneur d'avoir été figuré par vous (1), et que depuis plusieurs siècles vous avez daigné choisir pour répandre votre culte (2). Je vous le consacre enfin comme une humble supplication qui vous engage à bénir du haut du ciel et le livre et son auteur; le livre, pour qu'il puisse atteindre le but auquel il est destiné; l'auteur, afin qu'animé d'une vraie dévotion envers vous et Marie, il s'étudie de plus en plus à plaire à Jésus, le divin Fils accordé par l'Esprit-Saint,

(1) « Per Joseph designatur ordo Prædicatorum... Per fugam Joseph in « Ægyptum transitus prædicatorum ad gentes infideles. » (*Remigius ap. S. Thomam in Catena aurea; Matth.*, II.) Saint Hilaire dit la même chose en d'autres termes (*sup. Matth.*). Il est connu que les fils de saint Dominique ont été nommés par les souverains Pontifes *Frères Prêcheurs*. Dans la messe de la fête de leur saint fondateur, approuvée par l'Église pour l'ordre des Dominicains et des Franciscains, saint Dominique est comparé au premier Joseph, figure lui-même du glorieux patriarche dont nous parlons.

(2) Le P. M. Isidore Isolano, des Frères Prêcheurs, publiait, en l'année 1522, son très-précieux livre : *Summa de Donis S. Joseph*, qu'il dédiait au souverain pontife Adrien VI, le suppliant ardemment de promouvoir parmi les fidèles la dévotion a ce grand Patriarche, afin d'obtenir la cessation des maux terribles qui désolaient alors l'Église. C'est pourquoi Benoît XIV a associé cet écrivain au célèbre Gerson comme principal promoteur du culte de saint Joseph. (V. *de Canoniz. Sanctor.*, liv. IV, p. 2, c. XX, n° 17.) Il faut savoir aussi que l'ordre des Dominicains célèbre depuis plusieurs siècles la fête de saint Joseph avec un rite plus solennel qu'on ne le faisait dans l'Église universelle; que dernièrement il suppliait et obtenait du souverain pontife régnant, Pie IX, de la célébrer encore plus solennellement qu'auparavant; qu'en Espagne, dans le XVIIe siècle, on avait, avec approbation du Saint-Siège, institué une confrérie placée sous sa protection, et adonnée spécialement aux œuvres de charité et de miséricorde envers tous les malheureux; qu'on lisait déjà son nom dans les Litanies de l'ordre, lorsque Benoît XIII, pape dominicain, en fit une loi générale pour toute l'Église; et qu'enfin ce souverain Pontife fut le premier à introduire dans les Etats pontificaux la fête du Mariage de la sainte Vierge avec ce grand saint. (V. notre livre sur le *Tiers Ordre de saint Dominique*, au calendrier, 19 mars. V. aussi Gavanto et Merati, 23 janvier.)

non-seulement aux vertus de Marie, mais encore à votre humilité et à votre virginité (1).

Il me reste une dernière prière à vous adresser, ô très-glorieux patriarche, c'est que vous daigniez agréer et l'offrande et l'amour de celui qui vous la fait. Le don ne le mérite pas, encore moins le donateur; mais en faveur du don plaide éloquemment le nom de Marie, qui se trouve, comme vous voyez, au frontispice du livre. En faveur du donateur plaideront la bonté et l'amour de votre cœur, sur lequel, si vous daignez me le permettre, j'imprime mille baisers de respect et d'amour, et vous prie de me croire dans les cœurs aimants de Jésus et de Marie,

Le dernier de vos serviteurs,

Fr. Joseph-Vincent MORASSI,

Des Frères Prêcheurs.

(1) Sicut illa (Maria) sine carnali concupiscentia mater, sic ille (Joseph) sine carnali commixtione pater.... Sicut caste maritus, sic caste Pater.. . Quod Spiritus sanctus operatus est, utrisque operatus est.... Justus vir, justa femina. Spiritus sanctus in amborum justitia requiescens ambobus filium dedit.... Itaque ambobus dicit angelus (Matth., 1, 21; et Luc., 1, 31) ut puero nomen imponant. (S. August., *Serm.* 51 *de temp.* Edit. Maur.)

ST. ALBERT'S COLLEGE

PRÉFACE

« La sagesse... n'est pas manifestée à la mul-
« titude ; mais dans ceux à qui elle est connue, elle
« demeure jusqu'au jour de la vision de Dieu. »
(*Eccli.*, VI, 23.)

Que la dévotion du très-saint Rosaire soit, entre les nombreuses pratiques de piété par lesquelles l'Église rend hommage à la grande Mère de Dieu, celle *qui lui est la plus agréable et à nous la plus salutaire*, comme l'a hardiment dit le grand maître en dévotion de ces derniers temps et l'âme la plus dévouée à Marie, saint Alphonse de Liguori (1), c'est une opinion si généralement répandue parmi tous ceux qui ont écrit sur ce sujet (2), c'est le sentiment si universel de tous les fidèles qui pratiquent cette dévotion, que quiconque aurait l'air d'en douter donnerait clairement à entendre n'avoir jamais rien lu sur cette dévotion, et ne l'avoir jamais ni pratiquée ni connue. Saint Charles Borromée, une des plus grandes lumières de l'Église, ravi de sa prodigieuse beauté et de sa céleste sagesse, alla jusqu'à l'appeler non-seulement la plus grande, mais *la plus divine des dévotions* (3).

Cependant cette dévotion, anciennement *la plus ré-*

(1) *Recueil de sujets de sermons*, part. III, chap. II.
(2) Voir la première partie, chap. II, § 5, du même livre.
(3) V. *Acta Eccl. Mediolan.*, vol. II, p. 495.

pandue et la plus suivie (1), anciennement aussi la pratique la plus ordinaire *de tous les fidèles* (2), est, hélas! en nos malheureux temps, oubliée parmi nous, ou pour le moins négligée et délaissée. Tous les jours le nombre des associés du Rosaire diminue sur bien des points; nombre de familles dans lesquelles la récitation du Rosaire répandait et entretenait *la bonne odeur de Jésus-Christ* (3), l'ont laissée entièrement, et seraient même honteuses d'être surprises dans cet acte de piété; plusieurs églises, même de celles où l'association du Rosaire était autrefois florissante et produisait beaucoup de bien, n'en conservent plus d'autre souvenir que le diplôme d'érection (4).

Nous cependant qui, Dieu merci, appartenons à cet Ordre fortuné à qui a été spécialement confiée par la très-sainte Vierge et par l'Église la haute mission de propager et de promouvoir une si grande dévotion, nous avons été frappé par les immenses avantages qu'en ont obtenus en tous temps les peuples chrétiens. Aussi avons-nous pensé, malgré notre faiblesse, à venir en aide par ce livre à ceux de nos confrères qui, selon la mission qui leur est propre (5), travaillent avec tant de zèle à réveiller dans le

(1) *Méditations de Dupont*, part. V, méd. XXXVIII.

(2) S. Alphonse-Marie de Liguori, *la Véritable Épouse de Jésus-Christ*, chap. XXI, n° 12.

(3) II Cor., II, 15.

(4) En France, au contraire, la dévotion du Rosaire a pris un essor admirable depuis la restauration de l'ordre de Saint-Dominique; ses confréries se multiplient d'une manière prodigieuse, et les associés se comptent peut-être aujourd'hui par millions. Deux Revues dominicaines, *la Couronne de Marie*, rédigée par la province d'Aquitaine, et *le Rosaire*, rédigé par la province de France, entretiennent le feu sacré parmi les membres de la confrérie.

(5) Cette mission a été rappelée et particulièrement recommandée à tous les religieux de l'Ordre, au chapitre général de l'année 1862, par l'avertissement qui suit : « Cum Ordini nostro soli confraternitatem « sanctissimi Rosarii instituendi facultas ab ipsa Sede Apostolica com- « missa sit, inter præcipuas officii nostri partes, ampliandæ et propa-

cœur des fidèles l'estime et l'affection dues à une aussi belle et aussi salutaire dévotion, afin qu'elle soit pratiquée avec l'esprit dans lequel elle doit l'être.

Le Rosaire de Marie est une dévotion qui, bien connue, n'a nullement besoin d'être recommandée, car la céleste sagesse dont elle est remplie s'attire tellement par elle-même les cœurs de *ceux qui la connaissent, qu'elle fait en eux sa demeure jusqu'à ce qu'elle les conduise à la possession de Dieu*, et c'est précisément parce qu'*elle n'est pas connue de tout le monde* qu'elle n'est, en ces tristes temps, ni appréciée, ni pratiquée, ni répandue avec le zèle qu'elle exige. Aussi nous proposons-nous dans ce livre de la faire connaître le mieux qu'il nous sera possible; non pas complétement sans doute, car pour cela un gros volume ne suffirait pas, mais au moins suffisamment pour exciter dans les personnes pieuses un vif désir de la mettre en pratique, pour fournir aux missionnaires et aux prédicateurs des idées et des arguments qui leur aident à la répandre et à la propager parmi les peuples chrétiens, et enfin pour faire comprendre à ceux qui ont charge d'âmes, le soin spécial avec lequel ils doivent en recommander et en entretenir la pratique parmi le troupeau qui leur est confié.

Nous diviserons le livre en cinq parties en l'honneur du nombre mystique, soit des mystères que le Rosaire offre à la méditation dans chacune de ses trois sections, soit des lettres dont est formé le nom si doux de Marie. — Dans la première partie, nous parlerons du Rosaire en lui-même, de ses prérogatives et de ses avantages. — Dans

« gandæ saluberrimæ hujus devotionis curam reputare debemus. Qua-
« propter plurimorum capitulorum generalium vestigiis insistentes, ad-
« monemus ut eam sæpe sæpius in concionibus suis fratres nostri coram
« fidelibus commendent, et extollant, non solum in ecclesiis nostris, sed
« ubicumque ipsis verbum Dei annuntiare contingit; simulque omni qua
« poterunt efficacia prædictam confraternitatem in locis ubi non existit,
« erigi, ubi vero collapsa est resurgere, novæque vitæ restitui procu-
« rent. » (V. *Acta cap. gen.* 1862.)

la seconde, nous enseignerons la manière de le bien réciter, et par conséquent nous expliquerons ses prières et ses mystères. — Dans la troisième, nous parlerons de la confrérie et de tout ce qui la concerne, comme aussi de l'association du Rosaire perpétuel. — Dans la quatrième, après un court exposé sur les indulgences en général, nous indiquerons les nombreuses indulgences accordées par les souverains Pontifes à la récitation du Rosaire et à la confrérie. — Dans la cinquième, enfin, nous donnerons la manière ordinaire de réciter le Rosaire avec tous ses rites et formules en usage dans la confrérie. (A la suite de ces explications) et comme couronnement de notre travail, nous donnerons un abrégé des miracles et grâces extraordinaires obtenues par la pratique habituelle de cette dévotion.

Fasse la très-sainte Vierge que, malgré notre incapacité et notre indignité, nous puissions par ce travail coopérer en quelque manière à la plus grande gloire de Dieu et à la sienne, et aussi au salut éternel d'un grand nombre d'âmes. Dans tous les cas que la *bonne Mère* accueille le vif désir que nous avons de répandre avec le saint Rosaire l'amour le plus tendre pour son divin Fils et pour elle, qu'elle nous obtienne que ce précieux amour s'allume et se conserve chaque jour plus ardent dans notre pauvre cœur, *afin qu'en suivant les exemples de sainteté qu'Elle propose à notre imitation dans les mystères de son Rosaire, nous puissions acquérir la récompense éternelle que nous promettent ces mêmes mystères* (1). Pour nous obtenir cette grâce, que nos lecteurs ne nous refusent pas au moins, nous les en supplions ardemment, l'aumône d'un *Ave Maria*.

(1) Oraison de la fête du saint Rosaire.

LA THÉOLOGIE

DU

SAINT ROSAIRE

PREMIÈRE PARTIE

LE ROSAIRE EN LUI-MÊME. — SON EXCELLENCE ET SES AVANTAGES

« Je suis la sagesse... avec moi se trouvent
« les richesses et la gloire. (*Prov.*, VIII.)

A en croire non-seulement les hérétiques et les incrédules, mais même certains catholiques de nouvelle espèce, et certains soi-disant savants qui trouveraient assurément encore beaucoup à redire à la beauté du firmament, parce qu'il leur annonce la grandeur et la puissance d'un Dieu qui les importune, le Rosaire n'est qu'une ennuyeuse répétition de *Pater noster* et d'*Ave Maria*, une dévotion toute matérielle et sans goût, faite seulement pour servir de passe-temps aux paysans et aux bonnes femmes dans les longues soirées d'hiver. Mais cela ne doit pas nous étonner, car, puisque *la sagesse de ce monde est folie de-*

vant Dieu (1), la sagesse de Dieu ne peut être que stupidité pour les orgueilleux de ce monde ; *Dieu révèle ses mystères aux petits, et les tient cachés aux superbes* (2). Il est de fait qu'à le bien considérer, le Rosaire est une dévotion pleine de la céleste sagesse, et glorieuse à tous les points de vue ; c'est une inépuisable source de tous biens : aussi on peut lui appliquer comme à Marie elle-même ces paroles des livres saints : *Je suis la sagesse... avec moi se trouvent les richesses et la gloire* (3). C'est là précisément ce qu'avec l'aide de Dieu nous chercherons à démontrer dans les trois chapitres de cette première partie.

(1) I Cor., III, 19.

(2) S. Matthieu, XI, 25.

(3) Il est à remarquer que l'Église applique à Marie ces paroles des Proverbes dans l'Office de la fête qui porte le nom d'*Auxilium christianorum*. Ce titre lui a été donné, nous le verrons, en reconnaissance des merveilles opérées par le Rosaire.

CHAPITRE I

LA CÉLESTE SAGESSE DU ROSAIRE EN TOUTES SES PARTIES

« Je suis la sagesse. » (*Prov.*, VIII, 12.)

Pour apprécier la beauté et le prix d'une dévotion quelconque, il faut d'abord la bien connaître. Qu'est-ce donc que le Rosaire? « Le Rosaire, ainsi que le définit l'Église, « est une formule de prière à l'honneur de la bienheu- « reuse Vierge Marie, dans laquelle, à la récitation de « quinze dizaines d'*Ave Maria*, commençant chacune par « l'Oraison dominicale, on joint la méditation des prin- « cipaux mystères de notre sainte religion. » Comme parmi ces mystères les uns sont joyeux, les autres douloureux, ou glorieux, le Rosaire se divise en trois parties. Chacune de ces parties se compose de cinq *Pater*, de cinq dizaines d'*Ave Maria*, et de la méditation d'une série de ces mystères.

Dans la premiere partie, on médite les cinq mystères joyeux, qui sont : 1. L'annonciation de la très-sainte Vierge et l'incarnation du Fils de Dieu dans son sein virginal. — 2. La visite de Marie à sainte Élisabeth, la sanctification et les tressaillements de joie de saint Jean-Baptiste dans le sein de sa mère. — 3. La naissance de notre divin Rédempteur dans la pauvre étable de Bethléem et l'adora-

tion des anges, des bergers et des mages. — 4. La purification et la présentation de Jésus au Temple, la prophétie du vieillard Siméon et sa joie en tenant le divin enfant dans ses bras. — 5. La perte et le recouvrement de Jésus dans le Temple, son obéissance à Marie et à Joseph.

Dans la seconde partie, on médite les cinq mystères douloureux, qui sont : 1. L'agonie de notre divin Rédempteur dans le jardin des Oliviers, la sueur de sang, la visite de l'ange qui le réconforta, et son arrestation par ses ennemis. — 2. La confusion qu'il éprouva à être dépouillé de ses vêtements, sa longue, ignominieuse et cruelle flagellation. — 3. Son couronnement d'épines, sa présentation au peuple par Pilate, et les cris de la foule qui demandait qu'il fût crucifié. — 4. Sa condamnation à mort, le portement de la croix, et la rencontre avec sa Mère et les femmes de Jérusalem. — 5. Son crucifiement entre deux voleurs, les paroles dites sur la croix, sa douloureuse agonie et sa mort sous les yeux de sa Mère désolée.

Dans la troisième partie on médite les cinq mystères glorieux, qui sont : 1. La résurrection de notre divin Rédempteur et ses diverses apparitions à sa Mère, à Madeleine, aux apôtres et aux disciples. — 2. Sa glorieuse ascension au ciel en présence de Marie, des apôtres et des disciples, son exaltation à la droite de son Père. — 3. La descente du Saint-Esprit sur les apôtres et les disciples, réunis avec la sainte Vierge dans le cénacle. — 4. La mort très-heureuse et toute d'amour de la sainte Vierge, sa résurrection et son assomption en corps et en âme dans le ciel. — 5. Le couronnement de la sainte Vierge, reine du ciel et de la terre.

Voilà le Rosaire, et sans tout cela il n'existe pas. Ce n'est donc pas, comme beaucoup de personnes le croient, une simple répétition de *Pater* et d'*Ave Maria;* cette répétition serait certainement une excellente prière, mais ne serait jamais le Rosaire tel qu'il a été institué et comme l'entend l'Église; car il est de son essence que tout en

récitant des *Pater* et des *Ave Maria* on se rappelle les mystères de la vie, de la passion, de la mort et des gloires de notre divin Rédempteur et de sa bienheureuse Mère, selon l'ordre que nous avons indiqué, en s'excitant aux affections et résolutions qui conviennent : c'est là la substance et l'âme de cette dévotion.

Nous avons donc dans le Rosaire, qu'on le remarque bien, l'*Oraison dominicale*, la *Salutation angélique* et la méditation des *Mystères*. Ces parties, disposées comme nous avons dit, ont manifestement un sens, un but, qui constitue *l'esprit* de cette dévotion. Pour atteindre ce but, comme pour obtenir toute autre grâce par le Rosaire, nous avons, comme l'on voit, Marie pour médiatrice. Il y a aussi dans cette prière divers nombres : le nombre des séries de mystères et des *Ave Maria*, qui doivent renfermer une importante signification. Ajoutons que cette dévotion a eu et a encore d'autres noms que celui de Rosaire; qu'en mémoire du Rosaire on bénit des *cierges*, des *roses*, et les couronnes dont on se sert pour le réciter; que finalement du Rosaire a été formée une association qui porte son nom. C'est pour tous ces motifs que nous disons souverainement céleste la sagesse du Rosaire, comme nous le montrerons successivement dans ce travail. Nous ne parlerons point ici de la confrérie, mais nous en traiterons ailleurs de la manière la plus complète.

---

§ 1

L'Oraison Dominicale.

C'est par l'Oraison dominicale que commence le Rosaire, et c'est à elle, comme nous le verrons, que tout le Rosaire se rapporte. Il est certain que non-seulement

l'excellence de cette prière est incomparable, mais qu'elle est divine, et par conséquent divine est la sagesse du Rosaire quand elle nous invite à réciter le *Pater* en premier lieu.

Ce fut Jésus-Christ lui-même, comme nous le savons, qui nous a enseigné cette prière de sa propre bouche; aussi l'appelle-t-on par antonomase, *Oraison dominicale*, et pourrait-on lui appliquer en toute vérité ces paroles de la divine Sagesse : *Je suis sortie des lèvres du Très-Haut* (1). Le Seigneur nous ayant donc recommandé de prier de cette manière (2) et de prier souvent (3), si nous disons le Rosaire nous accomplissons son divin commandement avec une grande perfection.

De même que cette oraison est divine par son auteur, elle l'est aussi par son objet. Car, ainsi que le dit très-justement saint Augustin, « si nous prions avec la rec-« titude et la convenance que nous devons apporter à la « prière, nous ne pouvons rien demander qui ne soit con-« tenu dans le *Pater* (4). » L'angélique saint Thomas ajoute que « non-seulement on demande par cette prière « tout ce que nous pouvons justement désirer, mais en-« core dans l'ordre dans lequel nous devons le désirer : « ainsi, en nous apprenant à prier, cette oraison nous ap-« prend encore à régler les affections de notre cœur (5). »

Et de fait voici le raisonnement de ce grand docteur. Étant créés pour Dieu, aussi bon en lui-même qu'il est bon pour nous, avant toute autre chose nous devons vouloir sa gloire; c'est pour cela que nous disons avant tout : *O Père, que votre nom soit sanctifié !* Après la gloire de Dieu nous avons à désirer la nôtre, c'est-à-dire notre bonheur éternel; c'est pour cela que nous ajoutons : *Que*

(1) Eccli., XXIV, 5.
(2) Matth., VI, 9.
(3) Luc., XXI, 36.
(4) S. Aug. ap. S. Th., II, 2, q. 89, 9.
(5) S. Th., l. c.

votre règne arrive. Et parce que nous ne pouvons arriver à ce bonheur sans le mériter par notre obéissance à la divine volonté, nous disons : *Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel.* Mais comme pour l'accomplir nous avons besoin de secours temporels, qui sont tous renfermés sous le nom de pain, qui est notre principale nourriture, et surtout de secours spirituels, qui sont tous compris dans le pain sacramentel, qui est la sainte Eucharistie, nous disons encore : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien.* Pour éloigner ensuite de nous ce qui serait capable de nous faire perdre ce bonheur, c'est-à-dire le péché, les tentations, et les pénalités de cette vie qui pourraient nous être occasion de péché, nous ajoutons les trois dernières demandes : *Pardonnez-nous nos offenses,* etc. etc. (1).

En même temps que nous demandons dans le *Pater* tous les vrais biens, nous détestons le vrai mal, c'est-à-dire le péché. Car si on y fait bien attention, par les sept demandes de l'Oraison dominicale nous détestons virtuellement les sept péchés capitaux, qui sont les funestes racines de tous les autres ; en effet, en demandant *que le nom de Dieu soit sanctifié,* nous répétons la belle aspiration de saint Paul : *A Dieu seul honneur et gloire dans tous les siècles des siècles* (2), et nous étouffons en nous toute pensée d'*orgueil.* Avec le *désir du règne de Dieu,* qui est le bonheur céleste, nous méprisons les biens de la terre, et ainsi nous détestons tout sentiment d'*avarice.* En désirant *faire la volonté de Dieu* avec la perfection et l'empressement que mettent à l'accomplir les anges et les saints dans le ciel, nous repoussons toute *paresse* dans le service de notre divin Maître. En ne demandant que *le pain quotidien,* c'est-à-dire seulement ce qui est nécessaire pour soutenir notre corps, nous réprimons la *gourman-*

(1) S. Th., l. c.
(2) I Tim., I.

dise. En demandant à Dieu qu'il *nous pardonne comme nous pardonnons* nous-mêmes, nous étouffons en nous tout sentiment de haine et de *colère.* En suppliant de *ne pas être abandonnés dans les tentations,* c'est surtout la *luxure* que nous repoussons, car elle est la plus universelle de toutes les tentations, celle qui les renferme toutes. En priant enfin le Seigneur *qu'il nous délivre de tout mal,* nous faisons cette prière pour tous, comme dans les demandes précédentes nous avons *demandé* les vrais biens pour tous, et ainsi nous réprimons tout sentiment d'*envie.*

Nous ne terminerions jamais si nous voulions dire toutes les beautés, toutes les perfections que les saints Pères ont découvertes dans cette prière. Rappelons seulement que saint Cyprien l'appelle *l'abrégé de la doctrine qui nous est venue du ciel* (1), et Tertullien *l'abrégé de l'Évangile* (2) : maximes si admirables par leur plénitude et leur extension, que l'on dirait que ces Pères les ont trouvées dans les traditions apostoliques.

Quant à la supériorité de l'Oraison dominicale sur toutes les autres, voici ce que dit élégamment Tertullien : « Cette « prière a le singulier privilége de s'élever jusqu'au ciel, « pour recommander au Père ce que le Fils nous a en- « seigné (3). » Saint Cyprien dit encore : « Quelle prière « plus *vraie* pouvons-nous présenter au Père que celle « qui est sortie de la bouche du Fils, qui est la *Vérité* « même? » Et pour nous exciter davantage à recourir à Dieu à l'aide de cette prière, il ajoute : « Que le Père « reconnaisse les paroles de son Fils quand nous prions, « que les sentiments exprimés par ces divines paroles « soient aussi dans notre cœur. Et puisqu'il est notre « avocat près de son Père lorsque nous demandons mi-

(1) S. Cypr. ap. Nat. Alex. Theol., *de Oratione.*
(2) Tertull. ap. a Lapide : Matth., VI.
(3) Tertull. ap. Ducos : *Le Past. apost.*

« séricorde, employons les paroles de notre avocat. Puis-
« qu'il nous dit que nous obtiendrons de son Père tout ce
« que nous demanderons en son nom, combien plus sû-
« rement nous serons écoutés si nous nous servons de
« ses propres paroles (1). »

C'est pourquoi l'Église a donné en tous temps la préférence à cette prière sur toutes les autres. Non-seulement elle l'a recommandée plus qu'aucune autre aux fidèles, mais encore ce fut la seule qu'elle associait aux paroles de la consécration dans le sacrifice de la sainte Messe, quand, poursuivie par les persécutions, elle était obligée de le célébrer à la hâte (2). Et si maintenant ce n'est plus la seule, on peut dire cependant qu'elle est l'unique prière que le prêtre adresse à Dieu à haute voix au nom de tout le peuple, lorsque Jésus est descendu sur l'autel.

C'est donc avec raison que le Rosaire choisit le *Pater* pour sa prière fondamentale, et nous la fait répéter tant de fois. Voyons maintenant ce qu'est la Salutation angélique.

---

§ II

La Salutation angélique.

Si pour obtenir des grâces nous ne pouvons mieux faire, après nous être adressés à Dieu, que de prier Marie, ainsi, après l'Oraison dominicale, qui est la plus belle prière, n'y en a-t-il pas de meilleure pour recourir à Marie que la salutation de l'ange. C'est celle que l'Église préfère à toutes et qu'elle recommande avec le plus de soin à ses enfants, celle qu'elle place ordinairement dans ses prati-

(1) S. Cypr. ap. a Lapide, l. c.
(2) S. Greg. ap. Gavanto; *Rub. Miss.*, p. II, tit. 10.

ques pieuses et même dans ses offices (1), à la suite de l'Oraison dominicale.

Son origine même place cette prière au-dessus de toutes celles que nous pouvons adresser à Marie. Comme l'Oraison dominicale, sa première partie est toute divine, parce que ce fut par l'inspiration du Saint-Esprit que l'archange Gabriel et sainte Élisabeth saluèrent ainsi Marie. Quant à la seconde partie, elle a été composée par l'Église, il est vrai, mais avec l'assistance du divin Esprit qui l'anime, l'éclaire et la gouverne.

Considérée en elle-même, cette prière paraît également inspirée et divine. Comme le *Pater*, selon la magnifique expression de Tertullien, peut s'appeler *le bréviaire de l'Évangile*, ainsi l'*Ave Maria* peut s'intituler *le bréviaire de Marie*, puisqu'il contient en résumé à lui seul toutes ses incomparables grandeurs, toutes ses admirables prérogatives.

En nommant la Vierge *Marie*, nous la nommons la *Souveraine* par excellence, c'est-à-dire reine du ciel et de la terre; nous la nommons encore *l'Étoile* qui nous sert de phare au milieu de l'orageuse mer de ce monde; *l'Illuminée* plus qu'aucune autre intelligence; *l'Illuminatrice* qui nous apporte dans son divin Fils le vrai Soleil de justice, car c'est là tout ce que signifie le nom de *Marie* (2).

En l'appelant *Pleine de grâce*, nous la déclarons exempte en toute sa vie, non-seulement de toute faute, mais même de la plus légère imperfection; nous la reconnaissons la plus sainte de toutes les créatures, le canal qui, recevant les grâces de leur source même, qui est son Fils, les transmet incessamment à tous les hommes pour leur sanctification et leur salut (3).

(1) Par ordre de saint Pie V, Dominicain, qui approuva l'addition de ces paroles : *Nunc, et in hora mortis nostræ.* V. Gavanto, *Rubr. Brev. Rom.*, sect. V, c. II.

(2) V. Pallav. S. J., *Magnæ Deip. Vita*, c. VI.

(3) S. Thom. Opusc. *de Ang. salut.*

En ajoutant *le Seigneur est avec vous*, nous rappelons que l'Esprit-Saint fut toujours avec elle, comme avec son Épouse bien-aimée, comme dans le jardin de ses délices, dans un temple élevé par sa toute-puissance, et orné à plaisir avec la plus grande splendeur et la plus grande profusion de tous les dons et de toutes les vertus.

En la disant *bénie entre toutes les femmes*, nous la reconnaissons délivrée de la malédiction encourue par le péché de nos premiers parents, exempte par conséquent de la tache originelle, et immaculée dans sa conception; nous la déclarons *bénie entre toutes les femmes* par un privilége unique (1), comme fut *le béni* par nature entre tous les hommes, Jésus *le fruit de ses entrailles*.

En la nommant ensuite *Mère de Dieu*, nous rassemblons dans une seule parole toutes ses gloires, parce qu'en l'appelant ainsi, outre que nous la reconnaissons comme la plus pure des vierges (la plus pure de toutes les vierges pouvant seule devenir Mère de Dieu) (2), nous reconnaissons aussi en elle une grandeur et une dignité telles, que Dieu n'en pourrait créer une plus grande, car elle est en quelque sorte infinie (3); nous la proclamons incomparablement plus grande et plus sainte que tous les anges, les archanges et les séraphins, que tout l'ensemble des créatures, visibles ou invisibles, les plus saintes et les plus parfaites (4).

Avec la parole : *Je vous salue*, que nous disons en commençant cette prière, nous saluons Marie, nous nous réjouissons avec elle, nous la félicitons de toutes ses glorieuses et incomparables prérogatives. Quoi de plus doux pour un cœur qui l'aime !

Et c'est à cause de ses ineffables grandeurs que nous la prions, par les paroles suivantes, de nous obtenir de

(1) V. Bull. Pii IX *de Dogm. defin.*
(2) Isaïe, VII, 14. — S. Bern., Serm. 2 *sup. Missus est.*
(3) S. Thom., I. p., q. 25, a. 6.
(4) S. Joan. Chrys. *ap. Metaphrast.*

Dieu *toutes sortes de grâces* pour le temps et pour l'éternité. Nous disons *toutes sortes de grâces*, parce qu'en n'en déterminant aucune, nous les demandons toutes implicitement, comme toutes aussi nous les demandons expressément dans l'Oraison dominicale. C'est donc avec grande *sagesse* que le Rosaire nous fait réciter cette prière après le *Pater*, parce qu'ainsi nous demandons plus explicitement à Marie tous les vrais biens que nous avons déjà demandés, c'est-à-dire tout ce dont nous avons besoin pour la vie présente et pour la vie future.

Saint Bernard, ce grand saint, si dévot à Marie, nous dit, et avec de si tendres expressions, qu'elles ne pouvaient se trouver que dans son cœur aimant, combien la Salutation angélique est agréable à la sainte Vierge. « Te « saluer, dit-il, avec l'*Ave Maria*, est pour toi comme un « tendre baiser; autant de fois tu es saluée, autant de « baisers du reçois de ceux qui t'aiment (1). »

Si cette prière est aussi agréable à Marie, qui peut douter qu'elle soit efficace pour obtenir d'elle toutes sortes de grâces et de vrais biens? Mais, à cet égard, écoutons encore les saints, leur opinion est aussi consolante qu'elle est précieuse : « La Salutation angélique, dit saint Au- « gustin, est le gazophylacium où Dieu renferme ses tré- « sors, et d'où se distribuent aux hommes les biens du « ciel... Par elle un nombre innombrable de pécheurs ont « obtenu le pardon et se sont sauvés... En elle est la « source de vie pour l'Église; par elle les pécheurs sont « purifiés, les infirmes sont guéris, ceux qui ont soif « sont désaltérés, et les jardins de la science sont arro- « sés. » — « La Salutation angélique, dit saint Jérôme, est « l'arbre de vie qui ressuscite les morts, soutient les vivants « et guérit les malades. » — « Elle est, dit encore saint Ber- « nard, le manteau royal de Marie qui couvre les pécheurs

(1) S. Bern., d'après le P. Demora des Fr. Pr. *Gioiello del SS. Ros.*, p. III, c. XVI.

« et orne les justes. » — « Enfin, écrit le B. Alain de « la Roche (1), le ciel se réjouit, la terre s'étonne, Satan « fuit, l'enfer tremble, le monde paraît méprisable, le « cœur se fond dans un saint amour, la tiédeur dispa- « raît, la chair est domptée, la tristesse se dissipe, la fer- « veur s'accroît, le regret d'avoir offensé Dieu se réveille, « l'espérance grandit, l'esprit se dilate et l'amour devient « plus ardent quand je dis : *Ave Maria* (2). »

Avec quelle sagesse le Rosaire nous fait répéter si souvent cette salutation, cette belle prière à Marie! Il n'est que trop vrai que cette répétition semble fastidieuse à bien des chrétiens de nos temps; mais il n'en est ainsi que pour les cœurs de glace qui ignorent ce qu'est le saint amour, le véritable amour de Marie. Pour les cœurs dévoués à une si douce Mère, quel bonheur de s'entretenir avec elle, de répéter son nom chéri, d'imprimer mille baisers sur son aimable Cœur! Ainsi est-il doux aux anges et aux saints de *répéter continuellement et sans s'arrêter,* en leur langage ineffable, le beau cantique de la sainte Trinité : *Saint, saint, saint est le Seigneur Dieu tout-puissant* (3).

---

§ III

Mystères du Rosaire.

Pour avancer dans la voie du salut, la prière vocale ne suffit pas, la méditation est en quelque sorte nécessaire, non-seulement aux personnes religieuses, comme on le

(1) Nous donnons à ce grand dévot de Marie le titre de Bienheureux, parce que les écrivains le lui donnent communément, quoiqu'il ne soit pas encore reconnu tel par l'Église.

(2) V. S. Aug., S. Hieron., S. Bern. et Alan.

(3) Apoc., IV.

croit généralement, mais encore plus peut-être à celles qui vivent dans le monde, et qui ont un plus grand besoin de se prémunir contre les périls qu'on y rencontre. Il est impossible qu'on reste ferme dans l'observance des divins commandements, si l'on n'imprime pas dans son âme, si l'on n'enracine pas dans son cœur les vérités de la foi, puisqu'elles seules peuvent nous fortifier dans la rude guerre que nous avons continuellement à soutenir contre le démon, les mauvais exemples et nos passions déréglées. Or les vérités de la foi ne tombant pas sous les sens, comment pourront-elles s'imprimer dans notre esprit et dans notre cœur, si elles ne sont pas bien souvent et sérieusement méditées? C'est pourquoi nous voyons généralement dans le monde tant de corruption, de scandales et de péchés; aussi pouvons-nous dire avec le prophète Jérémie que « toute la terre est dans une grande désolation, parce que « personne ne médite en son cœur (1). »

Comment nos prières vocales pourront-elles être efficaces près de Dieu, si elles ne sont précédées ou suivies par quelque méditation? Et ce n'est que par la méditation que nous pouvons réveiller dans notre cœur les sentiments de dévotion et de ferveur qui doivent animer nos prières pour que le Seigneur les exauce. *C'est par la méditation que la ferveur s'allumera en moi* (2), disait le saint prophète David, et il n'y a personne qui puisse se promettre de réchauffer son cœur par un autre moyen.

Il faut observer que tous les sujets de méditation ne sont pas également bons à tout le monde, et que nous ne sommes pas tous également aptes à méditer toute vérité, comme le démontre la raison et le confirme l'expérience. La seule méditation qui convienne à tous, dont tous soient capables, et qui soit en même temps la plus utile, est celle des mystères de la Vie, la Passion, la Mort et la Résur-

(1) Jerem., XII, 2.
(2) Ps. XXXVIII, 4.

rection de notre divin Rédempteur et de sa sainte Mère, que l'on ne peut séparer ; car les joies, les douleurs, les gloires de Marie sont les joies, les douleurs, les gloires de son Fils. Cette méditation est la plus recommandée par tous les saints à toute espèce de personnes.

C'est donc avec une grande *sagesse* que le Rosaire unit en lui la prière vocale et l'oraison mentale, et propose pour celle-ci les mystères dont nous avons parlé, choisissant encore parmi eux les plus connus et ceux qui peuvent faire le plus d'impression et sont généralement les plus faciles à méditer. C'est de cette manière que le Rosaire obtient de ses associés, de ceux même qui ne savent pas ce que c'est que la méditation, et ne s'y livreraient jamais, qu'ils méditent heureusement chaque jour, sur les sujets les plus intéressants, et avec un grand profit pour leur âme.

Mais c'est encore pour une autre raison de grande *sagesse* que le Rosaire nous propose ses mystères à méditer : c'est pour nous faire accomplir entièrement toutes les conditions que doit avoir notre prière pour devenir aussi efficace que possible, et obtenir tout ce que nous demandons à Dieu. Afin que nos prières aient autant qu'il est en elles la vertu de mériter, elles doivent, comme nous l'apprend l'angélique saint Thomas, après l'apôtre saint Paul (1), outre l'élévation de l'esprit à Dieu, qui s'appelle proprement *oraison*, et la demande de ce que nous désirons, qui s'appelle *pétition*, renfermer encore jusqu'à un certain point *l'action de grâces* et *la supplication*. Nous devons rendre grâce à Dieu des bienfaits dont il nous a comblés par la médiation de son divin Fils, *en qui tout nous a été donné* (2), parce que la reconnaissance est non-seulement un devoir, mais encore un moyen très-efficace d'obtenir de nouvelles grâces ; nous devons aussi

(1) S. Thom., II, 2, q. 83.
(2) Ad Rom., VIII, 32.

supplier, c'est-à-dire conjurer Dieu, par ce qu'il y a de plus grand, de nous accorder ce que nous demandons, l'invoquant en particulier par le nom et les mérites de son divin Fils; c'est ainsi que l'Église, conformément à l'avis de l'apôtre saint Paul (1), se souvient tous les jours à la Messe que c'est une chose *juste et obligatoire pour nous de remercier le Seigneur continuellement et en tous lieux*, et termine toutes ses prières par cette supplication: *Par Jésus-Christ Notre-Seigneur*, etc. C'est plus particulièrement encore dans les litanies, qu'elle a coutume de réciter dans les plus grands besoins, que l'Église s'adresse à Jésus-Christ lui-même, et le prie de lui accorder tout ce qu'elle lui demande, par son avénement, par sa naissance, sa passion, sa mort, sa résurrection, son ascension, et par la descente du Saint-Esprit.

Enfin, comme la première action de grâces que nous puissions rendre à Dieu pour les immenses bienfaits qu'il nous a accordés par l'intervention de son divin Fils, est d'en célébrer éternellement la mémoire, et comme le souvenir le plus propre à attendrir le bon Dieu et à le porter à exaucer nos prières, est de lui offrir tout ce que ce Fils bien-aimé a fait et souffert pour nous, il est évident que le Rosaire, par la méditation des mystères, nous fait rendre à Dieu, de la manière la plus explicite, la plus parfaite *action de grâces*, et met en même temps sur nos lèvres la *supplication* la plus touchante et la plus propre à porter le Seigneur à nous secourir et à nous aider.

Il faut donc conclure que le Rosaire est encore, au point de vue des mystères, une prière de la plus haute *sagesse*.

(1) Ad Coloss., III, 17.

§ IV

L'esprit du Rosaire.

Si la *sagesse* du Rosaire se montre éminemment grande dans toutes les parties qui le composent, elle apparaît aussi souverainement grande dans son *esprit*, c'est-à-dire dans son but final, dans son intention dernière; car si on réfléchit bien, tout tend à faire des associés de vrais et fervents chrétiens, ce qui veut dire de véritables et dévoués serviteurs de Jésus-Christ.

Qu'est-ce en effet qu'un fervent chrétien? C'est un serviteur de Jésus-Christ qui, tenant toujours les yeux fixés sur son divin Rédempteur, son Père, son maître, son chef et son ami, repasse dans son âme les mystères de la vie, de la passion, de la mort et de la résurrection de cet adorable Sauveur, s'applique à le mieux connaître au moyen d'une foi plus vive, à l'aimer de tout son cœur, à imiter sa charité et toutes ses vertus, afin que sa conduite devienne entièrement conforme aux divins enseignements de son maître; c'est là l'idée que nous donnent d'un chrétien fervent les saints apôtres Pierre et Paul dans leurs lettres. « Soyez saints, écrivait saint Pierre aux premiers « fidèles, dans tout le cours de votre vie, comme Celui qui « vous a appelés est saint... sachant que ce n'est point « par des objets corruptibles, comme l'or et l'argent, que « vous avez été rachetés..... mais par le précieux sang de « Jésus-Christ, l'agneau pur et sans tache... Par lui vous « croyez en Dieu qui l'a ressuscité et l'a élevé en gloire, « afin que votre foi et votre espérance soient en Dieu.. « Rendez vos âmes chastes par une obéissance toute fra- « ternelle, vous appliquant à vous aimer les uns les « autres d'un cœur simple et sans défiance (1). » Et l'a-

(1) Petr., I.

pôtre saint Paul aussi écrivait aux premiers chrétiens : « Puisque nous sommes environnés d'une si grande nuée « de témoins, dégageons-nous de tout ce qui nous appe- « santit et des liens du péché, et courons par la patience « dans la carrière qui nous est ouverte, regardant Jésus, « l'auteur et le consommateur de la foi, qui, au lieu de « la félicité dont il pouvait jouir, a souffert sur la croix « en méprisant la honte et l'ignominie, Jésus qui est « maintenant assis à la droite du trône de Dieu. Pensez « donc en vous-mêmes à Celui qui a souffert de si grandes « contradictions de la part des pécheurs soulevés contre « lui, afin que vous ne vous découragiez point, et que « vous ne tombiez pas dans l'abattement (1). »

Or, le Rosaire est admirablement propre à former de tous ses associés des chrétiens fervents, car nous voyons qu'il leur met Jésus continuellement sous les yeux, et le leur fait contempler selon la recommandation des apôtres que nous avons cités. En même temps, au moyen de l'Oraison dominicale, il excite et dirige leurs désirs et leurs affections selon la doctrine et l'*esprit* du divin Rédempteur. Et pourquoi? Dans le but sublime et bien manifeste d'obtenir qu'ils soient tous saints comme Lui, de réveiller dans leurs cœurs la foi la plus vive, l'espérance la plus ferme, la reconnaissance la plus affectueuse et le plus ardent amour pour Jésus-Christ, de les porter à l'imiter comme de vrais serviteurs, de véritables et dévoués amis, et par là leur faire mener une vie qui soit comme la continuation de la vie qu'il a menée sur la terre, afin qu'ils puissent dire comme saint Paul et les fervents chrétiens de son temps : « Nous tous qui contemplons (dans les « mystères de Jésus-Christ) la gloire du Seigneur (qui « en eux se manifeste si admirablement), nous sommes « transformés en sa ressemblance de clarté en clarté (de « vertu en vertu), comme par l'*Esprit* du Seigneur (2). »

(1) Ad Hæbr., xii. — (2) II ad Cor., iii, 18.

Et pourquoi le Rosaire n'obtiendrait-il pas souvent et véritablement tous ces merveilleux effets dans ses associés? Si la simple vue d'une image tant soit peu expressive de Jésus-Christ, qui nous le représente ou à la crèche, ou au jardin des Olives, ou attaché à la colonne, ou expirant sur la croix, peut réveiller dans un cœur qui n'est même chrétien qu'à demi les plus vifs sentiments de piété filiale, et y produire même les plus fermes résolutions de plaire à Dieu en toute chose, quels admirables effets ne produira pas dans ce cœur la récitation du Rosaire, qui fait contempler un à un et longuement les plus touchants mystères de la vie, de la passion et de la mort du divin Rédempteur! Eh quoi! peut-il rester indifférent et irrésolu, le soldat qui a du cœur, lorsqu'il voit son chef l'inviter au combat pour le conduire à la victoire? Un enfant bien né sera-t-il sourd à la voix de son père qui l'engage à le suivre pour atteindre le bonheur? Un cœur véritablement épris restera-t-il indifférent en voyant l'objet de toute sa tendresse lui donner les plus vifs témoignages d'amour? Et si cela est impossible, se pourra-t-il qu'un associé du Rosaire reste insensible, irrésolu, lorsqu'il a constamment sous les yeux de son esprit son grand Capitaine, son Père plein d'amour, Jésus, son ami le plus tendre et le plus vrai, qui l'invite, l'anime, le sollicite et le fortifie par ses exemples, par ses souffrances, par sa gloire, à le suivre et à correspondre à son amour? Or si cela est impossible, ne voyez-vous pas que la *sagesse* du Rosaire est en réalité très-grande dans son *esprit*, dans la fin qu'il se propose, et dans les moyens qu'il emploie pour l'atteindre?

§ V

La Médiatrice du Rosaire.

Comme Jésus n'a voulu venir au monde que par Marie, comme après sa naissance il n'a voulu se montrer aux bergers et aux Mages, qui furent les prémices de son Église, qu'avec Marie; de même, selon que le remarquent les saints Pères, il ne vient ordinairement dans un cœur que par Marie, et ne se laisse trouver spirituellement qu'avec Marie et par Marie.

Cela signifie que si nous voulons sérieusement bien connaître Jésus-Christ, et le suivre comme de bons chrétiens et de fidèles serviteurs, si nous désirons trouver grâce auprès de lui, nous devons nous efforcer d'être de véritables serviteurs de Marie, nous devons recourir à elle, puisqu'elle est *la Mère de la connaissance* de Jésus-Christ, *de la sainte espérance et du bel amour* (1). Marie est notre médiatrice auprès de lui, comme il est notre médiateur auprès de son Père; Marie peut dire en vérité avec les paroles mêmes de la divine Sagesse : *Celui qui me trouve trouvera la vie,* qui est Jésus, *et avec lui il trouvera son salut* (2).

Oh! qu'elle est donc grande, même sous ce point de vue, la *sagesse* du Rosaire! Dans le but de nous rendre chrétiens fervents, véritables amis et serviteurs de Jésus-Christ, il n'omet rien pour réveiller dans nos cœurs la plus vraie et la plus tendre dévotion à Marie. C'est dans cette pensée qu'il nous fait répéter si souvent la Salutation angélique, cette prière qui nous rappelle les grandeurs incomparables et les priviléges de Marie; il est impossible que notre cœur ne sente pour elle les plus tendres senti-

(1) Eccli., XXIV, 24.
(2) Prov., VIII, 35.

ments et ne soit rempli de joie et d'amour. C'est aussi pour nous faire croître de plus en plus dans la dévotion à Marie que parmi les mystères de la vie de son Fils offerts à notre méditation, le Rosaire choisit de préférence ceux où la sainte Vierge a eu le plus de part, ou ceux qui la concernent spécialement; c'est pourquoi nous prenons part à ses joies, nous compatissons à ses douleurs, nous nous associons à ses gloires ; et ainsi s'excitent en nous les plus vifs transports de regret et d'amour. Oh! avec quelle tendresse et quel empressement elle nous admettra, nous qui l'aurons si souvent saluée, parmi ses plus chers amis et serviteurs! Comme nous ferons, soutenus par elle, de nouveaux progrès dans l'amour de son divin Fils!

Et c'est parce que la principale dévotion envers Jésus et Marie consiste à imiter leurs vertus, qu'on remarque avec quelle *sagesse* le Rosaire nous propose spécialement à méditer les mystères dans lesquels Marie a eu quelque part. Jésus étant Dieu, notre lâcheté aurait pu trouver dans sa sainteté infinie un prétexte pour ne pas l'imiter ; mais le Rosaire, à côté de Jésus, nous montre constamment Marie simple créature, qui reproduit exactement en elle les vertus de son divin Fils, et nous répète constamment bien mieux encore que saint Paul : *Mes chers enfants, soyez mes imitateurs, comme je le suis de Jésus* (1), semblable à l'aigle qui stimule le vol de ses petits. Et comme il n'y a point de cœur qui puisse résister à une si douce invitation, qui peut douter que le Rosaire ne finisse par conduire à Marie ceux qui le pratiquent fidèlement, et avec l'aide de Marie *par former Jésus dans leur cœur* (2), c'est-à-dire qu'il fera de tous les fidèles associés autant de véritables imitateurs de Jésus-Christ, autant de fervents chrétiens.

Comme Marie est la médiatrice et le canal de toutes les

(1) I ad Cor., IV, 16.
(2) Ad Galat., IV, 19.

grâces que nous pouvons espérer de Dieu, puisque Dieu lui-même, comme le remarque saint Bernard, a remis toute chose entre les mains de Marie pour nous obliger à l'aimer, nous voyons que le Rosaire, après nous avoir fait demander toutes sortes de biens dans l'Oraison dominicale, nous fait recourir dix fois à Marie, pour que nous puissions les obtenir par la Salutation angélique. A ce sujet il nous faut encore admirer la sagesse du Rosaire. Il peut sembler de prime abord assez peu conforme à la raison que pour une fois que l'on s'adresse à Dieu on intercède dix fois auprès de Marie; mais, si l'on réfléchit bien, est-il rien de plus naturel et de plus raisonnable? Quand on veut obtenir une grâce de son souverain, et que l'on est assuré qu'il ne l'accordera qu'à la médiation de sa mère, ne doit-on pas, après avoir remis sa supplique au fils, chercher à obtenir et à mériter la bienveillance de la mère?

Grande est donc la *sagesse* du Rosaire au point de vue de sa *médiatrice*, puisqu'il est impossible qu'il n'obtienne pas par elle la fin qu'il se propose, savoir de faire de ses associés autant de fervents chrétiens. Il ne peut manquer de réussir, puisqu'il puise à la source toujours ouverte et toujours inépuisable des grâces et des faveurs.

---

§ VI

Les nombres du Rosaire.

Les nombres du Rosaire doivent eux-mêmes attirer notre attention. Venus du ciel, comme nous le verrons, ils ont une grande importance, et on découvre en eux plusieurs significations mystiques. Elles pourront peut-être paraître ridicules à ces esprits terrestres qui ne savent apprécier que la terre; mais elles ont une *sagesse* toute céleste pour les âmes bien nées qui portent en elles-

mêmes ce pieux sentiment que saint Paul appelle *le sens de Jésus-Christ* (1). Pour ne pas nous étendre trop longtemps, nous nous bornerons à présenter quelques observations qui, nous l'espérons, ne déplairont pas à nos lecteurs.

Disons d'abord que le Rosaire dans ses trois parties rappelle très-ingénieusement, on peut même dire renouvelle continuellement dans l'Église la triple offrande que les mages, ces prémices des croyants, présentèrent devant la crèche à Jésus et à Marie. En effet, ne leur offrons-nous pas de l'*encens* précieux, en méditant dans la première partie leur vie, suave et délicieux parfum de prières, de sacrifice et de sainteté? Nous leur offrons aussi une *myrrhe* d'un grand prix, en nous rappelant dans la seconde leur passion, amer bouquet de travaux, d'afflictions et de douleurs. Enfin n'est-ce pas *l'or* très-pur du paradis que nous leur présentons, en méditant dans la troisième leurs gloires incomparables et leur triomphe?

Les dix *Ave Maria* qui, dans le Rosaire, suivant le *Pater*, nous apprennent que si nous voulons obtenir quelque grâce de Dieu, nous devons recourir à Marie sans jamais nous lasser, et nous disent aussi que tout acte de dévotion, toute prière à Jésus ou à Marie, doit être accompagné du son mystique de la harpe à dix cordes dont parle le prophète David dans ses psaumes (2), c'est-à-dire, comme l'expliquent les Pères de l'Église, de l'observation des dix commandements, ou du désir sincère de les observer.

Mais une autre signification de la plus haute importance est contenue dans les dizaines du Rosaire : nous voulons parler des dix drachmes de la femme de l'Évangile, dans lesquels saint Grégoire le Grand trouva symbolysés les neuf chœurs des anges et le genre humain déjà perdu par le péché (3). Oui, le Rosaire avec ses di-

(1) I Cor.. II, 16. — (2) Ps. XCI, 4. — (3) Hom. XXIII in Ev.

zaines nous rappelle que, par les mystères de notre rédemption, nous avons été faits semblables aux anges ; qu'en le récitant comme nous devons, nous nous unissons aux anges pour louer Marie, et que nous deviendrons des anges par l'innocence et par la pureté de nos mœurs ; qu'enfin en persévérant dans cette dévotion, nous serons un jour dans le ciel associés aux anges dans la béatitude éternelle.

Quant aux quinze dizaines qui composent le Rosaire, nous observerons qu'elles se trouvent assez bien représentées dans les quinze degrés par lesquels, dans la loi antique, on montait au temple de Jérusalem, et qui étaient le symbole des degrés des vertus par lesquels on monte à Dieu, comme dit le Psalmiste : *Qui montera à la montagne de Dieu?... Celui qui est innocent et pur de cœur* (1). Le Rosaire bien récité est, comme nous le verrons, une échelle de quinze degrés apportée du ciel par la Vierge sainte, par laquelle les fidèles croissent continuellement en charité, *vont de vertu en vertu jusqu'à la vision divine sur la montagne sainte* (2). Aussi le souverain pontife Urbain VIII appelle-t-il le Rosaire *l'augmentation des chrétiens*, et a-t-on toujours jugé aussi ingénieux que vrai l'anagramme suivant : *Rosarium Mariæ, Ærarium amoris,* parce qu'à tout point de vue le Rosaire de Marie est un trésor de charité.

Nous ferons encore observer avec un grave auteur (3) que le Rosaire, un et triple en même temps, nous rappelle l'unité et la trinité de Dieu, en qui nous avons l'existence, le mouvement de la vie ; que ses trois parties nous rappellent aussi la triple virginité de la Mère de Dieu, que nous invoquons comme vierge avant l'enfantement, pendant l'enfantement et après l'enfantement ; que le nombre des cinquante *Ave Maria* de chacune de ses trois parties,

(1) Ps. XXIII.
(2) Ps. LXXXIII.
(3) Quarti, *De Processionibus.*

pareil au nombre du *jubilé* séculaire (1), qui veut dire *rémission*, nous dit de quelle manière le Rosaire, comme un triple jubilé, nous délivre des péchés, de leur peine et des misères de cette vie. Enfin, les cent cinquante *Ave Maria*, unis ensemble, nous rappellent les cent cinquante jours après lesquels les eaux du déluge commencèrent à diminuer (2), parce que par le Rosaire les fléaux de Dieu sont détournés, nous sommes délivrés des eaux de la tribulation, et l'arc-en-ciel apparaît.

Concluons enfin par ces paroles du grand archevêque et cardinal saint Charles Borromée sur le sens mystique du Rosaire : « Quant à ses parties, dit-il, les cinq *Pater* si-« gnifient les cinq plaies; les dix *Ave Maria* les dix com-« mandements de Dieu; le nombre de cinquante Ave Ma-« ria se rapporte à l'année du jubilé, qui signifie dans « l'Écriture rémission des péchés. Quiconque avec ce « nombre de prières supplie Notre-Seigneur Jésus-Christ « et salue sa sainte Mère, demande que Dieu, par la pas-« sion de Jésus-Christ et par les mérites et l'intercession « de sa Mère, lui accorde la pleine rémission et le pardon « de tous ses péchés, et lui donne le secours pour accom-« plir avec courage les divins commandements (3). »

---

§ VII

Les noms du Rosaire.

Les noms mêmes du Rosaire méritent une attention toute particulière. Nous ne ferons ici que les indiquer. Cette dévotion ne s'appela pas toujours *Rosaire*, mais

(1) Levit., xxv, 8.
(2) Gen., viii, 3.
(3) *Acta Eccl. Mediol.*, p. 7. *Litt. Pastor.*

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

elle a eu et a encore d'autres noms. Dans le commencement de son institution, autant que nous pouvons le savoir, on ne la nomma pas autrement que *Pater noster*, et c'est encore de ce nom que l'on se sert en Angleterre, en Flandre et dans quelques autres lieux, pour désigner le chapelet ou couronne matérielle dont on fait usage pour le réciter (1). Ce nom, de prime abord, peut paraître peu convenable; mais, en réfléchissant bien, on comprend qu'il a été appliqué avec une grande *philosophie* et *sagesse*, parce que tout le reste du Rosaire tend à obtenir du Seigneur ce qu'on lui demande dans le *Pater;* c'est pour cela que nous rappelons et offrons successivement un des principaux mystères de notre divin Rédempteur, et que nous recourons à Marie avec dix Salutations angéliques. On peut donc dire que le Pater est la supplique ou requête que l'on présente; le mystère est la coupe d'or sur laquelle on la présente, et les *Ave Maria* sont les roses qui l'ornent, l'embellissent, et lui font exhaler les plus suaves parfums.

On appelle aussi cette prière *le Psautier de Marie*, parce que, de même que le Psautier de David contient cent cinquante Psaumes, le Rosaire est composé de cent cinquante *Ave Maria*. On pourrait même ajouter que cette dénomination lui convient, parce que, comme le Psautier de David est la louange et la prière ordinaire que l'Église présente à Dieu, ainsi le Rosaire est la louange et la prière qu'elle offre de préférence à Marie; l'un est l'abrégé de l'Ancien Testament, l'autre du *Nouveau*. Aussi, toutes les personnes qui prennent en main leur Rosaire pour le réciter, pourraient dire comme le Psalmiste : *Deus canticum novum cantabo tibi, in psalterio decachordo psallam tibi* (2).

(1) V. *Observ. sur la Règle du tiers ordre de Saint Dominique*, imprimé à Rome en 1836, p. 23.

(2) Ps. CXLIII, 9.

Cette dévotion fut aussi appelée et s'appelle encore *Couronne* ou Chapelet (1); guirlande fleurie de laquelle Marie aime à être couronnée par ceux qui lui sont dévoués; véritable symbole de cette couronne d'or dont Moïse, par ordre de Dieu, ornait l'arche d'alliance (2), qui était tout à la fois la figure de Marie et de l'Église. Il est certain que le Rosaire, comme le dit Marie elle-même, est *l'hommage qui lui est le plus agréable*, et qu'il est *la gloire de l'Église*, comme l'a dit le souverain pontife Jules III (3).

Généralement cependant le *Rosaire* est le seul nom que depuis plusieurs siècles, les souverains Pontifes dans leurs constitutions, et l'Église dans sa liturgie, donnent à cette dévotion. La raison de cette dénomination nous est donnée par le grand interprète des livres saints, Cornélius a Lapide, de la Compagnie de Jésus, commentant ces paroles de la Sagesse : *Claudite me divini fructus, et quasi Rosa plantata super rivos aquarum fructificate.* « Tout « ce passage de l'Écriture, dit-il, peut s'appliquer au Ro- « saire de la bienheureuse Vierge Marie, comme à la Mère « de l'éternelle Sagesse; parce qu'autant de fois nous ré- « pétons la Salutation angélique, autant de roses mystiques « nous offrons à Marie pour lui en faire une belle *cou- « ronne :* c'est donc de ces Roses que le *Rosaire* a pris « son nom (4). » Remarquons que les paroles de l'Ecclésiastique que nous avons citées, ont été appliquées au Rosaire par l'Église elle-même dans l'office de sa fête, accordé, vers le milieu du siècle dernier, à l'ordre des Dominicains. Elle est bien belle aussi, l'observation que fait le même auteur sur ces autres paroles de l'Ecclésiastique : *Quasi plantatio Rosæ in Jericho.* « La Rose, dit-il,

(1) Remarquons cependant que lorsqu'on dit *couronne* ou chapelet, on veut plutôt parler de la troisième partie que du Rosaire entier. V. *Bullar. O. P. in indice V. corona.*

(2) Exodi, XXV, 2.

(3) V. Venturini, *Éloge du Rosaire*, disc. XIX.

(4) Sup. Eccli., XXXIX, 17.

« nous exprime très-bien la beauté de Marie, et le suave « parfum que répandent sa grâce et sa majesté, unies à la « pureté de sa vie, à l'ardeur de sa charité, à la douceur « de sa nature... C'est pourquoi les fidèles l'honorent « comme la Rose céleste dans le *Rosaire* ou *Chapelet*, « répétant avec lui cent cinquante fois la Salutation an- « gélique (1). »

On peut dire encore que le nom de Rosaire convient parfaitement à cette prière, parce qu'il se trouve très-bien symbolisé dans cette délicate *couleur de rose*, que les livres saints relèvent avec intention et qui embellissait le *visage* de la reine Esther quand elle se présenta à Assuérus pour obtenir la révocation du fatal décret contre son peuple (2). L'Église, ainsi qu'une autre Esther, se présente au Seigneur embellie par les roses du Rosaire, afin de toucher son cœur, et d'obtenir les grâces qu'elle lui demande.

Ajoutons enfin que le *Rosaire* est comme un *Rosier* fleuri et tout embaumé de la bonne odeur de la Rose mystique, Marie, en qui les chrétiens fidèles trouvent, en cette vallée de larmes, force et consolation (3).

(1) Sup. Eccl., XXIV. — « Parmi les mille et mille magnifiques fleurs « dont la terre s'orne gracieusement, dit un charmant auteur, la rose, « cette reine vêtue de pourpre, est la première. Belles sont l'amarante, « le camélia, le lis et la violette; mais plus belle encore est la rose, qui, « par la suavité de son parfum, la vivacité de ses couleurs, fut et sera « toujours la reine des fleurs. Eh bien, ô lecteur chrétien! ce qu'est la « rose parmi les fleurs, le Rosaire l'est aussi entre les dévotions pres- « crites en l'honneur de Marie.... Il est la dévotion des dévotions. C'est « une jolie guirlande entrelacée de mystiques roses recueillies dans le « champ de l'Église, embaumée de célestes parfums et chère au cœur de « Marie. Heureux les peuples, heureuses les familles qui pratiquent cette « dévotion, la plus belle de toutes. » V. *le Periodique Bolonais, Lectures du Dimanche*, première année, p. 44.

(2) Esther, XV, 8.

(3) « Le mot *Rosario*, dit encore le très-dévot P. Rossignoli, de la « Compagnie de Jésus, indiquant un petit buisson d'épines et de fleurs, « exprime à merveille les mystères de joie et de gloire entrelacés avec « ceux de douleur et de souffrance, et nous offre la belle réflexion que, « des épines de la vie présente nous passerons aux fleurs de la vie bien-

§ VIII

Les chaînes du Rosaire.

Du nom de cette dévotion, on nomme *Rosaire* ou *Chapelet* les perles ou petits globules enfilés que nous appelons *chaînes*, et dont on se sert pour compter les *Pater* et les *Ave Maria* que l'on doit réciter. Le Rosaire doit être de quinze dizaines, et le Chapelet de cinq. Il n'y a pas longtemps que, pour dire cette prière, on fait usage de certains anneaux que l'on fait tourner avec le pouce sur l'index pour compter les dix perles qui se trouvent à leur surface. Les chapelets anneaux ont été inventés par la nécessité (1); s'en servir hors de ce cas serait un pur respect humain; il n'est donc pas probable qu'ils soient jamais approuvés par l'Église. Le fait est qu'elle bénit les Rosaires formés en chaînes lors même qu'ils ne sont que de cinq dizaines; mais, quant aux anneaux, la sacrée congrégation des Rites ayant été consultée pour savoir si on pouvait *les bénir et les indulgencier*, répondit négativement par ordre du souverain Pontife

« heureuse.... Comme la rose, aimée pour sa beauté et son parfum, de-
« vient un excellent remède, ainsi le Rosaire donne non-seulement joie
« et force aux âmes avec la beauté et la suavité de ses mystères et de
« ses prières, mais il les guérit encore des infirmités spirituelles, les
« purifie des affections terrestres, et leur rend peu à peu la santé avec
« autant d'efficacité que de douceur.

« La sainte Vierge désire vivement que nous couronnions nos têtes avec
« les roses de son Rosaire, en occupant notre esprit à méditer les divins
« mystères; que nous en ornions notre poitrine, en gravant cette dévo-
« tion dans notre cœur; que nous la pratiquions et que nous la répan-
« dions parmi les autres en les invitant, par nos paroles et nos exemples,
« à l'embrasser; et qu'enfin nous ne cessions jamais de lui offrir une aussi
« belle *couronne*. » (*La Piété respectueuse, Fête du saint Rosaire.*)

(1) « Le chapelet *anneau* fut inventé en France à la fin du siècle der-
« nier, sous la *Terreur*, pour satisfaire à la dévotion des fidèles sans les
« exposer aux périls qui alors menaçaient ceux qui auraient été décou-
« verts récitant le Rosaire. » (Guillois, *Explication du Catéchisme*, t. IV.)

Grégoire XVI (1). La raison alléguée plus haut peut avoir été un motif pour faire prendre cette décision, mais la raison suivante n'y a peut-être pas été étrangère : les chaînes contiennent de mystiques significations que n'ont pas les anneaux. Oui, même les chaînes, avec leurs perles ou grains, sont pleines, dans leur sens mystique, de céleste *sagesse*. Comme le fait observer un grave auteur, « les « *Ave Maria* répétés avec une véritable dévotion sont au- « tant de pierres assez fortes pour abattre la statue de « Nabuchodonosor, c'est-à-dire l'orgueil de Lucifer... Dieu, « qui renversa autrefois avec une fronde et une pierre le « géant Goliath, peut bien, avec les perles du Rosaire, « renverser le démon si on les dirige contre son front or- « gueilleux avec un vrai sentiment de piété; ce sont bien « les pierres desquelles Dieu fait sortir continuellement de « véritables enfants d'Abraham (2). »

Ajoutons aussi que les chaînes du Rosaire nous disent la part que dut avoir cette prière dans la formation de cette grande chaîne vue par saint Jean dans son Apocalypse (3), avec laquelle un ange, — qui peut bien être la figure de saint Dominique, premier prédicateur du Rosaire (4), — enchaîna dans les abîmes *le dragon, serpent antique*, qui n'est autre que *satan*, le grand ennemi de la sainte Vierge. Il est certain que le Rosaire fut appelé par Adrien VI *le fouet du démon* (5), et que plusieurs possédés furent délivrés, en leur mettant au cou un Rosaire bénit.

Observons encore que ces chaînes nous rappellent très-bien ce *collier* que le Seigneur, dans les livres saints, promet à son Épouse, sa sainte Église, lorsqu'il lui dit : *Je te donnerai des chaînes d'or entrelacées d'argent* (6). Oh !

(1) V. Gury, *Comp. Theol. Mor.*, tome II. Lugd., 1857.
(2) Marcantius, Opusc. *De variis celeb. B. M. V.*, lect. XII et XIII.
(3) Apoc., XXI, 1.
(4) V. Liran. dans l'*Apoc.*, I, c.
(5) Venturini, *Eloge du Rosaire.*
(6) Cant., I, 10. V. Martini.

quel or précieux que les mystères et les *Pater noster !* quel argent épuré que les *Ave Maria !* Aussi l'Église considère-t-elle le Rosaire comme un très-précieux collier à trois rangs qui la pare et l'embellit, et invite-t-elle chaque année les fidèles à se réjouir avec elle pour un si grand don et à en remercier le Seigneur avec les plus ardentes actions de grâces et les plus solennelles démonstrations. Elle prouve le prix qu'elle y attache, soit en l'enrichissant d'indulgences ou de priviléges, soit en prohibant, par un décret formel, inscrit à perpétuité dans l'index même des livres proscrits, « toute espèce de Rosaire, déjà inventé « ou à inventer, sans l'approbation du Saint-Siége, par le- « quel on ferait tomber en désuétude l'ancien Rosaire con- « sacré à Dieu et à la sainte Vierge (1). » Chez beaucoup de peuples catholiques, on a l'habitude de porter le Rosaire au cou. Saint François de Sales conseille de le porter toujours sur soi, et l'Église désire tellement que ce conseil soit suivi, qu'elle accorde, comme nous le verrons, à ceux qui le portent, de très-nombreuses indulgences pour chaque jour.

Mais, pour connaître encore mieux l'importance que donne l'Église à ces Rosaires matériels, il faut considérer la formule de bénédiction qu'elle récite sur eux. Elle prie le Seigneur en ces termes : « De les bénir et de les sancti- « fier, afin que quiconque en portera quelqu'un sur soi, « ou le tiendra dans sa maison avec le respect qui lui est « dû, et qui s'en servira pour réciter dévotement le saint « Rosaire en méditant les mystères, soit animé pendant « sa vie d'une dévotion persévérante... soit délivré tou- « jours et en tous lieux de tout ennemi visible ou invi- « sible, et à sa mort mérite d'être présenté, plein de « bonnes œuvres, à la divine Majesté par la bienheureuse « Vierge Marie (2). » D'où il résulte, comme nous le lisons

(1) V. *Décret des liv. prohib.*, § IV, n° 8.
(2) V. dans la p. 5, *Bénéd. du Ros.*

dans l'histoire, que le Rosaire bénit attire sur ceux qui le portent avec dévotion les plus extraordinaires et même les plus miraculeuses grâces (1).

§ IX

Les roses et les cierges du Rosaire.

Il nous reste à parler des roses et des cierges du Rosaire, qui, s'ils n'appartiennent pas à la dévotion même, se bénissent et s'emploient en souvenir et en l'honneur d'elle. Nous parlerons d'abord de l'usage qu'on en fait et de leur vertu; nous montrerons ensuite la haute *sagesse* que contiennent leurs significations mystiques. Et comme leur vertu vient surtout de la bénédiction que leur donne l'Église, nous citerons les quelques formules dont elle se sert pour les bénir.

Pour la bénédiction des roses, le prêtre dit : « Seigneur, « bénissez ces roses que nous vous présentons en action « de grâces (2), avec dévotion et respect pour la bienheu- « reuse et toujours vierge Marie et de son Rosaire... afin « que celui qui en usera dans la maladie obtienne la santé, « et que les démons et leurs ministres s'enfuient trem- « blants des maisons où elles seront portées, et qu'ils « n'osent plus inquiéter vos serviteurs. Par Jésus-Christ « Notre-Seigneur, etc. (3). »

Dans la bénédiction des cierges (sur lesquels on a l'habitude de peindre une image de Marie), le prêtre dit : « Seigneur Jésus-Christ... par l'intercession de la Vierge

(1) V. Demora, op. cit., p. 8, c. v.

(2) Il semble que l'Église veuille ici remercier Dieu du don reçu dans le saint Rosaire.

(3) V. p. 5, *Bened. Rosarum.*

« Marie votre mère, et par les quinze mystères de son « Rosaire, donnez votre bénédiction à ces cierges et chan- « delles... afin que, de même qu'ils sont allumés du feu « visible et dissipent les ténèbres de la nuit, ainsi nos « cœurs, éclairés par le feu et la lumière invisible de l'Es- « prit-Saint, soient délivrés de l'aveuglement du vice, et « qu'avec les yeux de notre esprit, bien purifiés, nous « puissions toujours connaître ce qui vous plaira et ce qui « peut faire du bien à notre âme ; afin qu'après les téné- « breux périls de cette vie, nous puissions arriver à la « grande lumière qui ne finira jamais (1). »

De là vient que les fidèles ont l'habitude de se procurer quelques roses bénites, qu'ils font ensuite bien dessécher, qu'ils gardent pieusement, comme étant aussi puissantes contre le démon que le foie du poisson de Tobie; puis, en cas de maladie, on en pile quelques feuilles que l'on boit dans un peu d'eau, avec un véritable esprit de foi, et l'on a bien souvent obtenu des miracles par cette pieuse pratique (2).

De là vient également, pour les cierges bénits, que les bons chrétiens, et surtout ceux qui font partie de la confrérie du Rosaire, se procurent un cierge bénit et le conservent toujours au chevet de leur lit, soit pour obtenir les effets de sa bénédiction, car par eux aussi ont été obtenues des grâces extraordinaires (3), soit pour que, dans leur dernière agonie, on le mette tout allumé entre leurs mains, comme au jour de leur baptême, afin d'être spécialement assistés à ce terrible moment de la mort par Jésus et Marie, et de gagner l'indulgence plénière dont nous parlerons en son lieu.

(1) V. p. 5, *Bened. candelarum.*

(2) « Les roses bénites sont très-efficaces dans toutes sortes de mala- « dies, et surtout pour les accouchements... Moi-même, j'avoue avoir « publié en chaire à Savone, Pavie, Mantoue et ailleurs, où je fus prédi- « cateur du Rosaire, quarante grâces obtenues par la vertu de ces roses. » (Le P. Demora, op. cit. après la part. V.)

(3) V. Venturini, t. I, disc. XXXIII.

Il n'est pas besoin d'expliquer quelle *sagesse* préside à la bénédiction des roses et des cierges, c'est une chose évidente par elle-même. Jésus et Marie sont les sujets dont on s'occupe continuellement dans le Rosaire; quelle chose pourrait être plus apte que la *rose*, cette reine des fleurs, à rappeler Marie, la plus belle, la plus aimable de toutes les créatures, la Reine du ciel et de la terre, que l'Église appelle *Rose mystique*? Est-il rien aussi qui puisse mieux que le *cierge* représenter Jésus-Christ, *la vraie lumière du monde* (1), *qui est venu apporter le feu sur la terre* (2)? L'Église elle-même, comme nous le savons, le représente dans le *cierge pascal*.

Mais la *rose* associée au *cierge* nous dit encore que le *Rosaire*, comme on n'en peut douter, était figuré dans ce *flambeau* ardent avec lequel allait courant par le monde le chien qui fut montré en songe à la mère de saint Dominique, lorsqu'elle le portait encore dans son sein, pour lui révéler la haute mission à laquelle il était destiné.

Oh! comme ces roses et ces cierges parlent éloquemment, dans leur muet langage, au cœur des associés du Rosaire! Les roses, en leur rappelant la grandeur, la beauté, la suavité et l'amabilité de Marie, leur disent de l'aimer, de l'imiter, pour être par leur conduite, comme elle le veut et que le Rosaire le demande, *la bonne odeur de Jésus-Christ* (3). Les cierges, en leur rappelant Jésus-Christ, sa lumière resplendissante, son ardente charité, leur disent qu'à son imitation ils doivent aussi *briller par leurs bonnes œuvres* (4); qu'ils doivent continuellement, comme des flambeaux, brûler pour lui du feu de l'amour le plus ardent. — Mais c'est surtout suspendu près du lit que le cierge parle plus éloquemment au cœur de l'associé du Rosaire; il lui rappelle sans cesse la mort et les fins

(1) Joan., I, 9.
(2) Luc., XII, 49.
(3) II Cor., II, 15.
(4) Matth., V, 16.

dernières, afin de le préserver du péché et de le tenir toujours disposé à bien mourir, pour qu'il puisse être présenté à l'*Époux* par la *Vierge très-prudente* avec sa lampe allumée. Peut-on donner une leçon qui renferme une *sagesse* plus sublime et de plus grands avantages?

CONCLUSION

Le Rosaire n'est donc point une folie, comme le prétendent les incrédules dans leurs blasphèmes. Il n'est donc pas non plus un ennuyeux verbiage, un insipide passe-temps, comme le disent certains chrétiens à la mode, sans esprit et sans cœur; mais, bien au contraire, c'est une dévotion pleine à tous égards de céleste sagesse, un traité de la plus sublime philosophie chrétienne. Nous à qui il a été donné de voir sa surprenante beauté et d'en apprécier les charmes, aimons-le comme il le mérite, d'un amour tendre et fort: tendre, pour le pratiquer avec grande affection; fort, pour le pratiquer constamment. « J'ai aimé « la sagesse, dit le Sage, je l'ai recherchée dès ma jeu- « nesse, j'ai demandé à l'avoir pour épouse, et j'ai été épris « de sa beauté. La noblesse de son origine est prouvée « glorieusement (1). » Nous devons nous efforcer de pouvoir tenir le même langage pour la dévotion du Rosaire : qui ne l'aima pas dans sa jeunesse doit au moins se procurer la consolation de pouvoir dire à la mort qu'il l'aima dès qu'il la connut. Mais notre amour, je le répète, doit être tel, qu'il nous porte à la pratiquer fréquemment, à la pratiquer comme il convient, à ne jamais l'abandonner, afin de vivre selon son *esprit*, en bons chrétiens, et de croître sans cesse dans l'amour de Dieu et de la sainte Vierge. En outre, à l'imitation des anciens fidèles, qui avaient l'habitude de porter toujours sur eux le saint Évangile (2), ayons toujours sur nous notre *Rosaire* ou notre

(1) Sag., VIII, 2, 3.
(2) V. Sales, *Traité de l'Amour de Dieu*, liv. VIII, c. 3.

chapelet, qui nous rappelle en abrégé tout l'Évangile; que le Rosaire soit notre plus beau collier, ses grains nos plus riches diamants et nos perles les plus précieuses! Que le Rosaire soit cette chaîne d'amour qui tienne toujours nos cœurs unis aux cœurs très-doux de Jésus et de Marie! Rappelons-nous aussi souvent ses nombres et la signification qu'ils ont, pour en admirer la sagesse et en suivre les salutaires enseignements. Enfin que les roses et les cierges bénits nous soient chers, que leur souvenir soit efficace pour nous rendre véritablement *la bonne odeur de Jésus-Christ*, et pour nous faire *briller par nos œuvres, afin que le prochain*, édifié par elles, *puisse glorifier le Seigneur*. Puissions-nous un jour, notre cierge entre les mains, savoir *combien est précieuse devant le Seigneur la mort* des associés du Rosaire.

CHAPITRE II

LES GLOIRES DU ROSAIRE

« Avec moi est la gloire... » (*Prov.*, VIII, 18.)

Si le Rosaire peut dire avec la Sagesse : *Je suis la sagesse*, il peut aussi, comme elle, ajouter : *Avec moi sont les richesses et la gloire.* C'est ce que nous nous sommes proposé de faire voir dans ce second chapitre et dans celui qui le suivra. Mais comme nous avons hâte de découvrir à nos lecteurs la haute origine d'une si grande dévotion, nous nous réservons de faire connaître ses richesses dans le chapitre suivant, et nous allons commencer par exposer ses gloires; les gloires, voulons-nous dire, non-seulement de son origine, mais de sa propagation, de ses fruits, de ses victoires et de ses avantages; et nous tâcherons de faire voir que, rose véritable, elle est la plus belle, la plus précieuse, la vraie gloire des fleurs qui ornent la sainte Église, et que présentent à Marie ses dévoués serviteurs.

§ I

L'Origine du Rosaire.

Il y a une telle analogie entre le Rosaire et la céleste sagesse, que, comme elle, il peut se glorifier d'*être sorti du*

paradis (1). Et non-seulement cette dévotion est sortie du paradis, mais elle nous vient du *siége* même *de la sagesse, de la Mère du bel amour,* des très-saintes mains de Marie. Oui, c'est Marie qui la révéla, qui en enseigna la pratique, qui en recommanda la propagation à son fils bien-aimé saint Dominique, dans l'occasion et de la manière que nous allons raconter.

C'était au commencement du XIIIe siècle; l'enfer, par le moyen de l'erreur et des vices, avait allumé contre l'Église la guerre la plus formidable et la plus cruelle. L'hérésie des Albigeois, qui blasphémait tous les divins mystères de notre sainte religion, soutenue par la force des armes, faisait tous les jours les plus rapides progrès; si bien que, devenue hardie par ses succès, elle allait audacieusement *insultant et méprisant le peuple de Dieu* (2). Le vice s'était inoculé partout, au point que même chez les peuples catholiques, on voyait régner librement les plus effrénés déréglements, le libertinage le plus dissolu.

Pendant que Dieu laissait ainsi s'enhardir l'infernal Goliath, il préparait le David qui devait l'abattre et le vaincre : la fronde était le Rosaire, la pierre, Jésus-Christ, que le Rosaire médite dans ses mystères; et la main qui devait diriger le coup fatal, la médiatrice de la grande victoire était Marie.

En ces temps malheureux vivait saint Dominique, destiné par la divine Providence à combattre les ennemis de l'Église; son cœur gémissait de la perte de tant d'âmes que l'hérésie et les mauvaises mœurs entraînaient à leur perte. Désolé des maux qui affligeaient l'Église, il ne négligeait rien pour mettre une digue à tant de scandales, toucher le cœur Dieu et l'amener à dissiper enfin un si terrible orage. Saint Dominique allait lui-même où l'hérésie et le libertinage se montraient le plus effrontément, pour-

(1) Eccli., XXIV, 41.
(2) I Reg., 17.

suivant l'une et l'autre au milieu des plus grands périls par la prédication assidue de la divine parole. Pleurant et priant devant Dieu, il s'offrait sans cesse comme victime d'expiation, pour que dans sa miséricorde le Seigneur mît fin à tant de maux et rendît la paix à son Église; il se mortifiait non-seulement par les jeûnes et les abstinences, mais en imposant à son corps les plus horribles macérations.

Mais c'était spécialement à Marie, la Mère de la divine miséricorde, qu'il recourait avec la plus grande confiance et les plus vives supplications, comme celle à la médiation de qui sont réservées les grâces les plus signalées, et celle d'autre part contre qui l'hérésie vomissait les plus horribles blasphèmes.

La bonne Mère l'exauça, non-seulement comme il le voulait, mais bien mieux encore qu'il ne le désirait; car elle lui apparut, entourée d'une grande lumière, et lui parla ainsi avec une douceur infinie : « Aie bon courage, « ô Dominique; tu sais bien ce que le salut des hommes « a coûté à mon Fils: non, il ne veut pas que l'œuvre de la « rédemption devienne inutile. Aie donc courage et grande « confiance, le fruit de tes fatigues sera abondant. Le « remède à tant de maux sera dans la méditation des « mystères de la vie, de la passion, de la mort et de la « gloire de mon Fils unique, en y unissant la Salutation « angélique, par laquelle fut annoncé le grand ouvrage de « la rédemption. » Et après lui avoir enseigné la dévotion du Rosaire et indiqué la manière de la pratiquer, elle continua avec grande tendresse : « Telle est la dévo- « tion que tu dois apprendre aux peuples par tes prédi- « cations, comme une pratique très-chère à mon Fils et « à moi, et comme le moyen le plus puissant de dissiper « les hérésies, d'éteindre les vices, de propager la vertu, « d'implorer la divine miséricorde et d'obtenir ma pro- « tection. Je veux que non-seulement toi, mais tous ceux « qui entreront dans ton Ordre, soient perpétuellement les « promoteurs de cette manière de prier; les fidèles ob-

« tiendront par elle d'innombrables avantages et me « trouveront toujours prête à les aider dans leurs be- « soins. C'est le précieux don que je te laisse, à toi et à « tes fils (1). »

Il est facile de comprendre combien le saint patriarche fut encouragé et consolé par ces paroles de la Mère de Dieu; car, outre qu'elles lui étaient une preuve et un gage de sa toute particulière prédilection pour lui et l'Ordre qu'il avait institué, elles lui donnaient l'assurance que l'hérésie serait détruite, les mœurs réformées et que l'Église triompherait bientôt. Plein d'une grande confiance, le saint se mit immédiatement avec ses frères à prêcher la prière qui lui avait été enseignée, et il commença ses prédications par Rome (2), exhortant les fidèles à accueillir le Rosaire avec grande affection, à le regarder comme ayant un grand prix, comme la rose par excellence du paradis, à le réciter constamment avec grande ferveur comme une prière chère à Jésus et à Marie (3).

Et pour qu'il fût plus facile de compter les *Pater* et les *Ave Maria* qu'il fallait dire, le saint distribuait quantité de petites cordes ayant des nœuds, comme autant de petites frondes avec lesquelles on devait abattre et renverser le géant infernal; il en portait toujours sur lui en sortant du couvent, et il recommandait aux personnes qui pouvaient le faire d'en donner aux pauvres (4).

(1) V. Annal. Ordr. Præd. Cent. prima. Naples, 1627. — Croiset, *Exercices de piété*, 7 octobre.

(2) Précisément dans la célèbre église de Saint-Sixte. *Const. Clém. VIII.* V. *Bull. O. P.*, tom. V, page 599.

(3) Nous ne croyons pas que saint Dominique ait commencé à Rome à prêcher le Rosaire. La tradition est unanime pour affirmer que le saint patriarche reçut la première révélation du Rosaire en France, dans une retraite qu'il faisait dans la forêt de Bouconne, non loin de Toulouse, et l'on pense généralement que la première prédication du Rosaire eut lieu dans l'église paroissiale de Muret. Consulter le P. Percin, *Monumenta conventus Tolosani*. Voir aussi la *Revue du Rosaire*, janv. 1867. (*Note du trad.*)

(4) V. Alan., de Rup. de gestat. Psalt. c. xx, 21. — Ant. Flamin. dans la *Vie de saint Dominique*, ap. Dom. op. cit. liv. I, p. III, c. 1.

Puis, afin d'exciter les fidèles à embrasser cette pratique de piété avec une réciproque émulation, de leur en faire une sorte de devoir et de leur en faire retirer plus de fruit, il institua une association sous le nom de *confrérie de Marie*. Les associés devaient avoir un soin tout spécial d'honorer et d'invoquer la divine Mère par la fréquente récitation du Rosaire; cette association prit plus tard le nom de *confrérie du Rosaire*.

Pendant que saint Dominique et ses frères cherchaient avec zèle à prêcher et à propager dans les peuples cette dévotion, ils la pratiquaient eux-mêmes avec une grande ferveur. Nous savons que saint Dominique récitait le Rosaire entier jusqu'à huit fois par jour (1), et que ses religieux le disaient au moins une fois chaque jour, et regardaient comme perdue la journée qui s'écoulait sans qu'ils eussent pu le réciter (2). Soit pour pouvoir le dire à tout moment, ou pour professer publiquement une dévotion spéciale à la très-sainte Vierge et protester contre les blasphèmes vomis par l'hérésie contre cette divine Mère, le saint et ses fils (3) portaient continuellement leur rosaire à la ceinture, et c'est pour cela qu'on les appelait *frères de Marie* (4).

Le fruit que cette dévotion produisit dans les peuples fut celui auquel on devait s'attendre d'après les promesses de la sainte Vierge : incalculable, immense. Les fidèles, l'âme éclairée et le cœur réchauffé par la récitation et la méditation du Rosaire, détestaient les doctrines impies des sectaires, abandonnaient leurs désordres, et s'excitaient à la ferveur dans le service de Dieu; tellement que les sectateurs de l'hérésie durent ou rentrer dans la foi catholique, ou se retirer confus et humiliés, et l'on vit refleurir la piété chrétienne dans toutes les classes de la

(1) Alan., *de Ortu, et progr. Psalt.*
(2) Alan., ap. Just. Miecov. Disc. v.
(3) *Observ. sur la Règle du tiers-ordre.* Rome, 1837, p. 23.
(4) *Imit. du S. P. Dom.* mardi 13.

société. Le Rosaire fut donc tout à la fois *odeur de mort* pour l'erreur et *odeur de vie* pour l'Église (1). « On con-
« nut promptement, dit le P. Croiset, l'excellence de cette
« admirable dévotion. Plus de cent mille hérétiques
« convertis et un nombre prodigieux de pécheurs retirés
« de l'habitude du péché prouvèrent à l'évidence ce que
« peut près de Dieu cette sainte prière (2). »

On sait que ce fut en souvenir de la destruction de l'hérésie obtenue par le Rosaire que l'Église, reconnaissante envers Marie, introduisit dans l'office la célèbre antienne (3) *Gaude, Maria virgo, cunctas hæreses sola interremisti in universo mundo.*

Cependant, qui l'aurait cru? cette dévotion, soit à cause des horribles pestes qui vinrent dépeupler l'Europe, soit par suite du schisme funeste qui pendant si longtemps divisa l'Église, ou par suite des pertes qu'éprouva l'ordre des Dominicains, soit enfin par artifice du démon, cette dévotion déchut peu à peu, et un siècle à peine après son institution elle se trouvait généralement négligée et oubliée (4). Mais si les hommes l'avaient effacée de leur

(1) II Cor., II, 16.

(2) Croiset, l. c. — « Comme autrefois le prophète Élisée n'eut pas
« plutôt aspergé les eaux et la terre de Jéricho de son sel mystérieux,
« que les eaux corrompues devinrent limpides et pures, et la terre sté-
« rile devint féconde et fleurie; ainsi, lorsque saint Dominique montra
« au monde cette dévotion, les hérésies se dissipèrent, les ennemis
« de la foi furent mis en déroute, les mœurs réformées, les eaux de
« l'Église de Dieu, c'est-à-dire les peuples chrétiens, purifiées, et le
« champ du Seigneur fut fécondé par les vertus les plus choisies. » C'est donc avec raison que l'écrivain à qui nous empruntons ces lignes conclut ainsi : « Prenons donc grand soin de conserver une si utile et si efficace
« dévotion. Pères, mères, récitez tous les soirs le saint Rosaire avec
« votre famille; il sera le sel mystique qui préservera vos enfants de la
« contagion des doctrines perverses et de la corruption des mauvaises
« mœurs. » (V. *le Journal de Bologne. Lett. du Dim.* an 1, p. 44.)

(3) Que l'on croit être de Sophronius, évêque de Jérusalem.

(4) V. Leo X, in cons. *Pastoris æterni*. Cependant cette dévotion ne fut jamais oubliée entièrement, même des personnes séculières. Entre les diverses preuves que nous pouvons citer, celles-ci suffisent : Le Sou-

souvenir, il n'en était pas de même de Marie; elle prit occasion de sa décadence pour lui redonner plus de vie que jamais, pour en faire mieux connaître l'importance et l'utilité, pour rendre l'Église plus vigilante et plus empressée à la conserver et à la répandre, comme si elle eût voulu la préparer à la grande lutte qu'elle devait soutenir contre le protestantisme, et fournir aux missionnaires, dans la prédication de l'Évangile, une arme invincible contre le démon, un moyen plus efficace pour rendre leurs travaux plus fructueux, un auxiliaire puissant pour fortifier les néophytes dans la foi, et faire, dans le nouveau monde, refleurir le christianisme sur les ruines de l'idolâtrie.

Le fait est que vers l'année 1475, c'est-à-dire peu de temps avant la naissance de Luther et de la découverte de l'Amérique, la sainte Vierge apparut avec son divin Fils au bienheureux Alain, dominicain, célèbre prédicateur, qui lui était très-dévot, et lui prédisant les horribles calamités qui allaient couvrir le monde, l'invita, lui ordonna même expressément de travailler de tout son pouvoir à réveiller dans les fidèles la dévotion du Rosaire, lui promettant l'assistance du Ciel en cette entreprise; et pour l'assurer de sa protection lui donna les preuves les plus sensibles de sa maternelle tendresse (1). Elle se montra en

verain Pontife Boniface IX voulut qu'après sa mort, son corps fut revêtu d'un ornement sur lequel étaient peints tous les mystères du Rosaire. V. Buffa, *Panégyr. du Ros.* Saint François de Paule encore enfant réprimanda quelques personnes qui disaient le Rosaire assises, ou en se promenant. V. sa *Vie écrite par Perimezzi*, liv. I, c. III. Quant à l'ordre des Dominicains, il suffit de savoir que « vers le milieu du XIVe siècle le « dauphin Humbert, qui avait laissé sa principauté pour se faire religieux « de Saint-Dominique, fut enterré à Paris dans l'église de son ordre; « sur son sépulcre, de bronze, sont sculptés quelques religieux Domini- « cains, le Rosaire entre les mains. » (Benoît XIV, *des Fêtes de la B. V. Marie*, chap. XII.)

(1) V. sa *Vie*, et Just. Miecov., l. c. Ce serviteur de Dieu tomba malade le jour de l'Assomption, et mourut le jour de la Nativité de la sainte Vierge. (V. Marchese, *Diario Dom.* 8 sept.)

même temps au prieur du couvent des Dominicains de Cologne et le pressa également de concourir à une œuvre si utile. Ce fut principalement depuis cette époque que la propagation du Rosaire se fit avec une admirable rapidité, comme nous le verrons bientôt.

Telle est l'histoire de la glorieuse origine et de la non moins glorieuse résurrection de cette dévotion. On ne nie point qu'avant saint Dominique on ne se servît de petites cordes à nœuds ou d'autres objets de ce genre pour compter les *Pater* et les *Ave Maria* qu'on récitait; mais quant au véritable Rosaire de quinze dizaines avec la méditation des principaux mystères de notre sainte religion, on en chercherait vainement la trace avant que ce saint patriarche l'eût prêché.

C'est pourquoi ce grand saint fut toujours et généralement reconnu comme le premier qui ait établi et propagé cette dévotion, non-seulement par les auteurs les plus estimés, mais par les souverains Pontifes, parmi lesquels nous pouvons citer Léon X, Adrien VI, Clément VII, Paul III, Jules III, Paul IV, saint Pie V, Sixte V et Benoît XIII, ainsi que le disent clairement leurs constitutions. Ajoutons que l'Église fait mémoire de ce fait dans l'office divin, en rappelant que saint Dominique, comme nous l'enseigne la tradition, *apprit cette pratique de la sainte Vierge elle-même* (1).

De là vient que le Rosaire fut toujours considéré comme l'héritage et le précieux patrimoine de l'ordre des Dominicains (2); c'est pour cela que les pontifes romains leur en ont spécialement confié la propagation, réservant exclusivement à leur maître général la faculté d'ériger la confrérie du Rosaire dans toute la chrétienté.

(1) Brev. Rom. dans la fête du S. Ros.; et c'est parce que l'on fut assez hardi pour représenter la sainte Vierge et l'enfant Jésus donnant et recommandant le Rosaire à d'autres qu'à saint Dominique, que par le décret joint et intercalé dans la table des livres prohibés, l'Église défendit toute espece d'image de cette nature. (V. *Décret des livres prohibés*, § III, n. 7.)

(2) V. Benoît XIII dans la Bulle *Pretiosus*, et Just. Miecov., Disc. III.

§ II

La propagation du Rosaire.

Le Rosaire, nous l'avons dit, n'est pas moins glorieux par son admirable propagation que par son origine. On dirait qu'il a été lui aussi compris comme un véritable abrégé de l'Évangile dans ce céleste *levain* caché par la Femme de la parabole *dans l'âme, le cœur et l'esprit* de l'Église pour l'*embraser tout entière* d'amour dans ses enfants (1). Il était écrit au ciel que cette dévotion suivrait toujours la foi, serait mise généralement en pratique par les fidèles, et par conséquent se répandrait partout, et que des personnes de tout état et de toute condition travailleraient à sa propagation. Comme c'était son rigoureux devoir, par la mission spéciale qu'il en avait reçue de la sainte Vierge et de l'Église, le premier et principal promoteur et gardien du saint Rosaire fut dès le commencement et dans tous les temps l'ordre des Dominicains. « A « peine peut-on dire avec quelle rapidité cette dévotion se « répandit dans l'Église et combien de confréries de ce « nom furent fondées par les soins et la prédication des « Frères Prêcheurs (2). »

Quoique de malheureuses et horribles vicissitudes eussent réussi, comme nous avons dit, à affaiblir cet Ordre, à l'attiédir, et même à le détourner, pour un moment, du but; après les apparitions et le commandement exprès de la sainte Vierge au bienheureux Alain (3) et au prieur de

(1) S. Ambr. in Matth., XIII, 35, ap. *A Lapide*.

(2) Brev., O. P. l. c.

(3) On ne peut lire sans épouvante les horribles persécutions par lesquelles le démon tenta de détourner ce grand serviteur de Dieu de sa prédication; mais il est facile de les comprendre d'après les réflexions que nous avons faites sur le temps choisi par la sainte Vierge pour lui commander de réveiller dans les peuples la dévotion de son Rosaire. (V. Marchese, *Diario*, 8 sept.)

Cologne, l'Ordre des Dominicains se réveilla courageusement et se mit avec tout le zèle des anciens pères à prêcher la dévotion aimée de Marie et à la propager par tous les moyens possibles, et depuis lors, grâces à Dieu, ce devoir et cette sollicitude ont toujours été chers aux Dominicains, et il est à croire qu'ils seront fidèles à leur mission dans l'avenir; non-seulement l'exemple de leur saint fondateur les y oblige (1), mais leur intérêt et la prospérité de l'Ordre, comme le révéla la sainte Vierge au bienheureux Alain, sont intimement liés au zèle avec lequel ils propageront le Rosaire.

Mais il était impossible que les fils de saint Dominique, quelque nombreux qu'ils fussent, pussent seuls réussir à propager le Rosaire en tout lieu. Aussi la sainte Vierge leur ménagea-t-elle de nombreux auxiliaires et permit-elle qu'ils fussent puissamment aidés par les exemples, les conseils et la protection des souverains Pontifes, à qui, dans l'Église, doit remonter toute initiative pour une pratique de piété quelconque.

Non contents d'avoir approuvé et reconnu la dévotion du Rosaire comme venant du ciel, les Papes ne se lassèrent pas de la louer, de la recommander aux fidèles, de l'enrichir d'indulgences et de priviléges; c'est une chose certes bien digne d'observation que déjà près de cinquante brefs (2) ont été publiés à ce sujet. Bien plus, comme si les roses du Rosaire étaient nécessaires pour embellir l'Épouse de Jésus-Christ, la sainte Église, les souverains

(1) « Au lieu des conférences et discussions de controverses dont saint « Dominique s'était souvent servi pour tenter de ramener à la foi les « ministres de l'erreur,... il s'appliqua *surtout* à prêcher la dévotion du « Rosaire, à expliquer aux peuples qu'il instruisait la vie et les mystères « de l'Homme Dieu, à leur faire connaître les vertus et la grandeur de « sa sainte Mère, à exhorter finalement les fidèles à méditer sérieuse- « ment leur religion, et à unir la prière du cœur à celle des lèvres. » (Touron, *Vie*, c. XIV.)

(2) Leur nombre s'élève à plus de cent soixante, sans compter les décrets de la sacrée congrégation des Indulgences. (*Note du traducteur.*)

Pontifes instituèrent sous son titre une fête solennelle qui se célèbre dans tout le monde catholique le premier dimanche d'octobre, invitant expressément les fidèles à pratiquer une dévotion si chère à Marie. Voici les paroles du divin Office : « Ne cessons donc (ô fidèles) d'ho-« norer Marie avec la dévotion du Rosaire, qui lui est si « agréable (1). »

Si les fils de saint Dominique furent toujours, comme nous l'avons dit, les principaux et plus ardents propagateurs de cette dévotion, ils eurent cependant grand nombre de coopérateurs de tous les ordres et de toutes les classes, émules de leur gloire, de leur zèle, de leurs mérites et de leur dévotion à Marie (2).

Comment compter les livres qui se publient chaque jour par des auteurs soit ecclésiastiques, soit laïques, pour recommander cette pratique de piété? On peut même assurer que depuis son rétablissement on ne publie aucun Manuel de piété dans lequel ne soit enseignée ou suggérée la dévotion du Rosaire.

Cette dévotion est celle que les évêques, les curés et tous ceux qui ont charge d'âmes encouragent leur troupeau à pratiquer comme le meilleur exercice de piété;

(1) Brev. Rom., l. c.

(2) Entre tous ces coopérateurs, on distingue l'illustre Compagnie de Jésus, comme on le verra dans le cours de ce livre. Ici nous nous contenterons de citer le B. Pierre Canisius, grand apôtre et soutien de la foi en Allemagne, et le vén. Joseph Anchieta, qui se signala dans la conversion du Brésil. On raconte du premier qu'afin d'étendre le plus possible le culte de la sainte Vierge, il rétablit partout la dévotion du Rosaire, tombée en désuétude en beaucoup d'endroits. Et comme les pères et mères se pressaient continuellement autour de lui dans les rues, le priant de bénir leurs petits enfants, il mettait sa main sur leur tête, et leur disait en souriant : *Bien volontiers, pourvu que vous me promettiez de réciter tous les jours le Rosaire.* On raconte du second que, dès qu'il avait fondé une nouvelle population de chrétiens, sa première pensée était de la mettre sous la protection de Marie et d'établir la dévotion du Rosaire, que l'on récitait ensemble tous les jours. (V. *le Périodique Bolonais, Petit Jardin de Marie*, an. 1864, col. 347 et 98.)

c'est la pratique que de préférence à toute autre les confesseurs recommandent et conseillent à leurs pénitents ; celle que les prédicateurs, du haut de la chaire, indiquent comme étant la plus avantageuse aux âmes et la plus agréable à Marie ; celle enfin que d'un commun accord les missionnaires font pratiquer à leurs néophytes dès qu'ils leur ont appris les mystères fondamentaux de la religion (1).

Non-seulement les pasteurs et les ministres de l'Église, mais souvent aussi les princes, ducs, reines, rois et empereurs employèrent leur autorité, leur médiation, leurs largesses et même leurs exemples à répandre le saint Rosaire parmi les peuples qui leur étaient soumis. On remarque surtout parmi eux l'empereur Frédéric III, le duc de Bretagne François et sa femme Marguerite, la reine Marie-Anne d'Espagne, l'empereur Léopold, et avant tous Blanche de Castille, reine de France, qui fit sous son règne distribuer grande quantité de Rosaires (2) et

(1) Nous ne devons pas omettre de faire mention du P. Martin de Saint Dominique, célèbre missionnaire de la Compagnie de Jésus ; on raconte « qu'il exhortait les pécheurs obstinés à réciter le Rosaire, et « par ce moyen il en convertit beaucoup ; il porta avec lui dans les Indes, « où il propagea cette dévotion, grande quantité de Rosaires, et il les « distribuait à ceux qui se confessaient. Lui-même le récitait tous les « jours à genoux, bien qu'il fût très-occupé au service du prochain ; aussi « la sainte Vierge lui obtint elle le don d'une rare pureté. » (Auriemma, *Aff. scamb.*, p. I, c. VII.)

(2) *Ex Bull.* Sixti IV. V. *Bullar.* O. P. — Just. Miecov., Disc. V. — Benoît XIV, l. c. — Demora., p. III, c. I. — *Excell. du Ros.* Turin, 1852. — L'infante Marguerite d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien II, est digne aussi d'une mention particulière. « Dès son enfance, elle apprit à « réciter le Rosaire chaque jour et avec une grande ferveur ; elle l'avait « sans cesse à la main.... Quand elle adressait la parole aux pauvres, elle « leur demandait tout de suite s'ils avaient le Rosaire, et à ceux qui n'en « avaient pas elle donnait un des siens, les priant affectueusement de ne « jamais laisser passer une journée sans payer ce tribut à la sainte « Vierge. Elle en faisait distribuer dans toutes les parties du monde, « jusqu'aux Indes. Elle en donnait des masses aux prédicateurs et aux « missionnaires destinés à prêcher la foi et à ranimer la piété en Angle- « terre, en Écosse et en Irlande, afin qu'ils pussent répandre et, pour « ainsi dire, semer cette rose de dévotion. » (Rossignoli, *la Piété respec-*

voulut mourir et être ensevelie tenant le sien entre ses mains (1).

De même que le Seigneur, pour le bien de son Église, donna à toutes sortes de personnes de tous rangs un grand zèle à propager cette dévotion, il réveilla aussi dans le cœur des fidèles un vif attrait pour l'embrasser, une ferveur toute particulière pour la pratiquer. C'est pourquoi le Rosaire est devenu *la plus célèbre et la plus commune* (2) des dévotions à Marie, la pratique ordinaire et quotidienne de toutes les communautés religieuses, de tous les séminaires (3), de tous les couvents, de tous les refuges, de toutes les pieuses réunions, de toutes les familles chrétiennes, *la pratique enfin de tous les fidèles* (4); et de même qu'elle est la dévotion des gens grossiers, des âmes simples et des femmes, elle est aussi celle des savants, des docteurs, des prélats, des évêques et des papes (5), comme aussi des princes, des princesses, des

tueuse.) — Nous qui écrivons en Piémont, nous devons rappeler « qu'Em-
« manuel-Philibert, duc de Savoie, se faisait une gloire de se rendre
« avec ses chevaliers de l'Annonciade, *institués au nombre de quinze, en*
« *l'honneur des quinze mystères du Rosaire,* à l'église des Dominicains à
« Turin, pour y dire publiquement le Rosaire devant l'autel de la sainte
« Vierge, où il ordonna que son cœur fût enseveli. » (Rossignoli, l. c.)

(1) Buffa, *Panég. du Rosaire.*

(2) Du Pont, *Méd.*, p. 5, m. 38.

(3) Mentionnons particulièrement le célèbre Jean Olier, tertiaire de Saint-Dominique, fondateur de la société et du séminaire de Saint-Sulpice, auquel depuis deux siècles le clergé de France est si redevable; il recommandait chaudement la récitation quotidienne du saint Rosaire à tous les séminaristes, et lui-même le récitait tous les jours avec une grande ferveur; il avait été excité à cette dévotion par la sainte Vierge elle-même, qui lui était apparue. (V. sa *Vie* récemment imprimée.)

(4) S. Alph. de Lig., *La vera Sposa,* a. 25.

(5) A Rome, on récite tous les jours publiquement le Rosaire dans plus de trente églises; les jours de fête presque dans toutes, et en plusieurs même deux fois. On a pareillement l'habitude de le réciter dans les neuvaines, les triduum solennels si fréquents dans l'année. Dans les couvents, les pieuses institutions, colléges, séminaires, hôpitaux et pensionnats, on le dit aussi chaque jour. Le souverain Pontife Pie IX donne l'exemple à tous; il est associé à la confrérie du Rosaire, et, au milieu

reines (1) et des rois eux-mêmes (2). Dans les églises et les oratoires aussi bien que sur les places publiques et dans les rues, dans les chaumières des pauvres et dans les campagnes comme dans les palais des grands et les maisons royales, on entend également résonner la douce harmonie de cette prière. Bienheureux les peuples gouvernés par des souverains et des magistrats qui la préfèrent à la musique des théâtres et au chant des sirènes! L'Église suppose la récitation du Rosaire si universellement répandue, que dans l'oraison de sa fête, *au nom de tous les fidèles,* elle prie ainsi : « Accordez-nous, Seigneur, « que faisant mémoire des mystères de la vie, de la mort « et de la résurrection de votre divin Fils, par le moyen « du saint Rosaire, nous imitions les exemples de sainteté « que contiennent ces mystères, et que nous obtenions la « récompense qu'ils nous promettent, par Jésus-Christ « Notre-Seigneur, etc. (3). »

de ses graves et si nombreuses occupations, il trouve le temps de réunir tous les soirs, dans sa propre chapelle, ceux qui l'entourent, afin de réciter le chapelet avec eux. Ainsi font les cardinaux, les évêques, les prélats et presque toutes les familles de Rome. (*Extrait d'une lettre de Rome insérée dans les Annales du saint Rosaire, publiées a Lyon. Liv. d'oct.* 1866.)

(1) On raconte de saint François de Borgia, de la Compagnie de Jésus, qu'étant encore dans le siècle, « au milieu des travaux et des sollicitudes « sans nombre que lui donnaient les fonctions dont il était revêtu, il « trouvait toujours le temps de réciter le Rosaire et d'en méditer à loisir « tous les mystères. » C'est grâce à la dévotion à la sainte Vierge qu'il devint, encore séculier, la merveille des princes, et il reconnaissait être redevable à Marie de sa vocation à la Compagnie de Jésus. (V. *le Périodique Bolonais, Petit jardin de Marie,* an. 1864, vol. 4, p. 178.)

(2) Louis XIV, un des plus grands monarques français, « disait le Ro- « saire tous les jours. Un de ses courtisans moins pieux que lui « l'ayant trouvé un soir son chapelet dans les mains, parut étonné qu'il « pratiquât une dévotion si simple et si populaire. Louis XIV le répri- « manda sévèrement pour cette observation, et lui dit : La reine, ma « mère, m'a appris à dire le Rosaire, et, depuis mon enfance, j'ai bien « rarement oublié de le réciter. » (V. *le Périodique Bolonais, Lect. du dimanche,* an. 3, n. 9.)

(3) Or, dans la fête du très-saint Rosaire.

Il n'est, dans tout le monde catholique, presque personne ayant un peu de piété qui ne veuille avoir sur soi un Rosaire, ou tout au moins un chapelet; les religieux et les religieuses de presque tous les ordres, ou par leur règle ou par dévotion, le portent suspendu ouvertement à la ceinture comme signe de leur filial amour pour Marie; « les mères, même les moins dévotes, le mettent au cou de leurs petits enfants comme une sauvegarde dans tous les dangers; il est même beaucoup de pays où les jeunes gens le portent eux aussi au cou en protestation de leur foi (1); il est d'usage de le mettre avec le crucifix entre les mains des moribonds pour les soutenir contre les assauts que leur livre le démon; enfin on veut que les morts eux-mêmes l'emportent avec eux dans la tombe.

De là vient que dans le monde catholique il n'y a plus aujourd'hui de ville, de village ou de bourg où l'on ne trouve un autel dédié à la Vierge du Rosaire (2), ou au moins çà et là son image peinte sur les maisons; peu d'églises où l'on ne récite le Rosaire en commun au moins une fois la semaine. Beaucoup de pays, de villes et même de royaumes ont choisi la Vierge du Rosaire pour leur protectrice spéciale; il n'y a presque pas de personne un peu dévote qui ne tienne pour sa défense et sa garde son image près de son lit; les confréries du Rosaire se sont tellement multipliées, que pour éviter des inconvé-

(1) Rossignoli, *Les Merv. de Dieu dans ses saints.* Merv. 46. Just. Miecov. op. cit. et autres. — L'affection que les missionnaires de nos jours impriment à leurs néophytes pour cette pratique est vraiment admirable. L'année dernière le révérend Bergez, de la société des Missions Etrangères, écrivait que dans la mission de Pondichéry, un jeune homme nouvellement converti et baptisé ayant été obligé de retourner chez ses parents idolâtres, ceux-ci tentèrent de lui enlever le chapelet qu'il avait au cou; mais il répondit résolûment: *Mon chapelet ne me sera enlevé du cou, si l'on ne me coupe la tête avant.* (V. *Annales de la Sainte-Enfance.* Juin 1866. V. aussi la liv. du mois d'août de la même année.)

(2) A Rome, dans tous les palais pontificaux, on trouve au moins un oratoire dédié à la madone du Rosaire, et, dans le Vatican, il y en a trois. (*Annales du Rosaire.* Octobre 1866.)

nients, on a dû ordonner que dans les nouvelles fondations la distance de deux milles serait observée de l'une à l'autre (1); et il était rare autrefois de trouver un chrétien qui ne fût inscrit quelque part.

Pour rendre la dévotion du Rosaire universelle sous tous les rapports, il fallait, puisqu'elle est la dévotion de tous les fidèles, de tous les lieux et de tous les jours, qu'elle devînt aussi la dévotion de toutes les heures, et c'est ce qui arriva; pour seconder la ferveur des associés, un fils de saint Dominique institua en 1635 l'association dite du *Rosaire perpétuel;* les associés devaient diviser entre eux toutes les heures du jour et de la nuit pendant toute l'année, et s'occuper, chacun à l'heure qui lui était échue par le sort, à la récitation du Rosaire.

Ce fut une grande consolation pour l'Église de voir que douze ans à peine après leur institution, ces confréries étaient établies en Italie, en Espagne, en France et jusque dans les Indes, avec un tel nombre d'associés, que l'Italie seule en comptait plus d'un million; dans cette dernière contrée les associés du Rosaire perpétuel sont assez nombreux pour qu'il y ait continuellement plus de cent personnes qui, jour et nuit au même moment, récitent le Rosaire.

De tout ceci il faut donc conclure que le Rosaire est très-glorieux dans sa propagation, et très-glorieux sans comparaison; car certainement la multitude des apôtres qui travaillèrent à son expansion, les pays innombrables dans lesquels il se propagea, l'immensité des fidèles qui l'embrassèrent, et la perpétuité des jours et des heures dans lesquels on le récite, lui apportent une telle gloire, qu'il n'y en a pas de pareille.

Malheureusement les troubles politiques de ces derniers temps ont affaibli parmi les chrétiens la dévotion du Rosaire; ne serait-ce pas la raison qui fait que la foi s'est

(1) Le général des Dominicains peut dispenser de cette loi lorsque deux paroisses, quoique éloignées de moins de deux milles, appartiennent à des communes distinctes.

affaiblie et s'affaiblit sans cesse, que la charité se refroidit, que la piété disparaît, et que le Seigneur se montre de nos jours aussi irrité qu'au temps de saint Dominique? Puisse la sainte Vierge l'apaiser au plus tôt, encore une fois, par le moyen de son Rosaire!

Si nous avons à pleurer parmi nous la décadence d'une si belle pratique de piété, nous avons aussi la consolation de voir qu'elle s'étend chez divers peuples que les missions catholiques gagnent à la foi et attachent à l'Église. Sans parler de ceux qui sont confiés aux soins des Pères Dominicains et qui sucent dans les instructions de ces fils du Rosaire l'amour et la vénération pour cette dévotion, nous savons par les Lazaristes que les chrétiens de leur mission de Pékin récitent le Rosaire en entier trois fois la semaine; que ceux d'une autre mission de la Chine le récitent, et même le chantent tout entier chaque jour. Les religieux de la société de Marie nous racontent que dans leur mission de l'île de Futuna, l'harmonie du Rosaire est si agréable à ces peuples, qu'ils le chantent sur les navires au milieu même du fracas des vagues et des bruits de la mer; dans une autre de leurs missions de l'Océanie, on récite, comme ils le disent, tant de Rosaires qu'il n'y a certainement aucune paroisse de l'Église où proportionnellement on en récite autant. Nous savons aussi que dans plusieurs parties du Nouveau-Monde, les sauvages qui se convertissent chaque jour à la foi, ont eux aussi l'habitude de porter leur Rosaire au cou, pour se distinguer de ceux que les protestants réussissent à attirer (1). En France, où le Rosaire, par suite de l'horrible révolution du siècle dernier, se trouvait encore plus en décadence que dans l'Italie, on a pensé et l'on pense sérieusement à le faire refleurir pour faire revivre la piété chrétienne dans ce pays. Avant même le rétablissement des Dominicains, de pieux et zélés ecclésiastiques, désirant étendre à toutes les classes une dévotion qui fut d'un si puissant secours à saint Domi-

(1) *Annales de la Propagation de la Foi.*

nique et à ses fils pour détruire l'erreur et les scandales, et croyant d'autre part qu'il ne convenait pas d'exiger trop et tout d'un coup de chacun, mais que l'on devait avoir égard, pour beaucoup de personnes, à la faiblesse humaine, avaient introduit les associations dites du *Rosaire vivant*, composées de quinze personnes; chacune d'elles devait réciter tous les jours une dixaine avec la méditation du mystère qui lui était assigné par le président. Et parce que l'Église, comme dit le prophète Élisée, sait condescendre à nos besoins pour ranimer en nous l'esprit de religion et de charité, ces associations furent approuvées par le souverain pontife Grégoire XVI dans son bref *Benedicentes Domino*, du 27 janvier 1832 (1). Puisque le Rosaire sait si bien se faire aimer dès qu'il est connu, on ne peut douter que le *Rosaire vivant* ne fasse revivre (2) partout où il s'introduira la dévotion au saint Rosaire dans toute sa plénitude, ce qui est par-dessus tout grandement à désirer. Il est, en attendant, bien consolant de voir comment la sainte Vierge redonne, par l'entremise des Dominicains, qui se sont rétablis en France depuis plus de

(1) C'est ainsi que le racontent les écrivains qui parlent du Rosaire vivant; d'où il suit que nous ne comprenons pas ce que dit l'abbé Guillois à la fin du tome III de son *Explication du catéchisme*, lorsqu'il écrit ceci : « *Appendice*. décision récente sur les indulgences. Un des plus re- « marquables membres de la sacrée congrégation des Indulgences re- « pond *officieusement*, au commencement de l'année 1853, à divers dou- « tes qui lui ont été proposés : ces réponses nous été gracieusement « communiquées avec la permission de les insérer en extrait dans notre « *Explication du catechisme*. » Et, après avoir rapporté les quatre premières, dont nous n'avons pas à nous occuper, il arrive en ces termes a la cinquieme : « 5. Le Rosaire vivant ne peut se considérer comme une « association; il n'a été ni reconnu ni approuvé par la sacrée Congré- « gation des Indulgences : c'est simplement une pieuse pratique qui a « certainement son mérite devant Dieu. »

(2) Selon l'esprit de son institution, « le but du Rosaire vivant est de « faire revivre parmi nous le zele pour la dévotion du Rosaire. » (L'abbé Bérault des Billiers, chan. hon. de Langres, dans son *Nouveau Manuel du Rosaire*.) Nous voyons, en effet, que la dévotion du Rosaire refleurit aujourd'hui a Lyon, ou le *Rosaire vivant* a pris son origine.

vingt ans, une nouvelle vie à une dévotion qui lui est si chère. Déjà en plusieurs endroits de ce royaume on a rétabli les *confréries du Rosaire,* qui sont très-florissantes; le *Rosaire perpétuel* même y fait de rapides et très-éclatants progrès. Le seul couvent de la ville de Lyon compte déjà jusqu'à trois cent mille associés, et parmi eux beaucoup de personnes très-distinguées par leur condition ou leurs emplois. Fasse la Vierge bénie que cette dévotion refleurisse dans notre Italie avec toute sa première ferveur, et pour cela que les pasteurs et ceux qui ont charge d'âmes comprennent bien que ce *grain de sénevé semé dans un cœur fidèle, est propre à croître et à devenir un grand arbre capable d'attirer et de recueillir dans ses branches les oiseaux du ciel,* qui sont les saintes vertus. Qu'ils comprennent que dans les circonstances actuelles les familles ont un véritable besoin du Rosaire pour devenir et se conserver constamment chrétiennes; qu'ils comprennent enfin qu'ils pourront, pour les peuples confiés à leurs soins, retirer les plus grands avantages de cette dévotion bien pratiquée (1).

(1) Qu'on nous permette d'exposer ici notre pensée sur la célèbre apparition de la sainte Vierge aux deux petits bergers de la Salette. Nous savons par ces enfants qu'elle s'est montrée à eux tout *entourée* de roses. Elle avait sur la tête une couronne de *roses;* autour du cou un collier garni de roses; les roses formaient une guirlande autour d'un *crucifix* qu'elle portait sur la poitrine. *Sa blanche chaussure* était entourée de roses. Or, on ne peut pas supposer que ce soit sans intention que Marie ait voulu se montrer avec ces ornements et ces insignes. Il est à croire que, non moins que ses paroles, le crucifix qu'elle avait sur la poitrine, et le triple rang de roses qui l'ornaient de la tête aux pieds, voulaient signifier quelque grande chose. Nous avons dit dans cet ouvrage (page 35) *qu'autant de fois nous répétons la Salutation angélique, autant de roses mystiques nous offrons à la sainte Vierge pour lui en faire une belle couronne.* Ces bergers nous disent que le *Pater* et l'*Ave Maria* sont les prieres que leur a le plus spécialement recommandées la sainte Vierge. La divine Mère a donc voulu, en cette circonstance, montrer au monde combien elle se plaît à être couronnée par ses dévots serviteurs avec les roses mystiques du Rosaire, par le moyen duquel *les vices sont extirpés, et les vertus implantées dans les âmes.* (Jérém. 1, 10.) *Jésus*

§ III

Les fruits du Rosaire.

Voyons si les fleurs donnent des fruits (1), disait l'Épouse des sacrés cantiques parlant des fleurs de sa délicieuse vigne. Si l'Église put dire la même chose à la première apparition des roses du Rosaire, et suspendre un instant son jugement sur elles, quelle consolation elle eut bientôt à lui voir produire tant et tant de fruits dont elle dut admirer la surprenante beauté et le nombre presque incalculable; ce fut à cause d'eux qu'elle prit tant de soins pour étendre en tous lieux la semence de ces roses. Donc, si la dévotion du Rosaire devint très-glorieuse par sa propagation, ce fut parce qu'elle se montra glorieuse et admirable dans ses fruits.

Pour en dire ici quelque chose, nous commencerons par saint Dominique, et nous dirons ce qu'il fut pour l'Église. Saint Dominique, comme nous l'avons déjà raconté, fut montré en vision à sa bienheureuse mère, pendant qu'elle le portait dans son sein, sous la figure d'un *petit chien* qui courait par tout le monde portant entre ses dents un *flambeau allumé*. Saint Dominique fut pour l'Église ce *fidèle gardien* qui toute sa vie s'employa infatigablement et par ses œuvres et par ses paroles à la défendre et à la délivrer de ses ennemis; cette *lampe lumineuse et ardente* qui, ainsi qu'un second précurseur (2), s'alluma

crucifié se formera dans le cœur des fidèles. (Ép. aux Gal., IV, 19.) Par ce psautier *on connaîtra la voie de l'innocence, et on marchera d'un pied immaculé* (page 100) *dans le chemin de la justice et de la sainteté.* (S. Luc, I.) Si la sainte Vierge n'a point exprimé tout cela par ses paroles, c'est peut-être pour ne pas faire connaître à ses serviteurs son plus grand désir, de peur de les rendre moins fervents pour les autres dévotions pratiquées en son honneur.

(1) Cant., VII, 12.

(2) Brev. O. P. dans la fête de S. Dom. — Il a été écrit de saint Jean Baptiste : *Ille erat lucerna ardens et lucens.* (Joan., V, 35.)

pour dissiper les ténèbres de l'erreur et de l'ignorance, et raviver dans le cœur des fidèles l'amour de Dieu et la piété chrétienne. Saint Dominique est devenu cette lampe ardente et lumineuse par le saint Rosaire de Marie; puisque, comme nous avons vu, ce fut par le Rosaire qu'il remporta contre l'hérésie des Albigeois un triomphe complet, qu'il ramena cent mille hérétiques dans le sein de l'Église, et fit rentrer dans le sentier de la vertu un nombre incalculable de pécheurs, qu'il réforma les mœurs de son temps et fit revivre chez beaucoup de peuples chrétiens l'esprit de Jésus-Christ, l'esprit de dévotion et de ferveur.

Tout le grand bien que son ordre fit en plus de six siècles et fait toujours dans l'Église par son esprit et sa mission est dû aussi au Rosaire, parce que c'est sous les auspices du Rosaire qu'il a été inauguré et établi, et « ce « fut par le Rosaire, comme la sainte Vierge le révéla au « bienheureux Alain (1), que dans le seul espace de six « ans après sa fondation, il s'étendit presque dans tout le « monde; c'est par le Rosaire qu'il a toujours brillé d'un « éclat particulier devant Dieu et devant les hommes. »

Quant aux grands avantages apportés par l'ordre des Dominicains à l'Église, il suffit de dire, et ceci est uniquement à la gloire du saint Rosaire, qu'il mérita les plus magnifiques éloges non-seulement des plus célèbres auteurs de toute condition, mais des souverains Pontifes eux-mêmes, lesquels ne cessèrent jamais de le louer pour le bien immense qu'il a fait et qu'il fait chaque jour avec son éminente doctrine, ses lumineux exemples de sainteté et son glorieux apostolat (2). C'est à lui qu'a été confiée la mission du Tonkin central et oriental, c'est-à-dire la mission peut-être la plus difficile et la plus glorieuse que l'Église ait à soutenir; en ce siècle seul, cinquante fils de

(1) V. Just. Miecov., Disc. v.

(2) V. Just. Miecov., Disc. v. — Parmi les souverains Pontifes doivent être spécialement nommés : Alexandre IV, Honoré III, Sixte IV et Clément VIII.

saint Dominique y ont souffert le martyre et sont morts dans les plus cruelles tortures (1).

Pour donner une idée des grands biens apportés à l'Église par cet Ordre, précisément par le moyen du Rosaire, nous n'avons qu'à rapporter ce qu'a écrit Cornélius à Lapide sur ces paroles des proverbes : *Ego sapientia habito in consilio* (2). Il dit ceci : « Ces paroles conviennent d'une « manière mystique à la bienheureuse Vierge Marie, en « tant qu'elle préside aux réunions et pieuses congréga- « tions érigées sous son nom et à sa gloire, et d'où dé- « coulent pour toute l'Église des fruits admirables. Ce sont « ces congrégations, comme l'a montré l'expérience, qui « ont réveillé la piété et le zèle par toutes sortes de bonnes « œuvres. Cela est prouvé à l'évidence..... par la confrérie « du saint Rosaire, instituée par saint Dominique d'après « l'ordre de la bienheureuse Vierge, car par elle le saint « *opéra* des *choses admirables* pour la gloire de Dieu, et « les membres de son ordre *ne cessent d'en opérer.*

Mais les Dominicains ne furent pas les seuls à recueillir les fruits du Rosaire, ni les seuls non plus à chercher à le propager. Car si dans l'Église l'empressement et le zèle furent universels pour le recommander, c'est que d'une commune expérience on put s'assurer qu'il était pour toutes sortes de personnes, pour tous les besoins de l'Église et des âmes, grandement utile et avantageux (3).

Les pontifes romains recommandèrent chaudement cette dévotion, parce qu'ils la reconnurent avantageuse pour l'Église à tout égard, et spécialement pour l'extirpa-

(1) Pour plusieurs d'entre eux on instruit la cause de la béatification. — Il est à remarquer que cette mission est confiée à la province dominicaine des îles Philippines, qui s'intitule : *Province du saint Rosaire.*

(2) Prov., VIII, 12.

(3) Le grand bien qu'a produit cette dévotion dans tout le monde « chrétien doit être remarqué. Que de pécheurs ont été, par elle, dé- « livrés de leurs péchés ! Que de fidèles ont été amenés à une sainte vie « et combien lui ont dû une sainte mort et sont aujourd'hui au ciel, » dit S. Alph. de Lig., *Gloires de Marie*, p. 2.

tion des hérésies et des vices, et pour l'accroissement de la piété chrétienne. Les évêques et les curés les plus zélés la recommandèrent et l'inculquèrent constamment aux fidèles confiés à leurs soins, parce qu'ils comprirent en tous temps que par elle on obtient le véritable esprit de dévotion, la fréquentation des sacrements, la persévérance dans le bien et la paix des familles (1). Les prédicateurs et les confesseurs la recommandèrent toujours, parce qu'ils ont appris de l'expérience qu'elle est, comme l'a dit le souverain pontife Grégoire XIV (2), *la destruction du péché,* c'est-à-dire un moyen très-efficace pour amener les pécheurs à la pénitence, les préserver des rechutes et les retenir constamment dans la voie du salut (3). Les directeurs la recommandèrent généralement, parce qu'ils comprirent que par le moyen des prières et des méditations du Rosaire on réussit à conduire les âmes à la perfection chrétienne, et parce qu'ils reconnurent que les fleurs du Rosaire *produisent* dans le cœur des fidèles les précieux *fruits de l'esprit,* dont parle saint Paul, et qui sont : « la « charité, la joie, la paix, la patience, la bénignité, la bonté, « la longanimité, la mansuétude, la foi, la modestie, la conti- « nence, la chasteté (4). » Enfin les Missionnaires (5) l'ont recommandée et la recommandent toujours, parce qu'ils la trouvent toujours ce qu'elle a été dans le principe, très-puissante pour faire naître, conserver et accroître la foi dans les âmes.

(1) Entre tous se distingue S. Charles Borromée.

(2) Bref à l'évêque de Syracuse. Venturini, t. I.

(3) On raconte du B. Sébastien Valfré, dit le second S. Philippe, *que le nombre des chapelets et des Rosaires qu'il distribuait continuellement est incalculable.* (V. sa Vie imprimée à Turin en 1748.)

(4) Ép. aux Gal., v, 23.

(5) Nous lisons du grand apôtre des Indes, S. François Xavier, de la Compagnie de Jésus, choisi comme protecteur principal de l'œuvre de la Propagation de la Foi, qu'*ordinairement il priait le Rosaire au cou, et, pour engager les fidèles à méditer cette prière, souvent il faisait des miracles par le chapelet.* (V. *Mois de Marie des âmes intérieures.* Turin, 1863. Marietti.)

Nous ne nous arrêterons pas ici à rapporter les exemples d'infidèles, d'incrédules, de pécheurs même désespérés qui ont été convertis, de pays et de villes dont les mœurs ont été réformées, de tentations importunes vaincues, d'âmes sanctifiées par la dévotion du Rosaire; mais nous voulons au moins dire quelques mots de son efficacité à faire revivre et à maintenir la foi dans les peuples. Quant au passé, c'est spécialement au Rosaire qu'est due l'introduction de la foi dans l'Arménie, dans les Indes et dans la Chine (1), et sa conservation dans l'Espagne (2); quant à notre siècle, c'est encore par son moyen que les missionnaires de la société de Marie ont enfin réussi, ainsi qu'ils l'ont eux-même attesté, à implanter la vraie religion dans l'obstinée Vallis, île de l'Océanie découverte depuis peu de temps (3). Une dame chinoise instruite et baptisée à l'âge de douze ans, ayant été obligée de vivre jusqu'à soixante-dix ans avec ses parents infidèles, sans avoir jamais eu l'occasion de voir un chrétien ni prêtre, ni laïque, se conserva si ferme dans sa foi rien que par la récitation du chapelet, que les missionnaires qui la rencontrèrent enfin par le plus grand des hasards en étaient émerveillés; ce fait parle à lui seul mieux que mille (4).

Aussi peut-on dire, à la gloire sans pareille du Rosaire, qu'il fait ressortir avec évidence que la sainte Vierge est

(1) V. Miccov. Serm. VIII et XXI. — Cosso, *Rosaire de Notre-Dame.*

(2) Ainsi que l'atteste l'université de Salamanque. (V. Valentini. *Hist. du Rosaire*, t. I, serm. XIX.)

(3) *Annales de la Propagation de la foi :* la Mère de Dieu d'apres les saints Pères. Narr. 86.

(4) Lettre des Miss. chinois. — Nous ne croyons point hors de propos de rappeler ici que la pieuse fille qui, en 1820, établit à Lyon la grande œuvre de la Propagation de la foi, soutenue en cela par un de ses frères, étudiant au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, où se professe une dévotion spéciale au Rosaire, avait un si grand amour pour cette dévotion, que, la voyant presque abandonnée, désespérant de la faire revivre, elle imagina en 1820 d'instituer le Rosaire vivant. (V. *Annales de la Propagation de la foi*, vol. XV, page 73. — Narbone, de la Compagnie de Jésus, *Journal religieux de Palerme.*)

dans l'Église *la Mère du bel Amour, de la crainte, de la science et de la sainte espérance;* cette divine Mère pourrait dire en toute vérité *dans un sens mystique,* de cette dévotion, ce que son divin Fils répondait, pour se faire connaître aux disciples de saint Jean-Baptiste, que par elle *les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les morts ressuscitent, et les pauvres sont évangélisés;* elle pourrait encore ajouter, *au sens propre,* que *celui-là est heureux* qui fait grand cas du Rosaire, au lieu de *se scandaliser* de sa simplicité (1).

La sainte Vierge pourrait même appliquer littéralement à son Rosaire toutes les paroles employées par son divin Fils; car la prédication du Rosaire, aussi bien que celle de l'Évangile, dont il est l'abrégé, selon l'expression de Léon X, *a été confirmée par les miracles qui l'ont suivie* (2).

« Il y a, observe un illustre écrivain, des livres faits « par des auteurs graves, qui sont remplis de miracles et « de grâces extraordinaires obtenus par le moyen du Ro- « saire (3), » des malheureux de toute sorte secourus, des infirmes guéris, des maladies contagieuses arrêtées, des naufragés sauvés, des victoires insignes obtenues, des possédés délivrés, et même des morts ressuscités (4), ainsi que le prouvent tant d'ex-voto qui partout se voient suspendus aux autels du Rosaire. Aussi, dans l'office de sa fête, que l'Église a approuvé pour l'ordre des Dominicains, il est dit que « Marie, l'auteur de cette dévotion, la « répand d'une manière admirable à l'aide des miracles « les plus manifestes, et en comblant ceux qui la pratiquent « d'innombrables faveurs et grâces (5). » Il n'est pas jus-

(1) Matth., xi, 5, 6.
(2) Marc, chap. ult. v. 20.
(3) Quarti, *De Processionibus.*
(4) V. Venturini, l. c. — Marchese, 7 octobre. — Cosso, op. cit. — Gastico, *Rosaire de la très-glorieuse Vierge Marie.*
(5) Brev. O. P. l. c.

qu'aux roses du Rosaire et aux chapelets bénits, par lesquels on n'ait souvent obtenu des miracles.

Nous nous contenterons ici de rappeler que la république de Gênes, en reconnaissance des grandes grâces et des secours obtenus par la Vierge du Rosaire, avait l'habitude chaque année, au jour de sa fête, de faire déposer les clefs de la ville au pied de son autel; Turin, délivrée par le Rosaire d'une épidémie, rendit à Marie de publiques actions de grâces, et lui offrit de riches dons et un vœu solennel; Pavie fut aussi, par le Rosaire, délivrée de la peste, et Bologne, de la famine et de la guerre; par lui aussi des victoires signalées furent remportées par Philippe II en Espagne, Emmanuel en Portugal, Jacques Ier en Aragon, Ferdinand III, Ferdinand IV, Jean II en Castille, Léopold, Joseph Ier et Charles VI en Autriche, Ladislas, Sigismond III et Odislas IV en Pologne. Après avoir reconnu l'efficacité du Rosaire, Charles V avait l'habitude de dire : *Je n'entreprendrai jamais une guerre que je n'aie avant récité le Rosaire.* Philippe II répétait sans cesse à son fils : *Si tu désires que la paix règne dans tes États, aie toujours avec toi le Rosaire.* Alphonse et Jeanne, sa fille, se disaient l'un à l'autre : *Prions la bienheureuse Vierge pour que notre royaume soit défendu par son Rosaire* (1). Ce fut enfin par le Rosaire que la reine Blanche de Castille, jusque-là stérile, obtint un fils qui fut saint Louis, le plus grand roi qu'ait eu la France (2).

Toutes les merveilles opérées par saint Dominique et par tous les saints de son ordre sont dues au Rosaire; à lui doivent être attribués les étonnants miracles que fit le saint fondateur dans le cours de son très-glorieux apostolat (3). Saint Louis Bertrand, à son retour de sa mission dans les Indes, donnant son Rosaire à un personnage très-distingué

(1) V. Pozzo, *Excellence du saint Rosaire.*

(2) Miecov., Disc. v.

(3) *Tot tantaque miracula virtute Rosarii signata sunt.* (Malvenda, *Histoire de saint Dominique.*)

qui le lui avait demandé, lui dit : *Faites-en grand cas, parce qu'il a opéré dans les Indes de nombreux miracles; il a guéri des infirmes, converti des pécheurs, ressuscité des morts* (1). Le bienheureux François Possadas guérissait aussi les malades en leur appliquant son Rosaire; on raconte de lui qu'il fut invité par la sainte Vierge elle-même à aimer cette dévotion. Elle lui apparut en songe avec nombre de Rosaires à la main, et l'engagea à en prendre un, ce qu'il fit tout de suite avec une grande affection (2).

Le Rosaire est aussi très-avantageux aux saintes âmes du purgatoire; mais, comme nous parlerons ailleurs de son efficacité en faveur de ces âmes bénies, nous ne ferons ici que rappeler que le bienheureux Jean Massias, frère convers dominicain, solennellement béatifié par le souverain Pontife Grégoire XVI, délivra à lui seul plus d'un million de ces âmes souffrantes, ainsi qu'il fut obligé de l'avouer par obéissance à son confesseur, à son lit de mort; parmi les actes de dévotion qu'il faisait pour leur délivrance, il avait l'habitude de réciter chaque jour un Rosaire entier (3).

Nous n'avons pas encore dit le fruit le plus glorieux de cette pieuse pratique : le bien le plus grand obtenu par le Rosaire à l'Église et aux peuples chrétiens, bien aussi manifeste que peu connu, est, à notre avis, d'avoir, plus que toute autre pratique pieuse, contribué à exciter et à entretenir dans les personnes de toute condition une dévotion à Marie tendre, filiale et confiante. Cet amour envers la sainte Vierge, qui semble chaque jour faire de plus grands progrès, arrache des milliers de victimes à l'enfer et le remplit de rage et de confusion, et cause à l'Église la joie la plus vive; aussi peut-elle dire en toute vérité de la dévotion au saint Rosaire : *Tous les biens me sont arrivés avec*

(1) V. sa Vie.
(2) V. sa Vie.
(3) Cipoletti, Vie.

elle (1). Peut-être est-ce au bien immense que fait le Rosaire que le souverain Pontife Pie IX a voulu faire allusion lorsqu'il a dit que c'est *la prière la plus efficace pour accroître dans le cœur des fidèles la dévotion à Marie* (2). Le saint Rosaire est donc très-glorieux dans ses fruits (3).

§ IV

Les victoires du Rosaire.

Une des principales gloires du Rosaire, ce sont les secours qu'il a procurés à l'Église dans ses plus grandes nécessités, c'est-à-dire les victoires qu'il lui a obtenues contre ses plus formidables ennemis. Ces victoires, comme fruits particuliers du Rosaire, veulent être racontées comme le trait qui nous le fait connaître dans ces *fleurs* dont l'Épouse des Cantiques voulait être entourée, dans ces *pendants d'oreille* ou dans ce collier qui était *sa force, sa défense, son armure*, et qui ornait si bien son *cou* lorsque l'Époux *la comparait à la tour de David* (4). Parmi ces victoires, plusieurs ont été déjà racontées dans les paragraphes précédents; nous ne ferons ici que les rappeler, et nous passerons aux autres.

Nous avons dit comment, dans le XIIIe siècle, l'Église put, par le moyen du Rosaire et de saint Dominique,

(1) Sap., VII, 11.

(2) Décret Urb. et Orb. 12 mai 1855.

(3) Pour ne pas perdre le souvenir d'un fait glorieux pour le Rosaire, rappelons ici comment fut érigé le sanctuaire de la bienheureuse Vierge de la Miséricorde à Savone. Le bon vieillard (Antoine Bolla) dont on voit le portrait au-dessous de l'image de Marie, est un associé du Rosaire; il le disait chaque jour avec une grande dévotion; ce fut pendant qu'il le récitait que la sainte Vierge le favorisa de ses apparitions, qui donnèrent lieu à l'érection du sanctuaire. (V. Mislei.)

(4) Cant., II, 5. — IV, 4.

dompter l'hérésie des Albigeois, triompher du libertinage et arracher aux griffes de Satan un nombre infini d'âmes. Nous devons ajouter que ce fut également au Rosaire que Simon de Montfort fut redevable de la grande victoire qu'il remporta à la même époque sur les ennemis de la foi catholique, incomparablement plus nombreux que la petite armée qu'il leur opposait ; pendant que le célèbre comte combattait, saint Dominique priait avec les associés du Rosaire pour obtenir la victoire, et l'on vit la sainte Vierge mettre en fuite l'armée ennemie ; ce fut à cause de cette insigne victoire que l'intrépide Montfort fut comparé à Josué dispersant les Amalécites, et saint Dominique à Moïse priant sur la montagne pendant que se livrait la bataille. L'Église salua aussitôt Marie comme la *Destructrice de toutes les hérésies.*

Nous avons dit aussi que ce fut par le saint Rosaire, ainsi que l'a déclaré l'université de Salamanque, que l'Espagne triompha des féroces ennemis de sa foi, et demeura constamment dévouée à la sainte Église ; nous ajouterons qu'elle lui attribue l'entière dispersion des Maures ; le dernier coup qui leur fut porté l'a été par un ordre de chevaliers fondé dans le but spécial de les détruire, et qui s'étaient intitulés Chevaliers du Rosaire (1).

Nous avons dit ailleurs comment, par le Rosaire, l'Église réussit autrefois, et réussit aujourd'hui encore en Chine, dans les Indes et chez les autres peuples infidèles, à détruire le règne du démon, à implanter la Croix et à faire régner Jésus-Christ. Nous devons ajouter que *la première fleur de sainteté* qu'a produite l'Amérique méridionale a été une fille du Rosaire, sainte Rose de Lima, de l'ordre de Saint-Dominique. C'est au Rosaire qu'il faut encore attribuer la victoire remportée dans le Pérou en 1531 sur les infidèles. Une nuée d'Indiens barbares était venue assaillir à l'improviste quelques-uns de nos chrétiens ;

(1) Marchese, l. c., et dans Bullar. O. P., t. VIII, p. 435.

ceux-ci, avant d'engager la bataille, invoquèrent Notre-Dame du Rosaire; la sainte Vierge apparut alors dans les airs, jeta la consternation parmi les Indiens et changea tellement leurs cœurs, qu'ils déposèrent les armes et demandèrent à être baptisés. Ce fut en reconnaissance de cette grâce que la sainte Vierge fut choisie pour principale patronne et protectrice de tout le royaume du Pérou, et un décret ordonna que l'on ferait chaque année une procession solennelle en son honneur le dimanche *in Albis* (1).

Nous avons dit en son lieu que sur la fin du XV^e^ siècle, tandis que l'enfer préparait contre l'Église le terrible assaut que lui livrèrent les hérétiques au commencement du siècle suivant, la sainte Vierge, pour la fortifier contre leurs attaques, recommanda aux apôtres du Rosaire de répandre cette dévotion parmi les chrétiens. Ce furent eux qui se distinguèrent le plus dans la poursuite et la défaite des hérésies, et au concile de Trente il y eut un fils du Rosaire qui brilla d'un éclat incomparable (2). Dès l'enfance, la sainte Vierge avait *ceint ses reins de force*, les entourant, par le ministère des anges, de *la ceinture* du Rosaire, inventée pour la destruction des erreurs impures (3); ses ouvrages étaient à côté du crucifix, et fournirent aux docteurs et aux pères du concile des armes pour confondre et détruire les doctrines des ministres de Satan.

(1) V. Marchese, l. c., et Bertolini, *Vie de sainte Rose*, chap. XX.

(2) Saint Thomas d'Aquin, qui, encore enfant, avala, dans un admirable transport d'amour, la Salutation angélique écrite sur un petit papier. (V. Brev. O. P. 7 Mart.)

(3) Saint Thomas avait à peine quatorze ans, lorsqu'en récompense d'une insigne victoire remportée sur une courtisane qui venait effrontément attenter à sa chasteté, il fut ceint par les anges d'une ceinture qui le préserva le reste de sa vie de tout mouvement charnel, et le rendit non-seulement un grand *saint*, mais un *ange de corps et d'esprit*. Cette ceinture se conserve encore de nos jours; nous l'avons vue, elle a quinze nœuds; on croit qu'ils ont été faits par les anges en mémoire des quinze mystères du saint Rosaire.

Voilà pourquoi les hérétiques de nos jours se sont spécialement déchaînés contre le Rosaire. Dans divers pays les catholiques, ainsi que nous l'avons rapporté, sont dans l'usage, pour se distinguer des protestants, de porter le chapelet suspendu à leur cou, pour protester contre l'erreur et faire une profession ouverte de foi catholique.

Nous pourrions encore raconter nombre de victoires dues au Rosaire; mais nous nous contenterons de rapporter les trois dont l'Église fait une mention spéciale dans l'office de sa fête, et celle qui fut remportée en France sur les disciples de Calvin.

La première que mentionne l'Église est la fameuse victoire gagnée dans le golfe de Lépante sur les Turcs par les armées chrétiennes, que le zèle du pape dominicain saint Pie V avait réunies contre Sélim II. Il y avait bientôt un siècle que les Turcs répandaient la terreur dans toute la chrétienté; une longue suite de victoires faisait craindre qu'ils ne s'emparassent de l'Europe entière; Sélim, persuadé que rien ne pouvait résister à ses armes, mit en mer la flotte la plus formidable et la plus nombreuse qu'on eût jamais vue; son dessein était d'envahir l'Italie. L'Église entière était dans une grande anxiété; l'armée chrétienne étant bien inférieure à celle des Turcs, il n'y avait que le secours du Ciel qui pût promettre la victoire, et ce fut par l'intercession de la sainte Vierge qu'elle fut obtenue. Le 7 octobre 1571, jour auquel tombait cette année-là le premier dimanche du mois, et où les associés du Rosaire faisaient leur procession, la bataille fut livrée et gagnée par l'armée chrétienne, que le saint pontife Pie V avait consacrée à la Vierge du Rosaire (1). La déroute des enne-

(1) Saint Charles Borromée engageait les évêques à recommander aux soldats de réciter chaque jour religieusement le Rosaire; le saint faisait cette recommandation onze ans après la bataille de Lépante, par conséquent avec une parfaite connaissance de la miraculeuse victoire. Rohrbacher, dans son *Histoire universelle de l'Église*, dit que « les prêtres « et religieux distribués sur les galères y maintenaient le bon ordre et

mis fut si complète et si meurtrière, qu'ils perdirent plus de trente mille hommes et deux cents galères ; aussi le saint Rosaire fut-il comparé à la verge miraculeuse de Moïse, qui ensevelit dans la mer Rouge toute l'armée de Pharaon (1).

Saint Pie connut à Rome, par révélation, la grande victoire des chrétiens au moment même où se livrait la bataille dans le golfe de Lépante ; c'est en mémoire de ce fait qu'il fit ajouter aux litanies de la sainte Vierge l'invocation *Auxilium christianorum* (2), et qu'il voulut que l'on célébrât chaque année une fête en l'honneur de *Notre-Dame de la Victoire* (3). Il est à remarquer que deux ans avant ce grand événement, le même pape, dans une constitution, exhortait chaudement tous les fidèles à pratiquer la dévotion au saint Rosaire, afin d'obtenir du Seigneur qu'il délivrât l'Église des malheurs qui la menaçaient (4).

La seconde victoire, presque aussi célèbre que la précédente, que l'Église regarda aussi comme un fruit très-glorieux du Rosaire, fut celle que Charles VI, empereur et roi des Romains, remporta en Hongrie sur l'armée turque en 1716 ; elle fut gagnée pendant que les associés du Rosaire faisaient à Rome une procession solennelle pour implorer la toute-puissante protection de Marie en faveur des armées chrétiennes (5).

La troisième victoire que l'Église rappelle dans l'office du jour du Rosaire, est la délivrance de la ville et de la citadelle de Corfou, que les Turcs, ces cruels ennemis du nom chrétien, tenaient assiégées ; elle eut lieu dans l'oc-

« la piété, et distribuaient aux soldats des chapelets et des *Agnus Dei* « bénits par le Pape. »

(1) V. Croiset, l. c. ; — Benoît XIV, l. c. ; — la Bulle de Grégoire XIII, Bullar. O. P., t. V, p. 318 ; — Brév. Rom. et celui des Dom.

(2) Berti, *Brev. hist.*, sec. XVI.

(3) Benoît XIV et Croiset.

(4) Dans la Bulle *Consueverunt*.

(5) Brev. Rom. — Benoît XIV, l. c.

tave de l'Assomption, une des fêtes principales des confréries du Rosaire, et peu de jours après la victoire précédente (1).

Ce fut en mémoire et en actions de grâce de ces faits si glorieux, ce fut pour réveiller dans tous les fidèles un grand amour pour le Rosaire, et pour obtenir à l'Église, dans tous ses besoins, la toute-puissante protection de Marie, que le pape Clément XI étendit à toute la chrétienté *la Fête du saint Rosaire,* qui se célèbre le premier dimanche d'octobre, et qui avait été instituée sous le même titre par Clément X (2).

L'autre victoire enfin que nous voulons rappeler ici est celle que Louis XIII remporta au siége de la Rochelle, dont le calvinisme avait fait son principal boulevard ; après avoir vainement cherché à détacher la France du sein de l'Église et s'être rendue redoutable par les massacres, l'hérésie luttait les armes à la main, avec l'énergie du désespoir. Après un long et difficile siége, la Rochelle fut prise d'assaut, et avec elle tomba la puissance des calvinistes. Ce fut par le Rosaire, comme autrefois pour les Albigeois, que la foi triompha de l'erreur. Nous lisons dans l'histoire que « Louis XIII, roi de France, surnommé « le Juste, ayant mis le siége devant la Rochelle et voyant « combien il était difficile de soumettre cette place impor« tante, devenue l'asile et la plus forte retraite de l'héré« sie, écrivit de son camp à la reine Marie de Médicis, sa « mère, d'ordonner des prières en l'honneur de la sainte « Vierge, pour obtenir l'heureux succès de ses armes. La « reine, en recevant cette lettre, fit appeler le P. Carré, « prieur du couvent des Dominicains de la rue Saint« Honoré, et lui dit qu'elle avait choisi son église pour y « faire réciter les prières que demandait le roi son fils ; « qu'elle voulait qu'on récitât le Rosaire comme elle l'avait

(1) V. Brev. Rom. ; — Bull. Clém. XI, Bull. O. P., t. VI, p. 508.
(2) V. Bull. O. P., t. VI, p. 300.

« vu réciter à Florence, à Pise et dans plusieurs autres « villes de l'Italie, espérant que par cette prière, si agréable « à Jésus-Christ et à sa sainte Mère, Dieu ferait rentrer « la Rochelle sous l'obéissance du roi ; en même temps la « reine fit prier Mgr l'archevêque de Paris d'ordonner aux « curés de la ville d'avertir le peuple à la messe solennelle « que, le 20 du mois de mai 1627, on commencerait à « réciter à haute voix le saint Rosaire dans l'église des « Frères Prêcheurs, pour la conservation du roi et la « prospérité de ses armes. Ce qui eut lieu en effet tous « les samedis avec une grande dévotion, en présence de la « reine mère, de la reine régente, du duc d'Orléans, des « cardinaux de Bérulle et de la Rochefoucault, de l'arche- « vêque de Paris, qui annonçait lui-même les mystères, « de plusieurs autres prélats et d'une foule incroyable de « peuple qui accourait de toute part. Louis XIII ayant ap- « pris avec quelle ferveur on priait à Paris, voulut qu'on « fît de même à l'armée. Il chargea de ce soin le P. Louvet « et plusieurs autres Dominicains qui l'avaient suivi à ce « siége fameux pour assister les malades, administrer les « sacrements et exhorter les soldats à combattre géné- « reusement pour la défense de la religion. En cette occa- « sion les Pères distribuèrent plus de quinze mille chape- « lets aux soldats, et prêchèrent cette dévotion avec un « si grand succès, qu'à certaines heures du jour et de la « nuit, le camp tout entier retentissait des louanges de « Marie et des prières du Rosaire, qui furent continuées « jusqu'à la reddition de la place ; aussi le roi, reconnais- « sant la protection de Notre-Dame du Rosaire, voulut que « les Pères Dominicains entrassent les premiers dans la « ville en chantant les litanies de la sainte Vierge. Ils « portaient une bannière qui représentait d'un côté Jésus « crucifié, de l'autre sa divine Mère avec cette inscrip- « tion : *Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola in- « tercmisti in universo mundo :* Réjouissez-vous, Vierge « Marie, vous seule avez détruit toutes les hérésies dans

« le monde entier (1). » Le Rosaire est donc très-glorieux par ses victoires sur l'idolâtrie, le déréglement des mœurs, et tous les ennemis du nom chrétien.

Ils furent donc bien inspirés, ceux qui, tout récemment, instituèrent *l'apostolat de la prière* et recommandèrent spécialement aux fidèles qui en font partie la dévotion au saint Rosaire : l'apostolat de la prière ayant pour but de faire régner partout Jésus-Christ, de lui gagner tous les cœurs, de détruire l'empire du démon et de délivrer l'Église de tous ses ennemis, quelle dévotion plus utile pouvait-on recommander aux associés que celle qui a été en tout temps si efficace contre le péché et le démon? « Parmi « toutes les formules de prière, disent les promoteurs de « *l'apostolat*, celle qui tient le premier rang est le Ro- « saire; personne n'ignore que depuis son origine il a été « un instrument très-puissant contre le mal; c'est l'arme « que Marie a donnée à saint Dominique pour vaincre l'hé- « résie des Albigeois. Puisse cette dévotion faire naître de « nouveaux apôtres et détruire les erreurs qui menacent « encore aujourd'hui la société (2). »

(1) Ainsi parle Scanzius dans son petit ouvrage : *la Dévotion du sain Rosaire*, etc., imprimé à Turin en 1794. Il dit avoir tiré cette narration du livre du P. Mespolier, dominicain, intitulé : *Exercices spirituels*, etc., imprimé à Paris en 1703, et l'avoir traduit le plus littéralement possible. Ce que nous venons de raconter fait comprendre pourquoi Louis XIV, fils de Louis XIII, voulut que le Dauphin son fils, a peine âgé de six jours, fût inscrit par les religieux dominicains dans la confrérie du Saint-Rosaire, et imposa à l'un des Pères l'obligation de réciter le Rosaire pour le Dauphin, jusqu'à ce qu'il fût en âge de le réciter lui-même. (V. Venturini, t. II, disc. XXXVIII.)

(2) V. *l'Apostolat de la Prière*. Modène, 1864.

§ V

Les éloges du Rosaire.

La sainte Écriture, pour faire l'éloge de la Sagesse, dit qu'*elle sera exaltée au milieu du peuple* (de Dieu), qu'*elle sera admirée dans l'assemblée des saints*, et qu'*elle sera comblée de louanges par la multitude des élus*. La dévotion du Rosaire étant, ainsi que nous l'avons vu, remplie d'une sagesse céleste, a été couronnée de gloire, et a reçu des éloges si éclatants, que nous leur consacrons quelques lignes. Nous allons donc rapporter *tout ce qui a été dit de glorieux pour cette dévotion*, par ceux qui ont autorité pour parler *au milieu du peuple de Dieu, dans la réunion des saints et dans l'assemblée des élus;* nous voulons parler des *souverains pontifes*, qui sont les premiers *oracles* de la vérité, des *saints*, qui sont les premiers *maîtres* de la dévotion, et des *docteurs*, qui sont les *élus* dans l'Église pour juger des œuvres de piété. Nous nous bornerons à ne citer que quelques-unes de leurs paroles.

Clément VII, dans une constitution du 8 mai 1534, voulant accorder quelques indulgences à la confrérie du saint Rosaire, commence ainsi : « Considérant combien a « été salutaire et utile à notre religion l'institution du « Rosaire, et tous les biens dont elle a été et est encore la « source, à tel point que des clercs, des laïques, des « hommes et des femmes se sont élevés par elle à un si « haut degré de ferveur qu'ils ont obtenu du Seigneur et « de la sainte Vierge, en l'honneur de qui a été institué le « Rosaire, des grâces nombreuses, des miracles et des « prodiges, c'est pourquoi, etc. etc. » Les souverains pontifes Urbain IV et Sixte V parlent du Rosaire dans les mêmes termes (1).

(1) V. Bullar. O. P., t. V, p. 444.

Saint Pie V, voulant engager tous les fidèles à réciter le Rosaire, l'enrichit de nouvelles indulgences et de nouveaux priviléges. Dans sa constitution du 17 septembre 1569, il s'exprime ainsi : « Nos prédécesseurs et nos pères, lors-« qu'ils se voyaient en proie à des guerres matérielles et « spirituelles, ou qu'ils étaient victimes d'autres persé-« cutions, avaient coutume de recourir au secours d'en « haut... A leur exemple, saint Dominique, fondateur de « l'ordre des Frères Prêcheurs, auquel nous appartenons, « lorsque l'hérésie des Albigeois, devenue maîtresse d'une « grande partie de la France et de l'Italie, avait déjà séduit « tant de personnes parmi les séculiers... levant les yeux « au ciel et les portant vers la vierge Marie Mère de Dieu... « institua et propagea cette manière de prier Dieu si pieuse « et si facile pour tout le monde, qu'on appelle Rosaire, « ou Psautier de la bienheureuse vierge Marie par la-« quelle... les fidèles, embrasés d'amour par la prière et « la méditation, furent immédiatement transformés en des « hommes nouveaux ; les ténèbres de l'hérésie se dissi-« pèrent, et on vit briller de la divine splendeur la lu-« mière de la foi catholique... Nous pareillement... voyant « l'Église militante que Dieu a confiée à nos soins, trou-« blée dans ces temps par tant d'hérésies, désolée si « cruellement par tant de guerres et affligée d'un si « grand relâchement dans les mœurs, les larmes aux « yeux, mais plein de confiance, nous élevons aussi le « regard vers cette sainte montagne d'où nous vient tout « secours, et nous invitons et exhortons paternellement « tous et chacun des fidèles à faire de même. Et, afin que « tous se décident plus facilement à embrasser et à pra-« tiquer avec la dévotion et la piété convenable cette ma-« nière de prier (le Rosaire), nous accordons, etc. etc. (1). »

Nous avons voulu reproduire cette introduction presque

(1) Bull. O. P. et Roman. — Le même pape récitait le Rosaire tous les jours... (Gabuzio, Barnabite, *De vita et rebus gestis S. Pii V*, l. VI, c. I.)

en entier, pour faire comprendre aux pasteurs des âmes, avec quelle sollicitude ils doivent propager la dévotion du Rosaire, en des temps aussi calamiteux que le nôtre. Qu'on ne dise pas que saint Pie V ne l'a tant exaltée et recommandée de préférence à toute autre qu'à cause de sa prédilection pour l'ordre auquel il appartenait; une telle supposition serait injurieuse à un saint, à un vicaire de Jésus-Christ qui parle à toute l'Église au nom de Dieu; nous voyons du reste, d'autre part, que plusieurs papes la comblèrent d'éloges et la recommandèrent instamment. En effet, Grégoire XIII, dans sa constitution commençant par ces mots: *Monet Apostolus,* 1er avril 1573, après avoir rappelé comment, par la victoire remportée sur les Turcs dans le golfe de Lépante, « tout le peuple chrétien « avait été arraché, par une faveur spéciale de Dieu, de la « gueule d'un très-cruel tyran, » appelle ensuite le Rosaire « la très-pieuse manière de prier instituée par saint « Dominique pour apaiser la colère de Dieu et obtenir l'in- « tercession de la bienheureuse vierge Marie : » ajoutant que la victoire des chrétiens « était due aux prières que « les associés du Rosaire dans tout le monde entier fai- « saient en ce jour à Dieu, par l'entremise de la sainte « Vierge, pendant les processions faites alors selon leurs « règles (1). »

Léon X, dans sa constitution *Pastoris æterni,* du 6 octobre 1520, reconnaît que le Rosaire est une prière puissante *contre les dangers imminents de tout l'univers,* et l'enrichit d'indulgences *afin que tous et chacun des fidèles de Jésus-Christ soient encouragés à le mettre en pratique* (2). Urbain VIII (de qui on raconte qu'il était si dévot au Rosaire qu'il voulut déjà pape être associé au Rosaire perpétuel (3), établi sous son pontificat), appela cette dé-

(1) Bull. O. P., t. V, p. 318.
(2) Bull. O. P., t. IV, p. 392.
(3) Demora, part. III, c. x.

votion *l'accroissement des chrétiens* (1); Adrien VI la nomma *le fouet du démon* (2); Grégoire XIV, *la destruction du péché et le recouvrement de la grâce et de la gloire de Dieu* (3); Paul V, *un trésor de grâces* (4); Jules III, *la gloire de l'Église romaine* (5); Nicolas V, *l'arbre de la vie* (6); et l'immortel Pie IX, pontife régnant, *la prière la plus efficace pour accroître dans le cœur des fidèles la dévotion à la Mère de Dieu* (7).

Les souverains pontifes nous ont laissé comme à l'envi un magnifique éloge du Rosaire, en approuvant et favorisant les confréries érigées en son honneur, en lui accordant des autels privilégiés et de nombreuses indulgences, en instituant une fête solennelle pour être célébrée tous les ans dans toute l'Église, et en accordant de dire une messe votive en son honneur tous les jours de l'année qui ne seraient pas empêchés.

Venons maintenant aux saints, et comme les saints font ordinairement plus par leurs actes que par leurs paroles, les soins qu'ils se donnent pour une pratique de piété sont le plus bel éloge qu'ils en puissent faire. Ainsi nous voyons que la plupart d'entre eux, surtout les principaux et les plus connus, qui ont vécu depuis l'institution du Rosaire, sans parler des Dominicains, non-seulement ont dit les plus belles choses sur cette dévotion, mais encore l'ont pratiquée eux-mêmes et recommandée par leurs actes. Le grand archevêque de Milan, saint Charles Borromée, la gloire et le modèle des évêques, en deux seuls mots a fait du Rosaire le plus bel éloge qu'on puisse faire d'une pratique de piété, il l'a appelé *la dévotion la plus divine*;

(1) Bref. ad Leg. Germ.
(2) Bref. aux Confr.
(3) Bref. ad Episc. Syracus.
(4) Bref. ad Episc. Tervis.
(5) Bref. *Cum Romæ*
(6) Bref. ad Card. Marcel.
(7) Décret *Urb. et Orb.*, 12 mai 1851.

il le *récitait tous les jours à genoux* ; il était si zélé pour en répandre l'amour, que dans les avertissements donnés au peuple de la ville et du diocèse de Milan, en sa lettre pastorale du 20 décembre 1577, entre autres pratiques recommandées il disait à chacun : « Tu réciteras le chapelet « tous les jours ou au moins le plus souvent que tu pour- « ras. » Il exigeait de ses domestiques « que le premier « dimanche de chaque mois (jour privilégié pour les asso- « ciés) ils fissent la communion et assistassent à la pro- « cession qui se faisait à l'église en l'honneur de Notre- « Dame du Rosaire. Il donnait la sainte Vierge pour pa- « tronne particulière à tous les colléges, à toutes les mai- « sons pieuses, congrégations et confréries, avec recom- « mandation expresse de réciter le Rosaire. Bien plus, « la dévotion spéciale qu'il avait à la sainte Vierge lui fit « consacrer à Marie un autel particulier dans son église « métropolitaine ; il y érigea la confrérie du saint Rosaire « et obtint du souverain Pontife toutes les indulgences et « tous les priviléges accordés à celle qui est établie à la « Minerve (principale église des Dominicains à Rome). » Le saint écrivait à ce sujet dans une lettre : « Dans l'église « métropolitaine, qui est comme l'Église mère à laquelle « ses enfants doivent recourir le plus souvent, il convient « que la pratique du Rosaire soit instituée, en l'honneur « de la Mère de Dieu. » Que dirons-nous de plus ? Dans les synodes provinciaux eux-mêmes, il recommandait à ses suffragants de ne rien négliger pour obtenir que *le Rosaire se récitât tous les jours même par les soldats* (1).

L'autorité de saint François de Sales, ce grand maître de la vie dévote, n'est pas moins explicite que celle de saint Charles. Voici ce qu'il dit en parlant du Rosaire. « Le « chapelet est la meilleure manière de prier, pourvu que « vous sachiez le dire comme il faut ; et pour y parvenir, « procurez-vous quelque petit livre qui traite de la ma-

(1) *Act. Eccl.* Milan.

« nière de le réciter (1). » — « A la messe ou pendant la « journée, écrivait-il à une personne séculière, je désire « que vous récitiez chaque jour le Rosaire aussi dévote- « ment que vous le pourrez (qu'on remarque qu'il ne « parle pas seulement du chapelet) (2). » Et dans un de ses sermons (3), il distingue les prières obligatoires, les prières recommandées et les prières volontaires. Parmi les prières recommandées, il met au premier rang le saint Rosaire; il va jusqu'à suggérer à sa Philotée, c'est-à-dire à toute personne pieuse, de porter ouvertement le Rosaire. « Portez, dit-il, le Rosaire ou le chapelet, soit à la cein- « ture, soit autre part, comme une marque du désir que « vous avez d'être la servante de notre Sauveur et de sa « sainte Mère (4). » Lui-même le portait à la ceinture (5). Quant à le réciter, voici ce qu'a attesté sainte Chantal : « J'ai appris de lui-même que vers le même temps (il était « alors très-jeune), il s'était engagé à réciter chaque jour « le Rosaire (non pas seulement le chapelet) pour obtenir « la délivrance d'une cruelle tentation qui le tourmen- « tait (6). Il employait une heure à cette sainte pratique; « car il méditait chaque mystère et il était si attentif à n'y « pas manquer, que lorsque les affaires l'en avaient em- « pêché pendant le jour, il portait le chapelet autour de « son bras pour se rappeler de le dire avant de se mettre « au lit. » Et lorsqu'il était malade au point de ne pou- voir parler, il le faisait réciter par quelqu'un en sa pré-

(1) *Introd. à la vie dévote*, p. II, c. I.

(2) Lett. I, liv. II.

(3) Serm. XLVII, *De la Prière*.

(4) A la fin du manuscrit français *Introduction à la vie dévote*. On ne sait pas pourquoi, dans la traduction italienne, on a omis ce passage, ainsi que celui où il traite de la manière de réciter le saint Rosaire. Le Saint lui-même, dans une lettre, indique ce passage comme faisant partie de sa *Philothée*. (V. *Dict. de S. François*, t. II, p. 76.)

(5) Benoît XIII, leçon XXXII sur l'Exode.

(6) C'était une terrible tentation de désespoir dont il est parlé dans sa *Vie*, dit saint Alphonse de Liguori, *Gloires de Marie*, c. IV, § 1, Exemple.

sence afin de pouvoir le suivre mentalement (1). La même sainte ajoute dans ses dépositions : « Il était ponctuel à « assister chaque mois, le chapelet à la main, à la pro- « cession de la confrérie du Rosaire dont il faisait partie. » C'est ce que dit le saint lui-même dans une lettre : « J'ai « fait, dit-il, un sermon sur le Rosaire parce que je suis « de cette confrérie depuis très-longtemps, ainsi que la « ville (Annecy) presque entière (2). » On raconte encore de lui « que, sur le point de mourir après avoir reçu l'ex- « trême-onction, il demanda qu'on lui attachât le Rosaire « afin qu'il pût s'en servir comme d'un solide bouclier « pour repousser les traits du démon (3). »

Le grand maître de la vie spirituelle de ces derniers temps, le très-dévot serviteur de Marie, saint Alphonse de Liguori, disait dans un sermon : « Celui qui est véritable- « ment dévot à la sainte Vierge peut se dire heureux « même en cette vie, et être assuré du paradis. *Qui me « invenerit, inveniet vitam, et hauriet salutem a Do- « mino...* Celui qui me trouve trouvera la vie. Mais qui « peut trouver Marie? Celui qui l'aime et l'honore d'un « culte spécial. Or parmi tous les hommages qui lui sont « dus, je n'en connais pas de plus agréable à la Mère de « Dieu que le Rosaire. Oh! qu'ils ont une belle espérance « d'être sauvés ceux qui le disent tous les jours avec amour « et persévérance!... Les démons, contraints par saint Do- « minique qui exorcisait un possédé, furent forcés de faire « cet aveu : Nous sommes obligés de dire que celui qui « persévère dans la dévotion à Marie ne se damnera pas, « parce que Marie lui obtiendra la grâce du salut... Ne « manquez donc jamais, mes chers auditeurs, de réciter « chaque jour le Rosaire avec amour et confiance. » Aussi dans sa Théologie morale le saint recommande-t-il chau-

(1) Déposition de sainte Chantal dans la *Vie* du Saint, par le P. Delarivière.

(2) Lett. XLII, liv. II.

(3) V. *Neuv. du Ros.*, par un mineur conv., impr. à Gênes en 1792.

dement aux curés d'engager leurs paroissiens *à réciter tous les jours, en famille, la troisième partie du Rosaire.* Dans un autre endroit *il prie* les missionnaires et les prédicateurs *de recommander aux fidèles la dévotion à Marie, et nommément celle du Rosaire.* Et dans un autre sermon, parmi les hommages qu'il suggère à tous de rendre à Marie pour obtenir sa protection, il met en première ligne *la récitation journalière du Rosaire, ou au moins de la troisième partie* (1). Il répète la même chose dans son *Règlement de vie d'un chrétien*, et il pratique lui-même, malgré les plus grandes occupations, ce qu'il conseillait aux autres. On lit dans sa vie que *le Rosaire a été sa dévotion spéciale; il n'y a jamais manqué un seul jour, jusqu'à celui qui a précédé sa dernière maladie; et même ce jour-là il récita plusieurs fois son chapelet comme à l'ordinaire;* dans sa vieillesse surtout, *il avait l'habitude de réciter son chapelet plusieurs fois le jour; on le voyait du matin au soir le Rosaire à la main. Un jour, comme il ne se souvenait pas de l'avoir dit, et que le Père* (qui l'assistait et qui l'avait dit avec lui) *l'assurait qu'il l'avait récité, il répondit: Vous ne savez pas que de cette dévotion dépend mon salut.* On raconte encore que, dans une occasion, *pris d'une forte léthargie et ne pouvant parler, le frère pour le faire revenir à lui, lui dit: Monseigneur, devons-nous dire le Rosaire?* Aussitôt le *saint évêque ouvrit les yeux et commença: Deus in adjutorium*, etc. Il voulut que la congrégation du Saint-Rédempteur fût très-dévote au Rosaire. « Ils de-
« vront tous, dit-il dans ses constitutions, professer une
« dévotion spéciale et un tendre amour pour la sainte
« Vierge, et réciter chaque jour la troisième partie du
« Rosaire. »

Nous savons également que le bienheureux Grégoire Barbarigo, qui fut aussi évêque et cardinal, et qui rivalisa

(1) Serm. pour le second Dim. après l'Épiphanie.

de zèle et de sollicitude pastorale avec saint Charles Borromée « au milieu des grandes occupations et des « soucis de son ministère, récitait toujours le Rosaire et « en méditait attentivement chaque mystère. Ayant trouvé « cette dévotion un peu négligée dans son diocèse de « Bergame, il la rétablit partout et ordonna que dans « toutes les églises paroissiales, les jours de fête, on ré- « citât le Rosaire après les vêpres (qu'on remarque qu'il « ne parle pas seulement de la troisième partie); il fit « aussi une obligation à tous les curés de la ville et du « diocèse (peut-être celui de Padoue, dont il fut également « évêque) de convoquer les fidèles à l'église, au son de « la cloche, tous les samedis soir, pour y réciter le cha- « pelet (1). »

On raconte de ce séraphin d'amour, saint Philippe de Néri, l'apôtre de Rome au XVIe siècle, qu'il *avait toujours à la main ou des livres de piété, ou le chapelet;* c'est pour cela qu'on le représente ordinairement le Rosaire à la main ; *il avait dans son lit une croix sans Christ et son chapelet afin de prier lorsqu'il se réveillait* (2).

Saint Ignace de Loyola, fondateur de l'illustre Compagnie de Jésus, *était par-dessus tout très-dévot au Rosaire et le récitait tous les jours* (3); en outre, « il avait l'habitude « de garder son chapelet dans son lit, afin de s'endormir « en pensant à Marie et de l'avoir présente à son esprit à « son réveil (4). » Son esprit s'est si bien conservé dans ses enfants, qu'ils récitent chaque jour au moins la troisième partie du Rosaire, et qu'en certains pays ils portent ouvertement le chapelet suspendu à la ceinture, comme un hommage respectueux envers la sainte Vierge et pour prêcher continuellement par leur exemple cette dévotion aux fidèles. Nous rapportons ici avec un véritable bonheur

(1) V. *le Périodique Bolonais, Jardin de Marie*, 1864, vol. VI, col. 93.
(2) Bacci, *Vie* du Saint, liv. II, c. v et x.
(3) V. P. Tomm. Revighione, *Faisceau de Roses.*
(4) V. *le Périodique Bolonais, Jardin de Marie*, 1863, vol. II, p. 56.

une particularité relative à trois anges, enfants de saint Ignace : saint Louis de Gonzague, saint Stanislas Kostka et le bienheureux Jean Berchmans. Saint Louis de Gonzague aimait souverainement à réciter le Rosaire, et ce fut à la suite de la lecture d'un petit livre sur les mystères qu'on y médite qu'il se décida à se consacrer à Dieu par le vœu de virginité perpétuelle (1) ; saint Stanislas Kostka tenait son chapelet dans sa main au moment de sa mort, et disait qu'il y trouvait une grande consolation ; le bienheureux Jean Berchmans avait une douce confiance de son salut à ses derniers moments, et il la puisait dans la dévotion qu'il avait toujours professée pour le saint Rosaire ; il rendit sa belle âme à Dieu en tenant dans ses mains le crucifix, le chapelet, les règles de son ordre et en prononçant ces paroles : *Ce sont les trois choses qui me sont le plus chères ; avec elles je meurs content* (2).

« Sainte Thérèse, cet autre séraphin, brûlant d'amour « pour Jésus, cette âme favorisée d'un don d'oraison si su- « blime, commença une vie plus recueillie et plus fervente, « en méditant les mystères du Rosaire (3), » et elle le récitait tous les jours (4). « Dans ses œuvres spirituelles, elle « déclare que le Rosaire est une dévotion merveilleuse- « ment propre à détacher les fidèles des maximes du « monde, et qu'elle-même y a trouvé les attraits les plus « doux, les plus suaves, les plus efficaces et les plus « puissants pour s'unir à Dieu (5). »

Nous lisons de saint François de Paule, fondateur des Minimes, « qu'il disait chaque jour le Rosaire ou le cha- « pelet, et qu'il recommandait la dévotion à Marie à tous « ceux qui accouraient à lui pour leurs besoins spirituels

(1) Cepari et Maineri, dans sa *Vie*.

(2) Cepari, dans sa *Vie*.

(3) P. Stub., Barnabite, dans la préf. de son ouvrage *l'École de Marie*.

(4) Croiset, *Exercices de piété*, 15 oct.

(5) Scanzio, dans son petit ouvrage *la Dévotion du saint Rosaire*, lettre III, § 3.

« ou temporels; il leur distribuait ordinairement des cha-
« pelets (1). »

Saint Camille de Lellis, fondateur des Clercs réguliers ministres des infirmes, « honorait la sainte Vierge en ré-
« citant chaque jour le Rosaire ou le chapelet, et il ne se
« serait jamais couché sans lui avoir payé ce tribut. » Il faisait tant de cas de cette dévotion, « que distribuant à ses
« confrères de Gênes un paquet de chapelets qu'il avait
« apportés de la sainte maison de Lorette, et voyant un
« prêtre qui s'avançait vers lui pour en demander un, il lui
« demanda s'il n'en avait pas; et sur sa réponse négative il
« s'écria tout étonné : Un prêtre sans chapelet, un prêtre
« sans chapelet (2)! »

Saint Joseph Calasanz, fondateur des Écoles pies, se distingua par sa dévotion au Rosaire. « Il ordonna à ses
« religieux de le réciter ensemble tous les jours (3); lui-
« même le disait quotidiennement, et dans ses derniers
« moments il recommanda à ses religieux d'être exacts à
« méditer les saints mystères à cause des grands avan-
« tages que l'âme en retire (4). »

Saint Vincent de Paul, fondateur de la congrégation des *prêtres* de la Mission, « portait toujours son chapelet à la
« ceinture, soit pour le dire souvent, soit aussi pour faire
« ouvertement profession de son amour pour Marie. » Tout le monde sait que ce fut sa dévotion à la sainte Vierge qui le délivra de l'esclavage, pour en faire le grand apôtre dont nous admirons les vertus; aussi recommanda-t-il spécialement à ses enfants de la pratiquer et de la répandre autant qu'ils pourraient dans leurs missions (5).

Le bienheureux Paul de la Croix, fondateur de la fervente congrégation des Passionnistes, et dont la canonisa-

(1) *Vie* du Saint, dédiée à l'abbé Porro, par Fr. Gio. Ant. Vico des Minimes.

(2) Cicatelli, dans sa *Vie*, liv. III, c. XIV.

(3) Dans le procès de sa béatification. (V. Talenti.)

(4) Le P. Alessio, dans la *Vie* du Saint.

(5) V. *le Periodique Bolonais, Jardin de Marie*, 1864, vol. IV, p. 67.

tion vient d'avoir lieu, exigeait de ses religieux que *chaque soir, dans toutes les maisons de l'Ordre, ils récitassent le Rosaire;* lui-même ne *passa pas un seul jour sans dire le chapelet, et dans les derniers temps de sa vie il récitait le Rosaire tout entier.* Il continua même cette pieuse habitude pendant sa dernière maladie, et comme on l'engageait à le laisser, parce qu'il pouvait à peine respirer et qu'il lui était impossible d'articuler les paroles, il répondit : *Je veux le dire tant que j'aurai un souffle de vie; si je ne puis le dire des lèvres, je le dirai de cœur.* Pendant qu'il était à toute extrémité, arriva son heure pour le Rosaire perpétuel; *il ne voulut y manquer* à aucun prix (1).

La bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque était, d'après le témoignage de ceux qui ont écrit sa vie, éprise dès sa plus tendre enfance d'un grand amour pour le Rosaire, et dès lors elle prit l'habitude de le réciter tous les jours, agenouillée par terre, en faisant une prostration chaque fois qu'elle prononçait le nom de Marie, et baisant la terre à chaque *Ave Maria* (2). Qui peut douter que ce fut à cause de cette fervente dévotion que la sainte Vierge lui obtint de son Fils une lumière spéciale pour découvrir les aimables et amoureux trésors de son divin Cœur?

Nous ne dirons rien de tant d'autres saints qui se sont signalés par leur dévotion au Rosaire, car nous dépasserions les bornes que nous nous sommes posées. Qu'on tienne comme indubitable que tous les saints qui ont vécu depuis l'institution du Rosaire ou depuis son rétablissement, ont été tous très-dévots à cette pratique (3). Disons

(1) Dans sa *Vie*, écrite par le vén. P. Vincent-Marie Strambi.

(2) Dans sa *Vie*, chap. 1, 3.

(3) Nous voulons au moins rappeler que « le B. Alphonse Rodriguez, « coadjuteur de la Compagnie de Jésus, récitait le Rosaire avec un si « grand amour, qu'il goûtait en le disant les délices du paradis. Il le disait « si fréquemment, qu'après sa mort on trouva les deux doigts de sa main « droite durcis par cet exercice (dans sa *Vie*). » Saint Félix, capucin,

cependant quelque chose du célèbre Jean-Marie Vianney, curé d'Ars, mort en 1859, en si grande réputation de sainteté, que sa vie, pour servir d'exemple aux pasteurs des âmes, a été traduite du français en allemand, en espagnol et en anglais, et souvent réimprimée; Pie IX, pape régnant, a déjà ordonné les informations préparatoires pour sa béatification. Étant encore tout petit enfant, il éprouvait un singulier bonheur lorsqu'on lui mettait en main un Rosaire; plus tard, il le récitait lorsqu'il allait aux travaux des champs et qu'il en revenait; une fois il lui arriva d'essuyer d'amères railleries à ce sujet; mais il continua à le réciter ouvertement et tranquillement. Un jour, sur le point d'être pris et puni injustement comme réfractaire, il dut son salut au Rosaire, et put ainsi continuer ses études. Ses talents étaient plus que médiocres, et il était peu avancé dans les sciences; mais par un trait admirable de la Providence, sa grande dévotion au Rosaire le fit admettre aux ordres sacrés. La sainte Vierge voulut prouver ainsi à tous combien est précieuse cette dévotion; le Rosaire était, en effet, le remède ordinaire qu'il appliquait à tous ses maux, son refuge dans tous ses besoins, et par son moyen il a obtenu des grâces extraordinaires. Il convertissait et sanctifiait ses paroissiens, par la fréquentation des sacrements, l'adoration de la sainte Eucharistie et la confrérie du Rosaire. Il leur recommandait chaleureusement et souvent cette dévotion dans ses instructions, et les réunissait le soir à l'église pour le réciter. Et puisque toutes les circonstances de la vie des saints sont dignes de fixer l'attention, remarquons que ce grand serviteur de Dieu est mort le 4 août, jour où l'Église célèbre

allait toujours quêter dans Rome son Rosaire à la main (Venturini, t. III, p. 218.) Le bienheureux chanoine Jean Derossi récitait chaque soir son Rosaire, quelque accablé qu'il fût des fatigues de la journée; et lorsqu'il était malade, il avait sans cesse son chapelet dans les mains. (V. sa *Vie*.) Le B. Joseph Labre portait toujours sur lui deux Rosaires, l'un au cou, et l'autre à la main pour le réciter. (V. sa *Vie*.)

la fête de saint Dominique, qui le premier institua et prêcha le Rosaire (1).

Il nous resterait maintenant à rapporter les éloges qu'ont fait du Rosaire tant de docteurs et d'écrivains; mais comme la plupart des saints que nous avons cités sont des docteurs et des écrivains d'un très-grand poids, nous nous contenterons de rappeler ici ce qu'en ont dit le père Quarti, clerc régulier, auteur très-grave; les pères Croiset et Houdry, de la Compagnie de Jésus, auteurs très-estimés et très-illustres; le père Gaétan-Marie de Bergame, capucin, écrivain très-remarquable par la variété de ses ouvrages, et parmi les plus récents le célèbre abbé Rohrbacher.

Le père Quarti, après avoir exposé d'une manière très-savante l'origine, la nature et les qualités admirables du Rosaire, conclut ainsi : « De tout ce que nous avons dit « jusqu'ici on peut voir clairement la haute dignité et la « suprême excellence du Rosaire sur toute autre dévotion; « car les autres dévotions par lesquelles nous vénérons « quelque mystère particulier de la vie de Notre-Seigneur « Jésus-Christ sont comme des plantes aromatiques où

(1) V. sa *Vie* écrite en français par M. Monnin, et l'abrégé italien par Gastaldi. — Non-seulement ce serviteur de Dieu imita saint Dominique en propageant le saint Rosaire pour réformer sa paroisse, comme le saint l'avait prêché pour réformer la France et le monde, mais encore, « de même que le saint faisait trois parts du sang (qu'il répandait par « ses flagellations), de même le saint curé faisait dans son cœur trois « parts de ses fatigues, de ses souffrances et de ses larmes : la première, « pour ses propres péchés; la seconde, pour les péchés des vivants; et « la troisième, pour ceux des morts. » Ainsi s'exprime l'abbé Monnin; c'est lui aussi qui, parlant d'une visite que le célèbre P. Lacordaire avait faite au curé d'Ars, a raconté que le Père avait été accueilli avec les plus grandes marques d'estime par le saint curé, et qu'*il avait reçu près de lui des vues lumineuses et des gages positifs d'espérance relativement au rétablissement* (en France) *des Frères Prêcheurs, qu'il avait entrepris.* Que l'expression de notre reconnaissance nous obtienne du Saint qu'il interpose son crédit auprès de Dieu pour le plus grand accroissement de l'œuvre qu'il préconisait.

« l'âme contemplative recueille le mérite particulier d'une « vertu, c'est-à-dire un petit bouquet de fleurs spiri- « tuelles; mais le Rosaire est le vaste jardin de l'Époux « céleste, le paradis des délices qui renferme tous les « parfums et toutes les plantes mystiques des divins « mystères qui enivrent l'âme d'une douceur ineffable. « — Les autres dévotions sont comme des oratoires privés « ou de petites églises, dans lesquelles nous rappelons « et adorons quelque mystère particulier de notre ré- « demption, et faisons profession de quelque article de « notre foi; mais le Rosaire est le grand temple, le ma- « gnifique Panthéon dédié à la mémoire de tous les « mystères de la foi et de la loi évangélique, où tous les « pieux associés du Rosaire font une profession publique « de la même foi dans tous ses articles. — Le Rosaire, « enfin, est un trésor de richesses célestes qui nous sont « communiquées par les mystères du salut; un arsenal « d'armes spirituelles qui nous font triompher du démon, « par Jésus-Christ, par ses mérites et par sa vie; une « excellente école de doctrine chrétienne, de véritable sa- « gesse, où sont découverts aux petits et aux humbles les « secrets que Dieu cache aux savants et aux prudents du « siècle; une manne céleste qui renferme le goût de toutes « les douceurs spirituelles, selon la variété des mystères « que nous rappelons dans cette pieuse pratique; le « Rosaire est enfin un très-doux lait que nous distribue « la sainte Vierge dans la contemplation des choses di- « vines... J'ajoute que cette dévotion a été instituée par « la Mère de Dieu, *en souvenir de ses merveilles*, pour « imiter en quelque manière son divin Fils. De même que « Jésus-Christ, en mémoire de ses merveilles, a institué le « sacrement de l'Eucharistie, où il nourrit les fidèles avec « son corps et les abreuve avec son précieux sang; ainsi « la sainte Vierge, avec les mystères de sa vie et ceux de « la vie de son Fils, institua et composa cette prière par « laquelle ses serviteurs dévoués sont nourris avec son

« lait si pur, c'est-à-dire avec la tendre affection de la « dévotion sincère qui déborde du sein de sa maternelle « piété. Et comme dans le mystère de l'Eucharistie, en « faisant mémoire de la Passion de Jésus-Christ, l'âme « est remplie de grâces et reçoit une assurance de la « gloire future ; ainsi, proportionnellement dans le Ro- « saire, *en faisant mémoire* (dans ses mystères) *de la « Passion de Jésus-Christ et de la sainte Vierge*, qui « souffrit avec lui, celui qui le récite *est rempli de grâces « et de faveurs, et reçoit un gage de la gloire future*, « comme nous le savons par nombre de preuves recueillies « par de graves auteurs (1). »

Le père Croiset, après les magnifiques éloges qu'il fait du Rosaire, ajoute : « On sait que ce fut le grand saint « Dominique qui établit cette admirable dévotion, à la « suite d'une apparition dont l'honora la très-sainte « Vierge, en 1208, pendant qu'il prêchait contre les « Albigeois... Ce fut là proprement la première époque « de cette dévotion et de l'établissement de la sainte con- « frérie (du Rosaire), si célèbre dans tout l'univers, « qu'elle est devenue comme un signe de prédestination « pour tous les associés. En vérité, quelle dévotion « pourrait être plus agréable à Dieu? Quelle prière serait « plus efficace auprès de la sainte Vierge?... De tous les « hommages qu'on rend dans l'Église à la Mère de Dieu, « on peut dire que la dévotion du Rosaire est une de « celles qui l'honorent davantage... Les hérétiques de « tous les siècles, surtout de ces derniers temps, ont dé- « clamé contre cette dévotion... Ils n'ont rien oublié pour « décréditer l'association ; mais tous leurs efforts ne ser-

(1) Dans son tres-savant traité *De Processionibus*. — On pourrait ajouter que comme la sainte Eucharistie, le Rosaire est pour ses associés une manne céleste, où ils trouvent un doux aliment journalier qui les soutient, les ranime, les console dans le pèlerinage de cette misérable vie. Les grains du Rosaire matériel nous rappellent très-bien les graines de coriandre auxquelles on comparait la manne.

« viront qu'à augmenter le nombre des associés. Il n'y a « pas de confrérie dédiée à Marie plus célèbre que celle-ci, « il n'y en a aucune qui soit plus avantageuse aux chré- « tiens ni mieux autorisée par l'Église. Avec quelle profu- « sion les souverains Pontifes n'ont-ils pas répandu sur « cette association les trésors spirituels dont ils sont dé- « positaires? Avec quel empressement les rois et les « peuples ne sont-ils pas entrés dans cette pieuse société? « Que de victoires sur les ennemis de la foi! quelle ré- « forme dans les mœurs! quelle piété édifiante dans tous « les états depuis que cette solide dévotion s'est répandue « dans le monde! Du vivant même de son saint instituteur, « on la vit établie avec des fruits merveilleux en France, en « Italie, en Espagne, en Allemagne, en Pologne, en Russie, « en Moscovie et jusque dans les îles de l'Archipel. Elle fit « encore plus de progrès sous les héritiers du zèle et de la « piété de saint Dominique. Le bienheureux Alain prêcha le « Rosaire dans tous les pays septentrionaux, et le fit avec « tant de succès que le culte et la dévotion de la Mère de « Dieu refleurirent (1). » Qu'on remarque que ce passage contient non-seulement un très-bel éloge du Rosaire, mais une confirmation de tout ce que nous avons dit dans les précédents paragraphes de ce chapitre, et particulière- ment ceci : que le Rosaire a été la cause qui réveilla et accrut la dévotion à Marie.

« C'est le grand patriarche saint Dominique, dit le père « Houdry, qui enseigna la dévotion du Rosaire pour « combattre et détruire l'hérésie des Albigeois; aussi fut- « elle accueillie avec des transports de joie par tous les « catholiques, et devint-elle en peu de temps la marque « par laquelle on les distingua des hérétiques. C'est pour- « quoi tous les ennemis de l'Église se sont déchaînés « contre elle et l'ont tous en horreur, animés en cela par « l'esprit de Satan, qui hait mortellement la Vierge bénie

(1) *Exercices de piété*, 7 octobre.

« qui a détruit son empire, par le Fils qu'elle a donné au « monde. Bucer, Pellican, Brentius, Calvin et beaucoup « d'autres hérétiques du siècle dernier firent tous leurs « efforts pour décrier l'usage de cette prière... Dans nos « temps des hommes impies, qui cependant se disent ca- « tholiques, suivant la trace des ennemis de l'Église que « nous venons de citer, ont eu la témérité de combattre le « culte que l'on rend à la Mère de Dieu, principalement le « Rosaire, persuadés que bien vite ils réussiraient à faire « abandonner toute autre pratique de dévotion s'ils parve- « naient à détruire celle qui est la plus accréditée et la « plus solidement appuyée. On a publié des livres sous des « titres spéciaux, dans l'intention de faire oublier le culte « et la dévotion envers la sainte Vierge et de préparer la « voie à l'erreur. Mais plus l'enfer et l'impiété font aujour- « d'hui d'efforts pour nous ôter cet appui et cette solide « espérance, plus nous devons ranimer notre ferveur et « réveiller notre zèle pour conserver ce précieux héritage, « c'est-à-dire cette dévotion du Rosaire, par laquelle la « France fut délivrée de l'hérésie des Albigeois (1), et qui « sera toujours comme un bouclier contre les ennemis qui « se lèveront contre l'Église.... Et qui pourrait dire tous « les biens que produit cette dévotion ?... C'est une source « de grâces qui enrichit ceux qui vont y puiser; car on ne « peut douter que la Vierge toute sainte étant la plus « charitable de toutes les créatures, elle ne rende au cen- « tuple ce que l'on fait pour elle et ne salue ceux qui la « saluent. Le salut de la Mère de Dieu est tout aussi puis- « sant qu'autrefois, et peut produire en nous le même effet « qu'il produisit sur sainte Élisabeth, qui fut remplie de « l'Esprit-Saint aussitôt que Marie l'eut saluée, etc. etc. »

Le père Gaétan-Marie de Bergame s'exprime ainsi : « Les « pratiques de dévotion qui se sont saintement introduites

(1) Laquelle était le réceptacle de toutes les erreurs passées, et la source impure d'où devaient sortir les erreurs nouvelles.

« dans l'Église par les serviteurs de la Mère de Dieu sont « nombreuses, et j'ai un grand respect pour toutes celles qui « sont approuvées, sans oublier de louer celles que pratique « secrètement une vraie et solide piété; mais je suis bien « persuadé que la dévotion du Rosaire est la plus noble en « elle-même, la plus chère à Marie, et la plus utile comme « la plus efficace pour nous. On peut dire des dévots du « Rosaire qu'ils sont les fils de la bonne espérance; et « quand je considère le bien que Marie leur a fait, qu'elle « leur fait et qu'elle est disposée à leur faire en ce monde « et en l'autre, cette parole du Sage me revient à l'esprit: « *Subest tibi cum volueris posse... et bonæ spei fecisti* « *filios tuos* (1)... Qui peut dire combien la dévotion du « Rosaire honore la sainte Vierge?... Si Marie, cette mère « de miséricorde, s'entremet souvent avec bonté pour le « bien de ceux mêmes qui ne la prient pas, comme autrefois « aux noces de Cana, que fera-t-elle pour ceux qui, dans « son Rosaire, la prient non une fois, mais cent cinquante « fois avec cent cinquante *Ave Maria* (qui sont pour elle « si agréables), et faisant en outre à cette prière une cou- « ronne de ses quinze mystères de prédilection... Sup- « posons que Marie ne fasse rien autre chose pour ses dé- « voués serviteurs que présenter devant le trône de Dieu « le *Pater noster*, qui est récité par eux dans le saint « Rosaire: c'est assez... Quand Marie offre une supplique « à Dieu elle est toujours exaucée... Or, dans le *Pater* sont « contenues sept demandes pour tous les besoins du corps « et de l'âme, pour le temps et pour l'éternité. Donc les « associés du Rosaire seront, par l'intercession de Marie, « exaucés dans tous leurs besoins. O consolant argu- « ment! — Je ne m'étonne plus de ce qu'a écrit le bien- « heureux Alain, comme lui ayant été révélé par la sainte « Vierge, que celui qui a la dévotion du Rosaire a pour lui « une des plus grandes marques de prédestination à la

(1) Sap., xii, 19.

« gloire : *Habentibus hanc devotionem signum est per-*
« *magnum prædestinationis ad gloriam* (1). Si vous êtes
« innocent, récitez dévotemant le Rosaire, avec la bonne
« volonté de conserver l'innocence. Si vous êtes pénitent,
« récitez dévotement le Rosaire, avec la bonne volonté de
« persévérer dans la pénitence. Si vous êtes pécheur, ré-
« citez dévotement le Rosaire, avec la bonne volonté de
« vous convertir. Et ne doutez pas que Marie vous rece-
« vra parmi ses enfants dévoués, et vous aidera admira-
« blement dans tous les périls de votre état. »

Rohrbacher dit enfin : « Saint Dominique enrôle par
« l'institution du Rosaire, sous la bannière de la Mère de
« Dieu, une milice priante... La dévotion du saint Rosaire
« est devenue la dévotion de tous les peuples chrétiens...
« Pour s'étonner de cette popularité il faut ne pas le con-
« naître... Le signe de la croix, par lequel il commence,
« n'est-il pas le signe du chrétien ? Le *Credo* n'est-il pas
« la profession de foi que récitaient les martyrs à leur
« baptême et sous le glaive des bourreaux ? Le *Pater* n'est-
« il pas la prière que le Seigneur lui-même a daigné nous
« enseigner ? L'*Ave Maria* n'est-ce pas cette salutation
« commencée par un archange au nom du Ciel, continuée
« par la sainte mère de saint Jean-Baptiste, inspirée par
« l'Esprit-Saint et achevée par l'Église, avec laquelle est
« éternellement l'Esprit de Dieu ? Le *Gloria Patri* est
« cette éternelle glorification que le ciel, la terre, les
« anges et les hommes, tous les siècles et tous les lieux
« rendent à l'adorable Trinité ? Les quinze mystères ne
« sont-ils pas l'abrégé de l'Évangile ? En vérité, je ne con-
« nais pas une meilleure pratique pour aider l'attention,
« la piété, la dévotion dans la prière, la méditation de
« l'esprit et du cœur. Nous le disons pour les savants qui
« l'ignorent, non pour les ignorants qui le savent par ex-
« périence (2). »

(1) Ap. Paccinc., *Sal. Ang.*, c. III, n. 40.

(2) Dans son *Histoire universelle de l'Église*, vol. XVII, liv. LXXI.

CONCLUSION.

La dévotion du Rosaire est donc très-glorieuse à tous égards et peut dire avec raison les paroles de la Sagesse : *Avec moi est la gloire.* Elle mérite donc toute notre estime, toute notre vénération ; nous devons l'aimer tendrement, l'embrasser avec transport, la pratiquer avec ferveur, à l'exemple de saint François de Sales; nous devons regarder comme une grande faveur d'appartenir à l'association du Rosaire et comme un grand honneur d'en remplir toutes les pratiques, puisqu'on peut dire de cette dévotion aussi bien que de la sagesse qu'*elle glorifie par elle-même qui l'embrasse.* Si le Rosaire demande ces sentiments chez tout le monde, il les exige particulièrement chez les prêtres et les directeurs des âmes ; mieux que personne ils peuvent en comprendre et en faire connaître l'importance; c'est à eux surtout que nous nous adressons ici, pour que, remplis d'estime, de respect et d'amour pour cette glorieuse dévotion, ils se montrent par leurs paroles et leurs exemples pleins de zèle pour la propager chez les fidèles commis à leurs soins. Ah! oui, qu'ils veuillent considérer, comme nous les en prions, quelle sollicitude exigent d'eux l'excellence incomparable du Rosaire, les grands éloges qui en ont été faits, le bien qu'il rapporte à l'Église, les désirs de tant de souverains pontifes, les exemples et les encouragements de tant de saints, même de la Reine des saints, la très-sainte Vierge, laquelle dans ses apparitions a exprimé plusieurs fois son désir de voir sa dévotion privilégiée prêchée et enseignée à tous les peuples chrétiens. Que le Rosaire soit donc, selon le conseil du grand apôtre de ces derniers temps, saint Alphonse de Liguori, la dévotion que les missionnaires, les prédicateurs, aient le plus à cœur de recommander à leurs auditeurs; c'est avec les chaînes du Ro-

saire que Marie se plaît à conduire les pauvres pécheurs à Jésus son divin Fils et à tenir étroitement unis à lui ses dévoués serviteurs. Que le Rosaire soit la dévotion que les confesseurs fassent le plus particulièrement naître dans le cœur de leurs pénitents, qu'ils la leur inculquent, qu'ils la leur imposent comme pénitence pour la satisfaction due à leurs péchés. Oh! quel doux et substantiel aliment ils leur procureront pour se soutenir et se fortifier dans la voie du salut? Que les curés s'efforcent de répandre, de développer et d'entretenir la dévotion du Rosaire parmi leurs paroissiens; *c'est la plus belle et la plus utile de toutes les dévotions à la sainte Vierge*, comme nous l'assure saint Alphonse de Liguori. Qu'ils en rappellent le souvenir et la recommandent souvent dans leurs sermons; qu'ils l'introduisent dans les familles, dans les pensionnats, dans les pieuses réunions; qu'ils regardent comme un grand bonheur et une grande consolation de pouvoir rassembler tous les soirs dans leurs églises un certain nombre de fidèles pour réciter le Rosaire. « Oh! si les « prêtres, s'écriait le bienheureux Alain, avaient soin « d'inculquer à leurs paroissiens cette prière si facile et « si commode, comme ils verraient vite changer leur trou- « peau (1). »

Il est très-vrai que cette dévotion n'est pas nécessaire, mais seulement *recommandée*, comme le dit saint François de Sales, et l'expérience a prouvé que les personnes et les familles qui la pratiquent vivent chrétiennement, et

(1) « Oh! plaise à Dieu, s'écriait il y a peu de temps un pieux écri- « vain, plaise à Dieu que dans toutes les familles chrétiennes on reprenne « la sainte habitude de réciter le Rosaire! Quelle source de grâces et de « bénédictions n'y trouveront-elles pas! Ah! si, à l'exemple de nos bons « ancêtres, nous nous retirions le soir au sein de nos familles, et si, au « lieu de perdre le temps à de vaines causeries, nous récitions le Ro- « saire, tous unis dans un seul et même esprit, nous ne verrions pas tant « de malheurs fondre sur nous, et notre vie serait moins triste et moins « malheureuse. » (V. *le Périodique Bolonais, Lect. du Dimanche*, an. III, n. 9.)

malgré la perversité des temps où nous sommes, répandent la bonne odeur de leurs vertus; tandis que tant d'autres personnes et d'autres familles qui l'ont négligée vivent d'une manière mondaine, sinon mauvaise. Le fréquent usage des sacrements est seulement aussi recommandé, et cependant il est de fait, généralement parlant, que les chrétiens qui n'y recourent pas exposent gravement leur salut éternel. Les pasteurs des âmes doivent donc suivre l'exemple de saint Charles Borromée, qui regardait la confrérie du Rosaire comme une chose si importante, que, bien qu'elle fût déjà établie à Milan dans l'église des Pères Dominicains, il fit néanmoins les plus vives instances auprès du souverain Pontife pour obtenir de l'ériger encore dans son église métropolitaine. Que les curés soient donc pleins de sollicitude pour l'établir dans leurs églises; et si elle y existe déjà, mais que la négligence de leurs prédécesseurs l'ait laissée tomber en désuétude, qu'ils aient soin de lui donner une nouvelle vie, de la répandre et de l'entretenir avec le plus grand zèle. Et si cela leur occasionne quelques fatigues, qu'ils pensent aux consolations qu'ils ont droit d'attendre de Marie pendant leur vie et à leur mort, qu'ils réfléchissent à la mine précieuse qu'ils découvrent au peuple confié à leurs soins, mine inépuisable de richesses spirituelles et temporelles, comme nous allons le voir.

Encore un mot : Que les prédicateurs, les missionnaires, les confesseurs et les directeurs des âmes se rappellent que c'est par le moyen du Rosaire que Marie a été appelée et se montrera toujours *le secours des chrétiens*. Surtout en ces temps malheureux, la divine Mère semble, par les merveilles opérées par son image à Spolète, faire comprendre qu'elle veut plus que jamais être reconnue et invoquée comme *le secours des chrétiens;* elle veut récompenser les sentiments qui ont accueilli dans tout le monde catholique le dogme de son Immaculée Conception, en sauvant tant d'âmes qui courent à leur perte, et en accou-

rant au secours de l'Église persécutée, des nations trahies et des peuples foulés aux pieds (1).

(1) A ce sujet, nous avons lu avec plaisir que, dernièrement, « les « évêques d'Angleterre et d'Écosse accueillant avec joie l'invitation de « l'épiscopat irlandais, qui les engageait à désigner un jour de fête aux « fidèles de leurs églises afin de prier le Seigneur, par l'intercession de la « sainte Vierge, de regarder d'un œil favorable les besoins du souverain « Pontife, choisirent à cet effet la solennité du saint Rosaire, jour célèbre « par les victoires remportées sur les ennemis de l'Église.... Il fut beau « et consolant le spectacle que présenta en ce jour l'Angleterre catho- « lique, et en particulier la ville de Londres; où le concours dans les « églises était si grand, que l'on aurait cru être à l'époque de la commu- « nion pascale; à l'office du soir la foule était si compacte, qu'il fut im- « possible, dans plusieurs églises, de faire la procession prescrite. » (V. *le Périodique, Unité catholique*, 1866, n. 297.) — Nous rappelons en outre que la fête de la sainte Vierge sous le titre de *Auxilium christianorum* fut instituée par le pape Pie VII pour rendre grâces à Marie de l'avoir délivré de la tyrannique et cruelle persécution qu'il avait eu souffrir. (V. l'Office de la Fête.)

CHAPITRE III

LES RICHESSES DU ROSAIRE

« Avec moi sont les richesses. » (*Prov.*, VIII, 18.)

Quoi de plus riche que la sagesse, qui peut tout, dit l'Esprit-Saint (1)? Comme il est démontré que la dévotion du Rosaire est remplie d'une sagesse céleste, il est, par conséquent, démontré aussi qu'elle renferme toutes sortes de véritables richesses, et qu'elle est utile à tout. Elle ne pourrait pas dire avec la sagesse : *Avec moi est la gloire,* si elle ne pouvait ajouter en même temps : *Avec moi sont les richesses*, et si elle n'était comme elle *un trésor infini pour les hommes; celui qui sait en profiter entre en participation de l'amitié de Dieu* (2). C'est sous ce point de vue que nous voulons la faire connaître dans ce chapitre; non pleinement, car c'est un trésor infini, mais du moins dans ses richesses principales. Nous ferons voir comment elle est un trésor de dévotion, de science, de perfection, de forces, de mérites, de grâces, de consolations, de salut et de pardon.

(1) Sap., VIII, 5; VII, 27.
(2) Sap., VII, 14.

§ I

Le Rosaire, trésor de dévotion.

Par *trésor de dévotion*, nous entendons ici un recueil, un manuel de pratiques de piété; et dans ce sens, quel trésor, quel manuel peut être comparé au Rosaire? Nous le déclarons sans détour le *plus complet, le plus précieux, le plus commode et le plus universel.*

Il est certain qu'il est *le plus précieux* de tous, à cause de son auteur, puisque c'est la sainte Vierge elle-même, *le siége de la divine Sagesse*, qui l'a composé, l'a enseigné et l'a fait publier par le grand patriarche saint Dominique. O Dieu! combien nous serait cher et précieux un petit livre de dévotion qui nous viendrait des mains de Marie! Mais le Rosaire, si on y pense sérieusement, non-seulement nous a été donné par elle, mais est tout entier de sa composition.

En lui sont renfermées, comme nous l'avons vu, non-seulement les plus belles, les plus parfaites, les plus efficaces prières vocales qu'on puisse employer pour s'adresser à Dieu et se recommander à la sainte Vierge, mais encore les prières mentales, les méditations les plus touchantes, les plus conseillées, les plus utiles que les chrétiens puissent pratiquer.

Mais une autre *précieuse qualité* qui est propre au Rosaire et qu'il ne partage avec aucun autre manuel de dévotion, c'est que l'Église consacre par une bénédiction spéciale l'instrument matériel dont on se sert pour le réciter; elle accorde en outre de nombreuses indulgences quand on le porte sur soi; nous ne croyons pas qu'elle ait agi de la sorte pour aucun autre manuel de dévotion.

Mais, non-seulement le Rosaire est un précieux manuel,

mais il est encore *le plus complet* que l'on connaisse; car, comme la céleste Sagesse, il *peut tout* et est utile à tout. Y a-t-il un livre qui contienne un exercice plus beau, plus pieux, plus approprié pour assister à la sainte Messe, pour visiter Jésus-Christ au saint Sacrement, pour le recevoir dans la sainte communion, que le Rosaire? Jésus-Christ lui-même, en instituant la sainte Eucharistie, ce grand mystère d'amour, a voulu expressément que nous le considérions comme un mémorial de tout ce qu'il a fait et souffert pour nous. Aussi la sainte Église à la messe, après la consécration, après avoir redit ces divines paroles : *Toutes les fois que vous ferez ceci, vous le ferez en mémoire de moi,* s'adresse-t-elle immédiatement au Père Éternel, et au nom de tous les fidèles lui dit : « C'est pour-« quoi, ô Seigneur, nous vos serviteurs aussi bien que tout « votre peuple saint, faisant mémoire de la bienheureuse « Passion, de la résurrection et de l'ascension du même « Jésus-Christ, votre Fils et notre Seigneur, nous offrons « à votre Majesté cette hostie pure, sainte et sans « tache, etc. (1). » De même aussi, en distribuant la sainte communion, l'Église rappelle expressément que *cette divine nourriture est le mémorial de la passion de notre divin Rédempteur que nous recevons* (2), et partant mémorial de sa vie entière, vie de sacrifice et de souffrance. Quel exercice peut donc être plus convenable pour entendre la messe, pour recevoir et visiter Jésus-Christ au saint Sacrement que le Rosaire, dans lequel on fait une mention expresse de sa *vie*, de sa *passion*, de sa *résurrection* et de sa glorieuse *ascension?* Pour la communion en particulier, dans la demande : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour,* que nous répétons à chaque *Pater noster,* ne nous disposons-nous pas à désirer, à demander la participation réelle de cette nourriture divine,

(1) Dans le Canon de la Messe.
(2) Dans le *O sacrum convivium.*

ou à faire la communion spirituelle? Nous voyons, en effet, que le Rosaire est la seule pratique de dévotion dont l'Église se serve publiquement pendant la sainte messe. En le récitant, en méditant les mystères que rappelle la messe, les fidèles y assistent très-dévotement, et se disposent même à faire la communion ou spirituellement, ou sacramentellement avec le prêtre.

Il est également bien manifeste qu'un associé du Rosaire pratique d'une manière bien excellente la dévotion envers le sacré Cœur de Jésus, puisque dans ses méditations il a toujours ce divin Cœur devant les yeux. Il le contemple tantôt servant de support à la croix, tantôt transpercé par la lance, environné d'une couronne d'épines, tantôt entouré de vives flammes d'amour, tel que le divin Rédempteur lui-même l'a montré à la bienheureuse Marguerite Alacoque, et qu'elle l'a chaque jour contemplé elle-même pendant cette si fervente récitation du Rosaire dont nous parlent les historiens de sa vie.

Si ensuite nous voulons un pieux exercice pour révérer, honorer, prier la sainte Vierge, certainement aucun Manuel ne nous en offrira un meilleur que le Rosaire, institué par la sainte Vierge elle-même. Nous avons déjà vu qu'il ne peut y avoir de prière plus agréable à cette divine Mère que l'*Ave Maria*, qui lui rappelle ses principales grandeurs et demande ce qu'elle désire le plus nous accorder; or, l'*Ave Maria* est répété cent cinquante fois dans le Rosaire, qui fait aussi mention de l'incarnation, de la naissance, de la vie, de la passion, de la mort, de la gloire de Notre-Seigneur. Marie a dit elle-même à saint Dominique et au bienheureux Alain que le Rosaire lui était, ainsi qu'à son Fils, excessivement agréable.

Le Rosaire renferme aussi toutes les dévotions qui se pratiquent dans l'Église en l'honneur de Marie, même celle à son *immaculée Conception*, qui est souvent rappelée dans le Rosaire par ces paroles : *Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et béni est Jésus, le fruit de vos*

entrailles (1). Il renferme la dévotion à son divin *Cœur*, puisqu'on ne peut penser à Marie sans penser à son Cœur très-doux et très-affligé, à ses éminentes vertus, et surtout à son ardent amour pour Dieu et pour nous. Il renferme enfin la dévotion à ses principales fêtes, puisqu'on rappelle dans le Rosaire l'Annonciation, la Visitation, la Purification et l'Assomption.

Et puisque nous parlons de ces fêtes, quelle dévotion plus propre que le Rosaire à nous faire entrer dans l'esprit de l'Église, aux principales solennités, aux jours les plus saints de l'année, aux fêtes de Noël, de Pâques, de la Pentecôte, au temps de l'Avent, de la semaine sainte, puisqu'il rappelle précisément et fait méditer les mystères de ces grands jours?

Une chose bien digne de remarque, c'est que le Rosaire fait une commémoraison des saints que l'Église honore d'une manière spéciale et qu'elle recommande plus particulièrement à la dévotion des fidèles. Il fait, en effet, mention du glorieux saint Joseph, de saint Jean-Baptiste, des saints Apôtres et surtout de saint Pierre et de saint Jean l'Évangéliste. Sainte Madeleine elle-même, dont le divin Rédempteur a dit qu'elle serait honorée du monde entier *pour la bonne œuvre qu'elle avait accomplie* (2), on la retrouve et on l'honore dans les mystères de la passion et de la gloire. Tous les autres saints, tous les anges sont invoqués dans le dernier mystère, en sorte que celui qui récite le Rosaire retrouve le saint qu'il aime le plus et

(1) Qu'on remarque que l'Église, le jour de la fête de l'Immaculée Conception, ne nous fait lire dans l'Évangile que le salut de l'Ange; d'où il suit que (sans parler des indulgences qui y sont attachées), tout en vénérant les sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, ainsi que la Croix, on répète cent cinquante fois dans le Rosaire l'oraison jaculatoire de la célebre medaille miraculeuse, puisque la prière : *O Marie, conçue sans péché, priez pour nous, qui avons recours à vous*, est contenue dans le verset du Rosaire : *Marie... benie entre toutes les femmes... priez pour nous, pecheurs...* que nous répétons continuellement dans l'*Ave Maria*.

(2) Matth., XXVI, 10.

peut se recommander à lui. Et les mères! Ah! les mères chrétiennes retrouvent aussi dans le dernier mystère les chers enfants qu'elles ont perdus au berceau; elles les embrassent dans une pensée de foi, leur donnent un baiser d'amour et réclament leur reconnaissance.

Le Rosaire sert aussi admirablement pour se préparer à la confession. Sans même considérer l'efficacité de cette prière si puissante, comme nous le verrons, pour nous obtenir toute sorte de lumières et de grâces, il est évident que la sainte Vierge devient pour nous, par le moyen du Rosaire, *la Mère du bel amour, de la crainte, de la science et de la sainte espérance* (1). Le Rosaire, ce continuel exercice de foi, est très-propre à réveiller en nous la connaissance des vérités révélées, par lesquelles nous nous disposons à nous bien confesser. Comme il n'y a rien qui nous découvre mieux l'énormité du péché, la miséricorde de Dieu et son infinie bonté, que l'incarnation, la passion et la mort de notre divin Rédempteur, il est certain que le Rosaire, en mettant ces mystères sous nos yeux, ne peut manquer de nous remplir de *foi*, d'*espérance*, d'*amour* et de *juste crainte de Dieu*. Or, la *foi*, une *crainte salutaire*, l'*espérance* et l'*amour* sont précisément les vertus qui, d'après la doctrine de l'Église (2), disposent le pécheur à recevoir le pardon de ses péchés dans le sacrement de pénitence.

Le Rosaire renferme encore un excellent exercice pour la bonne mort; car, pendant cent cinquante fois (autant qu'il y a d'*Ave Maria*), nous pensons à la mort et nous prions la douce Marie, notre bonne mère, par sa dignité de Mère de Dieu, de nous assister dans ce moment solennel; nous invoquons aussi saint Joseph, le protecteur spécial des mourants. Si le souvenir des fins dernières, de l'enfer, du paradis et du jugement que nous devons subir est très-propre à nous aider à bien mourir, nous

(1) Eccli., XXIV, 24.
(2) Concil. Trident., sess. VI, c. VI.

trouvons dans le Rosaire de quoi nous procurer une bonne mort; il nous met sous les yeux notre divin Rédempteur qui, du haut de la croix, commence pour les deux larrons qui sont à ses côtés le jugement du dernier jour; le mauvais larron qui est à sa gauche nous rappelle l'enfer, et le bon larron qui est à sa droite, le ciel. Le paradis n'est-il pas en outre l'objet du dernier mystère?

Nous verrons ailleurs que le Rosaire est une prière souverainement efficace pour nous obtenir du Seigneur tout ce que nous pouvons justement en attendre, pour nous, pour le prochain et surtout pour le soulagement des âmes du purgatoire.

Il est donc évident que c'est un Manuel de dévotion très-*complet* et très-*précieux;* non-seulement il est précieux et complet, mais il est encore très-*commode* et *universel*, c'est-à-dire, propre à toute sorte de personnes; il est commode et facile, car on peut le réciter seul ou avec d'autres, à l'église, chez soi, à la campagne, à la lumière, dans l'obscurité, debout, à genoux, assis, en se promenant et même dans son lit. Il est universel, parce qu'il convient à toute sorte de personnes; les gens les plus grossiers et les plus ignorants, les aveugles même peuvent lire dans ce Manuel, et souvent beaucoup mieux que les savants. Puisque le Rosaire est un livre si admirable et si rempli d'une sagesse toute céleste, ainsi que nous l'avons vu, la dernière et la plus humble des femmes, avec son chapelet à la main, n'a rien à envier, pour la dévotion, aux plus savants théologiens du monde, et ceux-ci, s'ils ont ce que saint Paul (1) *appelle le sentiment de Jésus-Christ*, sentent souvent le besoin de recourir au livre béni de la pauvre femme pieuse; car il faut observer que la sainte Vierge en inventant cette dévotion ne l'a pas limitée seulement à l'intelligence des ignorants, elle a voulu qu'elle fût utile à tous; le Rosaire comme la Sagesse est donc pour *tous les*

(1) Cor., II, 16.

hommes un trésor infini (1). Il les invite et les attire tous également, par l'ineffable beauté et le parfum de ses roses. Aussi peut-on dire à la gloire de cette dévotion qu'en tous temps tous les dévots serviteurs de Marie qui l'ont connue l'ont embrassée avec ardeur, l'ont pratiquée avec amour, comme un véritable trésor de piété chrétienne, car elle est utile à tout, elle peut tout, comme la Sagesse divine dont elle est remplie.

---

§ II

Le Rosaire, trésor de science.

Ce qui rend la dévotion du Rosaire extrêmement importante et précieuse, même aux esprits éclairés, c'est qu'elle est remplie d'une Sagesse divine, et qu'elle est un véritable trésor de science pour ceux qui la pratiquent. La science qui est supérieure à toute autre science consiste, selon l'avis de saint Paul, à connaître Jésus-Christ, qui est le grand livre *où sont cachés tous les trésors de la sagesse et de la science de Dieu* (2). *Il est la lumière de tout homme qui vient en ce monde, et sans lui tout est ténèbre et obscurité* (3). Or, c'est Jésus-Christ que le Rosaire nous fait contempler d'un seul coup d'œil, comme dans un abrégé de l'Évangile, dans les principaux mystères de sa vie, de sa passion, de sa mort et de sa gloire : comme un pieux associé du Rosaire doit vite arriver à la connaissance de Jésus-Christ, et par là à la connaissance de toutes les sciences qui sont renfermées en lui !

(1) Infinitus thesaurus est hominibus. (Sap., VII, 14.)
(2) Ad Coloss., II, 3.
(3) Ex Joan., I.

Nous n'avons pas le projet de faire connaître ici tous les trésors de science qu'un associé du saint Rosaire peut puiser à la divine école de Jésus-Christ; nous nous bornerons seulement à faire voir qu'il peut arriver infailliblement à connaître la science qui les renferme toutes, celle que le divin Sauveur est venu apporter au monde pour détruire l'œuvre du démon, la science du salut, la science des saints. Le démon (1), pour séduire nos premiers parents, leur assurait qu'en mangeant le fruit défendu ils ne mourraient *point, mais qu'ils deviendraient semblables au Seigneur, sachant le bien et le mal* (2). Par cette promesse trompeuse, il soumit avec eux tout le genre humain à la *mort*, le rendit son *esclave* et l'assujettit aux plus épaisses ténèbres de l'*erreur*. Jésus-Christ de son côté, pour détruire l'œuvre de notre ennemi et pour le couvrir de confusion, a voulu que sa trompeuse promesse se vérifiât à notre égard : il est notre arbre de vie, en lui est toute la science et la véritable connaissance du bien et du mal. En effet, quel est le véritable bien, quel est le véritable mal ? Le grand bien, le seul vrai bien par essence c'est Dieu, le grand et le seul vrai mal de sa nature c'est le péché. C'est Jésus-Christ qui nous les a fait connaître l'un et l'autre; il nous a appris ce qu'est Dieu, parce que soit en lui-même, soit dans tous les mystères de sa vie et surtout du haut de la croix (il a voulu que l'arbre de la croix fût de même nature que l'arbre de la science du bien et du mal, qui (3), au dire des saints Pères, n'en était que la figure), il nous a révélé son infinie bonté, sa patience, sa sagesse, sa justice, sa puissance et sa miséricorde

(1) Ab initio, diabolus peccat. In hoc apparuit Filius Dei ut dissolvat opera diaboli. (I Joan., III, 8.)

(2) Nequaquam morte moriemini... eritis sicut dii, scientes bonum et malum. (Gen., III, 4.)

(3) V. saint Anselme, d'après Scipion Agnello, évêque de Casal, dans son remarquable ouvrage : *De la Croix intérieure de la Mère de Dieu*, liv. I, disc. I.

sans bornes. C'est également Jésus-Christ qui nous a fait connaître le mal infini qui est le péché, sa malice et sa noirceur, qui exigea une humiliation infinie, une satisfaction infinie de la part de l'Homme-Dieu, et sa mort ignominieuse sur la croix. Aussi l'apôtre saint Jean nous dit-il ouvertement que ce fut Jésus-Christ qui nous apprit *ce que c'était que Dieu* (1). Le Sauveur lui-même avait déjà dit : *Je rends témoignage des œuvres du monde* (qui sont le péché), *et elles sont mauvaises* (2). On ne connaît jamais si bien ce qu'est Dieu et ce qu'est le péché que lorsqu'on considère Jésus-Christ. Oh! quels continuels progrès doit donc faire dans cette grande science un associé du Rosaire qui a constamment sous les yeux de son âme le divin Sauveur et les principaux mystères de sa vie et de sa mort! Comme il doit chaque jour croître davantage dans l'estime et l'amour du bien infini, qui est Dieu, dans la haine et l'horreur du mal infini, qui est le péché!

Mais peut-être dira-t-on que tous ne sont pas aptes à apprendre de Jésus-Christ cette grande science? Ah! Jésus-Christ est un livre que les ignorants comprennent mieux que les savants du monde; ce livre, l'humilité seule peut l'ouvrir, la foi seule peut le lire, l'amour seul peut le comprendre. Combien, en effet, ne rencontre-t-on pas de paysans, sans instruction aucune, de pauvres femmes qui ne comptent pour rien aux yeux du monde, qui, sans autre livre que Jésus-Christ médité par eux dans le Rosaire, parlent avec tant de justesse de la grandeur de Dieu et de ses divins attributs, de l'énormité du péché et de sa malice infinie, de ce qui conduit à Dieu et de ce qui en éloigne, que le plus souvent les théologiens avec tout leur savoir ne pourraient mieux dire (3). Est-il étonnant après cela

(1) Deum nemo vidit unquam. Unigenitus, qui est in sinu Patris, ipse enarravit. (Joan., I, 18.)

(2) Joan., VII, 7.

(3) Ce fut donc une interrogation plutôt inspirée que réfléchie, que celle que fit le vicaire général de Lyon au sujet de l'abbé Vianney (qui

que la dévotion du Rosaire ait été si chère aux saints les plus éclairés ?

Il faut encore remarquer que les demandes de l'Oraison dominicale, que le Rosaire nous fait répéter si souvent, se rapportent précisément à la grande science dont nous parlons et que Jésus-Christ enseigne; car dans les trois premières nous cherchons le souverain bien, et dans les trois dernières nous nous efforçons de détester le souverain mal; dans la quatrième qui est au milieu, nous demandons avant tout *le pain vivant descendu du ciel*, qui est Jésus-Christ (1), par le moyen duquel nous avons connu le souverain bien et le souverain mal; en recevant dans la sainte communion son corps sacré, qui est tout *miel* et tout *beurre* par la douceur et la suavité, *nous apprenons à réprouver le mal et à choisir le bien* (2).

On peut donc conclure en toute vérité que Marie, qui *nous donne* à méditer dans le Rosaire Jésus, *le fruit* de ses entrailles, est la nouvelle Ève qui répare les malheurs de l'ancienne; l'Ève fidèle qui nous procure véritablement cette vraie science du bien et du mal, que la première femme séduite par le serpent faisait faussement espérer à Adam, pour qu'il mangeât, lui aussi, le *fruit* défendu qu'*elle lui présentait*.

Donc par le Rosaire on voit se vérifier dans Marie ce qui est écrit de la sagesse, qu'*elle est la maîtresse de la science de Dieu et fait un choix parmi ses œuvres* (3); car Marie nous donne dans son Rosaire un choix des mys-

fut plus tard le célèbre curé d'Ars, mort en 1859, en si grande et si universelle réputation de sainteté), afin de s'assurer qu'il avait la science suffisante pour être promu aux ordres sacrés. Les examinateurs hésitaient à l'admettre, vu son peu de capacité et la faiblesse de ses études; pour les tirer d'embarras, l'excellent vicaire leur demanda s'il avait de la dévotion à la sainte Vierge, et s'il savait réciter le Rosaire. (Voir sa *Vie* par Gastaldi.)

(1) XXX, 6; XLI, 31.
(2) Is., VII, 15.
(3) Sap., VIII, 4.

tères de son Fils, la Sagesse éternelle, et nous apprend par eux *la véritable science, la science du salut* (1).

Ce n'est pas seulement une science spéculative que nous promet la sainte Vierge; mais par les exemples de Jésus et les siens, elle nous ouvre, pour ainsi dire, une école pratique de toutes les vertus, où elle nous apprend à nous éloigner du souverain mal, et à nous attacher étroitement et pour toujours au souverain bien; c'est pourquoi, ainsi que nous allons le montrer à présent, le Rosaire peut s'appeler un trésor de perfection.

---

§ III

Le Rosaire, trésor de perfection.

Notre divin Rédempteur ne s'est pas contenté de nous faire connaître, par les mystères de sa vie, de sa passion et de sa mort, la sainteté infinie du souverain bien et la malice infinie du souverain mal; mais il nous a encore enseigné par ses exemples une vie de perfection qui, en nous éloignant du souverain mal, nous excite encore à imiter la perfection du souverain bien. Comme le nouvel Adam a voulu s'associer Marie, la nouvelle Ève, pour le salut du monde, il a voulu aussi l'avoir pour aide et *coadjutrice*, pour le réformer par ses exemples unis aux siens. C'est pourquoi elle eut toujours part aux principaux mystères de la vie de son divin Fils, afin de pouvoir l'i-

(1) « La sainte Vierge étant, disait le bienheureux Valfré, la maîtresse « des nations, il faut que je sois un véritable disciple, afin d'apprendre « à son école la science des saints. » Aussi lisons-nous dans sa *Vie* « qu'il s'exerçait continuellement à cette pratique (la récitation du Ro- « saire) en l'honneur de l'auguste Mère de Dieu. » (V. sa *Vie*.)

miter de la manière la plus parfaite, et que, devenue *semblable à lui*, elle pût, comme lui, être le modèle parfait proposé à l'imitation de ses serviteurs. L'exemple de Marie est en quelque sorte encore plus efficace, car c'est celui d'une simple créature et d'une mère. Le Rosaire, en nous mettant donc devant les yeux Jésus et Marie dans les mystères de leur vie, peut bien s'intituler avec raison une école constante, un riche trésor de perfection et de sainteté.

Pour faire mieux ressortir cette pensée, il faut considérer les différentes parties qui composent le Rosaire, en même temps que le choix et la disposition de ses mystères; car tout y est admirablement coordonné, tout tend à nous conduire à la perfection évangélique. Et en effet, toute la perfection consiste à s'éloigner du mal et à faire le bien; c'est en cela seul qu'a dû consister la perfection du Sauveur lui-même, selon ce qu'avait dit le prophète Isaïe : *Il mangera le beurre et le miel, afin de savoir réprouver le mal et choisir le bien* (1). Or, pour ce qui est *du mal à éviter*, il est à remarquer que chacune des classes de mystères que nous méditons dans les trois parties du Rosaire, tend spécialement à déraciner de notre cœur une des trois funestes sources d'où découlent tous les péchés : la triple concupiscence dont parle l'apôtre saint Jean, savoir : *la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux et l'orgueil de la vie* (2). Les incomparables exemples d'humilité et d'abaissement de Jésus et de Marie, que nous admirons dans les mystères joyeux, nous apprennent à déraciner de notre cœur l'orgueil et l'estime de nous-mêmes; les souffrances, les ignominies et l'agonie de Jésus et de Marie que nous méditons dans les mystères douloureux, nous apprennent à réprimer la concupiscence de la chair par la mortification de notre corps;

(1) Is., VII, 15.
(2) I Joan., II, 16.

enfin la gloire et le triomphe de Jésus et de Marie, que nous présentent les mystères glorieux, et qui nous sont réservés ainsi qu'à tous les saints, nous excitent à arracher de notre cœur la terrible concupiscence des yeux, c'est-à-dire l'amour des biens temporels, des biens de notre exil, de cette triste terre.

Quant à ce qui regarde *le bien à faire,* nous avons dans les mystères du Rosaire comme un abrégé de l'Évangile, une leçon pratique de la perfection évangélique, les exemples les plus touchants de toutes les vertus. Nous admirons, en effet, en Jésus et Marie, la plus pure chasteté, la plus rigoureuse pauvreté, le détachement le plus complet, la patience la plus héroïque, l'oraison la plus parfaite, la douceur la plus inaltérable, la plus exacte obéissance, la résignation la plus humble, la soumission de volonté la plus absolue, la charité la plus ardente, l'esprit de sacrifice le plus prompt, en une seule parole enfin, les plus éclatants exemples de toutes les vertus; voilà ce que le Rosaire propose à notre méditation, dans le but, comme nous l'avons déjà dit, de nous rendre de vrais et parfaits chrétiens, c'est-à-dire de véritables serviteurs et imitateurs de Jésus et de Marie, fidèle image du Sauveur.

Marie, qui, dans le Rosaire, nous fait considérer les exemples de son divin Fils et les siens, nous rappelle les paroles du divin Maître (1), et nous dit comme autrefois aux serviteurs dans les noces de Cana : *Faites tout ce qu'il vous dira* (2); et comme le Père éternel : *C'est mon Fils bien-aimé, écoutez-le* (3). Elle est notre bonne Mère et nous dépouille du vieil homme, de l'homme charnel, pour nous revêtir de l'homme nouveau qui est son divin Fils lui-même, et nous orner de ses divines vertus; elle est cette bonne Mère qui mieux encore que l'apôtre saint Paul

(1) Etiam factum Verbi verbum nobis est. (S. Aug., *Tract.* XXIV *in Joan.*)

(2) Joan., II, 5.

(3) Matth., XVII, 5.

répète à notre cœur : « *Mes enfants*, occupez votre esprit « de tout ce qui est vrai, de tout ce qui est pur, de tout ce « qui est juste, saint, aimable, vertueux, digne de louanges, « de tout ce qui est édifiant. Tout ce que vous apprenez « (*dans le saint Rosaire*), tout ce que vous voyez en moi « (*et dans mon Fils*), mettez-le en pratique, et le Dieu « de la paix sera avec vous. (*Car il se laissera trouver « par vous, comme il s'est laissé trouver par moi* (1). « Mortifiez donc vos membres terrestres, l'impureté, le « libertinage, la mauvaise concupiscence et l'avarice (*qui « ont coûté si cher à mon Fils dans sa passion*...) Chassez « loin de vous la colère, la tristesse, la malice, la médi- « sance, les discours obscènes; ne vous trompez pas les « uns les autres, et dépouillez-vous ainsi du vieil homme « et de toutes ses œuvres (*comme mon Fils s'est laissé « dépouiller pour vous de ses vêtements*...). Revêtez-vous « de l'homme nouveau (*qui est Jésus*). Prenez, comme il « convient à des élus, à des saints et à des amis de Dieu, « des entrailles de miséricorde, de bonté, d'humilité, de « modestie et de patience; vous supportant les uns les « autres; vous pardonnant mutuellement, comme le Sei- « gneur vous a pardonnés (*du haut de la croix*), et par- « dessus tout (*en voyant combien Jésus-Christ vous a « aimés*), ayez la charité qui est le bien de la perfec- « tion (2). — Si donc vous êtes ressuscités avec Jésus- « Christ (*dans le saint baptême*), cherchez les choses du « ciel, où Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu; n'ayez « de goût que pour les choses d'en haut et non pour celles « d'ici-bas. Car vous êtes morts, et votre vie est cachée en « Dieu avec Jésus-Christ. Lorsque Jésus-Christ qui est « votre vie paraîtra, vous paraîtrez aussi avec lui dans la « gloire (3). » — Une chose certes bien digne d'être rap- pelée, c'est que saint Bernard, prévoyant presque la dévo-

(1) Ad Philip., IV, 8, 9.
(2) Ad Coloss., III, 5 et suiv.
(3) Ad Coloss., III, 1 et suiv.

tion du Rosaire, ait dit : *Lorsque celui qui prie contemple l'image de Dieu qui naît, qui meurt et qui ressuscite, il se sent forcé à aimer la vertu* (1).

Mais les ennemis de notre salut éternel sont si nombreux, que lorsque nous ne sommes pas bien pourvus d'armes spirituelles, bien vite ils nous dépouillent de toute vertu ; la sainte Vierge nous les fournit toutes dans son Rosaire et nous arme par lui comme de vrais soldats de Jésus-Christ : nous avons donc raison de dire que le Rosaire est non-seulement un trésor de vertu, mais encore d'une manière toute spéciale un trésor de force.

---

§ IV

Le Rosaire, trésor de force.

La guerre est la vie de l'homme sur cette terre, comme l'a dit Job (2). Notre grand adversaire est le premier ennemi de Dieu ; c'est le démon, lequel, soit par ses malignes suggestions, soit par les maximes et les mœurs perverses du monde, soit aussi par le moyen de nos passions déréglées, nous tend sans cesse des piéges. *Il est le lion qui rugit,* comme dit l'apôtre saint Pierre, *et rôde autour de nous pour nous dévorer* (3). C'est pourquoi l'apôtre saint Paul nous avertit de nous tenir constamment sur nos gardes, et toujours bien armés pour combattre au besoin comme de vrais et vaillants soldats de Jésus-Christ. « Couvrez-vous, « dit-il, de l'armure de Dieu... afin que vous puissiez vous

(1) Cum adstat ovanti sacra imago Dei nascentis, morientis, vel resurgentis, stringit animum in amore virtutum. (Demora, part. V, c. IX.)
(2) Job, VII, 1.
(3) I Petr., V, 8.

« défendre contre les embûches du démon... afin que vous « puissiez au jour mauvais (de la tentation), résister et « demeurer fermes... Tenez-vous donc prêts ; que la vé- « rité soit la *ceinture* de vos reins, et que la justice soit « votre *cuirasse*. Que votre *chaussure* soit préparée pour « aller prêcher l'Évangile de la paix. Servez-vous surtout « du *bouclier* de la foi, pour pouvoir éteindre tous les « traits enflammés de l'esprit malin. Prenez le *casque* du « salut, et l'*épée* spirituelle, qui est la parole de Dieu ; « invoquant Dieu en esprit et en tout temps, par toutes « sortes de supplications et de prières, et veillant avec une « persévérance continuelle (1). » Saint Pierre parlant de cette armure la résume enfin tout entière dans la *pensée de Jésus-Christ* (2).

Quelle pratique sera jamais plus apte que le Rosaire à nous soutenir dans les grandes batailles que nous avons à livrer dans la voie du Seigneur ; quelle pratique pourra mieux nous revêtir des armes spirituelles qui nous sont si nécessaires pour combattre et pour vaincre ? « Le Rosaire avec la *pensée de Jésus-Christ* nous anime et nous donne des forces ; avec la *pensée de Jésus-Christ* il nous revêt d'une puissante armure. Il nous donne du courage parce qu'il nous montre en Jésus-Christ notre grand capitaine, plein de *l'esprit de force* (3), qui nous invite à combattre comme de vaillants soldats, qui nous précède dans la grande lutte, qui nous assure de la victoire pourvu que nous fassions tout ce qui dépend de nous. Il nous arme en vrais soldats de Jésus-Christ, parce qu'il nous revêt complétement de toute cette armure dont l'apôtre saint Paul veut que nous soyons munis. Il nous ceint avec la *ceinture* de vérité, parce qu'il nous fait connaître Jésus-Christ, qui est la vérité par essence, cette vérité dont il est dit : *Quand nous en sommes revêtus, nous n'avons plus rien*

(1) V. ad Ephes., VI ; — ad Thessalon., V.
(2) I Petr., IV, 1.
(3) Is., XI, 2.

à craindre... autour de nous nos ennemis tombent par mille et par mille (1). Il nous munit d'une *cuirasse* impénétrable de justice et de charité, parce qu'en nous faisant méditer la sainteté et la charité infinies de Jésus-Christ, il nous contraint à l'aimer de tout notre cœur, de toutes nos forces, à *le servir* fidèlement à tout prix, *dans la sainteté et la justice pour tous les jours de notre vie* (2). Il nous met aux pieds une *chaussure* de résolution et de diligence, parce qu'en nous montrant Jésus-Christ comme *un géant qui s'élance pour fournir sa douloureuse carrière* (3), il secoue notre paresse et notre lâcheté, et nous pousse à marcher constamment après lui dans la pratique de son Évangile, confiants qu'avec lui et par lui, *nous marcherons* toujours, non-seulement sans péril, mais encore d'un pas victorieux, *sur l'aspic et sur le basilic, foulant aux pieds le lion et le dragon* (4), que nous aurons à rencontrer sur notre route. Il nous met dans les mains le *bouclier* inexpugnable de la foi, parce que Jésus-Christ étant l'auteur de la foi, et ses mystères se montrant toujours plus dignes de croyance à qui les médite, le Rosaire, en les tenant continuellement sous nos yeux, augmente de plus en plus en nous la foi, et nous rend chaque jour plus forts *de cette force qui nous fait résister au diable* (5) et nous rend vainqueurs (6). Il nous couvre avec le *casque* de l'espérance, parce qu'en tenant toujours nos yeux fixés sur tout ce que Jésus-Christ a fait pour nous, et sur les récompenses éternelles qu'il nous a méritées, il nous fait espérer de remporter par lui les plus grandes victoires, nous fait placer en lui *notre espérance*, et rester à sa suite où qu'il aille, quand bien même il nous

(1) Ps. xc.
(2) Luc, I, 75.
(3) Ps. xviii.
(4) Ps. xc.
(5) Diabolo resistite fortes in fide. (I Petr., v.)
(6) Hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra. (I Joan., v, 4.)

conduirait au Calvaire, et nous rend ainsi invulnérables à tous les coups de nos ennemis. Le Rosaire nous arme enfin du *glaive* tout-puissant de la parole divine, parce que les prières qu'il nous fait réciter, et les mystères qu'il offre à notre méditation sont des paroles divines. Et qui pourrait dire combien ce glaive devient terrible au dragon infernal? » La Salutation angélique l'humilie, le confond, l'abat; l'Oraison dominicale, comme nous l'avons vu, le blesse profondément dans ses sept têtes qui sont les péchés capitaux; les mystères de Jésus-Christ lui transpercent le cœur et le renversent (1).

Avec les exemples de la sainte Vierge, avec son héroïque foi, sa constance invincible, sa ferme confiance, sa patience à toute épreuve, son ardente charité et sa sainteté éminente, que le Rosaire nous fait méditer, nous sommes formés à toutes les vertus qui doivent, selon l'apôtre saint Paul, être notre armure spirituelle.

Cependant, comme toute vertu solide veut être acquise et soutenue par la prière, saint Paul nous recommande à la fin du texte d'insister près de Dieu avec *prières et supplications continuelles*, faites *en esprit*, fréquentes, ferventes et *persévérantes*. Nous avons dans le Rosaire, ainsi que nous l'avons déjà vu, l'Oraison la plus parfaite qui se puisse faire soit par les prières en elles-mêmes, et par ce que nous demandons en elles, soit par les supplications avec lesquelles nous les accompagnons et qui sont les plus efficaces. Pour accomplir donc ce que l'Apôtre veut de nous dans la prière, pour nous armer de tout point et solidement, nous n'avons qu'à réciter le Rosaire *fréquemment*, avec un véritable *esprit* de dévotion et une constante *persévérance*. Si nous faisons cela nous remporterons certainement chaque jour les plus grandes victoires contre nos passions déréglées et contre tous nos ennemis spirituels. Combien de personnes se maintiennent, par la

(1) Christus expolians principatus et potestates, traduxit confidenter, palam triumphans illos in semetipso. (Ad Coloss., II. 15.)

force qu'elles reçoivent du Rosaire, constamment fidèles au Seigneur, et à l'observance de ses divins commandements au milieu des plus grands périls et des tentations les plus violentes! Combien ont supporté avec une patience héroïque et une édifiante résignation les plus affligeantes épreuves, les maladies les plus longues et les plus douloureuses! Ne savons-nous pas que nombre de personnes de tout sexe et de tout âge ont su, grâce à la récitation du Rosaire, mépriser les menaces, les supplices, la mort même et confesser intrépidement la vraie foi devant les plus cruels tyrans (1)? Pour ne parler que des temps non encore éloignés de nous, pendant la révolution française, n'avons-nous pas vu dans la Savoie des populations entières se lever en masse et le Rosaire à la main, se faire un chemin au milieu des gendarmes, et entrer par force dans l'église pour y prier Marie (2)? En ces dernières années n'a-t-on pas vu dans le Tonkin grand nombre de chrétiens de toute condition et de tout sexe s'en aller joyeux au martyre avec le Rosaire dans les mains (3)?

Nous le répétons donc, quelles grandes victoires sur l'ennemi infernal et ses satellites ne devons-nous pas attendre de la fréquente et fervente récitation du Rosaire! *Quand le démon me tend des piéges*, dit saint Augustin, *je fuis dans les plaies de Jésus-Christ et je le chasse loin de moi.* Mais avec le Rosaire, nous recourons non-seulement aux plaies de Jésus-Christ, mais à sa naissance, à sa vie, à sa flagellation, à son crucifiement, à sa mort, à son

(1) V. Rossignoli, *Merveilles de Dieu dans ses saints*, Merveille XXXVI. — Nous ne pouvons nous empêcher de rappeler le fait suivant : Un bon vieillard octogénaire du Japon, que ses parents voulaient cacher pour le soustraire à la persécution, sortit son Rosaire, et le tenant à la main : « Je suis décidé, dit-il, je veux mourir crucifié comme vous. » (Rohrbacher, *Histoire de l'Église*, liv. LXXXVII.)

(2) V. *Année Dominicaine* 1863, février. — En des temps plus éloignés on avait vu Marie Stuart aller à la mort avec deux Rosaires à la ceinture. (Rohrb., *Histoire de l'Église*, livre LXXXVI.)

(3) *Annales de la Propagation de la foi*, 1863, n. 208, p. 223.

triomphe sur toutes les puissances infernales. C'est donc avec raison que le souverain pontife Adrien VI appelle le Rosaire : *le fouet du démon*. Et ce n'est pas certainement pour rien que le diable a travaillé en tout temps et travaille encore pour discréditer cette dévotion, l'entraver, la tenir cachée à tant de pasteurs des âmes, l'arracher du cœur des fidèles et la faire disparaître du monde.

Tandis que Marie nous ouvre dans son Rosaire une école de perfection, où nous pouvons imiter son divin Fils et devenir semblable à lui, elle nous revêt comme une bonne mère de cette armure qui doit nous rendre de forts et valeureux *soldats* de Jésus-Christ. Elle est la *femme forte* des livres saints qui, revêtue elle-même *de force et de beauté, pourvoit tous ses serviteurs de ce double vêtement* (1).

Marie est donc pour l'Église, par son Rosaire, le *collier* de l'Épouse des sacrés Cantiques, *la tour de David où est suspendue l'armure des forts* (2). Si le Rosaire est un grand trésor de force, un très-excellent exercice de dévotion, il est aussi un trésor de mérites.

---

§ V

Le Rosaire, trésor de mérites.

Toute prière bien faite étant un acte de vertu, un acte de la première des vertus morales, qui est la religion, est grandement méritoire, puisque le plus petit mérite devant

(1) Fortitudo et decor indumentum ejus. — Omnes domestici ejus vestiti sunt duplicibus. (Prov., XXXI.)
(2) Cant., IV, 4.

Dieu est chose plus précieuse que tous les trésors du monde. Si toute prière est méritoire, on ne peut nier que l'Oraison dominicale ne le soit d'une manière toute spéciale, pour ce qui est de la prière en elle-même; car, selon la doctrine des Pères, elle doit être plus agréable à Dieu que toutes les autres, parce qu'elle a été enseignée par Jésus-Christ lui-même, et a cela de propre qu'elle réveille en nous la ferveur et la charité (1). On peut en quelque manière en dire autant de la Salutation angélique, parce qu'elle est aussi une parole venue de Dieu; elle est spécialement agréable à la sainte Vierge, la Mère du bel Amour, à qui elle rappelle l'ineffable mystère de l'Incarnation divine. De quel mérite doit donc être la récitation du Rosaire, par cela seul qu'il nous fait tant de fois répéter ces prières.

Mais ce mérite, le Rosaire l'aurait en commun avec toutes les autres prières dans lesquelles on répète l'Oraison dominicale et la Salutation angélique; ce qui le distingue de tout autre et le rend, mieux que tout autre, un trésor infini de mérites, c'est l'exercice continuel de toutes les vertus dans lequel il tient les fidèles, parce qu'il les leur enseigne et les force, pour ainsi dire, à les pratiquer. Parlons d'abord des vertus théologales, qui, étant les premières en dignité par le grand honneur qu'elles rendent à Dieu, sont aussi devant lui les premières en mérite.

Il est certain, quant à la Foi, que le Rosaire en est une profession continuelle très-explicite et très-claire, car elle s'étend non-seulement à la substance des principaux mystères de notre sainte religion, mais encore à leurs circonstances; celui qui dit le Rosaire se plaît à les méditer, et produit aussitôt à leur vue des actes de foi plus affectueux. Qui peut dire les témoignages de foi vive (2)

(1) S. Thom., 4 sent., dist. 16, q. 2, d. 2.
(2) Ad Rom., x, 10.

qu'un associé donne à son Jésus, en le tenant toujours présent à son esprit et en se rappelant les preuves si touchantes qu'il lui a données de son amour et de sa bonté? Tantôt il l'adore comme son Dieu, son Rédempteur, sa vie, son Père, son Maître, son espérance, son salut et son tout; tantôt il l'adore avec la sainte Vierge et saint Joseph, avec les anges qui l'entourent, ou avec les pasteurs et les mages; tantôt avec les apôtres, les disciples et les saintes femmes du Calvaire et de la résurrection. Il le reconnaît et l'adore d'autant plus profondément comme *la vertu et la sagesse de Dieu* (1), qu'il le contemple plus attentivement dans ses mystères, qu'il le voit outragé et méprisé comme *l'opprobre des hommes et l'abjection du peuple* (2), qu'il le voit chaque jour plus offensé, méconnu et méprisé comme un objet de *scandale et de folie* (3) par tant d'incrédules et de pécheurs.

Quant à l'espérance, oh! comme elle doit se réveiller ardente dans le cœur de l'associé, fût-il le plus grand pécheur du monde. Comment serait-il possible qu'ayant toujours devant les yeux Jésus, qui pour lui naît petit enfant dans une crèche, s'offre dans le temple à son divin Père comme victime de propitiation; Jésus qui pour lui souffre dans le jardin et en toute sa passion, qui du haut de la croix étend les bras pour l'embrasser, incline sa tête pour lui donner le baiser de paix, prie son Père de lui pardonner et lui donne Marie pour mère; Jésus qui lui montre enfin dans sa gloire les récompenses éternelles qu'il lui prépare, et l'assure, en envoyant le Saint-Esprit sur les apôtres, qu'il lui donnera toutes les grâces dont il a besoin pour les obtenir; Jésus enfin qui, dans les gloires de Marie, lui rappelle qu'il a au ciel une Mère toute-puissante auprès de Dieu, et qui prie sans cesse pour lui;

(1) I Cor., I, 24.
(2) Ps. XXV, 7.
(3) I Cor., I, 23.

comment serait-il possible, répétons-nous, qu'un associé ne sentît pas à de telles considérations son cœur se dilater de la plus vive espérance, de la plus consolante confiance en un Dieu si bon et si miséricordieux, en une Mère si puissante et si aimante? Oh! combien de fois, pour ignorant et grossier qu'il soit, doit-il répéter à sa manière cette douce parole, que le prophète Isaïe prédisait devoir être répétée par tous ceux qui auraient eu le bonheur de connaître Jésus : *Voilà mon Dieu, mon Sauveur. Ah! je veux en lui grandement espérer et ne jamais craindre* (1)! Combien de fois se retournant vers Marie il doit lui dire plein de confiance : *Ah! Marie, ma mère, mon espérance après Jésus, secourez-moi!*

Quant à la charité, comment serait-il possible aussi que le cœur de l'associé, se trouvant sans cesse entre les cœurs ardents de Jésus et de Marie, ne s'enflammât pas tout entier de saint amour, d'un amour tendre dans les mystères joyeux, fort dans les douloureux, et de très-étroite union dans les glorieux? Combien de fois doit-il dire dans son cœur à l'Enfant Jésus, avec l'Épouse des sacrés Cantiques : *Qui me donnera, mon frère, toi qui suces la vie au sein de ma mère, de te donner un brûlant baiser d'amour* (2)? Quand il le contemple ensuite dans sa passion et sa mort sur la croix, ayant à ses côtés Marie, qui ressent toutes les douleurs de son Fils, peut-il s'empêcher de pleurer, de détester tous ses péchés, cause funeste de tant de souffrances; de se résigner à souffrir toute affliction pour s'acquitter envers Notre-Seigneur et sa Mère, et de répéter, avec l'apôtre saint Paul, que *rien ne le séparera jamais de l'amour de son Jésus, ni la tribulation, ni la douleur, ni la faim, ni la nudité, ni la persécution, ni le glaive* (3)? En contemplant ensuite Jésus ressuscité qui

(1) Isaïe, XII, 2.
(2) Cant., VIII, 1.
(3) Ad Rom., VIII.

monte au ciel, il le suit par le désir, et *soupire*, comme l'Apôtre, *après le moment où il sera délivré des liens du corps, pour être plus vite auprès de lui* (1), son amour, son trésor et son tout. En voyant le céleste feu dont l'Esprit-Saint enflamme les disciples assemblés au Cénacle, il désire brûler de ce feu divin, et, en considérant Marie mourant du pur amour, il veut, lui aussi, mourir d'amour.

Comme les exemples de Jésus et de Marie lui font comprendre que l'amour de Dieu ne peut exister sans l'amour du prochain, il voudrait que tous connussent et aimassent le Seigneur. S'il l'adore enfant avec les pasteurs et les mages, il désire et demande que tout le monde le connaisse et le serve ; il répète avec le Psalmiste : *Que toute la terre, ô Seigneur, vous loue, vous adore et vous bénisse* (2). S'il le contemple dans sa passion et dans sa mort tout couvert de sang, il veut que ce sang divin tombe non-seulement sur lui, mais aussi sur tous les infidèles et les pécheurs pour les convertir, sur tous les justes pour les soutenir, sur tous les affligés pour les consoler, sur les agonisants pour les sauver, et sur les âmes du purgatoire pour les soulager. S'il le voit pardonnant à ses bourreaux et priant pour eux, lui aussi prie pour ses ennemis, et, s'il n'en a pas, il désire presque en avoir pour leur pardonner. Quand il le voit envoyer son esprit sur les apôtres, il le prie, selon son précepte, *d'envoyer des ouvriers pour sa moisson* (3), en donnant à l'Église de dignes ministres et de fervents missionnaires qui, remplis de son divin Esprit, puissent s'adonner au salut des âmes, et porter la lumière de l'Évangile à tant de peuples encore plongés dans les ténèbres de l'ignorance et de l'erreur. Généralement ce qu'il désire et demande pour lui dans sa prière, l'associé

(1) Ad Philip., I, 23.
(2) Ps. LXV.
(3) Luc, X, 2.

le désire et le demande pour son prochain. Les *Pater* et les *Ave Maria* qu'il récite sont donc autant d'actes de charité; car, selon l'enseignement de Jésus-Christ, il prie non-seulement pour lui, mais pour tous.

Mais le mérite de celui qui dit le Rosaire ne se limite pas aux vertus théologales, il s'exerce à toutes les vertus par le désir; or, on sait bien que, lorsque le désir est sincère, il vaut devant Dieu l'œuvre elle-même. En admirant l'humilité de Jésus et de Marie, il désire leur ressembler, et se propose d'être humble, et de détruire en lui l'orgueil qui leur déplaît. En voyant Jésus faire ses délices de vivre parmi les lis de la chasteté, entre la virginale pureté de Marie et de Joseph, près du chaste veuvage d'Anne la prophétesse et de la chasteté conjugale d'Élisabeth et de Zacharie, il apprend à estimer cette vertu, la désire avec ardeur, et tâche, dans son état, de la conserver sans tache. La parfaite résignation de Jésus et de Marie à la volonté du Père éternel au milieu des plus douloureuses angoisses, le dispose à se résigner pleinement aux dispositions de la divine Providence en toutes ses épreuves et ses afflictions. Il considère la grande pauvreté de Jésus dans l'étable, et s'excite, pour l'imiter, au détachement, au moins d'esprit, de tous les biens de cette terre; il prend la résolution d'être généreux envers les pauvres dans lesquels il sait bien soulager le Seigneur lui-même. En contemplant son silence devant les tribunaux d'Hérode et de Pilate, il se propose de réprimer sa langue pour qu'elle ne commette jamais aucune offense envers Dieu. Il admire l'obéissance de Jésus à ses créatures Marie et Joseph, et pour l'imiter et lui plaire il s'efforce d'être toujours obéissant à ses parents et à ses supérieurs, et de se soumettre toujours de bon cœur à leur jugement et à leur volonté. La même chose peut se dire de toutes les autres vertus, puisque celui qui récite le Rosaire les désire, les demande, et se propose de les acquérir toutes. Qui peut dire le nombre prodigieux de mérites qu'il acquiert à chaque

Rosaire qu'il récite, s'il le récite comme il doit (1)? Mais il y a encore d'autres avantages, parce que, outre les mérites qu'il amasse par lui-même, un associé participe encore à tous les mérites des autres, pourvu qu'il se fasse inscrire dans la confrérie du Rosaire, et qu'il récite, s'il le peut, le Rosaire, divisé en autant de dizaines qu'il voudra, une fois la semaine. D'après une déclaration expresse de plusieurs maîtres généraux de l'ordre des Frères Prêcheurs, à qui est confiée par les papes la direction de la Confrérie, tout associé qui récite le Rosaire est admis, pendant sa vie et après sa mort, à la participation des bonnes œuvres qui se font et se feront en tout temps par les fils et filles des trois ordres de Saint-Dominique, et par les frères et sœurs de la confrérie du Rosaire (2); c'est-à-dire qu'il a part aux austérités, aux prières, aux sacrifices, et aux fatigues apostoliques de toute sorte qui sont supportées pour la plus grande gloire de Dieu, par tous les Frères Prêcheurs dans tous leurs couvents et dans toutes leurs missions; il a part à tout le bien qui se fait et se fera dans le monde par les religieuses dominicaines consacrées à Dieu dans tant de monastères; il a part à tous les mérites des frères et sœurs du tiers ordre si multipliés et si nombreux dans toute l'Église; il a part enfin à toutes les prières, à tout le bien qui se fait et se fera par

(1) Blosius, auteur très-grave, raconte qu'il a été révélé expressément à un Père Chartreux que, pour chaque Rosaire bien récité, *on acquiert une infinité de mérites.* (V. Demora, *op. cit.*, p. II, c. XXI.

(2) « Le R. P. M. Barthélemi Comazio, général de l'ordre de Saint-« Dominique, le R. P. M. Joachim Turriano, pareillement général du « même ordre, le R. P. M. Séraphin Cavalli, aussi général, par lettres « patentes datées de Rome 31 mars 1573, et le R. P. M. Sixte Fabri, alors « procureur vicaire de l'ordre, puis général, par lettres patentes datées « aussi de Rome 13 octobre 1578, ont accordé à tous les associés du Ro-« saire le privilege de participer à tous les biens spirituels acquis par les « frères et sœurs de cette Confrérie, et par tous les membres de l'ordre « de Saint-Dominique répandus dans tout l'univers. » (V. un livre intitulé *le Rosaire de la sainte Vierge Marie*, par Fr. Jérôme Berouardi, lecteur dominicain, imprimé à Venise en 1587.)

tant de milliers de membres de l'association du Rosaire, répandue partout.

Puisqu'il en est ainsi, le Rosaire n'est-il pas en vérité un trésor infini de mérites ? Voyons maintenant s'il n'est pas aussi un trésor de grâces.

---

§ VI

Le Rosaire, trésor de grâces.

Le Rosaire étant un trésor infini de mérites, comme nous l'avons prouvé, il est manifeste qu'il doit être aussi un trésor infini de grâces. Nous avons vu, en le considérant par ses fruits, qu'il fut pour les fidèles et pour toute l'Église une très-heureuse source de bénédictions. Les souverains pontifes eux-mêmes l'appelèrent *un trésor royal de grâces, une dévotion instituée très à propos contre les périls imminents de l'univers, une prière par laquelle arrivent incessamment de grands biens aux peuples chrétiens ; l'arbre de vie qui conserve les vivants, guérit les malades et ressuscite les morts ;* et l'Église rend un solennel témoignage de cela en appelant Marie *la Reine du très-saint Rosaire ;* car par ce titre elle constate que le Rosaire est saint, soit en lui-même, soit comme un don fait par Marie, qui le regarde comme sa véritable gloire, sa plus précieuse couronne, celle qui la fait Reine par les grâces et les bénédictions de toute sorte, qu'elle peut par son moyen répandre à pleines mains sur l'Église et sûr ses serviteurs.

Comme confirmation de ceci nous pourrions ajouter des preuves sans nombre ; car chaque jour des grâces signalées, des merveilles nouvelles, s'obtiennent par le Rosaire.

mais comme nous nous sommes proposé de donner à la fin de cet ouvrage un recueil de ces faveurs, nous ne ferons ici que démontrer que le Rosaire sera toujours pour celui qui le récite dévotement une dévotion propre à obtenir toute grâce par la médiation de Marie. Oui, nous le disons sans détour, un associé du Rosaire, quel qu'il soit d'ailleurs, peut être assuré que Dieu ne lui refusera jamais rien de ce qui peut procurer le bien et la sanctification de son âme et le faire avancer constamment dans la voie du salut. C'est une doctrine commune aux saints et aux docteurs que Marie, l'auguste Mère de Dieu, obtient par ses supplications tout ce qu'elle veut. *La prière de la Mere de Dieu a l'autorité du commandement,* dit saint Antonin, *et il est impossible qu'elle ne soit pas exaucée* (1). C'est pourquoi saint Bernard lui disait : *Veuillez, ô Marie, et tout est fait ;* et saint Anselme : *Tout ce que vous voulez, ô Vierge, sera fait sans aucun doute.* Saint Germain lui dit : *O Marie, le Seigneur, qui vous reconnait pour mère, ne peut rien vous refuser de ce que vous lui demandez* (2). Le Seigneur désire tant que nous recourions à elle, que toutes les grâces qu'il accorde passent par ses mains. « Regardez, mes frères, disait saint Bernard, re- « gardez avec quel désir Dieu veut que Marie soit honorée « par nous, puisqu'il met entre ses mains la plénitude de « tous les biens, au point que nous devons reconnaître « comme dépendant d'elle tout espoir de grâce et de sa- « lut pour nous (3). » L'Église met en sa bouche cette parole de la sagesse : *En moi est toute espérance de vie et de salut* (4). Puisque Marie peut nous obtenir tout vrai bien, et que d'elle tout vrai bien dépend, si nous voulons avoir tout ce qui est avantageux à notre âme, il faut donc

(1) V. saint Alphonse de Liguori, *Sermon pour le 2e Dim. après l'Épiphanie.*

(2) V. saint Alphonse de Liguori, *les Gloires*, c. VI, § 1.

(3) *Sermon sur la Nativité de la B. V. Marie.*

(4) Eccli., XXIV, 25.

recourir à elle. Elle nous aime d'un amour de mère, nous a acceptés comme enfants au pied de la croix, et a reporté sur nous l'amour qu'elle avait pour son Fils; elle nous aime plus que ne nous aiment les anges et les saints ensemble; elle nous aime d'un amour tel, que tous les amours des mères pour leurs enfants ne sont rien en comparaison du sien.

S'il en est ainsi, comme nous n'en pouvons heureusement pas douter, quelles grâces, quels secours ne pouvons-nous pas espérer pour le bien de notre âme d'une mère si puissante et si pleine d'amour! Oh! oui, nous devons *recourir* du mieux que nous savons, avec persévérance et *entière confiance,* à ce sublime et vivant *trône de grâce* (1), pour obtenir tout ce que nous pouvons justement désirer. C'est pour cela que saint Bernard disait à la divine Mère : « Que celui-là ne parle jamais de votre mi-« séricorde, ô bienheureuse Vierge, qui se souviendra « d'avoir eu recours à vous dans ses besoins, et de n'avoir « été exaucé (2). »

Mais quel exercice, quelle autre pratique de dévotion, quelle prière pour *recourir* à une si douce mère, pourrait plus efficacement que le Rosaire réussir à émouvoir sa tendresse et l'obliger à nous exaucer? Le souverain pontife Grégoire XIII le nomme, comme nous l'avons déjà dit, *une pieuse manière de prier qui obtient l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie.* Et vraiment comment pourrait-elle refuser d'exaucer une prière suggérée par elle, et qu'elle a dit à saint Dominique être très-agréable à son divin Fils et à elle-même? « Comment cette bonne mère pourra-t-elle refuser quelque chose à un cœur qui se plaît à lui répéter tant de fois la Salutation angélique (qui est l'origine et le mémorial de toutes ses grandeurs)? comment ne pas venir en aide à celui qui la prie par ses

(1) Ad Hæbr., IV, 16.
(2) V. Corn. a Lap. in Eccli., XXIV.

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

joies, ses douleurs, ses gloires, et par les mystères de la vie, de la passion, de la mort et de la résurrection de son Fils, de le secourir dans ses besoins spirituels? Comment ne pas bénir celui qui médite ses exemples et ceux de Jésus, afin de les suivre par amour pour lui et pour elle? » Ah! non, il n'est pas possible que quelque chose puisse être refusé par Marie à ses dévoués serviteurs (1). C'est donc avec raison qu'un associé peut être, d'une certaine manière, assuré d'obtenir tout ce qu'il peut désirer, et quand ce qu'il demande ne serait pas avantageux à son salut éternel, il recevra néanmoins, ainsi qu'il a été révélé à un serviteur de Dieu, une grande augmentation de grâce (2).

Les pauvres pécheurs sont-ils exclus de cette assurance d'être exaucés? Oh! non, car c'est surtout pour eux que Marie, si bien nommée le *Refuge des pécheurs*, prépare la grâce des grâces, celle de leur rentrée dans l'amitié du Seigneur. On dit de la céleste Sagesse qu'*elle peut tout et fait tout* (3), et que *c'est un tel trésor, que celui qui en use devient ami de Dieu* (4); on peut aussi dire pareille chose du Rosaire; car, s'il est efficace pour obtenir toutes sortes de grâces, il est particulièrement puissant pour rendre aux pécheurs l'amitié de Dieu. Il est impossible qu'un pécheur qui dit le Rosaire, ayant sous ses yeux son Dieu, qui pour lui naît pauvre dans une crèche, endure toute espèce de tourments, meurt pour ses péchés sur une croix, lui montre la récompense éternelle qu'il lui prépare s'il se convertit, ne se repente pas, et que Marie suppliée

(1) On raconte de la vénérable Mère Rivier, fondatrice de la congrégation des sœurs de la Présentation de Marie, dont la vie ne fut qu'un échange de prières et de grâces, de confiance et de faveurs, entre elle et la divine Mère, que, « dans ses embarras, elle avait l'habitude d'en-« voyer ses orphelins ou les sœurs réciter le Rosaire devant la statue de « la sainte Vierge. » (V. sa *Vie*, par l'abbé Hamon.

(2) Comme le raconte le P. Louis de Blois. (Demora, c. XXI, 2.)

(3) Sap., VIII, 27; VIII, 5.

(4) Sap., VII, 14.

par lui ne lui obtienne pas la grâce d'une véritable et sincère conversion.

Marie, comme cela fut révélé à sainte Catherine de Sienne, *est ce très-doux appât avec lequel le Seigneur a l'habitude d'attirer les hommes à lui, surtout les pauvres pécheurs* (1). Où peut-on trouver Marie plus douce que dans son Rosaire? En lui nous contemplons les douceurs de sa maternelle affabilité, de sa tendre charité, de son incomparable sainteté; en lui nous la trouvons si belle, si aimable et si aimante qu'elle blesse le cœur même de Dieu, qui se la choisit pour mère, et en fait le très-précieux objet de ses plus tendres complaisances; en lui nous la contemplons devenue notre mère, et mère si tendre pour nous, que malgré son immense douleur elle offre son Jésus, par amour pour nous, au temple et sur le Calvaire. Nous l'admirons au ciel, qui prie sans cesse pour nous, et pour l'émouvoir en notre faveur, *présente à son divin Fils le sein* qui le porta et le nourrit (2). Quel pécheur, quelque endurci et obstiné qu'il soit, ne se laissera entraîner par tant de douceur, de beauté et d'amour? Et lorsqu'elle l'aura attiré, la bonne Mère ne le conduira-t-elle pas à son Jésus pour qu'il lui pardonne, lui rende sa grâce, et ne le laisse plus jamais s'égarer? Ah! non, le péché ne peut rester en celui qui récite de bon cœur et fréquemment le Rosaire, parce qu'il devra ou rejeter le Rosaire, ou se donner à Dieu.

Que nous soyons justes, ou pécheurs, si nous recourons avec persévérance et comme nous devons à Marie par le Rosaire, désireux avant toute chose de plaire à son divin Fils, nous pouvons être assurés que nous rentrerons en grâce avec lui si nous sommes pécheurs, et si nous sommes justes nous sentirons croître en nous son saint amour, et nous obtiendrons même, par l'intercession de la sainte

(1) V. A Lapid. in Eccli., XXIV.
(2) S. Bern.

Vierge, tous les biens temporels qui peuvent être utiles à notre salut, parce que le Rosaire, comme la céleste Sagesse, non-seulement nous conduit à Dieu et nous maintient dans son amitié, mais *il peut tout et il fait tout* (1). Il est *puissant* à nous obtenir toutes les grâces qui peuvent être utiles à notre âme; mais, par une propriété qui lui est exclusivement particulière, il nous tient lieu de celles qui peuvent nous être refusées comme nuisibles à notre salut éternel, car il est un trésor de consolation.

---

§ VII

Le Rosaire, trésor de consolation.

Non, quoique la sainte Vierge nous aime, qu'elle soit puissante auprès de Dieu, et que son Rosaire lui soit si cher qu'elle ne sait rien refuser de ce qu'on lui demande par lui, non certainement, elle ne veut point par cette dévotion nous délivrer de toutes les afflictions de cette vallée de larmes dans laquelle nous vivons. *Comme fils de Dieu*, nous dit saint Paul, nous aussi *nous serons héritiers de Dieu et cohéritiers de Jésus-Christ, mais à la condition que nous souffrirons avec lui*, et pas autrement (2). C'est pour cela qu'on lit dans les livres saints, que *c'est par beaucoup de tribulations que nous devons tous*, sans exception, *entrer dans le royaume de Dieu* (3), parce que *Jésus-Christ même a dû souffrir pour entrer dans*

(1) Sap., VIII, 27; VIII, 5.
(2) Ad Rom., VIII, 17.
(3) Actor., XIV, 21.

sa gloire (1). Les souffrances sont comme les échelons de l'échelle par laquelle nous devons monter pour arriver au paradis. Il n'est donc point à espérer que Marie nous délivre de toutes les douleurs de cette vie.

Mais qu'importe, puisqu'elle nous rend par ses maternelles consolations toutes les amertumes douces et faciles à supporter. Ah! oui, quelque grands que soient nos épreuves et nos chagrins, si nous allons à Marie de tout notre cœur comme de vrais enfants, nous trouvons toujours en elle une tendre mère qui nous rend le fardeau de nos peines moins lourd, qui nous console et nous fortifie pour que nous puissions le porter avec une grande résignation, et aussi avec un grand mérite devant Dieu.

Le Seigneur avait dit par Isaïe aux fidèles de la nouvelle Église, que devait établir le divin Rédempteur : « Comme une mère console son enfant, ainsi je vous con-« solerai, et vous serez consolé dans Jérusalem.... Vous « sucerez à son sein le lait de la consolation.... Elle vous « portera dans ses bras, et vous jouirez sur ses genoux « des plus douces caresses (2). » En laissant de côté tous les autres sens profonds de ces divines paroles, comme elles se vérifient en ce que le Seigneur a fait pour nous par Marie, déjà figurée dans la *cité de Dieu* (3), et dans cette Épouse qui fut appelée *belle et ravissante comme Jérusalem* (4). Ah! oui, si nous allons à Marie dans toutes nos afflictions, elle sera pour nous cette tendre mère qui *nous presse sur le sein de sa charité*, qui *nous nourrit avec le lait* très-suave de sa douceur, qui *nous porte sur les genoux* de sa piété aimante, pour nous consoler et nous remplir d'une force toute céleste. C'est pour cela que l'Église l'appelle constamment dans les litanies : *la con-*

(1) Luc., XXIV, 26.
(2) Is., LXVI, 13; XI, 12.
(3) Ps. XXXVI.
(4) Cant., VI, 3.

solation des affligés, la cause de notre allégresse, même dans cette vallée de misères et de pleurs.

Et comment nous console Marie? Elle nous console d'abord par sa maternelle pitié; car, sachant que nous avons au ciel une mère qui nous aime d'un tendre amour et peut tout en notre faveur, nous sommes assurés que si elle ne nous délivre pas de nos souffrances, elle rendra profitable à notre âme ce qui nous paraît si amer. Elle nous console encore en nous obtenant la grâce d'aimer la volonté de Dieu, et de désirer son accomplissement aussi bien dans l'adversité que dans le bonheur. Elle nous console enfin en nous donnant cette dilatation de cœur, cette docilité d'esprit, cette *force* ineffable *d'amour* qui nous fera, comme à saint Paul et à tant d'autres martyrs, trouver de la consolation dans les plus dures épreuves, et même dans les plus cruels tourments.

Si Marie tient ses maternelles consolations préparées généralement pour tous ses serviteurs, on ne peut nier qu'elle ne les réserve plus spécialement encore aux associés du Rosaire, à qui elle fait, par cette dévotion, pratiquer toutes les vertus qui peuvent rendre les fidèles dignes d'être consolés et soutenus par elle.

Comme l'observe admirablement le plus célèbre panégyriste de Marie en ces temps modernes (1), les vertus desquelles dérive et sur lesquelles se fonde toute notre consolation, sont la foi, l'espérance et la charité. Marie, pour cela même, est appelée *notre consolation, la cause de notre allégresse,* parce qu'un des fruits les plus précieux de son culte est d'accroître la foi, l'espérance et la charité en ceux qui l'aiment, et de donner à ces vertus qui constituent l'homme chrétien une grâce singulière et une sorte d'activité, de force et de vie (2). Quelle dévotion peut

(1) L'immortel P. Ventura, auteur du célèbre ouvrage : *la Mère de Dieu, mère des hommes.*

(2) Ventura, *Délices de la piété.*

donc mieux que le Rosaire, ou même aussi bien que le Rosaire, réveiller en nous ces vertus et leur donner *l'activité, la force* et *la vie?* Nous avons vu que le Rosaire est un exercice non interrompu de foi touchant les principaux et les plus émouvants mystères de notre sainte religion, et qu'il nous en montre jusqu'aux circonstances qui les rendent plus sensibles et plus chers à notre esprit. Nous avons vu aussi comment le cœur d'un associé contemplant dans leur tendresse Jésus et Marie, dont les noms seuls sont un secours puissant, doit s'élever à la plus grande confiance en leur bonté et leur amour; nous avons enfin observé qu'il est impossible que celui qui s'entretient longuement avec les cœurs brûlants de Jésus et Marie, ne s'enflamme aussi d'amour pour eux; peut-on douter après cela qu'il ne soit disposé à recevoir les consolations que Marie réserve à ses serviteurs? Mais il y a plus encore; car Marie, par le Rosaire, non-seulement nous dispose à recevoir ses consolations, mais elle nous console par cette prière même et nous aide puissamment dans toutes nos peines et nos afflictions. Quel soulagement, en effet, pour le cœur d'un associé qui est affligé, de penser aux souffrances et aux douleurs de Jésus-Christ son aimable Rédempteur, et de Marie sa mère bien-aimée! Eh quoi! se dira-t-il à lui-même : pendant toute leur vie, eux si purs et si innocents, ont souffert pour moi, et moi qui ai commis tant de péchés, qui mériterais mille enfers, moi qu'attendent peut-être des souffrances cruelles et prolongées dans le purgatoire, je ne voudrais pas supporter de bon cœur cette petite épreuve, pour leur amour, pour leur ressembler, pour satisfaire à mes péchés et pour me sauver! Eh quoi! la pensée de Jésus crucifié et des douleurs de Marie soutenait autrefois les martyrs, et les encourageait dans leurs tourments sur les bûchers et sur les chevalets, et elle ne suffira pas pour me faire supporter patiemment mes tribulations! Ah! oui, elle doit me suffire, s'écrie-t-il en finissant; et ainsi son âme se rasséréne :

et s'il a pu dire : *Que ce calice passe loin de moi,* il répète comme Jésus-Christ dans le *Pater : O mon Dieu, que votre sainte volonté soit faite,* et il baise amoureusement la main qui le frappe et l'afflige.

Pour que l'associé du Rosaire s'affermisse encore davantage dans cette entière résignation, Marie, comme la mère des Machabées, lui met sous les yeux, dans les mystères glorieux, le bonheur du paradis, et lui répète que les douleurs et les afflictions lui tressent comme à son Fils et à elle-même une couronne immortelle de gloire dans le royaume céleste, et qu'en attendant chaque soupir, chaque larme est portée par son ange gardien aux pieds du trône de Dieu pour recevoir sa récompense. L'associé, à ces douces et maternelles leçons, comprend chaque jour davantage la vérité de cette parole de l'apôtre saint Paul, *que toutes les souffrances de cette vie ne sont rien en comparaison de la gloire éternelle qui nous est réservée* (1); *qu'une tribulation légère et momentanée opère en nous un poids immense de gloire* (2). Peu s'en faut qu'il ne désire souffrir davantage afin d'augmenter ses mérites.

En effet, combien ne trouve-t-on pas de personnes de tout sexe, qui avec la seule dévotion du Rosaire conservent, même au milieu des plus grandes adversités, non-seulement une parfaite résignation à la volonté de Dieu, mais une grande joie et une parfaite liberté d'esprit! Elles semblent dire avec saint Paul : *Si les souffrances de Jésus-Christ abondent en nous, notre consolation est aussi surabondante en Jésus-Christ* (3), que nous méditons dans le Rosaire. Combien de malades qui, ne pouvant réciter et méditer le Rosaire, veulent au moins le tenir à la main et le regarder! Cette vue seule, disent-ils, les console et les fortifie (4), parce que le Rosaire même matériel

(1) Ad Rom., VIII, 18.
(2) II Cor., IV, 17.
(3) II Cor., I, 5.
(4) On raconte de saint Stanislas Kotska et de saint François Hiero-

leur rappelle Jésus et Marie, leur amour pour nous, leurs souffrances, la volonté de Dieu, les richesses de la croix, le paradis ; parce que, disons-le ouvertement, la sainte Vierge est pour les associés cette mère aimante qui les prend sur ses genoux, les presse contre son cœur pour les nourrir de son lait, les réjouir et les consoler.

Mais le Rosaire ne procure pas seulement les consolations du temps, il obtient aussi celles de l'éternité, car il est un trésor de salut.

---

§ VIII

Le Rosaire, trésor de salut.

Puisque le Rosaire est une dévotion si importante, comme nous l'avons vu jusqu'ici, il est évident qu'il doit être un moyen puissant et efficace pour obtenir le salut éternel ; car c'est là en dernier ressort que doit tendre toute dévotion ; mais ce n'est pas seulement ce que nous voulons dire en appelant le Rosaire trésor de salut, nous voulons prouver encore que l'associé trouve en lui une assurance morale de son salut, une marque des plus certaines de sa prédestination.

« Il est impossible, dit saint Alphonse de Liguori, qu'un « vrai serviteur de Marie, qui l'honore fidèlement et se « recommande à elle, puisse se damner... Il ne s'agit pas

nymo, tous deux religieux de la Compagnie de Jésus, que, « au milieu « des douleurs les plus aiguës et même déjà moribonds, ils tenaient leur « chapelet à la main et récitaient le Rosaire avec un tel bonheur et une « telle tranquillité, qu'il semblait qu'ils n'avaient aucun mal. » (V. *le Périodique Bolonais, Jardin de Marie*, vol. VI, col. 315.)

« de ces dévots qui abusent de cette dévotion pour pécher « avec plus d'assurance, car ces présomptueux, à cause « de leur téméraire confiance, sont dignes de châtiment « et non de miséricorde, mais de ceux qui, dans le désir « de se corriger, sont fidèles à honorer la Mère de Dieu et « à se recommander à elle; pour ceux-ci, dis-je, il est « moralement impossible qu'ils se perdent (1). » — « Quel- « que coupable que soit un pécheur, écrivait saint Hi- « laire, s'il est dévot à Marie, il ne périra pas éternelle- « ment (2). » Comme l'observe pieusement le P. Pacciu- chelli : « Celui qui honore la sainte Vierge avec persévérance « ne tardera pas à recevoir en lui Dieu lui-même (3). »

L'Église met dans la bouche de Marie ces paroles de la Sagesse : *Celui qui me trouve trouvera la vie, et il obtiendra du Seigneur le salut éternel* (4) : c'est-à-dire, comme l'explique lui-même saint Alphonse : « Celui qui « me trouve par le moyen d'une dévotion sincère trou- « vera la vie de la grâce en ce monde, et le bonheur « éternel dans l'autre (5). » A ce sujet saint Bonaventure dit : « Écoutez, ô nations, et prêtez l'oreille à ces paroles « de Marie : Vous tous qui désirez entrer dans le royaume « de Dieu, honorez-moi, et vous trouverez la vie et le salut « éternel. » Dieu lui-même parla ainsi à sainte Catherine de Sienne : « Ma bonté a accordé à Marie, la Mère de mon Fils, en considération du Verbe incarné, que quiconque se recommande dévotement à elle, fût-il même grand pé- cheur, ne deviendra jamais en aucune manière la proie du démon. » Aussi Marie, comme une bonne mère, assiste ses serviteurs au moment de la mort, et leur obtient la persévérance finale. « Je veux, a-t-elle dit elle-même un jour à sainte Mechtilde, je veux assister à la mort comme

(1) *Gloires de Marie*, t. VIII, s. I.
(2) In Matth. S. Alph., l. c.
(3) *Salve Regina*. S. Alph., l. c.
(4) Prov., VIII, 35.
(5) *La Vera Sposa*, c. XXI, n. 1.

une mère tendre et fidèle tous ceux qui me serviront, afin de les protéger et de les consoler. » C'est pourquoi saint Alphonse de Liguori, en donnant les diverses raisons, pour lesquelles dans le *Salve Regina* nous appelons Marie *notre vie*, dit : « Marie est notre vie parce qu'elle nous obtient la persévérance... » Ce n'est que par son intercession que nous pouvons espérer obtenir cette grande grâce, et certainement nous l'obtiendrons si nous la demandons toujours avec confiance. Elle-même la promet à tous ceux qui la servent fidèlement en cette vie : *Ceux qui travaillent en moi ne pècheront pas; ceux qui m'honorent auront la vie éternelle* (1); ce sont les paroles que la sainte Église met dans sa bouche; aussi ce même saint a-t-il pu dire, et tous les maîtres de la vie spirituelle le disent avec lui, *que la dévotion à Marie est une marque de prédestination* (2).

Qui est plus assuré d'être ou de devenir un *véritable serviteur* de Dieu et de Marie, que celui qui aime le Rosaire, qui le récite de bon cœur et souvent? Nous avons, déjà vu que cette dévotion est, dans la pensée des saints et des docteurs, et particulièrement de saint Alphonse de Liguori, *la plus belle dévotion que nous puissions pratiquer en l'honneur de la sainte Vierge* (3). Cette divine Mère elle-même a dit *qu'aucune autre ne pouvait lui être aussi agréable, excepté celle au saint sacrement* (4). Le Rosaire est de toutes celle qui est la plus propre à faire, de celui qui le récite, un *vrai serviteur* de Marie, et à le rendre, par conséquent, certain de son salut éternel. La sainte Vierge elle-même nous montre admirablement, par les paroles de la Sagesse qui lui sont appliquées par l'Église, que celui qui est son serviteur peut se regarder comme bienheureux. *Bienheureux*, dit-elle, *celui qui*

(1) Eccli., XXIV, 30, 31.
(2) *La Vera Sposa*, c. XXI, n. 1.
(3) V. ch. II, s. 5.
(4) B. Alan., *De dignit. Psalt.*, c. XVII.

m'écoute, et qui veille tous les jours à l'entrée de ma maison, et qui se tient attentif sur le seuil de ma porte; pour nous faire comprendre que celui-là est le seul qui la *trouve,* elle ajoute immédiatement les paroles que nous avons citées plus haut : *Celui qui me trouve trouvera la vie, et le Seigneur lui accordera le salut* (1). Or, qui mieux qu'un fidèle et fervent associé du Rosaire peut se rendre le témoignage qu'il met en pratique tout ce que Marie demande de ses dévots serviteurs? D'abord c'est avec raison qu'il peut dire qu'il *écoute* Marie, soit parce qu'il pratique une dévotion suggérée et recommandée par elle, soit parce qu'il se conforme à l'ardent désir qu'elle a de voir constamment, sous les yeux des chrétiens, les mystères de la vie, de la passion, de la mort et de la gloire de son divin Fils, pour les porter à l'aimer et à imiter ses exemples. Cette parole : *qui veille,* se vérifie aussi très-bien dans l'associé du Rosaire. « Celui-là *veille* sûrement, dit saint Gré-« goire, qui tient les yeux ouverts pour contempler la « véritable lumière ; celui-là *veille,* qui conforme sa con-« duite à sa croyance; celui-là *veille,* qui chasse loin de « lui les ténèbres de la paresse et de la négligence (2). » L'associé du Rosaire tient toujours ses yeux ouverts pour contempler la véritable lumière, qui est Jésus-Christ, secouer la nonchalance et agir d'après cette lumière.

On peut dire aussi de lui qu'il *est tout le jour sur le seuil de la porte de Marie,* car à chaque instant il l'invoque comme un mendiant implore sa souveraine, et lui demande son secours dans tous ses besoins, comme un disciple s'attache à son maître, pour apprendre de lui la science du salut et de la perfection chrétienne ; nous avons donc raison d'affirmer *qu'il reste en observation sur le seuil de sa porte* pour voir tout ce qu'elle fait, afin de l'imiter. Si l'on se souvient que Jésus-Christ s'appelle lui-même la *porte* (3);

(1) Prov., VIII, 34.
(2) Hom. in Ev. *Sint lumbi.*
(3) Joan., X, 9.

il est évident qu'il est cette *porte* sublime que l'associé doit avoir constamment sous les yeux, et auprès de laquelle il peut être assuré de *trouver la meilleure des mères.*

Mais il y a plus encore, car l'associé trouve dans sa dévotion d'autres preuves très-convaincantes qui lui donnent une assurance morale de sa prédestination, de sa persévérance finale, de son salut éternel. En effet, si, comme l'assure saint Paul, *quiconque invoque,* comme il convient, le nom du Seigneur *est sauvé* (1); si, d'après les saints Pères, *le nom de Marie est le salut de ses serviteurs dévoués* (2), comment celui qui, chaque jour dans le Rosaire, invoque cent cinquante fois le nom de Jésus, et trois cents fois celui de Marie, pourra-t-il douter de son salut éternel? Sera-t-il possible que dans tant de Rosaires il n'invoque pas une fois comme il faut ces saints noms, de manière à se les rendre favorables? Est-il possible qu'en suivant Marie dans la douloureuse passion de son Fils, et en demandant instamment à une aussi bonne Mère une goutte de ce sang répandu si abondamment sur la terre et sur les pierres même de Jérusalem, il ne puisse l'obtenir? Pourra-t-il jamais se faire que Marie, si bonne et si compatissante, abandonne à l'heure de la mort celui qui, chaque jour dans le Rosaire, a réclamé cent cinquante fois son assistance pour ce dernier moment. Et s'il est impossible d'avoir une pareille pensée, l'associé ne peut-il pas se regarder comme certain de son salut éternel?

Cette assurance sera plus grande encore, s'il est inscrit dans la Confrérie, car il a part, comme nous l'avons dit plus haut, aux prières et aux bonnes œuvres de tous les fils et filles de saint Dominique, et de tous les confrères répandus dans tout le monde; il ressentira un secours efficace de cette participation au moment de la mort, car

(1) Ad Rom., x, 13.
(2) V. S. Alph. de Lig., *les Gloires*, x.

c'est surtout en vue de cette heure suprême qu'elle a été accordée.

C'est donc avec raison qu'un très-pieux et très-savant maître de la vie spirituelle s'exprimait ainsi : « Pour moi, « je n'ai aucune difficulté à admettre ce qu'on lit dans la « vie de saint Dominique, que le saint ayant exorcisé un « possédé, força l'esprit infernal au nom de Dieu à lui avouer « la vérité. A la question qui lui fut faite, s'il y avait de « véritables dévots du Rosaire condamnés à l'enfer, Satan « répondit : « Aucun de ceux qui continuent à dire dévo- « tement le Rosaire jusqu'à la mort, ne se damne, parce « que Marie leur obtient une véritable contrition de leurs « péchés. » Je le crois, ajoute le même auteur, et s'il se « trouve quelqu'un qui se damne tout en ayant récité le « Rosaire, je croirais qu'il n'a jamais été un vrai dévot, « qu'il a obstinément vécu dans le péché sans volonté de « se corriger, ou qu'il a abandonné cette dévotion avant « sa mort par un juste jugement de Dieu et en punition « de la corruption de son cœur (1). » On lit aussi dans la vie de sainte Ludgarde qu'elle a appris par révélation, *que ceux qui disent dévotement le saint Rosaire ne peuvent faire une mauvaise mort* (2). Quelle confiance ne doit donc pas avoir le dévoué serviteur de Marie qui persévère à la prier !

Oh ! quelle douce consolation lui procurera au moment de la mort ce crucifix qu'on lui mettra entre les mains ! Il en a fait pendant sa vie le sujet de ses méditations et de sa plus tendre affection, il y trouvera à la dernière heure la paix et l'espérance. Avec quelle confiance ne répètera-t-il pas cette divine parole qu'il a si souvent méditée : *Mon Père, je remets mon âme entre vos mains* (3)! Le

(1) Le P. Gaetano de Bergame, capucin, dans son supplément à *l'Umilta del cuore*. La même chose est affirmée par saint Alphonse de Liguori, comme nous l'avons dit § 5 du ch. II.

(2) Dans sa *Vie*.... V. Demora.

(3) Luc., XXIII, 46.

cierge bénit qu'on lui présentera réveillera dans son cœur la foi la plus vive, la plus ardente charité, dont sa lumière et sa chaleur sont l'emblème. Quelle douce assurance il lui donnera d'entrer, selon la formule de la bénédiction, *après les ténèbres et les dangers de ce monde, dans cette ineffable lumière qui le rendra heureux pour l'éternité* (1). Oh! disait saint Alphonse dans un de ses sermons : « Quelle douce espérance de se sauver doivent avoir « ceux qui récitent tous les jours le Rosaire avec amour « et persévérance!... Ne manquez donc jamais, chers au- « diteurs, de le dire journellement, et avec une grande « confiance (2). »

L'opinion commune assure donc l'associé de la possession du paradis, car, ainsi que le fait observer le dévot P. Croiset : « La sainte confrérie du Rosaire, si célèbre dans le « monde entier, est devenue pour tous les confrères une « marque de prédestination (3), » si l'on est fidèle, bien entendu, à en pratiquer tous les devoirs.

C'est donc avec raison que le *Rosaire* a été comparé à ce *cordon rouge* que Rahab suspendit à la fenêtre de sa maison, qui la préserva avec toute sa famille de la ruine de Jéricho (4), et qui lui valut d'être incorporée au peuple de Dieu (5) ; car les personnes et les familles protégées par le Rosaire, et qui le récitent souvent avec dévotion, *seront toujours délivrées de tout ennemi visible et invisible, et à l'heure de la mort leurs âmes seront présentées, par la sainte Vierge, au trône de Dieu,* ainsi que le demande l'Église dans la bénédiction du Rosaire (6).

(1) Voir ci-dessus, ch. I, s. 9.
(2) Voir ci-dessus, ch. II, s. 5.
(3) Voir ci-dessus, l. c.
(4) Jos., II, 18; VI, 25.
(5) Matth., I, 5.
(6) Pour confirmer encore davantage cette observation, nous faisons remarquer, après Madrisius, que « Marie est figurée dans la *rose de Jéri-* « *cho*, parce que, dans ce pays, ces roses ont cent cinquante feuilles, « d'après le témoignage de Richard de Saint-Laurent (liv. XIV, v. 42).

§ IX

Le Rosaire, trésor de pardon.

Comme *rien de souillé ne peut entrer dans le royaume des cieux*, et qu'*il n'y a personne au monde qui n'ait commis et ne commette de péchés* (1), il est évident que le Rosaire ne pourrait être véritablement un trésor de salut, s'il n'était en même temps un trésor de pardon; Marie elle-même, en révélant cette dévotion à saint Dominique, lui enjoignit de la prêcher aux peuples, *afin de leur procurer* (2), comme un second précurseur, *la science du salut pour la rémission de leurs péchés* (3).

Oui, le Rosaire est par lui-même, et par les richesses dont l'Église l'a comblé, un véritable trésor de pardon et d'entière rémission, rémission de la *coulpe* et de la *peine*, rémission *pour cette vie et pour la vie future*, rémission *pour celui qui le récite et pour les autres*, d'après la triple répartition des *Ave Maria*, conformément au nombre du *jubilé*, qui veut dire *rémission* (4).

D'abord on ne peut douter que le Rosaire en lui-même ne soit pour celui qui le dit un vrai trésor de rémission des péchés véniels; car si le prophète David a dit que, dans la méditation, son cœur s'embrasait de l'amour de Dieu, comment l'associé n'éprouvera-t-il pas le même effet, lui qui contemple habituellement les mystères de Jésus-Christ, mystères d'amour, *capables de toucher et d'embraser des*

« et du docte P. Glielmi (*Discours sur la sainte Trinité*, XV). » (V. Madrisius, *Rifles. sop. le Litan. della B. V.*, dédié à S. S. Benoît XIII.)

(1) Eccles., VII, 21. — Joan., I, 8.

(2) V. Brev. O. P., IV.

(3) Luc., I, 77.

(4) Levit., XXV, 8.

cœurs de pierre (1)? Or, d'après la doctrine de saint Thomas, tout ce qui est propre à réveiller la ferveur et l'amour de Dieu est aussi efficace pour la rémission des péchés véniels, qui sont comme de petites pailles dévorées par un grand incendie (2). Ajoutons que dans le Rosaire on répète quinze fois l'Oraison dominicale; or cette prière, par sa divine excellence, est comprise parmi les pieuses pratiques qu'on appelle *sacramentaux*, dont la vertu, par une grâce spéciale du Seigneur, efface les péchés véniels. Nous lisons, en effet, que quiconque récite et médite comme il faut le Rosaire, *obtient chaque fois l'entière rémission de ses fautes* (3), ce qui doit s'entendre des péchés véniels.

Pour les péchés mortels, et la peine éternelle qui leur est due, le Rosaire est aussi un vrai trésor de rémission, puisqu'il dispose celui qui le récite à obtenir son pardon dans le sacrement de pénitence. « Grand mystère! disait saint Augustin: de même que ceux qui regardaient le serpent d'airain élevé par Moïse dans le désert ne succombaient pas aux morsures des serpents, de même ceux qui contemplent avec foi la mort de Jésus-Christ sont guéris des blessures mortelles de leurs péchés (4). » Or, c'est précisément Jésus-Christ dans sa mort, dans tous les mystères de sa vie et de sa passion, que la sainte Vierge nous propose à méditer dans le Rosaire pour nous guérir des blessures mortelles de tous nos péchés. Il faut remarquer que l'Oraison dominicale, comme le dit saint Thomas après saint Augustin, *efface non-seulement les péchés véniels, mais nous obtient la rémission des péchés mortels, bien que ce ne soit pas avec la même*

(1) S. Bonav. d'après S. Alph., *Prat. d'amar. G. C.*, c. I.

(2) IV Sent., d. XVI, q. 2.

(3) Ainsi le dit Blosius d'après Demora, part. II, c. XXI.

(4) Magnum Sacramentum! Quomodo qui intuebantur illum serpentem non peribant morsibus serpentum, ita qui intuentur fide mortem Christi sanantur a morsibus peccatorum. (S. Aug., *Tract.* XII *in Joan.*)

efficacité (1). En outre, dans l'*Ave Maria* nous conjurons instamment la sainte Vierge de *prier pour nous pauvres pécheurs ;* nous lui demandons par ces paroles de nous délivrer de tous les péchés mortels dont nous serions coupables devant Dieu, et de nous obtenir la grâce de bien nous disposer à en recevoir le pardon dans le sacrement de pénitence ; et comme Marie ne peut refuser de s'interposer auprès de Dieu pour une cause si sainte, il est évident que le Rosaire nous sera toujours un vrai trésor de rémission pour les péchés mortels, et, par conséquent, pour les peines éternelles dues aux péchés. C'est donc bien justement que le pape Grégoire XIV a appelé le Rosaire *la destruction du péché, et le recouvrement de la grâce et de la gloire de Dieu* (2). Nous avons vu ailleurs qu'il est très-efficace pour la conversion des pécheurs ; que, par son moyen, Marie les dispose à obtenir le pardon de leurs fautes, et que cette bonne Mère, d'après l'aveu des démons eux-mêmes, ne laisse mourir dans le péché aucun de ses dévots associés.

Il y a plus : le Rosaire même, *récité pour autrui,* a été souvent, et est encore chaque jour, pour les plus grands coupables, un vrai trésor de pardon. Que de pécheurs obstinés se sont convertis parce qu'on a récité le Rosaire pour leur amendement ! Le trait qu'on raconte à ce sujet, dans la vie de saint Vincent Ferrier, est célèbre parmi tant d'autres : ce grand serviteur de Dieu obtint la conversion d'un moribond endurci qui ne faisait que blasphémer lorsqu'on lui parlait de confession, en faisant réciter pour lui le Rosaire aux assistants ; c'est peut-être ce qui a donné naissance à la pieuse coutume, introduite en plusieurs endroits, et spécialement en Savoie, de réunir les personnes pieuses pour réciter le Rosaire, afin d'obtenir la conversion de ceux qui ne veulent pas entendre parler de sacrements, lorsqu'ils sont en danger de mort.

(1) Q. 15 *de Verit.*, art. 4. — 1ª 2æ, q. 74, a. 8.

(2) Brev. ad Episc. Syracus., d'après Venturini, disc. XIX.

Quant aux peines temporelles dues au péché, et qui restent à expier en cette vie ou en l'autre, le Rosaire est surtout pour elles un trésor infini de rémission. Pour faire bien comprendre ceci, il faudrait démontrer la grandeur de ces peines pour quiconque se rend coupable d'un seul péché mortel; il faudrait en même temps montrer l'immense trésor des indulgences dont les souverains pontifes ont enrichi le Rosaire en faveur des associés; mais ce sujet est si important qu'il demande à être traité d'une manière toute spéciale; nous en parlerons dans la quatrième partie de ce livre; et, pour le moment, nous dirons seulement qu'un associé, surtout s'il est inscrit à la Confrérie, peut gagner, pendant l'année, plusieurs indulgences plénières, et un très-grand nombre d'indulgences partielles; à chaque *Pater* et *Ave* qu'il récite dévotement sur un Rosaire bénit, il gagne une indulgence de cent jours; rien qu'en portant sur lui le Rosaire, il gagne une indulgence de cent ans et de cent quarantaines; une indulgence de soixante jours est attachée à chaque bonne œuvre qu'il fait, et enfin, au moment de la mort, il peut gagner jusqu'à cinq indulgences plénières, en recevant les sacrements, en se faisant donner l'absolution du saint Rosaire, en tenant dans ses mains le cierge bénit du Rosaire, en récitant le *Salve Regina*, et en prononçant le saint nom de Jésus.

A ceux qui pourraient supposer que les indulgences gagnées par un associé ne suffisent pas pour lui remettre toute la peine due au péché, soit à cause du manque de disposition, assurément très-rare pour gagner l'indulgence plénière, soit parce qu'il n'est pas probable que l'Église, en accordant les indulgences, veuille nous dispenser de satisfaire par nous-mêmes, nous ferons remarquer que le Rosaire bien récité est déjà par lui-même une œuvre très-satisfactoire qui mérite le pardon, puisqu'il est une prière très-agréable à Dieu, dans laquelle on lui offre particulièrement les mérites de son divin Fils; cette prière, nous l'avons vu, est très-propre à embraser le

cœur d'amour pour Dieu, et les docteurs nous enseignent que l'amour de Dieu peut arriver à un si haut degré de perfection qu'il remet par lui-même non-seulement la coulpe, mais même la peine du péché. On constate, en effet, que les confesseurs, par une disposition spéciale de la Providence, ont coutume d'imposer le chapelet à leurs pénitents pour la satisfaction de leurs fautes, préférablement à toute autre pratique de piété. Il est évident que celui qui récite fréquemment le Rosaire peut, par cette seule prière, compléter, du moins en grande partie, la satisfaction que les indulgences lui laisseraient encore à devoir pour ses péchés. Ajoutons que la sainte Vierge, en recommandant au bienheureux Alain de propager le Rosaire par ses paroles et par ses écrits, lui dit: « Je t'apprends aussi que, quel-« que nombreuses que soient les indulgences accordées à « mon Psautier, j'y ajouterai, pour chaque chapelet (ou « troisième partie du Rosaire), beaucoup de grâces bien « plus importantes en faveur de ceux qui le réciteront à « genoux et sans péché mortel. » Il est à croire que cette divine Mère a entendu par là les dispositions nécessaires pour gagner les indulgences elles-mêmes, ou les actes de parfait amour qui suppléeraient au besoin aux indulgences.

Et lors même qu'un associé, par sa négligence, n'aurait pas, avant de mourir, suffisamment participé au pardon que le Rosaire le met en état d'obtenir, et qu'il devrait aller en purgatoire, la dévotion qu'il a pratiquée pendant sa vie, et son agrégation à la Confrérie lui seront très-utiles au milieu de ses tourments, et lui procureront un riche trésor de miséricorde. *Marie est très-bonne pour les âmes du purgatoire*, dit saint Vincent Ferrier; *elle leur procure tous les suffrages nécessaires* (1); et saint Bernardin de Sienne ajoute que *Marie délivre les âmes de ces tourments, et surtout celles de ses serviteurs* (2).

(1) D'après S. Alph., *les Gloires*, c. VIII, § 2.
(2) D'après S. Alph., l. c.

Si donc elle est si bonne pour tous ceux qui souffrent, si elle est particulièrement bonne pour ses serviteurs, comment ne le sera-t-elle pas surtout pour ses bien-aimés associés du Rosaire? « Je veux, dit-elle au bienheureux « Alain, que tous les dévots de mon Rosaire jouissent en « cette vie, à la mort, et *après la mort,* des bénédictions, « des lumières, des grâces et de la liberté (1). » Dans une autre circonstance, elle lui dit que *chaque jour elle en délivrait quelques-uns du purgatoire* (2). Nous lisons, en effet, qu'une âme apparut à sainte Ludgarde, et lui dit qu'elle aurait dû rester plusieurs années en purgatoire, mais qu'elle avait été bien vite délivrée, parce que pendant sa vie elle avait été dévote au saint Rosaire (3).

Ceux qui sont agrégés à cette Confrérie peuvent concevoir encore de bien plus douces espérances; car ils participent, comme nous l'avons dit plusieurs fois, aux prières et aux bonnes œuvres de leurs confrères et sœurs, comme aussi à tout le bien qui se fait par les trois ordres de saint Dominique; quels nombreux suffrages descendent donc sur eux dans le purgatoire de toutes les parties du monde! Pour ne parler que des messes que, d'après les règles, les Pères Dominicains du premier Ordre *doivent célébrer, chaque année, pour tous ceux qui participent aux biens spirituels de leur Ordre* (4), quoique le nombre des Pères ait grandement diminué vu la perversité des temps où nous vivons, ces messes s'élèvent encore à quatre-vingt mille environ. Une âme ayant apparu à saint Dominique, lui assura que les suffrages recueillis par les âmes du purgatoire qui appartiennent à la confrérie du saint Rosaire sont très-considérables. Nous lisons aussi qu'une personne pieuse apparut après sa mort à une de ses amies, et la supplia instamment de la faire agréger à cette association,

(1) B. Alain, d'après Demora, part. II, c. XXVI.
(2) B. Alain, d'après Demora, l. c.
(3) Il Cantipratense, dans la *Vie* de la sainte.
(4) *Const. ord. Præd.*, dist. I, cap. III.

afin de pouvoir être délivrée au plus tôt des cruelles souffrances qu'elle endurait en purgatoire.

Ce n'est pas seulement pour les membres inscrits, mais encore pour toutes les âmes du purgatoire sans distinction à qui on voudra l'appliquer, que le Rosaire est un très-riche trésor de pardon; c'est une des plus belles dévotions qu'on puisse pratiquer pour leur soulagement. « Si nous « désirons secourir les âmes du purgatoire, dit saint « Alphonse, appliquons spécialement pour elles le Ro- « saire, qui leur procure un grand soulagement (1). » Il en donne pour preuve : « Une âme apparut à saint Domi- « nique, et lui dit qu'un des plus puissants moyens de se- « courir les âmes du purgatoire, et les délivrer de leurs « peines, est le Rosaire qui se récite pour elles, et que, « dès qu'elles arrivent au paradis, elles intercèdent en « faveur de ceux qui leur ont appliqué cette prière si effi- « cace. » — « Après la sainte messe, écrit encore le « P. Demora, il n'y a pas de suffrage plus utile aux âmes « du purgatoire que le Rosaire de la Mère de Dieu ; il y a « eu à ce sujet plusieurs révélations. » C'est ce que confirme aussi l'opinion commune des fidèles, qui, après la messe, emploient généralement le Rosaire pour soulager les âmes de ceux qui leur sont chers.

Si cette dévotion est très-efficace en elle-même, elle l'est encore plus pour les indulgences innombrables qui lui ont été accordées, comme nous le verrons en son lieu, par les souverains pontifes. Or, elles sont toutes sans exception applicables aux âmes du purgatoire. Combien un pieux associé du Rosaire ne peut-il pas en soulager et en délivrer pendant toute sa vie ! Nous avons dit ailleurs que le bienheureux Jean Massias, religieux convers dominicain, en a délivré à lui seul plus d'un million, en récitant chaque jour pour elles le Rosaire en entier.

(1) *Les Gloires de Marie*, c. VIII, § 2.

CONCLUSION.

Par tout ce que nous avons dit jusqu'ici dans la première partie, nous croyons avoir accompli la tâche que nous nous sommes imposée de faire connaître la dévotion du saint Rosaire ; nous espérons avoir éclairé sur son importance plusieurs de nos lecteurs à qui cette *sagesse cachée et ce trésor méconnu* étaient *inutiles* parce qu'ils en ignoraient le prix; nous pensons même avoir réveillé généralement en tous une plus grande estime de l'excellence de cette dévotion, et, par conséquent, un plus grand amour pour elle; nous voudrions que tous, suivant les pieuses tendances de leur cœur, prissent une forte résolution de la pratiquer constamment, et de ne l'abandonner jamais; elle est non-seulement glorieuse et pleine d'une sagesse céleste, comme nous venons de le voir, mais elle est encore un trésor abondant de toutes sortes de biens. Ne nous contentons donc pas de la connaître et de l'admirer ; proposons-nous aussi de la pratiquer même au prix de quelques sacrifices en pensant aux grâces signalées et aux dons précieux que la sainte Vierge nous prépare à tous dans le temps et dans l'éternité.

Celui qui découvre un trésor dans un champ, a dit Jésus-Christ dans le saint Évangile, va vendre tout ce qu'il possède pour acheter ce champ, c'est-à-dire qu'il tient à l'avoir, et qu'il fait pour cela tous les sacrifices ; faisons-en autant nous-mêmes. Puisque nous avons connu quel grand trésor est caché dans le Rosaire, cherchons résolûment dans la journée un moment pour en réciter au moins la troisième partie, ce qui ne nous demandera qu'un quart d'heure : est-ce trop? Nous trouvons tant de temps pour nous occuper des choses de ce monde, et nous consacrons tant d'heures en conversations et en lectures agréables, au jeu et à la vanité, et nous ne saurions trouver un quart d'heure pour nous entretenir avec Jésus et Marie, méditer leurs mystères, compatir à leurs souffrances, nous réjouir de leur gloire, les

remercier de leur charité, apprendre d'eux la science du salut, leur recommander notre âme, satisfaire pour nos péchés, nous enrichir de mérites, et retirer des flammes du purgatoire tant d'âmes qui attendent notre secours!

Il est vrai qu'il y a plusieurs autres dévotions envers Marie très-belles, plus courtes et enrichies d'indulgences: on peut les pratiquer très-utilement; mais il n'en est pas de plus chère à la sainte Vierge que le Rosaire, de plus utile pour nous, et de plus recommandée par les saints; elle doit donc être préférée.

S'il y a tant d'autres dévotions plus simples et plus courtes, il faut observer que, par leur facilité et leur brièveté, quelque riches qu'elles soient d'indulgences, elles sont bien moins propres à satisfaire à cette partie de la pénitence dont l'Église ne prétend jamais nous dispenser par les indulgences; elles sont aussi moins *dignes* par elles-mêmes de cette *récompense essentielle* ou de la béatitude éternelle *qui est quelque chose de plus grand et de plus infini que la rémission de la peine temporelle accordée par les indulgences* (1). C'est donc avec raison que nous préférons sous tous les rapports la dévotion du Rosaire à toute autre comme plus *satisfactoire* en elle-même, et renfermant un plus grand *trésor de mérites.*

Oh! oui, la dévotion du Rosaire est cette grande chaîne que la sainte Vierge laisse descendre du ciel sur la terre, et au moyen de laquelle cette bonne Mère a attiré, et attire encore constamment tant d'âmes à son divin Fils et au bonheur du paradis; chaîne *d'or* par sa *solidité,* son *éclat* et son *prix*, c'est-à-dire par sa *sagesse,* ses *gloires* et ses *richesses.* Tous donc, qui que nous soyons, pour éviter le naufrage sur la mer orageuse de ce monde, et arriver sûrement au port, attachons-nous fortement à elle, et ne l'abandonnons jamais.

(1) Quod (præmium essentiale) in infinitum melius est quam dimissio pœnæ temporalis. (S. Th., in IV Sent., Dist. XX, apud Nat. ab Alex., *Theol. dogm. mor.*, lib. II, *De Induly.*, c. III, Reg. XIV.)

ÉLOGES DU SAINT ROSAIRE (1)

Tirés de l'ouvrage de Thomas Venturi, des Frères Prêcheurs, intitulé : *Histoires et Grandeurs du saint Rosaire*, tome I.

Le Psautier (ou Rosaire) est une couronne de gloire formée des diamants des mérites et de l'or de la charité. On en couronne ma Mère chaque fois qu'on le récite. *Le Christ au B. Alain.* Ex Cod. Alano, l. I, c. XXIV.

Tout ce que tu demanderas par le Rosaire, tu l'obtiendras. *Le Christ à un pénitent.* Ex Honofrio Elisio.

Prêche le Rosaire, qui est un bouclier contre les traits de l'ennemi, le rempart de l'Église de Dieu et le livre de vie. *La B. V. à S. Dom.* Ex Joan. Cupiens., c. IX, et Coppest., l. III, c. 9.

Exhorte tout le monde à la dévotion à mon Rosaire, et tu retireras de grands fruits dans les âmes. *La B. V. à S. Dom.* Ex Miech. disc. 243.

La dévotion au saint Rosaire est un signe d'élection et de prédestination à la gloire. *La B. V. au B. Alain.* Ex Cod. Al., p. 2.

Je veux que mes psalmistes (les dévots du Rosaire) aient, dans la vie et dans la mort, la lumière, la plénitude de la grâce et la liberté. *Ibid.*, p. 2, c. IX.

Ceux qui récitent mon Rosaire sont mes enfants et les frères de Jésus-Christ, mon Fils unique. *Ibid.*

J'ai demandé à mon Fils que tous les confrères du Rosaire puissent avoir pour frères tous les bienheureux du ciel en ce monde et en l'autre. *Ibid.*, c. XIX.

Après la Messe, le Rosaire est la pratique qui m'est le plus agréable. *Ex Cod. de dignit. Psalt.*, c. XVII.

(1) Ce §, dans le livre du P. Morassi, est reporté dans l'Appendice, et laissé en latin. Nous avons cru devoir le traduire, et lui donner place à la suite des chapitres sur les *Gloires* et les *Richesses du Rosaire*.

Tant que mon Rosaire subsistera dans l'ordre des Frères Prêcheurs, la sagesse, l'observance, l'éclat des miracles et la gloire devant Dieu et devant les hommes y brilleront aussi. *Ex Cod.*, lib. II *de* 15 *Gem.*

Persévère, ma fille, dans mon Rosaire. Je t'assisterai dans toutes tes nécessités, toi et tous ceux qui me serviront par cette pratique. *La B. V. à Marie Sanchez.* Ex Flam. Dom. 4 Quad.

Celui qui me recommande son âme par le Rosaire ne périra pas. *Ex Discip. in exemplis.*

Chaque jour des biens immenses arrivent au peuple chrétien par le Rosaire. *Urb. IV, Bull. apost.*

Le Rosaire de Marie est l'arbre de vie qui ressuscite les morts, guérit les malades et conserve ceux qui sont en santé. *Nicol. V, Brev. ad card. Marcel.*

Le Rosaire a été institué à la gloire de Dieu tout-puissant et à l'honneur de la très-glorieuse Vierge Marie. *Sixte IV, ad Episc. Syrac.*

Le Rosaire a été institué contre les périls qui menaçaient le monde. *Leo X, ad Episc. Ren.*

Le Rosaire flagelle le démon. *Adr. VI, ad Confr. Rom.*

L'institut du Rosaire est le salut des chrétiens. *Clém. VII, Const. Etsi.*

Par le Rosaire, saint Dominique a apaisé la colère de Dieu sur la France et l'Italie. *Paul III, ad Mag. Gen. O. P.*

Le Rosaire est l'honneur de l'Église Romaine. *Jul. III, Const. Cum Romæ.*

Par le Rosaire, les ténèbres de l'hérésie sont dissipées, et la lumière de la foi catholique brille dans tout son éclat. *S. P. V, Consueverunt.*

Par le Rosaire, la colère de Dieu tombe, et l'intercession de Marie est demandée. *Grég. XIII, Monet apostolus.*

Le Rosaire a été institué par saint Dominique, sous l'inspiration du Saint-Esprit, pour l'utilité de la religion catholique. *Sixte V, Dum ineffabilia.*

Le Rosaire est la destruction du péché, le recouvrement de la grâce et de la gloire de Dieu. *Grég. XIV, ad Episc. Syracus.*

Le Rosaire est le trésor des grâces. *Paul V, ad Episc. Tarvis.*

Le Rosaire est l'accroissement des chrétiens. *Urb. VIII, ad Legat. germ.*

Chaque jour, après avoir récité le Rosaire de la Mère de Dieu, j'écoute les nouvelles de la guerre. *Charles V,* ex Ruger, *in Vitis imp.*

Dieu, par les mérites du Rosaire de sa Mère, a exalté notre foi. *Ferdinand II au concile de Trente.*

Mon fils, pour garder tes royaumes et les tenir en paix, aie toujours le Rosaire avec toi. *Philippe II, roi d'Espagne, à Philippe III.*

Prions la bienheureuse Vierge de gouverner par son Rosaire notre royaume. *Alphonse, roi de Portugal, et Jeanne, sa fille, dominicains.*

Nous irons à Sainte-Marie-sur-Minerve, offrir des Rosaires pour la victoire des chrétiens. *S. Pie V.*

Ce ne sont ni les généraux, ni les bataillons, ni les armes qui nous ont donné la victoire, c'est Notre-Dame du Rosaire. *Le Sénat de Venise.*

Ton Rosaire, bienheureux Dominique, a confirmé mon royaume; je te dois, te voue et te rends des actions de grâce. *Louis X, roi de Navarre.*

Je vénère votre saint habit, je baise vos mains sacrées, et, je vous en prie, envoyez-nous des prédicateurs du Rosaire pour réformer le peuple. *Casimir II, roi de Pologne, au général des Dominicains.*

Le Rosaire est tout l'espoir de mon salut. *Jean, roi de Bohême.*

Nous attestons sous serment que la plus grande partie de notre France a été purgée de la peste de l'hérésie par le Rosaire de saint Dominique. *La Sorbonne.*

Le Rosaire de l'ordre royal des Prêcheurs a confirmé

les royaumes des Espagnes dans la foi catholique. *Université de Salamanque.*

Dieu nous a délivrés de la peste, de la famine, de la guerre, par Notre-Dame du Rosaire; aussi la prenons-nous pour souveraine et pour patronne. *Université de Bologne.*

Nous faisons un vœu à perpétuité à la Vierge du Rosaire, parce que Dieu nous a sauvés par elle de la peste. *Lettre de la Cong. du Rosaire de Pavie.*

Les ennemis ont combattu contre nous; mais Notre-Dame du Rosaire a été notre victoire. *Ibid.*

DEUXIÈME PARTIE

DE LA RÉCITATION DU ROSAIRE

Mon fils, attachez-vous à elle de toute votre âme.
(*Eccli.*, VI, 27.)

Rempli d'une dévotion toute céleste, le Rosaire est en même temps une grande école de perfection chrétienne, et un vrai trésor de toutes sortes de biens; mais il faut pour cela qu'il soit récité convenablement; aussi voit-on bien des personnes qui le récitent souvent, et qui n'obtiennent rien, ne font aucun progrès dans la science du salut, et discréditent la piété par leur mauvaise conduite; cela vient de ce qu'au lieu de s'attacher à cette division de *toute leur âme,* comme le Sage veut que son disciple s'attache à la sagesse, elles la pratiquent sans amour, et en un mot, récitent mal le Rosaire.

Pour le bien dire, il est nécessaire de savoir dans quel esprit il faut le réciter, et c'est ce que nous nous proposons d'apprendre dans cette seconde partie, que nous diviserons en trois chapitres : dans le premier, nous dirons en géné-

ral comment doit se réciter le Rosaire; dans le second, nous parlerons des prières vocales qui le composent, et dans le troisième nous traiterons de ses Mystères, et des méditations dont il peut être l'objet. Fasse la sainte Vierge que les preuves, les démonstrations et les réflexions que nous allons proposer puissent réveiller dans le cœur de nos pieux lecteurs des sentiments qui les portent à accourir avec transport et zèle à l'école de cette divine Mère, et les *attachent* véritablement *à elle de toute leur âme* dans la récitation du saint Rosaire!

CHAPITRE I

L'ENTIÈRE ET VÉRITABLE RÉCITATION DU ROSAIRE

Bienheureux celui qui veille à l'entrée de ma maison, et qui se tient chaque jour sur le seuil de ma porte. (*Prov.*, VIII, 34.)

Par ces paroles que l'Église met sur les lèvres de la sainte Vierge, elle désigne ses dévoués serviteurs, et plus spécialement encore un dévot associé du Rosaire qui prie avec *vigilance* et *attention chaque jour*. En quoi consiste la vigilance dans la prière? Les interprètes des livres saints disent qu'elle consiste à chasser loin de nous la torpeur, la paresse, la somnolence corporelle et spirituelle. Il faut prier de *toute notre âme*, et nous prions de *toute notre âme*, comme Dieu l'exige, lorsque nous prions d'après les enseignements de l'Église. Or nous voyons que l'Église, pour conserver dans ses prières la vigilance convenable, demande continuellement la grâce de prier d'une manière digne, avec attention et dévotion, qu'elle adresse ses prières pour la plus grande gloire de Dieu et le plus grand bien des âmes, et qu'elle aime encore à prier en commun ; c'est donc de l'Église que nous devons apprendre

à réciter le Rosaire avec *dignité*, *attention*, *dévotion*, *grande charité*, et, autant que possible, en *commun*.

Il faut d'abord le réciter :

D'UNE MANIÈRE DIGNE

Cela veut dire que, avant tout, il faut le réciter avec la conscience pure, c'est-à-dire en état de grâce : celui qui vit dans l'inimitié de Dieu ne veille pas, comme Marie l'exige de son serviteur ; mais il dort, il dort du sommeil de la mort spirituelle. Cependant, comme le Rosaire est tout-puissant pour réveiller ceux qui dorment de ce sommeil, si quelqu'un se trouve en état de péché, mais qu'il veuille sérieusement en sortir, qu'il récite son Rosaire, lui qui a plus de besoins que d'autres ; le désir qu'il a de se réveiller le mettra jusqu'à un certain point dans la disposition convenable. Nous disons même plus : celui qui serait tout à fait irrésolu, mais qui désirerait tant soit peu briser les chaînes infernales qui le lient à Satan, doit aussi réciter son Rosaire ; car, s'il ne le dit pas d'une manière digne, il priera au moins d'une manière convenable, car il suppliera la sainte Vierge de l'aider et de le secourir dans sa grande misère. Marie ne tardera pas à être touchée de compassion, et à lui obtenir de Jésus ce que Marie-Madeleine obtint autrefois pour son frère Lazare : qu'il soit *réveillé* du profond sommeil dans lequel il est plongé, et que ces puissantes paroles du divin Maître retentissent à son cœur : *Lazare, venez dehors* (1). Car on peut dire du Rosaire ce qui est écrit de la Sagesse : *Celui qui en fait usage arrive à l'amitié de Dieu* (2).

Ceux-là seuls récitent le Rosaire indignement, qui, sourds à toute voix qui tente de les réveiller, sans aucune intention ou désir de se convertir, de renoncer à leurs in-

(1) Joan., xi, 43.
(2) Sap., vii, 14.

familles, de restituer le bien d'autrui, le disent dans la mauvaise intention d'apaiser et d'étouffer les remords de la conscience, qui ne leur laisse pas, dans le crime, la tranquillité qu'ils voudraient avoir, et qui se flattent que la sainte Vierge les sauvera bien de quelque manière. Ceux-là le récitent non-seulement d'une manière *indigne*, mais *sacrilége;* aussi, pour l'ordinaire, ils attirent sur eux la malédiction de Dieu, qu'ils injurient en voulant le tromper; la malédiction de la sainte Vierge, qu'ils insultent, en voulant la rendre complice de leurs péchés. « La prière « de celui qui se bouche les oreilles pour ne pas entendre « les commandements de Dieu est exécrable (1). » — « Maudit est celui qui fait l'œuvre de Dieu avec une in- « tention mauvaise (2), » a dit le Seigneur dans les saints livres. « Celui qui prie et pèche encore, dit saint Jean « Chrysostome, au lieu de prier, se moque de Dieu; » car, de même que les Israélites endurcis, pendant qu'ils combattaient contre les Philistins, ne tirèrent aucun avantage de l'arche sainte, bien qu'ils eussent salué son arrivée dans le camp avec un grand enthousiasme (3); ainsi les pécheurs obstinés ont beau crier vers Marie et réciter le chapelet, cela ne leur servira de rien, ils n'en seront que plus coupables, et finiront par perdre l'habitude et toute volonté de le réciter. Que Dieu nous préserve donc de toute obstination dans le péché! Ceux qui sont désireux de bien réciter le Rosaire doivent faire leurs efforts pour le réciter dans la grâce de Dieu. Comme nous ne pouvons jamais savoir avec une certitude absolue si nous sommes bien ou mal avec lui, faisons toutes nos prières dans l'intention de recouvrer la grâce, si nous l'avons perdue. Avant de commencer le Rosaire, tournons-nous vers Dieu avec une vraie contrition, et disons-lui avec le prophète

(1) Prov., XXVIII, 9.
(2) Jerem., XLVIII, 10.
(3) Reg., IV.

David : *Ayez pitié de moi, Seigneur, selon votre grande miséricorde* (1).

En outre, pour réciter *dignement* le Rosaire, il faut le dire avec un cœur digne de l'Évangile, selon le mot de saint Paul, c'est-à-dire, avec un cœur pur et libre de toute affection désordonnée aux choses de la terre. L'Église, dans la messe votive du Rosaire (2), nous fait lire la parabole du semeur (3); elle veut nous faire comprendre par là que nous devons réciter le Rosaire et méditer les mystères et les paroles de Jésus-Christ dans les dispositions avec lesquelles il faut écouter la parole divine. Or la parole de Dieu ne produit aucun fruit dans les cœurs dissipés, indociles et tout occupés des choses terrestres, de même que la semence qui tombe sur le bord de la route, sur les pierres ou parmi les épines, n'arrive point à fructifier.

Pour réciter le Rosaire dignement, il faut encore le réciter avec de grands sentiments d'humilité, sans rien prétendre obtenir du Seigneur, se reconnaissant *indigne* de tout bien. « Dieu, disent les saints livres, résiste aux « superbes, et ne donne sa grâce qu'aux humbles (4). Il « regarde avec complaisance la prière des humbles (5), et « il a en horreur le pauvre orgueilleux (6). » En récitant le Rosaire avec les yeux de la foi, nous devons considérer que nous sommes en présence de l'infinie grandeur de Dieu, rentrer en nous-mêmes, nous humilier profondément devant sa majesté divine, nous reconnaissant indignes non-seulement d'être exaucés, mais de nous tenir devant lui; car nous serons d'autant plus *dignes* de lui parler, que nous nous reconnaîtrons plus *indignes* d'être

(1) Ps. L.
(2) Privilégiée pour l'ordre des Frères Prêcheurs.
(3) Luc., VIII.
(4) Jac., IV, 6.
(5) Ps. CI, 18.
(6) Eccli., XXV.

en sa présence ; nous mériterons d'autant mieux le pardon, que nous serons plus persuadés que nous en sommes *indignes*.

Ce sentiment de notre indignité doit être accompagné d'une grande confiance, d'une ferme assurance de tout obtenir de notre Dieu, si bon, et de la sainte Vierge. Celui qui prierait avec peu de confiance un Père si tendre et une Mère si aimante, leur ferait une grande injure, et ne mériterait pas d'être exaucé, car il ne les prierait pas comme un fils, et, par conséquent, il ne les prierait pas dignement. « Si quelqu'un a besoin de la sagesse ou de toute « autre chose se rapportant au salut éternel, qu'il le de- « mande à Dieu, dit l'apôtre saint Jacques, qu'il le de- « mande avec confiance, sans hésiter ; car celui qui hésite « est semblable au flot de la mer agité par le vent ; que « cet homme ne se flatte pas d'obtenir quelque chose du « Seigneur (1). » Récitons donc toujours le Rosaire avec foi et confiance ; et, si nos péchés nous portent à craindre, disons sans détour avec la Chananéenne que, précisément parce que nous sommes *indignes* comme des *chiens*, nous voulons avoir encore plus de confiance, comme ceux qui sont les plus misérables sont les plus *dignes* de compassion ; de cette manière, nous obtiendrons tout, car le doux Jésus, que Marie *priera pour nous, pauvres pécheurs*, dira à chacun de nous, comme autrefois à la Chananéenne : *Votre foi est grande ; allez, qu'il vous soit accordé selon vos désirs* (2). Pour cela, on le comprend, il faut réciter le Rosaire.

ATTENTIVEMENT

Sans attention, aucune prière n'est bonne devant Dieu. « Il est impossible, dit saint Grégoire, qu'il écoute une

(1) Ep. Jac., I.
(2) Matth., XV.

« prière à laquelle celui qui la fait ne prête aucune at-« tention (1). » Si nous voulons donc réciter le Rosaire avec fruit, ce n'est pas assez de le dire à moitié *endormis*, comme plusieurs ne le font que trop ; mais nous devons *veiller* attentivement. Si dans toute prière il faut avoir grand soin de tenir son esprit recueilli, l'attention est en quelque manière encore plus nécessaire dans la récitation du Rosaire ; car, si nous pouvons librement dans les autres prières nous entretenir des bonnes pensées qui nous conviennent le plus, nous devons, dans le Rosaire, *être attentifs sur le seuil de la porte de Marie*, c'est-à-dire nous occuper du mystère que Marie nous propose à méditer dans chaque dizaine.

Cette attention demande qu'en récitant le Rosaire nous bannissions de notre esprit toute autre pensée, tout souci des affaires et des embarras de ce monde, les abandonnant, pour le moment, à la divine Providence, et nous rappelant que nous allons traiter avec Dieu du salut de notre âme, nous entretenir avec Jésus et Marie pour les remercier de leur amour, pour apprendre à la lumière de leurs exemples le chemin du paradis, et pour leur recommander les besoins de l'Église et ceux de nos parents et amis vivants et morts. Comme il est impossible de tenir son esprit attentif et recueilli à une chose pendant qu'on en fait une autre, il s'ensuit que, pour bien réciter le Rosaire, il faut cesser tout travail qui pourrait occuper notre âme. Le dire en filant, cousant, et faisant tout autre ouvrage, quelque mécanique qu'il soit, comme cela ne se pratique que trop dans plusieurs familles, c'est peut-être assez pour une prière quelconque, bonne aux yeux de Dieu ; mais il n'est pas possible de réciter et de méditer attentivement le Rosaire en s'occupant d'autre chose ; on doit donc, autant qu'il se pourra, laisser toute autre occupation, en se persuadant bien qu'on n'y perdra rien, car

(1) Ap. S. Th., 2a 2æ, q. 83, a. 13.

la sainte Vierge récompense très-généreusement le soin que mettent ses serviteurs à l'honorer et à la prier le plus dignement possible. Que les chefs de famille qui conservent ou qui veulent introduire chez eux la pieuse coutume en usage autrefois dans toutes les maisons chrétiennes, de réciter tous les soirs le Rosaire, exigent absolument que l'on cesse tout travail; de cette manière, ils apprendront à ceux qui les entourent que les choses de Dieu doivent être bien faites, que les choses saintes doivent être traitées saintement; ils donneront en même temps une leçon de piété chrétienne que la sainte Vierge bénira.

Il n'est pas nécessaire de penser en même temps au *Pater noster*, à l'*Ave Maria* et aux mystères, ce serait impossible. Celui qui récite le Rosaire en excitant en lui des sentiments qui correspondent au mystère médité, sans s'occuper des prières vocales, prie très-bien. Cependant la méthode que nous estimons la meilleure à notre avis est de réciter le *Pater noster* de chaque dizaine en ne pensant qu'à cette prière; de dire de même le premier *Ave Maria*, afin de prier la sainte Vierge de présenter au Seigneur les demandes que nous avons faites dans l'Oraison dominicale pour qu'il les exauce, et de s'entretenir ensuite du mystère pendant les neuf autres *Ave Maria*, qui seront, à leur tour, comme autant de roses que notre ange gardien présentera à Marie, et qui lui seront très-agréables, embaumées qu'elles seront du parfum du mystère médité.

Pour ceux qui ne pourront pas faire autre chose, il leur suffira, *au commencement* de chaque dizaine, de penser qu'ils vont réciter les *Ave Maria* en mémoire du mystère qui est offert à leur méditation : par exemple, en mémoire de l'Incarnation du Fils de Dieu dans le sein de Marie, de la visite de la sainte Vierge à sa cousine Élisabeth, etc. etc. Nous avons dit *au commencement*, car nous sommes persuadé que même les plus ignorants, s'ils récitent le

Rosaire avec dévotion, ne demeureront pas longtemps à cette simple réminiscence; dans la suite, Jésus et Marie leur communiqueront des lumières et des sentiments plus élevés, lumières plus grandes, sentiments plus tendres que n'en auront les savants qui n'auront pas leur humilité.

Enfin, pour la consolation de certaines âmes trop timides qui se tourmentent des distractions et des pensées importunes qui leur arrivent pendant la récitation et la méditation du Rosaire, nous leur ferons remarquer que ces distractions et ces pensées, quand elles ne sont pas volontaires, ne sont nullement coupables, et, *si elles nous privent des douceurs spirituelles de la prière*, elles sont pour nous une mortification, et *ne nous enlèvent pas le mérite de la prière elle-même* (1). Quant aux négligences qui pourraient s'y glisser, elles seront effacées par la récitation même du Rosaire, par tous les actes d'amour de Dieu qui se font même sans s'en apercevoir, lorsqu'on le récite comme il doit être récité, c'est-à-dire .

DÉVOTEMENT

La vigilance chrétienne, qui doit accompagner toute prière, exige aussi que nous nous appliquions à la faire *dévotement*, c'est-à-dire avec résolution et ferveur. *C'est le propre de la dévotion*, dit saint Thomas, *de vouloir faire toute chose avec prompte volonté de la faire* (2); donc, pour réciter le Rosaire dévotement, nous devons chasser loin de nous toute paresse et tout ennui, et nous mettre à le dire *avec un esprit vraiment attentif et dévot*, comme le peuple d'Israël offrait ses dons au Seigneur (3), c'est-à-dire avec bonne volonté, pour plaire à Jésus et à Marie, pour nous entretenir dans une tendre union avec eux, et pour obtenir des secours dans tous nos besoins.

(1) S. Th., I ad Cor., XIII, lect. 3.
(2) 2ª 2æ, q. 82, a. 2.
(3) Exod., XXXV, 20.

Mais outre cette dévotion commune à toute prière, le Rosaire en exige une toute spéciale. *La dévotion*, dit encore plus explicitement saint Thomas, *est une volonté de se porter avec promptitude aux choses qui sont du service de Dieu.* Nous avons dans le Rosaire, par les mystères qu'il nous fait méditer, une école de perfection chrétienne qui nous apprend l'éloignement de tout péché et l'exercice de toutes les vertus ; nous devons le réciter toujours avec la volonté de faire ou de laisser tout ce que nous verrons devoir faire ou laisser pour bien servir le Seigneur, selon les exemples de vertu et de sainteté que nous méditons en Jésus et Marie, c'est-à-dire avec la volonté sincère de les imiter autant que nous pouvons dans leur humilité, patience, pauvreté, charité, abandon à la Providence, afin d'être admis à partager leur gloire, et à faire dans l'éternité, avec la plus grande perfection, ce qui sera *du service et du plaisir du bon Dieu.*

Pour réciter le Rosaire *dévotement* nous devons le réciter, comme toute autre prière, avec la dévotion extérieure, sans laquelle l'intérieure ne peut pas exister. Il n'est point nécessaire, cela est vrai, que nous le disions toujours à l'église et à genoux, parce qu'il peut très-bien se dire dans la maison ou dans la campagne, assis, en se promenant, en voyageant, et même étant au lit ; mais il doit toujours être dit avec la plus grande modestie dans le maintien, avec la gravité et le respect avec lesquels une misérable créature doit se présenter pour parler à son Dieu, et âme pieuse pour honorer la Vierge sainte ; il faut en outre en prononcer distinctement toutes les paroles. Oh! comme l'on manque généralement à ce point! Que de personnes le récitent avec tant de hâte et de précipitation, qu'à peine peut-on saisir ce qu'elles marmottent! Combien qui l'interrompent à tout propos et pour des choses de peu d'importance! D'autres se mettent à le réciter, étendus de telle façon ou dans telle position que l'on dirait plutôt qu'ils veulent dormir que prier, et

cependant ainsi se récite, ainsi se méprise, vaudrait-il mieux dire, le Rosaire dans tant de familles et dans tant de réunions, au grand déplaisir du Seigneur et de la sainte Vierge. Les Turcs et les Juifs eux-mêmes ne marmottent pas de cette manière leurs superstitieuses prières. Qu'espérer de Rosaires si mal récités? Rien de bon assurément, sinon beaucoup de mal, parce que la prière, même celle qui n'est pas d'obligation, doit être faite avec dévotion, et celui qui la fait mal ne peut attendre que le châtiment.

Si la manière dont on récite le Rosaire dans tant de maisons inspire la piété, on est épouvanté et pris d'une sainte indignation en voyant le peu de respect avec lequel il est dit dans les églises, la précipitation avec laquelle un chœur recommence avant que l'autre ait fini sa partie, et la manière dont on prononce et dont on tronque les paroles. Tout le fruit de semblables Rosaires, plus que suffisants à confirmer un incrédule qui y assisterait dans le mépris de notre sainte religion, est le scandale que se donnent les fidèles qui y sont présents; ils apprennent à mépriser les plus belles prières qu'ait la sainte Église pour recourir à Jésus et à Marie. Nous recommandons chaudement au zèle et à la piété des curés, par amour pour Dieu, pour la sainte Vierge et pour leurs ouailles, de faire, par leurs conseils et leurs exemples, cesser un pareil désordre. Ne se croiraient-ils pas insultés eux-mêmes, si on leur demandait quelque faveur de cette manière?

Ah! oui, que l'on dise le Rosaire, parce que c'est une dévotion qu'on ne peut trop recommander; qu'on le dise non-seulement dans les églises, mais encore dans les maisons et dans les plus plus pauvres chaumières, dans les rues, les chemins, en tout lieu; mais qu'on le récite toujours *dévotement*, avec le calme, la gravité et le respect voulus, en prononçant clairement, distinctement les paroles. Que les curés aient grand soin qu'on le récite ainsi dans les églises, parce que le Rosaire bien récité les aidera à accomplir tous leurs devoirs envers

leurs paroissiens ; qu'ils aient sous les yeux le modèle que Dieu vient de donner aux prêtres dans le curé d'Ars ; après la fréquentation des sacrements et la dévotion à la très-sainte Eucharistie, le Rosaire et sa Confrérie furent le grand moyen dont il se servit pour réformer sa paroisse.

Il est encore une autre raison pour laquelle le Rosaire doit être récité *dévotement :* c'est que les grands avantages qui y sont attachés sont accordés, non pas à une récitation vulgaire, mais à une récitation faite avec dévotion. Or celui-là seul qui le récite fréquemment peut se dire dévot au Rosaire, de même que celui qui a souvent recours à Marie pour l'honorer, lui témoigner son amour, se recommander à elle, *qui veille,* en un mot, *chaque jour au seuil de sa maison,* peut se dire son serviteur dévoué ; aussi les véritables dévots au Rosaire ont l'habitude d'en réciter chaque jour la troisième partie, ou au moins de le dire tout entier une fois la semaine (1).

Un véritable serviteur de Marie regardera comme un grand honneur de professer publiquement sa dévotion à la sainte Vierge ; il aura soin de se faire inscrire dans la confrérie du Rosaire, d'en remplir les devoirs, d'en gagner les indulgences, et de propager autant qu'il lui sera possible cette dévotion si belle, si avantageuse et si chère à la Mère de Dieu ; il se montrera vraiment *vigilant* à la *maison* de Marie, et on pourra dire de lui en tout sens qu'il récite le Rosaire *dévotement.* Pour entrer dans

(1) Nous profitons de cette occasion pour rappeler que saint Dominique eut en ces derniers temps un grand imitateur pour la récitation fréquente du Rosaire dans un de ses fils, le frère Guillaume Verdoy, religieux convers français, que la révolution du siècle dernier contraignit à chercher un refuge en Italie. Quoique toujours malade, il récitait le Rosaire tout entier jusqu'à cinq et six fois par jour. Il mourut à Jesi, dans la marche d'Ancône, en 1837, en grande réputation de sainteté. Sa mort coïncida avec la vocation du célèbre P. Lacordaire, qui, un an après, prenait l'habit de Saint-Dominique dans le dessein de rétablir l'Ordre en France. (V. *Année Dominicaine*, n. 37, sept. 1866.)

l'esprit de l'Église et plaire à Dieu il faut encore dire cette prière

AVEC GRANDE CHARITÉ

Il est indubitable, comme nous l'assurent les saints et les docteurs (1), que la même oraison que nous faisons pour nous devient d'autant plus agréable à Dieu et plus méritoire, que nous l'embaumons davantage du parfum de la charité, et que les motifs pour lesquels nous la faisons sont plus saints. S'il y a une prière qui soit digne d'être offerte à Dieu, c'est certainement le Rosaire, car nous demandons toutes choses dans l'Oraison dominicale et la Salutation angélique, et l'intercession de Marie est capable de tout nous obtenir. Pour rendre donc nos Rosaires aussi fructueux que possible, après les avoir appliqués pour nous et pour ceux qui nous sont les plus chers, nous devons les diriger avec une grande étendue de charité, selon le bon plaisir du Seigneur, à sa plus grande gloire, à l'exaltation et à la prospérité de la sainte Église, et au bien de notre prochain, qui est notre frère en Jésus-Christ.

Avant toute autre chose le Seigneur veut que, pour sa plus grande gloire, nous nous appliquions soigneusement à notre propre sanctification ; cette sanctification consiste à faire en tout et toujours la très-sainte volonté de Dieu. Nous devons par conséquent, dans la récitation du Rosaire, demander avant tout par la méditation de la bienheureuse Vierge, pour nous et pour tous ceux qui nous appartiennent, la grâce de connaître, et faire constamment et en tout la volonté divine ; nous devons être résolus de la faire à tout prix, par l'observation des commandements de Dieu, par l'entier accomplissement des devoirs de notre état, et la pratique des vertus dont Jésus et Marie nous

(1) V. S. Thomas, 2ª 2æ, q 83. a. 7.

donnent l'exemple dans les mystères que nous méditons.

Nous devons ensuite ouvrir notre âme à la reconnaissance et nous répandre en actions de grâces; c'est une autre manière *de veiller dans la prière* (1). Il faut offrir le Rosaire à Dieu en reconnaissance des infinis bienfaits dont il nous a tous comblés, et particulièrement du bienfait ineffable de notre rédemption. On ne pense que trop peu généralement à ce devoir de gratitude; le Seigneur, dans les livres saints, ne cesse de nous en recommander l'accomplissement, et rien ne lui est plus agréable que la reconnaissance pour ses bienfaits. « Rien ne plaît davan-« tage à Dieu, c'est saint Jean Chrysostome qui nous « l'assure, qu'un cœur reconnaissant qui le remercie « pour soi et pour les autres; c'est ce que l'apôtre saint « Paul recommande dans toutes ses lettres (2), » et ce qu'à son exemple l'Église recommande chaque jour à la sainte messe (3). Ajoutons que notre intérêt le veut, car rien n'est plus efficace auprès de Dieu pour obtenir de nouvelles grâces, que de le remercier de celles que l'on a déjà reçues (4).

Désireux en outre, pour la plus grande gloire de Dieu, du bien de son Église, nous devons offrir notre Rosaire pour qu'il la défende, et lui donne prospérité et accroissement; pour qu'il l'assiste, et soutienne de sa protection toute spéciale le souverain Pontife, les cardinaux, les évêques, les prélats et tous les pasteurs et prêtres, et qu'il la délivre des hérésies et de tous ses ennemis; pour qu'il rende les royaumes et les rois soumis envers elle, que les princes chrétiens s'accordent entre eux, et lui donnent les moyens *de servir le Seigneur avec une entière sécurité et liberté.*

Pensons combien de personnes et de peuples se trou-

(1) Ad Coloss., IV, 2.
(2) Hom. II in Ep. S. Pauli.
(3) Dans la Préface.
(4) V. saint Thomas, 2ª 2æ, q. 83, a. 17.

vent encore dans les ténèbres de l'ignorance, de l'erreur et du péché, et combien la grande moisson a besoin d'ouvriers, et souvenons-nous du commandement que nous fait Jésus-Christ dans le saint Évangile, *de prier le Maître de la moisson qu'il en envoie* (1); dans cette intention, offrons notre Rosaire pour obtenir du Seigneur à son Église de fervents missionnaires, qui portent la lumière de la foi dans toutes les parties de la terre, pour sa plus grande gloire, et le salut de tant d'âmes exposées à une irréparable perte.

En pensant aussi à ceux qui sont dans de grandes nécessités spirituelles et corporelles, nous devons être émus de compassion, et venir à leur secours par nos prières; offrons notre Rosaire à Dieu pour la conversion des hérétiques, des infidèles et des pécheurs, pour obtenir une bonne mort aux agonisants, la force et la constance à ceux qui sont tentés, le soulagement et la consolation aux malades, aux pauvres et aux affligés de toute manière qui sont, eux aussi, recommandés à notre charité. *Rappelez-vous ceux qui souffrent*, disait l'apôtre saint Paul aux premiers fidèles, *vous qui, dans cette vie, faites partie du même corps* (2), et qui êtes sujets à toutes sortes de souffrances.

Le même apôtre disait encore aux premiers chrétiens : *Rappelez-vous les prisonniers, comme si vous étiez vous-mêmes dans les chaines* (3). Par ces paroles il entendait recommander à la charité des fidèles ceux qui se trouvaient emprisonnés pour la foi, et mieux encore les saintes âmes du purgatoire. Oh! dans quelle affreuse prison, dans quelle mer de feu elles se trouvent ensevelies! Que nous sommes cruels, dénaturés et indignes du nom de chrétiens, si nous ne sommes pas désireux de les soulager! Souve-

(1) Matth., IX, 38.
(2) Ad Hebr., XIII, 3.
(3) Ad Hebr., l. c.

nons-nous donc d'elles, et offrons notre Rosaire à Dieu et à la sainte Vierge pour les sauver et les délivrer de leurs peines; appliquons-leur, avec autant d'abondance qu'il nous est possible, les indulgences que nous gagnons en le récitant. Pensons que, nous aussi, nous sortirons difficilement de ce feu, et que l'on usera avec nous de la même mesure de charité dont nous aurons usé avec les âmes qui y sont maintenant.

Telles sont les principales fins pour lesquelles nous devons réciter le Rosaire, c'est-à-dire pour notre sanctification, en actions de grâces, pour le bien de l'Église, pour la conversion des infidèles et des pécheurs, pour les besoins du prochain, et spécialement pour la délivrance des âmes du purgatoire. Qui peut dire le bien que peut faire une pauvre femme dans l'angle le plus caché de sa maison, si elle récite vraiment le Rosaire avec plénitude de foi, de confiance et de charité! Quelles lumières elle fera descendre du ciel, pour la direction et le salut des âmes, sur les pasteurs, les missionnaires, les confesseurs et les ministres de l'Église! Quelles grâces et quels secours elle fera pleuvoir pour la conversion des infidèles et des pécheurs et pour la consolation des affligés! Que d'âmes elle délivrera du purgatoire! On verra au jour du jugement tout le bien immense qu'auront fait avec le Rosaire tant de pauvres femmes dont personne ne tient compte. Il n'est pas nécessaire cependant que nous dirigions chaque fois notre intention, il suffit de la renouveler de temps en temps.

Il nous reste encore une recommandation à faire aux associés, recommandation intéressée et d'un intérêt tout spirituel : dans la récitation du Rosaire, nous les prions de ne pas oublier l'Ordre par lequel la sainte Vierge a fait connaître au monde cette dévotion. Oui, comme l'apôtre saint Paul aux Thessaloniciens, auxquels il avait prêché l'Évangile, avec les mêmes paroles, et au nom de tout l'Ordre Dominicain, nous disons aux associés : « Frères,

« priez pour nous, afin que la parole de Dieu se répande « par notre prédication et soit glorifiée... et que nous « soyons délivrés des hommes méchants (1), » qui nous persécutent si injustement en ces temps malheureux.

Enfin si nous pouvons le faire commodément, il faut réciter le Rosaire

EN COMMUN

Il n'y a pas à douter que la prière privée ne soit très-agréable au Seigneur, puisque Jésus-Christ lui-même nous la conseille, nous assurant qu'elle sera bien accueillie de son Père céleste, qui voit tout ce qui est caché; mais il est tout aussi indubitable, selon l'enseignement des Pères et des Docteurs, qu'à égale condition la prière faite en commun est plus agréable à Dieu, plus méritoire et et plus efficace. « A une multitude unie dans la prière, « dit saint Jean Chrysostome, Dieu accorde une plus spé- « ciale attention et ne sait rien refuser (2). Beaucoup de « petits réunis sont grands, dit aussi saint Ambroise, et « il est impossible que Dieu ne s'occupe pas de leur « prière (3). » Voilà pourquoi l'Église nous rassemble souvent pour prier dans les temples sacrés et dans les processions publiques; c'était aussi l'habitude des premiers fidèles : *Ils étaient assidus à la prière... chaque jour s'entretenant longuement dans le temple.*

Mais la plus grande efficacité de la prière en commun ne vient pas de ce qu'elle est faite par une nombreuse réunion de fidèles, car l'oraison de peu de personnes, si elle est dirigée avec esprit de ferveur vers un but commun, a le même privilége, selon que nous l'a enseigné notre

(1) II ad Thessal., III.

(2) Hom. II in II ad Cor.

(3) Lib. de Pœnit., d'après Demora, p. 2.

divin Rédempteur, quand il nous dit dans son saint Évangile : « Si deux de vous se réunissent sur la terre « pour demander quelque chose, elle leur sera accordée « par mon Père qui est au ciel, parce que là où sont deux « ou trois personnes réunies en mon nom, je suis au « milieu d'elles (1). » Voici comment les interprètes nous expliquent ces paroles : Si deux d'entre vous unis d'âme, de désir et de prière, demandent avec foi, espérance, humilité et persévérance *une chose quelconque*, pourvu qu'elle soit honnête, qu'elle soit grande ou petite, ou facile ou difficile, elle lui sera accordée infailliblement par mon Père, si elle est utile pour votre bien ; et si elle ne l'est pas, vous recevrez certainement une autre chose, ou meilleure, ou au moins équivalente. S'il en est ainsi pour une prière quelconque, une raison plus spéciale veut que nous tâchions, lorsque nous le pouvons, de réciter le Rosaire avec quelqu'un. Les Pontifes romains, soit pour les grands avantages procurés à l'Église par la récitation du Rosaire en commun, soit pour nous porter à augmenter le nombre des associés en cherchant des compagnons pour prier, soit enfin pour obtenir cette fraternelle union et cette charité chrétienne dont le Rosaire matériel est le symbole, ont accordé des indulgences spéciales à ceux qui le récitent ensemble en quelque lieu et en quelque circonstance que ce soit; c'est ce qu'a fait encore Pie IX, le pontife régnant.

Comme la sainte Vierge doit désirer cette réunion! Quelle chose plus douce à une mère que de voir autour d'elle ses enfants réunis pour lui demander quelque chose d'un commun accord? C'est peut-être en vue de cela qu'elle a composé son Psautier, comme celui de David, pour être récité à deux chœurs; ce qui est pénible, quand on le dit seul, devient agréable, lorsqu'on le récite à deux.

(1) Matth., XVIII, 19.

Il faut donc que les pasteurs des âmes, pour suivre le désir de la sainte Vierge et des souverains Pontifes, pour la plus grande gloire de Dieu et le plus grand bien de leur troupeau, tâchent d'introduire dans leur église la récitation publique et quotidienne du Rosaire, au moins dans le temps d'une des messes, ainsi que cela se pratique en beaucoup d'endroits, et qu'ils ne cessent d'engager par leurs paroles et leurs exemples tous leurs paroissiens à y assister. Qu'on tâche donc, quand on le pourra, de se trouver à l'église lorsqu'on récitera le Rosaire, parce que, outre les nombreuses indulgences que l'on gagnera, les imperfections dans la manière de le dire seront compensées par l'attention des plus fervents, et la prière deviendra plus méritoire et plus fructueuse. Ainsi que nous l'avons déjà recommandé, que les chefs de famille aient soin d'introduire chez eux la récitation du Rosaire faite en commun, comme elle se pratiquait autrefois dans presque toutes les familles pieuses. Nous faisons la même recommandation aux directeurs de colléges, de pensionnats et de pieuses institutions. Combien la prière de ces saintes réunions sera précieuse au Seigneur et agréable aux saints anges! Le Rosaire ainsi récité fera une douce violence au Cœur très-aimant de Marie, et l'obligera à accorder à ceux qui la prieront ainsi les grâces les plus signalées et ses meilleures bénédictions.

Que celui qui ne peut réciter le Rosaire en commun, ni dans l'église, ni à sa maison, engage quelqu'un de ses amis ou de sa connaissance à venir le réciter avec lui; il fera ainsi un acte de charité envers son prochain, et un acte de dévotion envers Marie, en amenant à ses pieds, pour la prier, quelqu'un qui ne pensait pas à le faire, et qui en avait peut-être le plus grand besoin; en somme, *qu'on remarque*, dit saint Alphonse, *qu'il vaut mieux dire le Rosaire en commun que de le dire seul* (1). Que

(1) *Les Gloires de Marie*, p. II, osseq. 3.

nous le disions seul, ou en commun, étudions-nous toujours à le réciter dignement, attentivement, dévotement, avec une entière plénitude de charité, avec la gravité et le respect voulus, en prononçant distinctement les paroles, et le plus souvent qu'il sera possible. Pendant que les gens de plaisirs vont se disant, comme nous lisons dans les livres saints : *Couronnons-nous de roses avant qu'elles ne se flétrissent* (1), nous fervents chrétiens et vrais serviteurs de Marie, disons-nous l'un à l'autre : *Couronnons-nous de roses qui ne se faneront jamais* (2).

(1) Sap., II, 8.
(2) Nunquam marcescit sapientia. (Sap., VI, 13.)

CHAPITRE II

EXPLICATION DES PRIERES VOCALES DU SAINT ROSAIRE

L'explication des divines paroles éclaire et donne l'intelligence aux petits.
(Ps. CXVIII.)

Rigoureusement parlant, les prières vocales du Rosaire sont, suivant l'enseignement de l'Église, l'Oraison dominicale et la Salutation angélique ; la sainte Vierge n'a pas voulu en révéler d'autres, afin de laisser le champ plus libre à la vénération et à l'amour de ses serviteurs. Mais puisque l'usage général, sinon universel, en a introduit quelques autres, nous voulons faire quelques observations sur les trois versets qui forment comme *le préambule* par lequel on a l'habitude de commencer le Rosaire, à savoir : le *Deus in adjutorium meum intende,* etc., le *Gloria Patri,* etc., qui se dit à la fin de chaque dizaine, et le verset *Loué soit à jamais le nom de Jésus et de Marie*, dont on fait suivre, dans le cours de la récitation, chaque *Gloria Patri.* Et comme on fait le signe de la croix en disant *Deus in adjutorium*, nous en dirons aussi quelque chose.

§ I

Du signe de la croix.

Nous commençons le Rosaire par ce signe parce qu'il est *le signe du chrétien*, et que, selon la pratique des fidèles, nous devons le faire avant notre prière, et avant toutes nos actions, soit pour mieux accomplir le précepte de l'apôtre saint Paul de tout faire au nom de Jésus-Christ (1), soit pour déclarer, selon le conseil du même apôtre, que nous nous glorifions d'un tel signe comme d'un sujet de gloire, et que nous le regardons comme le gage de notre salut éternel (2).

Nous commençons donc le Rosaire par le signe de la croix, pour ne pas être attaqués par le démon en le récitant, parce que, comme dit saint Cyrille : *En le voyant les démons se mettent à fuir épouvantés ;* nous leur disons, en le faisant, avec la sainte Église : *Voilà la croix du Seigneur, fuyez, ennemis pervers.* Il faut observer aussi que ce signe, outre qu'il est une très-vive démonstration de reconnaissance envers notre divin Rédempteur, contient en lui-même, comme une profession de foi, les principaux mystères que nous devons méditer dans le Rosaire, parce qu'ils nous rappellent la mort de Jésus-Christ sur la croix, sa gloire et ses triomphes (3). Cette profession de foi se fait en plusieurs endroits, comme nous le verrons, mais plus particulièrement avant de réciter le *Credo* par lequel on commence le Rosaire.

Le grand mal est que ce signe est fait par beaucoup très-mal ; si mal qu'il devient, au lieu d'un signe de croix, un mouvement convulsif de la main : et ainsi, loin d'être

(1) Ad Coloss., III, 17.
(2) Ad Gal., VI.
(3) Luc., XXI, 26.

une profession de foi, il est une marque de respect humain et une preuve de manque de foi ; loin d'être salutaire, il est coupable ; au lieu de paraître terrible au démon, il est l'objet de ses moqueries. Qu'il n'en soit pas ainsi de nous, et que, dans toutes les circonstances où nous le ferons, il soit fait avec un grand sentiment de foi, de reconnaissance et de dévotion.

---

§ II

Du préambule du Rosaire.

En faisant le signe de la croix nous disons comme pour introduction *Deus in adjutorium*, etc., lequel traduit en français veut dire : *O Dieu, venez à mon aide; hâtez-vous, Seigneur, de me secourir !* Ce verset est tiré des Psaumes de David, et nous commençons par lui le Rosaire, qui est le Psautier de Marie, pour imiter la sainte Église, qui commence ainsi son office. Par là, nous nous humilions devant Dieu, nous reconnaissons notre misère, nous confessons que nous sommes incapables par nous-mêmes de prier comme il le faut (1), et nous demandons au Seigneur qu'il nous assiste, et nous aide dans la prière que nous allons faire. Par le signe de la croix dont nous accompagnons ces paroles, nous déclarons que nous implorons le secours nécessaire, et que nous l'espérons uniquement par les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Après cela, toujours à l'exemple de l'Église, nous disons le verset, ou le chant qui nous vient des apôtres, *Gloria Patri, Gloire au Père, au Fils, et au Saint-Esprit. Comme il a été au commencement, à présent, et toujours et dans tous les siècles des*

(1) Ad Rom., VIII, 26.

siècles. Ainsi soit-il. Nous répétons ce verset à la fin de chaque dizaine, comme le répète l'Église à la fin de chaque psaume. Par là nous faisons une profession de foi au mystère de la très-sainte Trinité, que nous voulons honorer et prier en récitant le Rosaire ; nous nous réjouissons de la gloire infinie dont elle jouit en elle-même pendant toute l'éternité, de celle qui lui est venue par les mystères de Jésus-Christ, que nous allons méditer, de celle qu'elle reçoit de toutes ses créatures, et spécialement des anges et des saints dans le ciel, et sur la terre de tant de serviteurs fidèles avec lesquels nous voulons nous unir dans la récitation du Rosaire ; nous désirons enfin que la Majesté divine soit connue de tout le monde, que chaque jour le nombre de ses adorateurs s'augmente, et que nous puissions tous la bénir et l'aimer dans les siècles éternels. En un mot, par ce verset, nous faisons écho à l'hymne magnifique que saint Jean, dans son Apocalypse, entendit chanter par les anges au paradis : *Bénédiction, gloire, sagesse, action de grâces, honneur, vertu et force à notre Dieu, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.*

Nous disons ensuite : *Loués soient toujours les noms de Jésus et de Marie.* C'est un élan spécial d'amour pour Jésus et Marie, dont nous allons méditer les mystères et les exemples ; une protestation contre tant de blasphèmes par lesquels on outrage tous les jours leurs très-saints noms ; un vif désir qu'au nom de Jésus, et, par suite, au nom de Marie *tout genou fléchisse au ciel, sur la terre et dans les enfers, que toute langue confesse leur gloire* (1) et les bénisse, et que tous les cœurs les aiment ; une ardente prière enfin par laquelle nous demandons d'aimer constamment ces saints noms, pour pouvoir les glorifier et les bénir au ciel pendant toute l'éternité. — Chaque fois qu'on dit ce verset, on gagne vingt-cinq jours d'indulgence. — Il a été accordé par le souverain pontife

(1) Ad Philip., II.

Clément IV aux instances de saint Louis, roi de France, fils du Rosaire, comme nous l'avons dit, une indulgence de trois ans, à quiconque récite, à la fin, l'Oraison suivante : *Benedictum sit dulce nomen Domini nostri Jesu Christi, et gloriosissimæ Virginis Mariæ Matris ejus in æternum et ultra. Amen. Nos cum Prole pia benedicat Virgo Maria. Amen.*

C'est peut-être là l'origine du verset *Loué soit toujours*, etc., que nous récitons maintenant.

Dans beaucoup d'endroits, comme dans notre Ordre, on ajoute la récitation du *Salve Regina* et une oraison analogue.

§ III

De l'Oraison dominicale.

Nous avons déjà parlé dans la première partie des beautés incomparables de cette prière, afin d'en faire connaître le prix immense et la divine sagesse. Maintenant nous allons l'expliquer parole par parole, et suggérer à tous les associés des pensées et des affections pour les aider à la réciter avec plus de goût et de fruit.

Notre Père: oh! que ce mot dit de tendres choses, et inspire de confiance à notre cœur! Il nous rappelle que ce grand Dieu que nous prions est notre père, et qu'il a voulu, dans son infinie charité, *que nous fussions et que nous nous appelassions ses enfants* (1). Il nous aime comme un père, et un père qui sait aimer en Dieu; il nous aime comme les frères de Jésus-Christ; il veut que nous l'implorions par ce nom pour être comme obligé de

(1) I Joan., III, 1.

nous exaucer; c'est donc pour nous un devoir de l'aimer de toutes nos forces, et nous sommes des fils ingrats, dénaturés et sans cœur, si nous ne l'aimons pas.

Notre Père. Nous reconnaissons par ce mot tous les hommes comme fils adoptifs du même père, qui est Dieu, et comme frères de Jésus-Christ, et partant comme nos propres frères, devant dès lors être aimés comme tels par nous; c'est pour cela que la prière que nous allons faire doit être faite pour eux aussi bien que pour nous.

Qui êtes. Cette parole nous rappelle le *nom incommuniquable* (1) du grand Dieu que nous prions: lui-même interrogé par Moïse sur son nom, lui répondit: *Je suis Celui qui suis. Voici ce que tu diras aux enfants d'Israël: Celui qui est m'a envoyé vers vous* (2). Ceci ne peut se dire que de Dieu, parce que lui seul *est* par nature, il est *l'être* par excellence.

Qui êtes aux cieux. Ces paroles nous découvrent quelque chose de la majesté infinie de notre Père; elles nous font comprendre que nous devons aller à lui avec respect, confiance et amour; elles nous rappellent en outre que notre patrie n'est point en ce monde, mais bien au ciel, où notre Père réside principalement, comme dans sa demeure, et où il se manifeste à ceux qui l'aiment. Aussi, comme nous en avertit saint Paul, devons-nous toujours, pauvres pèlerins, *désirer et chercher non les choses d'ici-bas, mais celles d'en haut, où est notre divin Rédempteur à la droite de Dieu* (3); c'est là ce que nous devons spécialement demander dans toutes les prières que nous faisons.

Que votre nom soit sanctifié. Par le *nom de Dieu,* on entend Dieu lui-même avec tous ses divins attributs, qui sont une seule chose avec lui; nous demandons donc, dans cette première parole, que le bon Dieu, notre Père,

(1) Sap., XIV, 21.
(2) Exod., III, 14.
(3) Ad Coloss., III, 1, 2.

soit connu, aimé et glorifié par toutes les créatures; que le saint Évangile soit prêché partout, embrassé et vénéré par tous; que les ennemis de l'Église détestent leurs erreurs; que les pécheurs se convertissent; que les blasphèmes cessent; que les jours de fêtes soient sanctifiés; qu'en tout temps et en tout lieu on rende à la Majesté divine l'honneur qui lui est dû; que nous nous appliquions nous-mêmes constamment à l'honorer, à le glorifier par la sainteté de nos pensées, de nos affections, de nos désirs et de nos actions.

Que votre règne arrive. Le règne de Dieu est au dedans de vous, nous dit Jésus-Christ dans le saint Évangile (1). Oui, nos cœurs sont à Dieu; lui seul doit y régner et non le péché et le démon; c'est pourquoi, par cette demande, nous le prions qu'il règne seul dans notre cœur et dans celui du prochain; qu'il l'enflamme de son saint amour, qu'il le conserve pur et sans tache et dispose à son gré de toutes nos affections; c'est principalement le royaume du ciel, le paradis que nous demandons par ces paroles; nous désirons en même temps que le jour heureux où nous y entrerons arrive vite. Nous ne ferons jamais cette demande de bon cœur, si nous ne sommes détachés des créatures, et même de notre vie. « C'est une chose con-« tradictoire et qui répugne, dit saint Cyprien, que nous « désirions de vivre longuement ici-bas, nous qui deman-« dons que le règne de Dieu vienne vite. » Cette demande correspond au précepte de Jésus-Christ: *Cherchez, avant toutes choses, le royaume de Dieu et sa justice* (2).

Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel. — Celui-là entrera dans le royaume du ciel qui fait la volonté de mon Père (3), dit Jésus-Christ dans son saint Évangile. C'est donc en faisant exactement et com-

(1) Luc., XVII, 21.
(2) Matth., VI, 33.
(3) Matth., VII, 21.

plétement la volonté du Seigneur que nous travaillons le mieux à notre sanctification, et que nous nous rendons dignes de ce bienheureux royaume. Et, en vérité, notre divin Rédempteur, pour nous donner une idée de sa sainteté, a dit de lui : *Je fais toujours ce qui plaît à mon Père éternel* (1). Désireux de lui ressembler le plus possible, nous demandons, par cette parole, pour nous et pour notre prochain, la grâce de connaître et de faire en toutes choses la volonté de Dieu, avec la promptitude et la soumission avec laquelle l'accomplissait notre divin Rédempteur, et comme s'appliquent à la faire les anges et les saints dans le paradis; enfin de lui plaire constamment, en observant ses commandements et ceux de l'Église, en remplissant les devoirs de notre état, en souffrant avec une patience et une résignation parfaites toutes les croix et les douleurs qu'il voudra bien nous envoyer, et en adorant profondément avec foi, même dans les événements les plus malheureux, les décrets de sa divine Providence, soit à notre égard, soit par rapport à l'Église et à tous les peuples de la terre.

Donnez-nous notre pain quotidien. Le mot *pain* renferme tout ce dont nous avons besoin pour soutenir la vie de notre âme et de notre corps, et c'est ce que nous prions le Seigneur de nous accorder par cette demande. Nous lui demandons pour l'âme sa grâce qui nous fortifie, sa sainte parole qui nous nourrit, son doux et fort amour qui nous fait trouver notre bonheur à faire en toutes choses *sa très-sainte volonté*, comme *nourriture* de prédilection. Nous lui demandons en particulier le pain céleste qui est Jésus-Christ lui-même dans la sainte Eucharistie, c'est-à-dire nous le prions de nous accorder la grâce de le recevoir fréquemment et toujours avec les dispositions voulues; si nous accompagnons cette demande d'un vif désir de nous unir réellement à lui, nous faisons la com-

(1) Joan., VIII, 29.

munion spirituelle. Nous appelons *nôtre* ce pain, parce que ce sacrement a été institué pour nous. — Pour le corps, nous ne demandons ni l'abondance ni les délices, mais seulement ce qui nous est nécessaire pour nous conserver la vie. Nous disons *notre pain*, parce que nous entendons qu'il soit toujours bien acquis. Le Seigneur veut que nous fassions cette demande pour reconnaître que le pain que nous mangeons est à lui, et pour nous faire comprendre que nous ne devons demander que pour nos besoins de chaque jour, et nous apprendre à n'avoir pas de soucis inutiles pour le lendemain, à chasser de notre cœur, à cet égard, tout sentiment d'inquiétude et de défiance, à nous contenter de ce qu'il nous faut pour nous soutenir nous et ceux qui nous appartiennent, et à nous remettre pleinement dans les bras de la divine Providence.

Pardonnez-nous, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. « Si vous pardonnez aux hommes « leurs fautes, » nous dit encore le divin Rédempteur dans le saint Évangile, « votre Père céleste vous pardonnera aussi « vos péchés; mais, si vous ne pardonnez pas, le Père « céleste ne vous pardonnera pas non plus (1). » Pendant que cette demande nous fait implorer le pardon de nos péchés, et la rémission des peines qui leur sont dues, elle nous fait encore déclarer ouvertement que nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés, ou nous ont fait tort de quelque manière. Si non-seulement nous pardonnons, mais que nous prions d'un cœur sincère pour ceux qui nous ont fait du mal, Dieu nous remettra plus libéralement les dettes que nous aurons envers lui. Il faut donc observer que, le Seigneur faisant dépendre le pardon qu'il nous accorde de celui que nous avons accordé nous-mêmes, celui qui ne pardonne pas aux autres se condamne, d'une certaine manière, par ces paroles du *Pater*, s'il ne désire pas au

(1) Matth., VI, 14, 15.

moins sincèrement la grâce de vaincre la difficulté qu'il a à pardonner. En faisant cette demande, pardonnons donc de tout notre cœur à qui nous aura fait du mal, en pensant que notre divin Rédempteur sur la croix a pardonné à ses bourreaux et a prié pour eux.

Ne nous induisez pas en tentation. Notre vie est une tentation continuelle, parce qu'à tout moment nous nous trouvons exposés à toutes sortes de périls qui nous viennent du démon, du monde et de nous-mêmes. Pour nous soutenir contre tant d'ennemis, faibles comme nous sommes, nous avons besoin à tout instant du secours de la grâce, sans laquelle nous serions certainement perdus; aussi, après avoir imploré la rémission de nos dettes, afin de n'en plus contracter de nouvelles par d'autres péchés, nous demandons au Seigneur de ne jamais permettre que nous cédions à la tentation, et de nous aider pour que nous puissions sortir victorieux et tirer même grand *profit* de la bataille (1). Cette demande se rapporte au précepte que nous fait le Seigneur dans l'Évangile par ces paroles: *Veillez et priez, afin que vous n'entriez point en tentation* (2).

Mais délivrez-nous du mal. Cette supplique, que le Seigneur nous fait présenter la dernière, correspond à la demande que lui-même fit à son divin Père pour tous ses disciples, dans la prière qu'il lui adressa après le sermon de la dernière cène, lorsqu'il lui dit : *Père, je vous demande que vous les gardiez du mal* (3). C'est en union et par les mérites de cette prière que nous devons faire la nôtre. Par elle, selon les désirs du Seigneur, nous demandons d'être délivrés du mal, qui est le péché mortel et le péché véniel, et des maux de la vie future, qui sont l'enfer et le purgatoire. Nous demandons, en second lieu, d'être

(1) I Cor., x, 13.
(2) Matth., xxvi, 41.
(3) Joan., xvii, 15.

préservés des maux de la vie présente qui sont la misère, la maladie, les peines, si elles nous peuvent être occasion de péché, mais non quand elles peuvent servir à nous corriger de nos défauts, à nous détacher du monde et à nous rendre semblables à Jésus-Christ, parce que, dans ce cas, nous devons seulement demander la grâce de les souffrir en paix, et avec un véritable esprit de pénitence ; en troisième lieu enfin, comme nous le dit saint Jean Chrysostome (1), nous demandons d'être délivrés du démon, appelé le *mauvais* et le *méchant* dans l'Évangile (2), lequel tourne sans cesse autour de nous pour nous rendre *mauvais* et *méchants* comme lui.

Ainsi soit-il. Nous devons dire cette parole avec un vif désir que tout ce que nous avons demandé nous soit accordé, car il a été écrit : *Dieu écoute les désirs des nécessiteux* (3) ; avec une grande confiance que notre prière sera exaucée, soit parce que nous nous adressons à un Père dont la puissance et la bonté sont infinies, soit parce que nous l'avons prié avec les paroles que nous a enseignées son divin Fils, et avec la formule qu'il veut que nous employions dans nos demandes. « C'est la confiance que « nous avons en Dieu, dit saint Jean, qui nous fera « obtenir tout ce que nous aurons demandé selon sa « volonté... Nous savons cela, parce que c'est de lui que « nous obtenons l'effet des demandes que nous lui fai- « sons. »

(1) V. A Lapide *in Matth.*, VI, 13.
(2) V. Matth., XIII, 19. — I Joan., II, 13, 14.
(3) Ps. X.

§ IV

De la Salutation angélique.

Dans cette belle hymne, dans cette belle prière à Marie, nous avons déjà découvert les plus importantes significations, et nous en avons fait connaître le prix et la divine excellence. Ici, nous ne ferons que mieux développer les observations déjà faites, afin que la répétition de cette prière en devienne plus douce et plus agréable aux associés. Oui, un cœur aimant qui la comprend et la goûte, bien loin de s'ennuyer à la répéter, la redit toujours avec bonheur, parce qu'il lui semble ne l'avoir jamais dite avec autant de dévotion qu'il l'aurait voulu.

Je vous salue, Marie. Cette parole est l'expression des sentiments très-vifs de respect et d'amour que doit éprouver l'âme d'un serviteur dévoué de Marie en pensant à elle, à son incomparable grandeur, à son éminente sainteté, à la tendresse plus que maternelle de son grand Cœur. Que ce soit donc toujours avec ces sentiments que nous lui adressions ce salut. Marie veut dire dame, étoile de la mer; en appelant la sainte Vierge par son nom, nous la reconnaissons reine et maîtresse de l'univers. A ce nom, toute la création doit se courber par respect pour celui de son Fils. Nous l'admirons comme la grande étoile qui *éclaire* et *illumine*, et qui a donné au monde Jésus-Christ, la vraie lumière; elle resplendit comme la lune entre toutes les étoiles, et nous guide et nous conduit au port du salut, au milieu des périls sans nombre de l'orageuse mer sur laquelle nous naviguons.

Pleine de grâce. En lui disant ces mots, nous nous félicitons avec elle de ce que, dès le premier instant de sa conception, elle a été remplie de grâces, de vertus, de

dons, de sainteté et de priviléges plus que tous les anges et tous les saints, et avec une plénitude tellement surabondante que d'elle découlent de toute part et se répandent incessamment des sources fécondes de grâces et de dons sur tous les hommes, principalement sur ceux qui l'invoquent de tout leur cœur. Si nous la reconnaissons avec l'Église *Mère de la divine grâce* (1), nous l'appelons avec les saints *la trésorière, l'aqueduc du paradis* (2).

Le Seigneur est avec vous. Par ces mots nous félicitons Marie de ce que le Seigneur a toujours été avec elle, non-seulement comme avec toutes les autres créatures et avec les autres saints, mais d'une manière toute spéciale, c'est-à-dire comme sur son trône, comme dans un temple splendide, comme dans un jardin délicieux, dans son ciel vivant; le Père éternel lui a communiqué sa puissance comme à sa Fille bien-aimée; le Fils sa sagesse, comme à la plus tendre Mère; le Saint-Esprit sa charité, comme à son épouse chérie, afin qu'elle pût devenir et être appelée la *Vierge puissante, le siége de la sagesse, la Mère du bel amour.*

Vous êtes bénie entre toutes les femmes. Par ces paroles nous savons d'abord qu'elle est la seule *bénie entre toutes les femmes,* comme le *fruit de ses entrailles* est le seul *béni entre tous les hommes,* c'est-à-dire la seule parmi toutes les femmes qui soit, *par privilége,* affranchie de toute malédiction du péché, comme son divin Fils l'est seul *par nature* parmi tous les hommes; elle a été par conséquent exempte dès le premier instant de sa conception de toute tache du péché originel et de toutes ses suites. De plus, nous la reconnaissons pour cette glorieuse femme sur laquelle Dieu a répandu de si abondantes bénédictions, qu'elles semblent dériver d'elle comme de leur source, de même qu'autrefois Ève apporta la malédiction;

(1) Dans les Litanies.
(2) V. S. Alph., *les Gloires*, c. v.

toutes les générations doivent donc la *bénir* et l'*appeler bienheureuse*, selon la prophétie.

Et Jésus, le fruit de vos entrailles, est béni. Dans ces paroles, nous reconnaissons, nous bénissons Jésus, le fruit divin des entrailles de Marie, comme Celui qui est *le béni* par excellence, *en qui habite corporellement toute la plénitude de la divinité* (1), *par qui Dieu nous bénit de toutes les bénédictions spirituelles* (2), et qui appliquera enfin à ses élus cette suprême *bénédiction de son Père*, qui les *mettra en possession de son royaume céleste* (3) au dernier jour, où ils le béniront éternellement avec le Père et le Saint-Esprit. En reconnaissant Jésus comme *le fruit du sein de Marie*, nous confessons en outre ouvertement, avec sainte Élisabeth, la pureté et la virginité sans tache de cette Mère bénie.

Jésus. Nous prononçons ce nom trois fois saint pour réjouir Marie, et avec elle le ciel et la terre, pour terrasser et confondre Satan, pour qui ce nom est un coup de foudre qui le renverse. Nous le prononcerons assurément à la grande consolation de notre esprit s'il sait la goûter ; car, ainsi que le remarque saint Bernard, ce nom, pour qui le prononce avec respect et amour, est *un doux miel pour la bouche, une suave mélodie pour l'oreille, une joie ineffable pour le cœur* (4).

Sainte Marie. Il faut remarquer qu'en appelant Marie *sainte*, nous ne parlons pas d'une sainteté ordinaire, mais d'une sainteté telle qu'il n'en est pas de plus grande après Dieu et son divin Fils. « Car, s'écrie saint Jean « Chrysostome, qu'y a-t-il de plus saint que Marie? Ce « ne sont ni les prophètes, ni les apôtres, ni les martyrs, « ni les patriarches, ni les Anges, ni les Trônes, ni les Do- « minations, ni les Séraphins, ni les Chérubins, ni enfin

(1) Ad Coloss., I, 2, 9.
(2) Ad Ephes., I, 3.
(3) Matth., XXV, 34.
(4) Serm. XV in Cant.

« aucune des créatures visibles ou invisibles. » Répétons donc souvent ce nom si beau pour prouver qu'il nous est doux de le prononcer, à cause de l'amour que nous lui portons, pour réjouir notre ange gardien, pour confondre et abattre le démon, pour qui ce grand nom est fatal.

Mere de Dieu. Dans ces deux mots nous renfermons tout ce qu'on peut dire de grand, de sublime, d'incomparable sur Marie. « Cette seule parole, Marie, Mère de Dieu, « surpasse, dit saint Anselme, tout ce qu'on peut imaginer ou penser de plus grand après Dieu. » Aussi, comme observe saint Thomas, « Marie, en qualité de « Mère de Dieu, a en quelque sorte une dignité infinie, « tellement que Dieu lui-même n'en pourrait créer une « plus grande. » Quand nous l'appelons ainsi nous nous souvenons, à notre grande consolation, qu'elle est notre Mère à tous, nous les frères de Jésus-Christ, qui a voulu, dans l'Évangile, se faire appeler son *premier-né* (1), et, avant d'expirer sur la croix, l'a constituée et appelée clairement *notre Mère* (2).

Priez pour nous. Nous recourons par ces paroles à la Mère de Dieu, qui est notre Mère, qui peut tout et qui nous aime; nous prions Marie de s'interposer auprès de son divin Fils, pour nous obtenir tous les vrais biens spirituels et corporels : pour l'âme, le pardon de nos péchés, et la grâce de connaître et de faire en toutes choses la volonté de Dieu; pour le corps, tous les biens temporels qui sont compatibles avec les *nombreuses tribulations à travers lesquelles il nous faut entrer au royaume de Dieu* (3). Dans le Rosaire, nous adressons spécialement cette parole à la sainte Vierge, afin qu'elle obtienne tout ce que nous lui avons demandé dans le *Pater*, avec la grâce d'imiter les vertus dont elle et son divin Fils nous donnent l'exemple dans le mystère que nous méditons.

(1) Luc., II, 7.
(2) V. A Lapide *in Joan.*, XIX, 27
(3) Act., XIV, 21.

Pour nous. Il faut encore observer que l'Église, comme Notre-Seigneur dans le *Pater,* nous fait aussi prier pour tous, afin de nous faire pratiquer la charité. Que notre intention soit donc dans l'*Ave Maria* de prier non-seulement pour nous, mais encore pour notre prochain sans exception, d'après l'indication que nous avons donnée au livre précédent.

Pécheurs. De prime abord il ne semble pas très-convenable que, pour engager Marie à intercéder pour nous, nous lui rappelions que nous avons offensé son divin Fils; cette raison est pourtant la plus forte que nous puissions faire valoir; car en qualité de *pécheurs*, c'est-à-dire de malheureux, nous sommes plus propres à toucher son Cœur, qui est tout miséricorde, et aussi, comme l'observe le bienheureux Henri Suzo, la qualité de *pécheurs* nous donne un droit spécial à ses prières; car c'est à cause de nous qu'elle est devenue Mère de Dieu (1), puisque, d'après l'enseignement de saint Augustin et de saint Thomas (2), ces grandes lumières de l'Église, le Fils de Dieu ne se serait pas incarné s'il n'y avait pas eu de péchés à expier au prix d'une satisfaction infinie; il est à remarquer que l'Église nous fait dire à Marie de prier pour nous pécheurs, immédiatement après l'avoir reconnue et proclamée *Mère de Dieu.*

Maintenant. Nous avons besoin en tout temps et en toutes choses du secours de Dieu; nulle intercession ne peut être auprès de lui plus efficace que celle de Marie : aussi la prions-nous de nous obtenir du Seigneur les secours nécessaires dans les besoins où nous nous trouvons. Cette parole *maintenant* peut encore se traduire *dans tout le cours de notre vie;* en la disant nous prions Marie de nous aider, afin que nous puissions constamment mener une vie chrétienne, et que nous méritions par là

(1) Dans son *Soliloque à la miséricorde de Marie.*

(2) V. Billuart, *De Incarn.*, dissert. III, a. 3.

d'être assistés par elle à l'heure de notre mort. Il est écrit dans les Livres saints *qu'on recueille à la mort ce qu'on a semé pendant la vie.* Celui qui prétendrait vivre dans le désordre et dans le péché, aurait peu d'espoir de compter sur la protection de Marie à ses derniers moments.

Et à l'heure de notre mort. De l'heure de la mort dépend l'éternité; c'est pourquoi le démon fera alors tous ses efforts pour nous faire tomber dans quelque péché, ou dans le désespoir, afin de nous entraîner à la damnation, après une vie chrétienne et pieuse. C'est pour éviter ce malheur que nous recourons spécialement à Marie, pour qu'elle nous assiste à ce moment décisif. Assurément elle viendra à notre secours pour nous fortifier, nous défendre et nous consoler, si nous persévérons dans la dévotion au Rosaire. Non, non, il n'est pas possible, nous l'avons déjà fait observer ailleurs, que Marie, invoquée par nous du fond du cœur cent cinquante fois dans chaque Rosaire, puisse nous abandonner au dernier jour de notre vie.

Ainsi soit-il. Cette parole est comme une répétition de la prière que nous avons faite; nous devons donc la dire avec un grand amour et une grande confiance en la sainte Vierge; car nous sommes assurés de tout obtenir de cette bonne Mère.

CHAPITRE III

EXPLICATION DES MYSTÈRES DU ROSAIRE

Marchons dans la voie qui nous est tracée, en regardant Jésus, l'auteur et le consommateur de notre foi.

(*S. Paul aux Hébr.*, XII.)

Pour compléter cette partie, qui est la plus importante, conformément au but que nous nous sommes proposé, nous allons donner dans ce chapitre deux explications des mystères du Rosaire, l'une plus détaillée, l'autre plus abrégée et plus pratique. Dans la première nous donnerons le *récit* de chaque mystère d'après l'Évangile, et nous ajouterons quelques *réflexions*. Nous avons espoir que cela sera utile, non-seulement pour suggérer aux associés des pensées sur lesquelles ils pourront méditer, mais pour fournir aux prédicateurs des matériaux précieux. Dans la seconde explication nous offrirons *les pensées et les sentiments d'un pauvre ignorant qui médite son Rosaire dans sa simplicité*. Nous aimons à croire que ces pensées et ces sentiments, tout en servant

d'utiles méditations aux gens simples, rappelleront en même temps à ceux qui sont plus instruits la manière de méditer dans le court espace de quelques *Ave Maria*. Comme *la contemplation de Jésus-Christ*, qu'on nous propose dans le Rosaire, doit avant tout nous exciter, d'après le texte de l'Apôtre que nous avons cité, *à courir dans la voie* de la sainteté et de la justice que le Sauveur *nous a montrée* par ses exemples, dans les deux explications nous nous efforcerons de suggérer les pensées et les sentiments qui peuvent le plus contribuer à l'acquisition des vertus chrétiennes, telles que l'humilité, l'obéissance, la chasteté, la patience, la mortification, la résignation, le détachement des choses de la terre, la confiance, et par-dessus tout la charité envers Dieu et envers le prochain; cette vertu est ce feu que Jésus est venu apporter sur la terre; c'est pour l'allumer dans tous les cœurs qu'il a spécialement envoyé saint Dominique au monde, et lui a fait porter partout le flambeau du Rosaire. Nous ferons remarquer que nous n'avons pas l'intention de faire mettre en pratique chaque fois qu'on récitera le Rosaire les réflexions et les sentiments que nous indiquerons; chacun choisira ce qui lui conviendra le mieux, selon ses besoins particuliers, selon sa dévotion, et les diverses intentions dans lesquelles il prie. Une seule pensée peut très-bien nous occuper dans tous les mystères, et souvent on en retire plus de fruit. Nous disposerons les réflexions de la première explication de manière à ce que, lorsqu'on récitera le Rosaire en commun, celui qui préside puisse les proposer à son choix après l'énonciation du mystère; on ne pratiquera jamais cette méthode sans en tirer un grand avantage.

LES MYSTÈRES DU ROSAIRE

ET LES RÉFLEXIONS QUI LES ACCOMPAGNENT

MYSTÈRES JOYEUX

PREMIER MYSTÈRE

L'Annonciation de la très-sainte Vierge, et l'Incarnation du Fils de Dieu dans son sein virginal.

NARRATION

Le temps étant arrivé où Dieu, dans son infinie miséricorde, voulut envoyer son divin Fils sur la terre pour se faire homme et racheter le monde, l'archange Gabriel descendit vers la Vierge Marie, que Dieu avait destinée à être la mère du Christ, et qu'il avait préparée à cette gloire en la préservant de toute souillure du péché même originel, en la comblant de la plénitude de toutes les grâces et de tous les dons, de tous les priviléges et de toute sainteté; il lui annouça le grand mystère qui devait s'accomplir dans son sein, lorsque au nom du genre humain tout entier elle lui aurait donné son consentement (1). Cette femme si pure et si sainte était, nous dit l'Évangile, une jeune fille de la ville de Nazareth en Galilée, unie depuis peu de temps par un lien tout virginal à un artisan de la race de David, qui s'appelait Joseph; elle se nommait Marie. L'ange étant donc entré chez elle lui dit : *Je vous salue, ô pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes.* A ces mots

(1) V. saint Thomas, 3 p., q. 30, a. 1.

elle se troubla, et se demanda ce que pouvait être un tel salut; mais l'ange ajouta : *Ne craignez point, Marie, car vous avez trouvé grâce devant Dieu; voici que vous concevrez et vous enfanterez un Fils; il sera grand et Fils de Dieu, et vous l'appellerez Jésus.* Alors la jeune Vierge, pensant au vœu de virginité qu'elle avait fait ainsi que Joseph, et ne comprenant pas qu'elle pût demeurer vierge en devenant mère, dit à son tour à l'ange : *Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais point d'homme?* L'ange lui répondit que ce qui naîtrait d'elle serait l'œuvre de l'Esprit-Saint; et, pour lui prouver que Dieu était assez puissant pour faire un si grand miracle, il lui apprit que sa cousine Élisabeth après une très-longue stérilité avait conçu un fils dans sa vieillesse, et qu'elle était déjà au sixième mois de sa grossesse; *rien*, ajouta-t-il, *n'est impossible à Dieu.* A ces paroles Marie s'humilia et resta abîmée devant la *largeur*, la *hauteur* et la *profondeur* du grand mystère *d'amour*. Elle dit alors à l'ange : *Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole.* Alors l'ange la quitta, et le Verbe divin, Fils de Dieu, s'incarna dans son sein virginal par l'opération du Saint-Esprit.

RÉFLEXIONS

1. Considérons la bonté et la miséricorde infinie de Dieu, qui nous a aimés au point de vouloir que son divin Fils s'humiliât jusqu'à se faire homme (1), afin d'être capable de souffrir et de mourir sur une croix pour notre salut, et de pouvoir ensuite renouveler chaque jour son sacrifice sur nos autels dans la sainte messe, demeurer toujours avec nous, et devenir notre nourriture dans la sainte Eucharistie. Remercions constamment Dieu d'une si grande charité, et pour correspondre à sa bonté et à sa

(1) Ut panem angelorum manducaret homo, Dominus angelorum factus est homo. (S. Aug., ap. A Lapide *in Luc.*, II, 7.)

miséricorde infinie, consacrons-nous entièrement à lui sans aucune réserve, avec la ferme volonté de ne jamais l'offenser, et de l'aimer toujours de tout notre cœur, de toutes nos forces, de toute notre âme.

2. Considérons la haute dignité à laquelle a été élevée la sainte Vierge, en étant choisie pour devenir la Mère de Dieu; dignité non-seulement incomparable, mais tout à fait incompréhensible pour toute intelligence créée, car elle n'a d'autre limite que celle de l'infini. Réjouissons-nous de tout notre cœur avec Marie de la grâce qui lui a été faite, et prenons la résolution de professer constamment le plus grand respect, le plus ardent amour, la plus tendre et la plus sincère dévotion pour elle.

3. Considérons comment Dieu, afin de rendre Marie le digne tabernacle et la digne Mère de son Fils, l'a tellement remplie de l'Esprit-Saint, et par lui d'une si grande plénitude de sainteté, dès le premier instant de sa conception immaculée, que par sa fidèle correspondance à la grâce elle est devenue, parmi toutes les créatures, le plus plus précieux et le plus cher objet des divines complaisances. Prions-la donc, par son éminente sainteté, de nous disposer à recevoir toujours la sainte communion avec les meilleures dispositions; demandons-lui surtout de nous obtenir une grande pureté selon notre état, et une profonde humilité, car ce sont les deux vertus qui l'ont rendue si agréable à Dieu (1).

4. Considérons de quelle manière la sainte Vierge, en donnant son consentement aux propositions de l'ange, a coopéré à notre rédemption, quoi qu'il dût lui en coûter, car elle se condamna pour le reste de sa vie aux plus grande douleurs; elle connaissait dès lors, par les saintes Écritures, que le Fils qui lui avait été annoncé, et qu'elle aimait déjà tant, serait crucifié sous ses yeux comme un malfaiteur. Remercions donc cette bonne Mère d'une si

(1) Virginitate placuit, humilitate concepit. (S. Bern.

grande charité, et prenons une forte résolution de plaire à tout prix à son divin Fils en toutes choses.

5. Considérons que le glorieux patriarche saint Joseph a dû ressembler à Marie par sa pureté, puisqu'il a mérité de lui être uni en qualité d'époux, et lui a été donné pour gardien de cette virginité qui devait attirer en son sein le Verbe de Dieu (1). Il a coopéré par sa chasteté, d'une manière digne de Dieu, à l'incarnation de Jésus (2); et comme Marie est devenue Mère par l'opération du Saint-Esprit, ainsi Joseph est devenu père d'une manière non moins chaste par le moyen de Marie; Jésus a dû lui donner souvent ce titre. Réjouissons-nous avec ce grand patriarche de cette sublime dignité, et soyons persuadés qu'il nous obtiendra par sa médiation les plus grandes faveurs, particulièrement une grande pureté d'esprit et de corps. Prenons la résolution d'avoir pour lui la plus tendre dévotion, comme celui qui a été le plus cher à Jésus et à Marie.

DEUXIÈME MYSTÈRE

La visite de Marie à sainte Élisabeth.

NARRATION

La nouvelle que l'archange Gabriel avait annoncée à Marie de la grossesse de sainte Élisabeth, décida la sainte Vierge à se rendre en toute hâte, et malgré la longueur et la difficulté du voyage, dans les montagnes de la Judée où demeurait sa cousine, pour lui faire une visite et se réjouir avec elle du miracle que le Seigneur avait opéré en elle, et pour lui rendre tous les services dont elle pouvait avoir besoin dans les circonstances où elle se trouvait. Ce fut l'Enfant-Dieu qu'elle portait dans son sein qui lui

(1) Virginitate placuit. (S. Bern.)
(2) V. Bossuet, *Serm.* II *sur saint Joseph.*

inspira ce bel acte de charité ; il avait hâte de sanctifier par sa présence Jean-Baptiste, son précurseur, encore dans le sein de sa mère. A peine la sainte Vierge fut-elle arrivée auprès d'Élisabeth, à peine l'eut-elle saluée, qu'à sa voix Élisabeth sentit tressaillir son enfant, et fut elle-même remplie du Saint-Esprit. Elle éleva la voix et dit à Marie : « Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et béni est le « fruit de vos entrailles. D'où me vient ce bonheur que la « Mère de mon Dieu vienne à moi? Car voici qu'à peine « le son de votre voix a retenti à mes oreilles, que l'enfant « que je porte a tressailli dans mon sein ; vous êtes bien- « heureuse d'avoir cru, parce que les choses que le Sei- « gneur a dites s'accompliront en vous. » Ce fut à ces paroles d'Élisabeth que Marie, reconnaissant tout ce qu'elle avait reçu du Seigneur, entonna, sous l'inspiration du Saint-Esprit, ce beau cantique que l'Église chante tous les jours dans son office : « Mon âme glorifie le Seigneur, « et mon esprit s'est réjoui en Dieu mon Sauveur, parce « qu'il a regardé la bassesse de sa servante, de sorte que « toutes les nations m'appelleront bienheureuse, car Celui « qui est Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses, et « son nom est saint, etc. » Marie resta environ trois mois auprès d'Élisabeth, et s'en retourna ensuite chez elle. Ainsi, est-il raconté dans les Livres saints, l'*arche du Seigneur*, qui était une figure de Marie, et qui contenait dans son sein la manne, figure de Jésus-Christ, *resta trois mois dans la maison d'Obédédom, et le Seigneur bénit Obédédom et toute sa famille* (1). On croit que la sainte Vierge était accompagnée dans ce voyage par saint Joseph ; il ne paraît pas qu'il ait assisté à la première entrevue des deux mères, car il aurait ainsi connu le mystère de la grossesse de Marie, et nous voyons, dans saint Matthieu, qu'il ne l'apprit que par la révélation de l'ange (2).

(1) II Reg., VI, 11.
(2) Matth., I, 20.

RÉFLEXIONS.

1. Considérons que l'Enfant-Jésus à peine entré dans le sein de Marie la porte à se rendre auprès d'Élisabeth malgré la fatigue du voyage, afin d'exercer auprès d'elle un grand acte de charité; il a voulu, par le moyen de sa Mère, sanctifier son Précurseur même avant sa naissance. C'est donc à l'amour que nous avons pour le prochain, et particulièrement au soin que nous prenons de son salut éternel, que nous reconnaîtrons si Jésus-Christ est véritablement en nous par sa grâce et son amour. Soyons donc fermement résolus à nous employer de toutes nos forces au bien spirituel de nos semblables, à les secourir, à les aider dans tous leurs besoins, en pensant que la charité envers le prochain est, comme l'a enseigné notre divin Rédempteur dans son Évangile, le caractère distinctif de ses vrais serviteurs.

2. A peine Marie est-elle entrée dans la maison d'Élisabeth que Jean-Baptiste est sanctifié. Élisabeth elle-même est remplie de l'Esprit-Saint, et connaît le grand mystère de l'Incarnation du Fils de Dieu dans le sein de Marie. La première elle proclame *à haute voix*, comme pour se faire entendre à toutes les générations, que Marie est véritablement *Mère de Dieu*. C'est donc par la sainte Vierge que Jésus a opéré le premier miracle dans l'ordre de la grâce, comme il opéra plus tard par elle le premier miracle dans l'ordre de la nature, aux noces de Cana. Prenons la résolution d'être véritablement dévoués à une si puissante Mère, car si cette Arche mystique entre dans la demeure de notre cœur par une vraie dévotion, elle nous apportera toutes sortes de biens spirituels et temporels, et nous donnera avec elle Jésus, de qui découle tout vrai bien.

3. Considérons l'humilité profonde dont la sainte Vierge nous a donné l'exemple dans ce mystère; car bien qu'éle-

vée à la dignité de Mère de Dieu, elle ne dédaigna pas de se rendre auprès d'Élisabeth, son inférieure; elle la salua la première, resta trois mois avec elle pour la servir comme eût fait une esclave, et, se voyant comblée de louanges par sa cousine, s'anéantit devant Dieu et attribua toute la gloire de son élévation à sa puissance et à sa miséricorde infinies. Prenons donc la résolution d'aimer véritablement la sainte humilité, et de ne plus laisser perdre aussi facilement les occasions de la pratiquer. Notre dévotion envers Marie serait inutile, si nous ne nous efforcions pas de l'imiter dans cette belle vertu, qui lui a été si chère.

4. Considérons aussi l'humilité que sainte Élisabeth a montrée dans ce mystère; quoique plus âgée que la sainte Vierge, elle ne se crut pas digne de recevoir sa visite, et s'étonna profondément de sa bonté. Apprenons à son exemple à admirer encore davantage, avec un vif sentiment de reconnaissance, l'infinie bonté de Jésus-Christ, qui vient si souvent, non-seulement dans notre maison, mais au dedans de nous-mêmes par la sainte communion.

5. Considérons le grand amour que Jésus enfant a témoigné en ce mystère à son Précurseur; dès qu'il fut dans le sein de Marie, il accourut pour le sanctifier, et dans le courant de sa vie il lui donna plusieurs marques extérieures de sa tendresse. Quelle spéciale prédilection dut avoir Marie pour Jean-Baptiste, qui fut son premier-né dans l'ordre de la grâce! Prenons la résolution d'être très-dévot à un si grand saint, afin qu'il nous obtienne par son intercession, lui qui a été destiné *à préparer la voie du Seigneur,* à nous disposer avec soin à recevoir Jésus dans la sainte Eucharistie.

TROISIÈME MYSTÈRE

La Naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

NARRATION.

Dieu avait fait annoncer par le prophète Michée que le Messie, c'est-à-dire le Sauveur du monde, naîtrait en Judée dans la ville de Bethléem (1). La divine Providence y conduisit, en effet, la sainte Vierge pour qu'elle y mît au monde son divin Fils; elle se servit pour cela des vues politiques et ambitieuses de César-Auguste, qui gouvernait alors l'empire romain, et qui, voulant connaître le nombre de ses sujets, publia, pendant la grossesse de Marie, un édit qui les obligeait tous à se faire inscrire dans leur ville natale. Pour obéir à cet ordre, saint Joseph dut partir de Nazareth avec la sainte Vierge pour se rendre à Bethléem, car ils étaient tous deux de la famille de David, qui naquit lui-même dans cette ville; c'est pour cela qu'elle est appelée dans l'Écriture la ville de David. Mais arrivés là, ces deux saints époux, ces deux arches de sainteté, qui devaient nécessairement avoir des parents dans Bethléem, et y connaître nombre de personnes qui savaient qu'ils étaient de race royale, ne trouvèrent point à se loger même dans les hôtelleries, parce qu'ils étaient pauvres; ils furent contraints de se retirer dans une grotte qui servait d'étable. Ce fut dans ce misérable réduit, exposé à toutes les intempéries de la saison, au milieu d'un hiver rigoureux, que s'accomplit le grand mystère qui avait été l'attente de tous les siècles. Le moment d'enfanter étant venu, Marie, ravie dans la plus sublime contemplation, mit au monde son divin Fils; *elle l'enveloppa de langes,*

(1) Qui veut dire *maison du pain*. On remarque que Jésus-Christ dit de lui-même : *Je suis le pain vivant qui est descendu du ciel.* (Joan., VI, 41.)

remarque l'Évangile, et *le coucha dans une crèche. Elle l'enveloppa* pour nous faire comprendre qu'il était couvert du péché d'Adam et de tous les nôtres; elle *le mit dans une crèche* pour nous montrer qu'il était notre nourriture, *le pain vivant descendu ciel pour la vie du monde* (1), qui se trouvait représenté là par un bœuf et un âne. Le bœuf figurait le peuple Juif, et l'âne les Gentils (2). Ce mystère ineffable de bonté s'accomplit, selon la tradition de l'Église, dans la nuit du 25 décembre, quatre mille ans après la création du monde. Au même instant des bergers qui gardaient leurs troupeaux non loin de cette grotte furent tout à coup entourés d'une grande lumière; un ange leur apparut et leur dit : « Ne craignez rien, je viens « vous annoncer une heureuse nouvelle qui sera pour le « monde entier le sujet d'une grande joie; aujourd'hui, « dans la cité de David, est né le Sauveur qui est le Christ « Dieu; voici le signe auquel vous le reconnaîtrez : Vous « trouverez un enfant enveloppé de langes (3) et couché « dans une crèche. » En même temps les bergers entendirent une grande multitude d'esprits célestes qui louaient Dieu et disaient : *Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.* A peine les anges eurent-ils disparu que les bergers se hâtèrent d'aller à Bethléem, *où ils trouvèrent Marie et Joseph avec l'enfant couché dans une crèche*, et reconnurent la vérité de tout ce que leur avait dit l'ange. C'est aussi à cette grotte que les Mages ou sages de l'Orient, conduits par une étoile miraculeuse, vinrent se prosterner devant l'enfant qui venait de naître. Ils l'adorèrent profondément, et lui offrirent de l'or, de l'encens et de la myrrhe : *de*

(1) Joan., VI, 41.

(2) V. Corn. A Lapide *in Luc.*, II, 7.

(3) En parlant d'eux saint Bernard a dit : « In signum positi sunt panni « tui, Domine Jesu, sed in signum cui a multis usque hodie contradi « citur; multi quippe vocati, sed non multi electi, ideo non signati. » (D'après Pallavic., *Magnæ Deiparæ Vita*, c. XV.)

l'or, dit l'Église, *comme à un roi, de l'encens comme au vrai Dieu, et de la myrrhe pour rappeler sa sépulture.* Les bergers représentaient le peuple Juif; les Mages, les Gentils, tous également appelés à l'étable de Bethléem, qui figurait l'Église véritable. La lumière de Jésus-Christ fait resplendir Marie et Joseph que les fils de l'hérésie et les synagogues de Satan ne veulent pas connaître, ou qu'ils ont oubliés au milieu de leurs ténèbres.

RÉFLEXIONS

1. Considérons l'admiration et la joie ineffable dont fut remplie l'âme de Marie et de Joseph, lorsqu'ils virent l'Enfant-Jésus dans leurs bras; avec quelle foi vive, avec quel profond respect ne l'adorèrent-ils pas comme le vrai Fils de Dieu! Quels embrassements et quels baisers ils durent lui prodiguer pour lui témoigner leur tendresse et leur amour! Réjouissons-nous de leur bonheur avec eux; offrons au divin Enfant leurs adorations et leurs caresses pour suppléer à l'indifférence que nous avons pour lui, et prions-le avec instance d'embraser entièrement notre cœur de son amour, afin qu'il ne désire plus que lui, ne veuille plus que lui, et ne cherche plus que lui seul.

2. Considérons que les anges, comme le dit saint Paul, sont venus dans la grotte adorer l'Enfant-Jésus, pendant que les bergers et les Mages venaient de leur côté, au nom de tous les peuples du monde, pour lui apporter leurs adorations. Réjouissons-nous avec eux de le voir si glorieux dans la bassesse même de sa naissance; unissons-nous à ces esprits célestes, à ces candides bergers, à ces Mages, pour l'adorer nous aussi avec foi et amour; déplorons le malheur de tant de peuples qui ne le connaissent pas encore, et prions-le d'appeler tous les hommes à son Église, afin que tous l'adorent, l'aiment et le servent fidèlement.

3. Considérons les touchants exemples et les importantes leçons de pauvreté, d'humilité, de mépris du monde et de patience que l'Enfant-Jésus nous donne dans sa crèche; comprenons une bonne fois, si nous ne sommes pas humbles devant Dieu et devant les hommes, si nous ne sommes pas détachés de la vanité, des aises et des plaisirs du monde, si nous ne voulons pas souffrir et souffrir beaucoup, si nous ne renonçons pas, au moins de cœur, aux biens de la terre, si nous ne sommes pas disposés, comme les Mages, à en faire part au Sauveur lui-même dans la personne de ses pauvres; comprenons que nous ne pouvons nous regarder comme ses disciples, et que notre âme ne sera jamais un lieu où il voudra naître spirituellement et y faire sa demeure.

4. Considérons ce que fait et ce que désire sur sa paille l'Enfant-Jésus avec l'usage parfait de la raison. Il pense à nous, il pleure pour nous, il offre pour nous au Père éternel le froid qu'il endure, la pauvreté qu'il souffre, tous ses ennuis, toutes ses privations, toutes ses souffrances; il se complaît dans la prévision de ses douleurs et de sa mort sur la croix. En attendant, il ne demande pas autre chose à notre reconnaissance que notre cœur, et c'est avec toute la grâce du plus doux, du plus agréable et du plus aimable enfant qu'il nous le demande; donnons-le-lui donc sans réserve, afin qu'il n'aime plus et ne cherche plus autre chose que lui, et ne désire rien tant que de lui plaire à tout prix et en toutes choses.

5. Considérons que les bergers et les Mages n'eurent pas plutôt appris la naissance du Rédempteur, qu'ils se rendirent en toute hâte à sa crèche, pour lui offrir leurs hommages et leurs présents. Que leur empressement nous serve d'exemple, et nous fasse trouver chaque jour le temps de nous rendre à l'église pour faire une visite à ce même Dieu de bonté dans le sacrement de l'autel. Tâchons de concourir volontiers, par nos offrandes, à l'embellissement des temples et à l'éclat du culte; rappelons-nous que

tout le monde catholique conserve pour la sainte grotte la plus profonde vénération, et la regarde comme le sanctuaire le plus auguste qui ait été sanctifié par la présence réelle de Jésus-Christ. Apprenons de là quel respect nous devons avoir pour notre propre corps, afin de le conserver pur et sans tache, car c'est le tabernacle de Dieu, le temple où si souvent repose corporellement Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la sainte communion.

QUATRIÈME MYSTÈRE

La Présentation de Jésus au Temple, et la Purification de la sainte Vierge.

NARRATION.

Dieu ordonna dans l'ancienne loi que la femme qui avait conçu et enfanté un fils fût regardée comme impure pendant quarante jours, qu'elle ne touchât à rien de ce qui est consacré au Seigneur, et n'entrât point dans le temple. Après ce temps, elle devait s'y présenter pour se purifier, et offrir au Seigneur en holocauste un agneau d'un an, et une colombe ou une tourterelle qui devait être immolée en sacrifice pour le péché. Si la femme était pauvre, au lieu d'un agneau, elle devait offrir une autre colombe ou une autre tourterelle. Il était encore prescrit de porter au temple tous les premiers-nés pour y être consacrés au Seigneur, et de les racheter ensuite avec cinq sicles, qui valaient à peu près douze francs de notre monnaie. Il est hors de doute que la sainte Vierge n'était pas sujette à la loi de la purification, puisque la conception et l'enfantement de Jésus, ayant été entièrement miraculeux, l'avaient sanctifiée au lieu de la souiller en aucune manière. Il est bien évident aussi que son divin Fils était exempt de la loi des premiers-nés, puisqu'il était le Fils

de Dieu, l'auteur et le maître de la loi. Cependant, comme la sainte Vierge avait, par une inspiration divine, soumis son enfant à la loi de la circoncision quoiqu'il n'y fût pas obligé, quarante jours après son enfantement, comme si elle avait besoin d'être purifiée et son Fils d'être racheté, elle partit pour Jérusalem avec saint Joseph pour présenter Jésus au Seigneur, et offrir les cinq sicles prescrits par la loi, lesquels figuraient les cinq plaies par lesquelles le divin Rédempteur devait racheter le monde entier de l'esclavage du démon. Elle offrit en même temps pour elle-même, non un agneau qui était l'offrande des riches, mais deux colombes ou tourterelles qui était le sacrifice des pauvres (1). Marie et Joseph étaient à l'entrée du temple lorsque arriva, poussé par une inspiration divine, un vieillard nommé Siméon, homme juste et craignant Dieu, désirant vivement la venue du divin Rédempteur, et à qui Dieu avait promis qu'il ne mourrait point avant de l'avoir vu. Il le reconnut dans le saint Enfant que Marie et Joseph venaient d'offrir au temple ; et l'ayant pris dans ses bras, il bénit Dieu en disant : « Maintenant, Seigneur, laissez « mourir en paix votre serviteur, selon votre parole, car « mes yeux ont vu le Sauveur que vous avez envoyé pour « être la lumière des nations et la gloire de votre peuple « d'Israël. » Se tournant ensuite vers Marie, il lui dit : « Voici que cet enfant est né pour la ruine et la rédemp- « tion de plusieurs en Israël ; il sera un signe de contra- « diction, et un glaive transpercera votre âme. » Il y avait aussi dans le temple une sainte veuve, nommée Anne, servant Dieu nuit et jour par ses prières et ses jeûnes ; elle aussi reconnut le Sauveur dans le saint Enfant, loua

(1) De là la pieuse pratique des mères chrétiennes qui se rendent à l'église quarante jours après leurs couches avec leur enfant pour recevoir la bénédiction qui leur est donnée, offrir au Seigneur leur nouveau-né, et le prier, par l'intercession de Marie, de le maintenir dans la grâce qu'il a reçue au baptême, afin qu'il le serve fidèlement tous les jours de sa vie.

Dieu et parla de lui à tous ceux qui attendaient sa venue.

RÉFLEXIONS

1. Considérons l'obéissance et l'humilité de la sainte Vierge qui s'assujettit elle-même ainsi que son divin Fils à une loi qui ne les obligeait en rien, quoique son accomplissement fût pour elle très-humiliant; car elle s'assimilait ainsi à toutes les autres femmes, qui ont besoin de purification; elle laissait confondre son Fils parmi les autres enfants premiers-nés, qui ont besoin d'être rachetés. Apprenons d'une obéissance et d'une humilité si grandes à accomplir exactement nos devoirs sans chercher des prétextes pour nous en dispenser, et à ne jamais nous laisser arrêter dans nos pratiques de piété par l'amour-propre et le respect humain.

2. Considérons quel amour de la pauvreté Marie a montré dans ce mystère; elle pouvait très-bien se procurer un agneau avec l'or des Mages, mais elle aima mieux le distribuer en aumônes, et faire l'offrande des pauvres en donnant deux tourterelles pour elle-même, et pour racheter son Fils le prix que donnaient les autres femmes pour racheter leurs premiers-nés. Apprenons à un si grand exemple à étouffer en nous l'ambition funeste de paraître plus que nous ne sommes; apprenons à aimer la pauvreté si nous sommes pauvres, et si nous sommes riches à vivre détachés des biens de ce monde, et disposés à en faire part généreusement aux pauvres, qui sont les amis de choix de Jésus et de Marie.

3. Considérons l'ardente charité avec laquelle la sainte Vierge a offert son Fils dans le temple au Père éternel pour notre salut; elle préludait par là au douloureux sacrifice de la croix, auquel elle le réservait en le rachetant. Qu'une si ardente charité réveille en nous la plus vive reconnaissance pour le Fils et pour la Mère, qu'elle nous décide à nous consacrer entièrement à un Dieu si bon,

à le chercher, à lui plaire en toutes choses, et à imiter la charité de Jésus et de Marie. Offrons au Seigneur, pour nous et pour tout le monde, le sacrifice de la croix, et toutes les messes qui se célèbrent dans l'univers entier, et dans lesquelles ce sacrifice se renouvelle continuellement.

4. Considérons quel bonheur dut éprouver le saint vieillard Siméon en recevant dans ses bras, des mains de Marie, le saint enfant Jésus ; sa joie éclata en un cantique de la plus vive reconnaissance. Apprenons de lui à apprécier notre bonheur, qui est plus grand encore que le sien, puisqu'il nous est donné non-seulement de voir et d'embrasser notre divin Rédempteur, mais de nous nourrir de lui dans la sainte communion. Prenons la résolution de le recevoir désormais, à l'exemple de ce saint vieillard, avec un cœur *juste* et reconnaissant, rempli d'*amour* et de sainte *crainte* de Dieu, embrasé du saint *désir* de nous unir à lui, et en même temps ayons un vif sentiment de reconnaissance envers Marie, de qui nous vient cette nourriture céleste (1).

5. Considérons la grande consolation et l'extrême douleur que durent éprouver la sainte Vierge et saint Joseph en entendant le vieillard Siméon annoncer que l'enfant qu'ils offraient au Seigneur serait la gloire d'Israël, la lumière du monde, le salut de plusieurs, mais en même temps un sujet de grande contradiction, une occasion de ruine pour un si grand nombre qui ne voudraient pas le reconnaître, et la cause d'une amère douleur pour la sainte Vierge elle-même. En voyant que le bon Dieu récompense ici-bas ceux qui lui sont le plus chers par les consolations et les afflictions, prenons la résolution d'accepter de sa bonté, avec égalité d'âme, et une entière conformité à son bon plaisir, les joies comme les épreuves, baisant toujours

(1) De carne Mariæ Christus accepit... et ipsam carnem Mariæ nobis manducandam ad salutem dedit. (S. Aug. *in Ps.* XCVIII.)

avec tendresse la main qui nous les donne, surtout lorsqu'elle nous présentera quelque croix, car la main qui nous donne les croix nous témoigne d'autant plus d'amour qu'elle nous paraît moins aimable.

CINQUIÈME MYSTÈRE

Jésus perdu et retrouvé dans le Temple.

NARRATION.

En même temps que ce mystère nous fait considérer une amère douleur et une grande consolation de Marie et de Joseph, il nous rappelle aussi les premières paroles que l'on peut appeler la première prédication de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Bien que les femmes n'y fussent pas obligées, et que ce fût un voyage de plus de quatre jours, la sainte Vierge se rendait chaque année avec saint Joseph, de Nazareth à Jérusalem, pour y célébrer la solennité de Pâques. Lorsque Jésus eut atteint l'âge de douze ans, ils y allèrent comme à l'ordinaire et le conduisirent avec eux. Après la fête, tandis qu'ils retournaient chez eux, Jésus resta à Jérusalem sans que ni Marie ni Joseph s'en aperçussent, car ils croyaient qu'il était en avant, ou était resté en arrière avec leurs parents ou quelqu'un de leurs connaissances. Mais après une journée de marche, l'ayant inutilement cherché parmi eux, ils revinrent à Jérusalem, où ils le retrouvèrent enfin après trois jours, assis dans le temple au milieu des docteurs, les écoutant, les interrogeant, et faisant l'admiration de tous ceux qui l'entendaient par la prudence et la sagesse de ses réponses. Ils furent grandement surpris de le retrouver là; et sa Mère lui dit avec beaucoup de tendresse: *Mon Fils, pourquoi nous avez-vous fait cela? Voilà que votre père et moi nous vous cherchions dans la plus grande tristesse.* Jésus leur ré-

pondit : *Pourquoi me cherchiez-vous? ne saviez-vous pas que je dois m'occuper des choses qui regardent mon Père céleste?* Il s'en retourna néanmoins avec eux à Nazareth, et le saint Évangile ajoute qu'*il leur était soumis, et qu'il croissait en âge, en grâce et en sagesse devant Dieu et devant les hommes,* manifestant toujours davantage dans ses actions et dans ses paroles la grâce et la sagesse dont il était rempli. Depuis ce moment l'Évangile ne nous dit plus rien de Jésus jusqu'à l'âge de trente ans, où il commença sa prédication ; mais sa vie si longtemps cachée est une leçon qui a toujours été et qui sera toujours un sujet d'admiration pour les hommes et les anges. Mais comment Marie et Joseph ont-ils pu perdre Jésus dans cette circonstance, sans qu'il y ait eu de leur faute? Le vénérable Bède, et après lui saint Bonaventure, l'expliquent de cette manière : Quand il y avait de grandes réunions, c'était l'usage, disent ces saints docteurs, par mesure de convenance, que les hommes marchassent séparés des femmes ; il n'en était pas de même des enfants, qui étaient libres d'aller avec les uns ou avec les autres : saint Joseph croyait donc que Jésus était près de Marie, et celle-ci le croyait près de saint Joseph, tandis qu'il s'était arrêté dans le temple avec les docteurs, qu'il entretenait des choses de son Père éternel.

RÉFLEXIONS.

1. Considérons le zèle que déployèrent la sainte Vierge et saint Joseph pour chercher Jésus, dès qu'ils s'aperçurent de sa disparition, quoiqu'ils l'eussent perdu sans que ce fût leur faute. Nous avons peut-être souvent perdu Jésus par le péché, et nous ne savons pas si nous l'avons bien retrouvé ; apprenons donc, à l'exemple de Marie et de Joseph, à le chercher avec sollicitude, et avec la ferme résolution de le retrouver à tout prix ; car, disent les saints, quoi qu'il puisse nous en coûter, Dieu n'est jamais trop chèrement payé. Rappelons-nous que nous devons le

chercher dans le temple, c'est-à-dire par la prière et la fréquentation des sacrements.

2. Considérons la réponse que fit Jésus à Marie et à Joseph, lorsque après l'avoir retrouvé ils lui demandèrent pourquoi il était resté dans le temple à leur insu. C'est pour notre enseignement plutôt que pour eux qu'il répondit : *Ne saviez-vous pas que je dois m'occuper aux choses de mon Père céleste?* Ces paroles, qui sont les premières dont le saint Évangile fasse mention, nous avertissent que lorsqu'il s'agit de la volonté et de la gloire de Dieu, du salut de notre âme et de l'éternité, nous devons oublier tout autre intérêt, et, au besoin, jusqu'à nos propres parents.

3. Considérons qu'un des motifs qui ont porté Jésus à se séparer de Marie et de Joseph, quoiqu'il connût la grande douleur qu'il allait leur causer, a été, ainsi que nous l'apprennent les saints, de nous faire connaître que souvent il se cache même à ses plus chers amis, les laissant dans la désolation et dans l'aridité d'esprit, non pour les punir d'une faute, mais pour leur donner occasion de mieux pratiquer la vertu, et de mériter davantage en le cherchant uniquement pour son infinie bonté. Prenons donc la résolution de nous humilier dans nos désolations, de demander pardon de toutes les fautes qui pourraient en être cause, et, au lieu de nous décourager, et de négliger nos exercices de piété, continuons-les avec d'autant plus de zèle qu'ils nous deviennent plus pénibles, y cherchant, selon le conseil de saint François de Sales, non la consolation de Dieu, mais le Dieu de la consolation.

4. Considérons la grande leçon d'humilité et d'obéissance que nous donne l'enfant Jésus dans ce mystère. Dès que Marie et Joseph l'eurent retrouvé, il s'en retourna avec eux à Nazareth pour y rester jusqu'à trente ans ; il leur était soumis, il obéissait à Marie dans toutes les choses de la maison, et à Joseph dans tous les pénibles travaux de sa profession. A la vue d'un abaissement si profond qu'il

confond toute intelligence humaine et angélique, apprenons une bonne fois que la première des vertus, la vertu fondamentale du christianisme est l'humilité, et que la voie sûre du salut est l'obéissance; par conséquent, nous ne sommes pas de vrais chrétiens, si nous sommes orgueilleux et remplis de nous-mêmes, et nous sommes hors du chemin, si nous voulons nous conduire par nous-mêmes.

5. Considérons le grand désir qu'avaient Marie et Joseph de retrouver Jésus pour jouir de sa douce présence, s'entretenir avec lui et l'avoir avec eux. Nous savons par la foi que dans nos églises nous trouvons réellement présent dans le saint sacrement ce même Jésus avec qui nous pouvons nous entretenir autant que nous voulons; nous pouvons même nous nourrir de lui dans la sainte communion. Réveillons donc en nous un ardent empressement pour le visiter chaque jour; préparons-nous à le recevoir le plus souvent que nous pourrons, regardant comme un malheur toutes les circonstances qui nous empêcheront de le faire (1), et efforçons-nous d'y suppléer par l'affection et le désir.

MYSTÈRES DOULOUREUX

PREMIER MYSTÈRE

La priere de Jésus au jardin de Gethsémani, et son agonie.

NARRATION.

Notre divin Rédempteur avait déjà prêché et confirmé sa doctrine dans toute la Judée par les plus éclatants miracles, et le temps qu'il avait si ardemment désiré était

(1) Unus sit nobis dolor hac esca privari. (S. Joan. Chrys., *Hom.* LX *ad pop. Ant.*)

venu de s'offrir comme victime de propitiation pour nous à son Père éternel. Après avoir dit adieu à sa Mère (1), il vint à Jérusalem, où devait s'accomplir le grand mystère de la Rédemption, et pour la dernière fois il y fit avec ses disciples la cène pascale, qui n'était que la figure de son sacrifice; il institua le très-saint sacrement de l'autel, qui devait être pour son Église un perpétuel mémorial de sa Passion. Après avoir terminé la cène (pendant laquelle le traître s'en était allé pour se joindre et servir de guide aux soldats qui devaient prendre son Maître), et avoir rendu grâces, il adressa à ses apôtres un long discours, puis il leur dit : *Levez-vous et allons-nous-en d'ici.* Étant sorti avec eux de la ville, il prit, selon son habitude, le chemin du mont des Oliviers pour y commencer sa passion, en abandonnant son esprit aux plus affreuses angoisses. Après avoir passé le torrent de Cédron, qui coule entre Jérusalem et le mont, il entra dans un jardin qui était dans une maison de campagne appelée Gethsémani, et dit aux apôtres : *Arrêtez-vous ici pendant que je vais prier. Priez, pour que vous n'entriez point en tentation.* Ayant pris avec lui Pierre, Jacques et Jean, il laissa aller son âme à une profonde tristesse, à une crainte douloureuse, à un écrasant ennui, et dit à ses disciples : *Mon âme est triste jusqu'à la mort; restez ici, et veillez avec moi.* Ensuite, s'éloignant un peu d'eux (2), il se prosterna à terre, et, à la vue des horribles tourments, et de la cruelle mort qu'il allait endurer, il éleva son âme vers son Père : *Mon Père,* lui dit-il, *tout vous est possible, éloi-*

(1) Après une conversation de quatre heures, ainsi qu'il fut révélé à sainte Catherine de Ricci, dominicaine. (V. sa *Vie*, par Sandrini.)

(2) *A la distance d'un jet de pierre.* Quant à ce mot, un jet de pierre, nous croyons être agréable à nos lecteurs en offrant à leurs considérations l'accord des textes suivants des livres saints. *Ipse* avulsus est ab eis quantum jactus est *lapidis.* (Luc., XXII, 41.) Super quem ceciderit (*lapis ipse*) *conteret* eum. (Matth., XXI, 44.) Nemo tollit animam meam a me, sed ego pono eam *a meipso.* (Joan., X, 18.) Abscissus est *lapis* de monte *sine manibus* et percussit statuam. (Daniel, II, 34.)

gnez de moi ce calice; cependant que votre volonté soit faite, et non la mienne. Il retourna vers ses disciples, et les ayant trouvés endormis, il leur dit, en s'adressant spécialement à Pierre : *Simon, tu dors? Comment! vous n'avez pu veiller une heure avec moi! Veillez et priez, pour ne pas tomber en tentation.* Il s'en fut pour la seconde fois, et dit de nouveau à son Père : *Si ce calice ne peut passer sans que je le boive, que votre volonté soit faite.* Et il revint vers ses disciples. Les ayant trouvés encore endormis, il continua sa prière. Un ange lui apparut alors pour le soutenir, car, à la vue de la multitude et de l'énormité des péchés commis dans tout le monde, une amère douleur s'était emparée de lui, et lui avait causé une si cruelle agonie, qu'il en eut une sueur de sang qui coulait jusqu'à terre. Se levant une troisième fois, il revint vers ses disciples et leur dit : *Voilà que l'heure est arrivée où je serai livré entre les mains des pécheurs; levez-vous, allons: Celui qui doit me trahir est proche.* Jésus parlait encore quand Judas arriva avec une troupe de soldats et de gens armés, que les prêtres, les scribes et les pharisiens avaient envoyés pour le prendre. A cette vue, Pierre tira son épée pour défendre et délivrer son maître; mais Jésus lui dit: *Mets ton épée dans le fourreau; ne boirai-je pas le calice que m'a donné mon Père? Penses-tu que je ne pourrais pas obtenir de lui, pour me défendre, plus de douze légions d'anges?* Se retournant alors vers les soldats, il leur dit : *Je suis Jésus de Nazareth que vous cherchez.* Ils se saisirent alors de lui, et le lièrent étroitement pour le conduire au tribunal, où il fut condamné à mort : ses disciples l'avaient abandonné et s'étaient enfuis. La sainte Vierge révéla à la bienheureuse Marie du Crucifix, que, pendant que Jésus faisait sa prière dans le jardin, elle avait élevé son âme au ciel, et ayant connu l'inénarrable bienfait de la rédemption du monde, elle avait spontanément offert son Fils au Père éternel, consentant à sa mort et à sa mort sur la croix.

RÉFLEXIONS.

1. Considérons que Jésus-Christ, qui n'avait nul besoin de la prière, va dans le jardin pour y prier, et recommande à ses apôtres de prier aussi pour ne pas tomber dans le péché ; écoutons avec grand soin cet important conseil, et prenons la résolution de le mettre en pratique, fallût-il pour cela faire des sacrifices. Que pouvons-nous avoir pour nous qui soit d'un plus grand intérêt que notre salut éternel? Si nous prions, nous serons sauvés, et, si nous ne prions pas, nous courons risque d'être damnés. Si Judas avait aimé la prière, il n'aurait pas trahi Jésus-Christ pour un peu d'argent, et les apôtres ne l'auraient point abandonné, s'ils eussent prié au lieu de s'endormir.

2. Considérons que Jésus-Christ, dans la plus profonde affliction, a recours à la prière, et que plus la douleur augmente, plus il prie, demandant, selon le sentiment naturel, d'en être délivré, mais s'abandonnant à la volonté de son Père, et ne désirant que son entier accomplissement. Apprenons, par son exemple, à recourir à la prière dans tous nos chagrins et dans tous nos ennuis; et quand nous demandons à en être délivrés, que ce soit toujours à la condition que telle sera la volonté du Seigneur. Soyons prompts à nous résigner pleinement aux dispositions de la divine Providence, qui, si elle ne nous envoie pas un ange comme à Jésus, saura toujours nous consoler et nous soutenir, même dans les plus grandes afflictions.

3. Considérons que Jésus-Christ dans le jardin des Oliviers souffrit si profondément à la seule pensée de nos péchés, et en éprouva une angoisse si affreuse, une agonie si terrible, qu'il en eut une sueur de sang. Oh! quelle confusion nous devons avoir, nous qui, sans avoir détesté nos fautes comme nous le devons, pouvons nous les rappeler sans répandre sur elles une larme de contrition! Prions donc Jésus, par son agonie, par cette sueur

de sang, qu'il nous fasse connaître le mal infini des nombreux péchés que nous avons commis, pour que nous ne cessions de les pleurer, et de les détester tant que nous vivrons.

4. Considérons Jésus, qui, pour satisfaire pour nos péchés, et nous délivrer de l'enfer, que nous avions mérité, s'offre lui-même, se soumet à souffrir les plus affreuses douleurs, la mort la plus cruelle et la plus ignominieuse, et se livre avec bonheur entre les mains de ses ennemis. Remercions-le de son infinie charité, et prenons la résolution d'expier nos fautes par la pénitence, de ne plus pécher, de correspondre à l'amour de Jésus, et de nous sauver, coûte que coûte.

5. Considérons comment, pendant que Jésus s'offrait à son Père pour souffrir et mourir pour nous, la sainte Vierge, malgré son extrême douleur, offrait à Dieu son divin Fils pour notre salut. Remercions-la, ainsi que Jésus, de tout notre cœur, et, puisqu'ils sont l'un et l'autre si désireux de notre salut, que pour l'assurer ils ne nous refusent rien, ne leur refusons rien non plus.

DEUXIÈME MYSTÈRE

La flagellation de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

NARRATION

Le conseil de la synagogue, devant lequel Jésus avait été traduit, ayant décidé unanimement qu'il était digne de mort parce qu'il se disait Fils de Dieu, il fut conduit au tribunal de Ponce-Pilate, gouverneur de la Judée, tombée alors au pouvoir des Romains, pour être condamné au supplice de la Croix. Pilate examina la cause qui lui était présentée, et dut bientôt reconnaître que tout était haine, envie et jalousie dans les accusations portées contre l'accusé, et il le déclara publiquement inno-

cent. Mais les Juifs, furieux, excités par leurs chefs, voulaient sa mort à tout prix. Pilate, intimidé par leurs cris et leurs menaces, et ne voulant pas d'un autre côté condamner un innocent, eut recours à l'usage établi de délivrer un prisonnier à la fête de Pâques ; et, comme il y avait alors en prison un insigne voleur, un assassin, appelé Barabbas, il pensa qu'on ne pourrait pas le préférer à Jésus, et demanda : « Lequel voulez-vous que je délivre de Jésus ou de Barabbas? » Ils répondirent : « Barabbas. » Pilate voyant que la tentative qu'il venait de faire pour sauver Jésus avait été vaine, eut recours à une autre qui ne fit qu'accroître les souffrances de notre divin Rédempteur. Ce méprisable juge pensa que la vue d'un cruel tourment pourrait émouvoir la férocité des Juifs, et il condamna Jésus à être flagellé. A peine cet ordre fut-il donné que les soldats se saisirent de lui, le dépouillèrent de ses vêtements, le lièrent les mains derrière le dos à une colonne, et comme Pilate n'avait pas déterminé le nombre de coups, ni l'instrument avec lequel ils seraient donnés, ils prirent non-seulement des cordes, mais des verges armées d'épines aiguës, des chaînes de fer, et le nombre des coups fut incalculable. Les bourreaux se remplaçaient les uns les autres (1) quand ils étaient fatigués, ajoutant blessure sur blessure, plaie sur plaie, en sorte que son corps sacré ne fut bientôt plus reconnaissable, et que son sang coulait à flots sur le pavé. Saint Augustin raconte qu'un des bourreaux, voyant la fureur avec laquelle les autres continuaient à le flageller, se mit à crier : « Comment ! vous voulez donc le tuer avant qu'il soit condamné ! » et il coupa la corde qui liait Jésus à la colonne. Épuisé, notre divin Maître tomba sur la terre dans son sang ; s'il ne mourut pas sous cette cruelle flagellation, qui dura plus d'une heure (2), ce fut certainement un miracle ; mais il

(1) Comme ce fut révélé à sainte Madeleine de Pazzi. (V. sa *Vie*.)

(2) Comme ce fut révélé à sainte Catherine de Ricci, dominicaine. (V. sa *Vie*, par Sandrini.)

ne craignit pas de l'accomplir afin de pouvoir mourir sur la croix. La sainte Vierge se trouva présente à cet horrible supplice, comme elle le révéla à sainte Brigitte, à laquelle elle dit qu'au premier coup la douleur lui fit perdre connaissance; quand elle reprit ses sens, elle vit le corps de son divin Fils tellement défiguré qu'on lui voyait les côtes. Ce fut surtout en cet atroce supplice que se vérifièrent les prédictions des prophètes David et Isaïe : « La rougeur « me couvrit le visage (1). J'ai abandonné mon corps à « ceux qui le frappent (2). Sur mon dos frappent les pé- « cheurs (3); ils augmenteront la douleur de mes bles- « sures (4), et on me comptera les os (5). Le châtiment « cause de notre paix tombe sur lui, et par ses douleurs « nous sommes guéris (6). »

RÉFLEXIONS

1. Considérons la confusion et la honte immenses que dut éprouver Jésus dans sa flagellation en se voyant dépouillé de ses vêtements devant les soldats qui l'entouraient, et rappelons-nous qu'il voulut souffrir ainsi pour expier notre peu de modestie, et tant de péchés commis par respect humain. Plaignons notre divin Maître pour la confusion qu'il éprouva, et prenons la résolution de nous mortifier constamment, et de surmonter à l'occasion tout respect humain pour ne jamais pécher. Jésus supporte pour notre amour la honte d'être dépouillé de ses vêtements, et de paraître quoique innocent grand pécheur. Ne rougissons jamais de nous montrer ses disciples devant le monde, et de nous révéler tels que nous sommes à notre confesseur.

(1) Ps. LXVIII.
(2) Is., L.
(3) Ps. CXXVIII.
(4) Ps. LXVIII.
(5) Ps. XXI.
(6) Is., LIII.

2. Considérons l'humiliation que dut éprouver Jésus en se voyant comparé à Barabbas, et les cruelles douleurs qu'il éprouva dans tout son corps pendant la flagellation. Souvenons-nous qu'il supporta ces outrages et ces souffrances pour nous qui, par le péché, lui avons préféré Barabbas, c'est-à-dire de misérables créatures. Ce sont nos fautes, et surtout notre sensualité qui l'ont si cruellement flagellé; que cette pensée réveille dans notre cœur les plus vifs sentiments de compassion, de reconnaissance et de contrition; qu'elle nous décide à correspondre à tant d'amour en ne l'offensant jamais plus, et en l'aimant véritablement de tout notre cœur et de toute notre âme.

3. Considérons tout le sang que Jésus répandit dans sa flagellation; il le laissa couler pour le salut de tous les hommes, et même pour celui des bourreaux qui le maltraitaient si cruellement. Unissons-nous donc à lui et avec lui; offrons ses douleurs au Père éternel non-seulement pour nous, mais pour tant de peuples qui se trouvent dans les ténèbres de l'infidélité, pour tant d'incrédules, d'hérétiques et de faux chrétiens qui le flagellent continuellement par leurs blasphèmes, pour tant de ministres de Satan qui le dépouillent et le maltraitent dans le corps mystique de son Église, et enfin pour tant de pécheurs qui tous les jours l'outragent par toutes sortes de crimes, afin que tous reconnaissent leurs fautes, se convertissent et se sauvent.

4. Considérons que les saints et les saintes de tout état et de toute condition, en contemplant la flagellation de Jésus-Christ, se mortifiaient pour se rendre semblables à lui, et pour dompter leur propre chair s'imposaient des jeûnes, des disciplines et des cilices. Prenons au moins la résolution d'observer exactement, quand nous le pourrons, les jeûnes et les abstinences ordonnés par la loi de l'Église, de supporter avec patience les maladies, les croix et les afflictions que nous envoie le Seigneur, et de refuser

constamment à notre corps tous ces ménagements, toutes ces délicatesses dont on use daus le monde, qui sont en désaccord avec l'Évangile, et qui ne conviennent nullement aux disciples d'un Dieu couvert de blessures et de plaies.

5. Considérons l'immense douleur que dut éprouver la sainte Vierge pendant la flagellation de son divin Fils, en le voyant ainsi meurtri, défiguré, déchiré et tout couvert de sang. Par ses douleurs et celles de Jésus, prions-la instamment de nous pénétrer d'un véritable esprit de pénitence, à l'aide duquel nous conserverons notre corps chaste, et notre âme pure et sans tache, tels que doivent l'être des temples vivants de l'Esprit-Saint, ce que nous sommes devenus par le sang de Jésus au jour de notre baptême.

TROISIÈME MYSTÈRE

Le couronnement d'épines de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

NARRATION

Selon l'ordre de Pilate, Jésus ne devait être que flagellé, mais les soldats, pour plaire aux Juifs, ajoutèrent à la flagellation toutes sortes de cruautés et d'insultes. Quand ils eurent fini de le frapper et que Jésus eut repris ses vêtements, se rappelant qu'il s'était proclamé *roi d'Israël*, ils le conduisirent dans la cour du prétoire, rassemblèrent autour de lui tous les soldats, le dépouillèrent encore une fois de ses habits et le revêtirent d'un lambeau de pourpre. Ayant formé *une couronne d'épines*, ils la lui mirent sur la tête, et placèrent un roseau dans sa main droite; puis, s'étant mis à genoux devant lui, ils le saluaient, et l'adoraient, en lui disant par raillerie : *Salut, ô roi des Juifs!* En même temps ils le soufflетaient, lui frappaient la tête avec des roseaux et lui crachaient au visage. Pilate étant entré dans la cour, et voyant Jésus en cet affreux

état, pensa que les Juifs ne pourraient le voir ainsi défiguré et couvert de plaies sans être émus de compassion, il se décida donc à le leur montrer dans cet état ; il sortit du palais et leur dit : *Voilà que je vous l'amène dehors, afin que vous compreniez que je ne trouve en lui aucun crime ;* et il leur présenta Jésus portant *la couronne d'épines* et le manteau de pourpre, en leur disant : *Voilà l'homme !* Mais ceux-ci se mirent à crier disant : *Qu'il soit crucifié, qu'il soit crucifié !* Pilate répliqua : *Prenez-le donc et crucifiez-le vous-mêmes, parce que je ne le trouve coupable d'aucune faute.* Ils lui répondirent : *Nous avons une loi d'après laquelle il doit mourir, parce qu'il s'est dit Fils de Dieu.* Ces paroles et la fureur du peuple surprirent et intimidèrent Pilate, qui rentra dans le prétoire avec Jésus. — Dans ce mystère s'accomplirent les prophéties : « De la plante des pieds jus-« qu'au sommet de la tête son corps n'est qu'une plaie (1). « Il est le dernier des hommes et l'homme des douleurs... « il a été blessé à cause de nos iniquités, il a été brisé « pour nos crimes (2). Il tendra sa joue à celui qui le « frappe, il sera rassasié d'opprobres (3). » Saint Vincent Ferrier raconte que la couronne d'épines blessa la tête de Jésus en soixante-douze endroits, parce qu'elle était faite de manière à couvrir la tête de tous côtés, et les épines pénétrèrent jusqu'au crâne (4). Saint Bernard dit que le sang coulait à flots sur le cou et sur le visage de Jésus. — On peut être assuré que, puisque la sainte Vierge a vu flageller Jésus, elle l'a vu aussi lorsqu'il fut présenté au peuple couronné d'épines, et a entendu les cris qui demandaient qu'il fût crucifié (5). « Sa Mère et saint Jean, « dit saint Bonaventure, sortirent de bonne heure de leur

(1) Is., I.
(2) Is., LIII.
(3) Jerem., Thren., III, 30.
(4) Serm. de Parasc.
(5) V. Agnello, *De la Croix intérieure de la Mère de Dieu*, liv. IX, disc. IX.

« maison pour venir vers Jésus ; et l'ayant vu, ils furent « saisis d'une indicible douleur. » Oh ! quelle douleur, dit aussi Denis le Chartreux, pénétra le cœur maternel de la très-douce Vierge lorsqu'elle vit son fils aussi inhumainement maltraité, et dans un aussi affreux état !... O Marie, quel déchirement vous dûtes éprouver en entendant ces paroles : *Qu'il soit crucifié, qu'il soit crucifié !*

RÉFLEXIONS

1. Considérons l'extrême confusion et l'immense douleur que dut éprouver Jésus en étant une seconde fois dépouillé de ses vêtements, déjà attachés aux plaies de sa flagellation, puis ensuite couronné d'épines, blasphémé, insulté, soufflété, couvert des crachats qu'on lui lançait au visage, appelé roi par dérision par la lie du peuple. Compatissons de tout notre cœur à ses douleurs, remercions-le de son amour, et rappelons-nous que ce sont nos péchés, nos mauvaises pensées, nos criminelles complaisances, nos discours peu convenables, nos actions mauvaises qui l'ont ainsi maltraité ; détestons-les de tout notre cœur, et prenons la résolution de plaire en toutes choses à Jésus, et pour réparer les outrages qui lui ont été faits en notre nom dans la scène atroce du couronnement d'épines, efforçons-nous de relever autant que nous le pourrons la splendeur de son culte, de le soulager dans ses pauvres, de le saluer et de le baiser souvent avec amour dans ses saintes images.

2. Considérons que les insultes et les mépris que Jésus endura dans son couronnement d'épines sont tous les jours répétés par tant d'incrédules et de mauvais chrétiens, en particulier par les horribles blasphèmes qu'on vomit contre lui, par tant de communions sacriléges, d'irrévérences, d'immodesties et de profanations qui se commettent dans les églises. Détestons de telles impiétés, et déplorons l'aveuglement des malheureux qui s'en

rendent coupables. Adorons profondément Jésus comme notre Dieu et notre tout, souhaitons et demandons qu'il soit reconnu pour tel, qu'il soit adoré et aimé de tout le monde; pour faire amende honorable des outrages qui se commettent constamment, prenons la résolution d'aller souvent le visiter et l'adorer, de le recevoir avec les meilleures dispositions dans la sainte communion, et de nous rendre familière en dépit de tout respect humain cette belle manière de saluer : Loué soit Jésus-Christ! qu'il soit toujours loué!

3. Considérons que Jésus a voulu être couronné d'épines, méprisé, soufflété pour déraciner de notre cœur l'aversion que nous avons pour la souffrance, et l'ardent désir que nous avons de paraître, c'est-à-dire l'impatience et l'orgueil qui sont la cause funeste d'une infinité de péchés. Pour seconder les intentions et les désirs de notre divin Sauveur et Maître, prenons ici la résolution de l'imiter dans sa patience et son humilité, et de supporter volontiers tous les affronts et les mépris qui nous arriveront, ainsi que toutes les difficultés et les souffrances que nous rencontrerons dans le chemin épineux de notre salut et de son amour; l'orgueil et la délicatesse vont mal aux membres d'un chef couronné d'épines (1).

4. Considérons que Marie en proposant à notre contemplation en ce mystère Jésus couronné d'épines, et insulté comme un roi de théâtre, nous dit comme Pilate disait aux Juifs : *Voilà l'homme, voilà mon Fils.* Si à la présentation de Pilate nous avons répondu avec les Juifs *qu'il soit crucifié!* soyons maintenant décidés à crucifier en nous Barabbas, c'est-à-dire notre chair avec tous ses vices et toutes ses concupiscences (2); demandons que Jésus s'imprime tout entier dans notre cœur (3), afin qu'il vive

(1) Pudeat sub spinoso capite membrum fieri delicatum. (S. Bern., ab.

(2) Ad Gal., XXIV.

(3) Totus nobis figatur in corde, qui totus pro nobis fixus fuit in cruce. (S. Aug.)

et règne toujours en nous et en tous les hommes, afin que tous le connaissent, l'adorent, le servent, l'aiment et le bénissent sur la terre, pour l'aimer et le bénir ensuite pendant l'éternité.

5. Considérons l'atroce douleur de Marie en entendant le peuple juif, si peu touché de voir Jésus couronné d'épines, et tout couvert de plaies des pieds à la tête, demander obstinément : *Qu'il soit crucifié ! qu'il soit crucifié !* Pensons en même temps que ceux qui pèchent, et particulièrement ces faux dévots qui se contentent de quelques pratiques extérieures de dévotion sans renoncer au péché, croyant se faire ainsi une sauvegarde, renouvellent constamment autant qu'il dépend d'eux cette cruelle douleur de Marie. Qu'il n'en soit point ainsi de nous, prenons la résolution de ne plus offenser Jésus, de l'aimer de le servir fidèlement jusqu'à la mort, de le faire servir et aimer autant que nous pourrons par le prochain ; c'est ce qu'exige l'amour qui l'a porté à tant souffrir pour nous, ce qu'exige la douleur que nous avons causée à Marie en demandant, par nos péchés, la mort de Jésus-Christ.

QUATRIÈME MYSTÈRE

Jésus porte sur le Calvaire la croix sur laquelle il est condamné à mourir.

NARRATION

Pilate étant, comme nous l'avons dit, rentré dans le prétoire avec Jésus, recommença à l'examiner une seconde fois, et pour la seconde fois aussi le reconnut innocent ; il le présenta donc encore au peuple, et fit de nouveaux efforts pour le sauver ; mais ces forcenés se mirent à crier à haute voix : *Si tu le délivres, tu n'es pas ami de César.* A ces cris Pilate s'intimida, il amena de nouveau Jésus sur le balcon, et s'asseyant sur son tribunal, il dit aux Juifs :

Voilà votre roi. De nouveaux cris s'élevèrent pour demander le crucifiement, et le juge inique, pour apaiser le tumulte, leur délivra Barabbas, et abandonna Jésus à leur fureur en le condamnant à être crucifié. A peine eut-il prononcé cette injuste sentence que les soldats, excités par les Juifs, se jetèrent sur Jésus, le dépouillèrent du manteau de pourpre dont ils l'avaient couvert, et lui remirent ses vêtements. Ayant ensuite fabriqué une grande croix que l'on croit avoir été de quinze pieds de haut et huit de large, ils la lui mirent sur les épaules afin qu'il la transportât jusque sur le Calvaire. S'apercevant en route que Jésus tombait en défaillance, et qu'il risquait de mourir sous ce pesant fardeau, ces misérables, pour se procurer la barbare consolation de le voir crucifier, jetèrent les yeux sur un certain Simon de Cyrène qui passait par là, et le contraignirent à aider Jésus à porter sa croix. Une grande foule le suivait, et les femmes s'apitoyaient sur lui et pleuraient amèrement. Jésus, se retournant vers elles, leur dit : « Filles de Jérusalem, ne pleurez « pas sur moi, mais pleurez sur vous et sur vos enfants... « car si on traite ainsi le bois vert, que fera-t-on au bois « sec? » c'est-à-dire, comme l'expliquent les interprètes : si moi, qui suis innocent, je suis puni si sévèrement pour un péché qui n'est pas le mien, combien plus sévèrement seront traités les véritables pécheurs dans l'autre vie! Deux insignes voleurs étaient aussi conduits à la mort à la suite de Jésus, selon la prophétie d'Isaïe : *Il sera compté parmi les scélérats* (1). Le même prophète avait aussi prédit que Jésus porterait sa croix sur les épaules, quand il avait dit : *Il portera sur ses épaules la marque de sa royauté* (2); c'est par la croix, en effet, que Jésus a véritablement triomphé de la mort, du péché et de l'enfer. Ce mystère avait été figuré par Isaac, qui porta lui-même

(1) Is., LIII, 12.
(2) Is., IX, 6.

le bois sur lequel il devait être sacrifié par son père. On regarde comme certain, et non sans raison, que la sainte Vierge rencontra Jésus sur le chemin du Calvaire; elle a révélé elle-même à sainte Brigitte qu'elle avait suivi ses pas, et qu'elle reconnaissait ses traces au sang qu'elle voyait répandu par terre.

RÉFLEXIONS

1. Considérons que l'inique sentence portée par Pilate contre Jésus est renouvelée par tous ceux qui offensent Dieu d'une manière grave; car quiconque pèche mortellement, dit saint Paul, crucifie Jésus en lui-même. En nous rappelant que ce fut par respect humain, par la crainte de déplaire à César, et de perdre sa fortune en perdant sa place, que Pilate en vint jusqu'à condamner à la mort le Fils de Dieu, qu'il avait déclaré et reconnu innocent, prenons la résolution de fouler aux pieds tout respect humain, de mettre impitoyablement un frein à nos passions, et de déraciner de notre cœur toute affection désordonnée aux créatures et aux biens de la terre.

2. Considérons que Jésus-Christ, pour accomplir la volonté de son Père, se soumit à l'injuste sentence de Pilate, et prit sur ses épaules la croix sur laquelle il allait expirer pour nous comme le dernier des malfaiteurs. Notre divin Maître nous rappelle ainsi par ses actes ce qu'il nous a dit dans son Évangile, que si nous voulons le suivre nous devons volontiers porter notre croix, accepter toute peine et toute affliction, lors même qu'elle nous serait occasionnée par la malice des hommes, comme venant de Dieu, que nous devons nous soumettre à toutes les épreuves, et faire au besoin le sacrifice de notre vie pour assurer notre salut. Apprenons donc bien cette grande leçon, et proposons-nous fermement de la mettre en pratique.

3. Considérons la piété des saintes femmes qui suivirent Jésus sur le Calvaire, et qui pleuraient sur lui à chaudes

larmes par compassion pour ses souffrances; apprenons par elles à penser souvent et avec piété à tout ce que Jésus a souffert pour notre amour; mais apprenons en même temps, par la réponse que leur fit Jésus, que pour bien pleurer sur sa passion nous devons d'abord pleurer nos péchés, qui ont été la cause de toutes ses tortures, et qui nous ont rendus *un bois sec* pour l'enfer, où des tourments indicibles et sans fin nous sont préparés si nous ne détestons nos péchés comme nous le devons.

4. Réfléchissons avec quel zèle et avec quel saint transport nous nous serions offerts à Jésus pour l'aider à porter sa lourde croix sur le Calvaire, et rappelons-nous que nous sommes encore à temps de le faire, et avec d'autant plus de mérite que nous aurons moins de satisfaction. Quelle croix pesante charge les épaules de notre prochain! que de pauvres mendiants manquent de tout! que d'affligés, de malades et de malheureux de toutes sortes! Or, Jésus, nous le savons bien, regarde comme fait à lui-même tout ce que nous ferons pour eux. Proposons-nous donc de secourir tous ceux qui souffrent, de les aider, de les assister par tous les moyens en notre pouvoir; nous aiderons ainsi avec fruit Jésus à porter sa croix.

5. Considérons l'immense douleur qu'a dû ressentir le cœur très-tendre de Marie lorsqu'elle rencontra sur la route du Calvaire son Jésus tout meurtri, chargé de plaies, défiguré et couvert de sang, chancelant sous l'énorme poids de la croix; pensons aussi à la douleur qu'a dû éprouver Jésus en voyant sa Mère dans une si grande affliction; compatissons de tout notre cœur aux souffrances de la Mère et du Fils, demandons-leur pardon de les avoir causées par nos péchés, prions-les instamment par leur affliction de nous assister à notre agonie, de nous recevoir et de nous consoler par les larmes qu'ils répandirent alors, afin que nous puissions effectuer heureusement notre passage de ce monde à l'éternité.

CINQUIÈME MYSTÈRE

Crucifiement et mort de Jésus-Christ.

NARRATION.

Dès que les soldats furent arrivés sur le Calvaire avec Jésus, ils se jetèrent sur lui, le dépouillèrent de ses vêtements pour la quatrième fois, l'étendirent sur la croix et l'y clouèrent par les pieds et par les mains; ils crucifièrent également les deux voleurs qu'ils avaient amenés avec lui, et ayant élevé les croix, ils placèrent celle de Jésus au milieu. Lui pendant ce temps disait : *Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font!* Dans tout le peuple qui était accouru sur le Calvaire pas un cœur ne fut ému de compassion, mais chacun au contraire l'insultait; les uns se moquaient de lui, les autres blasphémaient. Un des voleurs lui dit : *Si tu es le Christ, sauve-toi, et nous avec toi;* mais l'autre, le reprenant et reconnaissant Jésus pour le vrai Messie, lui dit : *Seigneur, souvenez-vous de moi, quand vous serez dans votre royaume.* Jésus lui répondit : *En vérité je te le dis, tu seras avec moi en paradis,* c'est-à-dire, admis à la vision béatifique de l'essence de Dieu (1). Plusieurs saintes femmes attachées à Jésus l'avaient suivi sur le Calvaire; la sainte Vierge, Marie-Madeleine et une autre Marie s'étaient rapprochées de la croix; et Jésus, ayant vu sa Mère qui se tenait à côté de Jean le disciple bien-aimé (qui représentait en ce moment tous les chrétiens fidèles), lui dit : *Femme, voilà votre fils;* et se tournant vers Jean, il lui dit : *Voilà votre mère.* C'est vers midi qu'eut lieu le crucifiement; mais le soleil s'était obscurci et la terre entière resta ensevelie dans d'épaisses ténèbres pendant trois heures. Ce fut alors que Jésus, pour nous montrer les peines

(1) S. Thom., 3 p., q. 52, a. 5.

intérieures de son âme et pour nous fortifier par son exemple au milieu des plus grandes afflictions, dit à haute voix, mais avec paix et amour, à son divin Père : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?* Pour que rien ne manquât à l'entier accomplissement des prophéties, et pour nous montrer ainsi l'immense désir qu'il avait de notre salut, il dit : *J'ai soif!* A ces mots un des soldats, trempant une éponge dans du vinaigre, la mit au bout d'un roseau et la lui présenta. Jésus, après y avoir appuyé ses lèvres, dit : *Tout est accompli.* Puis, levant les yeux vers son Père, il s'écria d'une voix forte : *Mon Père, je remets mon âme entre vos mains;* et ayant baissé la tête il expira après trois heures de mortelle agonie. Aussitôt le voile qui séparait le sanctuaire du reste du temple se déchira du haut en bas, pour montrer que les mystères de l'ancienne loi étaient éclaircis, et que Jésus par sa mort avait ouvert aux hommes le ciel, qui leur était fermé jusque-là. La terre trembla, les rochers se fendirent, les tombeaux s'ouvrirent et plusieurs morts ressuscitèrent. A la vue de ces prodiges, les soldats qui gardaient Jésus, saisis d'une grande frayeur, s'écrièrent : *Cet homme était véritablement le Fils de Dieu.* Toute la foule qui était présente à ce spectacle s'en retournait en se frappant la poitrine. Un des soldats cependant, afin de pouvoir mieux assurer Pilate de la mort de Jésus, eut le sacrilége courage de lui donner un coup de lance dans le cœur. Il sortit aussitôt de cette blessure du sang et de l'eau. Le corps sacré fut ensuite descendu de la croix et confié à Nicodème et à Joseph d'Arimathie, disciples secrets de Jésus, qui l'embaumèrent et l'ensevelirent dans un tombeau tout neuf. Ils en fermèrent l'entrée au moyen d'une grosse pierre. Mais les princes des prêtres et les pharisiens, se rappelant que Jésus avait prédit qu'il ressusciterait après trois jours, demandèrent et obtinrent de Pilate, afin, disaient-ils, d'empêcher les disciples d'enlever son corps et de faire croire au peuple qu'il était ressuscité, qu'on mettrait des

gardes à son tombeau et que la pierre qui le fermait serait scellée.

RÉFLEXIONS.

1. Considérons que Jésus crucifié nous a non-seulement donné la vie par sa mort, mais est encore l'auteur de notre foi, le divin Maître qui nous apprend à connaître la largeur, la hauteur et la profondeur de la sagesse, de la puissance, de la justice, de la miséricorde et de la charité divine; c'est lui qui par le prix et la satisfaction infinis qu'il donne pour nous, nous découvre le mal infini, qui est le péché et les maux dont il nous a délivrés, en nous sauvant de l'enfer. Il nous découvre en même temps les biens infinis qu'il nous a procurés, en nous méritant le paradis. Il nous apprend encore que le chemin du ciel est tout charité, humilité, patience, douceur, abnégation, conformité à la volonté de Dieu, crucifiement et mort à soi-même. Gravons donc profondément dans nos cœurs les grandes leçons que nous donne notre divin Maître; elles contiennent toute la science et toute la pratique de l'Évangile; réglons d'après elles les affections de notre cœur et notre vie entière; oui, que le crucifix soit le grand livre dans lequel nous allions étudier à chaque instant, pour apprendre à conformer notre conduite à celle de notre Rédempteur. Le crucifix est *le livre des élus,* comme l'appellent les saints, et si nous ne l'étudions pas, nous sommes perdus.

2. Considérons que Jésus crucifié est toute notre espérance, notre force et notre confiance; si nous voulons vivre en vrais chrétiens, tous ses mérites nous appartiennent, et ils sont infinis. Il tient ses bras étendus pour nous recevoir et nous embrasser; sa tête penchée pour nous donner le baiser de paix; son côté ouvert pour nous cacher dans son cœur : quelque misérables et grands pécheurs que nous soyons, quelque fortes que soient nos tentations, quelques dangers qui nous menacent, tournons-

nous vers lui et disons-lui avec une foi entière, comme autrefois Isaïe faisait parler ceux qui devaient avoir le bonheur de le contempler : *Voici mon Dieu et mon Sauveur, de qui j'ai tout à espérer, et il ne me reste plus rien à craindre* (1). Et puisque Jésus est l'espérance et le salut, l'unique espérance et le seul salut de tous les hommes, réunissons au pied de la croix dans notre prière tous les infidèles, les hérétiques, les pécheurs, les pauvres, les malades, les affligés, les agonisants et toutes les âmes du purgatoire, et pleins de confiance de tout obtenir de notre Dieu par l'intercession de Marie, prions-le instamment de laisser tomber sur nous et sur chacun de ceux que nous recommandons à sa miséricorde une goutte de ce sang divin pour nous éclairer, nous secourir, nous consoler et nous sauver.

3. Considérons que Jésus crucifié est pour nous un puissant ami; une seule prière de lui à son Père éternel peut nous sauver tous. Il a voulu mourir comme un malfaiteur, après la plus douloureuse agonie, pour mieux nous prouver l'amour immense qu'il a pour nous et nous forcer à l'aimer : si nous ne l'aimons pas de tout notre cœur, notre ingratitude mérite mille enfers. Protestons que nous voulons l'aimer réellement de toute notre âme et de toutes nos forces; protestons avec saint Paul que « ni les tribula-« tions, ni les périls, ni la faim, ni la cruauté, ni les « persécutions, ni les maux présents, ni les maux à venir, « ni le glaive, ni la mort, ni aucune chose créée ne pourra « jamais nous séparer de la charité de Jésus-Christ (2); « car il est mort pour nous afin que nous ne vivions plus « pour nous-mêmes, mais pour lui seul (3). » Protestons aussi que nous voulons vivre uniquement pour sa gloire, pour son amour, pour l'amour du prochain, et mener

(1) Is., XII, 2.
(2) Ad Rom., VIII.
(3) II ad Cor., V, 15.

une vie d'abnégation et de sacrifice pour ne plaire qu'à lui seul.

4. Considérons que, Jésus étant mort volontairement pour nos péchés, c'est nous, bien plus que les bourreaux du Calvaire, qui l'avons crucifié, méprisé, insulté, et fait mourir dans un océan de souffrances, au milieu des plus cruels tourments. Puisqu'il est mort pour chacun de nous en particulier, aussi bien que pour tous, chacun de nous peut se dire que ses propres péchés l'ont cloué à la croix. Que la contemplation et le souvenir de Jésus crucifié réveillent donc en nous les plus vifs sentiments de contrition de nos fautes, et la ferme résolution de ne plus les commettre. O mon Dieu, à la mort de Jésus-Christ la terre trembla, les rochers se fendirent, et la foule qui était présente à ce spectacle s'en retourna en se frappant la poitrine de douleur; et nous, nous resterions insensibles, nous n'aurions pas une larme de repentir! Puisque, dans la sainte messe, Jésus renouvelle continuellement le sacrifice du Calvaire, prenons, par reconnaissance pour un si grand amour, la résolution d'y assister le plus souvent que nous pourrons, et toujours avec un vif sentiment de contrition et de douleur de nos péchés.

5. Considérons la douleur immense que Jésus endura sur la croix; elle surpassa tout ce qu'on a jamais pu souffrir sur la terre. Considérons aussi la patience infinie avec laquelle il l'a supportée pour chacun de nous, et l'amour qu'il nous a témoigné en nous donnant pour mère sa Mère elle-même. Considérons en même temps l'angoisse extrême dont fut abreuvé le cœur de cette Mère si tendre en voyant Jésus souffrir de si cruels tourments; admirons l'amour incomparable de Marie pour nous, la générosité avec laquelle elle a offert son Fils en sacrifice pour notre salut, et la tendre affection avec laquelle elle nous a acceptés pour enfants. Que toutes ces considérations réveillent en nous les plus vifs sentiments de compassion et de reconnaissance pour les cœurs aimants de Jésus et de

Marie, et nous fassent prendre la résolution de correspondre dignement à leur amour en les aimant de tout notre cœur et de toute notre âme.

MYSTÈRES GLORIEUX

PREMIER MYSTÈRE

La Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ

NARRATION.

En mettant des gardes au tombeau du Sauveur pour veiller sur les scellés, et empêcher les disciples d'enlever son corps, les Juifs n'ont fait que rendre plus irréfragables les témoignages de la résurrection de Jésus-Christ. Son corps, après être resté dans le tombeau une partie du vendredi, tout le samedi, se réunit au commencement du jour suivant à son âme qui revenait des limbes, où elle avait été pour consoler et réjouir les âmes qui s'y trouvaient enfermées, et il ressuscita glorieux et immortel. La terre trembla lorsqu'un ange du Seigneur, la figure étincelante comme un éclair, et revêtu d'habits blancs comme la neige, descendit du ciel, et, s'approchant du tombeau, enleva la pierre qui en fermait l'entrée. A cette vue, les gardes, effrayés, tombèrent la face contre terre; à peine remis de leur première frayeur ils s'enfuirent précipitamment; peu à peu arrivèrent Marie-Madeleine et d'autres saintes femmes, qui furent grandement surprises en voyant que l'énorme pierre qui fermait l'entrée du tombeau avait été déplacée, et que le corps de Jésus n'y était plus. Pendant qu'elles restaient là consternées, deux anges se montrèrent à elles et leur dirent: « Ne craignez point et ne

« soyez pas effrayées, je sais que vous cherchez Jésus de « Nazareth qui a été crucifié; mais il n'est plus ici (1), car « il est ressuscité comme il l'avait dit. Allez donc vite, et « dites à ses disciples qu'il est ressuscité; voici qu'il « vous précèdera dans la Galilée, où vous le verrez. » Pendant que ces saintes femmes couraient toutes pleines de joie annoncer cette nouvelle aux disciples, Jésus leur apparut (2) et les salua avec bonté; elles s'approchèrent de lui, se prosternèrent à terre, embrassant ses pieds, et l'adorèrent. Jésus leur dit: « Allez et dites à mes frères de « se rendre en Galilée, où ils me verront. » Les saintes femmes allèrent donc avec Marie-Madeleine porter cette grande nouvelle aux disciples; leurs paroles furent prises par eux pour le délire d'un songe, et ils ne crurent que parce que Jésus leur apparut à eux aussi plusieurs fois dans l'espace de quarante jours. Dans ces différentes apparitions, il leur montra les blessures faites par les clous et la lance aux pieds, aux mains et au côté; il les leur fit même toucher, il mangea avec eux et les entretint longuement du royaume de Dieu, et de l'Église qu'il devait établir. Il se fit voir une fois à plus de cinquante disciples réunis, après s'être montré aux saintes femmes; il était apparu à saint Pierre avant de se faire voir aux autres disciples; mais sa première apparition fut tout naturellement, selon l'opinion des Pères et des Docteurs, pour sa sainte Mère (3). On prétend même qu'il lui apparut accompagné d'un grand nombre de saints, spécialement de saint Joseph son époux bien-aimé.

(1) « Il était donc ailleurs; et où, si ce n'est auprès de sa mère? » observe judicieusement le père Pallavicino dans la *Vie de la sainte Vierge.*

(2) Il s'était déjà montré en particulier à sainte Marie-Madeleine.

(3) S. Greg. Niss., S. Bonav., S. Antonin, S. Vinc. Ferr., Baronius, Suarez, S. Bern., *Serm. sur la Résur.* — « C'est en mémoire de ces apparitions, écrit l'abbé Rupert, que quelques Ordres religieux, d'après les instructions de leurs fondateurs, font mémoire de la sainte Vierge dans l'Office de chaque dimanche, particulièrement le jour de Pâques, où

RÉFLEXIONS.

1. Considérons la joie et la gloire immense que le Sauveur a tirées de sa glorieuse résurrection; elle mit fin à toutes ses souffrances, et son corps entra en pleine participation de la béatitude, et des ineffables consolations de son âme bienheureuse. Sa résurrection consacra sa mission, prouva la vérité de sa doctrine, et fit reconnaître sa divinité. Approchons-nous de lui avec les saintes femmes, faisons un acte de foi vive ; et, prosternés à ses pieds, baisons ses plaies adorables, adorons-le profondément comme notre Sauveur et notre Dieu; réjouissons-nous avec lui de la glorieuse victoire qu'il a remportée sur le démon, le monde, le péché et la mort; demandons-lui instamment que, pour sa plus grande gloire, l'Évangile soit partout prêché, connu et pratiqué, afin qu'il soit universellement aimé, servi et adoré par tous les hommes en qualité de Rédempteur et de Sauveur de l'univers.

2. Considérons que la glorieuse résurrection de Jésus-Christ est un gage assuré de la nôtre. Oui, nous aussi, nous devons mourir, et notre corps deviendra la proie de la corruption; mais si dans notre vie nous l'avons crucifié avec ses vices et ses concupiscences (1), si nous l'avons fait vivre uniquement pour l'amour et la gloire de Jésus-Christ, un jour viendra où nous le reprendrons ressuscité et glorieux comme celui de notre divin Rédempteur. Réjouissons-nous donc dans cette espérance si belle, mais prenons la ferme résolution de n'aimer notre corps que comme l'Évangile veut que nous l'aimions, c'est-à-dire de

l'on fait une procession exprès, » ce qui se pratique encore dans l'ordre de Saint-Dominique d'après l'ancien usage.

De graves auteurs prétendent d'un autre côté, d'après l'Évangile, que la première apparition de Jésus-Christ fut pour Marie Madeleine : « Apparuit primo Mariæ Magdalenæ. » C'est un encouragement et une espérance qu'il a voulu laisser au repentir et à l'amour de la pécheresse.

(1) Ad Gal., v, 24.

préférer son bonheur éternel à son bonheur temporel, de l'assujettir à l'esprit, de contenir ses inclinations perverses, et d'éloigner de lui la mollesse et les ménagements que ne lui accordent que trop les adorateurs du monde, et que doivent lui refuser les disciples de Jésus-Christ; sans quoi, au lieu de ressusciter avec lui pour une *résurrection de vie*, nous ressusciterons avec les réprouvés pour une *résurrection de justice* (1), c'est-à-dire pour être condamnés à brûler pour toujours corps et âme dans l'enfer.

3. Considérons que la résurrection de Jésus-Christ est non-seulement le modèle de la résurrection des corps, mais aussi celle de la résurrection de nos âmes à la grâce, qui nous rend propres à vivre de la vie spirituelle avec Jésus-Christ (2). De même que Jésus-Christ ressuscité ne meurt plus, mais vit d'une vie toute d'esprit, nous aussi, dans l'espérance de ressusciter et de vivre spirituellement avec lui, prenons la résolution de ne jamais perdre la grâce si nous la possédons, et de la recouvrer au plus tôt si nous l'avons perdue, car elle est le plus précieux trésor que l'on puisse posséder sur cette terre. Éloignons-nous des occasions du péché, et tâchons de vivre dans un détachement continuel des choses de la terre, désirant et cherchant, avant tout, à plaire à notre divin Rédempteur par l'observance de ses commandements et des devoirs de notre état, et nous étudiant à l'imiter autant qu'il nous est possible, dans son humilité, son obéissance, sa patience et sa charité.

4. Considérons que Jésus-Christ a voulu garder, sur ses mains, ses pieds et son côté, les blessures des clous et de la lance, afin qu'elles fussent pour nous une preuve éternelle de l'amour infini dont il nous a aimés, et afin aussi de les présenter incessamment dans le ciel à son Père éternel, pour apaiser sa justice et nous obtenir mi-

(1) Joan., v, 29.
(2) V. S. Th., 3 p., q. 56.

séricorde. Remercions-le de tout notre cœur de son infinie charité, adorons profondément ses glorieuses cicatrices, cachons en elles notre cœur, notre âme et tout ce qui nous appartient; qu'elles soient, en cette misérable vie, notre demeure, notre force, notre espérance et notre amour; à notre mort, notre consolation et notre salut, et dans le paradis nos délices et notre allégresse pour toute l'éternité.

5. Considérons la joie et le contentement ineffable que dut éprouver la sainte Vierge en voyant apparaître son divin Fils, vivant, glorieux, resplendissant de beauté, qui lui tendait les bras pour l'embrasser comme sa tendre Mère (1). Avec quel bonheur elle dut se prosterner à ses pieds pour l'adorer! Avec quelle tendresse elle dut baiser ses saintes plaies! Quelles douces expressions durent monter de son cœur à ses lèvres pour lui exprimer son amour maternel! Quelles tendres conversations ils durent avoir entre eux sur les douleurs souffertes! Par sa joie, par son bonheur, prions instamment notre bonne Mère de nous obtenir pour Jésus un amour tel, qu'en lui seul se concentrent toutes nos affections; qu'il soit notre bien, notre Père bien-aimé, notre frère chéri, notre tendre ami et le doux époux de nos âmes, afin que, lorsque nous le verrons, *après cet exil*, il nous soit toute douceur et tout amour, et que nous puissions être admis à baiser ses saintes plaies pour avoir part dans l'éternité à la gloire ineffable qu'il nous a méritée par elles.

DEUXIÈME MYSTÈRE

L'Ascension de Notre-Seigneur.

NARRATION.

Jésus avait dit à ses apôtres dans le sermon de la dernière cène que bientôt il monterait au ciel et leur enver-

(1) S. Vinc. Ferr., *Serm.* I *Pasch.*

rait le Saint-Esprit. Depuis sa résurrection, il les avait, en diverses apparitions, instruits et affermis dans la foi. Le quatrième jour après être ressuscité, il leur apparut une dernière fois, mangea avec eux, et leur ordonna de ne pas quitter Jérusalem jusqu'à ce qu'ils eussent reçu le Saint-Esprit. Il les mena ensuite à Béthanie (1), et puis au mont des Oliviers. Arrivés là, il les assura encore qu'il leur enverrait l'Esprit-Saint, puis levant les mains (2), et les ayant bénis, il s'éleva dans les airs aux yeux de tous, et un nuage le cacha bientôt à leurs yeux. Comme ils continuaient à le contempler même après qu'il eut disparu dans les nues, deux anges vêtus de blanc leur dirent : *Pourquoi restez-vous là à fixer le ciel? Ce Jésus, qui vous a été enlevé, est monté dans les cieux, et, comme vous l'avez vu aller, il reviendra*, c'est-à-dire à la fin du monde pour le jugement dernier. Ils retournèrent alors à Jérusalem, et, étant entrés dans la ville, ils s'enfermèrent dans le cénacle, qui était, comme plusieurs le disent, le même où ils avaient fait la pâque avec Jésus-Christ, afin de se mettre à l'abri des persécutions des Juifs ; ils y restèrent jusqu'à la venue du Saint-Esprit, persévérant dans la prière avec Marie Mère de Jésus, ses parents et quelques femmes; ils étaient environ cent vingt ; tous, ou au moins la plus grande partie d'entre eux, avaient été présents à l'Ascension du Seigneur, ce qui est hors de doute au sujet de la sainte Vierge, à laquelle Jésus, avant de monter au ciel, donna le dernier salut avec ces douces paroles : *Paix à toi, ô ma Mère* (3)! Dans son ascension, notre divin Rédempteur conduisit avec lui, pour les mettre en possession de la béatitude, les millions d'âmes qui se trouvaient dans les limbes. Tous les anges vinrent au-devant

(1) Pour prendre avec lui, comme on le croit, Lazare, Marthe et Madeleine.

(2) Comme disent quelques interprètes, en faisant sur eux le signe de la croix. (V. A Lapide.)

(3) S. Jean Chrysostome d'après Pallav., op. cit., c. XXVII, § 5.

de lui pour l'adorer, lui servir de cortége et applaudir à son triomphe. — « O Dieu, s'écrie saint François de Sales « parlant de ce mystère, ô Dieu, que le ciel est beau, « maintenant que le Sauveur sert de soleil, et que son « cœur est une source d'amour où vont boire tous les « bienheureux ! Chacun va se mirer en lui, et y voit son « nom écrit avec des caractères d'amour, que l'amour seul « peut lire, et que l'amour seul a gravés. O Dieu, nos « noms y seront (1) ! »

RÉFLEXIONS.

1. Considérons l'honneur immense que reçoit notre divin Rédempteur dans son ascension au ciel, et la grande joie qui éclata à son entrée dans le paradis. A l'exemple des apôtres, qui quittèrent la montagne *avec grande allégresse*, réjouissons-nous de tout notre cœur d'un si magnifique triomphe, et si nous aimons véritablement Jésus, désirons d'être vite auprès de lui, et, avant d'y aller de fait, suivons-le par le désir. Que notre âme, *que notre cœur soient toujours avec lui*, qui est notre unique vrai bien, *notre trésor* infini (2) et notre tout.

2. Considérons que Jésus-Christ, en montant au ciel sur la même montagne où commença sa passion, nous apprend que notre patrie n'est point cette vallée de larmes où nous vivons, mais le paradis, et que, pour atteindre à l'éternelle félicité, il n'y a pas d'autre chemin que celui qu'il a suivi, c'est-à-dire la voie des tribulations, des souffrances et des croix. Soyons donc décidés à vivre ici-bas comme des voyageurs, de vrais pèlerins, détachés de tout ce qui peut arrêter notre course, et nous empêcher d'arriver à la patrie, *marchant à la suite de Jésus-Christ, portant* constamment *en nous sa mortification et notre croix* (3), décidés même à souffrir et à mourir pour ne

(1) Lett. xxx, lib. VII.
(2) Matth., VI, 21.
(3) Cor., IV, 10; Luc., IX, 23.

pas l'offenser, pour ne plus le quitter, pour sauver notre âme, parce que Jésus-Christ veut être aimé, et notre âme veut être sauvée à tout prix, et que le paradis, quoi qu'il puisse coûter, ne peut jamais être payé trop cher.

3. Considérons que Jésus monte au ciel pour nous servir *d'avocat auprès de son divin Père* (1); *il prie toujours pour nous* (2), présentant ses plaies, qui nous ont rachetés, pour que Dieu ait compassion de nos misères. A cette pensée, que notre cœur se dilate, et qu'il soit rempli d'une ferme confiance, *afin que*, comme dit saint Paul, *nous recourions toujours avec grande confiance au trône de la grâce, pour obtenir miséricorde, et trouver grâce avec un opportun secours* (3), en toutes nos nécessités, et suivant nos besoins. Nous obtiendrons certainement toutes choses par la puissante médiation de notre divin Rédempteur, quand nous y aurons recours avec foi et persévérance, *cherchant avant tout son règne* (4), c'est-à-dire son amour, sa grâce, la victoire sur nous-mêmes et le salut éternel de nos âmes.

4. Considérons avec quel empressement et quel transport, si nous nous étions trouvés à peu de distance du mont des Oliviers, nous serions accourus avec les apôtres vers Jésus pour lui recommander nos âmes et être bénis par lui au moment de sa glorieuse ascension. En réfléchissant que, dans nos églises, nous avons continuellement au milieu de nous, dans le très-saint Sacrement, notre divin Rédempteur qui est toujours disposé à écouter nos prières, prenons la résolution de le visiter le plus souvent possible; et, avant de nous retirer d'auprès de lui, prions-le de nous bénir, et de répandre sur notre âme la plénitude de grâces qu'il donna à ses apôtres, afin de nous rendre dignes de cette dernière bénédiction qu'il

(1) I Joan., II, 1.
(2) Ad Hebr., VII, 25.
(3) Ad Hebr., IV, 16.
(4) Matth., VI, 33.

donnera à tous ses élus, quand il reviendra sur la terre juger l'univers au dernier jour.

5. Considérons les témoignages d'affection et de tendresse que Jésus dut donner à Marie sa Mère bien-aimée avant de monter au ciel, le désir ardent qu'elle dut avoir de le suivre, et la très-parfaite soumission qu'elle eut à la volonté divine lorsqu'elle se vit privée de la présence visible de son Fils, et obligée de prolonger son pèlerinage sur la terre. Réjouissons-nous des faveurs spéciales qu'elle reçut de Jésus en cette circonstance, et prions-la qu'elle nous obtienne un grand désir d'aller au ciel, une parfaite résignation à la volonté de Dieu, et une ferme résolution de nous soumettre à tous les sacrifices pour sa plus grande gloire et son bon plaisir.

TROISIÈME MYSTÈRE

La descente du Saint-Esprit sur les apôtres.

NARRATION.

Après être descendus du mont des Oliviers, les apôtres s'étaient, ainsi que nous l'avons dit, réunis dans le cénacle avec les autres fidèles, hommes et femmes, au nombre d'environ cent vingt; ils s'y tenaient avec la sainte Vierge dans de saintes méditations et prières pour se bien disposer à recevoir l'Esprit-Saint, qui leur avait été promis par le divin Rédempteur (1). Au moment où les fêtes de la Pentecôte allaient finir (2), c'est-à-dire dix jours après l'Ascension du Seigneur, on entendit un grand bruit comme celui d'un vent violent, et il apparut des langues de feu qui descendirent sur la tête de chacun de ceux qui étaient dans le cénacle; ils furent alors tout remplis du

(1) Cette réunion représentait la sainte Église, qui, sous la protection de Marie, cherche toujours *à se rendre digne des divines promesses.*

(2) La Pentecôte était le cinquantième jour apres la Pâque, jour dans lequel avait été donnée la loi de Moïse dans le désert.

Saint-Esprit, et commencèrent à parler diverses langues. Il se trouvait ce jour-là à Jérusalem un grand nombre de Juifs qui étaient venus de toutes parts pour y célébrer la Pentecôte. Au bruit qui accompagna la venue de l'Esprit-Saint, ils accoururent vers les apôtres, et comme chacun d'eux les entendait parler dans sa langue, ils furent étonnés, car ils savaient bien que tous ces hommes étaient Galiléens. Saint Pierre alors s'avança vers eux et leur expliqua ce prodige, leur annonçant que ce Jésus qu'ils avaient crucifié était ressuscité, qu'il était le Messie, et qu'il avait envoyé son Esprit-Saint. Beaucoup furent convaincus, et, lui ayant demandé ce qu'ils devaient faire, il leur répondit : *Faites pénitence, et que chacun de vous se fasse baptiser au nom de Jésus-Christ, pour avoir la rémission de vos péchés, et recevoir les dons du Saint-Esprit.* Le nombre de ceux qui reçurent le baptême fut, en cette occasion, de trois mille; et une autre fois, après la guérison miraculeuse d'un boiteux, il y en eut jusqu'à cinq mille qui se firent baptiser. Ainsi fut publiée la nouvelle loi, le jour même où les Hébreux célébraient l'anniversaire de la publication de l'ancienne. Les apôtres, et tous ceux qui avaient reçu le Saint-Esprit, de timides, grossiers et faibles qu'ils étaient, se trouvèrent complétement changés; ils devinrent tout remplis de l'amour de Dieu, ils eurent l'intelligence des saintes Écritures, comprirent les enseignements de Jésus-Christ, et sentirent en leur cœur un courage et une force surnaturelle pour mépriser les biens et les maux de cette vie, braver la mort même pour rendre témoignage à Jésus-Christ, et prêcher son Évangile en face de toutes les puissances humaines et des plus cruelles persécutions. On ne saurait douter que ce ne soit aux prières de la sainte Vierge que les apôtres, et tous ceux qui étaient dans le cénacle, durent de recevoir en si grande abondance les dons de Dieu (1).

(1) Per Mariæ suspiria et orationes Spiritu sancto repleti sunt Apostoli. (Dionys. Cartus., lib. IV *De Laud. Virg.*)

RÉFLEXIONS.

1. Considérons que l'Esprit-Saint est la vie, la lumière et le soutien de l'Église; prions-le instamment, par la médiation de Marie, qu'il répande sur elle en grande abondance tous ses dons et toutes ses grâces; qu'il les accorde plus spécialement au souverain Pontife, aux évêques, aux pasteurs et à tous les prêtres, pour les remplir de charité et de zèle, afin que chacun, selon sa condition et sa qualité, s'emploie de tout son pouvoir à la destruction du vice et de l'erreur, à la conversion des infidèles et des pécheurs, et à la plus grande gloire de Jésus-Christ.

2. Considérons que le jour de la Pentecôte a lui spécialement pour nous le jour où nous avons reçu le sacrement de confirmation, alors que le Saint-Esprit est venu en nous pour nous fortifier et nous donner le courage d'accomplir en vrais soldats de Jésus-Christ, sans crainte et sans respect humain, tous les devoirs de notre état, quelque difficiles et pénibles qu'ils puissent être pour nous. Tâchons de réveiller au fond de nos âmes la ferveur de ce jour de grâces, et prenons la résolution de *courir* intrépidement *à la bataille qui nous est offerte* (1), de combattre avec courage contre nos passions, le monde, la chair et le démon, en pensant que *nous n'avons pas encore résisté contre le péché*, ainsi que l'ont fait tant de martyrs, *jusqu'à verser notre sang* (2).

3. Considérons que l'Esprit-Saint, étant la sainteté et la pureté par essence, n'habitera jamais en nous, si nous ne prenons pas soin de nous conserver le plus possible purs et sans tache, afin de devenir, comme le dit l'apôtre saint Paul, *un temple vivant et digne de lui* (3). Soyons donc chastes d'esprit et de corps, et prenons la ferme résolu-

(1) Ad Hebr., XII, 1.
(2) Ad Hebr., XII, 4.
(3) I ad Cor., VI, 19.

tion de nous tenir éloignés, non-seulement de toute souillure, mais encore de toutes les occasions du péché, et de traiter notre corps avec le respect qui convient à *un temple dédié à l'Esprit-Saint*, et consacré tant de fois par la présence réelle de Jésus-Christ dans la sainte communion.

4. Considérons que les apôtres, et tous ceux qui étaient réunis avec eux dans le cénacle, reçurent l'Esprit-Saint en persévérant dans la prière avec Marie, en méditant avec elle sur les mystères de la mort et de la passion de son divin Fils. Puisque l'association du Rosaire a pour but spécial, sous la protection de la sainte Vierge, d'imiter la ferveur de la pieuse réunion du cénacle, prions Marie de nous obtenir que l'Esprit-Saint vienne et demeure avec nous. Réjouissons-nous d'appartenir à cette sainte confrérie, et proposons-nous d'en pratiquer fidèlement tous les exercices, et de persévérer dans la prière pour que l'Esprit-Saint nous accorde tous ses dons.

5. Considérons que comme notre divin Rédempteur a rempli, dans le cénacle, tous les apôtres de son Esprit-Saint, *il remplit* de même aujourd'hui dans le *banquet sacré* de la sainte Eucharistie tous ceux qu'il aime, de la plénitude *de sa grâce* (1), et par elle et avec elle de tous les dons de l'Esprit divin, et de ses fruits précieux, qui sont: « La charité, la joie, la paix, la patience, la bé-« nignité, la bonté, la longanimité, la mansuétude, la « foi, la modestie, la confiance et la chasteté (2). » Prenons donc la résolution de visiter souvent notre Dieu dans le saint Sacrement et de le recevoir dans la sainte communion; prions-le avec ferveur de nous remplir de son divin Esprit, et de nous donner « le don d'une *crainte* « filiale, afin que nous le servions amoureusement; le don

(1) *O sacrum convivium, in quo... mens impletur gratia.* (Ecclesia ex S. Th.)

(2) Ad Gal., v, 22.

« de *piété* pour le révérer comme notre Père bien-aimé ;
« le don de *science* pour connaître le bien que nous devons
« faire, et le mal que nous devons éviter ; le don de *force*
« pour surmonter courageusement toutes les difficultés
« que nous rencontrerons dans la pratique de la vertu ; le
« don de *conseil* pour discerner et choisir les moyens
« propres à devenir parfaits ; le don d'*intelligence* pour
« comprendre la beauté, la bonté, l'utilité des mystères
« de la foi et des maximes évangéliques ; et enfin le don de
« *sagesse* pour goûter combien Dieu est aimable, et pour
« expérimenter les douceurs de sa bonté incompréhen-
« sible (1). »

QUATRIÈME MYSTÈRE

La mort et l'assomption de la sainte Vierge.

NARRATION.

Après nous avoir fait contempler, dans la troisième partie du Rosaire, les gloires de son divin Fils, la sainte Vierge, dans les deux dernières dizaines, nous rappelle les siennes, soit pour faire remercier Dieu par les associés des grâces et de la gloire qui lui ont été accordées, soit pour que ses serviteurs sachent combien est puissante la protectrice et la mère qu'ils ont au ciel, et que cette pensée leur inspire une grande confiance.

Il n'y a rien dans les livres saints qui nous parle dans le sens littéral de ces deux derniers mystères, mais l'Église, comme les saints Pères et les Docteurs, nous en disent assez, et ce sera à de telles sources que nous puiserons ce que nous allons dire sur ce sujet.

Beaucoup croient, et non sans de solides fondements, que la sainte Vierge a vécu jusqu'à l'âge de soixante-douze ans, c'est-à-dire vingt-trois ans encore après l'ascension

(1) S. Franc. Sales., serm. XXIII et XXIV.

de son divin Fils. Elle demeura jusqu'à la quarante-cinquième année de l'incarnation à Jérusalem avec saint Jean l'Évangéliste, avec lequel elle se retira à Éphèse pour fuir la persécution qui sévissait contre l'Église, et, lorsque le calme fut rétabli, elle revint à Jérusalem, où elle resta jusqu'à sa mort. Sa vie fut là, comme toujours et partout, une vie d'amour de Dieu, une prière non interrompue, ou, pour mieux dire, une extase continuelle et un exercice parfait de toutes les vertus, et surtout de la plus ardente charité envers le prochain. Elle visitait souvent les lieux sanctifiés par la présence de son divin Fils; elle était la consolation, la maîtresse et la mère de la nouvelle Église, et c'est probablement pour en être le soutien que Jésus l'avait laissée sur cette terre. Le moment si désiré par elle de se réunir à lui vint enfin, et il lui fut annoncé par un ange. A peine les fidèles qui l'environnaient eurent-ils appris qu'elle touchait à ses derniers moments, qu'ils accoururent tous près d'elle pour la contempler encore une fois, lui témoigner leur tendresse, écouter ses derniers conseils, se recommander à ses prières et assister à sa mort bienheureuse. Les apôtres, transportés miraculeusement à Jérusalem de toutes les parties de monde, se trouvèrent tous ensemble réunis autour d'elle, et la bonne Mère disait à tous une parole d'affection et de consolation, et les bénissait avec amour. Lorsqu'elle aperçut son divin Fils qui venait pour recevoir son dernier soupir, son âme bienheureuse se sépara, par un vif élan d'amour, de son corps immaculé, et se jeta dans le sein de Dieu pour s'abîmer éternellement en lui. La Mère de l'amour ne devait mourir que d'amour. La nouvelle de sa mort s'étant répandue, tous les fidèles, non-seulement de Jérusalem, mais de tous les lieux voisins, accoururent pour vénérer son corps, d'où s'exhalaient les plus suaves parfums. Beaucoup de malades, à son seul attouchement, recouvrèrent la santé. Lorsque tous eurent satisfait à leur tendre piété, les apôtres déposèrent dans une bière les restes

mortels de la Mère de Dieu, et les portèrent à Gethsémani, où ils les ensevelirent avec une grande dévotion. Pendant trois jours, on entendit autour de ce dépôt sacré les voix harmonieuses des célestes esprits descendus du ciel pour le garder ; mais le troisième, l'âme bienheureuse de Marie se réunit à son corps immaculé et elle ressuscita glorieuse comme son divin Fils au milieu des fêtes célestes (1), et fut transportée en corps et en âme par les anges dans le paradis. La corruption ne pouvait approcher Celle qui avait été immaculée non-seulement pendant sa vie, mais même dans sa conception. La Vierge des vierges, la Sainte des saints, la Mère de Dieu, devait en être préservée.

RÉFLEXIONS.

1. Considérons que la sainte Vierge mourut d'amour de Dieu, parce qu'elle n'avait vécu que d'amour de Dieu, car il est généralement prouvé que l'on meurt comme l'on vit ; apprenons donc que si nous voulons mourir comme de bons et fervents chrétiens, nous devons vivre en vrais serviteurs de Jésus-Christ ; prions Marie par cet ardent désir qu'elle avait de s'unir à son divin Fils, et par ce doux transport d'amour qui sépara son âme bienheureuse de son corps sacré, de nous remplir d'une ardente charité qui, non-seulement nous tienne loin de tout péché, et nous fasse mourir spirituellement à tout ce qui est terrestre pour ne plus vivre que pour Jésus et par Jésus, mais nous fasse même désirer de mourir réellement pour être plus vite auprès de notre Dieu.

2. Considérons la dévotion, la joie et la tendresse, avec

(1) Déjà figurées dans celle qui se fit dans l'ancienne loi lorsque le roi Salomon ordonna de transporter l'Arche dans le *Sancta sanctorum*. (III Reg., VIII ; II Paralip., V.) Le Psalmiste fait allusion à la résurrection et à l'ascension du Sauveur, à la résurrection et à l'assomption de Marie, quand il dit : *Surge, Domine, in requiem tuam, tu et Arca sanctificationis tuæ.* (Ps. CXXXI.)

laquelle la sainte Vierge, au moment de sa mort, dut recevoir la sainte eucharistie (1), qu'elle recevait chaque jour et qui était le seul sacrement qui pût lui être administré, exempte qu'elle était de tout péché et de toute souillure; et par cet amour avec lequel elle reçut Jésus-Christ dans la sainte communion, prions-la instamment de nous obtenir la grâce de pouvoir, au moment de la mort, recevoir tous les sacrements avec les dispositions convenables, et pour nous y préparer d'avance prenons la résolution de nous approcher souvent de la sainte table avec les dispositions que nous voudrions avoir au moment de notre mort.

3. Considérons avec quel empressement nous serions accourus auprès de Marie pour écouter ses dernières paroles et recevoir sa bénédiction; et puisque du haut du ciel elle peut parler à notre cœur et nous bénir, prions-la de nous obtenir de Jésus toutes les grâces qui nous sont nécessaires, afin que, consolés et soutenus par elle, nous marchions constamment dans la voie des divins commandements avec cette dilatation de cœur qui est propre à ceux qui servent Dieu, et que nous méritions, au moment de notre mort, l'assistance de notre divine Mère et la miséricorde de son Fils.

4. Considérons quelles consolations dut recevoir la sainte Vierge au moment de sa mort, elle qui avait tant souffert pendant sa vie pour l'amour de Jésus; le Seigneur console à ce suprême moment ceux qu'il aime selon la mesure de ce qu'ils ont souffert pour lui; que cette pensée nous soutienne et nous encourage à supporter toutes nos afflictions par amour pour Dieu, et nous fasse considérer les croix et les douleurs comme de véritables dons qu'il nous fait pour nous rendre plus dignes de ses consolations

(1) S. Jean Damascène rapporte que ce fut des mains de Jésus-Christ lui-même qu'elle reçut la communion. (V. S. Alphonse-Marie de Lig., *Serm. sur l'Assomption.*)

au moment de la mort, et de la béatitude éternelle qu'il nous prépare dans l'autre vie.

5. Considérons le privilége accordé à la sainte Vierge d'être, même après sa mort, préservée en son corps de toute corruption, de ressusciter le troisième jour glorieuse comme son divin Fils, et d'être transportée par les anges en corps et en âme dans le paradis ; réjouissons-nous avec elle de ce privilége, et prions-la de nous faire ressusciter à la grâce si nous avions le malheur de l'avoir perdue, et de nous préserver toujours de la corruption du péché, surtout de celui d'impureté, afin qu'à notre dernière heure notre âme soit présentée au Seigneur par notre ange gardien riche de mérites et toute ardente d'amour.

CINQUIÈME MYSTÈRE

Le couronnement de la sainte Vierge dans le ciel, et la gloire de tous les Saints.

NARRATION.

« Non, il n'est pas donné à la langue humaine ni aux « anges, dit saint Épiphane, de pouvoir rendre l'hon- « neur et le triomphe avec lequel la sainte Vierge a été « accueillie au ciel dans sa glorieuse assomption; on « peut seulement dire qu'il n'y en eut et qu'il n'y en aura « jamais de plus grande après la gloire et le triomphe de « son Fils (1). » — « Non, il n'y a pas d'esprit créé, dit « aussi saint Bernard, qui puisse comprendre avec quelle « gloire Marie est entrée au ciel, avec quel amour et quel « respect l'a entourée le chœur des anges, avec quelle « tendresse elle a été accueillie et embrassée par son di- « vin Fils (2). » Le saint docteur ajoute que, « comme « sur la terre il n'y eut ni lieu, ni temple plus digne de

(1) *Serm. de Laud. B. V.*
(2) *Serm.* 1 *de Ass.*

« Dieu que son sein virginal, au ciel aussi il n'y a pas de « trône plus élevé que celui sur lequel Marie a été placée « par son divin Fils (1), » puisqu'il l'a mise à sa droite et au-dessus de tous les chœurs des anges pour faire comme un chœur à part avec son humanité, s'associant, pour ainsi dire, cette Mère, cette Épouse, cette Coadjutrice, cette Reine dans l'empire de l'univers. La sainte Trinité se complaît en elle et l'a couronnée avec un très-précieux diadème. « Le Père éternel lui donna une couronne de « puissance, lui abandonnant après le Christ toute sou- « veraineté sur les créatures du ciel, de la terre et de « l'enfer; nous pouvons lui appliquer cette parole des « Psaumes: *Vous la couronnez, ô Seigneur, d'honneur « et de gloire, et vous l'élevez au-dessus des œuvres de vos « mains* (2). Le Fils la couronna de sagesse et de science, « lui donnant une connaissance parfaite, non-seulement « de sa divine essence, mais de toutes les choses créées, « de toutes celles qui appartiennent à sa qualité de Mère « et d'avocate des hommes. L'Esprit-Saint la couronna de « charité, la remplissant non-seulement d'amour de Dieu, « mais d'un amour ardent pour les âmes et d'un zèle brû- « lant pour leur bien et leur salut. Ces sublimes couronnes « firent l'admiration des angéliques hiérarchies: les Séra- « phins admiraient l'ardeur de sa charité; les Chérubins, « la plénitude de sa science; les Trônes, l'abondance de sa « paix; les Dominations, la grandeur de sa puissance; les « Vertus, l'excellence de ses dons; et les autres anges, sa « perfection et sa sainteté. La sainte Trinité couronna « en outre la Mère de Dieu avec les trois couronnes de « gloire accidentelle, c'est-à-dire, avec la triple auréole « de vierge, de martyre et de docteur; car elle est la « Vierge des vierges, elle fut martyre dans la passion de « son divin Fils, elle a été et elle est encore maîtresse de

(1) Ap. Marcand., *De Ass.*

(2) Ps. VIII.

« notre religion, enseignant les mystères de notre foi aux « docteurs eux-mêmes. Elle fut enfin couronnée, comme « reine, des douze étoiles dont parle l'Apocalypse (1); en « elle se réunissent toutes les grandeurs et toutes les « vertus qui brillent dans les saints : la foi et l'espérance « des patriarches, la lumière et la contemplation des « prophètes, la charité et le zèle des apôtres, la force et « la magnanimité des martyrs, la patience et la pénitence « des confesseurs, la sagesse et la prudence des docteurs, « la sainteté et la charité des prêtres, la solitude et l'o- « raison des anachorètes, la pauvreté et l'obéissance des « moines, la pureté des vierges, l'humilité et la chasteté « des veuves, la fidélité et l'union des époux : elle fut donc « couronnée de toutes leurs couronnes (2), » et proclamée Reine des anges et des saints ; contemplons donc leur gloire qui ajoute encore à la sienne. Dans bien des livres sur le Rosaire on ne dit rien de cette dernière contemplation; mais le bienheureux Alain en parle, et c'est l'écrivain qui a le plus d'autorité lorsqu'il s'agit de cette dévotion (3): il ajoute même que la méditation de la gloire de tous les saints est nécessaire dans ce dernier mystère pour gagner les indulgences.

RÉFLEXIONS.

1. Considérons le bonheur dont la sainte Vierge jouit dans le paradis par la plus claire vision de Dieu qui puisse être accordée à une pure créature, par le sublime trône sur lequel est élevée cette Reine du ciel et de la terre, par les respects et les louanges que la cour céleste lui offre sans cesse comme à la Mère de Dieu. Réjouissons-nous avec elle de tout notre cœur de sa gloire, et prions-la de

(1) Apoc., XII, 1.

(2) Du Pont, *Med.*, p. 5.

(3) *De ortu et progressu Psalt. Christi et Mariæ*, p. 4, articuli meditandi. In edit. an 1847, p. 234.

nous obtenir la grâce d'être un jour admis à la contempler dans le paradis, afin que nous puissions la bénir avec les anges et les saints pendant toute l'éternité.

2. Considérons de quelle manière l'Église militante, émule de l'Église triomphante, s'applique à honorer la sainte Vierge, cette bonne Mère, cette grande Reine, en lui élevant partout de somptueux temples et autels, en couronnant solennellement ses statues et ses images, en la louant et en l'invoquant sans cesse et en recommandant avec soin aux fidèles de l'honorer et de l'aimer. Prenons la résolution de professer ouvertement et toujours la plus cordiale et la plus tendre dévotion pour elle; d'imposer son amour à ceux qui nous appartiennent et nous entourent, et proposons-nous de propager spécialement la dévotion du saint Rosaire comme la dévotion la plus chère à Marie et comme celle qui les résume toutes.

3. Considérons que nous avons au ciel, en Marie, une reine si puissante qu'elle peut tout, et une mère si aimante qu'elle veut tout ce qui est pour notre bien, pourvu que nous recourions à elle avec amour, persévérance et un vif désir de plaire en toute chose et à tout prix à son divin Fils. Que cette pensée réveille en nous la plus vive confiance dans sa bonté et sa miséricorde, et prions-la instamment de nous assister et de nous secourir dans tous nos besoins, dans nos tentations, dans nos luttes et dans toutes nos nécessités. Et puisque les pécheurs sauvés par elle lui feront au ciel une couronne toute particulière, disons-lui amoureusement que nous voulons nous aussi concourir à sa gloire et devenir de précieux fleurons ajoutés à sa couronne.

4. Considérons que Marie règne au ciel pour la prospérité et le triomphe de l'Église, pour le bien universel de tout le monde, et qu'elle désire grandement que ses serviteurs imitent sa charité, se souviennent du prochain à ses pieds et le recommandent à sa maternelle piété. Prions-la donc de tout notre cœur pour l'Église, pour le

souverain Pontife, les cardinaux, les évêques, les prêtres ; prions-la pour les empereurs, les rois, les princes et les magistrats ; prions-la pour les infidèles, les pécheurs, les malades, les agonisants, les pauvres, pour tous les affligés et surtout pour les âmes du purgatoire, afin que par sa médiation très-puissante elle les assiste et les secoure tous dans tous leurs besoins.

5. Considérons que Marie nous invite du haut du ciel à contempler non-seulement sa gloire, mais celle des saints qui sera un jour la nôtre si nous marchons avec persévérance dans le chemin de la vertu. Levons donc nos regards vers le ciel, et que la vue de tant de saints faibles comme nous, tentés comme nous, ayant vécu comme nous au milieu des périls et qui, par la grâce de Dieu et l'intercession de Marie, ont surmonté toutes les difficultés et sont arrivés au bonheur éternel, nous détermine à combattre vaillamment contre nos ennemis : le monde, la chair et le démon, et nous encourage à tout faire et à ne rien omettre pour pouvoir obtenir ce bien infini de vivre et de régner avec Jésus et Marie pendant toute l'éternité.

PENSÉES ET RÉFLEXIONS

D'UN PIEUX IGNORANT QUI MEDITE LE ROSAIRE AVEC SIMPLICITÉ

La bouche du Juste méditera la sagesse.
(Ps. XXXVI, 30.)

PREMIER MYSTÈRE JOYEUX

1. Vous m'avez aimé, ô mon Dieu, jusqu'à vous faire homme pour pouvoir souffrir et mourir pour moi sur la croix, afin de me délivrer de l'enfer et de me mériter

le paradis... Je vous rends grâce de tout mon cœur de votre charité; mais, ô mon Dieu, achevez votre ouvrage, et faites qu'avec votre grâce je corresponde comme je le dois et autant que je le pourrai à votre amour par une vie pieuse et chrétienne.

2. Je me réjouis grandement avec vous, ô Marie, de ce que vous avez été choisie pour être mère de Dieu et non-seulement préservée de tout péché, mais sanctifiée et comblée de dons et de grâces depuis le premier instant de votre conception. Rappelez-vous que ce fut à cause de nous pauvres pécheurs que vous avez été élevée à ce degré de sainteté et de gloire.

3. Je me réjouis aussi avec vous, ô bienheureux saint Joseph, qui avez été choisi pour être l'époux de Marie, le témoin et le gardien de sa virginité, le père nourricier de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Par ces précieux dépôts, Jésus et Marie, qui vous ont été confiés, je vous supplie, ô grand saint, de me préserver de tout péché et de m'obtenir la grâce de leur être fidèle par une grande pureté d'esprit et de corps.

DEUXIÈME MYSTÈRE JOYEUX

1. Vous me donnez, ô Vierge sainte, ainsi que votre divin Fils, une grande leçon d'humilité et de charité dans la visite que vous faites à sainte Élisabeth; faites que je la comprenne bien et que je puisse à l'occasion faire à mon prochain, même aux dépens de mon bien-être et de mon orgueil, tout le bien soit spirituel, soit corporel dont il aura besoin.

2. Vierge bénie, en saluant sainte Élisabeth, vous la remplissez, ainsi que saint Jean-Baptiste, de la joie de l'Esprit-Saint; faites entendre votre salut à mon âme; moi qui vous salue continuellement avec l'*Ave Maria*, sanctifiez-moi, consolez-moi dans cette vallée de larmes, de misères et de péchés.

3. O Marie, en entrant dans la maison de sainte Élisabeth, vous y portez Jésus, et avec Jésus tous les dons et tous les biens. Venez donc dans mon cœur, remplissez-le de votre amour, rendez-moi votre vrai et dévoué serviteur; avec vous viendra en moi l'amour de Jésus, et avec Jésus toutes les grâces et toutes les bénédictions.

TROISIÈME MYSTÈRE JOYEUX

1. Cher enfant Jésus, né pour moi dans une crèche au milieu de la misère et des privations, je vous adore profondément avec Marie, votre mère, avec saint Joseph, avec les saints anges, les pasteurs et les Mages comme mon véritable Dieu et Seigneur. Je vous aime de tout mon cœur et de toute mon âme. Ah! Jésus, que tout le monde vous connaisse, vous adore, vous aime et vous serve fidèlement.

2. Vous me dites, ô Jésus, quoique vous ne parliez pas, que si je vous aime véritablement je dois imiter les exemples d'humilité, de patience, de pauvreté, de mépris universel de tous les biens de la terre que vous me donnez dans votre crèche. Aidez-moi de votre sainte grâce, car je veux vous imiter et faire pour votre amour tout ce que vous m'apprenez.

3. Je me réjouis avec vous, Vierge sainte, et avec saint Joseph, de la joie indicible que vous éprouvâtes à la naissance de Jésus, et je compatis de tout mon cœur à ce que vous fit souffrir la vue de la misère et des privations au milieu desquelles il venait au monde. Par cette joie et cette douleur, je vous prie de lui offrir pour moi au ciel les baisers et la tendresse dont vous le couvriez, afin qu'il me soutienne et me donne du courage dans les difficultés que je puis rencontrer dans la voie du salut.

QUATRIÈME MYSTÈRE JOYEUX

1. O Vierge sainte, quoique très-pure, vous vous présentez au temple comme ayant besoin de purification. Vous, mon Jésus, rédempteur du monde, vous voulez être racheté, comme si cela était nécessaire. Quelle confusion me donnent vos divins exemples, ô Jésus, ô Marie ! moi, si misérable et si mauvais, je veux pourtant paraître bon aux yeux du monde.

2. Père Éternel, je m'unis à Marie dans l'offrande qu'elle vous fait, au temple, de votre divin Fils, qui est aussi le sien; je vous offre par sa main toutes les messes qui se célèbrent continuellement dans le monde pour vous honorer, vous rendre grâces, apaiser votre justice et obtenir de vous miséricorde pour moi, pour les pécheurs, les infidèles, les affligés, et pour toutes les âmes du purgatoire.

3. Oh ! quelle grande grâce, mon Jésus, vous avez faite au saint vieillard Siméon ! en vous laissant prendre dans ses bras et embrasser par lui. Plus grande encore est celle que vous me faites toutes les fois que vous venez dans mon cœur par la sainte communion. Je vous rends grâces de toute mon âme ! Faites, ô Jésus, que je vous reçoive toujours avec les dispositions qu'avait ce bon vieillard, avec un grand désir, une grande pureté, un profond respect et le cœur rempli d'un ardent amour et d'une sainte crainte.

CINQUIÈME MYSTÈRE JOYEUX

1. Je compatis, Vierge sainte, à la grande douleur que vous et saint Joseph éprouvâtes, lorsque vous perdîtes Jésus dans Jérusalem, et par cette douleur je vous prie de m'obtenir une grande contrition de mes péchés, par lesquels j'ai mille fois perdu spirituellement Jésus par ma faute.

2. Je me réjouis avec vous de la joie que vous dûtes éprouver lorsque vous l'eûtes retrouvé dans le temple, parmi les docteurs; par cette consolation, ô Marie et Joseph, obtenez-moi une grande dévotion envers vous, afin qu'en suivant vos exemples, je trouve aussi Jésus, qui est ma vie, mon amour, mon espérance, ma consolation et mon tout.

3. Puisqu'il vous a obéi sur la terre et qu'il vous accorde au ciel tout ce que vous lui demandez, priez-le par la grande humilité qui l'a fait se soumettre à vous, de m'apprendre à lui obéir et à faire toujours et en toute chose sa sainte et aimable volonté; obtenez pour moi que, l'ayant retrouvé, je ne le perde plus.

PREMIER MYSTÈRE DOULOUREUX

1. O Jésus, vous qui n'aviez pas besoin de prier, vous avez pendant votre vie passé les nuits entières en oraison, afin de me donner l'exemple. Avant votre douloureuse passion dans le jardin de Gethsémani, vous priez encore longuement, me recommandant, dans la personne de vos apôtres, de veiller et de prier pour ne pas céder aux tentations, pour ne jamais consentir au péché. Faites, ô mon Jésus, que je comprenne bien que sans la prière il me sera impossible de me sauver au milieu des périls qui m'environnent.

2. O mon Jésus, en considérant les horribles supplices qui vous attendent, vous priez votre Père de les éloigner de vous; mais, tout en faisant cette prière, vous vous soumettez pleinement à sa volonté, parce que cette volonté vous est plus chère que votre vie. Accordez-moi de vous imiter dans mes afflictions, et de n'avoir d'autre désir que de faire, en tout et quoi qu'il m'en coûte, tout ce qui peut vous plaire.

3. La douleur que vous font éprouver mes péchés et ceux de tout le monde est si grande, ô Jésus, et elle vous

jette dans une si cruelle agonie que le sang s'échappe de vos pores et inonde la terre. Oh! par amour pour votre Mère, qui, dans le même moment, offrait avec vous ce sang divin à votre Père pour le salut de mon âme, laissez-en, je vous en supplie, tomber une goutte sur la terre aride de mon cœur et sur tous ceux des pauvres pécheurs, afin qu'eux et moi nous puissions, tant que nous vivrons, pleurer nos péchés à vos pieds.

DEUXIÈME MYSTÈRE DOULOUREUX

1. O mon Jésus, vous avez subi la confusion d'être dépouillé de vos vêtements par cette vile soldatesque, parce que je n'ai pas rougi de pécher en votre présence, et que j'ai eu honte de paraître chrétien devant le monde. Oh! mon Dieu, je déteste mon audace et ma bassesse, et avec votre grâce je n'agirai plus ainsi.

2. Ce sont mes péchés, ô mon Jésus, et particulièrement mes sensualités qui vous ont flagellé si cruellement dans votre passion; faites, Seigneur, qu'en punition de tant de péchés que j'ai commis, je mortifie et châtie désormais constamment mon corps, et que je supporte avec patience toutes les peines, les douleurs et les croix qu'il vous plaira de m'envoyer.

3. Oh! quelle grande douleur vous dûtes éprouver, Vierge sainte, en voyant Jésus, dans sa flagellation, tout couvert de plaies des pieds à la tête et ruisselant de sang! Oui, il n'est que trop vrai que c'est moi qui, par mes péchés, vous ai causé cette amère douleur; vengez-vous en offrant au Père éternel les plaies et le sang de votre Fils, ainsi que votre douleur pour mon salut et pour le salut de tous les pécheurs qui l'ont flagellé avec moi.

TROISIÈME MYSTÈRE DOULOUREUX

1. O mon Jésus, Roi du ciel et de la terre, vous vous êtes laissé couronner d'épines par amour pour moi, vous

vous être laissé insulter, vilipender, souffleter. On vous a craché au visage, appelé roi par mépris, traité comme le rebut du monde; c'est de tout mon cœur que je déteste mes péchés, seule cause de tant d'outrages; je vous adore profondément, je vous aime comme mon véritable Seigneur et mon Dieu, et je voudrais que tout le monde vous reconnût comme tel, vous aimât et vous adorât. Ainsi soit-il.

2. Quelle confusion pour moi, ô Jésus, de vous voir continuellement couronné d'épines, souffleté, méprisé, et d'être toujours aussi délicat et aussi difficile en toutes choses! Accordez-moi la grâce de comprendre enfin qu'il m'est bon de souffrir pour vous ressembler et me sauver.

3. *Voilà l'homme.* Par ces paroles de Pilate, vous m'invitez, ô Père éternel, et vous, ô Marie, ma douce mère, à contempler l'état douloureux dans lequel nos péchés ont réduit votre divin Fils, afin que cette vue mette dans mon âme la plus vive contrition de mes fautes; regardez-le vous-même pour nous faire miséricorde, car sans vous nous ne pouvons rien.

QUATRIÈME MYSTÈRE DOULOUREUX

1. O Jésus, condamné injustement à mourir crucifié, reprenez avec joie des mains des bourreaux la croix sur laquelle vous devez expirer; elle est formée par mes péchés, et vous la portez jusqu'au sommet du Calvaire, et je refuse de vos mains les croix avec lesquelles vous voulez me châtier et m'éprouver; ce ne sera plus ainsi; je vous demande seulement, ô Jésus, de m'aider à les porter avec confiance pour votre amour.

2. O Jésus, comme je vous aurais aidé avec bonheur à porter votre croix, si j'avais été le Cyrénéen! Mais vous me dites que je puis bien vous aider encore et avec un égal mérite, en soulageant les pauvres et conso-

lant les affligés, parce que ce qu'on fait pour eux, on le fait pour vous; je prends donc la résolution de faire, avec votre sainte grâce, tout ce que je pourrai pour les malheureux.

3. Je souffre avec vous, ô Jésus, ô Marie, de la douleur immense que vous dûtes éprouver en vous rencontrant sur le chemin du Calvaire; par cette douleur, dont j'ai été la cause, je vous prie de venir à ma rencontre au moment de la mort pour m'aider dans ce grand voyage de l'éternité. Pour m'encourager et me rassurer, daignez laisser tomber sur moi, à ce moment suprême, une des larmes que vous avez versées en cette douloureuse rencontre.

CINQUIÈME MYSTÈRE DOULOUREUX

1. O Jésus, vous êtes mort sur une croix par amour pour moi, et sans votre miséricorde et votre charité, j'étais damné pour toujours. Je vous remercie de tout mon cœur, et je prie toutes les créatures du ciel et de la terre de vous rendre grâces pour moi. Je déteste du fond de mon âme les péchés qui ont été la cause funeste de votre mort, et je me propose fermement, avec votre grâce, de ne plus vous offenser; non, rien au monde ne pourra me séparer de votre amour; et pour que je vous sois fidèle, laissez tomber de vos plaies, sur mon âme, une goutte de votre sang.

2. Pour votre plus grande gloire, pour le bien de votre Église, pour le salut de tant d'âmes qui vont se perdre, que votre sang divin tombe non-seulement sur mon âme, mais sur le souverain Pontife, sur tous les évêques, les pasteurs et les prêtres, sur les rois et les princes de la terre, sur les pauvres affligés, les malades et les agonisants, sur les justes et sur les pécheurs, sur les âmes du purgatoire, et enfin sur mes parents vivants et morts que je réunis sous votre croix, et que je recommande, dans tous leurs besoins, à votre charité infinie.

3. Je vais à vous, Vierge bénie; en pensant à la douleur que vous avez eue sous la croix, je compatis à votre affliction, et je vous supplie, par vos angoisses maternelles, par les souffrances de votre Fils, de lui recommander mon âme. Puisque du haut de la croix je vous ai été confié par lui, et qu'il m'a donné à vous pour que vous fussiez ma Mère, montrez que vous l'êtes véritablement en me rendant digne d'être votre fils, je serai ainsi frère de Jésus-Christ, son dévoué serviteur et le vôtre, et c'est là ce que je désire avant toutes choses.

PREMIER MYSTÈRE GLORIEUX

1. Je crois fermement, ô Jésus, au grand mystère de votre résurrection, et je me réjouis de la gloire immense qui vous en arrive; que tout le monde croie une si grande vérité, que tout le monde vous adore et vous aime comme son Rédempteur, son Seigneur et son Dieu.

2. Je me réjouis aussi avec vous, Vierge sainte, pour la consolation que vous avez dû éprouver à revoir votre divin Fils vivant, glorieux et triomphant; faites, par cette joie, que lorsque je le verrai après ma mort je ne le trouve pas irrité contre moi; mais qu'il me soit tout amour et toute suavité.

3. Pour que cela soit ainsi, obtenez-moi, ô Vierge très-aimable, si j'ai le malheur de mourir à la grâce, de ressusciter au plus tôt spirituellement, et de n'y mourir jamais plus, de ne désirer et de ne chercher plus rien que l'amour de Jésus et les choses du paradis.

DEUXIÈME MYSTÈRE GLORIEUX

1. Je me réjouis avec vous, ô mon très-doux Rédempteur, de votre très-glorieuse ascension au ciel, et de la fête que firent les anges pour vous recevoir. Bénissez-

moi comme vous avez béni vos Apôtres, et que cette bénédiction me soit le gage de celle que vous donnerez à vos élus lorsque vous reviendrez sur cette terre pour les juger au dernier jour.

2. Afin qu'en ce jour je puisse être parmi vos élus, faites que mon âme soit, par l'amour et par le désir, toujours au ciel avec vous qui êtes son trésor, son unique bien et son tout. Faites que je considère cette terre comme un véritable lieu d'exil, les choses de ce monde comme fange, folie et vanité, et que je ne désire plus rien que d'être avec vous pendant l'éternité.

3. Quoique en montant au ciel vous nous ayez enlevé votre présence visible, vous êtes cependant resté sur la terre dans la sainte Eucharistie; faites, ô Seigneur, que je trouve mes délices à vous visiter, à vous recevoir souvent et toujours avec les meilleures dispositions : cette grâce, je vous la demande, ô Jésus, par la tendresse que vous témoigna votre Mère au moment de votre ascension; cette grâce, je vous la demande, ô Marie, par le très-doux salut et par les témoignages d'amour que vous donna alors Jésus.

TROISIÈME MYSTÈRE GLORIEUX

1. Esprit divin qui êtes descendu sur les Apôtres dans le grand jour de la Pentecôte avec une si grande plénitude de lumière et de grâce, descendez aussi sur moi pour embraser mon cœur d'amour et le remplir de vos dons de sagesse, d'intelligence, de conseil, de force, de science, de piété et de sainte crainte, pour que je puisse connaître votre sainte, aimable et divine volonté, et la faire en tout et toujours.

2. C'est vous, Vierge sainte, chaste épouse de l'Esprit-Saint, qui avez obtenu qu'il descendît sur les apôtres et remplît leur esprit et leur cœur; je me jette à vos pieds pour que vous obteniez qu'il descende en moi avec une telle abondance qu'il puisse y produire

tous ses fruits : la charité, la joie, la paix, la patience, la bénignité, la bonté, la longanimité, la mansuétude, la foi, la modestie, la continence et la chasteté.

3. Faites par votre intercession, ô Vierge bénie, que l'Esprit-Saint descende avec son amour et ses lumières non-seulement sur moi, mais sur le souverain Pontife, sur les évêques, les pasteurs et tous les prêtres, sur les missionnaires, les prédicateurs et les confesseurs, sur tous les fidèles pour les sanctifier, sur les infidèles pour les convertir; qu'il vienne en nous tous pour la plus grande gloire de Dieu, pour la prospérité et l'accroissement de l'Église, et pour le salut des âmes.

QUATRIÈME MYSTÈRE GLORIEUX

1. Vierge sainte, je me réjouis avec vous de votre bienheureuse mort, qui ne fut qu'un soupir d'amour divin; je me prosterne devant vous avec les saints apôtres et tous les fidèles qui vous entouraient pour recevoir comme eux votre bénédiction, et me recommander à vos prières et à votre maternelle pitié.

2. Je me réjouis de votre glorieuse Assomption, de ce que vous avez été portée en corps et en âme dans le ciel par les anges, accompagnée par votre divin Fils au milieu des plus vives acclamations et des démonstrations de respect et d'amour de tout le paradis; par votre gloire rappelez-vous de moi, priez pour moi qui ai droit plus qu'un autre à votre miséricorde comme le plus grand et le plus misérable des pécheurs.

3. Moi aussi, Vierge sainte, je dois mourir, et ce dernier moment m'épouvante. Hélas! faites que je passe cette misérable vie dans la sainte crainte et dans l'amour de Dieu, afin que je puisse à la mort recevoir les derniers sacrements avec une grande dévotion, jouir de votre précieuse assistance, et mourir enfin dans vos bras, sinon d'amour comme vous, au moins le cœur

rempli d'amour de Dieu et de confiance en sa miséricorde.

CINQUIÈME MYSTÈRE GLORIEUX

1. Je me réjouis, Vierge bénie, de la grande gloire dont vous êtes entourée dans le paradis, assise à la droite de votre Fils, et reconnue comme Reine du ciel et de la terre. Puisse, ô Vierge sainte, tout l'univers, croyant à votre divin Fils et à la véritable Église, vous reconnaître pour sa mère et sa souveraine, et se réjouir d'avoir en vous, auprès de Dieu, une mère si aimante, une protectrice si puissante et une reine si aimable.

2. Comme reine et comme mère, priez pour nous tous, afin de nous obtenir toutes sortes de grâces et de faveurs; priez spécialement pour l'exaltation de l'Église, pour la destruction de l'hérésie, pour l'union entre les princes chrétiens, pour la persévérance des fidèles et des justes, pour la conversion des infidèles et des pécheurs, car toutes les grâces doivent passer par vos mains.

3. Je me réjouis aussi avec vous, esprits bienheureux et saints du paradis, de la gloire et du bonheur ineffable que vous goûtez en Dieu et avec Dieu; je suis destiné à la même gloire, mais je ne pourrai jamais y arriver qu'avec vos vertus; priez donc votre Reine pour moi, anges, patriarches, prophètes, apôtres, martyrs, confesseurs, vierges, et vous tous saints et saintes, afin qu'avec sa puissante médiation je me rende digne d'être un jour admis avec vous à contempler mon Dieu, à le glorifier et à l'aimer dans tous les siècles des siècles.

TEXTES A MÉDITER PENDANT LE ROSAIRE

Pour conserver le souvenir d'une ancienne méthode propre à faciliter la récitation du Rosaire, nous allons ajouter ici les textes de la sainte Écriture ayant trait à chacun des quinze mystères. Ces versets, comme on le voit en certains livres, sont au nombre de onze, et répondent ainsi au *Pater* et au dix *Ave* de chaque dizaine. Cette pieuse méthode est en usage en certains lieux.

Plusieurs auteurs attribuent à saint Dominique cette disposition des textes sacrés.

MYSTÈRES JOYEUX

1. L'Annonciation.

L'ange Gabriel fut envoyé de Dieu dans une ville de Galilée, ayant nom Nazareth. *Pater.*

1. A une vierge, mariée à Joseph, de la maison de David; le nom de cette vierge était Marie. *Ave.*

2. L'ange, en s'approchant d'elle, lui dit : Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre les femmes.

3. La Vierge, en entendant ce discours, fut troublée et se demandait quelle était cette salutation.

4. L'ange lui dit : Ne craignez rien, Marie, vous avez trouvé grâce devant Dieu.

5. Vous concevrez dans votre sein, et vous enfanterez un fils, et vous l'appellerez du nom de Jésus.

6. Il sera grand et sera appelé le Fils du Très-Haut.

7. Le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père, il règnera éternellement sur la maison de Jacob, et son règne n'aura pas de fin.

8. Marie dit à l'ange : Comment cela se fera-t-il, car je ne connais point d'homme?

9. Et l'ange répondant lui dit : Le Saint-Esprit surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre; c'est pourquoi ce qui naîtra de vous sera saint et sera appelé le Fils de Dieu.

10. Marie dit à l'ange : Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole!

2. Visitation de la très-sainte Vierge.

Marie, se levant en ces jours-là, s'en alla en hâte dans les montagnes dans une ville de Juda. *Pater.*

1. Et elle entra dans la maison de Zacharie et salua Élisabeth. *Ave.*

2. Et voici ce qui arriva, quand Élisabeth entendit la salutation de Marie.

3. L'enfant tressaillit de joie dans son sein.

4. Et Élisabeth fut remplie du Saint-Esprit, et elle s'écria d'une voix forte, et dit :

5. Vous êtes bénie entre les femmes, et béni est le fruit de vos entrailles.

6. D'où me vient ceci, que la Mère de mon Seigneur vienne à moi?

7. Car dès que votre salutation est arrivée à mes oreilles, l'enfant a tressailli de joie dans mon sein.

8. Et bienheureuse êtes-vous, vous qui avez cru, car ce qui a été dit par le Seigneur s'accomplira en vous.

9. Et Marie dit : Mon âme glorifie le Seigneur, et mon esprit est ravi en Dieu mon Sauveur.

10. Marie demeura avec elle environ trois mois, et retourna dans sa maison.

3. Nativité de Notre-Seigneur.

Il parut un édit de César Auguste pour le dénombrement de toute la terre. *Pater.*

1. Et Joseph monta de Galilée, de la ville de Nazareth à Bethléem. *Ave.*

2. Pour se faire inscrire avec Marie, son épouse, qui était grosse.

3. Et lorsqu'ils étaient là, il arriva que les jours de l'enfantement furent accomplis, et elle enfanta son fils premier-né.

4. Et elle l'enveloppa de langes et le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait pas de place pour eux dans l'hôtellerie.

5. Il y avait dans la même contrée des bergers qui veillaient à la garde de leurs troupeaux pendant la nuit.

6. Et voilà que l'ange du Seigneur leur dit : Voici que je vous annonce une grande joie : il vous est né aujourd'hui, dans la cité de David, le Sauveur du monde, qui est le Seigneur Christ.

7. Et aussitôt on entendit la multitude des armées célestes louant Dieu et disant :

8. Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et sur la terre paix aux hommes de bonne volonté.

9. Et les bergers vinrent en toute hâte, et trouvèrent Marie et Joseph, et l'enfant couché dans la crèche.

10. Et les bergers s'en retournèrent, louant et glorifiant Dieu de ce qu'ils avaient vu et entendu, suivant qu'il leur avait été dit.

4. Purification de la très-sainte Vierge.

Quand furent accomplis les jours de la purification de Marie. *Pater.*

1. Ils portèrent Jésus à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur. *Ave.*

2. Et voilà qu'il y avait dans Jérusalem un homme nommé Siméon; il était juste, craignant Dieu et attendant la consolation d'Israël.

3. Et il avait appris du Saint-Esprit qu'il ne mourrait pas avant d'avoir vu le Christ du Seigneur.

4. Et Siméon, conduit par l'Esprit, vint dans le temple.

5. Et quand ses parents présentèrent l'enfant Jésus, Siméon le prit entre ses bras, bénit le Seigneur et dit :

6. Maintenant, Seigneur, laissez aller en paix votre serviteur.

7. Parce que mes yeux ont vu votre salut, que vous avez préparé devant la face de tous les peuples.

8. Et son père et sa mère étaient dans l'admiration de ce qu'on disait de lui.

9. Et il y avait une prophétesse, nommée Anne, qui parlait de lui à tous ceux qui attendaient la rédemption d'Israël.

10. Et quand ils eurent tout accompli, ils retournèrent en leur ville de Nazareth.

5. Recouvrement de Notre-Seigneur.

Lorsque Jésus fut arrivé à l'âge de douze ans, ses parents montèrent avec lui à Jérusalem, selon la coutume des jours de fête. *Pater*.

1. Les jours de fête étant passés, pendant qu'ils revenaient, l'enfant Jésus resta à Jérusalem, et ses parents ne s'en aperçurent pas. *Ave*.

2. Croyant qu'il était avec leurs compagnons, ils arrivèrent à une journée de chemin, et ils le cherchaient parmi leurs parents et leurs amis.

3. Et ne le trouvant pas, ils revinrent à Jérusalem, le cherchant.

4. Le troisième jour, ils le trouvèrent dans le temple

assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant.

5. Tous ceux qui l'entendaient étaient stupéfaits de sa sagesse et de ses réponses.

6. Et la Mère de Jésus lui dit : Mon fils, pourquoi avez-vous agi ainsi envers nous?

7. Voilà que votre père et moi nous vous cherchions en pleurant.

8. Et il leur dit : Pourquoi me cherchiez-vous? Ne saviez-vous pas qu'il faut que je sois aux choses de mon Père?

9. Et ils ne comprirent pas le sens de ce qu'il leur disait. Et il descendit avec eux et vint à Nazareth, et il leur était soumis.

10. Et Jésus croissait en sagesse, et en âge, et en grâce devant Dieu et devant les hommes.

MYSTÈRES DOULOUREUX

1. L'Agonie de Notre-Seigneur.

Jésus alla avec ses disciples au delà du torrent de Cédron, où il y avait un jardin, dans lequel il entra. *Pater.*

1. Et arrivé en ce lieu il leur dit : Priez, pour que vous n'entriez pas en tentation. *Ave.*

2. Car l'esprit est prompt, et la chair est faible.

3. Et il s'éloigna d'eux à la distance d'un jet de pierre; et les genoux en terre il priait disant : Mon Père, si vous le voulez, éloignez ce calice de moi.

4. Cependant que votre volonté, et non la mienne, s'accomplisse.

5. Il s'en alla encore, et pria, disant la même parole : Que votre volonté s'accomplisse.

6. Et se levant de sa prière, il trouva les disciples endormis, accablés par la tristesse.

7. Et il dit à Pierre : Simon, tu dors? tu n'as pu veiller une heure avec moi?

8. Et entrant en agonie, il pria avec ferveur.

9. Et sa sueur devint comme des gouttes de sang découlant jusqu'à terre.

10. Un ange du ciel lui apparut pour le conforter.

2. Flagellation de Notre-Seigneur.

Les ministres des Juifs saisirent Jésus et le lièrent. *Pater.*

1. Et ceux qui le conduisaient se jouaient de lui, en le frappant. *Ave.*

2. Vous m'avez présenté cet homme comme coupable de soulever le peuple.

3. Et voilà qu'en l'interrogeant devant vous je ne trouve en lui rien de ce que vous lui reprochez.

4. Hérode lui-même, à qui je vous ai renvoyés, pense ainsi : il n'y a rien en lui qui soit digne de mort.

5. Je le châtierai et vous le renverrai.

6. Alors Pilate prit Jésus et le fit flageller.

7. Pilate, voulant donner satisfaction au peuple, mit Barabbas en liberté et leur livra Jésus, pour en faire ce qu'ils voudraient.

8. Voyant qu'il n'aboutissait à rien, Pilate se fit apporter de l'eau et se lava les mains devant le peuple.

9. Et il leur dit : Je suis innocent du sang de ce juste.

10. Et tout le peuple répondit : Que son sang soit sur nous et sur nos fils.

3. Couronnement d'épines.

Les soldats du gouverneur conduisirent Jésus dans le prétoire. *Pater.*

1. Et ils assemblèrent autour de lui la cohorte. *Ave.*

2. Et le dépouillant, ils le vêtirent d'un lambeau de pourpre.

3. Et tressant une couronne d'épines, ils la mirent sur sa tête.

4. Et lui crachant au visage, ils prirent un roseau et en frappèrent sa tête.

5. Et ils mirent le roseau en sa main droite.

6. Et fléchissant le genou devant lui, ils le raillaient, disant : Salut, roi des Juifs.

7. Et ils lui donnaient des soufflets.

8. Pilate sortit de nouveau du prétoire et dit : Je ne trouve en lui aucun sujet de condamnation.

9. Jésus fut amené dehors avec la couronne d'épines au front.

10. Et Pilate dit : Voilà l'homme.

4. Portement de la Croix.

Alors Pilate leur livra Jésus pour le crucifier. *Pater.*

1. Ils prirent Jésus et l'emmenèrent. *Ave.*

2. Et Jésus sortit chargé de sa croix.

3. Et ils obligèrent un homme de Cyrène, nommé Simon, de porter avec lui la croix.

4. Il était suivi par une grande foule de peuple et de femmes qui pleuraient et se lamentaient sur lui.

5. Jésus se tournant vers elles leur dit : Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi.

6. Mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos fils.

7. Si l'on traite ainsi le bois vert, qu'en sera-t-il du bois sec ?

8. On conduisit avec lui deux voleurs qui devaient être mis à mort avec lui.

9. Et ils arrivèrent au lieu appelé Golgotha, qui est le lieu du Calvaire.

10. Et ils lui donnèrent du vin mêlé de fiel, et en ayant goûté, il ne voulut plus boire.

5. Crucifiement de Notre-Seigneur.

Lorsqu'ils furent arrivés au lieu appelé le Calvaire, ils le crucifièrent. *Pater.*

1. Alors avec lui furent crucifiés deux voleurs, l'un à droite, et l'autre à gauche. *Ave.*

2. Or, Jésus disait : Mon Père, pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font.

3. Et Jésus dit au voleur : Aujourd'hui tu seras avec moi en paradis.

4. Et il dit à sa Mère : Femme, voilà votre fils.

5. Il dit ensuite au disciple : Voilà votre mère.

6. Jésus cria d'une voix forte : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?

7. Afin que l'Écriture fût accomplie, il dit : J'ai soif.

8. Jésus ayant pris le vinaigre dit : Tout est consommé.

9. Et Jésus, criant d'une voix forte, dit : Mon Père, je remets mon âme entre vos mains.

10. Et en disant ces paroles, il inclina la tête et rendit l'esprit.

MYSTÈRES GLORIEUX

1. Résurrection de Notre-Seigneur.

Marie-Madeleine, Marie mère de Jacques, et Salomé, achetèrent des aromates pour embaumer Jésus. *Pater.*

1. Et voilà qu'il se fit un grand tremblement de terre, et les gardes furent saisis de frayeur et tombèrent comme morts. *Ave.*

2. L'ange du Seigneur descendit du ciel, souleva la pierre et s'assit dessus.

3. Et il dit aux femmes : Ne craignez point. Vous cherchez Jésus de Nazareth ; il n'est point ici, car il est ressuscité, comme il l'a dit.

4. Vous voyez le lieu où fut déposé le Seigneur.

5. Mais allez, dites à ses disciples et à Pierre qu'il est ressuscité.

6. Et il vous précèdera en Galilée ; c'est là que vous le verrez, comme il vous l'a dit.

7. Et ils sortirent du sépulcre avec crainte et avec une grande joie, et coururent annoncer la résurrection aux disciples.

8. Et voilà que Jésus se présenta à eux, en leur disant : Je vous salue.

9. Elles s'approchèrent, embrassèrent ses pieds et l'adorèrent.

10. Alors Jésus leur dit : Ne craignez point; allez annoncer à mes frères de se rendre en Galilée, où ils me verront.

2. Ascension de Notre-Seigneur.

Après sa résurrection, il se montra vivant en plusieurs circonstances. *Pater.*

1. Pendant quarante jours il apparut aux apôtres, leur parlant du royaume de Dieu. *Ave.*

2. Ceux qui étaient là l'interrogeaient, disant : Seigneur, rétablirez-vous en ce temps le royaume d'Israël?

3. Il leur dit : Ce n'est pas à vous de connaître les temps ou les moments que le Père a mis en son pouvoir.

4. Vous me servirez de témoins dans Jérusalem, et dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux confins du monde.

5. Et levant les mains il les bénit, et s'éleva au ciel à leurs regards, et une nuée le déroba à leurs yeux.

6. Le Seigneur s'est élevé dans la gloire, et au bruit de la trompette.

7. Pendant qu'ils le regardaient monter au ciel, voilà que près d'eux apparurent deux hommes en habits blancs.

8. Et ils dirent : Hommes de Galilée, pourquoi regardez-vous ainsi au ciel?

9. Ce Jésus qui vient de monter au ciel, en descendra de la même manière que vous l'avez vu s'y élever.

10. Et adorant Dieu ils rentrèrent à Jérusalem avec une grande joie.

3. Descente du Saint-Esprit.

Les apôtres revinrent à Jérusalem de la montagne dite des Oliviers, qui est proche de Jérusalem. *Pater.*

1. Étant entrés dans le cénacle, ils se retirèrent au lieu où se tenaient les douze apôtres. *Ave.*

2. Et tous persévéraient unanimement dans la prière, avec les saintes femmes et Marie, la mère de Jésus.

3. Et quand furent accomplis les jours de la Pentecôte, tous étaient dans le même lieu.

4. Et tout à coup on entendit un bruit descendant du ciel, comme le souffle d'un grand vent.

5. Il remplit toute la maison où étaient les apôtres.

6. Et des langues de feu apparurent au-dessus d'eux.

7. Elles s'arrêtaient sur la tête de chacun d'eux.

8. Et ils furent tous remplis du Saint-Esprit.

9. Et ils commencèrent à parler diverses langues, selon que l'Esprit-Saint leur donnait de parler.

10. S'étant mis en route, ils prêchèrent partout, le Seigneur travaillant avec eux et confirmant leur parole par des miracles.

4. Assomption de la très-sainte Vierge.

Levez-vous, accourez, mon amie, ma colombe, ma toute belle, et venez. *Pater.*

1. L'hiver est passé, les pluies ont cessé et s'en sont allées. *Ave.*

2. Montrez-moi votre face; que votre voix résonne à mes oreilles.

3. Car votre voix est douce, et votre face est attrayante.

4. Quelle est celle qui s'élève du désert, comme la fumée de la myrrhe, de l'encens et de tous les parfums?

5. Quelle est celle qui s'avance comme l'aurore naissante?

6. Belle comme la lune, brillante comme le soleil, terrible comme une armée rangée en bataille?

7. Vous êtes toute belle, mon amie; il n'y a en vous aucune tache. Venez du Liban, mon épouse, venez, vous serez couronnée.

8. Je monterai sur le palmier et je prendrai son fruit.

9. Vous avez pris ma main droite, vous m'avez conduite dans votre volonté et vous m'avez reçue avec gloire.

10. Marie est montée au ciel; les anges se réjouissent; ils louent et bénissent le Seigneur.

5. Couronnement de la très-sainte Vierge.

Le roi Salomon alla au-devant de sa Mère, il l'adora et s'assit sur son trône. *Pater.*

1. Un trône fut placé pour la Mère du Roi, et elle s'assit à la droite de son Fils. *Ave.*

2. Et le Roi lui dit : Demandez-moi, ma Mère, car je ne puis détourner ma face de vous.

3. Vous êtes la gloire de Jérusalem, la joie d'Israël, l'honneur de notre peuple.

4. Le Roi l'aima par-dessus toutes les femmes, et il plaça le diadème royal sur sa tête.

5. La Reine s'assit à sa droite avec un vêtement d'or enrichi d'ornements variés.

6. Il plaça sur sa tête une couronne de pierres précieuses.

7. Il mit sur sa tête une couronne d'or marquée du signe de la sainteté.

8. Et l'Époux se réjouira sur l'Épouse, et ton Dieu se réjouira sur toi.

9. Je t'ai ornée avec magnificence, j'ai mis des bracelets à tes mains, un collier à ton cou, des anneaux à tes oreilles, et une couronne de gloire sur ta tête.

10. Un grand signe apparut dans le ciel : une femme revêtue du soleil, la lune sous ses pieds, et sur sa tête une couronne de douze étoiles.

TROISIÈME PARTIE

LA CONFRÉRIE DU SAINT ROSAIRE ET LE ROSAIRE PERPÉTUEL

C'est elle qui enseigne la science de Dieu et qui choisit ses œuvres. (*Sap.*, VIII, 4.)

Approchez-vous de moi, vous qui ne savez pas; assemblez-vous dans la maison de la sagesse. (*Ecclés.*, LI, 31.)

Comme nous l'avons déjà dit ailleurs, on peut très-bien appliquer à la Vierge du Rosaire ce qui a été écrit de la céleste Sagesse : *qu'elle est maîtresse de la science de Dieu, et qu'elle fait un choix parmi ses œuvres;* car, par le Rosaire, Marie est vraiment pour nous *maîtresse de la science du salut,* par le *choix* des divines oraisons qu'elle nous fait réciter, par le choix des mystères célestes qu'elle nous fait méditer; la divine Mère ne se contente cependant pas de mettre entre nos mains, dans le Rosaire, le livre de la science; elle a ouvert une école spéciale de cette science où, réunis les uns aux autres, nous pouvons nous instruire, par une louable émulation, à l'aide des lumières qu'elle-même nous prépare. La confrérie du Rosaire est pour nous cette école, où Marie elle-même nous apprend la charité, la science de Dieu, qui est tout à la fois celle des saints et celle du salut, ce qui justifie le nom de Maison d'Or que la sainte Église donne à

Marie. Non contents donc de professer une grande dévotion au saint Rosaire, nous devons nous montrer empressés de nous faire inscrire, et de persévérer dans cette confrérie; c'est ce que demande de nous la sainte Vierge; l'Église elle-même nous y engage expressément, par les éloges magnifiques qu'elle fait de cette association; par les singuliers priviléges qu'elle lui accorde; par les nombreuses indulgences dont elle l'enrichit. Elle semble répéter avec Marie à tous les fidèles : *Approchez-vous... entrez dans la maison d'instruction*, dans l'école *de la véritable science;* donnez votre nom à une aussi belle congrégation.

Avant de se décider, on doit cependant savoir en quoi consiste cette confrérie, quels sont ses obligations et ses avantages; c'est ce que nous allons exposer dans le chapitre premier de cette troisième partie. Et puisque ce qu'on appelle *Rosaire perpétuel* (quoiqu'il n'appartienne pas à l'association, qui subsiste elle-même sans lui) est pareillement une association très-avantageuse et très-édifiante, qui se recommande par elle-même à tous ceux qui peuvent s'y faire inscrire et en accomplir les devoirs, nous en parlerons dans un second chapitre.

CHAPITRE I

DE LA CONFRÉRIE DU ROSAIRE

Tu n'auras pas à te fatiguer pour ce que la sagesse veut de toi, et tu jouiras vite de ses fruits. (*Eccli.*, VI, 20.)

Que chaque chose se fasse convenablement et avec ordre. (I *Cor.*, XIV, 40.)

Nous diviserons ce chapitre en sections, paragraphes et articles en forme de règlement; nous tâcherons d'y réunir les avantages et priviléges de la confrérie, ses statuts et les pratiques universelles qui la regardent; nous parlerons aussi de quelques observances particulières qu'il serait bon d'adopter généralement, comme très-faciles à exécuter. Par la manière même dont nous présenterons chaque chose, et par les autorités sur lesquelles nous nous appuierons, on distinguera facilement ce qui est de précepte de ce qui est de conseil et de simple dévotion; et pour qu'on ne croie pas que nous disions rien d'après nous seul, nous ferons remarquer que tous les articles sur lesquels nous ne fournissons point de preuves, nous les avons tirés, au moins quant à la substance, de l'ouvrage souvent cité du Père Demora, et intitulé *le Joyau*. Ajoutons aussi que notre intention est d'instruire en particulier les associations qui ne sont pas immédiatement

dépendantes de l'Ordre des Dominicains, afin qu'il ne s'introduise chez elles aucun usage contraire, ou peu conforme aux lois qui les régissent ou à l'esprit de leur institution.

SECTION PREMIÈRE

DE CE QU'EST EN ELLE-MÊME L'ASSOCIATION DU ROSAIRE DE SON IMPORTANCE ET DE SON ÉRECTION

§ I

Sa définition.

1. La confrérie du Rosaire peut se définir une réunion de fidèles de tout état, de tout sexe et de toute condition, lesquels, pour leur avantage et celui de l'Église, s'assemblent, comme en un seul corps, pour prier et honorer la sainte Vierge, et pour apprendre, d'après ses exemples et ceux de son divin Fils, à marcher dans la voie du salut et de la perfection chrétienne, en professant une dévotion spéciale pour le Rosaire et pour toutes les pieuses pratiques qui le regardent.

2. Quoique toute société particulière d'associés, régulièrement établie dans une église, puisse et doive s'appeler *Confrérie du Rosaire,* il faut cependant remarquer que les diverses associations répandues par tout le monde ne forment, rigoureusement parlant, qu'une seule société, et sont autant de ramifications de l'Archiconfrérie du Saint-Rosaire, établie à Rome dans l'église des Pères Dominicains de Sainte-Marie-sur-Minerve, à laquelle elles se réunissent toutes comme à leur centre.

§ II

Son importance.

3. Cette confrérie a été instituée par saint Dominique lui-même, qui fut appelé par Marie à propager son Rosaire; comme nous l'avons vu ailleurs, ce fut à elle que le saint et ses fils purent attribuer tout le bien qu'ils firent à la sainte Église. On peut donc dire avec raison, ainsi que nous croyons l'avoir démontré jusqu'à l'évidence, que cette confrérie l'emporte beaucoup sur toutes les autres, par son origine, par son antiquité, par ses avantages et sa célébrité (1).

4. De là vient que non-seulement elle fut approuvée de grand cœur par les souverains Pontifes; mais qu'ils l'ont encore hautement recommandée en tout temps, grandement propagée, et qu'ils se sont plu à l'envi à l'exalter, à l'enrichir d'indulgences et de priviléges (2).

5. De là vient aussi qu'elle s'est étendue et établie dans tout le monde catholique, presque dans chaque ville, village, ou bourg, réunissant sous sa bannière un nombre incalculable d'associés, et parmi eux les personnages les plus remarquables et les plus haut placés, tant ecclésiastiques que séculiers (3). Lui appartenir et en remplir les pratiques fut toujours considéré, ainsi que nous l'avons dit, comme un signe de prédestination, comme la marque la plus certaine du salut éternel.

(1) V. Just. Miecov., *Rosa mystica*, disc. II et XII.

(2) V. *Bullar. Ord. Præd.*, t. VIII, p. 430 et seq. *Ibid.*, p. 792 et 793, *in Indice.*

(3) Au mois de juillet 1867, la Confrérie du Rosaire eut la gloire et le bonheur de voir parmi les martyrs du Japon que l'Église vient de béatifier, plusieurs de ses membres de tout état et de toute condition, réunis à plusieurs missionnaires dominicains du premier et du troisième ordre. (V. la note de l'art. 32.)

6. Et cela, parce que l'on a vu en tout temps que Marie et, par elle et avec elle, Jésus, sont d'une manière manifeste et particulière au milieu de cette association pour en exaucer les prières, et en accomplir les désirs. C'est surtout, il me semble, pour les membres de cette Confrérie qui s'associent dans le but d'honorer et de contempler Jésus et Marie que se vérifient les promesses du divin Rédempteur : « Si deux d'entre vous se réunissent sur la « terre pour demander quelque chose, elle leur sera ac- « cordée par mon Père qui est dans le ciel ; parce que là « où sont deux ou trois personnes réunies en mon nom, « je suis au milieu d'elles (1). »

§ III

Sa fondation.

7. Comme cette dévotion a été révélée et recommandée par la sainte Vierge elle-même à saint Dominique, et que ce saint patriarche l'a laissée à son Ordre comme un précieux héritage, l'Église a confié et exclusivement réservé aux Dominicains l'institution et la direction des Confréries, de telle manière qu'on ne peut en fonder aucune en aucun lieu sans la permission du maître général de l'Ordre, ou de son vicaire.

8. C'est au général, dont la résidence est ordinairement à Rome dans le couvent de Sainte-Marie-sur-Minerve, qu'on doit recourir pour pouvoir ériger la Confrérie du Rosaire dans une église. A lui aussi doivent s'adresser tous les couvents de l'Ordre des Dominicains, pour l'établir dans leur église (2).

9. Lorsqu'il s'agira d'une église étrangère à l'Ordre, la demande devra être faite par le curé; on dit par *le curé,*

(1) Matth., XVIII, 19, 20.
(2) V. Cap. gen. O. P. 1862, *in Admon.*

parce que régulièrement on n'accorde l'association hors de l'Ordre que dans les églises paroissiales; elle ne s'obtient pour une autre église que dans des circonstances et pour des raisons spéciales (1).

19. Cette demande, d'après ce qui a été ordonné dans un chapitre général tenu à ce sujet (2), le curé ne pourra pas la faire par lui-même et en son nom; mais par l'entremise du supérieur du couvent de la maison des Pères Dominicains la plus rapprochée, afin que la chose se fasse à la commune satisfaction et avec le consentement de la communauté qui habite le lieu où la Confrérie doit être érigée; mais, si des motifs particuliers le voulaient autrement, le curé pourra très-bien faire la demande par lui-même et en son nom seul, en exposant au révérendissime Père maître général les raisons qui l'ont déterminé à agir ainsi.

11. On doit remarquer que le maître général, dans le diplôme par lequel il accorde l'érection de la Confrérie, exige expressément que, dans la chapelle destinée à l'association, la sainte Vierge soit représentée tenant l'enfant Jésus dans ses bras, et saint Dominique agenouillé à ses pieds recevant d'elle le Rosaire (3), et qu'avant de procéder à l'érection de la Compagnie on obtienne la permission par écrit de l'évêque diocésain, lequel devra lire et approuver les statuts; le consentement du supérieur du couvent le plus voisin doit être pareillement donné par écrit, quand la demande n'a pas été faite par lui (4). Le maître général n'exigera pas ce consentement, lorsque la distance offrirait trop de difficultés pour se la procurer.

(1) V. Cap. gen. O. P. 1629 ap. Fontana, *de Societ.*

(2) Cap. gen. 1592 ap. Fontana, l. c.

(3) Anciennement on exigeait qu'il y eût aussi sainte Catherine de Sienne, et tout autour les mystères du Rosaire représentés; c'est ce qu'on voit dans plusieurs vieux diplômes d'érection.

(4) V. le diplôme d'érection, dans la cinquième partie.

12. L'érection, d'après le diplôme du maître général, ne pourra jamais être faite que par un Père Dominicain légalement délégué pour cela par lettre de son supérieur et du conseil (1). Il devra faire un discours sur la grandeur et les avantages du saint Rosaire et de la Confrérie, et déclarera expressément que s'il venait à s'établir, dans la ville ou le lieu où il vient d'ériger l'association, un couvent de Pères Dominicains, elle serait, selon les constitutions des souverains Pontifes, immédiatement transférée dans l'église du nouveau couvent avec tous ses biens, ses droits, ses priviléges et ses indulgences; que toute autorité ou direction conférée au curé ou recteur lui serait enlevée (2). Dans les statuts de l'Ordre des Dominicains, il est *recommandé* au maître général de ne jamais déléguer un prêtre étranger à l'Ordre pour ériger une Confrérie, hors des cas de besoins et dans les missions.

13. Il était autrefois prescrit par les souverains Pontifes de n'ériger les Confréries qu'à une certaine distance les unes des autres, mais cet ordre a été révoqué, et maintenant on peut en établir où l'on veut sans avoir égard à la distance, à la condition toutefois qu'il n'y en aura pas deux dans la même ville; parce que deux Confréries sous le même titre et la même invocation dans le même lieu ont été généralement défendues par la sacrée Congrégation.

14. Le maître général et le Père délégué pour ériger la Confrérie le font gratuitement; ils n'exigent rien pour la permission accordée, pour la prédication, pour l'érection de la Confrérie; ils se contenteront d'être remboursés des dépenses faites pour les diplômes, les voyages et la poste.

(1) Il ne résulte pas de cela que le Père délégué doive appartenir au couvent le plus voisin, car il pourrait arriver qu'il n'y eût point de sujets disponibles; mais aucun supérieur n'enverra un de ses religieux que sur la demande du supérieur du couvent le plus rapproché.

(2) V. *Bull. O. P.*, t. VIII. p. 433. Fontana, *de Societ. SS. Ros.*, n. 17.

SECTION DEUXIÈME

DE L'AGRÉGATION A LA CONFRÉRIE, DES PRIVILÉGES, DEVOIRS ET PRATIQUES DES AGRÉGÉS

§ I

De l'agrégation.

15. Toute Confrérie doit avoir un livre dans lequel sont enregistrés les noms de ceux qui veulent appartenir à la Congrégation (1); personne ne pourra se considérer comme validement agrégé s'il n'a été inscrit dans ce livre par celui qui a été autorisé pour cela; les religieux dominicains eux-mêmes sont sujets à cette loi. Celui qui serait inscrit par une personne séculière ou par un prêtre non autorisé pour cela ne participerait en aucune manière aux indulgences et priviléges de l'association (2).

16. Ceux qui ont reçu la permission du maître général des Dominicains ou de son vicaire peuvent seuls agréger et inscrire validement dans la Confrérie; il en est de même pour bénir les Rosaires, les cierges du Rosaire, et donner l'absolution du Rosaire à l'article de la mort. Dans les lieux où il n'existe pas de religieux dominicains, on accorde volontiers l'autorisation d'agréger à un prêtre séculier ou régulier qui la demande; on la donne même expressément dans le diplôme d'érection, dans une église n'appartenant pas à l'Ordre des Dominicains, au curé ou recteur de cette

(1) Il n'est point nécessaire de conserver dans ce registre l'ordre alphabétique; on peut inscrire les hommes d'un côté, les femmes de l'autre. Il vaudrait peut-être encore mieux, et ce serait plus facile, les inscrire tous ensemble les uns à la suite des autres.

(2) Ex Bulla S. Pie V *Consueverunt*, et Act. cap. gen. O. P. 1600. V. Demora, *le Joyau*, p. 2, c. IV.

église *pro tempore*, en le constituant chapelain et président de la Confrérie elle-même.

17. Quant aux religieux dominicains, ils ont cette faculté par une disposition générale de leurs lois : 1° Pour les supérieurs de chaque couvent ou maison, qui peuvent à leur tour la communiquer en cas d'absence à un autre religieux ; 2° pour les Pères sacristains de leurs églises ; 3° pour les Pères à qui a été donnée cette autorisation par le conseil du couvent, qui peut l'accorder à quatre religieux ; 4° pour les prédicateurs, quand ils prêchent le carême ; ils peuvent pendant ce temps-là agréger à la Confrérie, bénir les Rosaires, mais seulement hors des couvents de l'Ordre ; tous les autres, comme les prêtres séculiers et les religieux appartenant à d'autres ordres, ont besoin d'être spécialement autorisés par le maître général, ou par son vicaire.

18. Celui qui, muni de la permission, doit agréger quelqu'un dans la Confrérie l'instruira avant, si les circonstances le permettent, des devoirs des associés, d'après le mémorial que nous placerons dans la cinquième partie de cet ouvrage. Puis, revêtu de l'étole et ayant fait agenouiller le postulant, il le recevra selon la formule que nous donnerons plus bas ; enfin, avant de quitter l'étole, il écrira ses nom et prénoms dans le livre de la Confrérie, ainsi que sa patrie et l'année de son agrégation. Si celui qui désire être inscrit ne peut être présent, ou que pour tout autre motif on ne puisse faire tout ce que nous venons de dire, il suffira que l'on enregistre dans le livre ses nom, prénoms, etc. ; mais, selon l'ancienne coutume, qui doit être maintenue, cela se fera toujours avec l'étole au cou : agréger quelqu'un parmi les enfants de Marie, lui donner le droit d'avoir part aux indulgences de l'association de son Rosaire étant une chose sacrée et de grande importance. Si la Confrérie n'est pas établie dans le lieu ou se fait l'agrégation, on transmettra les noms, prénoms, etc., des nouveaux confrères à une église où elle

sera érigée, pour qu'ils soient enregistrés par qui en a le droit dans le livre de la Congrégation.

19. On n'exclut de la Confrérie aucun de ceux qui ont la bonne volonté; tous indistinctement peuvent être admis, hommes et femmes de tout état, de toute condition, même les morts quand les confrères et sœurs veulent en faire inscrire pour les rendre participants aux prières et aux indulgences de la Confrérie. Seulement on recommande à ceux qui inscrivent de n'être pas trop faciles pour admettre les enfants encore incapables de comprendre les devoirs à remplir, encore moins doit-on agréger les personnes de mauvaise conduite dont on pourrait suspecter les bonnes intentions, et dont on pourrait craindre qu'elles ne voulussent s'immiscer dans les affaires de la Congrégation pour les conduire à leur guise, ou par esprit de domination, ou pour tout autre motif.

20. On avertit encore qu'on ne peut imposer, sous aucun prétexte, à celui qui veut se faire inscrire, aucune contribution d'argent ni pour l'acte de l'agrégation, ni après. Celui qui inscrit quelqu'un ne peut pour lui-même accepter aucune offrande, même spontanée; il peut seulement recevoir l'infime prix du diplôme que l'on remet aux postulants. On ne doit pas entendre pourtant par là qu'il faille refuser une offrande pleinement volontaire faite par quelqu'un de la Confrérie pour rehausser le culte de la sainte Vierge.

21. Cependant, quand on voudra, outre la Confrérie générale, se faire inscrire dans une Confrérie particulière, où il est d'usage de donner quelques petites sommes d'argent, soit à la volonté de l'agrégé, soit annuellement, pour concourir à la décoration de la chapelle, ou pour pouvoir participer, après la mort, à certaines prières particulières, on pourra très-bien le faire, surtout si la Confrérie générale est pauvre; mais, en tous cas, que cela se fasse avec prudence, sans y obliger personne, sans donner occasion de supposer que cette offrande est nécessaire

pour participer aux indulgences et aux privilèges. Il faut de plus le consentement du directeur ou président de la Confrérie et celui de l'ordinaire, s'il s'agit d'une Confrérie qui ne relève pas de l'Ordre de Saint-Dominique (1).

§ II

Des privilèges des confrères et des sœurs de l'Association du saint Rosaire.

22. La très-sainte Vierge ayant révélé à saint Dominique et au bienheureux Alain, que *la dévotion du Rosaire lui était, ainsi qu'à son Fils, souverainement agréable* (2), il est manifeste, en premier lieu, que les associés du Rosaire jouissent du grand privilége d'être regardés par Jésus et Marie avec une affection toute particulière, comme des enfants *auxquels ils ont promis une*

(1) En quelques lieux on a établi une Confrérie sous le titre de *Confrérie du Suffrage*, dont le nombre déterminé est de cent cinquante hommes et de cent cinquante femmes, en mémoire des cent cinquante Salutations angéliques que contient le Rosaire. Ces statuts en substance sont ceux ci : on admet, lorsqu'il y a une place vacante, ceux qui appartiennent à la Confrérie générale lorsqu'ils le désirent, avec l'obligation, 1° de donner un écu à sa réception; 2° de donner environ un franc vers la fête du saint Rosaire; ce jour-là on donne aux associés un cierge bénit du Rosaire et un catalogue des cent cinquante confrères, pour savoir le nom des confrères défunts; 3° de célébrer ou de faire célébrer une messe pour les confrères défunts. On admet aussi les vieillards; mais comme ceux-ci ont nécessairement moins d'années à payer, ils doivent offrir le premier jour une somme plus forte. Celui qui se refuse à payer la contribution annuelle ou l'offrande pour la messe des trépassés, est effacé du catalogue, et on le remplace par un autre; il en est de même de la Confrérie des dames. On élit des conseillers pour l'administration des fonds, ils sont chargés de déterminer leur emploi; le président du conseil est toujours le président de la Confrérie. Les femmes ne peuvent jamais ni être élues, ni participer à l'élection du conseil. Nous croyons qu'il serait utile que les administrateurs de cette société fussent pris parmi les administrateurs des biens de la Confrérie générale, cela éviterait des discordes.

(2) V. Venturini, t. I, disc. XIX.

assistance et des faveurs spéciales pendant la vie, au moment de la mort et après la mort.

23. La sainte Église ayant toujours considéré les associés du Rosaire comme les fils bien-aimés de Marie, et tenu leur Confrérie en grand honneur, comme lui ayant été donnée par elle pour sa défense et son secours, l'a toujours comblée de faveurs; elle a daigné en favoriser les fondations, en approuver les pratiques, accorder des priviléges aux messes célébrées à son autel et enrichir l'association de très-nombreuses indulgences plénières et partielles, comme nous le verrons dans la quatrième partie de cet ouvrage (1).

24. Un grand privilége des associés est que, par concession de plusieurs généraux de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, présidents suprêmes de toutes les associations du Rosaire et supérieurs des trois Ordres de Saint-Dominique, tous les frères et sœurs de la Confrérie ont spécialement part, pendant leur vie, au moment de leur mort et après leur mort, à toutes les prières et bonnes œuvres qui se font continuellement, dans tout le monde, par tant de milliers de confrères, ainsi qu'au bien que peuvent faire tous les religieux de Saint-Dominique (2), c'est-à-dire à toutes les austérités, prières, sacrifices et œuvres apostoliques, qui se font et se feront pour la gloire de Dieu par tous les Frères Prêcheurs dans leurs couvents et dans leurs missions; à toutes les prières et bonnes œuvres que font toutes les religieuses dominicaines, et finalement à tous les mérites qu'acquièrent et qu'acquerront tous les associés répandus dans le monde entier.

(1) Nous faisons savoir à ceux qui voudraient connaître les sources de ces indulgences et de ces priviléges, que toutes celles qui ont été accordées à une ou à plusieurs Confréries du Rosaire sont communes à toutes les autres. (Ex Brev. Greg. XIII, Innoc. XI et Sixte V. *Bullar. O. P.*, tom. V, p. 409, 444; tom. VI, p. 344)

(2) Dans quelques livres on attribue l'origine de cette concession aux souverains Pontifes; mais elle émane des généraux de l'ordre des Dominicains.

25. Non-seulement les associés du Rosaire ont part aux mérites de leurs confrères, et à ceux des fils et filles de saint Dominique; mais ils sont admis, par un privilége spécial, que Marie a obtenu pour eux de son divin Fils, ainsi qu'elle l'a révélé au bienheureux Alain, à participer, pendant la vie et après la mort, aux mérites des bienheureux du paradis, comme s'ils appartenaient encore à la Confrérie.

§ III

Des devoirs et dévotes pratiques des associés du Rosaire.

26. Il faut, avant tout, savoir que l'association du Rosaire n'impose aucune obligation de conscience, et qu'en omettant les pratiques qui leur sont imposées ou suggérées, à moins qu'ils ne le fassent par mépris, ce qui serait en soi-même une faute, les associés ne font pas même un péché véniel; ils doivent faire les pratiques avec le plus grand amour; mais ils peuvent les laisser sans la moindre crainte.

27. Il est clair cependant que, puisque s'associer à la Confrérie du Rosaire est comme une profession de dévotion toute spéciale à la sainte Vierge, on doit accomplir fidèlement les devoirs et les pratiques qu'elle impose et réciter le Rosaire le plus promptement possible (1).

28. Il faut au moins qu'on tâche, s'il est possible, de réciter le Rosaire tout entier dans la semaine. La sacrée Congrégation, en 1858, a autorisé à le fractionner en autant de dizaines que l'on voudrait, pourvu que les quinze dizaines fussent récitées dans la semaine; c'est le premier et le plus fondamental devoir qu'impose à tout associé son agrégation à la Confrérie; y manquer serait se priver d'un

(1) V. Const. Clement. VII *Etsi temporalium*, in Bull. O. P., tom. IV, p. 524.

grand mérite, des indulgences attachées au Rosaire et à l'association, et de la participation aux biens spirituels acquis par tous les autres associés et par les trois Ordres de Saint-Dominique; ce serait, en un mot, comme si l'on n'appartenait pas à l'association (1).

29. Comme la sainte Vierge s'est montrée plusieurs fois très-désireuse que son Rosaire pût se propager et être pratiqué partout, un associé ne doit pas se contenter de le réciter dévotement; mais il doit, comme un bon fils d'une aussi aimable mère, faire son possible pour répandre cette

(1) Le confrère qui « oublie pendant une semaine de dire son Rosaire, « se prive pendant tout ce temps-là des grâces dont jouissent ceux qui le « disent. » (P. Philippe de Toirano, dominicain, dans sa *Dévote et courte manière de dire le Rosaire*, imprimé à Gênes en 1617, p. 2, c. II.) A la page 1, chap. III, c. 3, il dit que ces *grâces* sont les biens spirituels des confrères et de l'ordre de Saint-Dominique, et les indulgences accordées par les souverains Pontifes. « Le révérendissime général des Frères « Prêcheurs admet les associés du Rosaire à la participation, etc., pourvu « qu'ils récitent le Rosaire entier chaque semaine. » (Le Père Tommaso Cosso Sardo, dans son *Rosaire de Notre-Dame*, liv. II, c. V.) Les confrères « qui ne satisfont pas aux obligations de la Confrérie ne gagnent « pas les indulgences, et n'ont point part aux grâces spirituelles et à la « participation des biens, etc., ainsi que le dit Navarro dans ses *Mélanges*, « XXV, n. 23, et dans le XXXVII, n. 60.... Tout frère et sœur de la Con- « frérie est tenu à réciter le Rosaire au moins une fois la semaine; ceux « qui ne satisfont pas à cette obligation restent privés des indulgences « pendant la semaine, le mois ou l'année où ils y manquent. Quand ils « reprennent leur Rosaire, ils ont, comme d'habitude, part aux fa- « veurs de la Confrérie, ainsi que le dit notre Père Zanardi, p. I, c. V. » (Demora, dans son *Joyau du saint Rosaire*, p. II, c. VII et VIII.) Rosarium integrum olim quolibet die recitandum ad indulgentias assequendum; nunc sufficit, ut qualibet hebdomada recitetur. (Ex Bull. summ. Pont. V. *Bullar. O. P.*, t. VIII, p. 793.) Généralement tous les livres qui parlent du Rosaire disent que les confrères, pour participer aux indulgences, doivent le réciter tout entier chaque semaine; il n'est point ici question de celles qui sont attachées au Rosaire lui-même, parce qu'il est bien clair qu'elles se gagnent chaque fois qu'on le dit avec les dispositions voulues. Il ne suffit donc pas de se faire inscrire pour participer à tous les biens spirituels des confrères et des Ordres de Saint-Dominique, il faut aussi réciter exactement le Rosaire en entier chaque semaine.

dévotion chez les autres et surtout dans sa propre famillle (1).

30. En se souvenant de la part qu'il a aux biens spirituels de ses confrères, l'associé se souviendra d'eux d'une manière toute spéciale dans ses Rosaires, et demandera pour eux toutes sortes de bénédictions pour le temps et pour l'éternité; il se souviendra particulièrement du premier ordre de saint Dominique, qui est celui des Prédicateurs, par lequel a été propagé le saint Rosaire; il priera le Seigneur de l'accroître pour sa plus grande gloire, pour le bien de l'Église, pour la conversion des infidèles et des pécheurs, et pour la plus grande extension du Rosaire et du culte de Marie.

31. Le Rosaire ayant été institué pour la destruction des hérésies, pour répandre la foi chez les peuples et accroître l'amour de Dieu dans le cœur des fidèles, tout associé doit concourir de son mieux à un si noble but, au moins en récitant le Rosaire pour les besoins de l'Église; il se montrera toujours plein d'une foi vive et d'une vraie dévotion envers la sainte Vierge; il s'approchera souvent des sacrements et fréquentera les pieuses pratiques de l'association, sans se laisser arrêter par le respect humain, et regardera comme un grand honneur d'appartenir à une confrérie consacrée à louer et à aimer la Reine des cieux, la Mère de Dieu.

32. En pensant que son agrégation le met à même de pouvoir gagner pour lui et pour les âmes du purgatoire un grand nombre d'indulgences, tout associé sera empressé d'en gagner le plus qu'il le pourra, il ne se contentera

(1) Nous lisons à ce propos « qu'Alphonse, prince d'Espagne, ayant appris de saint Dominique à dire le Rosaire, non-seulement le récitait lui-même, mais ne voulait pas garder dans sa maison un domestique qui ne le récitât pas. Il cherchait à en répandre la dévotion parmi toutes les personnes qui l'approchaient. Il se rendit ainsi digne de la faveur que lui fit la sainte Vierge en lui donnant un miraculeux Rosaire, par l'attouchement duquel il rendit la vue à la princesse sa femme. » (Rossignoli, *Piété respectueuse, fête du saint Rosaire.*)

pas de celles qui sont accordées à la récitation du Rosaire, il tachera d'obtenir toutes celles que l'Église accorde aux associés, surtout les indulgences plénières. Il aura soin de porter toujours le Rosaire sur lui, et s'il le peut il se procurera un cierge bénit du Rosaire, et il le tiendra suspendu à côté de son lit (1).

33. Les souverains Pontifes ayant accordé, par un privilége spécial, une messe votive du Rosaire, ayant appliqué à cette messe de nombreuses indulgences, soit pour celui qui la célèbre, soit pour les associés qui y assistent, tous les prêtres de l'association qui pourront la dire, comme les frères et sœurs qui pourront l'entendre, se feront un devoir de n'y pas manquer.

34. Rappelons encore ici la dévotion des quinze samedis, qui se pratique en beaucoup de lieux par les membres de la confrérie, qui ont un besoin spécial d'obtenir de Dieu et de la sainte Vierge, pour eux-mêmes ou pour d'autres, quelques grâces particulières « ou quelque chose d'im-

(1) Puisque l'occasion se présente ici, rappelons que le vénérable Père Alphonse Navarette, chef de la mission dominicaine au Japon, marcha au martyre avec son Rosaire dans une main et un cierge allumé dans l'autre; il était soutenu pendant son supplice par les prières des associés, qui récitaient le Rosaire. (V. Marchese, journal du 1er juin.) On a remarqué généralement « que, dans le Japon, rien n'était plus propre que le Ro- « saire pour donner des forces aux néophytes; leur chapelet suspendu « au cou, ils restaient invincibles au milieu des tourments les plus « affreux, et résistaient par la force des mystères aux diaboliques sacri- « léges des bonzes. » Le Père Rossignoli (*Merveilles de Dieu dans ses Saints*, XLVI) rapporte encore que, dans les îles Philippines, « les fideles « portent le Rosaire au cou non-seulement comme un ornement, mais « comme un témoignage de foi et comme une armure. Dans tous les « lieux, dans tous les champs, dit il, sur les navires, dans les ateliers « et partout on entendait chanter le Rosaire par des personnes de tout « âge, de tout sexe et de toute condition; on pouvait dire d'eux, avec « saint Ambroise : *Certant cantare singuli quod omnibus prodest. Hoc tenera « gestit pueritia, hoc modulari gaudet infantia.* » (In Præf. ad Psalm.) V. Rossignoli, l. c. — Il est glorieux pour la Confrérie du Rosaire de voir élever un grand nombre de ses associés aux honneurs des autels, ainsi que nous l'avons dit dans la première note de l'art. 5

« portant pour la gloire de Dieu et le salut éternel. Cette « dévotion consiste à choisir quinze samedis pour faire la « communion en l'honneur des quinze mystères du « Rosaire. Afin de se disposer à recevoir plus souvent le « pain céleste, on s'applique à mener une vie plus régu- « lière et plus chrétienne. On a choisi le samedi parce « que c'est le jour plus spécialement consacré à la sainte « Vierge; mais ceux qui sont trop occupés pendant la « semaine peuvent prendre le dimanche (1)... Cette pra- « tique, si recommandable en elle-même, est devenue « célèbre par les grâces signalées dont Dieu a favorisé « ceux qui la pratiquent; il est évident qu'elle a tout ce « qui peut la rendre agréable au Seigneur, et contient « surtout tout ce qui peut décider sa bonté infinie à nous « accorder ce que nous lui demandons; elle renferme « non-seulement ce qu'il y a de plus saint, de plus effi- « cace dans le Rosaire, c'est-à-dire le pieux souvenir des « actions et des souffrances de Jésus-Christ, la fréquen- « tation des sacrements, la persévérance dans la prière, « l'intercession de la sainte Vierge, mais encore une at- « tention toute particulière de plaire à Dieu et de se sanc- « tifier pendant ces quinze semaines (2). »

(1) Nous ne croyons pas que l'opinion de l'auteur soit probable. L'indulgence étant accordée pour le samedi, et non pour le dimanche, on ne pourrait la gagner en communiant le dimanche.

(2) C'est ce qu'on lit dans un opuscule intitulé : *Instructions pour les confrères du saint Rosaire*, imprimé à Paris en 1709. Nous apprenons avec plaisir que cette dévotion est très-répandue, et qu'elle produit de grands fruits parmi les religieuses de la Visitation. Nous espérons qu'on obtiendra pour elle à perpétuité l'indulgence plénière qu'Alexandre VIII lui a accordée pour sept ans. (V. *Bullar. O. P.*, t. VI, p. 394, et t. VIII, p. 434.) Nous lisons à ce sujet que « Constance de Gonzague, très-pieuse dame, « non contente de réciter chaque jour le Rosaire avec les femmes de sa « maison, faisait célébrer quinze messes à l'autel de la Sainte-Vierge « lorsqu'elle désirait obtenir quelque faveur particulière; elle faisait une « aumône à quinze pauvres jeunes filles, afin qu'elles récitassent le Ro- « saire à son intention; aussi ses prières étaient-elles vite exaucées. » (Rossignoli, *la Piété respectueuse, fête du saint Rosaire.*)

35. Comme le nom de Congrégation et de Confrérie signifie union, subordination et charité, c'est un rigoureux devoir pour tout associé de rester en bonne intelligence avec tout le monde, de seconder autant qu'il pourra les dispositions des supérieurs, d'éviter les discordes et les rancunes que pourraient faire naître les caprices et les susceptibilités; il doit aimer et respecter ses confrères avec une grande sincérité de cœur.

36. La confrérie en général doit être aimée par chaque associé, qui doit éviter de lui nuire par sa conduite ou par ses actions. Dans le chapitre général de l'ordre de Saint-Dominique tenu en 1629, on porta un décret, approuvé par le pape Urbain VIII, qui ordonne de chasser de la confrérie tout confrère qui oserait s'entendre avec une personne étrangère à l'Ordre, pour faire quelque chose qui pût porter du préjudice à la compagnie, à l'endroit de ses priviléges et de ses immunités (1).

37. Un bon associé ne doit pas se contenter, pour aimer sa congrégation comme il faut, de ne lui porter aucun tort, il doit encore se montrer très-zélé pour son bien et pour ses avantages, et contribuer en toutes manières à son honneur et à son accroissement, bien persuadé que Marie, dont il procurera la gloire, saura le récompenser largement en cette vie et en l'autre.

(1) V. Fontana, *de Societ.*, n. 14.

SECTION TROISIÈME

DES CÉRÉMONIES ET PRATIQUES DE LA CONFRÉRIE

§ I

De la chapelle et des ornements.

38. Chaque confrérie doit avoir dans l'église où elle est érigée une chapelle particulière qui sera spécialement dédiée à Notre-Dame du saint Rosaire. Il y aura au-dessus de l'autel un tableau ou une statue de la sainte Vierge tenant l'enfant Jésus dans ses bras, présentant le Rosaire à saint Dominique agenouillé à leurs pieds. Autour de l'autel, ou du moins dans la chapelle, on représentera les quinze mystères du Rosaire; ceci n'est pas absolument nécessaire pour gagner les indulgences, mais c'est la pratique universelle et de plus un devoir de convenance. Que tous ces tableaux soient propres à inspirer de la dévotion, car, ainsi que l'observe saint Maxime, une image pieuse mal faite, ou laide, est une fausse image. Rien n'empêche que l'autel de la chapelle de la confrérie serve à d'autres congrégations.

39. La Confrérie fera en sorte, autant que ses recettes et ses aumônes le lui permettront, de tenir toujours sa chapelle si bien ornée, et si bien en ordre, qu'elle attire les fidèles à la fréquenter. On devra s'occuper en particulier à parer l'autel; qu'il soit pourvu de nappes, de chandeliers, de fleurs et d'un très-beau crucifix; si on y conserve le saint Sacrement, que le tabernacle soit tenu avec la plus extrême propreté tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et cela non-seulement par respect pour Dieu et la sainte Vierge, mais aussi pour que les prêtres qui viendront dans l'église choisissent de préférence cet autel

pour célébrer la sainte messe. A cet effet, l'association devra se pourvoir, selon ses ressources, de calices, corporaux, purificatoires et ornements propres et décents, et, s'il est possible, d'un ostensoir et d'un tapis pour ses fêtes et cérémonies.

40. Elle se procurera aussi une belle statue de la sainte Vierge avec l'enfant Jésus au bras, tenant chacun d'une main le Rosaire, et un trône pour la porter; on aura, si les moyens le permettent, une bannière représentant Notre-Dame du Rosaire, et quinze étendards rappelant les quinze mystères.

41. Tous ces objets se conserveront dans la sacristie ou dans un autre endroit de l'église, mais jamais dans une maison particulière. Le président ou recteur en confiera le soin à quelque membre de la confrérie qui se distinguera par une conduite chrétienne, et dont le zèle pour l'honneur de Dieu, la dévotion à Marie garantiront l'exactitude à remplir ses devoirs.

§ II

De la fête principale de la Confrérie.

42. La principale fête de la Confrérie est maintenant celle du Saint-Rosaire, qui se célèbre dans toutes les églises le premier dimanche d'octobre, par ordre du pape Grégoire XIII, qui l'institua en action de grâces de la victoire remportée par les armées chrétiennes sur les Turcs, dans le golfe de Lépante, le 7 octobre 1571, sous le pontificat de saint Pie V. Cette victoire fut obtenue par les prières que faisaient ce jour là, premier dimanche du mois, dans tout le monde entier, les associés du Rosaire.

43. Cette fête doit être sanctifiée le mieux qu'il se pourra

par une communion générale ; il y aura une messe chantée, sermon et procession solennelle.

44. On portera en procession la statue de la Vierge du Rosaire, on l'environnera de cierges, de fleurs, tout en conservant cette pompe grave et majestueuse qui convient si bien aux fêtes de Marie. Là où l'on pourra le faire, la grande bannière et les quinze étendards seront portés par des jeunes filles en blanc.

45. Dans quelques endroits les associés ont l'habitude d'assister à la procession avec un vêtement uniforme ; mais comme il peut résulter quelques inconvénients dans cette pratique, il vaut donc mieux ne pas l'introduire, et en toute hypothèse, il ne faut pas le faire sans le consentement de l'ordinaire.

46. Pendant la procession on récitera le saint Rosaire, en intercalant entre chaque dizaine le chant d'une strophe de l'*Ave Maris stella,* ou mieux encore l'hymne de la fête du Saint-Rosaire. Vers la fin de la procession, on entonnera le *Magnificat* sur le sixième ton, en répétant avant et après chaque verset l'antienne *Beatam me dicent omnes generationes.* En rentrant dans l'église on terminera par les litanies de la sainte Vierge, le *Tantum ergo* et la bénédiction du très-saint Sacrement.

47. Les confrères et les sœurs ne se contenteront pas d'assister en ce jour aux cérémonies de l'église, ils se feront un devoir d'approcher des sacrements, et de faire une visite au moins à l'autel du saint Rosaire, pour gagner les nombreuses indulgences qui leur sont accordées à pareil jour, comme nous le dirons en son lieu. Ils assisteront tous à la procession le chapelet d'une main, et, s'ils le peuvent, un cierge allumé dans l'autre, afin de mieux rehausser l'éclat de la cérémonie, et d'exprimer à la sainte Vierge combien ils désirent que leur cœur s'embrase d'amour pour elle et pour son divin Fils.

§ III

Des autres fêtes et pratiques pieuses de la Confrérie.

48. Après la fête du saint Rosaire, les principales fêtes de la Confrérie sont l'Annonciation et l'Assomption de Marie, qui nous rappellent le commencement et le couronnement de toutes ses gloires. Anciennement ces deux fêtes tenaient le premier rang dans la Confrérie.

49. Les fêtes qu'on doit célébrer avec quelque solennité après celles-là sont l'Immaculée-Conception, la Nativité et la Purification de la sainte Vierge, que l'Église entière solennise, et dans lesquelles, aussi bien qu'à l'Annonciation et à l'Assomption, les associés peuvent gagner de nombreuses indulgences. (1).

50. Les premiers dimanches de chaque mois sont aussi des jours de dévotion spéciale pour l'association, à cause des indulgences que l'on peut gagner. On fera ce jour-là une courte et simple procession pour gagner l'indulgence plénière qui y est attachée. Le prêtre portera une relique ou une statuette de la sainte Vierge. Il suffira de chanter l'*Ave Maris stella,* ou quelque hymne du Rosaire, avec les deux premiers versets du *Magnificat* et le *Gloria Patri*, et l'antienne *Beatam me dicent,* comme ci-dessus.

51. Les confrères doivent aussi penser à leurs frères morts; anciennement on faisait cinq anniversaires pour eux, le premier après la Purification de la sainte Vierge, le second après l'Annonciation, le troisième après l'Assomption, le quatrième après la Nativité, et le cinquième après la fête du Rosaire. Il serait heureux que cette pieuse pra-

(1) Nous rappelons que les associés des Confréries érigées dans les églises des Pères Dominicains sont dans l'habitude, en quelques endroits, d'assister à certaines fêtes, un cierge à la main, au *Salve Regina* que les Pères chantent après Complies.

tique fût remise en vigueur ; pour pauvre qu'elle puisse être, chaque confrérie devrait au moins en faire célébrer un après la fête du Rosaire. — Quant aux confréries érigées dans les églises des Pères Dominicains, les associés tâcheront d'assister aux offices des quatre anniversaires qui se célèbrent chaque année pour gagner l'indulgence dont nous parlerons en son lieu, sans détriment de l'anniversaire, qu'ils feront célébrer, ainsi que nous l'avons dit plus haut, après la fête du saint Rosaire.

52. Lorsqu'un confrère ou une sœur mourra, les associés appliqueront à l'âme du défunt la troisième partie du Rosaire qui se récite en commun dans l'église. Le recteur devra donc annoncer au peuple le décès des associés, pour procurer ainsi des prières aux trépassés ; il engagera les vivants à se tenir étroitement unis à leur chère Confrérie s'ils en font partie, et à se faire inscrire s'ils ne le sont pas. Les associés qui se sentiront gravement malades avertiront ceux qui les entourent de ne point oublier, dès qu'ils ne seront plus, de faire connaître immédiatement leur mort au recteur, en lui portant le diplôme de leur admission à la Confrérie.

53. S'il mourait quelque grand bienfaiteur de l'Association, le recteur, d'accord avec le prieur, rassemblera un nombre suffisant d'associés, qui assisteront à ses funérailles en signe de reconnaissance, et s'uniront aux prières récitées pour l'âme du défunt. Par un privilége spécial du Saint-Siége, on peut porter la bannière de l'Association dans quelque procession que ce soit (1).

54. Ce que doivent avant tout avoir à cœur la Confrérie et le recteur, c'est d'étendre la dévotion et la récitation du saint Rosaire. En plusieurs lieux, tous les soirs, on rassemble, au son de la cloche, les fidèles dans l'église pour réciter le chapelet ; lorsque cela ne pourra se faire le

(1) Ex Const. S. Pie V, *Inter desiderabilia*. (V. *Bullar. O. P.*, t. V, p. 214.)

soir, le recteur tâchera de choisir une heure dans la matinée, et, si cela est possible, le moment où se célèbre la sainte messe. Si on ne pouvait réunir les fidèles plus souvent, que ce soit au moins les jours de fête, pendant la première messe, ou le soir avant ou après la bénédiction du saint Sacrement.

SECTION QUATRIÈME

DU SUPERIEUR ET DES AUTRES DIGNITAIRES DE LA CONFRÉRIE

§ I

Du supérieur.

55. Pour les confréries établies dans l'église des Pères Dominicains, le supérieur en chef, ou recteur, ou président, est toujours le supérieur du couvent auquel appartient l'église. Pour les autres c'est ordinairement le curé *pro tempore* de l'église à laquelle a été accordée l'érection.

56. Le président ou recteur est autorisé, par le fait de sa nomination, à bénir les Rosaires, les cierges et les roses dits du Rosaire, à inscrire les associés dans le livre destiné pour cela, et à leur donner, à l'article de la mort, l'absolution qui leur est particulièrement accordée pour leur faire gagner l'indulgence plénière, dont il est parlé dans le sommaire des indulgences.

57. Il aura soin de maintenir la ferveur dans l'Association, et, lorsqu'il sera en même temps curé, il tâchera de propager la dévotion du Rosaire parmi ses paroissiens, en leur parlant de ses grands avantages, en leur expliquant les mystères, en les engageant à introduire la récitation du chapelet dans leur famille, et en le faisant

réciter lui-même dans l'église le plus souvent qu'il le pourra.

58. Il n'oubliera pas d'annoncer en chaire les jours de dévotion propres à la Confrérie : ce sont les jours où l'on fait mémoire de quelques mystères du Rosaire, les fêtes principales de la sainte Vierge, les premiers dimanches du mois, et les jours destinés à la visite des stations. Il recommandera aux associés de ne pas laisser s'enfuir sans en profiter d'aussi belles occasions de gagner les indulgences. Il devra même suspendre à la porte de l'église un tableau indiquant les indulgences accordées à l'Association.

59. Son principal soin sera de s'instruire des lois générales de l'Église et des usages particuliers du diocèse relativement aux confréries; d'apprendre aux administrateurs et aux autres dignitaires de l'Association quelles sont leurs obligations, et de faire en sorte qu'ils les accomplissent avec exactitude; de veiller à ce que la chapelle soit tenue en bon ordre, les ornements bien soignés, les biens de la Confrérie administrés avec sagesse, de manière à ce qu'il ne se fasse aucune dépense inutile.

60. Il présidera lui-même toutes les assemblées des administrateurs; selon ce qui a été établi dans le chapitre général de l'ordre des Frères Prêcheurs en 1592, toute détermination des administrateurs doit être approuvée par le président ou son délégué; sans sa présence, la réunion serait sans chef, et, par conséquent, toute détermination prise serait nulle.

61. Lorsqu'enfin la Confrérie sera si pauvre, qu'elle ne pourra subvenir aux dépenses nécessaires pour la décoration de la chapelle, le président la recommandera chaleureusement à la charité et à la dévotion des associés, en leur rappelant qu'il est question d'honorer Marie, la Mère de Dieu, leur Mère, qui saura leur rendre au centuple ce qu'ils auront fait pour elle. En cela, comme en toutes choses, il commencera par donner le bon exemple.

§ II

Des dignitaires de la Confrérie.

62. Outre le recteur ou président, qui représente la personne même du révérendissime maître général de l'ordre des Frères Prêcheurs, toute Confrérie aura aussi son prieur, son sous-prieur et un certain nombre d'administrateurs ou conseillers (lesquels, y compris le prieur et le sous-prieur, ne devront pas être moins de six ni plus de dix), un trésorier, un secrétaire et deux sacristains.

63. Les dignitaires seront élus tous les ans, ou au moins tous les deux ans (comme c'est l'usage en plusieurs endroits), par les associés, qui, après l'avis du recteur, se réuniront au lieu destiné pour les élections. Le moment fixé pour cela devra être le dimanche après la fête du saint Rosaire.

64. Une fois réunis, le recteur ou son vice-recteur exhorteront les associés à élire, pour remplir les charges, des personnes vraiment dignes de confiance sur lesquelles on puisse compter, et qui n'aient, dans leurs actions, d'autre but que la gloire de Dieu. On récitera ensuite le *Veni Creator* avec les prières qui sont d'usage dans ces circonstances, et que l'on trouvera dans la cinquième partie. Après, on procèdera à l'élection selon la méthode et l'habitude des confréries.

65. Il sera convenable d'établir que le prieur qui sort sera, ainsi que les nouveaux prieurs et sous-prieurs, administrateur de droit. Les autres administrateurs à élire ne seront plus que trois, ou sept, selon le nombre qui aura été déterminé.

66. Les hommes seuls pourront concourir à l'élection, et on n'y admettra point de jeunes garçons au-dessous de

quatorze ans. Tous, sans distinction, n'auront qu'une voix à donner. Les votes se donneront secrètement; on les écrira sur une feuille de papier, et, après avoir ajouté le sien, le recteur les lira à haute voix. Si les votes ne donnaient la majorité à personne, un second vote serait obligatoire.

67. On pourra élire à la même charge ceux qui s'en seront démis depuis peu. Mais il sera bien de varier au moins de temps en temps, afin que les mêmes fardeaux et les mêmes honneurs ne soient pas toujours pour les mêmes personnes. Quand on réélit le prieur démissionnaire, on devra évidemment élire un administrateur de plus.

68. Ceux qui seront élus, bien entendu sans intrigue ni négociation, considèreront l'emploi qui leur aura été confié comme s'il leur était imposé par la sainte Vierge. Ils devront donc s'y appliquer autant qu'ils le pourront pour sa plus grande gloire et pour l'avantage et l'accroissement de la Compagnie, et ils ne l'accepteront que dans cette intention.

69. Les dignitaires étant considérés comme les premiers de la Compagnie, il est juste qu'on leur donne une place de distinction dans les réunions, et aux processions générales. Ils seront aussi les premiers à s'employer aux fonctions et aux pratiques qu'impose la Confrérie, et, en bons chrétiens, à fréquenter les sacrements, principalement dans les jours où il y a des indulgences spéciales marquées pour eux. Ils se garderont bien de faire servir à l'ambition et à des vues prétentieuses une charge de pure dévotion. La raison en est que, la Compagnie leur abandonnant le soin de ses affaires, qui sont celles de la sainte Vierge, ils devront mettre tous leurs soins à les traiter avec un bon esprit, et avec toute l'activité possible, comme nous le dirons mieux plus tard. Et, pour plus de mérite, ils le feront d'une manière louable, sans exiger ou accepter de récompense, au moins quand ils ne sont pas dans le besoin, et que la Compagnie s'y trouve.

70. Les femmes de la Compagnie auront aussi leur prieure et leur sous-prieure; mais il sera bon que celles-ci soient nommées par le seul recteur, la chose ayant été traitée d'abord avec le prieur et le sous-prieur, du conseil desquels on devra faire grand cas en toute chose.

§ III

Des administrateurs, et de leurs attributions et devoirs.

71. Il appartiendra aux administrateurs, sous la présidence du recteur : 1° de régler les affaires de quelque importance pour le bien de la Compagnie, telles que locations, ventes, transactions, échange de ses biens et autres choses semblables; 2° de décider de l'emploi des fonds qu'elle pourrait avoir, et des dépenses extraordinaires et de grande importance à faire; 3° de fixer au besoin le salaire à donner au secrétaire, au trésorier et au sacristain; 4° de régler quelles dépenses ordinaires et extraordinaires pourront faire d'eux-mêmes le recteur, le prieur et le trésorier; 5° d'exiger, tant que la Compagnie aura des fonds suffisants, que le recteur soit toujours pourvu de cachets de réception des postulants, comme aussi de petits livres du Rosaire, et de chapelets pour les distribuer, même gratuitement, à qui il le croira nécessaire; 6° d'arrêter, en un mot, toutes les délibérations à prendre sur tout ce qui regarde le bon régime de la Compagnie, ou l'administration de ses fonds et biens, en tâchant cependant, au besoin, et selon l'avis du recteur, d'obtenir l'autorisation nécessaire de l'évêque diocésain.

72. Comme c'est un devoir rigoureux pour tous de procurer les avantages de la Compagnie, et d'en faire administrer les biens avec la même attention et diligence que les leurs propres, ils s'efforceront d'assister aux congrégations, quand ils y seront invités, soit pour

concourir au bien de la Compagnie, soit pour empêcher dans l'occasion qu'il soit pris des déterminations qui pourraient lui porter préjudice.

73. Également, puisque on ne pourra rien faire, ainsi que nous l'avons dit, à l'article 60, sans l'approbation du recteur, on tâchera de se conformer entièrement à son opinion, dans la juste crainte que ne s'entendant pas, on ne vienne à faire quelque chose contre les lois de Dieu ou de l'Église, à seconder quelque passion contraire à la raison, et par là déplaire au Seigneur et à la sainte Vierge.

§ IV

Du prieur et sous-prieur, et des autres dignitaires de la Compagnie en particulier.

74. Il sera du devoir spécial du prieur de prendre véritablement à cœur, comme lui étant propres, les affaires et les intérêts de la Compagnie, de réfléchir aux déterminations à prendre pour son bien, et les proposer à l'approbation des administrateurs, de veiller lui aussi avec le recteur à ce que les dignitaires soient tous exacts et fidèles à l'accomplissement des services qui leur sont imposés; de pacifier les querelles qui pourraient survenir entre les confrères; de souscrire, d'accord avec le recteur, les mandats de payement qui devront se faire; d'avertir les confrères qu'il saurait être en danger de mort de se faire donner l'absolution ou l'indulgence du Rosaire, ainsi que leur cierge bénit; de donner avis au recteur de leur mort, s'il en a reçu la nouvelle, pour qu'il les recommande aux prières des autres; enfin de travailler de concert avec le recteur, à augmenter la dévotion au Rosaire et les avantages de la Compagnie, inculquant à tous le respect et l'obéissance qui lui sont dus, et le devoir

ou la convenance de le seconder, autant que le permettent les circonstances, dans tout ce que peut lui suggérer le bien spirituel et temporel de la Compagnie même.

75. Le soin particulier du sous-prieur sera de veiller à ce que les sacristains tiennent toujours bien propre et en ordre la chapelle du Rosaire, et qu'ils préparent quand il le faut ce qui est nécessaire pour les processions et les cérémonies qui doivent se faire dans l'année, aux fêtes principales de la Compagnie, et au premier dimanche de chaque mois. En général, il aura encore soin de rappeler et de suggérer au prieur les déterminations à prendre pour le bon gouvernement de la Compagnie, et le remplacera en tout en son absence.

76. Quant aux administrateurs, comme nous en avons déjà parlé en général, nous ne ferons pas autre chose ici que de recommander à chacun en particulier, de donner dans les congrégations son avis clairement, sans respect humain, mais modestement, sans prétendre que tous pensent comme lui. Ainsi dans la question de donner son propre vote, qu'il soit favorable ou contraire à celui qui lui sera proposé, il se réglera, non selon ce que lui suggèrera son génie, le caprice ou quelque intérêt particulier, mais d'après ce que lui dictera sa conscience, se souvenant qu'il devra rendre au Seigneur un compte sévère de sa délibération.

77. Le secrétaire (qui devra être aussi une personne instruite, judicieuse et fidèle, et si c'est possible un notaire public), se trouvera présent à toutes les réunions de la Compagnie pour enregistrer les élections et les déterminations qui s'y prendront, et, si c'est un notaire, rédiger les actes qu'il y aura à dresser. Il tiendra un registre des revenus, legs et obligations de la Compagnie, comme aussi des inventaires bien détaillés et précis de ses biens meubles et immeubles. Il aura soin des écritures, soit de celles qui restent entre ses mains, soit de celles qui se conserveront dans les archives, où elles

doivent toujours se trouver en ordre et bien gardées. Il devra en dresser l'inventaire qu'il remettra avec ces pièces elles-mêmes à son successeur. Il rédigera encore les lettres qui devront être écrites pour les affaires de la Compagnie, ainsi que les mandats de payement et les billets d'invitation pour les congrégations. Il aura avec lui le sceau de la Compagnie sous bonne garde, et ne le remettra jamais à d'autres qu'au recteur et au prieur. Il aura soin enfin d'intervenir dans les procès qui pourraient être portés devant les tribunaux, et en sollicitera autant que possible une solution favorable.

78. Le trésorier, qui devra être une personne pieuse, dans une position aisée, et habile dans le soin de tenir les registres, se souviendra toujours de l'obligation où il est, par rapport à sa charge, de bien remplir les devoirs que lui impose l'administration des fonds que la Compagnie lui a confiés. Il sera ensuite très-diligent à enregistrer chaque entrée et chaque sortie de fonds. Il ne fera pas de dépense considérable, si ce n'est par ordre du recteur et du prieur; il ne payera aucun mandat qui ne soit signé par eux, et quant aux petites dépenses à faire, il se gardera d'outre-passer les limites qui lui seront prescrites par les administrateurs ou par l'usage. Il sera ponctuel chaque année à donner aux administrateurs la raison exacte des rentrées et des sorties, et il le fera même plusieurs fois dans l'année, si ceux-ci l'exigeaient pour quelque circonstance particulière. Il est bon d'avertir ici qu'une négligence soit de la part du trésorier, soit de la part des administrateurs, à demander ou présenter les comptes, en temps opportun, selon les usages du lieu, serait certainement de la part de l'administration une faute grave.

79. Les sacristains ou intendants seront aussi des personnes d'une piété exemplaire, non entièrement dépourvues de moyens de subsistance, et zélées pour le culte de Dieu. Il sera de leur devoir de tenir propre et en

ordre la chapelle et l'autel du saint Rosaire, et d'orner l'une et l'autre selon les divers temps et les fêtes. Ils auront aussi le soin des ornements, des tentures, de la cire, des chandeliers, en somme de tous les meubles de la Compagnie; ils iront aussi, selon le besoin, faire la quête dans l'église et dans le pays, mais ils ne seront ni ennuyeux, ni exigeants; et en recevant l'aumône ils diront à qui aura donné : Que la sainte Vierge vous le rende. En général, ils obéiront en toute promptitude et ponctualité au recteur, prieur et sous-prieur, en tout ce qui concerne leur emploi. Et quoique pour les services qu'ils rendent ils reçoivent une rétribution temporelle, ils se souviendront que ce n'est pas dans cette vue qu'ils doivent remplir leurs devoirs, mais pour la gloire du Seigneur et de sa sainte Mère, desquels ils recevront une récompense bien plus copieuse et bien plus durable; sans cela leur dévotion deviendrait peu à peu une dévotion mercenaire.

80. La prieure et la sous-prieure seront des premières à donner le bon exemple par une conduite irréprochable, et par une singulière dévotion au saint Rosaire. Elles se distingueront principalement par le concours assidu qu'elles prêteront aux fonctions et pratiques de la Compagnie, par la fréquentation des sacrements dans les jours d'indulgences spéciales, par les visites fréquentes à la chapelle, et par le zèle qu'elles mettront à la récitation du saint Rosaire. Leur fonction sera aussi de se prêter de toutes les manières possibles à l'embellissement de la chapelle, de l'autel, ainsi qu'aux fonctions de la Compagnie, spécialement pour la propreté du linge et des ornements sacrés (1). Les autres sœurs invitées par elles

(1) On lit de sainte Rose de Lima, dominicaine, que non-seulement elle était très-dévote au saint Rosaire, mais qu'elle en inspirait avec grand fruit la dévotion aux autres, recommandant d'exciter les prédicateurs et les confesseurs à prouver qu'elle renferme en elle-même, avec la prière vocale, l'oraison mentale. Clément X dit, dans la Bulle de sa canonisa-

pour le même travail, y prêteront pareillement la main de bon cœur, pensant qu'il s'agit d'honorer la Mère de Dieu. Quand elles viendront à savoir que quelque sœur est en danger de mort, elles s'empresseront de lui procurer l'absolution et le cierge du Rosaire. En général, elles se tiendront au service du recteur, et tâcheront de le seconder en tout ce qui concerne le bien de la Compagnie.

tion : « La chapelle du saint Rosaire était un lieu qui lui était très-cher... « et elle en était la diligente gardienne. Sa pauvreté ne lui permettait pas « de lui fournir comme elle l'aurait voulu de grands amas d'or et de « pierres précieuses. Pour les remplacer, elle y portait tous les samedis « quelques bouquets de fleurs qu'elle cultivait pour cela de ses propres « mains. On regarde comme une chose étonnante que, dans le petit jardin « de cette vierge, jamais, dans aucun temps de l'année, les fleurs n'ont « manqué pour être offertes à l'autel de Marie. » (Bertolini, *Vie* de la sainte, ch. IV et XX.) Mais, à la gloire du Rosaire, nous devons ajouter ici avec cet écrivain que la statue de la Vierge du Rosaire que vénérait sainte Rose de Lima dans la grande église des Pères Dominicains, fut transportée d'Espagne par les premiers conquérants du Nouveau-Monde, comme un présage heureux et sûr de ces victoires qu'avec tant d'étonnement on trouve consignées dans ses Annales. C'est une statue très-dévote, de bois, qui représente la Reine du ciel, dont la main gauche soutient l'Enfant Jésus, et dont la droite présente le saint Rosaire à ce peuple. Ce fut la première statue exposée à la vénération publique comme miraculeuse, et avec les grâces qu'elle obtenait elle captiva depuis lors le cœur de tout ce peuple. Ce très-vaste royaume ne possède rien de plus vénérable et de plus prodigieux que cette statue; elle fut un très-heureux augure, et le principe incontestable de la conversion de toutes ces provinces. (Bertolini, l. cit., c. XX.)

SECTION CINQUIÈME

DE CE QUI REGARDE L'ADMINISTRATION, LES OBLIGATIONS ET LE BON GOUVERNEMENT DE LA COMPAGNIE

§ I

De ses biens temporels.

81. Par concession des souverains Pontifes, la Compagnie peut accepter toute espèce d'offrandes, legs et donations, comme toute autre chose qui lui serait laissée par testament, ou par n'importe quel acte de dernière volonté. Une fois entrée en possession, elle devra en disposer et en user selon que l'exigera la volonté des bienfaiteurs, les lois de l'Église, le bien de la Compagnie et la charité.

82. Les capitaux et immeubles qui lui seront laissés, comme aussi les autres propriétés lui appartenant, seront considérés comme capitaux et biens immeubles de la Compagnie. Dès lors elle ne pourra disposer que de leurs revenus, et ne pourra jamais établir sur elle aucune hypothèque, ni conclure aucun contrat de vente, ni d'échange, ni de transaction, ni de donation ou autre chose semblable, sans une autorisation spéciale de l'évêque; parce qu'étant des biens d'Église, ils sont sujets à toutes les lois qui régissent les biens ecclésiastiques.

83. La Compagnie pourra aussi établir dans sa chapelle un tronc pour recueillir les aumônes des fidèles, et envoyer aussi ses employés quêter soit dans l'église, soit dans la ville, ou autre lieu de son établissement à l'occasion de ses fêtes particulières; mais tant pour la quête que pour l'emploi des aumônes, elle devra suivre la règle qui lui sera imposée par l'évêque dont elle relève.

84. Le tronc qu'on exposera dans la chapelle pour les

aumônes aura deux clefs, dont l'une sera entre les mains du recteur, et l'autre du prieur, lesquels de temps en temps retireront ce qu'ils y trouveront. Pour plus grande précaution, comme aussi pour la plus grande satisfaction de ceux qui font l'aumône, il est établi dans quelques localités que les intendants déposent publiquement dans le même tronc tout ce qu'ils recueillent dans l'église, ou avec le bassin ou avec la bourse; dans ce cas on ne doit pas tarder à le retirer.

85. Les aumônes, comme les autres profits de la Compagnie, devront être confiées au trésorier qui enregistrera le tout, le gardera fidèlement et ne pourra en disposer que selon ce que nous avons dit à l'article 78.

86. Si la Compagnie était pauvre, on exhorte les confrères et les consœurs qui ont une honnête aisance à s'en souvenir dans leur testament, dans la ferme confiance que la sainte Vierge se souviendra aussi d'eux au moment de leur mort, leur adoucissant le passage du temps à l'éternité.

87. Mais que ceux qui voudraient laisser quelque chose à la Compagnie, ainsi que les administrateurs, dans l'emploi de ses fonds, fassent tout, après y avoir mûrement réfléchi, et qu'ils s'étudient à disposer les choses de manière que les biens laissés ou employés ne puissent jamais par aucune puissance ou négligence être enlevés à la Compagnie.

§ II

Des obligations de Messes.

88. La Compagnie pourra aussi accepter des legs et donations avec obligation perpétuelle de messes, jamais cependant sans la permission par écrit de l'évêque diocésain, et ceci sous peines graves (1).

(1) Decr. VIII, 6, 27. Inn., 1625, autorit. Urbain VIII, n. 5.

89. L'argent ou les biens mobiliers qui lui seraient laissés ou donnés avec obligation perpétuelle de messes, quoique acceptés avec la permission de l'évêque devront tout de suite être convertis, d'après un grave précepte de l'Église, en biens stables et productifs, lesquels entreront pour cela dans le nombre de ses autres immeubles.

90. La Compagnie devra aussi tenir appendu dans un lieu public de l'église ou de sa chapelle le catalogue de ses obligations tant perpétuelles que temporaires. Il est du devoir du recteur et du prieur qu'elles soient remplies dans le temps voulu, et que l'assurance soit donnée au moins chaque année aux administrateurs de leur accomplissement; une négligence notable à cet égard entraînerait la transgression d'un précepte grave de l'Église (1).

§ III

Des archives et du sceau.

91. La Compagnie aura aussi ses archives bien ordonnées, et munies de bonnes clefs. En dehors de l'Ordre des Dominicains, elles devront être entre les mains du curé, comme recteur de la Confrérie. La même caisse pourra aussi servir de coffre-fort pour l'argenterie et autres objets semblables. Mais en ce cas elle aura deux clefs dont l'une sera remise entre les mains du recteur, et l'autre du prieur.

92. Dans les archives on déposera le diplôme d'érection de la Compagnie, avec tous les papiers relatifs à cette institution. On y déposera aussi les actes, les testaments et les titres des possessions, cens et revenus, de

(1) Decr. S. Congr., 23 nov. 1697, autorit. Innocent XII.

la Compagnie quels qu'ils soient, et pareillement toutes les écritures qui la concerneraient, y compris les lettres qui seront reçues, ainsi que la minute de celles qui auront été envoyées, comme aussi les registres et les livres, une fois qu'ils seront remplis.

93. La Compagnie aura aussi son sceau, avec l'empreinte de Notre-Dame du Rosaire, ou simplement d'une rose, ayant autour cette inscription : *Sig. Societ. SS. Rosarii*, et le nom de la ville ou du lieu où elle se trouve. Ce sceau sera entre les mains du secrétaire, comme il est dit à l'article 77.

§ IV

Des Congrégations.

94. Quand on aura à traiter quelque affaire importante pour la droite administration ou le bon gouvernement de la Compagnie, le prieur, d'accord avec le président invitera, par lettres signées de lui (1), tous et chacun des administrateurs, et au besoin même le trésorier, à se réunir en temps et lieu pour examiner la chose, et conclure sur la délibération à prendre.

95. Il n'y aura jamais d'assemblée sans la présence du président ou de son délégué, parce que sans cela, comme on l'a déjà dit, toute délibération serait nulle. Il est trop naturel qu'une réunion qui a à traiter et conclure des affaires qui regardent l'Église soit présidée et dirigée par quelqu'un qui la représente.

96. A chaque assemblée devra aussi intervenir le secrétaire pour en mettre par écrit les délibérations, et s'il n'a pas voix décisive, il l'aura au moins consultative. Il devra donc d'abord être averti de la réunion qui doit se

(1) La formule de ces lettres sera mise dans la cinquième partie.

tenir, parce que c'est lui qui doit présenter au prieur les lettres d'invitation, et les transmettre de sa part et signées par lui à qui de droit, par le moyen des employés.

97. Quand les administrateurs seront réunis, on récitera les prières qui se trouvent dans la cinquième partie, puis le président ou le prieur proposera l'affaire à traiter; et chacun ayant entendu d'abord l'avis du président et du prieur même dira le sien selon l'ordre de grade et d'ancienneté qu'il occupe; mais, ainsi que nous l'avons déjà recommandé, humblement et tranquillement, sans passion, sans bruit, sans prétendre qu'on le suive, ayant uniquement devant les yeux l'équité, ainsi que la plus grande gloire de Dieu et de la sainte Vierge.

98. Quand la chose aura été bien discutée, le président proposera la détermination à laquelle semblera inclinée la réunion, et l'on passera aux votes secrets qui seront recueillis dans l'urne présentée par le secrétaire. Si la proposition n'a pas été approuvée, on en fera une autre qui puisse obtenir l'assentiment général. On entendra par une proposition confirmée et approuvée celle qui aura la majorité des votes, et si ceux-ci étaient égaux, le président résoudra la question par un second vote qu'il déposera dans l'urne.

99. Quand on devra écrire des lettres, le secrétaire les rédigera (on conservera les minutes pour les déposer ensuite dans les archives), et elles seront signées par le président et par le prieur, en y joignant le sceau de la Compagnie.

100. On terminera en remerciant le Seigneur selon la formule que nous mettrons dans la cinquième partie, et ainsi se séparera la réunion. Tous ceux qui en auront fait partie devront garder le secret sur les déterminations prises, et sur les contestations qui y auraient eu lieu.

CONCLUSION.

De ce qui a été exposé concernant les avantages, priviléges et statuts de la Confrérie, nous sommes portés à croire que nos lecteurs en auront apprécié l'importance et les grands avantages et auront aussi observé qu'elle n'impose rien à ses associés de difficile ni d'onéreux. Pour qui aspire véritablement à l'acquisition de la Sagesse céleste, « il y a très-peu à faire, et beaucoup à « gagner... puisqu'il trouve en Elle le repos, et qu'il « ne peut rien lui arriver que de bon : ses chaînes sont « sa plus forte défense et la base de sa valeur, et ses « liens un vêtement de gloire : ils le guérissent en l'é- « treignant (1). »

C'est donc avec raison que nous pouvons ici répéter l'invitation que nous avons faite à tous au commencement du chapitre avec l'Ecclésiastique : « Approchez-vous et « réunissez-vous dans la maison d'instruction (que Marie « tient ouverte dans la Compagnie de son Rosaire). De là « ajoutons encore avec lui : Pourquoi tardez-vous tou- « jours ? Que répondez-vous à ceci ? Vos âmes sont gran- « dement altérées... Achetez sans argent, et pliez votre « tête au joug... Embrassez la règle comme un grand tré- « sor... Que votre âme se console dans sa bonté... Faites « votre salut pendant qu'il en est temps, et le Seigneur « en son temps (par l'intercession de la sainte Vierge), « vous donnera votre récompense (2). » Oui, dit saint Charles Borromée, que celui qui a le projet de se livrer à des exercices de piété aussi dévots, et procurant tant de biens spirituels, ne tarde point à se faire inscrire dans ladite Compagnie : il a pour cela l'exemple de tant de grands hommes pieux et savants qui ont fait par elle tant de fruits de salut à la gloire de Dieu, à l'honneur de la sainte Vierge, sa mère, et à l'édification de toute l'Église catholique (3).

(1) Eccli., VI, 20, 29, 31, 36. — (2) Eccli., LI, 31 et suiv.
(3) Act. Eccl., Mediol., parte VII, Litteræ pastor.

CHAPITRE II

DU ROSAIRE PERPÉTUEL

Priez en tout temps en esprit, et veillez en persévérant dans la prière. (*Éphés.*, VI, 18.)

Et tous ceux-ci persévéraient unanimement dans la prière, avec Marie, mère de Jésus. (*Actes*, I, 14.)

§ I

Notice historique.

1. Le Rosaire perpétuel nous vient encore de l'Ordre de Saint-Dominique. De même qu'il fut le premier, comme l'on sait, à introduire dans l'Église l'adoration perpétuelle du saint Sacrement (1), ainsi fut-il le premier à introduire et à promouvoir le culte perpétuel de Marie.

2. L'institution, l'établissement et la glorieuse propagation de ce Rosaire ont été pieusement racontés en ces termes par le Père Jean-Paul Demora, des Frères

(1) L'Ordre religieux de l'Adoration perpétuelle du saint Sacrement fut fondé à Marseille en 1634, par le R. P. Antoine Le Quien, de l'Ordre des Frères Prêcheurs. (Gaume, *Catéchisme de persévérance*, leçon LI.)

Prêcheurs (1). « Le Père Maître Petronio de Bologne, désireux de voir louer la Vierge Marie le jour et la nuit, fit connaître (ô sainte, admirable, charitable et bienfaisante invention), le 1er janvier 1635, le Rosaire perpétuel dans l'église de Saint-Dominique de Bologne, où repose heureusement le corps virginal de notre saint patriarche. Il répartit entre le peuple toutes les heures de l'année, afin que chacun récitât le Rosaire à l'heure qui lui avait été assignée. Cette dévotion fut si agréable aux Bolonais, qu'en deux ans on distribua dans cette église jusqu'à 2,000 heures du Rosaire perpétuel, comme il appert d'après les registres. Dans le même temps, il se répandit en d'autres lieux : à Modène, on prit jusqu'à 5,000 heures ; à Reggio, 3,000 ; à Plaisance, 3,000 ; à Florence, 30,000 ; à Gênes, 40,000 ; à Rome, 15,000 ; à Naples, 12,000 ; dans cette dernière ville, le nombre s'éleva jusqu'à 100,000. Il serait impossible de compter toutes les heures assignées au Rosaire perpétuel en beaucoup d'autres villes du royaume de Naples, de la Lombardie, du duché de Gênes, de la Vénétie, des Romagnes, des Marches, du Piémont, du Trentin et une infinité d'autres pays. Cette sainte dévotion s'est tellement répandue qu'il n'y a pas une seule ville d'Italie où elle n'ait été accueillie aux applaudissements universels. En dehors de l'Italie, en Espagne, en France, et jusque dans les Indes, elle a été prêchée par les Pères Dominicains et embrassée par les peuples. Pour ne parler que de l'Italie, j'ai compté attentivement toutes les heures prises par les fidèles, et j'ai trouvé que leur nombre dépassait un million (2). Pour recommander un si pieux et si saint exercice, je dirai qu'à peine le Rosaire perpétuel fut-il publié à Rome, dans notre église de

(1) Dans son *Joyau du Rosaire*, imprimé à Crème en 1647, douze ans seulement après l'institution de cette pratique de piété.

(2) En sorte qu'en Italie seulement il y avait, en prenant la moyenne, jusqu'à cent quatorze personnes à la fois qui récitaient le Rosaire à toutes les heures du jour et de la nuit.

la Minerve, que le souverain pontife Urbain VIII, s'étant fait rendre compte de cette dévotion, voulut, pour marquer l'estime qu'il en faisait, prendre l'heure qui lui était échue par le sort : c'était la 23e heure du 22 mai. A l'exemple du vicaire de Jésus-Christ, un grand nombre de princes, de prélats, de cardinaux, s'empressèrent de prendre également une heure de ce bienheureux Rosaire, institué pour obtenir la conversion des pécheurs, venir en aide aux agonisants, et servir de suffrage aux saintes âmes du purgatoire.

3. La révolution du siècle dernier, en proscrivant les religieux, détruisit le Rosaire perpétuel en France et en Italie ; mais en France, Dieu merci, il a été rétabli par les Dominicains. Voici ce que nous écrit un de nos confrères (1) : « L'association du Rosaire perpétuel se propage aujourd'hui très-rapidement. Il est impossible de dire le nombre des associés, surtout à Lyon, à Marseille, à Toulouse et à Paris. » Dans ces dernières années, on a vu également en Italie se réveiller parmi les Dominicains un zèle admirable pour faire refleurir le Rosaire (2); nous espérons que la sainte Vierge daignera bénir leurs efforts et les rendre durables et féconds, en ce temps gros d'orages, pour la plus grande gloire de son divin fils et pour la sienne.

(1) Le P. maître Egidius Quaglia, régent des études pendant plusieurs années au couvent de Saint-Maximin, en France, et que nous avons eu pour disciple pendant son noviciat.

(2) Parmi ces fervents serviteurs de Marie, nous sommes heureux de pouvoir compter un autre de nos disciples, le P. Jourdain Gioda, zélé prédicateur.

§ II

Sa définition.

4. On peut définir ce Rosaire une pieuse association de fidèles où, pour rendre à la sainte Vierge un culte perpétuel et procurer son propre salut et celui du prochain, chacun s'engage, bien que sans obligation de conscience, à réciter le Rosaire entier à l'heure qui lui aura été désignée par le sort ou par le directeur de la Confrérie, de manière qu'il y ait toujours parmi les associés quelqu'un qui récite le Rosaire le jour et la nuit.

5. Quant à l'avantage que cette dévotion procure au prochain, il faut remarquer qu'elle a été instituée précisément pour obtenir miséricorde et secours, d'abord à tant de malheureux tombés dans la disgrâce de Dieu, devenus esclaves du démon et en péril continuel de damnation; puis à tant de pauvres agonisants qui, au nombre de quatre mille par heure environ, arrivent à ce redoutable passage qui doit décider de leur éternité; enfin à toute cette armée d'âmes plongées dans les tourments indicibles du purgatoire, auprès desquels toutes les peines de ce monde ne sont rien. C'est à toutes ces intentions que l'on doit réciter le Rosaire perpétuel, à l'heure qui a été assignée.

---

§ III

Son établissement.

6. Partout où est érigée la Confrérie du saint Rosaire, on peut établir l'association du Rosaire perpétuel (1), et

(1) Il n'y a pas, que nous sachions, de loi expresse à cet égard. Il est vrai que l'on peut appartenir au Rosaire perpétuel sans faire partie de la

ce sera toujours un grand bien de l'introduire partout où la chose sera possible. Il n'est pas besoin pour cela d'aucun pouvoir spécial. Tout prêtre peut être délégué par le directeur de la Confrérie générale pour directeur de l'association, et, en cette qualité, tenir les registres et régler la distribution des heures.

7. Mais toutes les heures de l'année s'élevant à 8,760, il est impossible d'atteindre ce chiffre dans les petites localités, si l'on ne donne qu'une heure par an aux associés. Il faudrait recueillir des associés dans les pays voisins, ou bien il serait nécessaire que les confrères s'engageassent à prendre plusieurs heures dans l'année, par exemple, une heure par mois (1).

8. Dans les bourgs et villages, à défaut de mieux, il sera bien de distribuer au moins les heures des jours de fête de l'année, en en laissant même de côté, s'il y a lieu, trois ou quatre des plus incommodes. Quand on ne donnerait à chacun que trois heures par an, il suffirait pour cela de quatre cent cinquante associés, et même moins encore.

9. A chaque associé on donnera une lettre d'agrégation, où se trouveront indiqués le jour et l'heure où il devra réciter le Rosaire. Lorsque le nombre des associés dépas-

Confrérie générale, comme nous le verrons au n° 15. Toutefois l'usage constant et universel, qui a force de loi, veut que l'association du Rosaire perpétuel, dont l'institution remonte aux Frères Prêcheurs, soit dans la dépendance de la Confrérie générale du Rosaire, et par conséquent soit établie et gouvernée par ceux-là seuls qui sont autorisés par l'Ordre à régir et gouverner la Confrérie.

(1) Le Rosaire perpétuel mensuel est prodigieusement répandu en France. Au seul couvent de Lyon il y a plus de 300,000 associés, comme nous l'écrivait un autre de nos disciples, le P. Antonin Danzas, promoteur zélé de l'Observance régulière, et ancien Provincial de la province de l'Immaculée Conception de Lyon. Il ajoutait : « La maudite révolution, qui n'est pas encore finie, parmi tant d'autres ruines qu'elle a faites, avait presque détruit le Rosaire.... Le Rosaire perpétuel mensuel est notre grand moyen pour ressusciter et répandre la pratique ordinaire du Rosaire. »

sera celui des heures, on pourra donner la même heure à plusieurs personnes. L'associé fera en sorte que cette lettre soit rapportée au directeur, après sa mort, afin que celui-ci puisse disposer de son heure pour un autre. Il en sera de même, si l'on vient à se retirer de l'œuvre.

10. Pour compléter ces renseignements du Père Morassi, nous donnons ici le règlement du Rosaire perpétuel, en usage dans la province de France :

Nous Frère Augustin-Nicolas Saudreau, des Frères Prêcheurs, provincial de la province de France :

Considérant qu'une prière commune et perpétuelle adressée à Marie, reine du très-saint Rosaire, doit attirer les bénédictions les plus abondantes sur l'Église et sur notre saint Ordre ;

Considérant que des demandes nous sont faites de tous côtés à l'effet de promouvoir l'extension de la Confrérie du Rosaire perpétuel dans notre chère province de France, par l'établissement d'un centre unique d'où l'action puisse se répandre plus sûrement et avec ordre ;

Considérant que, dans sa lettre insérée au numéro du 1er février 1863 de l'*Année dominicaine*, le révérendissime Père maître-général fait ressortir les avantages d'une organisation hiérarchique pour la Confrérie du Rosaire perpétuel telle qu'elle est établie à Lyon, province d'Aquitaine ;

Considérant que l'expérience du succès obtenu par l'organisation hiérarchique de la province d'Aquitaine est à la fois un enseignement et un encouragement ;

Avons réglé et réglons ce qui suit :

Il sera pourvu discrètement par les comités au choix de personnes pieuses et zélées qui voudront bien se charger de remplir l'office de chefs de division et de section. Il y a trois sortes de divisions : 1° divisions hebdomadaires ; 2° mensuelles ; 3° annuelles.

1° La division pour la récitation hebdomadaire comprend sept jours.

Le chef de division se charge de recueillir les noms de sept personnes qui voudront bien remplir l'office de chefs de section.

La section comprend les vingt-quatre heures du jour.

Le chef de section pour la récitation hebdomadaire se charge de recueillir les noms de vingt-quatre personnes qui s'engagent à réciter le Rosaire chaque semaine pendant une heure, soit le jour, soit la nuit. L'heure et le jour doivent être déterminés de manière à ce que la semaine soit remplie sans interruption.

Les sections prennent le nom des jours de la semaine : section du lundi, du mardi, etc.

Une division et sept sections hebdomadaires suffisent pour procurer la récitation perpétuelle du Rosaire.

Mais comme la récitation hebdomadaire est une charge que peu de personnes peuvent s'imposer, il sera procédé à la formation des divisions et sections mensuelles.

2° La division pour la récitation mensuelle comprend trente et un jours.

Le chef de division se charge de recueillir les noms de trente et une personnes qui veulent bien remplir l'office de chefs de section.

La section, comme plus haut, comprend vingt-quatre noms. Le chef de section pour la récitation mensuelle se charge de recueillir les noms de vingt-quatre personnes qui s'engagent à réciter le Rosaire chaque mois, pendant une heure, soit le jour, soit la nuit.

L'heure et le jour doivent être déterminés de manière à ce que le mois soit rempli sans interruption. Les sections prennent le nom du quantième du mois : section du 1er, du 2, du 3, etc.

Les membres de la trente-unième section mensuelle se réuniront à ceux de la trentième section pour les mois qui n'ont que trente jours. C'est-à-dire que dans ces mois, deux sections, la trente et la trente et unième, rempliront leur obligation le même jour.

Une division et trente et une sections mensuelles suffisent pour procurer la récitation perpétuelle du Rosaire.

On doit tendre à les multiplier, parce qu'une personne pouvant être empêchée par la maladie, les affaires ou tout autre événement, il importe qu'elle soit remplacée, afin que la perpétuité de la prière ne soit pas interrompue.

Notre désir et notre devoir étant de conserver l'institution primitive, afin que les personnes qui ne pourront s'engager pour tous les mois puissent participer au bénéfice de l'association, il sera procédé à la formation des divisions et sections annuelles.

3° La division pour la récitation annuelle comprend les trente ou trente et un jours d'un mois spécialement désigné, soit janvier, ou février, ou mars, etc.

Le chef de division se charge de recueillir les noms de trente ou trente et une personnes qui veulent bien remplir l'office de chef de section.

La section est la même que ci-dessus.

Le chef de section pour la récitation annuelle se charge de recueillir les noms de vingt-quatre personnes qui s'engagent à réciter le Rosaire une fois par an, pendant telle heure précise d'un jour désigné, d'un mois spécialement déterminé, par exemple, de minuit à une heure, le 3 janvier, etc.

Les divisions pour la récitation annuelle prennent le nom des mois : division de janvier, février, mars, etc.

Les sections prennent les noms des quantièmes et des mois : section du 1er janvier, du 2 février, du 3 mars, etc.

Douze divisions et trois cent soixante-cinq sections suffisent pour procurer la récitation perpétuelle du Rosaire.

4° Le devoir des chefs est de rappeler, oralement ou par lettres, à ceux qu'ils ont inscrits, le jour et l'heure choisis par eux pour remplir leur obligation.

Ils doivent encourager, exciter le zèle, mais avec discrétion et charité, pour l'amour de Dieu et de sa très-sainte Mère.

5° Les directeurs des Confréries sont invités à se prêter à l'office de chefs de division, et à choisir parmi les membres les plus zélés des associations locales les chefs de sections.

6° Des listes seront distribuées aux personnes qui voudront bien se charger des divisions et des sections, afin que les inscriptions se fassent avec ordre.

7° Les personnes qui voudront se faire inscrire en dehors des divisions et des sections, s'adresseront directement aux comités (1).

---

§ IV

Devoirs des associés.

11. Tout associé, en fidèle garde d'honneur de la Reine du ciel et de la terre et en fervent zélateur de la gloire de Dieu, doit être ponctuel à réciter son Rosaire entier, à l'heure qui lui sera assignée, en pensant à la joie qu'il causera à Jésus et à Marie, aux biens incalculables qu'il en retirera pour lui-même en cette vie et en l'autre, et aux grands avantages qu'il procurera par là au prochain (2).

Dans la première partie du Rosaire, il priera particulièrement pour les pécheurs, puisque dans cette partie on fait mention du Fils de Dieu qui s'est fait homme afin de pouvoir mourir en croix, en expiation de nos péchés.

Dans la seconde, il priera spécialement pour les agonisants, puisqu'on y fait mention des douleurs, de l'agonie et de la mort que souffrit le divin Rédempteur afin de

(1) *Le Rosaire*, numéro de juillet, p. 218 et suivantes.

(2) Voyez dans la 1re partie, chap. II, § V, le bel exemple donné à ce sujet par le bienheureux Paul de la Croix.

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

procurer à tous les moribonds un heureux passage à l'éternité.

Dans la troisième, il priera en particulier pour les âmes du purgatoire; ces mystères nous rappellent, en effet, la gloire et la béatitude après laquelle soupirent ardemment ces saintes âmes, et dont la privation leur est plus douloureuse que le feu où elles sont plongées.

12. Le Rosaire fini, il récitera cinq *Pater*, *Ave* et *Gloria*, avec les litanies de la bienheureuse Vierge, pour la concorde entre les princes chrétiens, etc., comme on le verra dans l'article 15, pour gagner l'indulgence. Et s'il a terminé avant la fin de l'heure, il restera en oraison, méditant ou récitant d'autres prières à son bon plaisir (1).

13. On pourra s'acquitter de son heure, soit à l'église, soit à la maison, en se tenant assis, ou en se promenant, voire même au lit, s'il en était besoin; mais il ne faut jamais la laisser. Quand il y a une impossibilité absolue, pour raison de maladie, de remplir son devoir, on n'est tenu à rien; mais, si on le peut, on fera tenir sa place par un parent ou un ami.

14. Quand il arrive à un associé de laisser son heure par inadvertance ou par oubli, on lui conseille, pour ne pas perdre l'occasion de si grands mérites, de faire célébrer une messe, s'il le peut commodément, ou de faire quelque aumône aux pauvres, ou de pratiquer toute autre œuvre de charité et de dévotion (2).

(1) Dans les premiers temps, les associés avaient, en certains lieux, l'habitude de réciter le *Credo* à chaque dizaine du Rosaire perpétuel.

(2) Demora, ouvrage cité, 3e part., c. II.

§ V.

Indulgences du Rosaire perpétuel.

15. Le souverain pontife Pie VII, par son bref *Ad augendam*, du 16 février 1808, accorda une indulgence plénière, applicable aux âmes du purgatoire, une fois par an, à tous les fidèles (1) qui, vraiment repentants, confessés et communiés, réciteront dévotement le Rosaire à l'heure indiquée, en priant pour la concorde entre les princes chrétiens, l'extirpation des hérésies et l'exaltation de la sainte Église.

Par son bref *Postquam*, *Deo monente*, du 12 avril 1867, Pie IX a daigné bénir et approuver la nouvelle organisation du Rosaire perpétuel mensuel. Il a accordé une indulgence plénière à tous les associés chaque fois qu'ils s'acquitteraient de la récitation mensuelle du Rosaire. Aux chefs de section et de division il a accordé pareillement une indulgence plénière le jour de leur entrée en charge, et une indulgence de 300 jours chaque fois qu'ils rempliront un des devoirs de leurs fonctions, et réciteront le *Veni Creator* et trois *Ave Maria*.

CONCLUSION.

Nous ne pouvons douter que nos pieux lecteurs ne saisissent facilement et n'admirent les beautés et la sagesse de l'institution dont nous venons de parler. Concluons donc ce chapitre, comme le précédent, en les invitant à s'associer, autant qu'ils le pourront, à une si belle et si admirable pratique de piété. Oui, que chacun le fasse, s'il le

(1) Il n'est donc pas nécessaire, pour gagner cette indulgence, que l'associé du Rosaire perpétuel appartienne à la Confrérie générale du Rosaire.

peut, quand même il devrait s'imposer quelque sacrifice. L'Église nous y invite par ses indulgences, et l'on doit se souvenir qu'il s'agit de concourir à un acte du culte perpétuel de la sainte Vierge, à un acte de charité perpétuelle envers les pécheurs, les agonisants et les âmes du purgatoire. A une pratique de dévotion si touchante, la très-sainte Vierge ne peut que préparer des grâces spéciales et accorder ses plus chères bénédictions.

QUATRIÈME PARTIE

INDULGENCES DU SAINT ROSAIRE

Moi, la Sagesse, j'enrichirai ceux qui m'aiment, et comblerai leur trésor. (*Prov.*, VIII, 12, 21.)

Honorer sa mère, c'est amasser un trésor. (*Eccl.*, III, 5.)

En exposant les richesses du Rosaire, nous avons dit que les Pontifes romains, pour le rendre plus glorieux et en faire une mine inépuisable de toutes sortes de biens, s'appliquèrent à l'envi à répandre sur lui, avec la plus grande abondance, le trésor des saintes indulgences dont ils ont la garde. C'est ce trésor que nous nous proposons de faire connaître, non de manière à ôter tout doute et toute incertitude, mais cependant de façon à faire comprendre que le Rosaire, comme la céleste sagesse dont il est rempli, enrichit ses serviteurs et comble véritablement leur trésor. Aussi peut-on dire qu'honorer Marie par cette pratique c'est amasser de grandes richesses.

Comme il importe, avant tout, de bien connaître la nature et l'importance des indulgences, ainsi que les conditions nécessaires pour les gagner, nous diviserons cette partie en deux chapitres; dans le premier nous traiterons des indulgences en général, et dans le second nous donnerons le sommaire et le catalogue des indulgences propres au Rosaire.

CHAPITRE I

DES INDULGENCES EN GÉNÉRAL

§ 1

Des indulgences en elles-mêmes.

1. Le péché nous fait contracter devant Dieu une double culpabilité, que l'on nomme la coulpe et la peine ; et cette peine est éternelle, si le péché est grave. Par le sacrement de Pénitence et par une contrition profonde nous pouvons obtenir la rémission de la coulpe et de la peine éternelle. Ordinairement, après la rémission des péchés, soit mortels, soit véniels, il nous reste encore à subir une certaine peine passagère, et à moins qu'elle ne nous soit remise par un autre moyen, il faut y satisfaire en cette vie par des œuvres de pénitence, si nous ne voulons qu'elle ne nous reste à acquitter en l'autre, au milieu des flammes du purgatoire.

2. Comme le Samaritain du saint Évangile ne s'est pas contenté de répandre de l'huile et du vin dans les plaies du malheureux assassiné par les voleurs, et de donner deux deniers à l'hôte pour qu'il en prît soin, mais qu'il lui recommanda de porter à son compte tout ce qu'il pourrait

dépenser pour cet homme; ainsi Jésus-Christ ne s'est pas contenté de laisser à son Église les sacrements nécessaires pour guérir le pécheur, et les deux Testaments pour la diriger dans la route, mais il lui donne encore le pouvoir de nous remettre la peine que nous devrions subir pour nos péchés, en nous appliquant ses satisfactions infinies, celles de sa Mère et des saints, dont beaucoup surpassèrent, par leurs pénitences, les expiations qu'ils devaient à la justice divine; or, cette rémission a lieu précisément par la concession des indulgences. On définit les indulgences : la rémission totale ou partielle, faite par l'Église en dehors du sacrement de pénitence, de la peine temporelle que nous devrions subir en cette vie ou en l'autre pour les péchés commis et effacés après le baptême. Cette rémission se fait par l'application des satisfactions infinies de Jésus-Christ, de la très-sainte Vierge et de tous les saints, laissées à l'Église par le divin Rédempteur comme un trésor dont elle peut disposer en notre faveur.

---

§ II

Des différentes espèces d'indulgences.

3. Parmi les indulgences, les unes sont plénières, et les autres partielles. Les indulgences partielles, qui sont ordinairement de tant d'années, ou de tant de jours, ou tant de quarantaines, remettent de la peine temporelle restant à subir en cette vie ou en l'autre une quantité égale à celle qui serait remise par tant d'années, ou de jours, ou de quarantaines de la pénitence canonique, en usage dans la primitive Église. Ainsi, quand une indulgence partielle est applicable aux âmes du purgatoire et qu'elle est appliquée

à l'une d'elles en particulier, cette âme, supposé que Dieu consente à cette application, sera délivrée d'une peine égale à celle dont elle aurait été délivrée, si quelqu'un avait fait pour elle en ce monde tant d'années, ou tant de jours, tant de quarantaines des anciennes pénitences de l'Église (1). Les indulgences plénières remettent toute la peine temporelle dont nous sommes quelquefois encore débiteurs envers Dieu après le pardon de nos péchés; en sorte que si, après avoir vraiment gagné une indulgence plénière, nous venions à mourir, nous irions directement en paradis. Il en serait de même d'une âme du purgatoire pour laquelle nous aurions gagné une indulgence plénière, si la divine miséricorde daignait la lui appliquer et l'accepter en expiation de la peine due à ses péchés.

4. L'indulgence partielle, comme il est manifeste, équivaut à une indulgence plénière pour celui qui n'a pas besoin d'une rémission plus généreuse que celle qui est accordée; parfois même, elle est surabondante quand on n'a besoin que d'une rémission moins considérable. Quand une indulgence est applicable aux âmes du purgatoire, c'est donc une excellente pratique de leur appliquer le surplus de ce qui nous est nécessaire pour nous-mêmes. Cela doit nous rendre attentifs à gagner les indulgences partielles; mais comme nous ne savons jamais jusqu'à

(1) Comme en certains Manuels du Rosaire il est question d'indulgences de plusieurs milliers d'années, faisons ici une remarque à leur sujet. Bien qu'en elles-mêmes elles puissent être admises, comme l'expliquent très bien les théologiens (V. Guillois, *Explication du catéchisme*, tome III, leçon XXV), néanmoins Bellarmin, Soto, Estius, Benoît XIV et d'autres écrivains remarquables, les regardent comme apocryphes. (V. Benoît XIV, *De Syn.*, lib. XIII, c. XVIII.) La sacrée Congrégation fait difficulté de les admettre, sinon comme apocryphes, du moins comme abrogées par l'usage; car, dans le dernier sommaire des indulgences du Rosaire, que nous rapporterons au chapitre suivant, elle ne fait aucune mention, à l'article 20, du numéro 3 du chap. III, qui citait une indulgence de plusieurs milliers d'années pour la récitation du tiers du Rosaire.

quel point il nous reste à satisfaire pour nos péchés, nous devons nous appliquer avec encore plus de zèle à acquérir les indulgences plénières.

5. Les indulgences se distinguent encore en personnelles, locales et réelles, et cette distinction est d'une grande importance relativement au Rosaire. Les indulgences personnelles sont celles qui sont accordées directement à la personne, comme par exemple les indulgences accordées à la récitation de l'*Angelus* au son de la cloche, et au cinq *Pater* et *Ave* du vendredi. Les indulgences locales sont celles qui sont accordées à un lieu, par exemple à une église, à une chapelle que l'on visite. Les indulgences réelles sont celles qui sont accordées à certaines choses sacrées, aux médailles, crucifix et autres objets, pour les personnes qui les porteront par dévotion ou en feront un pieux usage; telles sont les indulgences accordées par le souverain Pontife aux fidèles qui conserveront dévotement quelque médaille, chapelet, rosaire, crucifix, bénit par le pape ou par un prêtre qui en a reçu le pouvoir, et accompliront les œuvres prescrites. Ce fut Sixte V qui accorda le premier des indulgences à ces sortes d'objets, ce qui leur a fait donner le nom d'indulgences réelles (du mot *res* qui signifie chose) (1).

6. Cet usage a induit en erreur plusieurs écrivains modernes, relativement aux indulgences du Rosaire. Sans faire aucune distinction, ils les donnent toutes comme réelles, et les assujettissent aux lois établies pour les indulgences accordées aux croix, médailles et autres objets de ce genre. Ils les font dépendre de la récitation du Rosaire faite sur un chapelet bénit et indulgencié. Nous n'hésitons pas à regarder comme *réelles* les indulgences attachées aux chapelets, comme aux croix, médailles et

(1) V. *Recueil de prières et d'œuvres pies auxquelles les souverains Pontifes ont attaché des indulgences*, traduit de l'italien par L. Pallard; chez Lecoffre, à Paris. Nous ne saurions trop recommander cet ouvrage pour l'exactitude de ses renseignements.

autres objets bénits par le Pape (1). Mais nous disons en même temps que les indulgences accordées par les souverains Pontifes dans leurs constitutions à la récitation du Rosaire, celles du moins dont il est fait mention dans les numéros 20, 21, 22, 24 et 25 du sommaire, sont toutes personnelles, comme l'étaient celles qui ont été accordées avant Sixte V, puisqu'elles sont toutes de même nature. Il faut observer que dans la bénédiction ordinaire du Rosaire il n'a jamais été question d'application d'indulgences, ni de déclaration du droit de les appliquer, et que cette formule était en usage bien avant Sixte V, alors qu'on n'avait pas coutume dans l'Église d'attacher des indulgences aux objets de piété. On lit, il est vrai, ces paroles dans la formule : « ... afin que ceux qui se serviront de ces couronnes pour prier et contempler les divins mystères, suivant les prescriptions de la Confrérie du Rosaire, participent à toutes les grâces, priviléges et indulgences accordés par le Saint-Siége à ladite Société. » Mais ces paroles ne contiennent qu'une déclaration et non une application de priviléges et indulgences, et elles n'ont été insérées dans la formule antique qu'environ à l'époque de Sixte V, et sûrement pas avant 1588 (2); et jusque-là de nombreuses indulgences avaient été accordées au Rosaire, et on les gagnait certainement sans qu'il fût besoin de les appliquer aux chapelets.

(1) Rien ne s'oppose à ce que l'on applique cette seconde bénédiction aux chapelets qui ont reçu la bénédiction ordinaire, car on peut attacher plusieurs indulgences au même objet.

(2) De fait, dans le livre : *Rosario della beatiss. Verg.*, etc., du P. Berouardi, dominicain, imprimé à Venise en 1587, que nous avons sous les yeux, ces paroles manquent complétement dans la formule de bénédiction, et l'on suppose comme certain que l'on peut gagner les indulgences sans tenir le chapelet à la main; car, dès le début de l'ouvrage, l'auteur dit qu'en faisant attention aux dix versets de la sainte Écriture, qu'il proposera à notre contemplation en chaque mystère, on pourra réciter le Rosaire même sans avoir de chapelet. On constate également dans les anciens Bréviaires dominicains l'absence des mêmes paroles.

7. Si, en second lieu, ces paroles avaient pour effet de déclarer *réelles* les indulgences du Rosaire, et partant d'obliger à tenir le chapelet à la main au moment de la récitation, cela n'aurait force de loi que pour ceux qui sont inscrits dans la Confrérie. Il n'en peut être ainsi ; car quand ces paroles furent ajoutées, le Rosaire possédait déjà des indulgences considérables, même en faveur de ceux qui ne faisaient pas partie de la Confrérie. Ces paroles ont été ajoutées à la formule par l'ordre de Saint-Dominique, non pour appliquer au chapelet matériel les indulgences accordées par les souverains Pontifes à la récitation du Rosaire, comme s'il eût été nécessaire de les appliquer. On ne voit pas que l'ordre de Saint-Dominique ait jamais eu ce pouvoir, ni qu'il l'ait demandé, car il restreindrait les droits et privilèges du Rosaire ; on a fait plutôt cette addition, soit pour faire mémoire des grâces, privilèges et indulgences accordés déjà en grand nombre à la Confrérie, soit parce qu'avant Benoît XIII il y avait déjà quelque indulgence accordée à la récitation faite en tenant le Rosaire (1), soit enfin parce que Sixte V ayant établi l'usage d'indulgencier les objets pieux, on avait voulu prévenir, dans la formule même de bénédiction, toute supposition tendant à faire croire qu'il était nécessaire d'appliquer les indulgences du Rosaire au chapelet.

(1) Demora, dans son *Joyau*, ajoute apres la formule de bénédiction : « Quiconque récitera le Rosaire sur un rosaire bénit par un prêtre *ayant reçu ce pouvoir des supérieurs de l'Ordre des Frères Prêcheurs*, gagnera, outre les indulgences accoutumées, cent ans d'indulgence accordés d'autorité apostolique par le cardinal Egidius, légat en Espagne, par un décret du 25 janvier 1518. Par suite de la communication générale des privilèges en 1580, cette concession s'étendit à toutes les confréries. C'est peut-être cette indulgence, ou une autre semblable que nous ne connaissons plus aujourd'hui, qui a fait insérer ces paroles dans la formule.

§ III

Importance des indulgences.

8. L'importance des indulgences, que le saint Concile de Trente déclare très-avantageuses au peuple chrétien, ressort des peines graves qui ordinairement restent à subir pour les péchés après que l'on a reçu le pardon et l'absolution. Nous ne pouvons savoir exactement, il est vrai, la gravité de ces peines, mais nous pouvons la soupçonner, d'après les pénitences sévères imposées aux pécheurs par l'Église aux temps de foi et de ferveur. Illuminée, comme elle l'était, par le Saint-Esprit, pleine de la charité et de la douceur de Jésus-Christ, il est certain que les pénitences qu'elle imposait, toutes rigoureuses qu'elles fussent, étaient encore au-dessous des peines dues au péché. Néanmoins ces pénitences étaient très-sévères. Nous en citerons quelques-unes pour en donner une idée. Nous ferons remarquer auparavant que quand on imposait une pénitence de plusieurs années, on ne pouvait prendre pendant ce temps que la nourriture quadragésimale, et l'on était obligé de jeûner plusieurs fois la semaine. Si c'était une pénitence d'un certain nombre de jours, on devait pendant tout le temps jeûner au pain et à l'eau ; si c'était une quarantaine, on devait jeûner pendant quarante jours au pain et à l'eau.

9. Voici donc quelques-unes des prescriptions de la primitive Église : pour avoir abandonné la foi catholique, on était passible de dix ans de pénitence ; pour avoir consulté les magiciens et les devins, cinq ans ; pour s'être parjuré, sept ans et une quarantaine ; pour avoir blasphémé, on devait se tenir pendant sept dimanches à la porte de l'église, à l'heure des offices, et le dernier de ces

dimanches le coupable devait être sans manteau, sans chaussures et la corde au cou, et chacun des sept vendredis précédents, jeûner au pain et à l'eau; pour avoir conduit une voiture le dimanche, trois jours au pain et à l'eau; pour avoir transgressé les jeûnes de l'Église, vingt jours au pain et l'eau; pour avoir violé les jeûnes en carême, sept jours pour chaque violation; pour avoir maudit ses parents, une quarantaine; pour avoir méprisé ou tourné en dérision les ordres de son évêque ou de son curé, une quarantaine; pour avoir frappé gravement le prochain, ou lui avoir causé un notable dommage, trois jours au pain et à l'eau; pour avoir désiré commettre un péché impur, deux ans; pour l'avoir consommé, trois ans; pour un adultère, cinq ans; pour d'autres immodesties, de quarante à cent jours; pour des propos malséants, trente jours; pour avoir dit un mal sérieux de son prochain, sept jours au pain et à l'eau, etc. etc. (1).

10. Telles étaient les pénitences en usage dans la primitive Église. Il est évident que Dieu devait se laisser fléchir par le repentir de ces chrétiens qui expiaient aussi courageusement leurs fautes, et qu'il devait diminuer d'autant les peines qui leur restaient à subir dans l'autre vie. Maintenant que nous n'avons plus la même foi ni la même énergie et que nous ne songeons plus à tirer de nous-mêmes satisfaction du péché, la nécessité de l'expiation reste entière, et le sort qui nous attend en purgatoire sera terrible. Les indulgences qui nous remettent en tout ou en partie ces peines de l'autre vie sont donc d'une souveraine importance, et notre devoir est de chercher à les gagner pour nous et les âmes du purgatoire.

11. Toutefois, comme l'on n'est jamais sûr d'avoir gagné les indulgences, surtout les plénières; comme l'Église, en

(1) V. S. Alphonse-Marie de Liguori. *Théologie morale*, liv. VI, n. 530; Ducos, *Pasteur apostolique*.

nous les accordant, a pour but de venir en aide à notre impuissance et à notre faiblesse, mais non de favoriser notre mollesse et notre lâcheté; comme enfin il est toujours nécessaire de dompter sa chair, pour s'éloigner du péché et obtenir la vie éternelle, il ne faut pas oublier que les indulgences ne nous dispensent pas de pratiquer la pénitence suivant notre condition et notre état (1). Nous profiterons ainsi des indulgences sans en abuser.

§ IV

Conditions nécessaires pour gagner les indulgences.

12. Avant toute chose, pour gagner les indulgences, il faut être dans la grâce de Dieu; celui qui est coupable d'un péché mortel n'est digne ni d'amitié, ni de rémission d'aucune peine. C'est pourquoi, avant de réciter le Rosaire ou d'accomplir toute autre pratique de piété pour gagner une indulgence, il sera bon d'exciter en son cœur des sentiments de contrition. Cela ne veut pas dire que le pécheur récite sans résultat le Rosaire; non, s'il ne gagne pas les indulgences, il recevra de Dieu, par l'intercession de la sainte Vierge et des saints, les secours nécessaires pour rentrer en grâce avec lui, ce qui est la première chose à désirer dans l'état où il se trouve. D'après de graves théologiens, un pécheur peut gagner pour les âmes du purgatoire les indulgences qui leur sont applicables, quand pour les gagner la confession ou la contrition n'est pas expressément requise (2); ces âmes ne manqueront pas de lui témoigner leur reconnaissance.

(1) Benoît XIV, *Institut.*, LIII, et Const. du 26 juin 1749. § 28.
(2) Bouvier, *De Pœnit.*, c. X, a. 6.

13. Quant à l'indulgence plénière en particulier, il ne suffit pas, pour la gagner, d'être en état de grâce, mais il faut être exempt de tout péché et de toute affection au péché véniel; parce que la rémision de la peine venant après celle de la coulpe, celui qui serait souillé d'un péché véniel n'obtiendrait pas la rémission de la peine due à ce péché, et ainsi il ne gagnerait pas une indulgence plénière, mais seulement une indulgence partielle, c'est-à-dire la rémission de la peine due aux péchés déjà pardonnés (1).

14. Il est encore nécessaire pour gagner les indulgences non-seulement d'accomplir l'œuvre à laquelle elles sont attachées, mais de l'accomplir *convenablement, spontanément et entièrement,* avec les circonstances prescrites *de fin, de lieu,* et *avec l'intention* de gagner les indulgences.

15. Il faut accomplir l'œuvre *convenablement,* c'est-à-dire avec un esprit vraiment chrétien, et si l'œuvre est une prière, avec attention et dévotion, parce qu'une œuvre de piété mal faite mérite un châtiment plutôt qu'une récompense. On ne peut donc espérer gagner les indulgences en récitant le Rosaire avec dissipation et précipitation.

16. Il faut que l'œuvre soit spontanée, c'est-à-dire qu'elle ne soit commandée ni imposée par aucune loi ou obligation préalable, telle que serait une œuvre prescrite par l'Église, ou promise par vœu, ou enjointe par le confesseur. A ce propos, quand le confesseur impose à un membre de la Confrérie la récitation du Rosaire ou la visite des stations, il est à croire que son intention n'est pas de l'empêcher de gagner par cet acte les indulgences qui y sont attachées.

17. Il faut que l'œuvre soit accomplie *entièrement.* Cela doit s'entendre d'une intégrité morale. Ainsi celui qui en récitant le Rosaire oublierait deux ou trois *Ave Maria*

(1) S. Alph. de Lig., *Théol. mor.,* l. VI, n. 534.

ne perdrait pas pour cela les indulgences ; mais il en serait différemment de celui qui par négligence en passerait huit ou dix. — Quand c'est une visite à une église ou à un autel qui est prescrite, sans que l'on ait déterminé les prières à réciter, il suffit de dire sept, et suivant d'autres, cinq *Pater, Ave, Gloria Patri,* ou d'autres prières équivalentes. On a coutume d'y ajouter les actes de foi, d'espérance, de charité, de contrition.

18. Quant à l'*intention* pour laquelle l'œuvre doit être accomplie, voici ce qui est de règle. Si cette fin est déterminée dans la concession de l'indulgence, comme quand on dit de prier pour l'exaltation de la sainte Église, l'extirpation des hérésies et la concorde entre les princes chrétiens, il est clair qu'il faut prier au moins virtuellement à cette intention. Si on ignore qu'il y ait une intention déterminée, ou qu'on ne sache quelle elle est, il suffit de prier aux intentions de la sainte Église.

19. Quant à ce qui regarde le *lieu*, il faut observer que si une visite est prescrite, par exemple, à telle église, on ne pourrait sous aucun motif la remplacer par une autre. Si cependant il n'était prescrit d'entrer dans l'église, ou que cela fût impossible, il suffirait de la visiter de dehors. Si c'est une visite qui est prescrite à divers autels d'une église, comme la visite des cinq autels pour l'indulgence des stations, en faveur des confrères du Rosaire, et que du lieu où l'on se trouve on puisse vraiment dire que l'on a prié à ces autels, il n'est pas nécessaire de se mouvoir, mais il suffit qu'on se dirige de cœur du côté de ces autels et que l'on s'y tourne quelque peu extérieurement.

20. Relativement au *temps*, il est manifeste que s'il est question, par exemple, de visites à jours fixes, il faut les faire en ces jours-là. S'il s'agit de jours de fêtes, et que l'on permette de faire ces visites à partir des premières vêpres, on peut les commencer environ vers deux heures de l'après-midi.

Il faut, à propos de temps, faire une attention spéciale aux décisions données relativement à la confession et à la communion qui sont comprises d'ordinaire dans les œuvres prescrites pour le gain des indulgences plénières. Quand la confession est demandée, il faut la faire, quand même on ne se sentirait pas coupable de péché mortel; mais il n'est pas nécessaire dans ce cas de recevoir l'absolution (1). Ceux qui se confessent toutes les semaines, à moins d'empêchement légitime, peuvent gagner toutes les indulgences qui se rencontrent dans la semaine, quand même la confession serait exigée, pourvu, bien entendu, qu'ils se maintiennent en état de grâce (2). Quand on n'a pas coutume de se confesser toutes les semaines, dans les lieux où il y a pénurie de confesseurs, la confession faite huit jours avant la fête dans laquelle on se propose de gagner l'indulgence, suffit pour la gagner (3), et de plus cette confession suffit pour gagner toutes les indulgences qui se rencontrent dans les huit jours (4).

La communion doit se faire au jour fixé pour l'indulgence, si toutefois celle-ci ne commence pas aux premières vêpres, car dans ce cas on peut communier le jour précédent (5). Mais si le lendemain on voulait gagner d'autres indulgences pour lesquelles la sainte communion serait exigée, celle du jour précédent ne suffirait pas, et l'on devrait communier de nouveau le jour même de la fête, à moins que les indulgences ne fussent différentes et de nature diverse. Dans le même jour, en effet, on peut gagner

(1) S. Congrég., 15 décembre 1841.

(2) S. Congrég., 9 septembre 1763 et 15 décembre 1841.

(3) S. Congrég., 12 juin 1822. On a demandé le même privilége pour les lieux où il n'y a pas pénurie de confesseurs; on a répondu qu'il n'était pas expédient de l'accorder. (S. Congr., 12 mars 1855.) Cependant, dans certains diocèses de France, la confession faite tous les quinze jours suffit pour que l'on puisse gagner les indulgences qui se rencontrent dans la quinzaine.

(4) S. Congrég., 15 décembre 1841.

(5) S. Congrég., 12 juin 1822.

plusieurs indulgences différentes, même plénières, quand même toutes exigeraient la sainte communion (1); dans ce cas on en gagne une pour soi, et les autres pour les âmes du purgatoire, si elles leur sont applicables. Ainsi on peut gagner plusieurs fois la même indulgence partielle et la même indulgence plénière, quand elle est accordée *toties quoties*, à chaque fois qu'on accomplit l'œuvre prescrite.

21. Pour gagner les indulgences il est nécessaire d'avoir l'intention de les gagner. L'intention actuelle n'est pas requise; l'intention virtuelle suffit, c'est-à-dire l'intention explicitement exprimée une fois, renouvelée de temps en temps et persévérant ainsi dans la volonté. Il en est de même pour l'application des indulgences aux âmes du purgatoire; l'intention virtuelle suffit. La pratique générale des personnes pieuses est de former le matin, dans l'oraison, le propos de gagner toutes les indulgences possibles, soit pour soi, soit pour les âmes du purgatoire les plus nécessiteuses, ou celles qui ont le plus de droit d'être aidées par nos suffrages. Nous rappelons que toutes les indulgences du Rosaire sont applicables aux âmes du purgatoire.

---

§ V

Règles et explications relatives aux indulgences du très-saint Rosaire.

22. Pour gagner les indulgences du Rosaire, il est absolument nécessaire de méditer successivement chacun des mystères. Celui qui méditerait, par exemple, sur les fins dernières ou tout autre sujet, ou seulement sur un mys-

(1) S. Congrég., 29 mai 1841.

tère du Rosaire en particulier, ne gagnerait pas les indulgences, suivant que l'a décidé la sacrée Congrégation avec l'approbation du pape Benoît XIII. Dans sa constitution *Pretiosus,* ce souverain Pontife a déclaré que pour toutes les personnes incapables de méditer, il suffirait de réciter dévotement le chapelet et de s'appliquer à la méditation, dans la mesure de leur portée d'esprit.

23. Pour participer ensuite aux indulgences spécialement accordées aux membres de la confrérie du saint Rosaire, il faut ensuite avoir été reçu et inscrit au registre de l'Association par un prêtre qui en ait le pouvoir, et on est obligé de réciter le Rosaire entier chaque semaine (1).

24. Il n'est pas nécessaire de tenir le Rosaire à la main pour gagner les indulgences, à moins qu'il ne s'agisse de celles pour lesquelles cette condition est requise, comme on le verra à l'article 23 du sommaire. Néanmoins il est convenable de se servir du Rosaire, pour compter les *Pater* et *Ave,* soit pour obtenir des indulgences plus considérables, soit pour donner à la sainte Vierge une nouvelle preuve de dévotion, soit pour satisfaire à l'obligation de cesser tout travail en le récitant, soit enfin pour porter sur soi une armure si puissante et un mémorial de tant de grandes choses, et entrer ainsi dans l'esprit de l'Église, qui a tellement à cœur de nous voir porter le Rosaire sur nous, qu'elle a attaché de riches indulgences à cette pratique (2).

25. Relativement aux Rosaires bénits avec application d'indulgences, il a été fait par les souverains Pontifes et

(1) Il n'en est pas de la Confrérie du Rosaire comme de celle du Scapulaire, l'inscription au registre de la Confrérie est de toute rigueur.

(2) Nous lisons de certains saints, entre autres de saint Ignace de Loyola, de saint Louis Bertrand, du B. Martin Porrès, que la nuit même ils tenaient leur rosaire autour de leur bras ou de leur cou. *Dans les tentations*, dit saint Alphonse, *il est d'un grand secours de baiser et de serrer son rosaire sur son cœur.*

la sacrée Congrégation des ordonnances et des déclarations qui concernent, d'après certains auteurs modernes, toute sorte d'indulgences du Rosaire. Nous les rapporterons ici, en les faisant suivre de quelques explications.

La sacrée Congrégation, interrogée si un rosaire qui se rompt en deux ou trois parties perd les indulgences et a besoin d'une nouvelle bénédiction, a répondu que quand les grains qui restent sont les plus nombreux, il ne perd pas les indulgences. (S. Cong., 20 août 1847.) Sur quoi Collet, théologien des plus graves et des plus précis, prétend que non-seulement on peut substituer d'autres grains à ceux qui sont perdus, mais que de plus on peut changer le fil qui les tient enchaînés, pourvu, ajoutent d'autres auteurs, qu'on ne change pas l'ordre des grains; c'est, dit Ferraris, l'opinion la plus accréditée. La sacrée Congrégation elle-même a décidé que les indulgences sont attachées aux grains, et qu'on peut rompre la chaîne ou le fil, et les enfiler et enchaîner de nouveau, sans qu'ils perdent les indulgences (1).

26. La sacrée Congrégation a déclaré que quand on récite le Rosaire avec une personne qui seule tient le chapelet à la main, on ne gagne pas les indulgences attachées à cette condition, à moins d'un privilége spécial (S. Cong., 29 mai 1841); nous espérons qu'il sera accordé aux confrères du Rosaire.

27. Les souverains Pontifes ont ordonné d'observer dans la distribution et l'usage des chapelets, médailles, rosaires, etc., bénits par le Pape, le décret d'Alexandre VII qui déclare que les indulgences attachées à ces objets ne passent pas à d'autres que ceux à qui ils ont été donnés, ou à qui ceux-ci les ont distribués pour la première fois. Si ces objets se perdent, on ne peut à son gré les rem-

(1) Ce privilége accordé, comme on le verra au tome II de la *Théologie du saint Rosaire.*

placer par d'autres, nonobstant toute concession ou tout privilége contraire. Ils ne peuvent se prêter ou se donner à d'autres, avec l'intention de leur communiquer les indulgences, autrement ils les perdent eux-mêmes; de plus ces objets, après avoir été bénits, ne peuvent plus se vendre. (S. Cong., 5 juin 1721.) La sacrée Congrégation, interrogée si l'on pouvait en pratique vendre ces objets bénits, lorsqu'on ne perçoit absolument que le prix d'acquisition, a répondu négativement.

Les Rosaires bénits par les Dominicains tombent-ils sous le décret d'Alexandre VII? Nous laisserons la chose à décider à de plus savants que nous; nous nous bornerons à faire remarquer que dans les sommaires approuvés des indulgences accordées au chapelet de sainte Brigitte et à celui des sept douleurs, qui doivent être bénits par les Pères de l'ordre du Très-Saint-Sacrement ou par les Servites, et que l'on doit tenir à la main en les récitant, il est formellement déclaré qu'ils sont soumis au décret d'Alexandre VII; tandis que la même déclaration est omise dans le sommaire récemment approuvé pour les indulgences du Rosaire, bien que Benoît XIII en fasse lui-même mention. (S. Cong., 18 août 1808.)

28. Quant à l'autel et à la chapelle du Rosaire, à la visite desquels ont été attachées de nombreuses indulgences, il n'est pas de nécessité absolue que les quinze mystères y soient représentés; il suffit qu'il y ait une image de la sainte Vierge donnant le Rosaire à saint Dominique, et que la chapelle et l'autel soient proprement affectés à la Confrérie. Rien n'empêche toutefois qu'ils appartiennent à plusieurs confréries en même temps. (S. Cong., 27 mai 1841.)

29. On ne peut bénir les chapelets de matière fragile et facile à se briser. Toutefois on peut bénir un Rosaire, quelle qu'en soit la matière, pourvu qu'elle soit d'une certaine solidité. Ainsi à Rome même on ne fait aucune difficulté de bénir des chapelets d'albâtre, de verre ou de

toute autre composition, pourvu qu'ils semblent solides. (S. Cong., 27 octobre 1853.)

30. Quant à la formule de bénédiction, voici ce qui a été décidé. On a demandé si pour appliquer les indulgences aux chapelets il fallait autre chose qu'un signe de croix fait par le prêtre ayant ce pouvoir. La sacrée Congrégation a répondu négativement, mais cela doit s'entendre de la bénédiction par laquelle on applique ce que nous avons appelé au nº 5 et 6 indulgences réelles, pour lesquelles il n'y a pas de formule déterminée, mais non de la bénédiction ordinaire des Rosaires que donnent les Dominicains en vertu de l'autorité apostolique. Aussi la sacrée Congrégation, interrogée si, d'après la réponse susdite, on pouvait se contenter d'un signe de croix pour bénir les Rosaires, et dans le cas où cela ne suffirait pas de vouloir bien donner la dispense, a répondu qu'il fallait se servir de la formule et qu'il n'y avait pas lieu d'en dispenser. (29 février 1864.)

31. Nous ajouterons deux autres décisions relatives au Rosaire. La première est celle-ci : lorsque l'on transfère la confrérie du Rosaire dans une autre église, soit par nécessité, soit en vertu d'une autorité légitime, les indulgences elles-mêmes sont transférées. (16 janvier 1839 et 22 mars 1844.) Voici la seconde : l'indulgence du Rosaire ou toute autre ne cesse pas lorsque l'église se reconstruit à peu près au même lieu qu'elle était auparavant, pourvu que l'on ne change pas son titre; si elle se reconstruit dans le cimetière, ou dans un autre lieu, l'indulgence ne subsiste plus. (9 août 1843.)

CHAPITRE II

SOMMAIRE DES INDULGENCES DU TRÈS-SAINT ROSAIRE

Il y a quelques années on a publié un sommaire des principales indulgences accordées par les souverains Pontifes à ceux qui récitent le Rosaire; ce sommaire ayant été reconnu exact par la sacrée Congrégation et confirmé par Pie IX, heureusement régnant, nous n'avons qu'à le rapporter littéralement; nous y ajouterons seulement quelques explications et observations sous forme de note, et nous en mettrons tous les articles sous une seule série de numéros d'ordre, afin de pouvoir les citer plus facilement; notre intention étant de faire suivre ce sommaire d'un calendrier de toutes les indulgences assignées à un jour fixe dans le mois ou l'année. Voici donc ce sommaire ou catalogue.

INDULGENCES ACCORDÉES PAR LES SOUVERAINS PONTIFES AUX FRÈRES ET SŒURS DE LA CONFRÉRIE DU T.-S. ROSAIRE

Extraites du sommaire inséré et confirmé dans le Bref d'Innocent XI, de sainte mémoire, commençant ainsi : Nuper pro parte, *donné à Rome le* 31 *juillet* 1679, *et des autres ordonnances des Pontifes romains ses successeurs.*

I. Au jour de l'entrée dans la Confrérie.

1. Les fidèles qui, pénitents, confessés et communiés, entreront dans la Confrérie, gagneront une indulgence

plénière. (Cap. II, Summ. Indulg. SS. Rosarii (ut in citato Brevi : *Nuper pro parte*), n. 2 et 3.)

2. Si, pénitents et confessés, ils communient ce jour-là dans l'église ou chapelle de la Confrérie, récitent la troisième partie du Rosaire et prient pour la tranquillité de notre mère la sainte Église : indulgence plénière. (Cap. II, n. 1.)

II. Le premier dimanche de chaque mois.

3. Les confrères qui, pénitents et confessés, communieront dans l'église de la Confrérie, et y prieront pour l'extirpation des hérésies, la paix entre les princes chrétiens et l'exaltation de notre mère la sainte Église, gagneront une indulgence plénière. (Cap. IX, n. 1.)

4. Si, pénitents, confessés et communiés, ils visitent la chapelle du Rosaire, ils gagneront une indulgence plénière. (Cap. VI, n. 2.)

5. Si, pénitents, confessés et communiés, ils assistent à la procession et prient pour la concorde entre les princes chrétiens, l'extirpation des hérésies et l'exaltation de notre mère la sainte Église, ils gagneront une indulgence plénière. (Cap. V, n. 3 et 5 ; cap. VI, n. 6.)

6. Il y a encore beaucoup d'autres indulgences partielles. (Cap. VII, n. 5.)

III. Aux Fêtes de la bienheureuse Vierge Marie.

7. Les confrères qui, pénitents et confessés, ou ayant le ferme propos de se confesser au temps déterminé par l'Église, visiteront la chapelle du Rosaire, depuis les premières vêpres jusqu'au coucher du soleil du jour de la fête de la Conception, de la Nativité, de la Présentation, de l'Annonciation, de la Purification, de la Visitation, de l'Assomption de la bienheureuse Vierge, gagneront une

indulgence plénière. (Cap. VI, n. 1.) Ceux qui en ces mêmes jours s'étant confessés et ayant communié visiteront une église ou oratoire public, et y prieront quelque temps aux intentions du souverain Pontife, gagneront une indulgence plénière; cette indulgence peut se gagner, aux mêmes conditions, dans la fête de la Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de l'Ascension, de la Pentecôte et à deux vendredis de carême, au choix. (Pie IX, décret de la S. Cong. des Indulg., 12 mai 1851.)

8. Ceux qui, après s'être confessés et avoir communié, visiteront la chapelle du Rosaire et prieront aux intentions du souverain Pontife, aux cinq principales fêtes de la sainte Vierge, savoir : la Conception, la Nativité, l'Annonciation, la Purification et l'Assomption, gagneront une indulgence plénière. (Cap. VI, n. 2 et 3.)

9. Ceux qui, pénitents et confessés, ou ayant le propos de le faire au temps marqué, accompagneront la procession qui a coutume de se faire aux solennités de la bienheureuse Vierge, gagneront l'indulgence plénière aux sept fêtes indiquées au n° 7. (Cap. V, n. 4.)

10. A certaines fêtes particulières de la bienheureuse Vierge, les indulgences sont plus considérables. Dans la fête de l'Annonciation, ceux qui, pénitents, confessés et communiés, diront le Rosaire, gagneront une indulgence plénière; et aux jours de l'Assomption, de la Nativité, de la Purification, dix ans et dix quarantaines. (Cap. IV, n. 4.)

11. Dans la fête de l'Assomption, si pénitents, confessés et communiés ils visitent l'église de la Confrérie des premières vêpres au coucher du soleil et y prient pour l'exaltation de notre mère la sainte Église, l'extirpation des hérésies, etc., indulgence plénière. (Cap. VI, n. 9.)

12. Il y a d'autres indulgences partielles à différentes fêtes de la bienheureuse Vierge Marie. Ainsi il y a une indulgence de cent jours pour ceux qui récitent le tiers du Rosaire aux fêtes de l'Annonciation, de la Visitation, de

l'Assomption, de la Nativité et de la Purification de la sainte Vierge. (Cap. IV, n. 1.) Une indulgence de sept ans et sept quarantaines pour les confrères qui, pénitents et confessés, récitent le Rosaire entier aux fêtes de la Nativité, de l'Annonciation et de l'Assomption de la bienheureuse Vierge. (Cap. IV, n. 3.) La même indulgence de sept ans et sept quarantaines est accordée aux confrères qui, pénitents, confessés et communiés, visitent la chapelle ou l'autel du saint Rosaire, et prient aux intentions ordinaires aux jours de Pâques, de la Pentecôte, de l'Assomption de la bienheureuse Vierge, de la Toussaint et de Noel. (Cap. VI, n. 8.)

IV. En la Fête du très-saint Rosaire (1er dimanche d'octobre)

13. Toutes les indulgences du premier dimanche du mois.

De plus les confrères qui, pénitents, se confesseront à un prêtre de l'ordre des Frères Prêcheurs et communieront dans une église de cet ordre où est instituée la confrérie du saint Rosaire, gagneront une indulgence plénière. (Cap. IX, n. 3.)

14. Ceux qui, pénitents, confessés et communiés en mémoire de la célèbre victoire remportée sur les Turcs par les armées chrétiennes par l'intercession de la très-sainte Vierge, visiteront dévotement la chapelle du Rosaire, depuis les premières vêpres jusqu'au coucher du soleil du jour de la fête, et y prieront pour le triomphe de l'Église, l'extirpation des hérésies, etc., gagneront une indulgence plénière chaque fois qu'ils le feront, *toties quoties id fecerint*. (Cap. VI, n. 4 et 7. S. Pie V, Const. *Salvatoris*, 5 mars 1572.) (1) Cette indulgence est commune à tous les fidèles. (Cap. VI, n. 5. Const. *Salvatoris*.)

(1) Pour qu'une visite soit distincte de l'autre, il faut, chaque fois, sortir de l'église. (S. Congr., 29 fév. 1864.)

15. Tout fidèle qui un des jours dans l'octave du Rosaire, ou le jour de l'octave lui-même, étant pénitent, confessé et communié, visitera la chapelle du Rosaire, en priant aux intentions ordinaires, gagnera une indulgence plénière. (Benoît XIII. Bulla *Pretiosus*, § v.)

V. Aux Fêtes des mystères du Rosaire.

16. Les confrères qui, pénitents, confessés et communiés, visiteront dévotement la chapelle du Rosaire aux jours où l'Église célèbre l'un des mystères du Rosaire, gagneront une indulgence plénière. (Cap. VI, n. 6.) (1)

17. Ceux qui réciteront le tiers du Rosaire aux jours de Pâques, de l'Annonciation et de l'Assomption, gagneront dix ans et autant de quarantaines. Ceux qui le réciteront aux autres fêtes de Notre-Seigneur et de la bienheureuse Vierge où l'on fait mémoire de l'un des quinze mystères, gagneront une indulgence de sept ans et sept quarantaines. (Cap. IV, n. 6 et 7.)

VI. Aux jours des stations et à d'autres jours de l'année.

18. Les confrères qui visiteront cinq autels, ou à leur défaut cinq fois le même autel de la même église, gagneront les mêmes indulgences que s'ils avaient visité les stations de Rome. (Cap. VIII.) (2)

(1) Ces jours ne sont pas assignés d'une manière uniforme par les auteurs. Voici ce qui nous semble le plus naturel et le plus probable :

Mystères joyeux.	*Mystères douloureux.*	*Mystères glorieux.*
1. 25 mars.	1. Jeudi saint.	1. Pâques.
2. 2 juillet.	2. Vendredi saint.	2. Ascension.
3. 25 décembre.	3. 24 avril.	3. Pentecôte.
4. 2 février.	4. 3 mai.	4. 15 août.
5. Dim. dans l'Oct. de l'Épiphanie.	5. 14 septembre.	5. 1 novembre.

(2) Ces indulgences varient suivant les jours; à certains jours elles

19. Les confrères qui, pénitents, confessés et communiés, prieront aux intentions des souverains Pontifes, visiteront l'autel du Rosaire, gagneront une indulgence plénière aux jours qui suivent : le troisième dimanche d'avril, aux fêtes du *Corpus Domini* et du saint titulaire de l'église, et le dimanche dans l'octave de la Nativité de la bienheureuse Vierge. (Cap. VI, n. 4; VII, 6; IX, 2.) (1)

VII. Pour la récitation du Rosaire.

Plusieurs indulgences partielles sont attachées à la récitation du tiers du Rosaire. (Cap. III, n. 1, 2, 4, 5, 9.)

20. Si les confrères récitent le tiers du rosaire dans l'église de la Confrérie, ou dans la chapelle du Rosaire, ou dans une partie de l'église d'où l'on puisse voir l'autel de cette chapelle, ou enfin, si l'on habite une ville où la Confrérie n'est pas érigée, en toute autre église ou oratoire, ils gagneront cinquante ans d'indulgence une fois par jour. (Cap. III, n. 7.)

21. S'ils récitent le Rosaire entier, ils gagneront toutes les indulgences accordées à ceux qui en Espagne récitent

sont de dix, à d'autres de quinze, vingt, vingt-cinq et trente années et autant de quarantaines. Au jour de Pâques, l'Ascension, Noël et le Jeudi saint, il y a une indulgence plénière pour ceux qui font ces visites, après s'être confessés et avoir communié. Les jours des stations sont la Circoncision, l'Épiphanie, les Dimanches de la Septuagésime, de la Sexagésime, de la Quinquagésime, tous les jours du mercredi des Cendres au Dimanche *in Albis*, le jour de Saint-Marc, les trois jours des Rogations, l'Ascension, la vigile et la fête de la Pentecôte, tous les jours de l'Octave, les Quatre-Temps de septembre; les Dimanches d'Avent, les Quatre-Temps de décembre, la vigile et le jour de Noël à chaque messe; les trois fêtes qui suivent Noël.

(1) Clément VIII a accordé une indulgence plénière à tous les fidèles qui assisteraient, le cœur contrit, à la procession du très-saint Sacrement que font les Pères Dominicains le dimanche dans l'Octave de la Fête-Dieu. Ce privilége leur a été accordé en mémoire de saint Thomas d'Aquin, qui a composé l'office et la messe de cette grande Fête.

la couronne de la bienheureuse Vierge. (Cap. III, n. 11.) (1)

22. Une indulgence de deux ans est accordée aux confrères pour chacun des trois jours de la semaine où l'on récite la troisième partie du Rosaire, pourvu qu'ils le récitent en entier dans la semaine. (Cap. III, n. 8.) Les confrères qui récitent chaque semaine tout le Rosaire, gagnent chaque fois sept ans et autant de quarantaines. (Cap. III, n. 10.) Les confrères qui, pénitents et confessés, ou ayant le ferme propos de le faire, réciteront dévotement le Rosaire trois fois la semaine, gagneront chaque fois une indulgence de dix ans et autant de quarantaines. (Cap. III, n. 6.) Enfin, en récitant le Rosaire toutes les semaines, ils gagneront une indulgence plénière applicable une fois en leur vie. (Cap. IV, n. 2.)

23. Tous les fidèles qui diront le Rosaire entier, ou la troisième partie, gagneront pour chaque *Pater* et *Ave* une indulgence de cent jours. Si pendant un an ils récitent chaque jour au moins le tiers du Rosaire, ils gagneront, après s'être confessés et avoir communié, une indulgence plénière, un jour à leur choix, pourvu que leur Rosaire soit bénit par un religieux de l'ordre des Frères Prêcheurs. (Benoît XIII, 13 avril 1726. *Sanctissimus.*) Ce sont précisément les indulgences accordées au chapelet de sainte Brigitte. (Sommaire du 4 décembre.) (2)

24. Tout fidèle, même étranger à la Confrérie, qui de cœur contrit et avec dévotion récitera en commun le tiers du Rosaire, soit à la maison, soit dans une église, ou un oratoire public ou privé, gagnera dix ans et dix quarantaines une fois par jour. (Pie IX. Décr. de la Cong. des Indulg., 12 mai 1851.)

(1) Léon X, le 17 janvier 1517, accorda une indulgence plénière pour la récitation de la Couronne d'Espagne. (V. le *Bullaire du Rosaire* publié par nous, Bulle XXVIII^e^.)

(2) Les prêtres étrangers à l'Ordre de Saint-Dominique ne peuvent appliquer cette indulgence, réservée aux Frères Prêcheurs.

25. Les fidèles, même ceux qui ne sont pas inscrits dans la Confrérie, qui ont la coutume de réciter en commun, au moins trois fois la semaine, le tiers du Rosaire, gagneront une indulgence plénière le dernier dimanche du mois, si, vraiment pénitents, confessés et communiés, ils visitent quelque église ou oratoire public et y prient quelque temps aux intentions du souverain Pontife. (Pie IX, même décret.)

VIII. Pour la messe votive du Rosaire.

26. Les prêtres qui en ayant la faculté (1) célèbreront la messe votive du Saint-Rosaire, et tous les religieux et religieuses de l'Ordre de Saint-Dominique aussi bien que les membres de la Confrérie qui, pénitents et confessés ou ayant le ferme propos de le faire, l'entendront dévotement et y prieront pour la paix entre les princes chrétiens, l'extirpation des hérésies et l'exaltation de notre mère la sainte Église, gagneront toutes les indulgences accordées à ceux qui récitent le Rosaire entier. (Cap. x, n. 6.)

27. En plus, une fois le mois, s'ils ont coutume de la célébrer ou de l'entendre (aux jours où elle peut se dire), et qu'ils se soient confessés et qu'ils aient communié, ils gagneront toutes les indulgences accordées à la procession du premier dimanche de chaque mois. (Cap. x, n. 7.)

IX. Pour différentes œuvres de piété.

28. Les confrères qui, pénitents, confessés, ou ayant le propos de le faire, assisteront au *Salve Regina* après complies (dans les églises des Frères Prêcheurs), gagne-

(1) Ce privilége est réservé aux religieux de l'Ordre de Saint-Dominique et aux prêtres à qui l'autorisation en a été donnée par la sacrée Congrégation.

ront chaque fois cent jours d'indulgence. (Cap. VII, n. 4.) Aux fêtes de la bienheureuse Vierge, des saints apôtres, des saints de l'ordre des Frères Prêcheurs, où, suivant les statuts de la Confrérie, ils doivent y assister un cierge à la main, trois ans et trois quarantaines (1). Par décision de la sacrée Congrégation des Indulgences du 11 août 1862, approuvée par S. S. Pie IX le 18 septembre 1862, il faut entendre ici les fêtes de la bienheureuse Vierge qui se célèbrent dans toute l'Église et les fêtes de la naissance au ciel des saints apôtres. Tous les samedis et toutes les fêtes de l'année, il y a quarante jours de plus, et les samedis de carême un an.

29. S'ils visitent les confrères malades et accompagnent les défunts à la sépulture, trois ans et autant de quarantaines. S'ils assistent aux funérailles et suivent la procession qui se fait les samedis ou une fois le mois dans les églises ou le cloître en suffrage pour les défunts, huit ans d'indulgence. Pour toute œuvre de charité et de piété, soixante jours. (Cap. VII.)

30. Les confrères, en visitant la chapelle du Rosaire et en priant comme ci-dessus, gagnent chaque jour une indulgence de cent jours. (Cap. VI, n. 4.) Chaque fois qu'ils font réciter par autrui le tiers du Rosaire, cent quarante jours d'indulgence. (Cap. III, n. 3 et 4.) Si, repentants de leurs péchés, ils portent le Rosaire sur eux en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie, ils gagneront tous les jours cent ans et autant de quarantaines. (Cap. III, n. 3.) S'ils prononcent le nom de Jésus à la fin de chaque *Ave Maria*, cinq ans et cinq quarantaines. (Cap. IV, n. 5.)

31. Les confrères qui s'appliqueront tous les jours à l'oraison mentale pendant un quart d'heure gagneront cent jours chaque fois. S'ils y consacrent une demi-heure,

(1) Il y a une indulgence plénière pour tous les fidèles qui, confessés et communiés, visitent une église de l'Ordre des Frères Prêcheurs aux jours de la fête des saints de l'Ordre.

sept ans et sept quarantaines. Si après l'avoir fait chaque jour de l'une ou de l'autre manière pendant un mois, ils se confessent, communient et font les prières accoutumées, ils gagneront une indulgence plénière une fois par mois à leur choix. (Pie VII, *Ad augendam*, 16 février 1808.)

32. Indulgence plénière pour les confrères qui aux quatres anniversaires de l'Ordre assistent à l'office des morts, se confessent, communient et prient comme ci-dessus. Enfin les confrères qui pendant quarante jours s'appliqueront à l'oraison, à la mortification et autres œuvres pies, en mémoire des quarante jours que Notre-Seigneur Jésus-Christ a passés dans le désert, gagneront une fois l'an les indulgences accordées par Paul V aux réguliers qui font les exercices spirituels pendant dix jours. (Ibid.) (1)

X. Pour les malades, et autres légitimement empêchés.

33. L'indulgence plénière de la procession du premier dimanche de chaque mois peut se gagner par les confrères en voyage sur mer, en service, qui réciteront le Rosaire entier, et par les malades et ceux qui, légitimement empêchés, en réciteront la troisième partie, pourvu qu'ils soient contrits et qu'ils aient le ferme propos de se confesser et de communier aux jours prescrits par l'Église. (Cap. XI.)

34. L'indulgence plénière accordée pour la visite de la chapelle aux fêtes des mystères du Rosaire peut se gagner par les mêmes, en récitant le Rosaire comme dans l'article précédent.

35. L'indulgence plénière accordée pour la communion faite le premier dimanche du mois dans l'église de la Confrérie et pour la procession du même dimanche, peut être gagnée par les confrères malades, si, confessés et

(1) Paul V a accordé pour chaque fois une indulgence plénière, s'ils se confessent et communient en ces jours. (Paul V, Const. *Romanus Pontifex*, 23 mai 1605.)

communiés, ils récitent le Rosaire devant quelque dévote image, et prient pour l'exaltation de notre mère la sainte Église, l'extirpation des hérésies, la concorde et la paix entre les princes chrétiens. (Cap. v, n. 2, et cap. ix, n. 1.)

36. Il y a encore d'autres indulgences partielles pour les malades. (Cap. vii, n. 4 et 5.)

XI. Pour les moribonds.

37. Les confrères qui ont l'habitude de réciter le Rosaire chaque semaine gagneront à l'article de la mort l'indulgence plénière, qui leur sera appliquée par le prêtre suivant la formule de l'absolution du Rosaire. (Cap. iv, n. 2; cap. v, n. 4, et cap. xii.)

38. S'ils reçoivent à la mort les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, indulgence plénière. (Cap. ii, n. 1, et cap. x, n. 1.)

39. Si ayant récité au moins une fois le Rosaire, étant pénitents, confessés, ou ayant le ferme propos de le faire, ils meurent en tenant à la main le cierge bénit du Rosaire, indulgence plénière. (Cap. x, n. 2.)

40. Si à l'article de la mort ils reçoivent les sacrements, font profession de la foi de la sainte Église romaine, récitent le *Salve Regina*, et se recommandent à la bienheureuse Vierge, indulgence plénière. (Cap. x, n. 4.)

41. Si, pénitents, confessés et communiés, ils invoquent de cœur le très-saint Nom de Jésus s'ils ne peuvent le prononcer de bouche, ou donnent quelques signes de contrition, indulgence plénière. (Cap. x, n. 5.)

XII. Pour les morts.

42. L'autel du saint Rosaire est privilégié chaque fois qu'un prêtre de l'ordre des Frères Prêcheurs y célèbre la messe des morts pour l'âme d'un confrère du Rosaire. (Cap. xi, n. 1.) Ce privilége fut étendu depuis à tous les

autels des églises dominicaines, en faveur de l'âme de tous les fidèles défunts. (Benoît XIII. *Exponi nobis*, 22 septembre 1724.)

43. Dans toutes les églises de la Confrérie, l'autel du Rosaire est privilégié pour tous les prêtres de la Confrérie qui célèbrent la messe pour un confrère défunt. (S. Cong. des indulg., 7 juin 1842.) Il est en outre privilégié pour tout prêtre quand dans l'église il n'y a pas d'autre autel privilégié. (Pie IX, *Omnium salutari*, 3 mars 1857.)

44. Toutes et chacune des indulgences accordées aux confrères du Rosaire peuvent être appliquées par eux, par manière de suffrage, aux âmes des fidèles défunts qui ont quitté cette vie unis à Dieu par la charité. (Cap. XII, n. 3. Pie IX, *Ut magis*, 12 mai 1851.)

APPROBATION

De l'audience de Sa Sainteté, le 18 septembre 1862.

Notre très-saint Père le Pape Pie IX a daigné confirmer toutes et chacune des indulgences soigneusement énumérées dans le présent sommaire, et concédées par lui et ses prédécesseurs tant aux confrères du Rosaire qu'à tous les fidèles. La sacrée Congrégation des Indulgences et saintes Reliques a voulu que ce sommaire ainsi revu et rédigé soit regardé comme authentique, et elle a permis de l'imprimer et de le publier.

Donné à Rome à la secrétairie de la même Congrégation.

L. † S. F. cardinal ASQUINI, *préfet.*

A. archipr. PRINZIVALLI, *substitut.*

Déclaré conforme à l'original conservé dans nos archives.

Fr. A. V. JANDEL,
Maître général des Fr. Prêch.

CALENDRIER

DES PRINCIPALES INDULGENCES DU ROSAIRE

Qui se peuvent gagner à des jours et temps déterminés, d'après le précédent sommaire.

JANVIER.

Premier dimanche, 5 indulgences plénières.
1. La Circoncision, indulg. des stations.
8. L'Épiphanie, *id.*
Le dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, 3 indulg. plén.
23. Saint Raymond de Pennafort, indulg. plén.
Dimanches de la Septuagésime et de la Sexagésime, indulg. des stat.
Dernier dimanche, indulg. plén.

FÉVRIER.

Premier dimanche, 5 indulgences plénières.
Dimanche de la Quinquagésime, indulg. des stat.
2. Purification de la sainte Vierge, 5 indulg. plén.
4. Anniversaire dans les églises des Frères Prêcheurs, indulg. plén.
13. Sainte Catherine de Ricci, indulg. plén.
Du mercredi des Cendres au dimanche *in Albis*, indul. des stat.
A deux vendredis de carême, indulg. plén.
Le dernier dimanche, indulg. plén.

MARS.

Premier dimanche, 5 indulgences plénières.
7. Saint Thomas d'Aquin, indulg. plén.
L'Annonciation, 6 indulg. plén.
Jeudi Saint, 3 indulg. plén.
Vendredi Saint, 2 indulg. plén.
Pâques, 4 indulg. plén.
Dernier dimanche, indulg. plén.

AVRIL.

Premier dimanche, 5 indulgences plénières.
5. Saint Vincent Ferrier, indulg. plén.
Troisième dimanche, indulg. plén.
20. Sainte Agnès de Montepulciano, indulg. plén.
24. La Couronne de Notre-Seigneur, 2 indulg. plén.
25. Saint Marc, indulg. des stat.
29. Saint Pierre martyr, indulg. plén.
30. Sainte Catherine de Sienne, indulg. plén.
Les trois jours des Rogations, indulg. des stat.
L'Ascension, 4 indulg. plén.
Dernier dimanche, indulg. plén.

MAI.

Premier dimanche, 5 indulgences plénières.
3. Invention de la Croix, 2 indulg. plén.
5. Saint Pie V, indulg. plén.
10. Saint Antonin, indulg. plén.
De la vigile de la Pentecôte au samedi suivant, indulg. des stat.
La Pentecôte, 3 indulg. plén.
Dernier dimanche, indulg. plén.

JUIN.

Premier dimanche, 5 indulgences plénières.
Fête-Dieu, indulg. plén.
Dimanche dans l'octave, indulg. plén.
Dernier dimanche, indulg. plén.

JUILLET.

Premier dimanche, 5 indulgences plénières.
2. La Visitation, 4 indulg. plén.
12. Anniversaire dans les églises de l'Ordre, indulg. plén.
Dernier dimanche, indulg. plén.

AOUT.

Premier dimanche, 5 indulgences plénières.
4. Saint Dominique, indulg. plén.
15. Assomption, 6 indulg. plén.
16. Saint Hyacinthe, indulg. plén.
30. Sainte Rose de Lima, indulg. plén.
Dernier dimanche, indulg. plén.

SEPTEMBRE.

Premier dimanche, 5 indulgences plénières
5. Anniversaire, indulg. plén.
8. Nativité, 3 indulg. plén.
Dimanche dans l'octave de la Nativité, indulg. plén.
14. Exaltation de la sainte Croix, 2 indulg. plén.
Les Quatre-Temps, indulg. des stat.
Le dernier dimanche, indulg. plén.

OCTOBRE.

Premier dimanche, fête du Rosaire, 6 indulgences plénières. — Indulgence plénière *toties quoties*.
Un jour de l'octave, indulg. plén.
10. Saint Louis Bertrand, indulg. plén.
Dernier dimanche, indulg. plén.

NOVEMBRE.

Premier dimanche, 5 indulgences plénières.
1. La Toussaint, 2 indulg. plén.
9. Fête de tous les saints de l'Ordre des Frères Prêcheurs, indulg. plén.
10. Anniversaire, indulg. plén.
21. Présentation de la sainte Vierge, 2 indulg. plén.
Dernier dimanche, indulg. plén.
Les dimanches d'Avent, indulg. des stations.

DÉCEMBRE.

Premier dimanche, 5 indulgences plénières.
8. Immaculée Conception, 3 indulg. plén.
Les Quatre-Temps, indulg. des stat.
Neuvaine de Noël, 2 indulg. plén.
24. Vigile de Noël, indulg. des stat.
25. Noël, 3 indulg. plén.
26. Saint Étienne, indulg. des stat.
27. Saint Jean l'Évangéliste, *id.*
28. Les saints Innocents, *id.*
Dernier dimanche, indulg. plénière.

CINQUIÈME PARTIE

FORMULAIRE DU TRÈS SAINT ROSAIRE

MANIÈRE DE RÉCITER LE ROSAIRE

On fait le signe de la croix et l'on dit :

℣. Deus in adjutorium meum intende.
℟. Domine ad adjuvandum me festina.
℣. Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto.
℟. Sicut erat in principio, et nunc, et semper, et in sæcula sæculorum. Amen.

Salve, Regina Mater misericordiæ, etc.

℣. Dignare me laudare te, Virgo sacrata.
℟. Da mihi virtutem contra hostes tuos.

OREMUS.

Deus cujus Unigenitus per vitam, mortem, et resurrectionem suam nobis salutis æternæ præmia comparavit, concede quæsumus, ut hæc mysteria sanctissimo Rosario Beatæ Mariæ Virginis recolentes, imitemur quod conti-

nent, et quod promittunt assequamur. Per eumdem Christum Dominum nostrum. Amen.

Après cette oraison, on expose le mystère à méditer et on récite ensuite un *Pater* et dix *Ave*. Si l'on ne récite que le tiers du Rosaire, on médite le lundi et le jeudi sur les mystères joyeux; le mardi et le vendredi, sur les mystères douloureux; le mercredi, le samedi et le dimanche, sur les mystères glorieux. On n'interrompt cet ordre que lorsque vient à tomber la fête d'un des quinze mystères; alors il est convenable d'adopter ce jour-là la série où il se trouve. Voici de quelle manière on peut faire cette exposition des mystères :

Nous réciterons dévotement le chapelet pour obtenir la grâce de... et avec l'intention de gagner les indulgences accordées par les souverains pontifes, en méditant les cinq

MYSTÈRES JOYEUX.

Dans le premier mystère, nous considèrerons comment l'archange Gabriel fut envoyé de Dieu à la Vierge Marie pour lui annoncer qu'elle serait mère du Fils de Dieu fait homme, pour la rédemption du monde.

Dans le second, nous considèrerons comment la très-sainte Vierge alla visiter sainte Élisabeth dans les montagnes de Juda, et comment à son approche le précurseur, saint Jean-Baptiste, fut sanctifié dans le sein de sa mère.

Dans le troisième, nous considèrerons comment la très-sainte Vierge donna son divin Fils au monde dans l'étable de Bethléhem, l'enveloppa de langes et le coucha dans la crèche, où il fut adoré par les anges, les bergers et les mages.

Dans le quatrième, nous considèrerons comment la très-sainte Vierge, au jour de sa purification, offrit son divin Fils dans le temple, et comment le saint vieillard Siméon eut la consolation de le recevoir entre ses bras.

Dans le cinquième, nous considèrerons comment la très-sainte Vierge et saint Joseph, après avoir perdu Jésus à l'âge de douze ans et l'avoir cherché pendant trois jours, le retrouvèrent enfin dans le temple au milieu des docteurs.

MYSTÈRES DOULOUREUX.

Dans le premier mystère, nous considèrerons comment Notre-Seigneur Jésus-Christ priant dans le jardin, à la pensée de sa passion qui approchait et à la vue de nos péchés, fut accablé de douleur et sua du sang, jusqu'à baigner la terre où il priait.

Dans le second, nous considèrerons comment le très-doux Jésus, dépouillé de ses vêtements, et attaché à la colonne, fut flagellé avec une cruauté inouïe, au point que tout son corps fut couvert de meurtrissures et de plaies.

Dans le troisième, nous considèrerons comment le bon Jésus, Roi de gloire, fut revêtu comme un roi de théâtre avec un lambeau de pourpre, et couronné avec une couronne d'épines.

Dans le quatrième, nous considèrerons comment Jésus, quoique reconnu innocent, fut condamné à mourir crucifié et obligé de porter sur ses épaules le poids accablant de la croix.

Dans le cinquième, nous considèrerons comment Jésus, arrivé au Calvaire, fut, sous le regard de sa mère affligée, cloué à la croix, où après trois heures de cruelle agonie il expira pour notre salut éternel.

MYSTÈRES GLORIEUX.

Dans le premier mystère, nous considèrerons comment Notre-Seigneur Jésus-Christ, selon qu'il l'avait prédit, ressuscita, trois jours après sa mort, glorieux et triomphant, pour ne jamais plus mourir.

Dans le second, nous considèrerons comment Notre-

Seigneur Jésus-Christ, quarante jours après sa résurrection, monta au ciel, en présence de sa Mère bien-aimée et de ses apôtres, avec tout l'éclat d'un incomparable triomphe.

Dans le troisième, nous considèrerons comment Notre-Seigneur Jésus-Christ, selon sa promesse, envoya le Saint-Esprit à ses disciples, assemblés en prière dans le cénacle avec la Vierge Marie.

Dans le quatrième, nous considèrerons comment la sainte Vierge, étant morte d'amour de Dieu, ressuscita pleine de gloire et de splendeur, et fut en corps et en âme portée au ciel par les anges.

Dans le cinquième, nous considèrerons comment la très-sainte Vierge fut couronnée par l'auguste Trinité Reine du ciel et de la terre, et établie Mère de l'Église et avocate des pécheurs.

Après la dernière dizaine, on dira :

Agimus tibi gratias, omnipotens Deus, pro universis beneficiis tuis, qui vivis et regnas per omnia sæcula sæculorum.

On récite ensuite les litanies de la sainte Vierge.

Kyrie, eleison.
Christe, eleison.
Kyrie, eleison.
Christe, audi nos.
Christe, exaudi nos.
Pater de cœlis Deus, miserere nobis.
Fili Redemptor mundi Deus, miserere nobis.
Spiritus sancte Deus, miserere nobis.
Sancta Trinitas unus Deus, miserere nobis.
Sancta Maria, ora pro nobis.
Sancta Dei Genitrix, ora pro nobis.
Sancta Virgo virginum, ora pro nobis.
Mater Christi, ora pro nobis.
Mater divinæ gratiæ, ora pro nobis.

Mater purissima, ora pro nobis.
Mater castissima, ora pro nobis.
Mater inviolata, ora pro nobis.
Mater intemerata, ora pro nobis.
Mater amabilis, ora pro nobis.
Mater admirabilis, ora pro nobis.
Mater Creatoris, ora pro nobis.
Mater Salvatoris, ora pro nobis.
Virgo prudentissima, ora pro nobis.
Virgo veneranda, ora pro nobis.
Virgo prædicanda, ora pro nobis.
Virgo potens, ora pro nobis.
Virgo clemens, ora pro nobis.
Virgo fidelis, ora pro nobis.
Speculum justitiæ, ora pro nobis.
Sedes sapientiæ, ora pro nobis.
Causa nostræ lætitiæ, ora pro nobis.
Vas spirituale, ora pro nobis.
Vas honorabile, ora pro nobis.
Vas insigne devotionis, ora pro nobis.
Rosa mystica, ora pro nobis.
Turris Davidica, ora pro nobis.
Turris eburnea, ora pro nobis.
Domus aurea, ora pro nobis.
Fœderis arca, ora pro nobis.
Janua cœli, ora pro nobis.
Stella matutina, ora pro nobis.
Salus infirmorum, ora pro nobis,
Refugium peccatorum, ora pro nobis.
Consolatrix afflictorum, ora pro nobis.
Auxilium christianorum, ora pro nobis.
Regina Angelorum, ora pro nobis.
Regina Patriarcharum, ora pro nobis.
Regina Prophetarum, ora pro nobis.
Regina Apostolorum, ora pro nobis.
Regina Martyrum, ora pro nobis.

Regina Confessorum, ora pro nobis.
Regina Virginum, ora pro nobis.
Regina Sanctorum omnium, ora pro nobis.
Regina sine labe originali concepta, ora pro nobis.
Regina sacratissimi Rosarii, ora pro nobis.
Regina sacratissimi Rosarii, ora pro nobis.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, parce nobis, Domine.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, exaudi nos, Domine.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.
Christe, audi nos.
Christe, exaudi nos.

Après les litanies, on ajoutera :

Sub tuum præsidium confugimus, sancta Dei Genitrix, nostras deprecationes ne despicias in necessitatibus, sed a periculis cunctis libera nos semper, Virgo gloriosa et benedicta.

Magne Pater, Sancte Dominice, qui tot signis claruisti in ægrorum corporibus, nos tuis juvans precibus, ægris medere moribus.

℣. Post partum Virgo inviolata permansisti.
℟. Dei Genitrix, intercede pro nobis.
℣. Ora pro nobis, Beate Pater Dominice.
℟. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.
℣. Domine exaudi orationem meam.
℟. Et clamor meus ad te veniat.

Si celui qui préside est prêtre, il dit :

℣. Dominus vobiscum.
℟. Et cum Spiritu tuo.

OREMUS.

Supplicationem servorum tuorum, Deus miserator, exaudi, ut qui in Societate sanctissimi Rosarii Dei Genitricis et Virginis congregamur, ejus intercessionibus a te de instantibus periculis eruamur.

Deus, qui Ecclesiam tuam Beati Dominici Confessoris tui, Patris nostri, illuminare dignatus es meritis et doctrinis, concede, ut ejus intercessione temporalibus non destituatur auxiliis, et spiritualibus semper proficiat incrementis. Per Christum Dominum nostrum. Amen.

Tous disent ensuite ensemble :

Regina Sacratissimi Rosarii, ora pro nobis.
Regina Sacratissimi Rosarii, ora pro nobis.
Regina Sacratissimi Rosarii, intercede pro nobis.

Celui qui préside dit :

℣. Nos cum Prole pia.
℟. Benedicat Virgo Maria. Benedicite.
† Benedictio Dei omnipotentis Patris et Filii et Spiritus Sancti, per intercessionem Reginæ Sacratissimi Rosarii, descendat super nos et maneat semper. Amen.

MANIÈRE DE RÉCITER LE ROSAIRE

INDIQUÉE PAR SAINT FRANÇOIS DE SALES (1)

Après avoir pris et baisé la croix de votre chapelet et vous être muni du signe de la croix, vous vous mettez en présence de Dieu, en récitant entièrement le *Credo*.

Sur le premier gros grain, invoquez le nom de Dieu, priez-le d'agréer l'hommage que vous allez lui rendre, et de vous assister de sa grâce pour réciter dévotement la couronne. Invoquez à la même fin l'intercession de la glorieuse Vierge Marie sur les trois petits grains, la saluant sur le premier comme la Fille bien-aimée de Dieu le Père ;

(1) Le texte que nous donnons ici est traduit de l'italien.

sur le second, comme la Mère très-aimante du Fils de Dieu notre Sauveur; sur le troisième, comme l'unique Épouse du Saint-Esprit. Ensuite considérez sur les dizaines les mystères du très-saint Rosaire.

A la fin prenez de nouveau le gros grain qui est au bout du chapelet, et remerciez Dieu de la grâce qu'il vous a faite de le réciter. Passant aux trois petits grains, saluez la sainte Vierge : saluez-la avec le premier, afin qu'il lui plaise d'offrir votre entendement au Père éternel, pour que vous puissiez toujours considérer ses miséricordes; priez-la avec le second d'offrir votre mémoire à son divin Fils, pour que vous ayez continuellement sa mort devant les yeux de l'âme; suppliez-la avec le troisième d'offrir votre volonté au Saint-Esprit, pour pouvoir être toujours enflammé de son divin amour. Finalement, sur le gros grain de la fin, dites le *Pater*, priant la divine Majesté d'agréer et de faire servir votre prière à son grand honneur et gloire, et pour le bien de l'Église, à la foi et à l'union de laquelle suppliez-le de ramener tous les égarés. Priez encore Dieu pour vos amis, et terminez comme vous avez commencé par la profession de la foi, c'est-à-dire le *Credo*. Ensuite faites le signe de la croix, baisez la croix et remettez le chapelet à votre ceinture, afin qu'il vous serve de signe par lequel vous voulez montrer que vous êtes un serviteur consacré à Dieu et à sa sainte Mère.

FORMULE DU DIPLOME

PAR LEQUEL LE RÉVÉRENDISSIME MAÎTRE GÉNÉRAL DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS ACCORDE LA FACULTÉ D'ÉRIGER LA CONFRÉRIE DU ROSAIRE

In nomine sanctissimæ Trinitatis Patris et Filii et Spiritus sancti : et ad laudem, et gloriam Beatissimæ Dei Geni-

tricis Virginis Mariæ D. N. piamque venerationem S. P. N. Dominici, SS. Rosarii auctoris, ac institutoris, Fr... Ord. FF. Præd. humilis Magister generalis, ac servus; omnibus præsentes litteras inspecturis salutem in Domino sempiternam.

Quemadmodum christianæ perfectionis summam in unitate fidelium ad Christum, veluti membrorum ad caput, omnium perfectionum fontem, necnon unione christianorum ad invicem consistere credimus: ita ad illam adipiscendam, optimum esse orationis medium, ratione, et experentia pie edocemur. Modus vero Deum orandi, secundum quem SS. Virgo Maria Mater Dei, per centum quinquaginta Salutationes Angelicas, et quindecim Dominicas Orationes, instar Davidici Psalterii colitur, qui Rosarium nuncupatur, ac a SS. Patre nostro Dominico primum inventus, et institutus, a Summis Romanis Pontificibus successive, ad devotam patrum nostri ordinis intercessionem, approbatus; privilegiis quoque maximis ac innumeris indulgentiis, aliisque apostolicis gratiis decoratus, inter cæteros in Ecclesia inventos, ad hoc obtinendum (ut pie credimus) magnopere confert; nam præter hoc, quod beatissima Dei Genitrix, cujus intercessio nobis perfectionem hanc impetrare potest, ibi crebrius invocatur, ipse quoque per se modus orandi (si recte fiat) quam facillime compendio illam consequitur, dum Jesu Christi Salvatoris nostri vitam omnem per quindecim mysteria digestam meditando percurrere facit. Quæ Vos in Christo dilectissimi et devotissimi christifideles loci... pie considerantes, ad habendum, augendum, et conservandum prædictum modum orandi confraternitatem Psalterii, seu Rosarii sub invocatione B. Mariæ Virginis in Ecclesia dicti loci, instituendi, et habendi, ejusque altare, et cappellam fundandi, et erigendi, a nobis instantissime petivistis per interpositam personam, vobis licentiam impertiri cum gratiis, et favoribus opportunis. Nos igitur vestris votis, et piis petitionibus inclinati, dictam confraternitatem, sicut præfertur, instituendi,

auctoritate apostolica nobis concessa, tenore præsentium licentiam concedimus, et facultatem : accedente tamen assensu Ordinarii loci, cum literis testimonialibus ejusdem, ac prioris vicinioris conventus, seu loci ordinis nostri, ac media prædicatione alicujus Patris ejusdem ordinis nostri per suum Superiorem destinandi, et dummodo in dicto loco alia confraternitas SS. Rosarii legitime erecta non fuerit. Eamque confraternitatem, atque omnes utriusque sexus christifideles in eamdem recipiendos, cum gratiis, et indulgentiis sibi a Romanis Pontificibus concessis, prout aliæ consimiles confraternitates in ecclesiis nostri ordinis institutæ potiuntur, recipimus, et admittimus in vita pariter, et in morte. Quæ indulgentiæ singillatim descriptæ habentur in Elencho, quem rite per Ordinarium loci recognitum una cum his literis tradimus diligenter asservandum. Quibus omnibus indulgentiis et spiritualibus gratiis descriptis confraternitatem ipsam nunc erectam, ejusque confratres potiri et gaudere posse decernimus juxta ea quæ fel. me. Clemens Papa VIII in constitutione quæ incipit : *Quæcumquè*, data sub die 7 decembris 1604 præscripsit, et variationes a SSmo D. N. Pio PP. IX approbatas, ut ex decreto S. Congregationis Indulgentiarum diei 8 Januarii 1861, et cujus constitutionis præcipua capita cum dictis variationibus subnectuntur scilicet : 1° Quod unica tantum confraternitas ejusdem instituti et generis institui et aggregari possit in ecclesiis tam sæcularium quam regularium ; 2° quod id fiat de consensu Ordinarii et cum litteris testimonialibus ejusdem ; 3° quod confraternitati institutæ vel aggregatæ expresse, et in specie communicentur privilegia, et indulgentiæ ordini instituenti, vel aggreganti nominatim concessa, non vero ea quibus per privilegium communicationis gaudet ; 4° quod statuta confraternitatum examinentur, et approbentur ab Ordinario loci, et ab eodem corrigi possint ; 5° quod gratiæ et indulgentiæ confraternitati communicatæ prævia cognitione Ordinarii duntaxat promulgentur ; 6° quod confra-

ternitas eleemosynas excipiat et eroget juxta formam per Ordinarium præscribendam; 7° quod litteræ erectionis et aggregationis gratis omnino ac nulla prorsus mercede etiam a sponte dantibus sub prætextu meræ eleemosynæ expediri et concedi possint; et solummodo titulo expensarum pro pergamena, scriptura, vel impressionis stipendio, sigillorum expensis, cordulis, cera, secretarii notariique labore vel mercede aliisque omnibus eam quantitatem, quæ non excedat summam scutorum sex monetæ romanæ in Italia, et extra non excedat summam libellarum vulgo *francs* triginta pro singula institutione vel aggregatione vel confirmatione recipere liceat; 8° quod singula hic mandata et expressa in omnibus suis partibus fideliter observentur, secus institutiones vel aggregationes et communicationes privilegiorum, et indulgentiarum nullius sint roboris et momenti, et quilibet Superiorum atque Officialium privationis officiorum quæ obtinent, atque inhabilitatis ad illa et alia in posterum obtinenda pœnam eo ipso incurrant, quæ ab alio quam a Romano Pontifice remitti non possit. Admonentes ejusdem SS. Rosarii festum prima dominica mensis octobris in singulis annis in eadem cappella celebrari debere, juxta fel. rec. Gregorii XIII decretum, et institutum, in gratiarum actionem præteritæ, ac memorandæ victoriæ contra Turcas, ejusdem societatis confratrum fusis precibus, eadem die (ut pie credimus) ac auxilio, et interventu ejusdem Beatissimæ Virginis Mariæ Dominæ nostræ impetratæ, atque obtentæ. Cujus societatis, et cappellæ cappellanum deputamus R... qui nomina, et cognomina omnium christifidelium in eamdem societatem ingredi, et devote recipi petentium, in libro ad hoc specialiter deputato, possit scribere, psalteria, seu coronas benedicere, Sacri Rosarii mysteria reverenter exponere, ac omnia, et singula facere, quæ Fratres nostri in ecclesiis ad hoc deputati facere possunt, et rite consueverunt: in diem Christi ejusdem conscientiam onerantes, ne pro admissione, ingressu, scriptura, et benedictione

aliquid omnino temporalis lucri, quomodolibet exigat, sed gratis hæc omnia præstet, quemadmodum ipsius piæ societatis capitula habent, et sanctiones, ut etiam nos in Dei cultum, ejusque Sanctissimæ Matris gloriam, et christifidelium salutem, et profectum gratis accepimus, et gratis damus, et concedimus. Volumus autem, et omnino observari jubemus, quod in Vener. Icone dictæ cappellæ P. N. Dominici ejusdem Rosarii primarii auctoris imago veneranda, flexis genibus de manu Deiparæ Virginis coronas oratorias accipientis, pingatur. Decernimus insuper, et declaramus postremo, quandocumque contigerit, dictos Fratres nostros ibidem ecclesiam obtinere, ipso jure, ipsoque facto, ex nunc pro tunc, absque alia declaratione, sed præsentium tenore, dictam societatem, ac omnes indulgentias, et privilegia eidem concessa, ablata esse a dicta cappella, et penitus, atque totaliter ad dictam nostram ecclesiam translata, cum omnibus bonis temporalibus dictæ societati quomodolibet acquisitis. In nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti. Amen. Quibuscumque in contrarium non obstantibus. In quorum fidem his patentibus litteris officii nostri sigillo munitis, manu propria subscripsimus : Gratis ubique, et semper.

Datum Romæ die... mensis... anni...

Fr... Magister generalis.

FORMULE DE LA PATENTE

ADRESSÉE AU RELIGIEUX DÉSIGNÉ POUR ÉRIGER LA CONFRÉRIE DU TRÈS-SAINT ROSAIRE

Nos Fr... ordinis Prædicatorum conventus... Prior in Dei Filio sibi dilecto P... ejusdem ordinis et nostri conventus alumno.

Quum Christi fideles loci... diœcesis... licentiam obtinuerint a Reverendissimo ordinis nostri Magistro generali fundandi et erigendi in ecclesia... ejusdem loci confraternitatem SS. Rosarii sub invocatione Beatæ Mariæ Virginis, media tamen prædicatione alicujus Patris ejusdem ordinis a proprio Superiore destinandi : nos, rogati a rectore ecclesiæ illius ut aliquem ad id officii delegare velimus, votis ejus quam libentissime annuentes, Te A. R. P. Fr... super cujus probitate, scientia, et religionis zelo plurimum in Domino confidimus, ad fundandam, erigendamque societatem SS. Rosarii in ecclesia... dicti loci præsentium tenore destinamus, præcipientes tibi in meritum obedientiæ, ut id muneris læto animo suscipias, et rite exequaris juxta facultatem concessam, et ad præscripta a Reverendissimo Magistro ordinis in diplomate concessionis. In nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti. Amen.

Vale, Deumque pro nobis exora.

Datum... in conventu... die... mensis... anni...

Conservus in Domino : Fr...

MANIÈRE

DE FONDER LA CONFRÉRIE DU TRÈS-SAINT ROSAIRE

Avant tout le Père chargé de cette fonction lira attentivement ce que nous avons dit de la Confrérie dans la troisième partie de ce livre, soit pour s'assurer que rien ne manque à la régularité de sa mission, soit pour se rendre compte si tout ce qui est nécessaire à la fondation est préparé dans le lieu dont il s'agit, soit enfin pour répondre aux demandes qui pourront lui être faites à ce sujet.

Il se mettra en relation avec le curé de la paroisse pour

régler ce qui regarde l'autel et la chapelle, et convenir du jour de l'érection de la Confrérie. Il l'engagera à faire réciter dans la matinée du jour convenu le Rosaire entier, en le partageant en trois fois, si cela est nécessaire. Il l'avertira de recommander à ceux de ses paroissiens qui veulent se faire agréger à l'association de se confesser dans la huitaine qui précède, afin de pouvoir faire la sainte communion et gagner l'indulgence plénière au jour de l'érection. Il le priera de leur rappeler d'apporter leur chapelet pour le faire bénir, et enfin de demander un notaire public pour dresser l'acte de fondation.

Arrivé dans la paroisse, le religieux présentera au curé les lettres patentes de sa mission qui seront déposées aux archives de la Confrérie; il examinera le diplôme obtenu du maître général des Frères Prêcheurs et l'autorisation écrite de l'évêque diocésain. Il examinera ensuite l'autel, fera en sorte qu'il y ait le tableau du Rosaire, jettera un coup d'œil sur le registre d'inscription, et se concertera avec le curé pour l'heure de la cérémonie.

Il aura soin de faire dresser à l'avance le procès-verbal de l'institution de la Confrérie, de manière à ce qu'il n'y ait plus qu'à apposer les signatures.

L'heure de la cérémonie arrivée, le curé, revêtu du surplis et de l'étole, s'agenouillera devant le maître-l'autel, et entonnera le *Veni Creator,* qui sera chanté à deux chœurs avec le verset et l'oraison ordinaires.

Après le chant de l'hymne, le Père Dominicain montera en chaire et exposera le but de sa venue, à savoir l'érection de la Confrérie autorisée par l'ordinaire du diocèse et les lettres patentes du général des Frères Prêcheurs, à qui ce droit est réservé. Pour faire comprendre les avantages que cette association doit procurer au pays, il fera connaître les beautés, les gloires et les excellences du saint Rosaire, ainsi que les priviléges, les prérogatives, les indulgences de la Confrérie et les devoirs des confrères, les avertissant toutefois que ces devoirs n'obligent pas sous peine de pé-

ché. Il déclarera que, suivant les prescriptions pontificales et la volonté du révérendissime maître général, s'il vient à se fonder dans cette ville un couvent de Dominicains, la Confrérie y sera de droit transférée avec tous ses biens meubles et immeubles. Il terminera en disant : Que le Seigneur, qui vous a inspiré ce dessein, vous bénisse, et que la sainte Vierge, en récompense de votre dévotion pour elle, vous protége pendant votre vie et vous console à l'heure de la mort.

Il se rendra ensuite avec le curé à l'autel du saint Rosaire. Là, le Père prendra l'étole et entonnera l'*Ave Maris stella*. Après cette hymne, tous réciteront le *Salve Regina*, et cette antienne à saint Dominique :

O lumen Ecclesiæ, Doctor veritatis, rosa patientiæ, ebur castitatis, aquam sapientiæ propinasti gratis, prædicator gratiæ, nos junge beatis.

Le Père dira ensuite les versets et les oraisons comme il suit :

℣. Dignare me laudare te, Virgo sacrata.
℟. Da mihi virtutem contra hostes tuos.
℣. Ora pro nobis, beate Pater Dominice.
℟. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.
℣. Dominus vobiscum.
℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS.

Deus qui salutis æternæ, beatæ Mariæ virginitate fœcunda humano generi præmia præstitisti, tribue, quæsumus, ut ipsam pro nobis intercedere sentiamus, per quam meruimus auctorem vitæ suscipere.

Concede, quæsumus, omnipotens Deus, ut qui peccatorum nostrorum pondere premimur, beati Dominici confessoris tui, patris nostri, patrocinio sublevemur. Per Christum Dominum nostrum. Amen.

Montant alors sur le marchepied de l'autel et se tenant du côté de l'Évangile, la face vers le peuple, il dira :

℣. Adjutorium nostrum in nomine Domini.
℟. Qui fecit cœlum et terram.

Ensuite il récitera la formule suivante d'érection :

« Moi Fr..... de l'Ordre des Frères Prêcheurs, en vertu « des pouvoirs qui me sont confiés, au nom du Révéren- « dissime Père....., Maître général du même Ordre, à la « plus grande gloire de Dieu tout-puissant, de la bien- « heureuse Vierge Marie, de saint Dominique, institu- « teur et premier propagateur du Rosaire, de S. ...., « patron de cette église, et de tous les saints du para- « dis; pour le plus grand bien des trépassés et des « habitants présents et futurs de ce pays, j'érige, insti- « tue, établis la Confrérie du très-saint Rosaire dans « cette église de..... et la déclare érigée, instituée, et « établie avec toutes les grâces, indulgences et priviléges, « dont jouissent par concession apostolique les confréries « semblables dans tout le monde catholique. Au nom du « Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il. »

Alors le Père avertira les fidèles que, conformément au diplôme du maître général, le curé de la paroisse sera en tout temps directeur de la Confrérie, et que ses successeurs et lui auront le droit d'inscrire les associés, de présider aux réunions, de conduire les processions, de bénir les chapelets et les cierges du Rosaire, de donner aux confrères mourants l'absolution dite l'absolution du Rosaire, de faire enfin tout ce que font les Pères Dominicains dans les confréries érigées dans leurs églises.

Il déclarera que le prieur, la prieure et les autres officiers de la Confrérie, seront nommés pour cette fois seulement par le curé, et que les années suivantes les nominations, conformément au règlement général, auront lieu par voie d'élection.

Le notaire, s'il est présent, ou quelque notable de la paroisse, lira à haute voix le procès-verbal de l'érection que

l'on aura préparé d'avance; le Père, le curé, et deux témoins y apposeront leurs signatures. Et copie authentique en sera déposée aux archives de la Confrérie.

Le Père avertira ensuite les fidèles qui ont l'intention de se faire recevoir dans la Confrérie qu'il va les admettre solennellement. Il prononcera alors la formule d'admission, telle qu'on la trouve plus bas, et avertira les nouveaux associés de se présenter, à l'issue de la cérémonie, pour donner leurs noms.

Il les invitera à tenir leur Rosaire à la main et prononcera la formule de bénédiction, comme ci-après.

Enfin, il recommandera de nouveau aux fidèles d'être très-dévots au saint Rosaire, d'en méditer les mystères du mieux qu'ils pourront, leur rappelant que cette condition doit être remplie pour gagner les indulgences. Il les exhortera encore à remercier Dieu et la sainte Vierge pour le bienfait de leur admission dans la Confrérie, recommandera l'Ordre de Saint-Dominique, et particulièrement le maître général ainsi que lui-même, à leurs prières.

L'exhortation terminée, le curé fera réciter un *Pater*, un *Ave* et un *Gloria* pour l'Ordre de Saint-Dominique, un second *Pater, Ave* et *Gloria* pour le maître général, et un troisième pour le Père fondateur. Puis il entonnera le *Te Deum*, qu'il terminera par le chant des oraisons suivantes :

℣. Benedicamus Patrem, et Filium, cum Sancto spiritu.
℟. Laudemus et superexaltemus eum in sæcula.
℣. Regina sacratissimi Rosarii, ora pro nobis.
℟. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.
℣. Dominus vobiscum.
℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS.

Deus, cujus misericordiæ non est numerus, et bonitatis infinitus est thesaurus, tuæ piissimæ majestatis pro collatis nobis donis gratias agimus, tuam semper clementiam exo-

rantes, ut qui petentibus postulata concedis, eosdem non deserens ad præmia futura disponas.

Deus, cujus Unigenitus per vitam, mortem, et resurrectionem suam nobis salutis æternæ præmia comparavit, concede, quæsumus, ut hæc mysteria sanctissimo Rosario beatæ Mariæ Virginis recolentes, et imitemur quod continent, et quod promittunt assequamur. Per eumdem Christum Dominum nostrum. Amen.

On chantera ensuite les Litanies de la sainte Vierge, en répétant deux fois pour dernière invocation : *Regina Sacratissimi Rosarii*, et la cérémonie se clora par la bénédiction du saint Sacrement.

A l'issue de la bénédiction, le curé, l'étole au cou, inscrira les noms des associés, et remettra à chacun une feuille d'agrégation.

MINUTE DU PROCÈS-VERBAL D'ÉRECTION

Procès-verbal d'érection de la vénérable Confrérie du Rosaire de la très-sainte Vierge dans l'église paroissiale de.....

Pour mémoire perpétuelle de cet heureux événement, nous faisons savoir par les présentes qu'en l'an....., le..... jour de....., dans cette église paroissiale sous le vocable de....., au diocèse de....., fut fondée avec toutes les formalités requises la Confrérie du très-saint Rosaire.

Vue l'autorisation préalable de Mgr....., évêque de.....

Vue pareillement la faculté accordée, à l'instance de M....., curé de cette paroisse, par le Révérendissime Père....., maître général des Frères Prêcheurs, par son diplôme en date de Rome, le.....

Le R. P....., religieux du même Ordre, légitimement

délégué par le supérieur de son couvent, se rendit dans cette église. Après avoir exposé les beautés, les priviléges et les indulgences de la Confrérie du Rosaire qu'il venait ériger dans cette paroisse; de même, après avoir déclaré, suivant les constitutions apostoliques, que ladite Confrérie serait de droit transférée dans l'église des Dominicains, s'ils venaient à s'établir en cette ville, il se transporta à la chapelle du Rosaire, et procéda, après quelques prières, à la fondation de la Confrérie en la forme qui suit: « Moi, « Fr..... de l'Ordre des Frères Prêcheurs, en vertu des « pouvoirs..... » (*comme ci-dessus, page* 388.)

Après cela, il déclarait que le directeur de la Confrérie serait à perpétuité le curé du lieu, et qu'il jouirait de toutes les facultés dont jouissent les Pères Dominicains pour les confréries érigées dans leurs propres églises.

En foi de quoi a été rédigé le présent procès-verbal, lequel a été lu, par moi notaire soussigné, dans la chapelle de la Confrérie en présence de tout le peuple, et signé comme il suit:

Fr..... de l'Ordre des Frères Prêcheurs, délégué pour l'érection.

N....., curé....., N..... et N....., témoins.

Fait à....., le....,, du mois de....., année.....

N....., notaire.

FORMULE

POUR RECEVOIR DANS LA CONFRÉRIE DU TRÈS-SAINT ROSAIRE

Le prêtre chargé de faire la réception dira, l'étole au cou, les prières suivantes:

℣. Adjutorium nostrum in nomine Domini.

℟. Qui fecit cœlum et terram.

℣. Sit nomen Domini benedictum.
℟. Ex hoc nunc et usque in sæculum.
℣. Domine exaudi orationem meam.
℟. Et clamor meus ad te veniat.
℣. Dominus vobiscum.
℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS.

Omnipotens sempiterne Deus, qui per mortem Unigeniti Filii tui mundum collapsum restaurare dignatus es, ut nos a morte æterna liberares et ad gaudia regni cœlestis perduceres; respice, quæsumus, super hos famulos tuos (*ou bien* super hunc famulum tuum, *ou* hanc famulam tuam), qui inter filios et confratres societatis beatissimæ Virginis sacratissimi Rosarii connumerari desiderant, et per merita ejusdem Genitricis Dei effunde super illos benedictionem tuam, quatenus benedicti sic in hoc sæculo vivant, ut inter oves dexteræ tuæ in perpetuum collocari mereantur. Per Christum, *etc.*

Après cette oraison, il ajoutera :

Ego... auctoritate mihi commissa et concessa, recipio te (*ou* recipio vos), in confratrem (*ou* confratres) societatis sanctissimi Rosarii beatæ Mariæ Virginis, ut sis particeps (*ou* sitis participes), Deo dante, omnium gratiarum, privilegiorum, quæ eidem sanctæ societati per sanctam Sedem Apostolicam concessa fuerunt in nomine Patris †, et Filii †, et Spiritus † sancti. Amen.

Il bénira ensuite avec l'eau bénite le nouveau confrère, et inscrira son nom et son pays au registre de l'œuvre.

Il lui présentera ensuite le chapelet bénit en lui disant :

Accipe (*ou* accipite) signum Dei viventis ab ipsa sanctissima Virgine sic nuncupatum, et sit tibi (*ou* vobis) in pignus, et medium ad vitam æternam promerendam. Amen.

FORMULE

POUR BÉNIR LES ROSAIRES

℣. Adjutorium nostrum in nomine Domini.
℟. Qui fecit cœlum et terram.
℣. Domine exaudi orationem meam.
℟. Et clamor meus ad te veniat.
℣. Dominus vobiscum.
℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS.

Omnipotens et misericors Deus, qui propter eximiam charitatem tuam, qua dilexisti nos, Filium tuum unigenitum Dominum nostrum Jesum Christum de cœlis in terram descendere, et de beatissimæ Virginis Mariæ dominæ nostræ utero sacratissimo, Angelo nuntiante, carnem suscipere, crucemque ac mortem subire, et tertia die gloriose a mortuis resurgere voluisti, ut nos eriperes de potestate diaboli; obsecramus immensam clementiam tuam, ut hæc signa Rosarii in honorem, et laudem ejusdem Genitricis Filii tui, ab Ecclesia tua fideli dicata, bene † dicas et sancti † fices, eisque tantam infundas virtutem Spiritus sancti, ut quicumque horum quodlibet secum portaverit, atque in domo sua reverenter tenuerit, et in eis ad te secundum ejusdem sanctæ societatis instituta, divina contemplando mysteria, devote oraverit, salubri et perseveranti devotione abundet, sitque consors et particeps omnium gratiarum, privilegiorum et indulgentiarum, quæ eidem societati per sanctam sedem Apostolicam concessa fuerunt, ab omni hoste visibili, et invisibili semper et ubique in hoc sæculo liberetur, et in exitu suo ab ipsa beatissima Virgine Maria Dei Genitrice, tibi plenus bonis operibus præsentari mereatur. Per eumdem Dominum, *etc.*

Il les aspergera avec l'eau bénite en disant :

In nomine Patris † et Filii † et Spiritus † sancti. Amen.

FORMULE

POUR BÉNIR LES CIERGES DU ROSAIRE

℣. Adjutorium nostrum in nomine Domini.
℟. Qui fecit cœlum et terram.
℣. Domine exaudi, *etc.*

OREMUS.

Domine Jesu Christe, lux vera, qui illuminas omnem hominem venientem in hunc mundum, effunde per intercessionem beatæ Virginis Mariæ Matris tuæ, et per quindecim ejus Rosarii mysteria, bene † dictionem tuam super hos cereos et candelas, et sancti † fica eas lumine tuæ gratiæ; et concede propitius, ut sicut hæc luminaria igne visibili accensa nocturnas depellunt tenebras, ita corda nostra invisibili igne, ac Spiritus † sancti splendore illustrata, omnium vitiorum cæcitate careant, ut puro mentis oculo cernere semper possimus, quæ tibi placita sunt, et nostræ saluti utilia; quatenus post hujus sæculi caliginosa discrimina, ad lucem indeficientem pervenire mereamur. Qui vivis et regnas, *etc.*

On les aspergera avec l'eau bénite.

FORMULE

POUR BÉNIR LES ROSES DU ROSAIRE

℣. Adjutorium nostrum in nomine Domini.
℟. Qui fecit cœlum et terram.
℣. Domine exaudi, *etc.*

OREMUS.

Deus creator et conservator generis humani, dator gratiæ spiritualis et largitor æternæ salutis, benedictione tua

sancta bene † dic has Rosas, quas pro gratiis tibi exolvendis, cum devotione ac veneratione beatæ semperque Virginis Mariæ Rosarii, hodie tibi præsentamus, et petimus benedici, et infundi in eis per virtutem sanctæ Crucis † benedictionem cœlestem; ut qui eas ad odoris suavitatem et repellendas infirmitates humano usui tribuisti, talem signaculo sanctæ Crucis † benedictionem accipiant, ut quibuscumque infirmitatibus appositæ fuerint, seu qui eas in domibus suis vel locis cum devotione habuerint aut portaverint, ab infirmitatibus sanentur, discedant diaboli, contremiscant et fugiant pavidi cum suis ministris de habitationibus illis, nec amplius tibi servientes inquietare præsumant. Per Dominum nostrum, *etc.*

On les aspergera avec l'eau bénite.

FORMULE

DE L'ABSOLUTION DU ROSAIRE

QUE L'ON APPLIQUE AUX ASSOCIÉS A L'ARTICLE DE LA MORT

On récite le *Confiteor,* puis le prêtre dit :

Dominus noster Jesus Christus Filius Dei vivi, qui beato Petro apostolo suo dedit potestatem ligandi atque solvendi, per suam piissimam misericordiam recipiat confessionem tuam et remittat tibi omnia peccata quæcumque, et quomodocumque in toto vitæ decursu commisisti, de quibus corde contritus, et ore confessus es (*ou* contrita et confessa es) restituens tibi stolam primam, quam in baptismate recepisti. Et per indulgentiam plenariam a summis Pontificis Innocentio octavo, et Pio quinto Confratribus SS. Rosarii in articulo mortis constitutis concessam, liberet te a præsentis ac futuræ vitæ pœnis, dignetur pur-

gatorii cruciatus remittere, portas inferi claudere, paradisi januam aperire, teque ad gaudia sempiterna perducere, per sacratissima suæ vitæ, passionis et glorificationis mysteria SS. Rosario comprehensa. Qui cum Patre et Spiritu sancto Deus unus vivit, et regnat in sæcula sæculorum. Amen.

HYMNES DU SAINT ROSAIRE

QUE L'ON POURRA CHANTER AUX PROCESSIONS DE LA CONFRERIE

I

Cœlestis aulæ nuncius
Arcana pandens numinis
Plenam salutat gratia
Dei parentem Virginem.

Virgo propinquam sanguine
Matrem Joannis visitat,
Qui clausus alvo gestiens
Adesse Christum nunciat.

Verbum, quod ante sæcula
E mente Patris prodiit,
E Matris alvo Virginis
Mortalis infans nascitur.

Templo puellus sistitur;
Legique paret legifer;
Hic se Redemptor paupere
Pretio redemptus immolat.

Quem jam dolebat perditum
Mox læta Mater invenit,
Ignota doctis mentibus
Edisserentem Filium.

Sit Trinitati gloria,

Quæ sacra per mysteria
Orantibus det gratiam,
Qua consequantur gloriam.
Amen.

II

In monte olivis consito
Redemptor orans procidit,
Mœret, pavescit, deficit,
Sudore manans sanguinis.

A proditore traditus
Raptatur in pœnas Deus ;
Durisque vinctus nexibus
Flagris cruentis cæditur.

Intexta acutis sentibus
Corona contumeliæ,
Squallenti amictum purpura
Regem coronat gloriæ.

Molis Crucem ter arduæ
Sudans, anhelans, concidens,
Ad montis usque verticem
Gestare vi compellitur.

Confixus atro stipite
Inter scelestos innocens,
Orando pro tortoribus
Exanguis efflat spiritum.

Sit Trinitati gloria,
Quæ sacra per mysteria
Orantibus det gratiam,
Qua consequantur gloriam.
Amen.

III

Jam, morte victor obruta,
Ab inferis Christus redit,

Fractisque culpæ vinculis
Cœli recludit limina.

Visus satis mortalibus
Ascendit ad cœlestia,
Dextræque Patris assidet
Consors Paternæ gloriæ.

Quem jam suis promiserat
Sanctum daturus Spiritum,
Linguis amoris igneis
Mœstis alumnis impluit.

Soluta carnis pondere
Ad astra Virgo tollitur
Excepta cœli jubilo,
Et Angelorum canticis.

Bis sena cingunt sidera
Almæ parentis verticem,
Throno propinqua Filii
Cunctis creatis imperat.

Sit Trinitati gloria,
Quæ sacra per mysteria
Orantibus det gratiam,
Qua consequantur gloriam.
Amen.

IV

Te gestientem gaudiis,
Te sauciam doloribus,
Te jugi amictam gloria,
O Virgo Mater, pangimus.

Ave redundans gaudio,
Dum concipis, dum visitas,
Et edis, offers, invenis,
Mater beata, Filium.

Ave dolens, et intimo
In corde agonem, verbera,

Spinas, Crucemque Filii
Perpessa, Princeps Martyrum.
Ave in triumphis Filii,
In ignibus Paracliti,
In regni honore, et lumine,
Regina fulgens gloria.
Venite, gentes, carpite
Ex his rosas mysteriis,
Et pulchri amoris inclytæ
Matri coronas nectite.
Sit Trinitati gloria,
Quæ sacra per mysteria
Orantibus det gratiam,
Qua consequantur gloriam.
Amen.

CANTIQUE DU TRÈS-SAINT ROSAIRE

MYSTÈRES JOYEUX.

Refrain :

Notre-Dame du saint Rosaire,
La gloire des Frères Prêcheurs (1),
Daignez écouter la prière
Et les chants joyeux de nos cœurs.

L'Annonciation de la très-sainte Vierge.

Salut, ô Vierge, dit l'Archange,
Vous enfanterez le Sauveur;
A vous l'amour et la louange,
Sainte Mère du Rédempteur.

(1) Ce cantique se chante dans les églises des Dominicains, au moment de l'explication des mystères. Quand il se chante en d'autres églises, le second vers est remplacé par celui-ci :

L'espoir du juste et des pécheurs.

La Visitation de la très-sainte Vierge.

La charité guide Marie
A travers les monts d'Israël ;
Tressaille, ô fils de Zacharie :
C'est la Mère d'Emmanuel.

La Nativité de Notre-Seigneur.

Chantez plus haut, chantez, saints anges,
Il est né, le divin Enfant !
Que tout célèbre ses louanges,
Par un cantique triomphant.

La Présentation de Notre-Seigneur.

Vous offrez à Dieu, nouvelle Ève,
Dans vos bras le nouvel Adam ;
Ah ! votre cœur, percé d'un glaive,
Voit-il déjà son fils mourant ?

Le Recouvrement de Notre-Seigneur.

Votre Jésus est dans le temple
Assis au milieu des Docteurs :
Accordez-nous qu'à votre exemple
Son absence brise nos cœurs.

MYSTÈRES DOULOUREUX.

Refrain :

Avec Jésus sur le Calvaire,
Vous souffrez pour tous les pécheurs,
O Vierge, par votre Rosaire
Sauvez les fils de vos douleurs.

L'Agonie de Notre-Seigneur.

Lorsque le Christ à l'agonie
Pliait brisé sous la douleur,
Le flot d'une angoisse infinie,
O Marie, emplit votre cœur !

La Flagellation de Notre-Seigneur.

Le voilà votre fils, ô Mère,
Courbé sous le fouet des bourreaux!
Son sang ruisselle jusqu'à terre,
Sa chair sacrée est en lambeaux.

Le Couronnement d'épines.

Son front est couronné d'épines,
Il tient un roseau dans sa main,
Humiliations divines,
Qu'il était grand l'orgueil humain!

Le Portement de Croix.

Il traîne au lieu du sacrifice
De sa mort l'instrument cruel;
Sa Mère le suit au supplice,
Comme un prêtre allant à l'autel.

Le Crucifiement.

On l'étend sur le bois infâme,
On rit de son dernier soupir;
Ah! je veux, Sauveur de mon âme,
Sur votre croix vivre et mourir.

MYSTÈRES GLORIEUX.

Refrain:

Venez, venez, fils du Rosaire,
Chanter la gloire du Seigneur,
Et de notre divine Mère
Célébrer l'éternel bonheur.

La Résurrection de Notre-Seigneur.

Jour de triomphe! jour de joie!
Il s'est levé, le Christ vainqueur;
Le sépulcre a rendu sa proie;
Tremble, ô mort, c'était le Seigneur!

L'Ascension de Notre-Seigneur.

Christ adoré, l'heure est venue,
Remontez au trône éternel,
Quand vous reviendrez sur la nue,
C'est nous qui monterons au ciel.

La Descente du Saint-Esprit.

Attendant l'esprit de lumière,
Les apôtres silencieux
Persévéraient dans la prière,
Et Marie était avec eux.

Assomption de la très-sainte Vierge.

Ouvrez-vous, portes éternelles,
Tressaillez, célestes parvis,
Portez la Reine, anges fidèles,
Dans les bras de son divin Fils.

Le Couronnement de la très-sainte Vierge.

Le Très-Haut couronne sa tête,
Les bienheureux forment sa cour;
O saints du ciel, chantez la fête
De la Mère du bel Amour.

PRIÈRE

A RÉCITER DANS LES RÉUNIONS DE LA CONFRÉRIE

Au commencement.

Veni sancte Spiritus, reple tuorum corda fidelium, et tui amoris in eis ignem accende, qui per diversitatem linguarum multarum gentes in unitate fidei congregasti.

Kyrie, eleison. Christe, eleison. Kyrie, eleison. Pater noster, *etc.*

℣. Et ne nos inducas in tentationem.
℟. Sed libera nos a malo.
℣. Memor esto Congregationis tuæ.
℟. Quam possedisti ab initio.
℣. Dominus vobiscum.
℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS.

Mentes nostras, quæsumus, Domine, lumine tuæ claritatis illustra, ut videre possimus quæ agenda sunt, et quæ recta sunt agere valeamus. Per Dominum, *etc.*

A la fin.

Sub tuum præsidium, *etc.*

Kyrie, eleison. Christe, eleison. Kyrie, eleison. Pater noster, *etc.*

℣. Et nos inducas, *etc.*
℣. Confirma hoc Deus, quod operatus es in nobis.
℟. A templo sancto tuo, quod est in Jerusalem.
℣. Dominus vobiscum, *etc.*

OREMUS.

Præsta nobis, quæsumus, Domine, auxilium gratiæ tuæ; ut quæ te auctore facienda cognovimus, te operante impleamus. Per Christum, *etc.*

CHOIX D'EXEMPLES

DE LA VERTU MIRACULEUSE DU ROSAIRE

Les merveilles et grâces obtenues par l'intercession du saint Rosaire sont innombrables. Pour ne pas grossir ce volume, nous nous contenterons d'ajouter à ce que nous avons déjà rapporté quelques exemples des plus sûrs et des plus récents. Nous espérons ainsi offrir aux personnes pieuses une matière d'entretien plein de charme et de consolation, et fournir aux promoteurs *de la plus belle et de la plus utile des dévotions à la sainte Vierge* des faits qu'ils pourront citer dans leurs discours.

I

Un mourant obtient, par le Rosaire, la grâce de se confesser.

Il y a peu d'années, dans une ville de Piémont, un ecclésiastique fort zélé fut prié un soir de se rendre près d'un malade pour lui administrer les sacrements. Il se rend au lieu désigné. On lui avait indiqué le numéro 28, mais persuadé que c'était le numéro 18, il entre à ce dernier. La maison était petite, et n'avait pas de portier. Il monte l'escalier à tâtons et frappe à la première porte qu'il trouve. Un homme lui ouvre, et à la vue de l'ecclésiastique il entre en fureur. A la demande si ce n'était pas la demeure du malade, il répond par une triple injure et

ferme malhonnêtement sa porte. Sans rien perdre de son calme et de sa patience, le prêtre frappe à une seconde porte, où il n'est pas mieux accueilli. Il monte alors au second étage et trouve dans le corridor un enfant qui jouait. « Saurais-tu m'indiquer, mon fils, lui dit-il, une pauvre dame gravement malade qui habite cette maison et qui se nomme G....? — Oui, là, au fond, il y en a une, Monsieur le curé; mon père dit qu'elle ne passera pas la nuit, mais son nom n'est pas celui que vous dites. — Peu importe le nom. Conduis-moi, je te prie, à sa porte. » Précédé par l'enfant, le prêtre entre dans la chambre et trouve une femme à l'agonie, ayant auprès d'elle un homme d'une cinquantaine d'années qui se lève aussitôt de sa chaise, étrangement troublé à la vue d'un prêtre. « Vous êtes Monsieur G...? Comment va votre femme? — Moi, non, répond l'homme avec brusquerie. Qui vous a chargé de vous mêler des affaires d'autrui? — On est venu m'appeler, reprit le curé surpris; on m'a dit qu'une pauvre dame G... gravement malade désirait les derniers secours de la religion. Je me suis trompé de rue, ou de maison, ou d'appartement, mais il est hors de doute que cette pauvre malade n'a pas un moindre besoin de mon ministère; c'est certainement la divine Providence qui m'a conduit et a permis cette erreur. — Oh! oui, homme de Dieu, murmura faiblement la mourante, c'est le Seigneur qui vous a conduit ici. — Non, non, répondit le mari en colère; il y a plus de dix ans qu'un prêtre n'a mis le pied dans ma maison, vous ne confesserez pas ma femme, j'en suis le maître, et vous, mêlez-vous de vos affaires. — Vous vous trompez grandement, Monsieur, dit le prêtre avec fermeté et douceur; le premier maître de votre femme c'est Dieu, et vous ne possédez aucun droit sur son âme Je la confesserai, si elle le désire, et mon devoir m'impose de ne me retirer que dans le cas où elle-même de plein gré refuserait mon ministère. » S'approchant alors du lit de la malade. « Madame, lui dit-il, désirez-vous vous réconci-

lier avec Dieu et mourir chrétiennement? » La pauvre malade leva les mains au ciel, et répandant des larmes de joie : « Ah! bénie soit la bonté de Dieu, s'écria-t-elle, qui a voulu cette erreur! Depuis trois jours je demande un prêtre à mon mari, et il me répond par des injures. Oh oui! je veux me réconcilier avec mon Dieu qui eut tant de pitié de ma pauvre âme — Vous l'entendez, Monsieur, dit le prêtre au mari; veuillez me laisser seul avec elle quelques instants. » Ces paroles prononcées avec fermeté et résolution obligèrent le mari à s'éloigner; ce qu'il fit en grondant. La mourante montrant alors un Rosaire suspendu au chevet de son lit : « Voilà, dit-elle, ce qui m'a sauvée. J'ai eu la faiblesse de craindre mon mari plus que Dieu, et pour éviter toute raillerie et toute dispute, j'ai depuis dix ans abandonné toute pratique de religion. Je n'ai conservé qu'une chose : l'amour et la dévotion pour la sainte Vierge, et presque tous les jours je récitais le chapelet. C'est la sainte Vierge qui vous a conduit ici et qui sauve mon âme, elle qui est vraiment la Mère de miséricorde et le refuge des pécheurs. » Profondément ému par cette scène, le prêtre console la mourante, l'aide à se confesser et la dispose à bien mourir. Elle mourut en effet quelques instants après, pendant que le prêtre, averti de son erreur, allait exercer son ministère près de l'autre malade du numéro 28. Ce fait arriva en décembre 1855, et il a été rapporté par un témoin oculaire. (Voir le *mois de Mai selon l'esprit de saint François de Sales*, par Gaspard Gili, Turin, 1863, page 182.)

Quand donc quelqu'un est empêché par son état, par ses maîtres, ou sa famille, de fréquenter l'Église et les sacrements, et qu'il semble à son confesseur qu'il doive subir cette malheureuse obligation, qu'il ne manque pas de réciter au moins tous les jours le chapelet.

II

Par le Rosaire, un jeune homme obtient une grande gloire en paradis.

Dans une ville du Mexique, il y avait deux frères très-dévots à la sainte Vierge; tous les jours ils récitaient le Rosaire avec grande piété. Le plus jeune vint à mourir, et l'aîné, privé de ses bons exemples, fut entraîné par des libertins et mena une vie licencieuse. Sur les bonnes remontrances qui lui furent adressées, il se confessa et fit une longue pénitence. Un soir, après s'être recommandé à Dieu et à la bienheureuse Vierge, il eut pendant son sommeil le songe suivant : Il vit un jeune homme d'une grâce et d'une beauté merveilleuses, couvert de vêtements magnifiques et resplendissants. Celui-ci s'arrêta devant lui, le contempla fixement et lui demanda s'il le reconnaissait. Sur sa réponse négative, l'inconnu lui dit : « Je suis ton frère, et cette beauté, ce vêtement, cet éclat et cette gloire je les ai obtenues en récompense du Rosaire que nous récitions ensemble. » (Bzovius, part. IV, exemp. 24.)

Heureux donc les pères et les mères qui par leurs paroles et leurs exemples inspirent à leurs fils la dévotion du Rosaire; ils les éloigneront du mal et seront un jour témoins de leur gloire en paradis. Nous lisons dans sainte Catherine de Ricci que dans son enfance elle fut formée par son ange gardien à la récitation du Rosaire, tant les anges eux-mêmes ont d'estime pour cette dévotion. (Voir la *vie* de la sainte.)

III

Par le Rosaire, une enfant est délivrée d'un lion.

Une enfant nommée Anne d'Almeida se tenait à une fenêtre qui se trouvait au-dessus d'une cour où était ren-

fermé un lion. Par malheur elle vint à tomber dans la cour, le Rosaire à la main. Elle aurait dû être tuée ou tout au moins fort maltraitée dans sa chute, mais elle ne ressentit aucun mal. Le lion accourut pour la dévorer, mais la chère enfant mettant son Rosaire sur la tête du lion, lui dit avec grande simplicité : « Ne me dévore pas, car je dois être religieuse. » Chose étonnante, le lion n'y fit plus attention et la laissa tirer de là. Elle se fit depuis religieuse franciscaine. (Auriemma, *de la Comp. de Jésus.*)

Le démon, disent les livres saints, tourne autour de nous comme un lion rugissant qui cherche une proie; qu'il nous trouve toujours le Rosaire à la main.

IV

Par le Rosaire, deux malades sont guéries, et l'une d'elles embrasse la foi catholique.

Un jeune Chinois avait embrassé le christianisme, et à son baptême avait reçu du missionnaire une médaille et un chapelet. Comme à la nouvelle de sa conversion sa vielle mère était entrée en fureur, il tenait ces objets soigneusement cachés pour qu'ils ne vinssent pas à tomber en ses mains. Elle les découvrit un jour, et voyant le soin avec lequel son fils les cachait, elle s'imagina qu'ils possédaient quelque vertu secrète. Étant tombée malade, elle se dit qu'elle guérirait si elle pouvait toucher ces joyaux, comme elle les appelait. Une nuit donc elle prit le chapelet de son fils, le mit à son côté et s'endormit. Le lendemain elle se trouva guérie. Elle replaça le chapelet où elle l'avait pris sans rien dire de ce qui était arrivé. Quelques jours après, sachant sa voisine fortement prise de même mal, elle se rend chez elle avec le chapelet, lui raconte ce qui lui est arrivé à elle-même, et lui demande si elle veut user d'un remède si merveilleux. Elle y consentit

volontiers, mit le chapelet à son côté, et guérit sur-le-champ. Revenue à la maison après ces deux guérisons si extraordinaires, la malheureuse obstinée se contenta de dire à son fils : « Désormais tu peux réciter tes prières comme il te plaira, sans que je m'en fâche le moins du monde. » Et elle raconta le fait sans vouloir, non plus que sa voisine, entendre parler de conversion. Les autres membres de la famille ne furent pas aussi rebelles à la grâce ; ils s'empressèrent de recevoir le baptême, et leurs ferventes prières finirent par faire violence au Ciel. La vieille mère étant de nouveau tombée malade, ils la supplièrent avec tant d'instances, qu'elle se rendit. Elle fut instruite, reçut le baptême et mourut immédiatement après dans de grands sentiments de contrition et de résignation à la volonté de Dieu. (Tiré des *Annales de la Propag. de la Foi*, n. 169.)

Dans tous nos besoins et dans les besoins de ceux qui nous sont chers recourons au Rosaire, puisqu'il est un moyen très-efficace de salut, non-seulement pour l'âme, mais souvent aussi pour le corps.

V

Par le Rosaire, le célèbre curé d'Ars obtint miraculeusement un secours d'argent.

Jean-Marie Viannay (curé d'Ars, mort en 1859 en grande réputation de sainteté) avait acheté d'un propriétaire d'Ars une quantité considérable de blé pour sa maison de la Providence, où il recueillait et faisait instruire les jeunes filles pauvres. N'ayant pas la somme nécessaire pour payer le tout, il donna un à-compte et demanda un délai qui lui fut accordé volontiers. Le jour de l'échéance arrivé, le bon curé se trouvait sans le sou et ne savait à qui s'adresser. Néanmoins, au lieu de se décourager, il redoubla de confiance en Dieu et en sa sainte Mère,

son refuge ordinaire dans ses moments de détresse. Il prit son bâton et sortit dans la campagne pour se livrer plus facilement à la méditation. Pendant qu'il récitait son Rosaire avec la plus tendre devotion, une dame l'aborde en lui disant : « N'êtes-vous pas le curé d'Ars? — Oui, Madame. — Eh bien ! voici une somme que je suis chargée de vous remettre. - Ce sont peut-être des messes à célébrer? -- Non, Monsieur, on se recommande seulement à vos prières. » Cela dit, cette dame disparut, et le bon curé plein de reconnaissance alla porter cet argent au propriétaire qui lui avait vendu le blé. (Extrait du *Mois de Marie des âmes pieuses*, par un prêtre du diocèse de Belley.)

Si par le Rosaire on obtient jusqu'à de l'argent dans les cas les plus désespérés, à plus forte raison en obtiendrons-nous des secours dans nos besoins spirituels.

VI

Autre secours obtenu par le Rosaire.

Ce même serviteur de Dieu obtint par le moyen du Rosaire une grâce semblable dans un autre moment de détresse. Il avait entrepris d'agrandir et d'orner l'église d'Ars, pour accroître dans le peuple le zèle pour la maison du Seigneur; mais quand il s'agit de payer il se trouva dans une grande gêne pécuniaire. Étant sorti pour la promenade, il se mit à réciter son Rosaire, comme c'était sa coutume quand il était sous le coup d'une grande peine. Il était à peine hors du village qu'un monsieur à cheval vint à lui et lui demanda de ses nouvelles. Il répondit que sa santé était bonne, mais qu'il éprouvait une grande affliction de ne pouvoir payer les travaux faits dans son église. En entendant cela, l'inconnu réfléchit un instant et tira de sa poche vingt louis d'or, en lui disant : « Voilà ce

qu'il vous faut pour payer vos ouvriers, adieu, priez pour moi. » (*Essais historiques sur la vie de Jean-Marie Vianney,* par Gastaldi, c. VI.)

Quelles grâces abondantes la sainte Vierge ne s'empressera-t-elle pas de procurer aux dévots du Rosaire qui lui demanderont d'embellir leur âme des saintes vertus, afin qu'elles soient vraiment le temple vivant de l'Esprit-Saint.

VII

Le Rosaire sauve un roi de Sardaigne de l'attaque d'une bande d'assassins.

Lettre de S. M. Charles-Emmanuel IV, roi de Sardaigne, au général des Frères Prêcheurs.

Rome, le 16 octobre 1816.

Revérendissime Père,

Me trouvant le jour de la Madone du Rosaire dans l'église du Gesù, et entendant un discours sur les miracles et les grâces obtenus de Dieu par les personnes fidèles à la dévotion du saint Rosaire, je me suis rappelé un fait qui m'est arrivé en 1797 le premier jour de juin. J'étais en compagnie de ma femme, d'heureuse mémoire, d'une tante qui est morte à Rome, et de mon troisième frère le duc de Montferrat, et j'allais du château de la Vénerie royale faire visite au château de Rivoli, à mon frère, le roi actuel, et à la reine qui s'y trouvaient en villégiature. Le pays était très-agité par les malheurs des temps, le feu couvait sous la cendre, et il ne tarda pas à éclater par des révoltes en diverses villes du Piémont. Après dîner nous partîmes pour retourner à notre résidence, sans savoir le danger terrible que nous allions courir. Nous étions les quatre personnes que j'ai nommées, seules

dans la voiture avec quelques serviteurs, mais sans aucune escorte de gardes ni de soldats. En quittant la grand'route de Rivoli pour entrer dans un chemin solitaire, l'un de nous, je ne sais lequel, nous invita à réciter le Rosaire. La chose fut acceptée avec plaisir, et nous arrivâmes ainsi heureusement au château de la Vénerie. A peine arrivé, je recevais une estafette de Turin pour m'avertir que sur la route que je devais parcourir m'attendaient des séditieux armés, ayant papier, encre et plume pour me forcer à signer un acte d'abdication en faveur du peuple, et en cas de refus ils voulaient m'enlever et me conduire à la citadelle de Turin, où la ville n'attendait que cela pour se soulever. Ou l'estafette partit trop tard, ou nous partîmes trop tôt de Rivoli; le fait est que nous passâmes à l'endroit où étaient les séditieux armés, et ceux-ci ne nous virent pas, ou ils prirent peur de ce qu'ils voyaient. En somme, nous arrivâmes sains et saufs à la Vénerie. Dans la nuit et le lendemain ces mauvais sujets furent arrêtés, et nous eûmes la certitude de l'attentat qu'ils méditaient. Deux des chefs furent condamnés à mort, quoique le plus coupable réussît à s'échapper. Comme je l'ai toujours cru, cette délivrance est un vrai miracle ou au moins une grande grâce de la sainte Vierge; je me fais un devoir de vous la manifester à vous dont l'Ordre est chargé de prêcher la dévotion du saint Rosaire.

Je vous prie, Revérendissime Père, de croire aux sentiments d'estime et de vénération avec lesquels je suis, etc.

CHARLES-EMMANUEL.

Combien mieux encore le Rosaire nous délivrera des piéges et des attaques du démon!

VIII

Par la vertu du Rosaire, un infidèle se fait baptiser.

Quelques nègres convaincus de crimes avaient été condamnés à mort en Portugal. Ils avaient été instruits dans la foi catholique, mais séduits par leur chef, qui était apostat, ils n'avaient pas encore reçu le baptême. Un Père jésuite avait vainement mis tout en œuvre pour les amener à de bons sentiments. Voyant qu'il restait peu de temps avant l'exécution de la sentence, il recourut de grand cœur à la sainte Vierge, lui recommandant instamment ces pauvres âmes. S'approchant de l'un de ces malheureux, il voulait lui mettre son Rosaire au cou; mais le misérable qui avait les mains liées fit des pieds et de la tête tout ce qu'il put pour ne pas le recevoir. Le bon Père le lui mit néanmoins par force, et en un instant le prisonnier fut transformé au point de dire : « J'embrasse volontiers la foi catholique et je veux être baptisé. » Le Père, dans l'enchantement, le baptisa, et quelques instants après l'infortuné reçut la mort dans de grands sentiments de contrition et de résignation. (Auriemma, *Ann. de la Comp. de Jésus*, 1609.)

Récitons et portons sur nous le saint Rosaire, si nous voulons rester fermes dans la foi au milieu de l'incrédulité contemporaine.

IX

Conversion d'un grand pécheur opérée par le Rosaire.

Un grand pécheur du nom de Gonzalve, de Barcelone, converti depuis longtemps au bien, rencontra un jour un Père jésuite qui avait connu sa déplorable conduite d'autrefois. Le Père, admirant une transformation si com-

plète, lui demanda quelle œuvre de piété il avait coutume de pratiquer avant sa conversion. Gonzalve lui répondit que son père au moment de la mort lui avait, dans son enfance, laissé trois recommandations comme un riche patrimoine. Il lui avait fait promettre premièrement de ne jamais jurer par le nom de Dieu; secondement d'assister chaque matin au saint sacrifice de la messe, troisièmement d'être très-dévot à la sainte Vierge et de réciter tous les jours le Rosaire. « Jamais, ajouta-t-il, je n'ai oublié ces recommandations paternelles. » Le P. Acosta, ainsi s'appelait le bon religieux, l'assura que par cette pratique il s'était ménagé une protection toute particulière de Dieu et de Marie, et que par elle il avait triomphé du péché et du monde, et échappé à la peine que méritaient ses crimes. Il l'engagea à persévérer dans le genre de vie qu'il avait embrassé, certain qu'il était d'arriver par là au bonheur du paradis. (Mislei, *la Mère de Dieu d'après les saints Pères.*)

Que celui qui est plongé dans le vice, et ne sait comment en sortir, récite son Rosaire avec confiance et persévérance; à la fin il sortira du péché et sauvera son âme.

X

Le Rosaire sauve un religieux des mains des assassins.

Le P. Ludovic, religieux des Clercs Réguliers Mineurs, auteur d'un ouvrage de piété sur les douleurs de Marie, prédicateur plein de zèle, très-dévot aux âmes du purgatoire, voyageait un soir, au coucher du soleil, dans un chemin solitaire. Il pressait le pas pour arriver au gîte avant la nuit, et selon sa coutume il récitait le Rosaire à l'intention des âmes du purgatoire, pour qu'elles le délivrassent de tout danger. Deux voleurs qui rôdaient aux environs l'aperçurent et conçurent bientôt l'idée de se jeter

sur lui : tout à coup à l'oreille des brigands résonne la trompette, et ils voient que le Père est suivi d'une troupe de soldats; ils décampent au plus vite, et le Père arrive à l'hôtellerie où il devait passer la nuit. Les voleurs arrivent bientôt après, et assurés qu'il n'y avait pas de gendarmes, ils entrent à leur tour. Voyant le Père seul, ils lui demandent ce qu'est devenu le commissaire et toute sa troupe qui avait fait route avec lui. Surpris, le religieux assure qu'il a voyagé seul et est arrivé sans compagnon. Après diverses questions ils surent de lui sa dévotion aux âmes du purgatoire, et apprirent qu'il récitait en chemin le Rosaire à leur intention. Reconnaissant un miracle dans ce qui s'était passé, ils avouèrent au Père leur noir dessein, et la trompette qu'ils avaient entendue, et les soldats qu'ils avaient vus, et touchés de la divine miséricorde ils résolurent de changer de vie, et se confessèrent l'un après l'autre au religieux dans l'hôtellerie même. (*Notice historique des Clercs Réguliers Mineurs,* l. II, c. XVI.)

Quel doux confort, quel aimable entretien, quelle sauvegarde dans les dangers que la dévotion du Rosaire!

XI

Par le Rosaire, saint Vincent Ferrier convertit un pecheur désespéré.

Un malade sur le point de mourir était tombé dans un affreux désespoir à la pensée des fautes sans nombre qu'il avait commises. Il refusait obstinément de se confesser, et répondait à tous les prêtres qui l'y exhortaient que ses iniquités étaient trop grandes pour obtenir le pardon. Mais Dieu, qui voulait user d'une grande miséricorde envers ce grand pécheur, permit que saint Vincent Ferrier, de l'ordre Frères Prêcheurs, se trouvât en ce moment dans cette ville. Il accourt lui-même au lit du mourant; mais il n'est pas mieux accueilli que les autres. « Pourquoi, lui

dit le saint, pourquoi, mon frère, sachant que Jésus-Christ est mort en croix pour toi, veux-tu désespérer de sa miséricorde? » Le malade à de si douces paroles ne répond que par cet horrible blasphème : « Je veux me damner en dépit du Christ. » Le saint sans se déconcerter reprit : « Eh bien! tu te sauveras en dépit de toi-même. » Se tournant ensuite vers les assistants, il les exhorta à réciter avec lui le Rosaire pour obtenir la conversion de cet obstiné. La confiance du saint ne fut pas vaine. Il n'avait pas fini le Rosaire qu'on vit la chambre remplie d'une éblouissante clarté, et la Mère de Dieu apparaître avec l'enfant Jésus couvert de sang entre ses bras. A cette vue le pécheur, effrayé et repentant, demanda pardon à Dieu et aux assistants de ses blasphèmes, se confessa avec la plus grande contrition, et mourut entre les bras du saint plein de confiance en la miséricorde de Dieu. (Teoli, *Vie de saint Vincent Ferrier*, l. II.)

Dans les cas les plus désespérés recourons au Rosaire, car c'est par le Rosaire que la Vierge sainte se montre particulièrement le refuge des pécheurs.

XII

Le Rosaire préserve de la foudre plusieurs de ses dévots.

Le P. Michel Fuentes, de la Compagnie de Jésus, fut très-dévot au Rosaire. Pendant le cours de ses infatigables travaux apostoliques dans les Indes, il ne se contentait pas de le réciter souvent, mais il s'efforçait de le propager parmi les fidèles. Un jour, en traversant certaines montagnes en compagnie de cinq Indiens, il fut surpris par un orage; terrifié par d'affreux coups de tonnerre, il se réfugia dans une caverne avec ses compagnons, et se mit à réciter le Rosaire. Deux des Indiens prièrent avec lui, mais les autres ne s'en mirent pas en peine. Qu'arriva-t-il?

La foudre tomba sur la caverne, réduisit en cendres les trois Indiens esprits forts, et ne fit aucun mal au P. Michel et aux deux autres indigènes. Le bon Père reconnut en cela une grâce due au Rosaire; sa dévotion s'en accrut, et il eut toute sa vie tant de zèle pour cette pratique, qu'à sa mort la sainte Vierge lui apparut avec saint Ignace, et plaça sur sa tête une couronne éclatante. Ainsi l'a déposé sous serment le gardien des Franciscains de Valence dans le procès de la canonisation de saint Ignace. (Scanzio, *la Dévotion du Rosaire défendue et réveillée.*)

Dans les dangers de l'âme et du corps, prenons en main le Rosaire, et la Vierge sainte nous gardera de tout mal.

XIII

Par le Rosaire, une dame ramène son mari à de bons sentiments, et une autre convertit le sien à la vraie foi.

Une pieuse demoiselle avait épousé un homme riche des biens de la fortune, mais dépourvu de vertus et menant la vie la plus licencieuse et la plus désordonnée. La pauvre jeune femme vit le danger qu'elle courait de se perdre avec un pareil mari, et vint consulter saint Dominique. Le saint lui conseilla de réciter le Rosaire le plus dévotement possible, l'assurant qu'elle obtiendrait la grâce désirée. La pieuse épouse suivit le conseil du saint, et la nuit suivante la sainte Vierge montra si clairement en songe à son mari les supplices de l'enfer, qu'il se prit à trembler de tous ses membres et à répandre des larmes. Il vint se jeter aux pieds de saint Dominique, confessa ses péchés, se fit enrôler sous la bannière du Rosaire et vécut saintement le reste de sa vie. (Bzovius, *Ann. ecclésiastiques.*) — Un fait de cette nature est arrivé de nos jours. On annonce de Raynaude, département de l'Ariége, qu'un protestant fit son abjuration, reçut le baptême et la sainte

communion le 21 février 1866 dans l'église catholique, au milieu d'un grand concours de fidèles. Mais, ajoute le journal de Bologne *Il Dio con noi*, depuis dix ans sa femme récitait tous les jours pour lui le Rosaire.

Que ceux donc qui ont affaire à des pères, ou mères, ou maris, ou autres supérieurs emportés, irréligieux et difficiles, ne se laissent point aller à l'impatience et aux plaintes contre la divine Providence, mais qu'ils recourent au Rosaire avec zèle et confiance, et ils triompheront de ces caractères malheureux.

XIV

Par le Rosaire, un jeune homme surmonte la honte qu'il éprouvait à se confesser.

A Leyde, ville de Hollande, un jeune homme ayant commis un péché honteux, ne pouvait se déterminer à s'en confesser et persévérait dans ce déplorable aveuglement, accumulant péché sur péché et faisant force communions sacriléges. Un jour étant allé entendre le fameux P. Corrard, de l'ordre des Frères Prêcheurs, qui parlait de la vertu du Rosaire, il fut tellement impressionné par cette prédication qu'il résolut de se faire inscrire dans la Confrérie et de réciter tous les jours le Rosaire. A peine l'eut-il récité trois fois qu'il lui sembla avoir un démon dans la gorge, et n'eut de paix qu'il n'eût confessé son péché avec les plus abondantes larmes de repentir. (P. Gattico, des Fr. Prêch., *le Rosaire de la glorieuse Vierge Marie*, Milan, 1630.)

Que celui qui ne se sent pas la force de vaincre la honte de se confesser recoure au saint Rosaire, et il la trouvera à sa grande consolation.

XV

Conversions innombrables opérées par le Rosaire.

Le P. Martin de Saint-Dominique, de la Compagnie de Jésus, missionnaire apostolique dans les Indes, était très-dévot au saint Rosaire, et quoiqu'il eut beaucoup à faire, il ne laissait pas de réciter son Rosaire entier tous les jours, et d'y consacrer une heure. Avant d'aller aux missions indiennes, il était employé à prêcher et à confesser, et quand il trouvait des pécheurs coupables de grandes fautes et obstinés dans leur état, il leur imposait le Rosaire pour pénitence et leur disait de revenir plus tard, qu'il leur donnerait l'absolution. Ils revenaient en effet si différents et si décidés à changer de vie qu'il n'avait pas besoin de se fatiguer à les convertir, puisqu'ils avouaient eux-mêmes que c'était la sainte Vierge qui les envoyait à confesse. Le fruit qu'il recueillit en Europe de cette dévotion l'engagea à faire provision de chapelets et rosaires, à l'exemple de saint Dominique, dont il portait le nom, pour les porter aux Indes et y répandre la récitation du Rosaire. L'histoire de sa vie et les lettres annuelles de la Compagnie de Jésus attestent qu'il fit un fruit immense et prodigieux par le moyen de cette dévotion. Il obtint pour lui de la sainte Vierge une pureté si grande que, de l'aveu de ses confesseurs, il ne pécha jamais même légèrement contre la sainte vertu, bien que vivant au milieu du peuple le plus immodeste et le plus dissolu. (Scanzio, *la Dévotion du S. Rosaire,* Turin, 1794.)

Travaillons, dans notre sphère et de tout notre pouvoir, à promouvoir partout la dévotion du Rosaire; nous coopèrerons ainsi à notre salut et à celui des autres, et nous nous rendrons dignes des plus précieuses faveurs de Marie.

XVI

Le Rosaire met un terme à une haine opiniâtre.

Un noble personnage avait reçu une grande injure d'un membre de sa famille, et il en ressentit une telle indignation, qu'il ne pensait plus qu'à en tirer vengeance. Les parents et amis s'interposèrent vainement pour les réconcilier; rien ne put le faire renoncer à la volonté de se venger. Tout était disposé pour l'exécution de son dessein, quand le jour de l'Annonciation il entra dans une chapelle de la Compagnie de Jésus. Après avoir jeté un coup d'œil sur la décoration de l'église, il s'agenouilla et prit son Rosaire. Il l'eut à peine commencé qu'il sentit se réveiller en son cœur des sentiments de charité et un puissant besoin de pardonner. Il court se jeter aux pieds d'un prêtre, résolu de faire ce qui lui sera ordonné. Le confesseur, de concert avec lui, fit appeler le parent qui l'avait offensé. Celui-ci, en apprenant ce qui venait de se passer, se confessa à son tour, et la réconciliation fut scellée pour jamais. Ce fait arriva à Bixier en 1611. (Scanzio, ouvrage déjà cité.)

Quand nous sommes assaillis par une tentation que nous ne pouvons surmonter, recourons au Rosaire comme à l'arche du salut.

XVII

Délivrance de la peste, obtenue par le Rosaire.

En 1576, il y eut une grande peste en Lombardie; elle sévit particulièrement à Milan et à Pavie. Dans cette affliction, les habitants de cette dernière ville, témoins des progrès toujours croissants du fléau, se tournèrent vers Marie, la suppliant d'être leur avocate près de Dieu et de

les délivrer de cette terrible maladie, promettant d'élever une belle chapelle en l'honneur du Rosaire. A peine le vœu était-il formé qu'on vit sensiblemeent diminuer le mal, et en très-peu de temps la ville fut délivrée complétement de la peste. Les habitants accomplirent leur promesse avec grande magnificence, et firent poser une inscription lapidaire en mémoire de ce miracle. Ce fut en cette circonstance qu'ils obtinrent de Grégoire XIII une indulgence plénière pour tous ceux qui visiteront la chapelle le troisième dimanche d'avril, jour où avait cessé la peste. (Grég. XIII, Constit. *Cum sicut,* tom. V du bullaire dominicain.)

Dans les Annales du couvent de Saint-Dominique de Turin, on lit ce qui suit : L'an 1650 il y eut en cette ville, comme en beaucoup d'autres d'Italie, une peste terrible. S. A. Sérénissime Victor-Amédée, duc de Savoie, ayant reçu de Milan un vase plein de l'huile de la lampe qui brûlait devant l'image de Notre-Dame du Rosaire, en grande vénération dans l'église *des Grâces,* appartenant aux Dominicains, fit remettre ce vase au syndic de Turin, afin d'oindre les malades avec cette huile, et d'obtenir par l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie la délivrance de ce mortel fléau. Un autel fut érigé devant la grande porte de l'église de Saint-Dominique, et en remettant au Père sacristain le vase d'huile, la municipalité fit vœu le 6 octobre de donner à la chapelle de Notre-Dame-du-Rosaire une lampe d'argent de deux cents ducats, et d'assister en corps pendant dix ans à la procession du premier dimanche d'octobre. Le souvenir de ce vœu se conserve dans les archives de la ville, et il y a à main droite dans la chapelle du Rosaire un tableau représentant le fait, et l'ange qui à la prière de Marie remet dans le fourreau le glaive de la justice divine.

Donc pour éloigner de nous les fléaux, recourons dans les grandes calamités avec plus de dévotion au Rosaire.

XVIII

Conversion admirable opérée par le Rosaire.

Une pécheresse fameuse, nommée Hélène, étant entrée dans une église, y entendit un sermon sur le Rosaire. Elle en fut si touchée, qu'au sortir de l'église elle acheta un chapelet, qu'elle craignait néanmoins de laisser voir. Elle se mit à le réciter, sans grande dévotion d'abord; mais la sainte Vierge lui fit goûter dans cette récitation tant de douceur et de consolation qu'elle ne pouvait plus quitter son Rosaire. Elle eut bientôt horreur de sa mauvaise vie, et n'eut de repos qu'en allant trouver un prêtre. Elle se confessa avec de si grandes marques de repentir que le confesseur lui-même en fut surpris; sa confession terminée, elle alla se jeter au pied de l'autel de la sainte Vierge pour lui rendre grâce. Pendant qu'elle récitait le Rosaire, la très-sainte Vierge daigna lui parler ainsi par son image : « Hélène, tu as assez offensé le Seigneur; change de vie désormais, et je te donnerai une large part de mes grâces. » La pauvre pécheresse, toute confuse, répondit : « Ah! Vierge sainte, il est vrai que jusqu'ici j'ai été bien coupable, mais vous qui pouvez tout, aidez-moi; je me donne à vous et veux employer ce qui me reste de vie à faire pénitence de mes péchés. » Aidée du secours de la sainte Vierge, elle distribua tout son bien aux pauvres, et pratiqua la plus austère pénitence. Au milieu des plus terribles tentations, elle recourait à Marie et au Rosaire. Elle triompha ainsi du démon et mena une vie si sainte qu'elle fut favorisée de célestes visions et apparitions. Peu de jours avant sa mort, elle fut visitée par Jésus et Marie, et on vit après son trépas son âme s'envoler au ciel sous la forme d'une colombe. (Bzovius, *Exemples.*)

Quand notre esprit reste dur, insensible et obstiné dans

le mal, recourons avec foi et persévérance au Rosaire, et la Vierge Marie l'attendrira et le tournera infailliblement vers Dieu.

XIX

Un dévot du Rosaire est miraculeusement sauvé des mains des brigands

Un jeune homme voyageait du côté de Munster, quand il fut assailli par des brigands qui se précipitèrent sur lui avec une telle impétuosité, qu'ils brisèrent la chaîne du Rosaire qu'il portait à la ceinture, et les grains se répandirent à terre. Le bon jeune homme, plus soucieux de son Rosaire que de ses affaires, se mit à ramasser les grains, pendant que les voleurs ne pensaient qu'à le dévaliser. Le chef étonné lui demanda pourquoi il avait tant de souci de ces grains. Il répondit qu'ils lui étaient chers et précieux par amour pour Marie; et prenant occasion de là il leur parla du Rosaire et de ses mystères. Le chef des voleurs fut tellement touché qu'il commanda à ses compagnons de rendre immédiatement au jeune homme tout ce qu'ils avaient pris, et de le laisser aller en liberté. (*Annales de la Compagnie de Jésus*, 1602.)

Aimons donc grandement le Rosaire, puisque la sainte Vierge est si attentive à secourir ses dévots serviteurs.

XX

Par le Rosaire, un grand pécheur obtient la grâce de se confesser avant de mourir.

Un des plus célèbres prédicateurs français du siècle dernier fut appelé pendant une nuit pour confesser un homme frappé d'apoplexie. Il accourut, et le trouva sans connaissance. Dès que le jour commence à poindre, il célèbre pour le malade la messe votive de la sainte Vierge, et

peu d'instants après il apprend qu'il est revenu à lui. Le prêtre s'y rend en toute hâte et le trouve pénétré de sentiments de componction, et offrant sa vie en expiation de ses péchés. Le malade se confesse et reçoit pieusement les derniers sacrements. Le confesseur, surpris, ne sachant à quoi attribuer ce prodige de miséricorde envers un homme célèbre par son libertinage, interroge le mourant. « Ah ! mon Père, lui dit-il d'une voix entrecoupée par les sanglots, je ne puis attribuer cette grâce qu'à la miséricorde de Dieu, qui a daigné exaucer vos prières et celles de ma mère. Elle me fit appeler près de son lit de mort, et m'exprimant ses craintes sur les dangers qui m'attendaient dans le monde, elle me dit : « Je te laisse sous la protection de la sainte Vierge; fais-moi, mon fils, une promesse que je te demande comme un gage de tendresse pour moi, celle de réciter tous les jours le Rosaire de la sainte Vierge. » Je le promis et y fus fidèle. J'avoue que depuis dix ans, c'est le seul acte de religion que j'aie pratiqué. » Le confesseur ne douta pas que son pénitent ne dût à cette récitation les sentiments de contrition dont il était pénétré. Il ne le quitta pas jusqu'à la mort, et eut la consolation de le voir expirer dans les plus saintes dispositions. (L'abbé Clément. *Maximes pour se conduire chrétiennement.*)

Pères et mères, ne vous lassez point de recomander à vos fils la dévotion du Rosaire; faites-le surtout au moment de la mort, alors que les paroles se gravent davantage dans les âmes; tôt ou tard vos recommandations porteront leurs fruits et seront peut-être la cause du salut de vos enfants.

XXI

Par le Rosaire, saint François de Sales est délivré d'une grande tentation.

Saint François de Sales était à l'âge de dix-sept ans, quand le Seigneur, pour l'attacher plus étroitement à son

amour, permit au démon de lui faire croire que tout ce qu'il faisait était inutile, puisqu'il était réprouvé dans les décrets divins. En même temps Dieu le laissa dans les ténèbres et la sécheresse, et ces craintes et ces désolations l'abattirent tellement qu'il inspirait compassion à tous ceux qui le voyaient. Au milieu de cette terrible épreuve, le saint jeune homme se répandait en sentiments de confiance et de douleur. « Mon Dieu, mon amour, disait-il, vous à qui j'ai consacré toutes mes affections, je ne jouirai pas de vous! Vierge Mère de Dieu, je n'aurai pas la consolation de vous voir au paradis; faites au moins que je ne vous blasphême pas en enfer. » Cette tentation dura un mois; mais à la fin le Seigneur l'en délivra par le moyen de Marie en qui il avait mis toutes ses espérances. Entrant un soir dans une église, il vit un cadre où se trouvait une prière à la Mère de Dieu. Prosterné devant l'autel, il se mit à réciter cette prière, renouvela sa promesse de virginité perpétuelle et y ajouta le vœu de réciter tous les jours le Rosaire. Puis il ajouta : « Ma Souveraine, ma Mère, si je suis assez malheureux pour ne pouvoir aimer mon Sauveur en l'autre monde, faites que je l'aime ici-bas le plus possible; telle est la grâce que je vous demande et que j'espère de vous. » Et en priant ainsi, il s'abandonna entièrement entre les bras de la divine miséricorde. A peine eut-il fini cette prière que la sainte Vierge le délivra de la tentation. Il recouvra la paix intérieure et avec elle la santé du corps qu'il avait perdue. (S. Alphonse de Liguori, *les Gloires de Marie.*)

Dans nos angoisses et troubles d'esprit, si nous voulons retrouver la paix et la sérénité, recourons au Rosaire, assurés d'obtenir grâce par lui.

XXII

Guérisons obtenues par les roses du Rosaire

Des grâces prodigieuses furent obtenues plusieurs fois par le moyen des roses du saint Rosaire. L'an 1573, le 15 juin, il y avait à Lisbonne un jeune homme souffrant d'une douleur au côté et d'une fièvre très-violente. La personne qui le servait lui présenta de l'eau où l'on avait mis des roses du Rosaire, le priant de la boire et de se recommander à la Madone. A peine l'eut-il bue, que la fièvre et les douleurs cessèrent, et il se trouva entièrement guéri. — Deux ans après, dans la même ville, un nommé Pierre Gonzalès était si gravement malade qu'il était abandonné des médecins. Il se recommanda à la sainte Vierge, se fit apporter des roses bénites et les trempa dans l'eau, qu'il but. Une demi-heure après il était sauvé et s'en allait à l'église rendre grâces à la sainte Mère de Dieu. Cette grâce fut publiée dans l'église cathédrale, en présence de l'archevêque, du clergé et de tout le peuple. La première fut également reconue par l'autorité ecclésiastique. (Gatticus, ouv. cité, mir. 9 et 11. — P. Philippe de Toirano, dans son ouvrage sur le Rosaire.)

Que les roses du Rosaire nous soient chères et précieuses, puisqu'elles nous rappellent Marie, notre très-douce Mère, et faisons-en usage dans l'occasion avec un grand esprit de foi.

XXIII

Un Père jésuite délivré de la servitude par le Rosaire.

Le P. Sébastien du Camp, de la Compagnie de Jésus, était si dévot au Rosaire, que même pendant sa captivité chez les Maures, en Afrique, il se levait deux heures avant

le jour pour pouvoir le réciter. Pendant qu'il le disait un jour avec dévotion, la sainte Vierge lui apparut resplendissante de lumière, et lui recommanda de travailler de tout son pouvoir à affermir les autres esclaves dans la foi et de les porter à réciter chaque jour le Rosaire. Et comme le bon Père n'avait pas de chapelet à leur donner, la très-sainte Vierge lui en donna. Il obéit avec joie, et après avoir ramené à la foi plusieurs renégats et répandu dans le pays la dévotion au Rosaire, il mérita par son zèle d'être rendu miraculeusement à sa Compagnie. (Auriemma.)

La très-sainte Vierge a donc à cœur que nous récitions son Rosaire et que nous répandions cette dévotion par tous les moyens possibles.

XXIV

Le Rosaire amène des galériens à se confesser.

L'auteur du livre sur le Rosaire ayant pour titre : *Secret pour obtenir toute espèce de grâces,* raconte qu'étant allé donner une fois les exercices spirituels aux galériens de Naples, il en trouva plusieurs qui refusaient de se confesser. Ayant enfin obtenu qu'ils se feraient inscrire dans la Confrérie du Rosaire et qu'ils se mettraient à le réciter, ils demandèrent d'eux-mêmes à se confesser et le firent avec grande piété, quoique depuis des années ils n'eussent pas voulu entendre parler de confession. (Saint Alphonse de Liguori, *les Gloires de Marie,* part. II, exemple 75.)

Quiconque veut donc ramener dans le bon chemin des parents, amis, ou quelque autre grand pécheur, doit leur enseigner la dévotion du Rosaire.

XXV

Le Rosaire délivre un jeune homme du naufrage.

L'an 1572, le 14 septembre, il souffla sur les côtes de Portugal une tempête terrible qui brisa bien des navires, un entre autres qui allait de Sétubal à Séville. Sur ce navire, il y avait un jeune homme de Sétubal nommé Pierre Mendy. Voyant le péril, il passa son Rosaire à son cou, priant la Madone de le sauver de la mort. Le navire périt corps et biens, et il n'échappa au naufrage que ce jeune homme, qui se trouva sans savoir comment sur la plage, son Rosaire au cou. Le troisième jour il revint chez lui, raconta son histoire et alla rendre grâces à la Madone du saint Rosaire. Cette grâce fut reconnue par l'évêque du lieu. (Gatticus.)

Combien plus sûrement ne serons-nous pas sauvés du naufrage, au milieu du danger que court notre âme sur la mer orageuse de ce monde, si nous sommes dévots au Rosaire et si nous le portons toujours avec nous!

XXVI

Le Rosaire sanctifie un maître en théologie très renommé.

Il y avait en Espagne une dame, du nom de Marie, qui avait été élevée par ses parents dans la dévotion du Rosaire. Elle le récitait trois fois par jour; la première avant de dîner, la seconde à l'heure des vêpres, la troisième le soir avant d'aller au repos. Après son mariage elle garda cette pieuse coutume. Un jour un maître en théologie qui la rencontra voulut savoir quelles étaient ses pratiques de piété. Elle les lui fit connaître avec un tel sentiment de dévotion et de joie, qu'il s'éprit lui-même du

Rosaire. Il se mit non-seulement à le réciter, mais à le prêcher et à le répandre partout jusqu'à la fin de sa vie. Aussi mérita-t-il de connaître l'heure de sa mort par une révélation de la Mère de Dieu ; et à l'heure de son trépas on vit son âme éclatante de lumière s'envoler au ciel. (Jean du Mont, disciple de S. Dominique. — Gatticus.)

Les ignorants n'ont rien à envier, sous ce rapport, aux lettrés et aux plus grands maîtres, du moment qu'ils savent réciter convenablement le saint Rosaire.

XXVII

Le Rosaire rend à la vie un enfant mort.

Il y avait en Hollande deux époux très-affectionnés au Rosaire, qu'ils récitaient chaque jour avec grande dévotion. Ils avaient un fils qu'ils aimaient comme la prunelle de leurs yeux. En jouant avec d'autres enfants sur les bords d'un fleuve, il tomba dans les flots et fut englouti. Impossible de rendre la douleur des parents. Ils font retirer l'enfant de l'eau, et accompagnent son cadavre avec des gémissements infinis. Ils se rendent ensuite à l'autel du saint Rosaire, prient longuement la bienheureuse Vierge et lui promettent, si elle ressuscite leur enfant, de le consacrer à son Rosaire, et de l'amener à le réciter toute sa vie. La très-sainte Vierge les consola aussitôt, car au grand étonnement de tous, l'enfant ressuscita plein de vie et de santé. Il se voua à la dévotion du saint Rosaire, et racontait à tous comment il avait été ressuscité par sa vertu. (Gatticus, miracle 27.)

Que de pères et mères pourraient ressusciter spirituellement à la grâce des fils dépravés et libertins, s'ils pratiquaient la dévotion du Rosaire!

XXVIII

Guérison d'une paralysie obtenue par le Rosaire.

Une dame de Barcelone était frappée de paralysie. Comme elle avait une grande dévotion au Rosaire et désirait vivement sa guérison, si tel était le bon plaisir de Dieu, la nuit avant la Purification de la sainte Vierge elle récita plusieurs fois son Rosaire. Le matin elle se fit revêtir de ses habits de fête et porter dans l'église de Sainte-Catherine des Pères dominicains, à la chapelle du Rosaire. Dès qu'elle y fut, elle se tourna très-dévotement vers la Madone et lui dit : « Mère de Dieu, ma Souveraine, en qui après Dieu j'ai mis toute ma confiance, vous voyez avec quelle difficulté je suis venue vous visiter; je ne veux plus quitter ce lieu qu'après avoir été guérie, et je ne veux retourner chez moi que sur mes jambes. » Elle eut à peine terminé cette prière qu'elle fut guérie, à la grande admiration des assistants, en qui cette guérison réveilla la plus tendre dévotion pour le saint Rosaire. (Gattic., mir. 14.)

Dans nos paralysies de l'ordre moral, recourons donc au Rosaire, bien persuadés qu'il a le pouvoir de nous guérir

XXIX

Conversion de l'île de Vau par le Rosaire.

La foi avait été implantée dans cette île vers le milieu de ce siècle, mais ses progrès étaient bien lents. Après de longues et cruelles fatigues, le R. P. Bataillon, de la Société de Marie, aujourd'hui évêque, n'avait pu déterminer qu'un très-petit nombre d'insulaires à se faire instruire; la multitude méprisait ceux de leurs compatriotes qui abandonnaient le culte de leurs dieux. Leur rage en vint

au point qu'un jour les plus fanatiques poussèrent des cris de vengeance, appelèrent leurs compagnons aux armes et s'avancèrent pleins de menaces et de fureur. La nouvelle du péril se répandit bien vite, et les catéchumènes épouvantés vinrent chercher du secours près du ministre de Dieu, par le fait duquel ils couraient danger de mort. Dans cette épreuve, le P. Bataillon, plein de foi et de confiance en Jésus et Marie, et comme ravi en extase, leur dit d'un accent prophétique : « Ne craignez rien, mes enfants, il ne vous sera fait aucun mal. Faisons le tour de l'île et conquérons-la à Jésus-Christ. » Cela dit il les bénit, leur assigna un poste suivant leur âge et leur force, et leur recommanda de ne pas cesser de réciter le Rosaire. Et pendant que les voix des enfants, des femmes, des guerriers et des vieillards invoquaient le secours et la protection de Marie, le missionnaire, armé de son chapelet et de sa croix, s'avança seul au-devant de l'ennemi. Levant la croix vers le ciel, il conjura au nom de Dieu l'esprit de ténèbres à céder finalement à Jésus-Christ cette terre sur laquelle il régnait depuis si longtemps. L'aspect inattendu d'un homme seul et sans armes, n'opposant aux fureurs de l'ennemi que la majesté de la foi, déconcerta les idolâtres, et ils n'osaient plus avancer. En vain les plus furieux s'excitaient au combat et blâmaient leur épouvante, personne n'osa affronter l'intrépide missionnaire. Le jour suivant mêmes scènes menaçantes, mais les fidèles trouvèrent la sécurité dans la prière. Enfin après trois jours d'anxiété, l'ennemi découragé se dispersa. Le P. Bataillon ne se contenta pas d'avoir sauvé les fidèles, il voulut pénétrer au cœur de l'île et obtenir la conversion de ces peuplades féroces et obstinées. En très-peu de temps, par suite de grâces merveilleuses et avec l'aide de la sainte Vierge, il triompha de toute résistance, et amena le peuple entier à la foi, comme le racontent les *Annales de la Propagation de la Foi,* tome XXXVII, année 1858.

Il n'y a ni puissance infernale, ni obstination humaine

qui ne cède à la vertu du Rosaire ; quiconque voudra en faire l'essai en sera pleinement convaincu.

XXX

Réforme d'un monastère par le Rosaire.

Un monastère de religieuses était tellement déchu de l'observance régulière qu'il était devenu un scandale pour le monde et une humiliation pour son Ordre. Un pieux et zélé religieux à qui on en conféra la direction résolut avec l'aide de Dieu de le réformer. Il en commença la visite canonique, et par ses exhortations, ses ordinations et ses menaces, il s'efforça de tirer les pauvres religieuses de leur profonde léthargie. Tout fut vain; elles persistèrent dans leur obstination, et au lieu de changer de vie elles eurent à son égard des procédés tels qu'il était presque sur le point de renoncer à son entreprise ; mais ayant entendu parler d'une conversion admirable qui venait d'être obtenue par le Rosaire, il résolut de nouveau d'employer ce moyen pour opérer la réforme. Il se procura autant de Rosaires de grande valeur et de beau travail qu'il y avait de religieuses, afin de mieux les gagner, et le dernier jour de la visite il les réunit et leur donna à chacune un Rosaire, les invitant fortement à le réciter tous les jours, les assurant qu'elles causeraient une douce joie à la sainte Vierge, et en retireraient elles-mêmes de grands secours. Les religieuses promirent de le faire et par égard pour sa recommandation et par amour de la Mère de Dieu; et le bon Père visiteur leur donnant sa bénédiction se retira sans parler de réforme. Ce qu'il ne fit point par ses paroles, la sainte Vierge le fit avec son Rosaire. Les religieuses, fidèles à le réciter chaque jour, ne tardèrent pas à être touchées de la grâce de Dieu, et conjurèrent d'elles-mêmes le Père de réformer leur

monastère et à les remettre dans la voie du salut, lui promettant d'observer tout ce qu'il ordonnerait. Et, en effet, elles le firent avec beaucoup d'édification et de persévérance. (B. Alain, cité par Diotallevi, de la Comp. de Jésus, *Trait. sp.*, XIII.)

La réforme d'un monastère déchu est si difficile, que saint Bernard la regardait *comme un grand miracle*. A ce point de vue, la vertu du Rosaire est donc également miraculeuse. Puissent toujours s'en souvenir les directeurs de monastères, colléges, congrégations et généralement tous ceux qui ont charge d'âmes.

XXXI

Une personne dévote au Rosaire est secourue dans un danger extrême.

Mgr Pichon, vicaire apostolique de Su-Tchuen méridional, dans une lettre du 15 août 1863, adressée au directeur de l'œuvre de la Sainte-Enfance, raconte entre autres choses que des bandes de rebelles, de vraies bêtes fauves, comme il les appelle, portaient la désolation dans le pays, et avaient déjà pris ou massacré au moins trois cents néophytes. Néanmoins, ajoute-t-il, au milieu de ces tribulations nous devons rendre à Dieu des actions de grâces infinies pour sa miséricorde sur nous... Je ne vous rapporterai qu'un fait qui a amené l'admiration des païens eux-mêmes. Les rebelles s'étaient rendus maîtres d'une ville de 10,000 âmes, presque toute composée de chrétiens; avec le secours de Dieu tous purent s'échapper avant ou après l'arrivée de cette bande féroce. Il ne resta qu'une pauvre femme, atteinte de paralysie, qui ne put prendre la fuite, et tomba aux mains des rebelles. Elle mit toute sa confiance en Dieu et en la sainte Vierge, et au milieu de cette espèce d'agonie elle récita presque continuellement son Rosaire pendant les deux mois que restèrent les bar-

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

bares. Eh bien ! qui l'aurait cru ? non-seulement ces hommes d'enfer ne lui firent aucune insulte, mais ils s'entendirent pour la nourrir et lui procurer les vêtements et tout ce qui lui était nécessaire. Quand, après deux mois, ces fléaux de la Chine quittèrent ces lieux, un des petits-fils de cette femme étant accouru pour voir si elle avait été massacrée, comme il le craignait, fut tout étonné de la trouver encore vivante. Et elle ne demanda pas autre chose à ses parents émerveillés, qui avaient fait célébrer une messe pour elle par l'évêque, que la permission et les secours nécessaires pour faire un voyage de vingt-huit lieues sur un fleuve dangereux, pour trouver un prêtre et lui faire sa confession. (*Annales de la Sainte-Enfance*, décembre 1864.)

Quelle espérance peuvent donc avoir les dévots du Rosaire d'être secourus par la sainte Vierge en toutes leurs nécessités !

XXXII

Conversion d'une jeune fille chinoise obstinée dans l'infidélité.

Une pauvre petite fille, écrivaient dernièrement de la Chine les filles de la Charité au directeur du séminaire des Missions-Étrangères à Milan, une pauvre petite fille sur le point de mourir refusait constamment de recevoir le baptême, qu'elle savait cependant nécessaire pour être sauvée. De plus, en notre présence, elle conversait familièrement avec le démon, qui l'engageait à persévérer dans cette obstination. Tous nos efforts pour l'amener à la sagesse étaient inutiles ; sans s'inquiéter du danger suprême que courait son âme, sans être touchée du bonheur céleste qui l'attendait, comme elle le savait, si elle se faisait chrétienne, elle allait au-devant de la mort dans ces terribles dispositions. Après l'avoir recommandée avec ferveur à Marie, nous lui mîmes au cou le saint Rosaire. Oh ! le vil ennemi ne peut résister à la Vierge

immaculée qui l'a autrefois vaincu et le tient sous ses pieds. A peine la malheureuse jeune fille eut-elle au cou ce précieux collier qu'elle se rendit à nos prières, demanda d'elle-même l'eau de la régénération et purifia son âme dans ce bain salutaire. Elle quitta cette terre d'exil dans les plus beaux sentiments pour s'envoler aux pieds de la Vierge, sa souveraine, et s'y prosterner pour lui rendre grâce et amour pendant toute l'éternité. (*Annales de la Sainte-Enfance*, juin 1866.)

Si le Rosaire, dans sa forme matérielle, est si terrible au démon, que sera-ce s'il est bien récité?

XXXIII

Le Rosaire délivre un gentilhomme des mains des assassins.

Dans la matinée du 4 octobre 1863, un certain M. X..., après avoir entendu la messe, se rendait, en voiture à un cheval, à une campagne où l'attendaient sa femme et ses enfants. Tout à coup trois individus bien armés sortirent d'un fourré, s'élancèrent sur la voiture, l'arrêtèrent, intimèrent au maître de descendre et au cocher de partir ensuite de toute la vitesse de son cheval. Les brigands conduisirent M. X... au fond du fourré et le firent entrer dans une caverne qui se trouvait là. C'était le jour de la fête du Rosaire. Le gentilhomme, pénétré du souvenir de Marie, tira, bien qu'à demi mort d'effroi, son chapelet, et pendant que les brigands se concertaient à quelque distance, il se mit à le réciter du mieux qu'il put, demandant à la divine Mère de le sauver du danger, ou de l'aider à bien mourir. Marie l'exauça mieux encore qu'il ne l'espérait. Les assassins vinrent lui annoncer qu'ils lui faisaient grâce de la vie, s'il voulait la racheter au prix de cinq mille écus et leur fournir cette somme dans les vingt-quatre heures. M. X... se soumit à cette dure condition, et écrivit à sa femme un billet, la priant, si elle tenait à sa vie, de réunir sans re-

tard la somme demandée et de la lui faire passer, sans que personne le sût. Dans l'intervalle des vingt-quatre heures, deux de ces hommes s'éloignèrent, laissant leur otage à la garde de leur compagnon, qui s'assit à ses côtés. Mais voilà que le ciel se couvrit de nuages, il commença à pleuvoir et la pluie se mit à tomber dans la grotte, précisément sur la tête du brigand. Il s'éloigna donc de son prisonnier, qui se trouva ainsi plus au large. Bientôt il fut pris par le sommeil et se mit à ronfler avec grand bruit. M. X... n'en demandait pas plus. Il se recommanda à la Madone, sortit doucement de la grotte, s'enfuit à travers la campagne et arriva encore à temps pour avertir un de ses serviteurs, porteur de l'argent en question, de revenir sur ses pas. (V. *le Périodique Bol.*, 1863, vol. III, p. 143.)

Dans nos périls et nos angoisses, recourons à Marie, comme nous le recommande saint Bernard; invoquons Marie, spécialement par la récitation du Rosaire.

XXXIV

Guérison admirable obtenue par le Rosaire.

Au village de Marmagne, voisin de Moncenis, au diocèse d'Autun, une jeune fille avait son frère gravement malade et abandonné par les médecins. Tout était désespéré, et déjà se montraient les signes avant-coureurs de la mort, quand la sœur se rappela qu'il était de la garde d'honneur de Marie, c'est-à-dire associé au Rosaire perpétuel. Prenant donc son chapelet, elle se jeta au pied d'une image de la très-sainte Vierge, et lui demanda instamment avec une foi vive de vouloir bien manifester la puissance de son Rosaire. Elle pria avec ardeur, les yeux toujours fixés sur l'auguste face de Marie, et il lui sembla que cette bonne Mère la regardait favorablement. Il lui vint une inspiration qui ranima son courage. Elle fit vœu

de réciter son Rosaire pendant huit jours à minuit, et, si la bonne Mère daignait guérir son frère bien-aimé, de rendre publique cette faveur. A peine eut-elle exprimé ce vœu que le jeune malade ouvrit les yeux, et depuis ce moment il est toujours allé de mieux en mieux, et aujourd'hui il se trouve entièrement guéri.

Grâces en soient rendues à Marie, puissante consolatrice des affligés, santé des infirmes et remède à tous nos maux. Ce sont les paroles de Marie Soclier. (*La Couronne de Marie*, livraison de septembre 1866.)

XXXV

Grâces diverses et conversions obtenues par la dévotion du Rosaire.

Le Père Barthélemy Bustamante, de la Compagne de Jésus, était tellement adonné à la dévotion du Rosaire, qu'il l'introduisait partout, et pour pratiquer lui-même ce qu'il enseignait, le récitait tous les jours, et, autant que possible, devant le saint Sacrement. Un jour qu'il allait vers Coimbre et récitait pieusement son Rosaire, il roula avec son cheval d'une roche escarpée. Il aurait dû se briser dans sa chute, mais la Vierge le secourut, et il ne se fit aucun mal. (*Hist. de la Soc. de Jésus*, p. 3, liv. I.)

A Lyon, une pauvre femme très-dévote au Rosaire, étant allée un matin, après avoir récité son chapelet, sur les bords du fleuve pour y laver du linge, fit un faux mouvement qui la précipita dans les flots. Dans ce danger, elle invoqua Marie, et put heureusement échapper au courant qui l'entraînait. (*Auriemma*, l. c.)

On lit du Père Jacques Sotomajor, jésuite, que la récitation du Rosaire était le seul remède à tous ses maux. S'il souffrait de douleurs de tête, ou d'un autre mal, il récitait son Rosaire, et recouvrait la santé. (*Auriemma*, l. c.)

Le Père Jacques Paravia, de la Compagnie de Jésus, cheminait un jour sur les bords du lido de Valence, et tomba entre les mains de Maures qui se livraient à des déprédations Il prit alors le *saint* Rosaire, comme il avait coutume de l'appeler, et leur dit avec intrépidité : « Avec cette arme, je n'ai pas peur de vous. » A cette vue, les pirates, quoique avides de butin, ne lui firent aucun mal et le laissèrent aller librement à ses affaires. (Sacch., *Hist. de la Soc.*)

A Naples, en 1656, un religieux dominicain amena avec le saint Rosaire quatre cents soldats très-opiniâtres dans leur erreur à renoncer au protestantisme, qu'ils avaient apporté d'Allemagne en Italie. (*Le Rosaire de Marie*, Milan, 1739.)

Saint Louis Bertrand, offrant à un personnage illustre un Rosaire qu'il avait rapporté de ses missions d'Amérique, lui dit : Faites grand cas de ce Rosaire, car dans les Indes, il a guéri des malades, converti des pécheurs et ressuscité des morts. (V. *le Rosaire de Marie.*)

Ayons donc, nous aussi ; une grande dévotion pour le Rosaire ; portons-le toujours avec nous, et nous en éprouverons la merveilleuse puissance, comme l'éprouvent tous les jours ses véritables dévots.

XXXVI

Par le Rosaire, la ville de Cologne est délivrée d'un siége.

Ce fut par une grâce toute particulière que la très-sainte Vierge daigna, vers l'an 1475, réveiller la dévotion du Rosaire en Germanie, en Pologne et en Italie, par le moyen du prieur de Cologne, dont nous avons parlé au chapitre II de la première partie, comme elle l'avait renouvelée en Hollande, en France, en Flandre et en d'autres pays, par le moyen du bienheureux Alain de la Roche. Voici com-

ment le Père Marchese raconte le fait dans son *Diario* dominicain (le 7 octobre). La ville de Cologne était assiégée et réduite aux dernières extrémités par Charles, duc de Bourgogne. Pour mettre fin à ces maux, les citoyens résolurent de recourir à Marie et de porter en procession une image du Rosaire qui était en grande vénération dans la ville, bien que l'on eût laissé tomber le Rosaire lui-même dans l'oubli. Comme la puissante Reine du ciel ne sait rien refuser à ses serviteurs et leur accorde au delà de leur demande, non-seulement elle voulut délivrer la ville des maux du siége, mais encore d'un malheur plus grand, c'est-à-dire de l'abandon dans lequel était tombée cette dévotion. Elle apparut au prieur des Dominicains de Cologne, le Père Jacques Sprenger, et lui parla ainsi : « Mon fils, puisque tu dois prêcher à la cathédrale dimanche prochain, je veux que de ma part tu annonces à tout le peuple qui sera présent que ce que j'attends d'eux pour les délivrer de leurs ennemis, c'est que tous, quels que soient leur âge et leur condition, reprennent la récitation du Rosaire, qu'ils ont oubliée, et qu'ils érigent la Confrérie et se hâtent de s'y faire inscrire. Et pour que l'on ne doute pas que cet ordre vient de moi, tu leur annonceras qu'en preuve de la vérité de tes paroles, tu viendras, trois jours après ta prédication, jouir avec moi au ciel de la récompense méritée par tes saintes fatigues. » Ainsi parla la Vierge, et elle disparut, laissant ce bon religieux si rempli de consolation et de joie à cette bonne nouvelle, qu'il ne pouvait plus se contenir. Le dimanche venu, il suivit les prescriptions de la bienheureuse Vierge, et parla avec tant de feu et d'éloquence, que tous embrassèrent cette sainte dévotion. Parmi ceux qui étaient là et dont l'exemple entraîna la multitude, se trouvaient plusieurs princes de l'empire, et Alexandre Boscone, légat *a latere* de Sixte IV près de l'empereur Frédéric III. L'empereur lui-même, qui avait entendu cette prédication, voulut que son nom fût inscrit en tête du registre de la

Confrérie. La dévotion du peuple s'accrut encore, quand on vit s'accomplir la prophétie du saint homme. Il expira en effet trois jours après, sans maladie et sans douleur, et rendit l'esprit avec allégresse entre les bras de la Vierge, qui vint l'assister, suivant sa promesse. Ce fut à la suite de cet événement fameux et de la délivrance de la ville que les Dominicains mirent tout leur zèle à prêcher le Rosaire non-seulement à Cologne, en Allemagne et en Italie, mais par tout le monde.

Si l'on veut éloigner les fléaux de Dieu et mettre fin aux désordres qui peuvent affliger un pays ou une famille, que l'on recoure au Rosaire. Bienheureux celui qui travaillera à promouvoir une dévotion si chère à la sainte Vierge.

XXXVII

Le Rosaire délivre une dame d'odieux soupçons qui pesaient sur elle.

Une dame espagnole, quoique très-vertueuse, était soupçonnée d'infidélité par son mari. Malgré ses protestations, il ne cessait de la maltraiter de toutes les manières. Cette pieuse épouse avait eu recours plusieurs fois à la très-sainte Vierge pour être délivrée de ses tribulations, mais sans que ses prières aient été exaucées. Persuadée qu'elle obtiendrait enfin par le Rosaire la grâce si désirée, elle entra un soir résolûment dans l'appartement de son mari, et lui parla ainsi : « Vous savez que j'ai essayé de plusieurs moyens pour vous prouver mon innocence et vous enlever vos injustes soupçons ; puisqu'aucun ne m'a réussi, remettons ensemble cette affaire aux mains de la bienheureuse Vierge. Prenez ce Rosaire et récitez-le tous les jours avec moi en son honneur, jusqu'à ce que la vérité se fasse jour, et j'ai confiance que cela aura lieu. » Ils n'avaient encore récité qu'une fois ensemble leur Rosaire que la Vierge apparut en songe au chevalier, l'assura de la fidélité de

son épouse et lui reprocha vivement ses mauvais procédés envers elle. Reconnaissant sa faute, le mari déposa tout soupçon, demanda pardon à sa femme et vécut désormais avec elle en bonne harmonie. (Jean Lopez, cité par Diotallevi, de la Comp. de Jésus.)

Si dans notre propre famille viennent à naître des difficultés, des dissensions, des troubles, recourons aussitôt avec ferveur au Rosaire, il ramène l'union et la paix.

XXXVIII

Le Rosaire délivre un de ses dévots des coups de son ennemi.

En 1605, il y avait à Avignon un homme qui avait la dévotion de réciter le Rosaire; mais, soit lassitude ou impossibilité, il abandonna pour quelque temps cette bonne habitude. Un jour se sentant inspiré de la reprendre, il récite son Rosaire, sort ensuite de chez lui et rencontre un homme avec qui il avait eu un procès. Celui-ci, dont le cœur était plein de haine, feignit des sentiments d'amitié, et l'aborda d'une manière affable, le nommant son cher ami. Le premier, qui n'avait aucune crainte, d'autant que la cause du différend était fort légère, se laissa prendre à ces paroles hypocrites. Quand il crut le moment venu, son ennemi tira un poignard et leva la main pour le frapper; mais il sentit arrêter son bras; il essaya une seconde et une troisième fois; même impuissance : c'est la sainte Vierge qui, pour défendre son serviteur, retenait la main de l'assassin. Ce miracle confirma le pieux serviteur de Marie dans la dévotion de réciter tous les jours le Rosaire, puisqu'il lui devait d'avoir si miraculeusement échappé à la mort. (Auriemma.)

Combien plus, par la récitation quotidienne du Rosaire, n'échapperons-nous pas aux assauts du démon et à la mort éternelle, si nous le récitons comme il convient!

XXXIX

Le Rosaire délivre un prêtre d'une grande affliction d'esprit.

Nous lisons qu'une grâce extraordinaire fut obtenue, il y a quelques années, par un prêtre dans le sanctuaire de Notre-Dame d'Oropa. Cette grâce, en nous montrant que la divine Mère veut être honorée et invoquée en ce lieu, nous apprend en même temps que Marie a pour agréable qu'on la prie par le Rosaire dans ses sanctuaires les plus fameux. Nous emprunterons ce récit au docte théologien turinois Gaëtan Costamagna, dans son excellent opuscule : *le Dévot du sanctuaire d'Oropa*, imprimé à Turin en 1864, qui le rapporte d'après les propres dépositions du prêtre qui reçut cette grâce. Il raconte donc qu'un prêtre lui affirma sous serment avoir été pendant plus de six ans éprouvé de Dieu par des épouvantements, des troubles, des désolations, des sécheresses, des angoisses, des maux de tête, des scrupules, et des terreurs telles, que plus d'une fois il fut sur le point de tomber dans le désespoir et la démence. Le remède ordinaire à ses maux était le recours à la Vierge Marie. Toutefois, le secours qu'il en retirait n'était nullement sensible, et il n'en éprouvait pas plus de consolation que de résignation et de force pour l'accomplissement de ses devoirs.

Néanmoins il n'omit jamais de prêcher et de faire oraison, quoique cela lui semblât temps perdu. C'était pour lui une étrange chose d'animer les autres à la confiance, pendant que son esprit était en proie à d'indicibles perplexités, de rendre aux pénitents les joies de la grâce, pendant qu'il pleurait en son cœur et gémissait de ne plus trouver son Dieu, de porter les âmes à la dévotion à la sainte Vierge, quand lui-même ne trouvait en elle

aucune suavité. O nuit profonde ! que de larmes et que de gémissements ! Mais le Ciel semblait d'airain. La confession et la communion le laissaient froid après comme avant. Il lui paraissait qu'il était rejeté de Dieu et abandonné de Marie, sa mère... Chaque année pourtant il la visitait en son sanctuaire d'Oropa, et demeurait plusieurs jours à ses pieds. Enfin le ciel redevint serein, la voie fermée s'ouvrit, le calme et la paix revinrent au moment où le bon prêtre s'y attendait le moins, et cela en un trait, en un seul instant. Mais quand et en quelles circonstances? Au moment où il récitait le Rosaire de la bienheureuse Vierge. Son cœur se fendit, son âme de bronze s'amollit comme le lin, et s'ouvrit aux sentiments de la plus filiale confiance et du plus tendre amour pour Dieu et pour Marie. Quelle douce surprise, quels instants célestes, après tant de jours et d'années de purgatoire, pour ne pas dire d'enfer ! C'est que la grande Mère de Dieu est notre mère et la savante maîtresse des mystères des cœurs et de la vertu de la croix. Ici s'arrête l'auteur que nous avons cité. Nous répèterons ses paroles : Mais quand et en quelles circonstances se produisit ce merveilleux changement? C'est au moment où ce prêtre récitait le Rosaire de la bienheureuse Vierge.

Dans les afflictions d'esprit recourons au Rosaire; nous trouverons toujours en lui la consolation. Car, comme l'observe l'illustre docteur Navarrus, on voit par expérience que le nom de Rosaire convient proprement à cette dévotion; parce que de même qu'un rosier couvert de fleurs exhale un merveilleux parfum, ainsi celui qui s'affectionne à la dévotion du Rosaire a bientôt son âme remplie d'une joie et d'une suavité qui est le propre des serviteurs de Marie. (Turlot, *Trésor de la Doct. chrét.*, t. I, p. 2, l. IX.)

XL

Un médecin célèbre trouve dans le Rosaire un merveilleux auxiliaire pour son art.

Le comte Malet, vieux soldat de Napoléon Ier, qui s'était ensuite fait prêtre, était retenu au lit par la maladie. Le docteur Massé vint lui faire visite avec son père, ami intime du comte. Pendant qu'ils causaient de choses et d'autres, la porte s'ouvrit, et un serviteur annonça le docteur Récamier, qui remplit naguère toute la France de son nom. Après un salut plein de courtoisie aux assistants, il s'approcha du lit et demanda au comte des nouvelles de sa maladie, lui prescrivit de nouveaux remèdes et allait s'en aller, quand il fit le geste d'une personne qui a oublié quelque chose, déposa de nouveau sur une chaise son chapeau et sa canne, et fouilla dans sa poche, en disant : « Quelle tête ! j'oubliais une affaire sérieuse. — Quoi donc ? — Eh ! cher théologien, il m'est arrivé un malheur. — Bah ! vous plaisantez, monsieur le docteur. — Non, non, je dis vrai, un malheur auquel seul vous pouvez remédier. — Voyons. — Il s'agit d'une rupture... une opération que vous ferez en cinq minutes, quand vous serez convalescent. » Et en parlant ainsi, l'illustre professeur de médecine, le médecin de la cour et de toute la noblesse de France, l'auteur de tant de traités si profonds, tira de sa poche et montra à tous d'un air de triomphe... Devinez quoi? Un chapelet. Le docteur Massé, qui rapporte ce fait, ajoute : « J'avoue que je restais saisi. Mais le célèbre Récamier me tira de ma stupeur en se tournant vers nous et en disant avec un sourire : « Eh ! sans doute, « je dis le chapelet, et quand un malade me donne du fil « à retordre, et que la thérapeutique ne sait plus où don- « ner de la tête, je me tourne vers celle qui s'appelle « *Salus infirmorum*, et elle m'aide. C'est difficile que « je puisse dire de suite tout le chapelet, mais je fais

« comme je peux, je monte en voiture, je saisis mon Ro-
« saire, et quand j'arrive chez le malade, je le laisse pour
« le reprendre après. » Mon père et moi, conclut le docteur Massé, nous approuvâmes sa conduite, qui nous faisait un peu rougir. Le comte prit de ses mains le chapelet qu'il promit de rendre en bon état, et le docteur Récamier s'en alla, nous laissant dans l'admiration de sa foi. »

Donc le Rosaire, comme la divine Sagesse, peut tout; il est bon à tout et fait tout. C'est pour cela qu'il a été la dévotion favorite non-seulement des saints, mais encore des hommes véritablement grands par leur mérite ou leur position sociale. Et pour n'en citer qu'un seul, nous nommerons ici Joseph Haydn, le plus grand maître de musique qui fût en Europe dans les dernières années du siècle dernier. Il était très-dévot au Rosaire, et le récitait même dans ses voyages sans se laisser arrêter par les rires des impies, ni par aucun des incidents de la route.

CONCLUSION.

Nous terminons enfin ici notre œuvre. Puisse le Seigneur, par l'intercession de la sainte Vierge et de saint Joseph, la bénir, et tout humble et imparfaite qu'elle soit, lui faire atteindre son but et lui permettre de raviver et de promouvoir efficacement parmi les fidèles la dévotion du saint Rosaire. Nous serons heureux, si Dieu nous fait cette grâce, car par là même nous aurons obtenu le triomphe de l'Église, la défaite de ses ennemis, la réforme des mœurs, la paix entre les peuples, et le salut éternel d'un grand nombre. « Par quel moyen, dit un écrivain célèbre, par quel moyen les Dominicains, comme des agriculteurs célestes, venus au monde en des temps malheureux, ont-ils changé en jardins de délices notre pauvre Europe, dont les hérésies et les crimes avaient fait comme une forêt horrible, si ce n'est pas la dévotion du Rosaire

qu'ils ont implantée dans les peuples (1)? » Le Seigneur daigne donc permettre au plus humble des fils de cette famille de prêcheurs de poursuivre avec ce livre le même travail, en nos temps malheureux.

Nous voulons faire une dernière recommandation aux dévots du Rosaire. Cette recommandation, qui leur était déjà faite, il y a plus de trois siècles, par un zélé et pieux religieux de notre ordre, c'est de ne pas oublier, en récitant le Rosaire, de recourir au grand patriarche saint Joseph. Oui, en ces temps surtout, où la sainte Vierge se plaît à montrer combien lui sont agréables les honneurs rendus à son saint époux, « quand nous récitons son saint Rosaire, ne manquons pas de nous recommander par quelque prière à son saint époux, notre hommage lui sera plus agréable et nous réjouirons le ciel et la terre (2). » Par là, nous obtiendrons plus facilement de Marie, tant pour l'Église que pour nous, toutes les grâces que nous saurons lui demander. Nous reconnaîtrons enfin par expérience que, de même que ce fut par le Rosaire que cette bonne mère a mérité d'être appelée le *secours des chrétiens*, ainsi est-ce toujours par lui qu'elle se plaît encore à mériter ce titre, surtout si l'on invoque avec elle celui qui est son auxiliaire, son époux bien-aimé, le grand saint Joseph.

(1) Le P. Segneri, Jésuite, *le Dévot de Marie*, p. 2, c. III.

(2) Quando beatæ Virginis Rosarium persolveris, non te pigeat in fine Rosarii quæpiam in honorem Sponsi sui peragere; talibus enim tua Deo gratiosiora reddentur, quibus pariter cœlum lætificabis et terram. (*Isidore Isolano*, cité par Venturini, tome II, disc. XXIII.) Ce recours peut se faire par cette belle prière de saint Bernardin de Sienne : « Souvenez vous de nous, bienheureux Joseph, et par vos prières intercédez pour nous pres de votre fils adoptif. Rendez nous aussi propice votre sainte épouse, la bienheureuse Vierge, qui est mère de Celui qui vit et règne avec le Père et le Saint-Esprit, dans les siecles des siècles. Ainsi soit-il. »

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME

DÉDICACE. v
INTRODUCTION. ix
A SAINT JOSEPH. 1
PRÉFACE. 5
PREMIÈRE PARTIE. — *Le Rosaire en lui-même. — Son excellence et ses avantages.* . . . 9
CHAP. I. — La céleste sagesse du Rosaire en toutes ses parties. 11
§ I. L'Oraison dominicale. . . 13
§ II. La Salutation angélique. 17
§ III. Mystères du Rosaire. . . 21
§ IV. L'esprit du Rosaire. . . 25
§ V. La Médiatrice du Rosaire. 28
§ VI. Les nombres du Rosaire. 30
§ VII. Les noms du Rosaire. . 33
§ VIII. Les chaînes du Rosaire. 37
§ IX. Les roses et les cierges du Rosaire. 40
CHAP. II. — Les gloires du Rosaire. 45
§ I. L'origine du Rosaire. . . *ibid.*
§ II. La propagation du Rosaire. 53
§ III. Les fruits du Rosaire. . . 64
§ IV. Les victoires du Rosaire. 72
§ V. Les éloges du Rosaire. . 80
CHAP. III. — Les richesses du Rosaire. 104
§ I. Le Rosaire trésor de dévotion. 105
§ II. Le Rosaire trésor de science. 111
§ III. Le Rosaire trésor de perfection. 115
§ IV. Le Rosaire trésor de force. 119
§ V. Le Rosaire trésor de mérites. 125
§ VI. Le Rosaire trésor de grâces. 131
§ VII. Le Rosaire trésor de consolation. 136
§ VIII. Le Rosaire trésor de salut. 141
§ IX. Le Rosaire trésor de pardon. 148
Éloges du saint Rosaire. . . . 157
DEUXIÈME PARTIE. — *De la récitation du Rosaire.* 161
CHAP. I. — L'entière et véritable récitation du Rosaire. . 163
Le Rosaire doit être récité dignement. 164
attentivement. 167
dévotement. 170
avec grande charité. . . . 174
en commun. 179
CHAP. II. — Explication des prières vocales du S. Rosaire. 182
§ I. Du signe de la Croix. . . 183
§ II. Du préambule du Rosaire. 184
§ III. De l'Oraison dominicale. 186
§ IV. De la Salutation angélique. 193
CHAP. III. — Explication des mystères du Rosaire. . . . 199
Mystères joyeux. 201
Mystères douloureux. . . 219
Mystères glorieux. 240
Pensées et réflexions d'un pieux

ignorant qui médite le Rosaire avec simplicité. . . . 260
Textes à méditer pendant le Rosaire. 272
TROISIÈME PARTIE.—*La Confrérie du saint Rosaire et le Rosaire perpétuel.* 285
CHAP. I. — De la Confrérie du Rosaire. 287
SECTION I. — De ce qu'est en elle-même l'association du Rosaire. 288
§ I. Sa définition. . . . . *ibid.*
§ II. Son importance. 289
§ III. Sa fondation. 290
SECTION II. — De l'agrégation à la Confrérie. 293
§ I. De l'agrégation. . . . . *ibid.*
§ II. Des privilèges de l'association. 296
§ III. Des devoirs des associés. 298
SECTION III. — Des cérémonies et pratiques de la Confrérie. 304
§ I. De la chapelle et des ornements. . . . . *ibid.*
§ II. De la fête principale de la Confrérie 305
§ III. Des autres fêtes et pratiques pieuses. 307
SECTION IV. — Du supérieur et des dignitaires. 309
§ I. Du supérieur. . . . . *ibid.*
§ II. Des dignitaires. 311
§ III. Des administrateurs. . . 313
§ IV. Du prieur et sous-prieur, etc., en particulier. 314
SECTION V. — De l'administration de la Confrérie. 319
§ I. De ses biens temporels. . *ibid.*
§ II. Des archives et du sceau. 321
§ III. Des Congrégations. . . . 322
CHAP. II. — Du Rosaire perpétuel. 325
§ I. Notice historique. . . . . *ibid.*
§ II. Sa définition. 328
§ III. Son établissement. . . . 328
§ IV. Devoirs des associés. . . 333
§ V. Indulgences. 335
QUATRIÈME PARTIE.— *Indulgences du saint Rosaire.* . . . 337
CHAP. I. — Des indulgences en général. 339
§ I. Des indulgences en elles-mêmes. . . . . *ibid.*
§ II. Des différentes espèces d'indulgences. 000
§ III. Importance des indulgences. 345
§ IV. Conditions pour gagner les indulgences. 347
§ V. Règles et explications relatives aux indulgences du Rosaire. 351
CHAP. II. — Sommaire des indulgences du saint Rosaire. 356
Calendrier des indulgences du Rosaire. 368
CINQUIÈME PARTIE. — *Formulaire du très-saint Rosaire.* 373
Manière de réciter le Rosaire. *ibid.*
Exposition des mystères. . . 374
Litanies de la sainte Vierge. . 376
Manière de réciter le Rosaire indiquée par saint François de Sales. 379
Diplôme d'institution. 380
Patente d'érection. 384
Manière de fonder la Confrérie dans une paroisse. 385
Formule pour recevoir dans la Confrérie. 391
Bénédiction des rosaires. . . 393
— des cierges. . . . 394
— des roses. . . . *ibid.*
Absolution du Rosaire. . . . 395
Hymnes du saint Rosaire pour la procession. 396
Cantique du très-saint Rosaire. 399
Choix d'exemples de la vertu miraculeuse du Rosaire. . . 404

Tours. — Impr. Mame.

1952
Marcelin
232 .931.9
Chéry, M.-L., O.P.
C32
AUTHOR
Theologie du Saint Rosaire
TITLE
Vol. I

DATE LOANED	BORROWER'S NAME	DATE RETURNED

Vol. 1